

DANS LA HAUTE-GAMBIE

VOYAGE D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE

PAR

Le Docteur André RANÇON

MÉDECIN DE PREMIÈRE CLASSE DES COLONIES

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

1891-1892



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

4, Rue Antoine-Dubois, 4

1894

DANS LA HAUTE-GAMBIE

VOYAGE D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE

PAR

Le Docteur André RANÇON

MÉDECIN DE PREMIÈRE CLASSE DES COLONIES

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

1891-1892



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

4, Rue Antoine-Dubois, 4

1894

The Project Gutenberg eBook of Dans la Haute-Gambie

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Dans la Haute-Gambie

Voyage d'exploration scientifique, 1891-1892

Author: A. Rançon

Release date: May 24, 2024 [eBook #73690]

Language: French

Original publication: Paris: Société d'Editions Scientifiques, 1894

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/73690

Credits: Galo Flordelis (This file was produced from images generously made available by The Internet Archive/University of California Libraries and the bibliothèque numérique du Cirad (NumBA))

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK DANS LA
HAUTE-GAMBIE ***

On peut cliquer sur les cartes et certaines illustrations (croquis, plantes) pour les agrandir.

DANS LA HAUTE-GAMBIE

VOYAGE D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE

1891-1892

DANS LA HAUTE-GAMBIE

VOYAGE D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE

PAR

Le Docteur André RANÇON

MÉDECIN DE PREMIÈRE CLASSE DES COLONIES

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

1891-1892



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

4, Rue Antoine-Dubois, 4

1894

A M. LE PROFESSEUR EDOUARD HECKEL,
Directeur du Musée et de l'institut colonial de Marseille,
Professeur à la Faculté des Sciences et à l'École de Médecine,
Directeur du Jardin botanique.

MON CHER MAÎTRE ET AMI,

En m'autorisant à inscrire votre nom en tête de ce livre, vous m'avez fait un bien grand honneur, et je vous en garde au cœur, croyez-le bien, une profonde gratitude.

C'est vous qui l'avez inspiré. C'est d'après vos conseils qu'il a été rédigé. C'est enfin grâce à votre affectueux dévouement, qu'il a pu voir le jour. La reconnaissance sans bornes que je vous ai vouée depuis si longtemps déjà, m'imposait de vous en offrir la primeur. Aussi est-ce avec bonheur que je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir.

Votre œuvre, mon cher Maître, a déjà rendu à la science d'inappréciables services. Elle sera dans l'avenir; n'en doutez pas, encore plus féconde. Vous avez su choisir le terrain où il fallait jeter la semence. Le grain a vigoureusement germé. La récolte ne se fera pas attendre.

Grâce à vous, nos produits exotiques sont maintenant méthodiquement étudiés. Notre commerce et notre industrie peuvent trouver dans vos études un guide sûr et infaillible. Vous avez puissamment contribué à mettre en valeur l'immense empire colonial que nous devons au courage et à la vaillance de nos soldats.

Avec une foi d'apôtre que rien n'a jamais pu abattre, vous marchez résolûment vers le but que vous vous êtes proposé. Votre honnêteté à toute épreuve, votre généreux désintéressement, votre patriotisme éclairé, sont pour tous ceux qui vous connaissent les garanties les plus solides de la haute valeur scientifique et morale de vos travaux. Aussi veuillez ne voir, je vous prie, dans cette dédicace, que le témoignage le plus sincère de toute mon admiration et de mon absolu dévouement.

D^r A. RANÇON.

10 octobre 1894.

INTRODUCTION

En 1891, M. le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, à la suite d'un article paru sous ma signature dans le *Petit Marseillais*, et traitant de la rareté croissante et de la disparition prochaine^[1] de la *Gutta percha* des îles de la Sonde, voulut bien me faire appeler à Paris pour exposer devant le comité technique des ingénieurs électriciens de l'État, mes idées sur ce point et le remède à apporter à une situation menaçante pour une branche primordiale de l'industrie française.

Après avoir fait, dans une conférence privée, l'historique de ce sujet, je conclus à la possibilité de remplacer la gutta vraie des îles de la Sonde, par des produits végétaux similaires à trouver dans nos possessions africaines du Soudan ou du Congo. Au lieu de tenter (comme on s'est depuis inutilement efforcé de le faire) l'acclimatation du *Palachium Gutta* dans nos possessions équatoriales, ce qui, au cas de succès, eût exigé un temps très long, j'estimais qu'en raison de l'indispensabilité du produit, il valait mieux rechercher des arbres nouveaux et immédiatement exploitables. J'étais conduit à formuler ce conseil en me basant sur les résultats de certaines recherches faites dans ce sens par moi en 1885, et que j'ai publiées à cette époque dans le journal *La Nature*, de G. Tissandier ; elles avaient trait au latex solide d'une Sapotacée absolument spéciale à l'Afrique : le *Butyrospermum Parkii* de Kotschy. Cette gutta inconnue jusqu'à mes travaux, me paraissait donner quelques espérances. J'indiquai, au cours de cette conférence, qu'il y aurait peut-être là un succédané de la vraie Gutta, mais qu'une mission scientifique au Soudan pourrait seule nous éclairer sur le bien fondé de ces prévisions, tout en portant son attention sur d'autres végétaux à latex exploitable. Le comité, après m'avoir entendu, conclut, par l'organe de son président, à l'utilité de cette mission et voulut bien donner son appui moral à la demande que j'adressai immédiatement à M. Étienne, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies, en vue d'obtenir l'organisation de ces recherches scientifiques. M. Étienne, dont l'esprit est largement ouvert à

toutes les questions d'application scientifiques coloniales, répondit à mes propositions avec un empressement bienveillant dont je ne saurais trop le remercier. Sur-le-champ, d'après ses ordres et par mes soins, furent organisées deux missions scientifiques. La première, chargée d'aller à la Guyane étudier l'exploitation des *Mimusops Balata*, essence productrice d'une gutta appréciée, fut confiée à M. Geoffroy, pharmacien de la marine, licencié ès sciences : l'autre, appelée à la recherche et à l'étude des *Guttas* du Soudan français, eut pour chef M. le D^r Rançon, médecin de 1^{re} classe des colonies. Le premier de ces deux explorateurs a succombé à la suite des fatigues de sa mission accomplie au Maroni avec le plus grand dévouement et le plus grand succès. La mort ne lui a pas laissé le temps de rédiger le rapport de son voyage d'exploration^[2], mais il a cependant pu goûter la satisfaction suprême de voir son œuvre couronnée comme elle méritait de l'être. A la suite de ses recherches, en effet, un vrai mouvement s'est produit en vue de l'exploitation de ces richesses forestières, jusque-là méconnues, et la question du *Balata* est devenue un moment, avant la fièvre de l'or, la préoccupation dominante de la Guyane française : plusieurs sociétés se sont organisées en vue de cette industrie forestière pleine de promesses.

Plus heureux que son collègue E. Geoffroy, le D^r Rançon, après une longue et pénible maladie résultant d'un séjour trop prolongé au Soudan, a pu récupérer sa santé un moment compromise, et présenter sous forme de mémoire scientifique les résultats de sa mission laborieuse. C'est le détail de ce voyage d'exploration, mémorable et fructueux à tous égards, que M. le D^r Rançon relate dans le travail qui va suivre et qui forme, en grande partie, le deuxième volume des *Annales du Musée et de l'Institut colonial de Marseille*. Je suis heureux de l'insérer dans ce recueil ; mais, pour l'intelligence du sujet, il était nécessaire d'en donner ici brièvement la genèse. Le lecteur jugera lui-même à quel point M. le D^r Rançon, par les résultats de sa mission, a dépassé les espérances de ceux qui la lui confièrent et combien il a su élargir le cadre restreint du programme qui lui était tracé.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier le Ministère des Colonies, celui de l'Instruction publique, la Municipalité de Marseille avec la Chambre de Commerce et la Société française du Sénégal et de la côte occidentale d'Afrique, la Chambre de Commerce de Bordeaux, qui, par leur

généreux concours ou leurs souscriptions à des exemplaires, m'ont permis la publication du rapport de M. Rançon. J'ai l'assurance que leur libéralité portera ses fruits et ne sera pas perdue pour les intérêts des ports commerciaux de la France, dont les relations suivies avec la côte occidentale d'Afrique constituent un élément important de prospérité.

Marseille, le 15 juillet 1894.

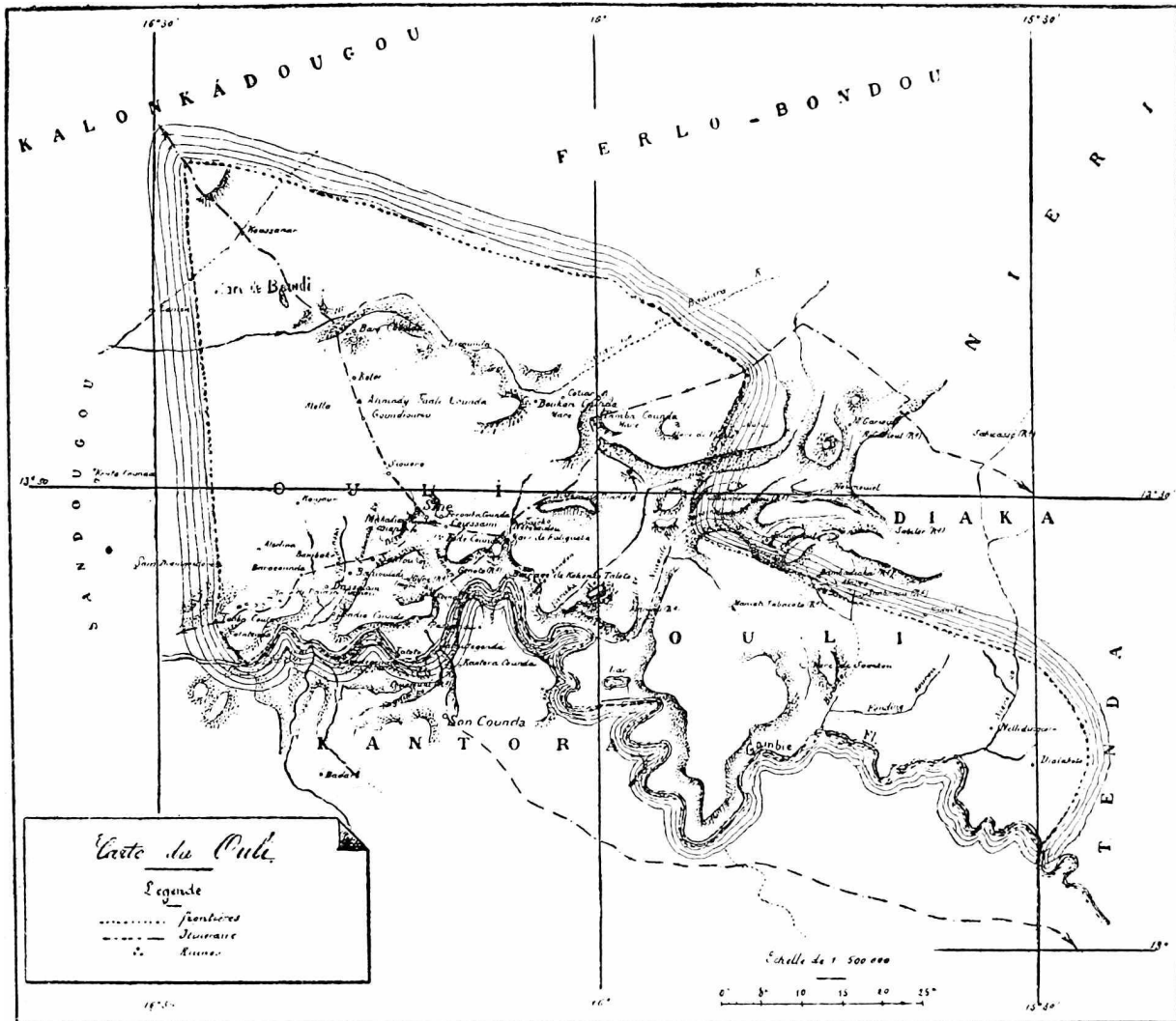
Professeur D^r E. HECKEL,
Directeur des Annales du Musée
et de l'Institut colonial de Marseille.



Chaland pour le transport du personnel européen dans le Haut-Sénégal.

CHAPITRE PREMIER

Carte de Ouli.



Comment je fus amené à visiter la Haute-Gambie. — Aperçu rapide de l'itinéraire que j'ai suivi pour m'y rendre. — Composition de ma caravane. — Mon interprète Almoudo Samba N'Diaye. — De Kayes à Nétéboulou (Ouli). — Séjour à Nétéboulou. — Maladie. — Manque de vivres. — Comment je fus ravitaillé par la Compagnie Française de la côte occidentale d'Afrique. — Extrême complaisance de M. le capitaine Roux, de l'infanterie de marine, commandant du cercle de Bakel. — Je puis quitter Nétéboulou. — Préparatifs de départ. — Projet d'itinéraire. — Nétéboulou. — Son histoire. — Sa population. — Son chef Sandia-Diamé. — Importance de sa situation au point de vue commercial. — Son avenir.

C'est au cours de la Mission scientifique que le département des Colonies avait bien voulu me confier au commencement de l'année 1891, qu'il me fut donné de visiter la Haute-Gambie et d'explorer, dans tous leurs détails, les régions qu'arrose, dans cette partie de son cours, ce grand fleuve africain. Avant moi, quelques rares voyageurs les avaient rapidement parcourues. Mes camarades Oberdorf, Levasseur, Briquelot, Liotard en avaient rapporté quelques vagues renseignements historiques et de précieux itinéraires qui, pendant mon voyage, m'ont été d'un puissant secours. Mon plus grand désir était de marcher sur leurs traces, et, si possible, de compléter leurs travaux et de faire de ces contrées, encore peu connues, une étude qui pût être de quelque utilité. Un séjour de plus de six années au Sénégal et au Soudan Français, les différentes missions dont j'avais été chargé, dans ces deux colonies, dans le Sine, le Saloum, le Bélédougou, le Bambouck, les études que j'y avais faites, et enfin l'attrait tout particulier qu'ont toujours eu pour moi les pays tropicaux, m'avaient préparé à ce travail. Il m'était permis d'espérer que je pourrais accomplir mon projet et atteindre le modeste résultat que je m'étais proposé.

Par décision de M. le sous-secrétaire d'État des colonies en date du 16 mars 1891, j'avais été chargé d'une mission scientifique dont le principal objet était de rechercher au Soudan Français les végétaux à gutta-percha et d'en faire une étude aussi complète et aussi consciencieuse que possible. Muni d'instructions détaillées, bien outillé, et après avoir reçu, à Paris, au Muséum d'histoire naturelle auprès de M. le professeur Cornu, et, à Marseille, à la Faculté des sciences, sous la savante direction de M. le professeur Heckel, l'éducation technique indispensable pour accomplir les travaux qui m'étaient confiés, je m'embarquai à Bordeaux, le 20 avril suivant, sur le paquebot « *Congo* » de la Compagnie des Messageries maritimes qui, le 29 du même mois, me déposa à Dakar. Quarante-huit heures après, j'étais à Saint-Louis et, le 4 mai, j'en partais à bord de la citerne à vapeur « *l'Akba* » pour Podor, où je devais rejoindre un nombreux convoi qui y était en partance pour Kayes. Faute de moyens de transport, ce ne fut que le 15 que nous pûmes nous mettre en route, et le 3 juin, après un long et pénible voyage en chaland, nous débarquions enfin à Kayes, chef-lieu des Etablissements Français au Soudan. Là, j'organisai en peu de jours ma caravane, et, grâce à l'obligeance de M. le lieutenant-colonel Archinard,

alors commandant supérieur, qui voulut bien mettre à ma disposition un cheval de selle et un mulet de bât, ainsi que quelques porteurs qui devaient m'accompagner jusqu'à Sénoudébou seulement, je pus me mettre en route le 19 du même mois. Conformément aux instructions qui m'avaient été données, je visitai d'abord le Kaméra en entier, le traversai du Nord au Sud, puis me dirigeant vers l'Ouest, je franchis la Falémé en face de Sénoudébou et arrivai dans ce dernier village le 24 juin. Là, je congédiai les porteurs qui m'avaient été donnés à Kayes, visitai les environs minutieusement, prenant chaque jour de nombreuses notes sur tout ce qui pouvait intéresser la mission dont j'étais chargé, et réorganisai ma caravane. Il me fallait recruter de nouveaux porteurs pour remplacer ceux dont je m'étais séparé et refaire les caisses de provisions que je devais emporter. Sur ma route, ma caravane s'était augmentée, en passant à Takoutala, de mon interprète et de son frère que j'avais, selon conventions faites à Kayes, retrouvé dans ce village, où il habitait avec toute sa famille. C'était un brave garçon, métis Bambara et Peulh de la famille des Massassis du Kaarta. Je l'avais gagé autrefois pendant longtemps comme domestique et je n'avais jamais eu qu'à m'en louer. Il se nommait Almoudo Samba N'Diaye ; il parlait couramment le français et la plupart des langues du Soudan. Pendant toute la durée de mon voyage, il eut une conduite toujours irréprochable. D'une scrupuleuse honnêteté, il me rendit de grands services, et je suis heureux de le remercier publiquement ici du précieux concours qu'il n'a jamais cessé de me donner en toutes circonstances pendant les dix mois que nous avons vécu ensemble. A notre départ de Takoutala, son frère Oumar, jeune garçon de treize ans environ, voulut absolument accompagner son aîné. Almoudo me demanda la permission de l'emmener. Je me gardai bien de lui refuser cette petite satisfaction, et, dans la suite, je n'eus jamais qu'à me féliciter d'avoir accédé à son désir, car ce jeune enfant, véritable polyglotte, me rendit de réels services, et me donna souvent de précieux renseignements qui me facilitèrent, en maintes circonstances, mes études de linguistique et d'ethnologie.

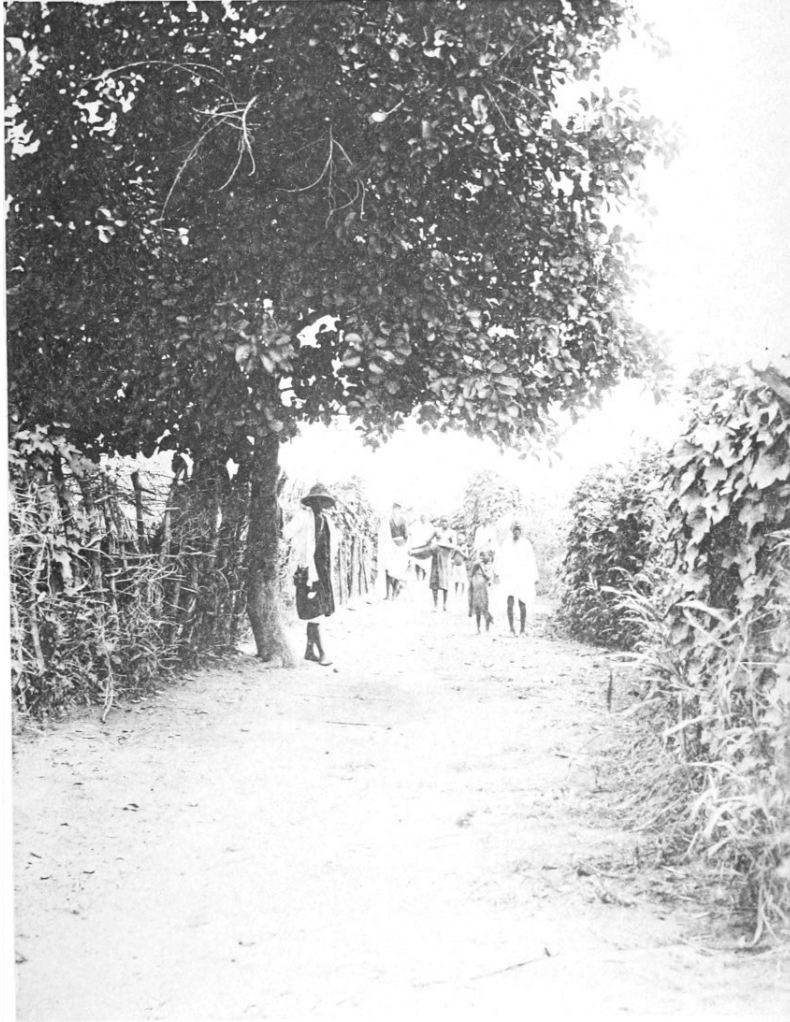


Sénoudébou (Bondou), Femmes Toucouleurs.

Au départ de Sénoudébou, ma caravane se trouvait donc ainsi composée : un interprète *Almoudo Samba N'Diaye*, son frère *Oumar*, un cuisinier *Samba Sisoko*, Malinké de Badougou, dont la face réjouie et dodue me promettait pour l'avenir un ordinaire confortable, un domestique *Gardigué Couloubaly*, Bambara de Nyamina (Niger), deux palefreniers, *Samba N'Diaye*, ouolof de Saint-Louis, et *Sory*, bambara de Ségou, enfin onze porteurs et deux animaux, un cheval et un mulet. N'oublions pas non plus *Fatouma*, la femme du palefrenier *Samba* qu'il m'avait demandé l'autorisation d'emmener et qui, pendant toute la durée du voyage, fut la blanchisseuse de la caravane. Donc, en me comptant, nous n'étions en tout que dix-huit personnes. Fidèle à la façon dont j'avais déjà procédé en d'autres circonstances, j'avais absolument interdit les armes à tout mon monde. On verra dans la suite de ce récit que cette précaution me facilita

beaucoup l'entrée dans le pays des Coniaguiés et à Damentan ; elle contribua, dans une large mesure, au succès de mon voyage dans ces pays inconnus. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui voudraient visiter le Soudan français, ce mode de procéder. Il nous a toujours bien réussi et nous a souvent permis de nous tirer, tout à notre honneur, de situations critiques et dangereuses.

Donc, ma caravane étant formée, tout mon personnel étant bien dressé et chacun sachant ce qu'il avait à faire, nous quittâmes Sénoudébou le 3 juillet, à 4 heures du matin, dans l'ordre le plus parfait et fîmes route vers le Sud, vers la Gambie. Successivement nous visitâmes la partie Sud du Bondou, le Tiali, le Niéri, la partie Sud-Est du Ferlo-Bondou, le Nord du Ouli, et après vingt-trois jours de marche dans un pays pauvre et peu peuplé, où nous n'avons que difficilement trouvé ce qui nous était nécessaire pour nous nourrir, nous arrivions enfin à Nétéboulou, à 20 kilomètres de la Gambie. J'y fus reçu en grande pompe par le chef du village Sandia-Diamé, homme d'un grand dévouement, honnête, intelligent, et qui, dans ces contrées lointaines, a rendu de grands services à la cause Française. Il me manifesta toujours le plus profond respect, je dirai plus, la plus grande affection, et, pendant la maladie qui me retint dans son village, il me prodigua, avec Almoudo et mes domestiques, des soins dont je leur garde une profonde gratitude. Connaissant à fond tout le pays qu'il avait autrefois parcouru en tous sens comme dioula^[3], il me donna toujours des renseignements absolument précis et qui, durant notre voyage, me furent d'un précieux secours.



Une rue à Sénoudébou (village Toucouleur du Bondou).

Avant de quitter Marseille, j'avais demandé à M. Bohn, directeur de la Compagnie Française, de vouloir bien donner des ordres à M. l'agent de la factorerie de Mac-Carthy, pour que celui-ci me fit parvenir, à Nétéboulou, ce dont je pourrais avoir besoin pour ravitailler ma caravane, pensant bien que je ne trouverais sur ma route que difficilement ce qui m'était nécessaire. J'étais loin cependant de supposer que toutes ces régions fussent aussi pauvres et que nous arriverions à Nétéboulou, après un voyage relativement court, absolument dénués de tout. D'après mes calculs, je devais y être le premier août au plus tard et je comptais bien y trouver, à cette date, ce dont je pourrais alors avoir besoin. Mon espoir ne fut pas déçu, à peine étais-je installé dans la case préparée à mon intention par les soins de Sandia, qu'on

m'annonça l'arrivée du patron du chaland. M. l'agent de Mac-Carthy me l'expédiait avec des vivres pour mes hommes et pour moi. Il était arrivé, la veille, à Yabouteguenda, sur la Gambie, et ayant appris que je me trouvais à Nétéboulou, il venait se mettre à mes ordres. Nétéboulou n'étant éloigné de Yabouteguenda que d'une vingtaine de kilomètres et, de plus, le marigot étant navigable jusqu'à Genoto, il fut facile de faire remonter le chaland jusqu'à ce point et de faire transporter son chargement jusqu'au village. Genoto n'est éloigné de Nétéboulou que de cinq kilomètres environ. Ces provisions furent les bienvenues, on n'en doute pas. Elles me furent d'un grand secours pendant l'hivernage et me permirent de pourvoir aisément à la nourriture de mes hommes. Grâce à la diligence de M. l'agent de Mac-Carthy, je vécus là dans d'assez bonnes conditions. Je ne saurais trop le remercier de la confiance qu'il m'a toujours témoignée et de l'empressement qu'il a mis à me faire parvenir toutes les commandes que je lui ai faites pendant mon séjour en Gambie.

Mon intention était de visiter la rive droite de la Gambie, jusqu'à Mac-Carthy pendant l'hivernage. La maladie et aussi l'abondance et la précocité des pluies dans ces régions me forcèrent à renoncer à mettre mon projet à exécution et je me décidai, en conséquence, à attendre à Nétéboulou la fin de l'hivernage et le retour de la saison sèche. Je pris alors mes dispositions en prévision d'un long séjour. Tout d'abord, afin de réduire le plus possible mes dépenses, je congédiai tous mes porteurs et ne gardai avec moi que le personnel qui m'était strictement indispensable. Une écurie fut construite pour mes animaux par les soins de Sandia et de mes palefreniers, et j'aménageai ma case et celle de mes hommes le mieux possible.

Je n'entrerai ici dans aucun détail au sujet de mon séjour à Nétéboulou. Nous avons eu à supporter là toutes les fatigues et toutes les privations qu'entraîne l'hivernage dans les pays Soudaniens. Ma santé y fut fortement ébranlée, et, malgré les soins les plus attentifs, mes animaux succombèrent aux atteintes du climat.

Je ne pus quitter cet hospitalier village que le 27 octobre. Je fus obligé d'attendre jusqu'à cette époque pour pouvoir me mettre en route. L'inondation commençait alors à décroître, les chemins étaient plus praticables et j'avais reçu une nouvelle monture que m'avait envoyée mon

bon ami, M. le capitaine Roux, de l'infanterie de marine, commandant du cercle de Bakel. Pendant les trois longs mois que je suis resté ainsi bloqué à Nétéboulou, je mis à profit les quelques jours de repos que me laissa la fièvre pour étudier l'ethnographie et les coutumes du pays. Je fis avec soin mes observations météorologiques et pris tous les renseignements possibles sur les contrées que j'allais visiter.

Ce fut également à Nétéboulou que je reçus la nouvelle que M. le Ministre de l'Instruction publique avait bien voulu me confier dans ces régions éloignées une mission scientifique et gratuite en plus de celle dont j'étais déjà chargé par le département des Colonies. J'en fus très heureux, car c'était, pour ainsi dire, la sanction scientifique donnée à mes travaux. La dépêche ministérielle qui me l'annonça me parvint quelques jours avant mon départ, grâce aux bons soins et à la complaisance de M. le capitaine Roux, qui, pendant mon séjour dans le Ouli, ne manqua jamais une occasion de me faire parvenir ma correspondance et de me tenir au courant de tout ce qui pouvait m'intéresser.

Vers le milieu d'octobre, ma santé étant enfin devenue meilleure, je pus songer à me remettre en route et à exécuter le projet de voyage que j'avais élaboré pendant les deux mois qui venaient de s'écouler et pour lequel j'avais recueilli tous les renseignements possibles afin de ne rien laisser au hasard. En conséquence, je décidai de visiter et étudier complètement le Ouli, le Sandougou et d'explorer les rives de la Gambie jusqu'à MacCarthy. Mon intention était, de ce point, de visiter, au Nord, le Kalonkadougou et de revenir à Nétéboulou, d'où je comptais me diriger vers le Sud-Est, visiter le pays de Damentan, la Haute-Gambie et revenir à Kayes par le Bambouck. Je pus aisément mettre ce plan à exécution. Même, je pus m'avancer plus au Sud que je ne me l'étais proposé et visiter le pays de Damentan et le pays des Coniagués et des Bassarés, pays absolument inconnus et où jamais Européen ne s'était aventuré. De plus, je pouvais, en suivant cet itinéraire, explorer complètement les vallées de la Haute-Gambie et visiter avantageusement tout le pays compris entre ce grand cours d'eau et la Haute-Falémé.

Sandia, qui m'était absolument dévoué, me demanda de m'accompagner dans la première partie de mon voyage. J'en fus très heureux ; car il

connaissait à fond le pays que nous allions traverser, et, pendant toute la durée de son séjour avec moi, je n'eus jamais qu'à me louer des services qu'il m'a rendus.

Bien décidé à quitter Nétéboulou le plus tôt possible, je me mis donc, dès que mes forces me le permirent, à organiser ma caravane. Je confiai au frère de Sandia mes bagages les plus encombrants, mes caisses de collections, et n'emportai avec moi que ce qui m'était absolument nécessaire pour un voyage de trente jours, au plus. J'engageai sur place les porteurs qui m'étaient indispensables, et le 25 octobre nous étions tous prêts à partir. Une malencontreuse tornade nous força à rester à Nétéboulou quarante-huit heures de plus, et ce ne fut que le 27 que nous pûmes nous mettre en route.

Pendant les deux mois qui venaient de s'écouler, ma caravane s'était encore augmentée d'une nouvelle recrue. Je vis arriver un jour, dans ma case, avec le fils du chef du Ouli, un jeune noir que j'avais connu autrefois à Kayes et qui avait accompagné mon ami, le lieutenant Levasseur, de l'infanterie de marine, dans le beau voyage qu'il avait fait, en 1887-1888, de Kayes à Sedhiou par Labé. Ce noir, avec les quelques économies péniblement réalisées, avait entrepris un petit commerce de dioula (marchand ambulant) et n'avait pas réussi. Quand je le vis il était absolument à bout de ressources et vivait de la charité de Massara, fils du Massa-Ouli. Il me demanda alors de se joindre à ma caravane, de me servir à quelque titre que ce soit, n'exigeant pour tout salaire que sa nourriture et ses vêtements. C'était peu de chose. Je l'engageai et n'eus guère à me louer de ses services. Peu travailleur (la paresse était inconnue parmi mes hommes), il fut souvent l'objet de leurs quolibets. Malgré cela, je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'il m'a rendu en quelques rares circonstances, de réels services que je lui ai d'ailleurs toujours grassement payés.

Avant de quitter Nétéboulou, ce village hospitalier où j'ai été reçu et hébergé pendant si longtemps avec tant de générosité et de sympathie, je ne puis m'empêcher de faire connaître son histoire et ses habitants. Je serais heureux que le lecteur trouvât quelque intérêt à lire ces lignes. Elles me sont dictées par la profonde reconnaissance que j'ai vouée à tous ceux qui, dans ce petit coin du vaste continent africain, m'ont prodigué leurs soins et m'ont

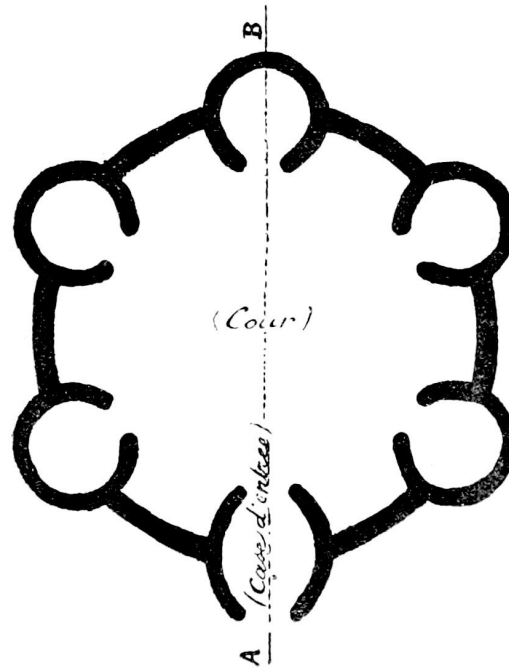
toujours témoigné le plus grand respect. Aujourd'hui même, après plus d'une année de séparation, je ne puis m'empêcher, en me rappelant mes amis de là-bas et tout ce qu'ils ont fait pour moi, d'éprouver une émotion profonde et de reconnaître que, malgré tout, je suis encore leur débiteur. Je n'espère point que ces lignes leur tombent jamais sous les yeux, mais je serais bien heureux si quelque voyageur égaré dans ces contrées lointaines pouvait leur dire que je ne les ai pas oubliés, et que les quelques jours que j'ai passés au milieu d'eux sont, malgré les souffrances que j'y ai éprouvées, restés profondément gravés dans mon cœur et que j'en garde le souvenir le plus cher.

Nétéboulou, ainsi nommé parce qu'il est situé au milieu d'une véritable forêt de Nétés (légumineuse)^[4] (en Malinké : *Nété*, et *boulou*, village : village des Nétés) est une agglomération d'environ 500 habitants. Il est propre, bien construit et les cases du chef sont entourées d'un joli petit tata Malinké à tourelles, tout neuf, dont la hauteur est d'environ quatre mètres et la largeur d'à peu près un mètre à la base et quarante centimètres au sommet. Ce tata est construit en argile fortement colorée en rouge par de l'oxyde de fer : vu de loin son aspect sombre impressionne tristement le voyageur ; à l'intérieur, se trouvent les cases du chef, celles de ses femmes et ses magasins. Sa circonférence est d'environ huit cents mètres, et ses murs sont crénelés pour, qu'en cas de siège, les défenseurs puissent aisément faire usage de leurs armes. Le village est entièrement situé sur une petite éminence à l'Ouest, et au Nord de laquelle se trouve le marigot qui porte son nom. Les cases sont, en général, vastes, construites à la mode Malinkée, en terre, rondes et surmontées d'un toit en chaume qui affecte la forme d'un chapeau pointu. Les cours qu'elles laissent entre elles sont, en général, assez propres ; mais la place principale du village est, comme dans tous les villages Malinkés, d'une malpropreté révoltante. C'est le dépotoir commun où chaque ménagère vient, chaque jour, jeter des débris de toutes sortes.

Coupe suivant A.B.



Plan d'ensemble



Plan d'une habitation Malinkée
(Dessin de A. M. Marrot, d'après les documents de l'auteur).

A environ huit cents mètres du village actuel, dans le Nord, de l'autre côté du marigot, se voient les ruines de l'ancien village dont le tata du chef est encore debout. Ce village fut détruit par le marabout Mahmoud-Lamine Dramé, en 1887, dans les circonstances suivantes. Son chef était le frère de Sandia et grand ami des Français. Il fut un des commandants de la colonne du Ouli, qui battit le marabout après sa fuite de Dianna. Ce fut dans un but de vengeance que Mahmoud-Lamine vint l'attaquer au fort de l'hivernage. Son chef, Malamine, fut tué pendant le combat. La population fut emmenée en captivité par le vainqueur et le village détruit. C'était Malamine qui l'avait fondé vingt ans auparavant environ. C'est pourquoi Nétéboulou est souvent appelé dans le pays : « Village de Malamine. » Riche dioula

Malinké musulman, c'était un homme fort honnête et qui avait dans tout le pays une grande renommée de justice. Aussi venait-on de partout le consulter. Après sa mort, son frère, Sandia, le chef du village actuel, lui succéda et reconstruisit Nétéboulou là où il est aujourd'hui. Il a hérité de la renommée de son frère et jouit dans les villages voisins d'une grande influence.

La population est uniquement formée de Malinkés musulmans de la famille des Niagaté-Sinatés, qui émigrèrent du pays de Guidioumé dans le Ouli, où ils s'établirent lorsque les Soninkés s'emparèrent du Kaarta et en chassèrent les Malinkés. Ils n'ont ni le type ni les mœurs des autres Malinkés que nous avons vus jusqu'à ce jour. Ils doivent être le produit d'un croisement quelconque. On rencontre dans le Ouli, le Niani et même le Diakka, quelques villages dont les habitants présentent les mêmes caractères. Je serais assez porté à leur attribuer la même origine qu'aux Diakankés et aux Dénianqués. Ce serait alors une race de mélange dans laquelle il y aurait deux éléments Mandingues pour un élément Peulh.

Nétéboulou est un village relativement riche. Nous nous y sommes trouvé et y avons séjourné pendant toute la saison des cultures et nous avons pu constater avec plaisir qu'elles y sont faites avec plus de soin et en plus grande quantité que dans les pays voisins. Tout autour des cases se trouvent de vastes champs de mil, maïs, arachides, coton, etc., etc., et de petits jardinets où les femmes et les enfants cultivent des oignons, oseille, courges, tomates, tabac. Malgré cela, la misère y est grande pendant l'hivernage, car là, comme partout au Soudan, le noir est gaspilleur et peu prévoyant. Il consomme en peu de mois sa récolte, fait bombance et, pendant la saison des pluies, il en est souvent réduit à la portion congrue, en attendant la moisson prochaine.

Grâce à l'initiative de son chef, Sandia, il y existe un petit embryon de commerce. Et pourtant sa situation exceptionnelle devrait en faire un centre important de transactions. Nétéboulou est en effet situé au point de jonction des principales routes qui sillonnent la région. C'est le lieu de passage tout indiqué des caravanes qui se rendent de Bakel, du Bondou, du Bambouck, du Tenda à MacCarthy ou à Bathurst ou bien qui en reviennent. C'est là encore que font étape tous les dioulas qui se rendent sur la rive gauche de la

Gambie dans le Fouladougou de Moussa-Molo ou qui regagnent Bakel et Médine. Pendant le séjour que nous y avons fait, nous avons pu assister fréquemment à ces arrivées et à ces départs de dioulas et de caravanes, et il ne s'est pour ainsi dire pas passé de jour que nous n'ayons reçu la visite de ces voyageurs. Si nous ajoutons enfin que Nétéboulou n'est distant de la Gambie que de vingt kilomètres et que son marigot est navigable toute l'année jusqu'à Genoto, à 5 kilom. du village, on comprendra aisément que peu d'efforts suffiraient pour en faire le débouché de tout le Ouli, le Tenda et le Diaka. Disons en terminant que la Gambie cesse d'être navigable pour les bâtiments de fort tonnage à quelques kilomètres au-dessus de l'embouchure du marigot de Nétéboulou. Elle est, en effet, en ce point traversée par un barrage rocheux qui s'étend d'une rive à l'autre.

C'est le barrage de Kokonko-Taloto. Ce détail est important à noter, et, de ce fait, nous estimons que Nétéboulou et Genoto sont appelés sous peu à devenir des centres commerciaux qui ne seront pas à dédaigner. Son chef fait, du reste, tout ce qu'il faut pour cela. Il entretient des relations suivies avec la factorerie Française de Mac-Carthy, et j'ai appris que, grâce aux renseignements que j'avais donnés à ce sujet à l'agent qui la dirige, il s'était fait, dans ces parages, sous la direction de Sandia lui-même, des échanges relativement fructueux. Ce n'était là qu'un essai qui a dû être recommencé, cette année, sur une plus grande échelle. Maintenant que la paix la plus profonde règne dans ces contrées, et, étant donné surtout les procédés que la Compagnie emploie vis-à-vis des indigènes, nous ne doutons pas que le succès le plus complet ne vienne couronner les efforts qu'elle n'a jamais cessé de faire pour développer en Gambie notre commerce et notre influence. La cire du Tenda, l'ivoire et surtout les arachides du Ouli suffiront amplement pour alimenter cette escale et seront pour les trafiquants une source de bénéfices sérieux.

Les habitants de Nétéboulou, paisibles agriculteurs, se livrent avec soin à l'élevage des bestiaux. Le village possède un beau troupeau d'une cinquantaine de têtes dont Sandia s'occupe régulièrement chaque jour et dont la plus grande partie lui appartient. J'ai été bien heureux, pendant les quelques semaines que j'y suis resté, d'y trouver, matin et soir, un peu de lait, et de temps en temps un peu de viande fraîche pour réparer mes forces épuisées par la maladie. C'est assurément à ces modestes ressources, qui

furent toujours généreusement mises à ma disposition, que je dois de ne pas avoir succombé. Les moutons, chèvres et poulets y sont aussi relativement nombreux et permettent aux habitants de varier un peu leur alimentation. Quant aux chevaux, outre le mien, je n'y en ai jamais vu que deux : celui de Sandia et celui de son frère, Mody-Moussa. Cet animal domestique, est, du reste, assez rare dans toute cette région. Il y vit difficilement et a besoin de grands soins pour pouvoir y supporter les rigueurs du climat.

En résumé, nous estimons, d'après ce que nous y avons vu, qu'il serait facile d'augmenter dans une notable mesure les ressources de ce petit village, d'y attirer les produits des pays voisins, et enfin d'en faire le centre commercial le plus important de la contrée.



Vue prise de la Falémé.

CHAPITRE DEUXIÈME

Départ de Nétéboulou. — Témoignages de sympathie de la population. — En route pour Sini. — Ordre de marche de la caravane. — La plaine de Genoto. — Arrivée à Makadian-Counda. — De Makadian-Counda à Sini. — Arrivée à Sini. — Belle réception. — Le tam-tam. — Le Balafon. — Sérénade. — Le chef du Ouli, Massa-Ouli. — Sa famille. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Nété. — Le Téli. — Le N'taba. — Sini. — Sa population. — Belles cultures. — Départ de Sini. — Canapé. — Lait et beurre en abondance. — Soutoko. — La mosquée. — Villages Peulhs. — Fatigue de la route. — Arrivée à Barocounda. — Départ de Barocounda. — Arrivée à Toubacouta. — Épisode de la guerre du marabout Mahmadou-Lamine-Dramé. — Réception peu cordiale à Toubacouta. — Belle case. — Traces du passage de la mission de délimitation des possessions Françaises et Anglaises en Gambie. — Toubacouta. — L'ancien et le nouveau village. — L'envoyé de Guimmé-Mahmady, le chef du Sandougou. — Beaux lougans. — Belles rizières. — Le marigot de Maka-Doua, frontière du Ouli et du Sandougou. — Description de la route de Sini à Toubacouta. — Géologie. — Botanique. — Le dougoura.

Bien que je fusse encore très faible, je décidai de quitter Nétéboulou le jour que je m'étais fixé. Du reste, la saison des pluies touchait à sa fin, l'inondation diminuait rapidement et de jour en jour les chemins devenaient meilleurs et plus aisément praticables. Les préparatifs du départ étaient faits depuis plusieurs jours déjà et le personnel qui m'était nécessaire était bien dressé. Rien ne nous retenant plus à Nétéboulou, le 27 octobre 1891, à 6 h. 45 du matin, nous nous mettions en route. Tout mon monde était aussi heureux que moi de partir. L'oisiveté que nous menions à Nétéboulou commençait à nous peser et nous n'étions nullement fâchés de reprendre notre course.

Je pus, malgré mon extrême faiblesse, monter assez aisément à cheval sur la place principale du village. Toute la population du village est là qui nous accompagne de ses souhaits et qui vient nous saluer au départ. Tous les hommes viennent me serrer la main. Les femmes, les enfants eux-mêmes me font part des vœux qu'ils forment pour la bonne réussite de mon voyage. Jamais je ne compris mieux qu'en cette circonstance quels meilleurs résultats on peut obtenir en traitant avec douceur ces populations primitives. La sévérité excessive et la brutalité ont toujours été, pour moi, de mauvais

procédés de colonisation et je me suis toujours très bien trouvé, dans mes différents voyages en Afrique, de ne pas les employer.

Le frère de Sandia, Mody-Moussa, et son fils Diamé nous accompagnent jusqu'aux dernières cases du village. Là on se serre de nouveau la main. Sandia fait mille recommandations à son frère qui le doit remplacer pendant son absence, serre la main à son fils, lui recommande d'avoir bien soin de sa case, et nous nous mettons en route pour Sini, où j'avais l'intention de faire étape. Sandia, qui connaît le pays à merveille, est en tête de la caravane. Derrière lui marche le palefrenier de son cheval. Je suis immédiatement. Viennent ensuite mon interprète, mon palefrenier, les porteurs. Samba-Sisoko et Gardigué-Couloubaly ferment enfin la marche et ont pour consigne de veiller au bon ordre de la caravane. C'est cette disposition que j'ai toujours adoptée pendant les étapes et je n'ai jamais eu à constater le moindre désordre, chacun sachant parfaitement ce qu'il avait à faire.

Avant de quitter Nétéboulou, je m'étais efforcé de bien connaître l'allure de mon cheval et j'étais arrivé à savoir à peu près exactement quelle était la distance qu'il parcourait au pas en une heure et même en une minute. Aussi, n'ayant aucune préoccupation à ce sujet, je pouvais, sans distraction, lever mon itinéraire. Ma boussole fonctionnait à merveille et ma montre étant bien réglée, je n'eus relativement que de faibles erreurs à enregistrer.

A peine avons-nous quitté le village que nous entrons immédiatement dans les *lougans*^[5]. Ils s'étendent à perte de vue. Mil, maïs, arachides, etc., etc., on voit défiler toutes les plantes cultivées dans le pays. La route suit une direction Sud légèrement Ouest, longeant à deux kilomètres environ le marigot, et à quatre kilomètres du village nous le laissons sur notre gauche. Nous apercevons alors les *rôniers*^[6] de Genoto, point extrême où puissent venir les chalands, et nous traversons une vaste plaine couverte d'herbes maigres et parsemée de larges flaques d'eau. C'est la plaine de Genoto que limitent, au Sud, la Gambie, à l'Ouest et au Nord, les collines du Ouli et à l'Est, le marigot de Nétéboulou. Absolument inculte, stérile, elle nous offre, avec ses rares bouquets d'arbres rabougris, l'aspect que doivent présenter, en Amérique, les solitudes de la Prairie. La route, à ce moment, est franchement Ouest. Il en sera de même jusqu'à Sini. Nous laissons sur notre

gauche les ruines du petit village de Coussaié, et à 9 h. 42 nous arrivons à Makadian-Counda.

Makadian-Counda. — Petit village Malinké d'environ 350 habitants. Il ne présente rien de bien particulier. Il est mal entretenu, sale, nauséabond. En 1886, il fut pillé et détruit par les guerriers du marabout Mahmoud-Lamine. Actuellement, il est en partie reconstruit. Ses habitants sont des gens paisibles, qui se livrent tranquillement à la culture de leurs lougans. Aussi sont-ils riches en produits de toutes sortes. Nous faisons la halte sur la place principale du village, et, à peine étais-je descendu de cheval, que le chef, accompagné de ses principaux notables, vint me saluer. C'est un parent d'une des femmes de Sandia. Il me fait mille protestations d'amitié et m'offre quelques œufs frais qui sont les bienvenus. Après l'avoir remercié de son aimable réception et lui avoir serré la main, nous nous remettons en route pour Sini.

A quelques centaines de mètres du village, nous rencontrons le fils du chef du Ouli, Massara. Son père l'envoie à notre avance avec deux ou trois autres cavaliers. Ce jeune homme, âgé d'environ trente ans, est un ivrogne fieffé. Il monte un beau cheval noir dont lui a fait cadeau, me dit-il, le colonel Archinard, pour le récompenser de sa belle conduite pendant la campagne de Nioro, à laquelle il a pris part avec les meilleurs guerriers du Ouli. Encore trois kilomètres au milieu de beaux lougans et, à dix heures dix minutes, nous arrivons enfin à Sini, où nous allons passer la journée. Il fait une chaleur étouffante, et, cependant, malgré mon état maladif, je n'en suis pas trop incommodé.

Depuis mon arrivée dans la région, le village de Sini avait souvent manifesté le désir d'avoir ma visite. Aussi comprendra-t-on aisément que j'y fus reçu à bras ouverts. Déjà, en voyant arriver à mon avance le fils du chef, je m'étais fait une idée de la réception qui m'y attendait. A peine descendu de cheval, je fus conduit à la case qui avait été préparée à mon intention. Des cases avaient été également préparées pour Sandia, mon interprète et mes hommes. Nous y fûmes bien logés et y passâmes la journée sans trop y souffrir de la chaleur. Il y avait à peine quelques instants que nous étions installés que le chef, Massa-Ouli, vint me rendre visite. C'est un vieillard d'environ 70 ans, encore bien conservé, mais cependant fort rhumatisant.

Son tam-tam, ses principaux notables l'accompagnaient et, pour la circonstance, il avait endossé le manteau de chef, rouge, bordé de galons d'or, qui lui avait été donné par Monsieur le commandant supérieur. Nous causâmes longuement des choses du pays, il me fit mille protestations d'amitié, et nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde. A mon intention, il avait immolé un bœuf, et préparé tout ce qu'il fallait pour la nourriture de mes hommes et de mes animaux. Aussi la mission fit-elle grasse chère ce jour-là.

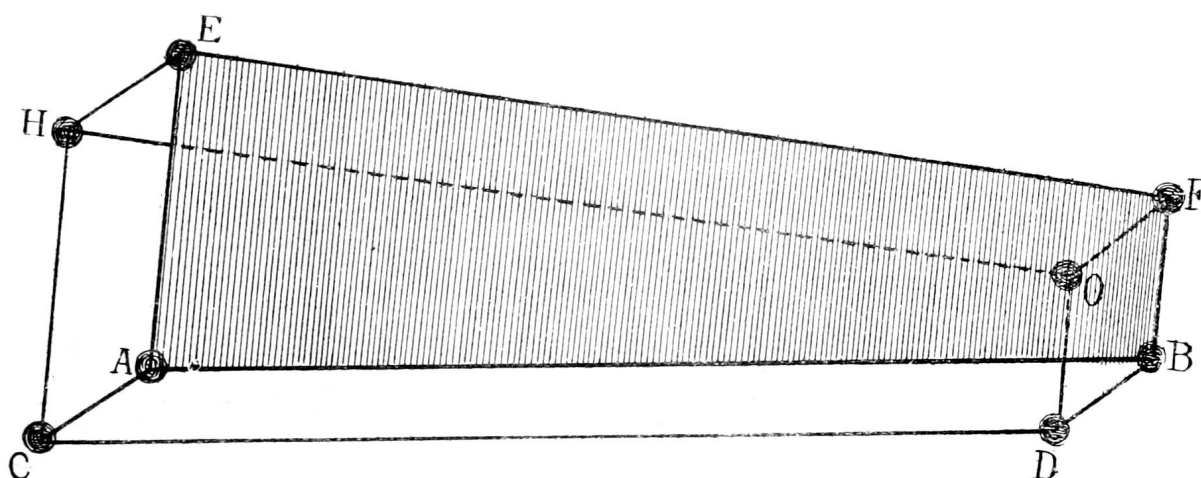
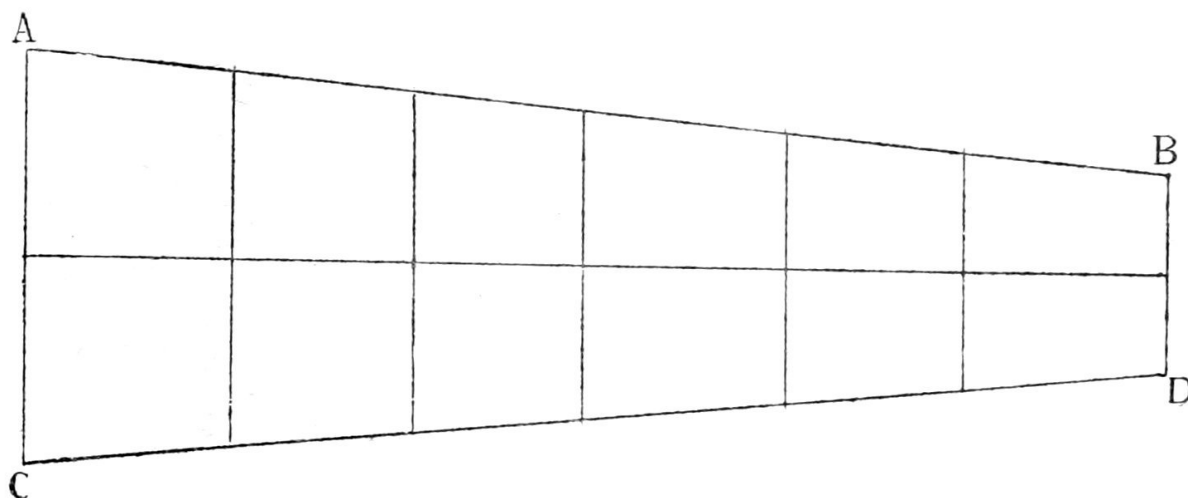
Le temps s'écoula rapidement dans cet hospitalier village et la soirée arriva sans que nous nous soyons ennuyés un seul instant. A quatre heures du soir, Massa-Ouli m'envoya son tam-tam et je fus obligé, pour lui être agréable, d'assister à la sérénade qu'il me donna devant notre logement. Très curieux ce tam-tam. Il se compose de tambourins et de balafons et les airs que jouent les artistes ne manquent pas d'un certain agrément. Quiconque a entendu le balafon ne peut oublier les sons harmonieux que rend ce primitif instrument, et la virtuosité, si je puis parler ainsi, dont font preuve ceux qui en jouent. Tout le monde connaît le tambourin des peuplades africaines. Il n'en est pas de même du balafon. Aussi croyons-nous devoir en donner ici une description détaillée. Je crois donc devoir rapporter textuellement ce que j'écrivais à ce sujet, sur les lieux mêmes, dans mes notes journalières.

Le balafon est un instrument assez rare au Soudan. Il est plutôt particulier aux peuples qui habitent les rivières du Sud et notamment la Gambie. On le trouve encore dans certains villages Malinkés du Sud du Bambouck et au Fouta-Diallon. C'est peut-être avec la guitare, que l'on désigne sous le nom de Cora, l'instrument de musique soudanien dont les sons impressionnent le moins désagréablement l'oreille. Il est assez compliqué et demande, pour sa construction, un ouvrier exercé. Aussi son prix est-il relativement élevé : quatre-vingt-dix à cent francs environ.

Le balafon se compose essentiellement : 1° du cadre ; 2° de l'appareil producteur du son ; 3° d'un appareil qui joue le rôle de résonateur.

1° *Cadre*. — Le cadre se compose d'un trapèze en bois ayant la forme que représente la figure ci-contre. Ce cadre est formé par des morceaux de bois de 0^m80 environ de longueur sur 0^m06 de largeur et 0^m03 d'épaisseur

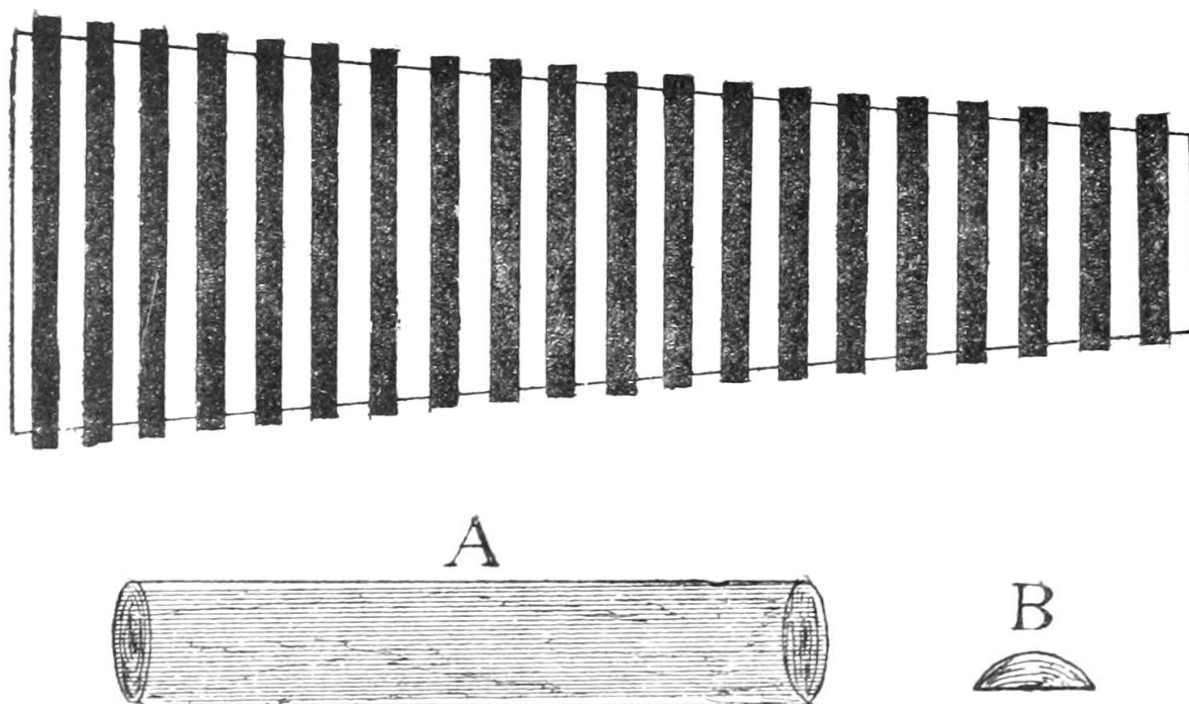
pour les grands côtés. Des petits côtés, l'un a environ 0^m25 de longueur et l'autre 0^m15. Ils sont formés par des morceaux de bois de même largeur et épaisseur que les autres. L'intervalle compris entre les deux grands montants est comblé par des traverses qui vont de l'un à l'autre et qui en rendent la solidité plus grande. Une autre traverse réunit les deux petits côtés. Tout cela est uni au moyen de cordes de baobab et est d'une grande solidité.



Aux quatre angles de ce cadre A. B. C. D. se trouvent quatre montants en bois de même hauteur, solidement fixés au cadre et ayant environ 0^m20 de hauteur. Ces montants sont unis entre eux par des cordes solides, généralement en cuir, qui forment ainsi un cadre E. F. H. O. parallèle à celui

que nous venons de décrire et qui est inférieur. C'est sur ces cordes que va être posé l'appareil producteur du son.

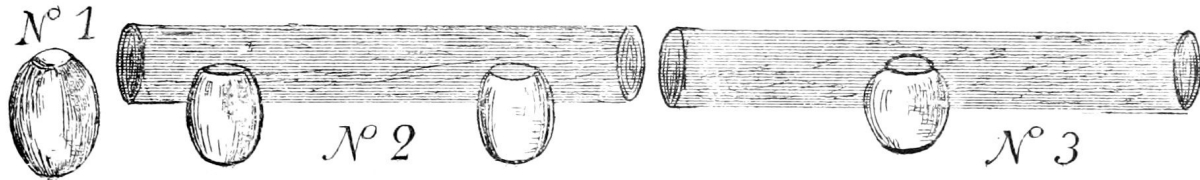
2° *Appareil producteur du son.* — Cet appareil se compose simplement d'une série de lamelles de bois très dur disposées par ordre de longueur sur le cadre supérieur. Comme l'indique la figure ci-dessous, ces lamelles ont toutes la même largeur et la même épaisseur, mais non la même longueur. La plus longue a environ vingt-cinq centimètres de longueur et les autres vont en diminuant de longueur jusqu'à la dernière qui peut avoir huit centimètres environ. Leur nombre est variable ; mais il est rarement inférieur à 12 et supérieur à 20. Ces lamelles sont fixées sur les cordes supérieures du cadre à l'aide de petites cordes qui les maintiennent en place, en leur laissant toutefois une certaine mobilité.



Les deux figures ci-dessus peuvent donner une idée de ce que sont ces lamelles. La figure A représente une lamelle entière et la figure B une coupe qui serait faite perpendiculairement à son axe.

3° *Appareil résonateur.* — L'appareil résonateur qui est destiné à renforcer les sons est bien simple. Il se compose d'une série de petites calebasses ayant la forme que représente la figure ci-dessous (n° 1) et qui

sont fixées au-dessous de chaque lamelle. C'est là le côté le plus délicat de la construction ; car, en effet, de la grosseur de la calebasse dépendra la nature du son, on comprendra qu'il faut apporter un certain choix dans la composition de cet appareil, afin de ne pas modifier l'accord et surtout d'obtenir une gamme à peu près exacte. Aussi voit-on des lamelles avoir deux calebasses et d'autres une seule. Tout cela dépend du volume.



Les figures ci-dessus peuvent donner une idée de la façon dont sont disposées les calebasses au-dessous des lamelles. Ces calebasses sont maintenues en place par des liens qui les joignent aux différents côtés du cadre et qui les unissent entre elles. Tout cet ensemble, qui paraît devoir être très fragile, est, au contraire, excessivement solide.

Pour jouer du balafon, on s'assoit par terre et on place l'instrument devant soi, de façon à avoir les lamelles les plus longues à sa gauche. On peut également en jouer en marchant ; alors, l'instrument est porté, suspendu au cou par des liens qui sont fixés à ses deux extrémités. L'instrument repose alors sur le ventre de l'exécutant, de façon à ce qu'il ait toujours à sa gauche les lamelles les plus longues, celles qui donnent les notes les plus graves.

Pour tirer des sons de ce bizarre mais ingénieux instrument, il suffit de frapper d'un coup sec la lamelle avec les baguettes représentées ci-dessous.



Ces baguettes sont en bois. Il en est qui s'en servent à nu, d'autres, au contraire, qui entourent l'extrémité renflée à l'aide de chiffons excessivement serrés ou, mieux, de caoutchouc. Il nous a semblé que les

sons obtenus avec ces dernières étaient plus harmonieux que ceux obtenus avec les autres.

Le balafon est construit, en ce qui concerne le bois, par les forgerons. Quant à l'agencement des différentes pièces, il est fait par l'artiste lui-même. Le bois qui doit servir à la construction doit être très dur, bien sec, et ne présentant aucun défaut. Plusieurs espèces peuvent être employées à cet usage. Citons : le Samboni (*Cytharexylum quadrangulare* Jacq.), le Vène (*Pterocarpus erinaceus* Poir.), le Kaki (*Diospyros ebenum* Retz.). De même, les calebasses doivent être bien sèches, ne présenter aucun défaut ni fissure, car le son pourrait en être profondément altéré. Enfin, les cordes elles-mêmes doivent être minutieusement construites et présenter toutes les garanties voulues de solidité et de bonne fabrication.

Le balafon peut être considéré, au Soudan, comme étant un instrument de luxe. Il n'y a guère que les chefs riches et influents qui en aient, et le griot (musicien de profession) qui en joue, jouit habituellement dans le village d'une considération que n'ont pas ses autres collègues. Seul, il est admis à l'honneur de jouer du balafon, et, tant est grande l'estime que l'on a pour cet instrument que, souvent, l'épithète de balafon est ajoutée au nom de l'artiste qui s'en sert. Ainsi, à Koundou (Fouladougou), par exemple, le joueur de balafon porte le nom de « Fodé-Balafon ». Il n'est connu que sous ce nom-là dans les villages environnants.

Les sons obtenus avec cet instrument sont relativement assez mélodieux et dans l'agencement des notes, il est facile d'y retrouver les éléments de la gamme. Les airs que jouent les griots présentent également une certaine harmonie et un rythme appréciables, même pour une oreille peu musicale.

Après une heure de musique effrénée, et après avoir assisté aux danses les plus échevelées, exécutées cependant en mon honneur, je congédiai, par la voix de mon interprète, les artistes mâles et femelles qui m'entouraient, et orchestre en tête, je me rendis à la demeure du chef pour lui rendre la visite qu'il m'avait faite le matin. Cette façon de procéder m'a toujours réussi au Soudan, et, c'est en usant sans cesse de la plus grande politesse et de la plus grande douceur que je suis arrivé à me concilier partout le respect et l'amitié des chefs avec lesquels j'ai été en relations. Point ne sert de prendre avec ces gens-là des airs de matamores et de croquemitaines. Nous n'arriverions

jamais qu'à nous aliéner leur sympathie. Il faut avoir le bon esprit de ne se considérer que comme leur hôte, et, si l'on sait conserver toutefois sa dignité d'homme et de Français, on peut être certain que d'eux-mêmes ils reconnaîtront notre supériorité.

Massa-Ouli attendait d'ailleurs ma visite. Je le trouvai dans sa case, entouré de toute sa famille. Il me présenta ses enfants, ses femmes et ses frères, et, après un entretien des plus aimables, nous nous quittâmes en nous serrant la main, à plusieurs reprises. Je fis à tous de petits cadeaux, dont ils me remercièrent vivement. Inutile de dire que les griots ne furent pas oubliés. C'est dans l'usage, et je n'aurais pas voulu laisser de moi une mauvaise impression. Tous, sauf le chef, me reconduisirent à mon campement, et chacun rentra chez soi, fatigué, mais satisfait, moi surtout.

L'habitation du chef du Ouli ne diffère guère de celles de ses sujets. Les cases sont absolument construites sur le même modèle. Elles sont plus vastes et plus nombreuses, et voilà tout. Celle où il se tient dans la journée est située au pied d'un superbe *N'taba*, bel arbre de la famille des Sterculiacées, sur lequel nous reviendrons plus loin. C'est un des plus beaux échantillons de cette espèce végétale que j'aie rencontré dans tout le cours de mes voyages au Sénégal et au Soudan.

La route de Nétéboulou à Sini présente d'intéressantes particularités ; Nétéboulou est construit sur un plateau dont le sous-sol est formé de quartz et de grès ferrugineux que recouvre une épaisse couche de latérite. Elle disparaît à deux kilomètres environ du village au-delà du marigot qui porte son nom, pour faire place à la plaine stérile de Genoto. Cette vaste plaine marécageuse est complètement inondée pendant l'hivernage. Elle mesure environ vingt kilomètres de longueur sur quinze de largeur dans ses plus grandes dimensions, et s'étend des collines du Ouli et de Nétéboulou jusqu'à la Gambie et au marigot de Nétéboulou. Le sol en est uniquement formé par une épaisse couche d'argiles anciennes et d'alluvions récentes. A peine y voit-on par-ci par-là quelques arbres peu vigoureux, rachitiques. Elle est couverte, dans toute son étendue, par une herbe mince et ténue parsemée de touffes de Joncées et de Cypéracées. Après avoir traversé de l'Est à l'Ouest ce morne désert, on arrive par une pente assez raide sur le plateau de Sini ; jusqu'à Makadian-Counda ce ne sont que des argiles compactes ; mais

à peu de distance de ce village la latérite reparaît et l'on peut dire que la plus grande partie du plateau en est uniquement formée. Son sous-sol ne présente guère que des roches de nature ferrugineuse.

Au point de vue botanique, nous ne trouvons à signaler que trois espèces principales de végétaux.

1° *Nété*. — Le Nété ou Néré (*Parkia biglobosa* H. Benth.)^[7], est une belle Légumineuse de la tribu des Parkiées. On la trouve en grande quantité dans le Bambouck, le Bélédougou, la Haute-Gambie. Il est facile de la reconnaître à ses feuilles profondément découpées qui ressemblent à s'y méprendre à celles de certaines de nos fougères, et à ses fleurs d'un beau rouge foncé et disposées en forme de boule à l'extrémité des jeunes rameaux. Son fruit est une gousse d'une belle dimension en tout semblable à nos plus beaux haricots. Il contient une douzaine de graines entourées d'une pulpe jaune relativement assez compacte et abondante. Cette pulpe est très parfumée. Sèche, elle forme une sorte de farine que les indigènes mangent volontiers pendant la disette. Les fruits poussent au nombre de huit ou dix au maximum, à l'extrémité des jeunes rameaux. Ce végétal fleurit de juin à août et ses fruits ne sont guère comestibles avant le mois de mars de l'année suivante. On le trouve en grand nombre aux environs de Nétéboulou. Son bois est généralement peu employé.

2° *Téli*. — Le Téli (*Erythrophlæum Guineense* Rich.)^[8], est un végétal de haute stature. C'est encore une belle Légumineuse-Parkiée. Il croît, de préférence, sur les bords des marigots et j'en ai vu de beaux échantillons dans les environs de Nétéboulou. Il est facile à reconnaître à la couleur sombre de son feuillage, et à son fruit qui est une gousse rougeâtre quand elle est sèche et plus large que ne le sont, en général, celles des autres légumineuses. Son écorce est profondément fendillée, et, si on l'enlève, sa partie intérieure présente une belle couleur rouge foncée. Chaque gousse contient environ huit à dix graines, à deux faces bombées, ressemblant à s'y méprendre à celles de certains haricots. Ces graines, qui ont toujours à peu près le même poids, servent dans certaines régions, le Bouré, par exemple, pour peser l'or. Cinq de ces graines équivalent à peu près en poids à un gros, environ trois grammes quatre-vingt-deux centigrammes.

Le Téli ou Tali (Peulh, Bambara, Malinké) est la plante vénéneuse par excellence au Soudan français, au dire, du moins, des habitants. Il entrerait du Téli dans la composition du « *Corté* », le fameux poison que les habitants de Komboreah (Konkodougou) sont si habiles à préparer et qui est si connu dans le Baleya, l'Amana, le Dinguiray et même à Siguiri. Mais quelle est la partie de la plante qui est utilisée ? C'est ce que nous n'avons pas encore pu savoir. Toutefois nous avons appris que, dans certaines de nos rivières du Sud, le Rio-Nûnez, le Rio-Pongo particulièrement, et dans le pays de Loango, où le Téli est appelé Boudou ou Boudou, les indigènes fabriquent avec sa racine, par infusion, une liqueur d'une extrême amertume et qui sert de poison d'épreuve. Quand elle est trop chargée, elle cause la suffocation, la rétention d'urine, etc., etc., l'accusé tombe et est déclaré coupable ; à dose plus faible, elle n'amène pas d'accidents graves, alors l'accusé résiste et est déclaré innocent.

D'après les indigènes du Soudan, toutes les parties de la plante seraient excessivement vénéneuses. Voici ce que me disait à son sujet le chef de Gangali (Niéri) : « Une feuille de Téli dans le couscouss suffit pour empoisonner toute une famille. Un bœuf, un cheval, un mouton en mange-t-il, il meurt aussitôt. Un oiseau, un insecte mange-t-il une fleur de Téli, il tombe aussitôt foudroyé. » De plus, les poissons ne vivent pas dans les marigots dont les bords sont couverts de Télis, et il serait dangereux d'y faire boire les animaux. Je me souviens encore que, sur la route de Damentan, mon palefrenier refusa absolument de faire boire mon cheval à l'eau d'un marigot dont les bords étaient couverts de Télis. Fait singulier : cette eau, qui est toxique pour le cheval, paraît-il, ne le serait pas pour l'homme. Je ne sais ce qu'il peut y avoir de vrai pour le premier, mais, ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il nous est arrivé souvent de faire usage d'eau puisée au pied d'un Téli et que nous n'en avons jamais été incommodé. Il en a toujours été de même pour nos hommes.

Tout cela est évidemment bien exagéré, mais il s'en dégage ce fait toutefois, c'est que toutes les parties de la plante sont nuisibles mais à des degrés différents. Celle qui est la plus active, et cela, au plus haut degré, c'est l'écorce. L'écorce fraîche l'est plus que l'écorce sèche, et celle des jeunes sujets plus que celle des vieux arbres. Après l'écorce la racine, puis la fleur et les graines. Les feuilles n'auraient que de faibles propriétés nocives,

mais, cependant, encore assez fortes pour occasionner la mort, à une faible dose.

Jamais les animaux n'en mangent. On peut les laisser paître en toute sécurité dans la brousse. Ils ne mangeront jamais les feuilles du Téli, jamais ils n'en brouteront l'écorce. Cet arbre leur cause une répulsion qu'ils ne peuvent surmonter. Par instinct, ils s'en éloignent toujours. Ils ne peuvent en absorber que lorsqu'on en mélange les feuilles avec l'herbe qu'on leur donne en pâture. Et encore arrive-t-il fréquemment qu'ils mangent le bon fourrage et laissent le téli ?? La meilleure façon de leur en faire absorber est simplement de pulvériser l'écorce et de leur administrer avec leurs aliments la poudre ainsi obtenue.

D'après les renseignements que j'ai recueillis un peu partout à ce sujet, et que Sandia, le chef de Nétéboulou, m'a confirmés, car il avait vu le cheval de son père mourir empoisonné, par malveillance, avec du Téli, les animaux qui en absorbent à doses toxiques éprouveraient les premiers accidents environ deux heures après l'ingestion. Leur ventre deviendrait très volumineux. Ils présenteraient une écume abondante à la bouche, des convulsions qui dureraient une demi-heure environ et la mort surviendrait deux heures et demie ou trois heures après l'ingestion du poison.

Les noirs du Soudan utilisent les feuilles du Téli contre le ver de Guinée, et, voici comment : lorsque l'abcès qu'occasionne le ver s'est ouvert spontanément ou bien à la suite d'une manœuvre opératoire, et que le parasite commence à sortir, ils enveloppent la partie malade avec des feuilles de Téli. Deux ou trois suffisent pour la couvrir complètement. Un pansement fait avec des feuilles d'un autre végétal quelconque inoffensif et maintenu toujours humide est appliqué par-dessus. Le tout est fixé à l'aide de lacs. Ils prétendent que le ver est alors empoisonné et qu'il sort plus facilement. Ceci mérite confirmation, on le comprendra aisément. J'ai cependant vu des malades se bien trouver de ce traitement.

Le Téli ne sert en aucune autre circonstance. Il inspire aux indigènes une telle frayeur qu'ils ne l'utilisent ni dans la construction de leurs cases ni même pour faire cuire leurs aliments.

3° *N'taba*. — Le *N'taba*^[9] est une Malvoïdée de la famille des Sterculiacées. C'est le « *Sterculia cordifolia Cav.* », ainsi nommé parce que ses feuilles sont en forme de cœur. C'est un des plus beaux végétaux des régions de l'Afrique tropicale. On le reconnaît aisément à son tronc énorme, à ses feuilles excessivement larges et à son fruit absolument caractéristique. Ce fruit, qui vient à l'extrémité des jeunes rameaux, a la forme d'une gousse volumineuse, dont les valves charnues s'ouvrent à la pression par son arête convexe. Son extrémité libre est munie d'une sorte d'appendice charnu en forme d'aiguillon de 0^m06 environ de longueur. Quand il est mûr, il a une couleur rouge clair qui ne peut laisser aucun doute. Il renferme une douzaine de graines polyédriques noyées dans une pulpe jaunâtre, savoureuse, et excessivement parfumée. C'est un des meilleurs desserts que j'aie rencontrés au Soudan et souvent nous nous en sommes régalés. Les fruits sont accouplés au nombre de trois, cinq ou sept en faisceaux et adhèrent fortement au pédoncule et à la tige qui les porte. Ils tombent rarement et pour les cueillir on est obligé de sectionner le rameau qui les porte.

Cet arbre acquiert des proportions gigantesques. Nous en avons vu dans le Ouli, le Sandougou, le Kantora, à Mac-Carthy, etc., etc., des spécimens vraiment remarquables. Dans ces régions, c'est l'arbre à palabres préféré dans tous les villages et son épais feuillage est recherché pendant les heures chaudes de la journée.

Le *N'taba* habite de préférence, les terres riches en humus et les terrains à latérite. On ne le trouve, pour ainsi dire, jamais sur les bords des marigots. Et pourtant, il affectionne tout particulièrement les régions humides. Aussi est-il excessivement rare dans les régions sablonneuses et les steppes du Soudan. C'est surtout dans le Sud de nos possessions qu'on le rencontre, de préférence, dans le Sandougou, le Ouli, le Konkodougou, le Sud du Diébédougou, le Damentan, le Niocolo, le pays des Coniagués et des Bassarés, etc., etc. Il se prête cependant assez volontiers à la culture dans des régions plus septentrionales. Ainsi, à Bammako, notre excellent ami, M. le vétérinaire Körper, a obtenu à ce sujet des résultats surprenants et a pu acclimater absolument ce végétal sur cette partie des bords du Niger. Il ne faut pas oublier que le *N'taba* est le congénère du Kola. Il est donc permis d'espérer que l'on pourra arriver, un jour, à cultiver ce dernier végétal dans les régions où croît le premier.

Le *N'taba* est peu utilisé par les indigènes. Dès qu'ils sont mûrs, les fruits sont mangés avec avidité par les enfants. Dans certaines régions, à Missira (Sandougou) notamment, il m'a été dit que ces fruits étaient parfois employés avec succès contre certaines diarrhées rebelles. Je n'ai jamais eu à le constater.

Le *N'taba*, suivant les régions qu'il habite, fleurit du mois de janvier au mois de mars et les fruits arrivent à maturité du commencement de juin à la fin de juillet. Il porte des feuilles pendant toute l'année. Il a été introduit à la Guyane (Maroni).

Nous ne voulons pas quitter Sini sans le faire connaître plus complètement au lecteur. Sini, capitale de l'État Malinké du Ouli, est un village d'environ 600 habitants. Bien qu'il soit la résidence du Massa-Ouli ou chef du Ouli, il a absolument l'aspect du plus simple des villages. Ses cases sont construites en terre, rondes et couvertes d'un toit en chaume qui à la forme d'un chapeau pointu. Il est entouré d'un tata (fortification en terre) à tourelles qui tombe littéralement en ruines, mais qui, à en juger par ce qu'il en reste, devait être très fort. Le chef n'a pas de tata particulier, comme cela a lieu dans la plupart des villages Malinkés. — La population est formée uniquement de Malinkés, sales et grands ivrognes. Les membres de la famille royale, à part peut-être le chef actuel, ont à ce point de vue une réputation bien méritée. — Sini a été attaqué par le marabout Mahmadou-Lamine-Dramé en 1886, lorsque, chassé de Dianna par le colonel Galliéni, il s'enfuit vers le Ouli et se réfugia à Toubacouta. Les habitants avaient eu le temps de prendre toutes les mesures de défense nécessaires. Un fort sagné (fortification en bois) avait été construit autour du village. On en voit encore les restes. Les guerriers des villages voisins étaient venus se réfugier auprès du chef, et, de ce fait, en peu de jours, Massa-Ouli se trouva à la tête d'une colonne de six à huit cents hommes. Trop âgé pour la conduire au combat, il en confia le commandement à son jeune fils Massara et à Malamine, le chef de Nétéboulou, le frère de Sandia, le chef actuel. En vain, les bandes du marabout tentèrent-elles de s'emparer de vive force du village. Elles l'attaquèrent inutilement trois jours de suite. Voyant la place aussi bien défendue, le marabout se retira, mais attaqué par les guerriers du Ouli qui sortirent alors en masse du village et se mirent à sa poursuite, il fut complètement battu, et se réfugia avec les quelques guerriers qui lui

restaient à Toubacouta, dont le chef lui ouvrit les portes et le reçut à bras ouverts. Sini avait cependant souffert de ce siège de trois jours. Un incendie allumé par l'ennemi avait dévoré les toits de la moitié des cases. Heureusement la population et les guerriers avaient pu se réfugier dans l'espace compris entre le tata et le sagné. C'en était fait autrement du village et l'on peut être certain que si le marabout s'en était emparé, il ne l'eût pas ménagé. On voit encore les traces de cet incendie, notamment dans le quartier qui est situé sur la route de Goundiourou.

La population de Sini est paisible, hospitalière et s'adonne surtout à la culture. Aussi le village est-il entouré de tous côtés de beaux lougans de mil, maïs, arachides. Autour des cases mêmes les femmes et les enfants font de petits jardinets où ils cultivent avec succès, oignons, courges, tomates, oseille. L'espace compris entre le tata et le sagné est également bien cultivé, et j'y ai remarqué de belles plantations de maïs et de manioc. Par contre, le troupeau du village est peu nombreux. Du reste les Malinkés, proprement dits, de cette région, élèvent peu de bétail. Ils laissent ce soin aux Peulhs qu'ils rançonnent d'une façon éhontée à ce point de vue.

Dans la soirée, Massa-Ouli et ses fils et ses frères vinrent me saluer de nouveau et me quittèrent en me promettant de venir le lendemain matin me serrer la main. Tout le monde dort bien cette nuit-là, aussi les préparatifs du départ se firent-ils rapidement.

28 octobre. A cinq heures du matin, je réveille toute la caravane, mon interprète Almoudo et Sandia sont les premiers debout et organisent le convoi rapidement. Enfin, après un déjeuner sommaire, nous pouvons nous mettre en route à cinq heures quarante minutes. Malgré l'heure matinale, tout le monde est debout. Massa-Ouli lui-même est assis devant la porte de sa case et me serre la main avec effusion à plusieurs reprises et me souhaite un bon voyage. Son fils Massara est à cheval et va nous accompagner jusqu'au premier village. Je donne le signal du départ et bien à regret nous quittons Sini, non sans avoir promis à nos amis de revenir les voir à notre retour de Mac-Carthy.

Le jour commence à poindre quand nous franchissons les portes du sagné pour nous engager au milieu de beaux lougans de mil dont les tiges hautes de plus de quatre mètres se rejoignent et forment au-dessus de nos

têtes un véritable dôme de feuilles et d'épis. La température est excessivement fraîche. Je constate 16 degrés. La rosée est de plus très abondante et nous sommes absolument inondés peu après le départ. Nous marchons d'une bonne allure pour nous réchauffer et dans le plus grand ordre. Il est 6 heures 15 quand nous arrivons à Canapé. C'est le premier village Peulh que nous rencontrons. Tout le monde est debout. Il faut mettre pied à terre.

Canapé. — Canapé est un village d'environ deux cent cinquante habitants. Il est entièrement construit en paille. C'est, du reste, le seul mode de construction employé par les Peulhs. Il est littéralement enfoui au milieu du mil et du maïs, et jusque devant les cases tout est cultivé. Pas un pouce de terrain n'est perdu. Ses habitants viennent du Fouladougou et le Ouli, le Sandougou et le Niani en sont très peuplés. C'est là qu'ils y cherchent un refuge contre les pillages et les exactions des souverains de leur pays d'origine. Ils construisent en paille de gentils petits villages propres et se livrent avec passion à la culture et à l'élevage. Aussi sont-ils absolument pressurés par leurs nouveaux maîtres.

A peine étions-nous arrivés que sur l'ordre du chef on nous apporta de grandes et nombreuses calebasses de lait sûr et de couscouss pour les hommes et pour moi du lait frais et des œufs en quantité. Bon gré mal gré il fallut s'attabler et manger. Heureusement que le noir a l'estomac complaisant, aussi mes lascars firent-ils sérieusement honneur à ce petit apéritif, comme disait mon fidèle Almoudo. Pour moi, je me contentai d'avaler quelques œufs crus et de boire deux tasses environ d'un excellent lait fraîchement tiré. Ce qui me fit encore plus de plaisir ce fut le cadeau que me fit le chef de plusieurs bouteilles d'excellent beurre. Ce qui me promettait, grâce au modeste talent de mon cuisinier, Samba-Sisoko, une excellente cuisine pour l'avenir.

Après une halte de vingt minutes environ, nous nous remîmes en marche, non sans avoir serré vigoureusement la main à Massara, qui nous quittait là pour retourner à Sini, et sans l'avoir remercié de sa généreuse hospitalité. Le chef de Canapé et ses principaux notables m'accompagnèrent pendant plusieurs kilomètres et, chemin faisant, me firent part de la situation pénible qui leur était faite dans le Ouli. Je leur promis d'en informer le

commandant de Bakel dont ils relevaient, et ils me quittèrent enchantés. J'ai appris depuis que tout avait été réglé au mieux de leurs intérêts et à la satisfaction générale.

En quittant Canapé, nous traversons d'abord les lougans du village qui, relativement, ont une superficie considérable. Peu après, nous entrons en pleine brousse. Elle se continue jusqu'aux lougans de Soutouko, où nous arrivons vers neuf heures du matin.

Soutouko. — Soutouko est un village d'environ 550 habitants. Sa population est formée uniquement de Malinkés musulmans. Ils diffèrent absolument des autres Malinkés et se rapprochent beaucoup de la race Toucouleure dont beaucoup d'entre eux ont le type et les mœurs. Ce sont ces Malinkés que, dans les Rivières du Sud, on désigne sous le nom de Mandingues. Nous y reviendrons plus loin. Musulmans fanatiques, ils furent des premiers à embrasser la cause du marabout Mahmoudou-Lamine.

Soutouko n'a nullement l'aspect des autres villages Malinkés. Bien qu'il soit construit de la même façon, il est propre et bien entretenu. Au centre du village règne une mosquée en paille et pisé bien comprise et dont les abords sont indemnes de tout immondice. Je n'ai pas besoin de dire qu'elle est assidûment fréquentée.

Là encore il fallut mettre pied à terre et accepter le lunch qui nous était préparé. Mes hommes s'en tirèrent à merveille. Pour moi, je ne pus absorber qu'une petite quantité de lait et quelques œufs frais. La fatigue commençait à se faire sentir et je ne pus que difficilement remonter à cheval. J'étais loin d'être complètement remis des assauts que j'avais eu à supporter à Nétéboulou.

La route entre Soutouko et Barocounda, où j'avais décidé que je ferais étape, est bordée à droite et à gauche par de superbes champs de mil et d'arachides. Elle ne présente rien de particulier et nous la fîmes sans aucun autre incident que les nombreuses haltes que ma faiblesse me força à faire, tous les deux ou trois kilomètres. Environ à mi-chemin de Barocounda se trouvent plusieurs villages Peulhs dont les habitants se livrent paisiblement à la culture. Ce sont : *Marosouto* — *Ourosaradado* — *Tabandi* — *Saré n'Dougo* — *Saré-Dialloubé*. Nous fîmes halte à Tabandi et les habitants

vinrent nous saluer et nous apporter des Calebasses de lait et d'eau fraîche pour nous désaltérer, car la chaleur commençait à être insupportable. Ils nous autorisèrent également à arracher quelques pieds d'arachides. Nous nous regalâmes de leurs graines vertes. C'est un des meilleurs fruits du Soudan que je connaisse.

Enfin, à midi, nous apercevions les toits pointus de Barocounda, où nous allions pouvoir goûter quelque repos et nous mettre à l'abri des ardeurs de la canicule. J'étais absolument à bout de forces quand je pus prendre possession du logement qui avait été préparé à mon intention.

Je fus reçu à Barocounda avec autant d'empressement et de sympathie que dans les autres villages du Ouli que je venais de visiter. Nous eûmes à profusion de tout ce que l'on peut trouver au Soudan et j'estime encore aujourd'hui que les quelques cadeaux dont ma pauvre pacotille me permit la largesse à mes hôtes en reconnaissance de leur généreux accueil, furent bien au-dessous de ce qu'ils dépensèrent en mon honneur.

Barocounda. — Barocounda est un gros village de 750 habitants environ. Sa population est uniquement formée de Malinkés puants, sales et ivrognes. Ses cases sont construites sans aucun soin, sans aucun ordre, et la plupart d'entre elles tombent littéralement en ruines. Il est absolument ouvert et ne possède aucune défense. La place principale du village, où se trouvent deux superbes *n'tabas*, est absolument encombrée de détritiques de toutes sortes. C'est, comme dans tous les villages Malinkés, du reste, le dépotoir commun où chacun vient jeter les ordures de son ménage. Il possède de beaux lougans et de belles rizières, mais peu de bestiaux. Par contre, les chèvres et les poulets y sont excessivement nombreux. Pendant la guerre du marabout, il fut relativement épargné et n'eut à supporter que les razzias des pillards qui l'accompagnaient.

Je passai là une assez bonne journée qui me remit des fatigues de la longue étape du matin. Dans la soirée, le ciel se couvrit brusquement. Eclairs, roulements de tonnerre se succédèrent sans interruption pendant plusieurs heures. La chaleur devint intolérable ; mais, contre notre attente, il ne tomba pas une goutte de pluie. Heureusement que vers minuit les nuages se dissipèrent. Le vent du Nord se leva, vint rafraîchir l'atmosphère, et nous permit de goûter, pendant quelques heures, un sommeil réparateur. Le

lendemain, au réveil, il n'y avait plus trace de l'orage de la veille, et nous pûmes, sans crainte d'être trempés, nous mettre en route pour Toubacouta, où j'avais décidé de faire étape.

29 octobre. — Nous quittons Barocounda à 5 h. 15 du matin et nous nous rendons sans aucun incident à Toubacouta, où nous arrivons à 9 h. 15. La route de Barocounda à Toubacouta ne présente rien de bien particulier tant au point de vue botanique que géologique. Elle traverse une vaste plaine argileuse couverte de bambous à travers lesquels on n'avance que difficilement. Du haut du plateau qui domine la plaine où s'élevait jadis l'ancien village de Toubacouta, on découvre tout le champ de bataille où fut mise en déroute l'armée du marabout par la petite colonne que commanda et dirigea avec tant d'autorité mon excellent ami M. le capitaine Fortin, de l'artillerie de marine. Sandia, qui y assista et y paya de sa personne, me donna sur les lieux mêmes tous les détails de cette glorieuse campagne. L'intelligent chef de Koussan-Almamy, Abdoul-Séga, qui y remplissait les fonctions d'interprète de la colonne française, a bien voulu me renseigner à ce sujet aussi exactement que possible. C'est d'après leurs récits que j'ai rédigé ce qui suit :

Toubacouta était situé au bord d'une vallée qu'entourait au Sud, au Nord et à l'Ouest une ceinture de collines peu élevées. A l'Est il est défendu par le petit marigot de Maka-Doua qui sépare le Ouli du Sandougou. Ce marigot est peu profond et ne saurait constituer un obstacle difficile à surmonter. Toubacouta, au point de vue de la stratégie indigène, était fort bien situé, étant donné surtout qu'il n'aurait jamais affaire à des ennemis familiers avec les armes à longue portée. Attaqué, au contraire, par des troupes européennes, sa position devenait absolument mauvaise. Si, quand il avait à combattre contre des noirs, il voyait descendre leurs colonnes d'attaque sur les flancs des collines qui l'entourent, par contre il ne pouvait rien contre nos canons, qui, du haut de ces mêmes collines le pouvaient bombarder impunément. Son tata, à en juger par les ruines que nous y avons vues, devait être relativement fort. De plus, chaque demeure particulière était entourée d'un petit mur, comme cela a lieu dans la plupart des villages Malinkés. Ces petits ouvrages de défense intérieurs n'étaient pas à négliger, car il est évident qu'ils forment autant de réduits qu'il faut, dans un assaut

régulier, emporter de vive force. Toubacouta devait être un fort village d'environ 800 habitants. Ses ruines sont maintenant pour ainsi dire inhabitées. Depuis la guerre du marabout, il ne s'y est élevé que quelques petites huttes où viennent se reposer les captifs qui cultivent les lougans environnants, et le maïs pousse haut et dru là où le faux prophète a prêché la guerre sainte. A deux kilomètres environ à l'ouest, de l'autre côté du marigot de Maka-Doua, sur le sommet d'une verdoyante colline, a été reconstruit Toubacouta. Ses habitants, que la guerre avait dispersés, sont à peu près tous revenus maintenant. L'ancien Toubacouta est donc situé dans le Ouli et le nouveau dans le Sandougou. La population est uniquement formée de Malinkés musulmans, fanatiques qui furent des premiers, on n'en doute pas, à se ranger sous la bannière du marabout. Ils avaient émigré de la rive gauche de la Gambie quelques années auparavant dans les circonstances suivantes :

Vers 1869 ou 1870, le marabout Simotto Moro (Moro, en mandingue du Sud, signifie marabout). On ajoute ce qualificatif au nom de tous les marabouts qui acquièrent quelque renommée, frère de Dimbo, le chef actuel de Toubacouta, habitait les bords du marigot de Simotto-Ouol, qui se jette dans la Gambie, tout près du village de Oualiba-Counda, dans le Fouladougou, à trois kilomètres environ au Sud-Ouest de Yabouteguenda. Ce marabout avait dans son village une grande influence et sa renommée lui avait attiré bon nombre de disciples qui lui étaient venus des autres villages du Ghabou. Le Ghabou est ce vaste pays Malinké situé sur la rive gauche de la Gambie dont s'empara Alpha-Molo et auquel on donne aujourd'hui le nom de Fouladougou. De nos jours, Moussa-Molo, fils du précédent, y a succédé à son père et y règne en véritable tyran. Les agissements de Simotto-Moro ne tardèrent pas à éveiller la défiance d'Alpha-Molo, qui résolut de se débarrasser d'un voisin qui menaçait de faire échec à son autorité naissante. Averti à temps et ne se voyant plus en sûreté dans son petit village du Ghabou, Simotto-Moro, à la tête de deux ou trois mille individus, traversa la Gambie à Yabouteguenda et vint demander au Massa-Ouli (chef du Ouli) de l'autoriser à s'établir dans son pays et de lui accorder dans ce but pour lui et ses compagnons une concession de terrain suffisante. Le Massa, enchanté de voir ainsi s'augmenter le nombre de ses sujets, lui répondit qu'il pouvait s'installer avec sa suite partout où il lui conviendrait

dans son territoire. Le vieux marabout n'en demandait pas plus. Aussi son choix fut-il vite fait. Sur les bords du marigot de Maka-Doua, qui sépare le Ouli du Sandougou, il avait remarqué depuis longtemps des terres fertiles et une bonne position pour y construire un village. C'est là qu'il demanda à se fixer. Non-seulement le Massa y consentit, mais encore il lui envoya son frère Penda-Mahmady avec quatre cents hommes pour l'aider à construire un sagné et un tata. Sous la conduite du marabout, en peu de mois, le nouveau village fut élevé et solidement fortifié. Il ne se contenta pas d'entourer ses nouvelles demeures d'un fort sagné (palissade formée de pièces de bois jointives, plantées en terre et hautes d'environ trois mètres), et d'un épais tata, il fit en plus creuser autour de ces premières défenses deux larges et profonds fossés, l'un extérieur et l'autre intérieur au sagné. Le nom de Toubacouta fut donné au nouveau village.

A l'abri de ses murailles et n'ayant plus rien à redouter d'Alpha-Molo et de ses Peulhs, le vieux marabout continua ses prédications et sa renommée ne fit que croître dans tous les pays riverains de la Gambie. Pendant bon nombre d'années on ne parla que de lui dans toute la région, et son nom de Simotto-Moro (marabout du Simotto du nom du marigot sur les bords duquel il avait d'abord habité et commencé sa carrière religieuse) était dans la bouche de tous les bons Musulmans. Il ne tarda pas à essayer de profiter de la situation exceptionnelle qu'il s'était faite, et chercha maintes fois à faire naître les occasions d'en imposer à son généreux hôte. Massa-Ouli ne résista pas, et, tant est grande la crainte que les marabouts inspirent aux populations non musulmanes du Soudan, qu'il n'osa jamais contrecarrer les desseins du vieux marabout. Cela fut une grande faute comme on le verra plus loin. Les choses restèrent pourtant en état jusque vers 1875, époque à laquelle Ousman-Gassy, fils de Boubakar-Saada, almamy du Bondou, organisa une petite colonne dans le Ferlo-Bondou et marcha contre Toubacouta. En arrivant devant le village, il reconnut, mais trop tard, que ses forces étaient insuffisantes pour qu'il puisse s'en emparer. Il se contenta de faire caracoler ses cavaliers jusque sous les murs de la place, et, après avoir échangé une vive fusillade avec les défenseurs, il se retira avec une vingtaine de prisonniers. Il traversa alors la Gambie et se rendit auprès de Moussa-Molo pour l'aider à réprimer la révolte qui venait d'éclater dans toute la région ouest du Fouladougou.

Mais à l'instigation de Simotto-Moro, Massa-Ouli se plaignit à Boubakar-Saada de la conduite d'Ousman-Gassy. Ses récriminations n'eurent aucun effet, et, de ce fait, le marabout ne lui pardonna pas de ne pas avoir tiré vengeance de l'affront qui lui avait été fait. Son mépris et sa honte pour son hôte s'envenimèrent chaque jour et il ne songea plus qu'à lui faire payer cher sa lâcheté vis-à-vis de l'almamy du Bondou. Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés. Vers la fin de 1876 ou au commencement de 1877, les marabouts Mour-Seïny et Biram-Cissé, lieutenants de Mahmoudou-Dadi, roi du Saloum, qui venait de soumettre tout le Niani, levèrent une colonne de deux ou trois mille hommes et marchèrent contre le Ouli. Si Simotto-Moro ne leur donna pas de guerriers, il leur donna, du moins, tous les renseignements nécessaires pour faciliter leurs entreprises, et, en effet, Medina, qui était alors la capitale du pays, fut pris d'assaut et Massa-Ouli fut réduit à s'enfuir avec quelques cavaliers qui lui servirent d'escorte. Cependant, les guerriers du Ouli ne perdirent pas courage. Penda-Mahmady et Dally-Manoma, frères du Massa, réussirent à en rallier deux ou trois cents environ, avec lesquels ils allèrent s'embusquer au gué de Paqueba, sur la rivière Sandougou, afin de barrer la route à l'ennemi et lui couper toute retraite. Le surlendemain matin, Mour-Seïny et les siens se présentèrent pour traverser le gué. Les guerriers du Ouli les reçurent à coups de fusil. Le combat s'engagea et après deux heures d'une lutte acharnée, le Ouli lâcha pied et ses guerriers se débandèrent en laissant sur le champ de bataille bon nombre de morts et de blessés, qui furent presque tous achevés par les Ouolofs de Mour-Seïny. Dans cette journée, le Ouli avait perdu ses meilleurs guerriers, au nombre desquels se trouvaient six princes de la famille régnante, dix ou douze captifs de la couronne et cinquante à soixante hommes.

Mour-Seïny rentra triomphalement à Koussalan (Niani) après avoir mis à sac le Ouli et satisfait ainsi la vengeance de Simotto-Moro, qui ne crut même pas devoir cacher tout le plaisir que lui causait la défaite et la ruine de son hôte.

Jusqu'en 1881, époque à laquelle il mourut, la paix ne fut pas troublée. Son fils Dimbo, qui lui succéda, hérita de la haine que son père avait vouée aux Oualiabés (famille régnante du Ouli) et aux Sissibés (famille régnante du Bondou). Aussi, en 1886, lorsque le marabout Mahmadou-Lamine se

sauva de Dianna devant la colonne du colonel Galliéni, ce fut à Toubacouta, auprès de Dimbo, qu'il alla se réfugier et reconstituer son armée. Dès lors, ce village devint le repaire de tous les brigands et de tous les rebelles du Niani, du Sandougou, en un mot, de tous les pays Mandingues riverains de la Gambie et du Saloum.

Cet état de choses ne pouvait durer longtemps ainsi sans exposer les pays alliés de la France à devenir encore la proie des colonnes de Mahmadou-Lamine. Le colonel Galliéni, alors commandant supérieur du Soudan Français, obligé de se rendre en toute hâte sur les bords du Niger où sa présence était urgente, résolut, pour tranquilliser les populations et pour surveiller les agissements du marabout pendant l'hivernage, d'établir un poste provisoire dans le pays. A cet effet, il chargea le lieutenant indigène Yoro-Coumba, des tirailleurs sénégalais, de se rendre dans le Bondou et dans les pays riverains de la Gambie, afin d'entamer des relations suivies avec les habitants et de ramener à nous ceux qui tenaient encore pour Mahmadou-Lamine.

Le lieutenant s'acquitta avec intelligence et succès de sa mission et put s'avancer jusqu'à Yabouteguenda sur la Gambie, à une journée de marche de Toubacouta. Dans ce périlleux voyage, il n'était accompagné que de dix tirailleurs sénégalais et d'une centaine de cavaliers du Bondou que commandait Ousman-Gassy. Notre ami Abdoul-Séga, chef de Koussan-Almamy, lui servait d'interprète et de secrétaire. Saada Ahmady, le nouvel almamy du Bondou, n'avait pu l'accompagner jusqu'à Yabouteguenda et était resté à Nétéboulou, village distant d'une étape de ce dernier.

Yoro-Coumba, revenu à Sini, la capitale du Ouli, dans la dernière quinzaine d'avril 1887, y reçut l'ordre de M. le colonel Galliéni de revenir dans le Bondou et d'y choisir un endroit convenable non loin du Niéri-Kô pour y établir le poste d'observation.

Il fit choix de Bani-Israïla, village du Diaka, province tributaire du Bondou. Tous les habitants de ce village, musulmans fanatiques, avaient suivi le marabout Mahmadou-Lamine dans sa fuite. Mais peu après que le lieutenant s'y fut établi ils commencèrent à revenir et peu à peu le village se repeupla. Du reste, depuis son arrivée dans le pays, il n'avait cessé d'envoyer des émissaires dans les États voisins pour annoncer à ceux qui s'y

étaient réfugiés qu'ils pouvaient sans crainte retourner dans leurs villages respectifs.

Ce fut dans la première quinzaine de mai 1887 que le capitaine Fortin fut nommé, par M. le colonel Galliéni, commandant du poste de Bani-Israïla et de la colonne qui, au retour de la belle saison, devait opérer contre Toubacouta. Il s'établit à environ cinq ou six cents mètres au Sud-Est du village, en un endroit assez élevé d'où l'on domine toute la plaine environnante. Il construisit là un poste des mieux fortifiés et capable de résister à toutes les attaques du marabout. La garnison en était relativement peu nombreuse, mais suffisante cependant pour tenir la campagne sans crainte d'essuyer un échec. Fortin n'avait avec lui, en effet, qu'une compagnie de tirailleurs sénégalais que commandait le lieutenant Renard, ayant sous ses ordres le lieutenant indigène Yoro-Coumba, dont la mission était terminée. Monsieur le pharmacien de deuxième classe Liotard était chargé d'assurer le service de l'ambulance, et deux interprètes, dont l'un était notre ami Abdoul-Séga de Koussan-Almamy, étaient à la disposition du commandant. Le commandant du cercle de Bakel était chargé d'assurer le ravitaillement de la petite colonne.

Au milieu de ce pays dévasté, et malgré les privations de toutes sortes et les maladies qui l'assaillirent à cette époque si malsaine dans les pays chauds, la petite troupe que commandait notre ami ne se laissa jamais aller au découragement et traversa victorieusement ces pénibles épreuves. Tous, à l'exemple de leur chef, rivalisèrent de courage et de dévouement, et l'on peut dire que cette campagne fut une des plus glorieuses et des plus intelligemment conduites de toutes celles que nous avons entreprises au Soudan.

Mettant à profit l'inaction forcée à laquelle le condamnait la saison des pluies, le capitaine Fortin noua des relations très suivies avec les pays riverains de la Gambie et obtint de leurs chefs la promesse qu'ils arrêteraient le marabout s'il venait à se réfugier chez eux.

Vers la fin du mois de juillet, le Niéri-Kô n'était plus guéable et l'inondation était telle qu'il était devenu absolument impossible, en cas de besoin, de mobiliser la garnison de Bani. Fortin tourna la difficulté en envoyant dans le Ouli Ousman-Gassy avec une centaine de cavaliers et deux

cents fantassins. Ousman-Gassy alla camper à Sini. Grâce à ses dispositions, Sini put repousser victorieusement les attaques du marabout et lui infliger même une cruelle défaite, mais Ousman-Gassy ne put arriver à temps pour secourir Nétéboulou, dont Mahmoudou-Lamine réussit à s'emparer par surprise.

Entre temps, Fortin négocia activement avec le roi du Fouladougou, Moussa-Molo, et réussit à conclure avec lui un arrangement en vertu duquel notre nouvel allié franchit la Gambie et installa tout le long de ce fleuve, jusqu'à Mac-Carthy, sur la rive droite, des postes de guerriers destinés à barrer la route au marabout, dans le cas où Toubacouta pris, il voudrait fuir et chercher un refuge sur la rive droite. Dans le même but, il enjoignit aux Massa-Diambour et Massa-Coutia (Kalonkadougou) de marcher avec leurs guerriers contre Mahmoudou-Lamine si, par hasard, il venait à s'enfuir vers le Nord. Les mêmes précautions étaient prises vers l'Ouest et Ousman-Celli, chef de Oualia (Sandougou), l'alcati (chef) de Koussalan et tous les autres chefs Ouolofs et Torodos du Niani s'étaient engagés à l'arrêter s'il fuyait vers leurs pays respectifs.

Tout était, comme on le voit, savamment combiné. Rien n'était laissé au hasard, à l'imprévu. La réussite était certaine, et c'en était fait de la puissance du marabout.

Toutes ces dispositions prises, Fortin n'attendit plus pour agir que les ordres du colonel et les renforts qui lui étaient annoncés. — Le 22 novembre 1887, ils arrivèrent. C'étaient deux compagnies de tirailleurs sénégalais commandées par le lieutenant Chaleil, ayant sous ses ordres les lieutenants Pichon et Poitout, une section d'artillerie commandée par le lieutenant Le Tanhouézet. En plus, le lieutenant Levasseur, de l'état-major du Soudan, et le docteur Fougère, médecin de deuxième classe de la marine, étaient mis à la disposition du commandant de la colonne expéditionnaire.

Enfin, le 28 novembre au soir, après avoir organisé ses troupes, Fortin quittait Bani et marchait contre Toubacouta. La colonne arriva rapidement à Sini, d'où une colonne volante fut expédiée à Passamassi pour couper la retraite à l'ennemi s'il tentait de fuir vers le Kantora. Le 5 décembre, la colonne campe à Soutouko, le 6 à Dalla-Bâ, à trois kilomètres de l'ennemi. Cette dernière marche se fit de nuit pour ne pas éveiller les soupçons des

rebelles. Enfin, le 7, au point du jour, on arrive devant Toubacouta. Immédiatement, le feu est ouvert. Toubacouta est mitraillé et livré aux flammes. Mais le marabout, qui, par hasard, n'avait pas couché cette nuit-là dans le village, put échapper et s'enfuir vers le Sandougou. Sans perdre de temps, Fortin lança à sa poursuite Ousman-Gassy et Moussa-Molo avec leurs cavaliers. Ils l'atteignirent au village de N'goga-Soukouta. Moussa-Molo, l'ayant fait cerner et tuer par ses cavaliers, lui fit trancher la tête par un de ses griots, qui l'apporta au capitaine Fortin, à Toubacouta. Ainsi se termina cette glorieuse campagne, et tel fut, sauf erreurs, ce brillant fait d'armes, trop peu connu en France et qui fait le plus grand honneur au capitaine Fortin, aux courageux officiers et aux vaillantes troupes qui le secondèrent si bravement.

Après avoir laissé à l'Ouest les ruines de l'ancien village de Toubacouta et franchi le marigot de Maka-Doua, nous gravissons le versant peu incliné de la colline sur laquelle s'élève le nouveau village de Toubacouta. Comme nous l'avons dit plus haut, nous sommes là dans le Sandougou. Je fus, du moins en apparence, bien reçu par les habitants de ce village désormais célèbre. J'eus pour logement une case vaste, spacieuse, carrée, bien aérée et ne ressemblant en rien aux cases que j'avais habitées jusqu'à ce jour. Je me rappelle encore combien grand fut mon étonnement et ma satisfaction de me voir ainsi logé et j'en témoignai au chef tout mon contentement.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il me fit mille protestations d'amitié et de dévouement. On verra par ce qui suit que ses actes furent loin d'être en accord avec ses paroles. D'abord, contrairement aux usages de tous les pays noirs, il ne m'envoya rien pour mes repas, et ce ne fut que lorsque Sandia lui eût fait part de mon étonnement qu'il se décida à faire préparer du couscouss pour mes hommes que je lui payai comptant, bien entendu. Je puis dire qu'à part les villages Coniagués, où nous en fûmes réduits à la portion congrue, ce fut à Toubacouta que je fus le plus mal hébergé : aussi ma surprise fût-elle extrême quand il me montra une attestation de la mission de délimitation des possessions anglaises et françaises en Gambie, qui avait séjourné dans son village quelques mois auparavant, par laquelle le plus grand éloge était fait de la généreuse hospitalité qu'il leur avait offerte. Ce ne fut que dans la soirée qu'il revint à de meilleurs sentiments et qu'il vint m'offrir un mouton que je refusai impitoyablement.

La journée se passa sans autre incident qu'un violent orage accompagné d'une pluie diluvienne, et l'arrivée d'un envoyé de Guimmé-Mahmady, chef du Sandougou, qu'il avait chargé de venir me chercher là pour me conduire à Missira, sa résidence.

Pendant toute la nuit, la pluie tomba à torrents. Elle ne cessa que vers deux heures du matin, et nous pûmes au point du jour partir pour Missira. J'aurais été désolé d'être forcé de rester un jour de plus à Toubacouta. La réception qui m'y avait été faite était loin de m'y engager.

Le nouveau village de Toubacouta est situé à environ vingt-et-un kilomètres de Barocounda et à neuf kilomètres de la Gambie. Sa population, formée uniquement de Malinkés musulmans, est environ de six cents habitants. Il est bien construit, bien entretenu et d'une propreté remarquable pour un village noir. J'en fus littéralement charmé. Il est absolument ouvert et ne possède ni tata, ni sagné. Ses environs sont bien cultivés et il est entouré des lougans les mieux entretenus et des plus belles rizières de la région. Son troupeau est relativement nombreux et chaque propriétaire possède en quantité moutons, chèvres et poulets.

Toubacouta appartient aujourd'hui à l'Angleterre. Il est compris dans la zone de terrain que nous lui avons cédé par le traité du 10 août 1889.

Le marigot de Maka-Doua, qui forme la limite du Ouli à l'Ouest et le sépare du Sandougou, se jette dans la Gambie à la hauteur de Fatatenda. Il est formé par deux branches dont l'une, le Maka-Doua, proprement dit, passe entre les deux villages de Toubacouta l'ancien et le nouveau, et l'autre, le Douga-Kô, passe à Dalésilamé. Ses bords sont couverts de magnifiques rizières et de beaux lougans de mil et d'arachides.

De Sini à Toubacouta, la nature du sol change progressivement au fur et à mesure que nous descendons vers le Sud et que nous approchons des rives de la Gambie. Nous trouvons bien encore les argiles compactes aux environs de Sini et de Canapé. Elles apparaissent encore aux environs de Toubacouta et de Barocounda ; mais d'une façon générale, c'est la latérite qui domine dans toute cette région, et aux environs de la Gambie, les marais et les alluvions récentes. Aussi le terrain est-il là d'une richesse et d'une fertilité étonnantes. Les collines elles-mêmes que nous avons traversées sont excessivement boisées et le sol en est encore recouvert par une épaisse

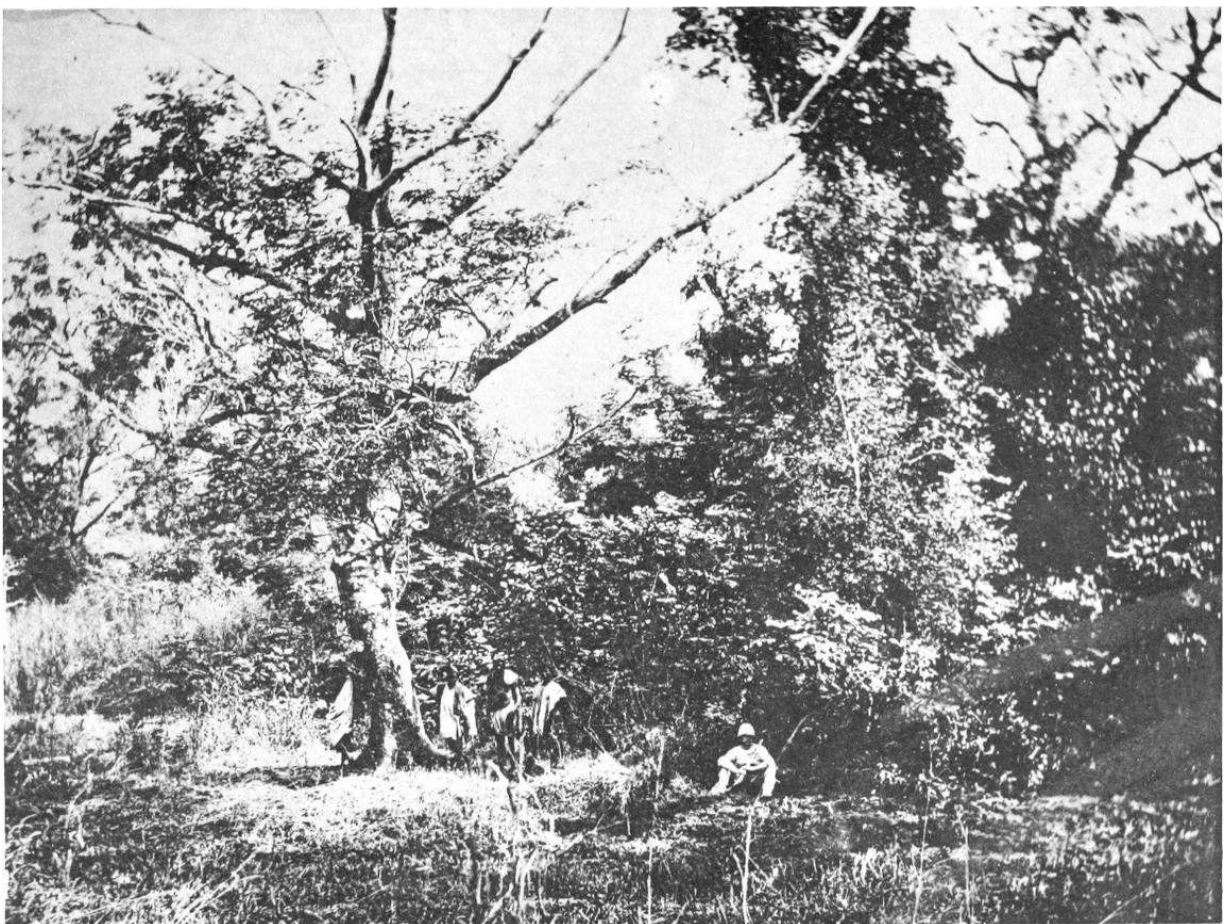
couche d'humus qui les rendent supérieurement fertiles. Les plateaux ferrugineux et rocheux ont presque complètement disparu. Parfaitement arrosés par de nombreux marigots qui débordent, chaque année, les environs des villages sont couverts de belles rizières. Le mil, arachides, maïs et toutes les autres plantes cultivées par les indigènes y prospèrent à merveille.

La flore y est plus belle que dans les régions plus septentrionales et les grandes espèces botaniques s'y développent d'une façon remarquable. *N'tabas*, *Fromagers*, *Baobabs*, *Rôniers*, grandes Légumineuses, etc., etc., y atteignent des proportions énormes. La brousse elle-même y est si vivace et y acquiert une hauteur telle, que, dans les sentiers, qui, dans ces régions, servent de route, cavaliers et chevaux disparaissent complètement sous la verdure.

Le Dougoura. — C'est dans cette région que j'ai vu les derniers spécimens d'un beau végétal que j'avais rencontré en abondance dans le Bondou, le Tiali, le Niéri et la région Nord-Ouest du Ouli. Les indigènes lui donnent le nom de « *Dougoura* ». C'est un bel arbre qui atteint des proportions énormes, et, qu'à la forme de sa graine, j'ai cru reconnaître appartenir à la famille des Térébinthacées. Son tronc volumineux, droit, élancé, s'élève parfois à six ou huit mètres de hauteur. Il émet à ce niveau des branches maîtresses énormes qui donnent elles-mêmes un grand nombre de rameaux. Son écorce est épaisse, profondément fendillée, et si on y pratique une incision intéressant toute son épaisseur, il en découle un suc blanc laiteux, épais et poissant les doigts et exhalant une odeur prononcée de térébenthine. Son bois est blanc, dur, et parfois les indigènes s'en servent pour fabriquer des mortiers à couscouss. Ses feuilles peu épaisses et peu touffues sont d'un vert tendre, luisantes, et leur forme rappelle un peu celle de l'Acacia de nos jardins. Je n'en ai jamais vu la fleur. Le fruit est des plus caractéristiques et permet de reconnaître de loin l'arbre qui le porte. Il croît à l'extrémité des jeunes rameaux. Sa forme et sa couleur rappellent celles du citron. Sa grosseur est celle du poing à peu près. Quand il est vert, il adhère fortement à la tige qui le porte. Il tombe à maturité complète et, sous les arbres, le sol en est parfois couvert, car il est excessivement abondant. Son épicarpe relativement épais laisse couler à l'incision une notable quantité de suc blanc semblable à celui que l'on obtient en incisant le tronc, mais plus

fluide. La membrane qui le recouvre est mince, luisante et de la couleur d'une peau de citron arrivé à maturité. Le sarcocarpe est formé par une pulpe abondante d'un jaune clair dans laquelle sont noyées les graines qu'entoure un spermodermes membraneux peu résistant. Cette pulpe, très savoureuse, est fort appréciée des indigènes et nous nous en sommes fréquemment régalez. Les graines sont volumineuses. Chaque fruit en contient dix ou douze au maximum. Elles ont la forme d'une grosse fève dont les cotylédons énormes se séparent aisément. Elles sont entourées d'une enveloppe brune qui se détache aisément lorsqu'elles sont restées quelques heures à l'air et au soleil. L'embryon volumineux est très apparent par les deux cotylédons. C'est une *Burséracée* dont il n'a pas été possible de faire la détermination exacte à cause de l'absence des fleurs.

Ce fruit est très rafraîchissant et constitue une précieuse ressource pour les indigènes de ces régions qui, dans les temps de disette, en font une abondante consommation.



Ruisseau de Koromadji, frontière commune du Ouli et du Ferlo-Bondou (route de Naoudé à Tamba-Counda)

CHAPITRE III

Le Ouli. — Situation. — Limites. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Populations. — Ethnologie. — Rapports du chef du pays avec les différents villages. — Rapports du Ouli avec les autorités françaises. — Conclusions.

Le Ouli. — Situation. — Limites. — Le Ouli, comme tous les États Noirs, n'a pas de limites bien déterminées et n'a, pour ainsi dire, pas de frontières naturelles. Il n'y a qu'au Sud et au Sud-Ouest qu'elles soient, depuis peu, du reste, définitivement fixées. Toutefois, nous pouvons dire qu'il est à peu près compris entre les 12° 25' et 16° 27 minutes de longitude ouest et les 13° 16' et 13° 46' de latitude Nord. Au Nord, il confine au Kalonkadougou ; à l'Ouest, au Sandougou ; au Sud, il est borné par la Gambie qui le sépare du Kantora. Au Nord-Est, il confine au Ferlo-Bondou et au Diaka. Enfin, à l'Est, il touche au Tenda. Si nous prenons sa ligne frontière à la Gambie, au Sud de Toubacouta, nous verrons qu'elle se dirige d'abord, du Sud-Est au Nord-Ouest, jusqu'au marigot de Maka-Doua qui le sépare du Sandougou. De là, elle se dirige directement au Nord jusqu'aux environs de Paquira. Elle passe là entre ce dernier village, qui est du Ouli, et Diabaké, qui est du Kalonkadougou. De là, elle se dirige au Sud-Est jusqu'au marigot de Kokiara, qui sépare le Ouli du Ferlo-Bondou. Les ruines de l'ancien village de Kokiara appartiennent au Ouli. En quittant ce point, la ligne frontière se dirige au S.-S.-O. jusqu'aux environs des ruines de Moundoundou qui sont au Ferlo-Bondou. Des ruines de Moundoundou, sa direction est Sud-Est jusqu'au marigot de Touloufa près de la mare de Pireté. De ce point, sa direction est franchement S.-S.-E. jusqu'à la Gambie, où elle aboutit. De là, à l'embouchure du marigot de Maka-Doua, la Gambie forme la frontière Sud du Ouli. Les limites que nous venons de donner sont celles que avons pu obtenir par renseignements ; mais, nous le répétons, elles n'ont rien de certain et ne peuvent être qu'approximatives.

Le Ouli, comme on le voit, est un pays assez étendu. Il mesure dans ses plus grandes dimensions, de l'Est, à l'Ouest, 130 km. et du Nord au Sud, 70

km. Ces mensurations, bien entendu, sont faites à vol d'oiseau et d'après renseignements. Elles n'ont donc rien d'absolument exact. On comprendra aisément, d'après ce qui précède, qu'il soit impossible de lui assigner une forme quelconque.

Description géographique. — Aspect général. — Si l'on visite le Ouli, ou pourra reconnaître facilement que l'aspect du pays change presque brusquement du Nord au Sud. La partie Nord, environ jusqu'à Konjour, Sini, Nétéboulou, appartient à cette sorte de zone intermédiaire entre les pays arides, les steppes de la Sénégambie et les pays de forêts des régions tropicales qu'arrosent les rivières du Sud. La partie Sud qui s'étendrait depuis la ligne mentionnée plus haut jusqu'à la Gambie appartient absolument à la région tropicale du Sud. Du reste, ces différences apparaîtront plus frappantes encore, lorsque nous traiterons de la géologie et de la flore du pays. Quoiqu'il en soit, l'aspect général du Ouli diffère absolument de celui des autres pays du Soudan français. On s'aperçoit rapidement que l'on parcourt une région fertile, et l'on n'éprouve pas cette pénible sensation que nous donnent les solitudes arides et désolées des environs de Badumbé et du Fouladougou, par exemple. Nulle part, dans le Ouli, on ne trouve de ces collines nues et stériles, comme on en voit aux environs de Kita, Koundou et même Bammako. En tout temps, celles du Ouli, surtout dans le Sud, sont couvertes d'une puissante végétation qui plaît à l'œil du voyageur et le repose. Tout autre est l'aspect du pays compris entre le Kokiara, Tambacounda, Nétéboulou, Dialakoto et la Gambie. Cette partie du Ouli, absolument déserte et inhabitée, rappelle les environs du Tankisso et de Siguiri. C'est la brousse absolue, dans toute l'acception du mot, et sur les bords de la Gambie le marais infect et pestilentiel. C'est la région des grandes solitudes Soudaniennes, le pays qu'habitent de préférence les éléphants et le sanglier. Ce sont les territoires des grandes chasses des gens du Tenda.



Bords de la Gambie (entre Dialacoto et Nétéboulou).

Hydrologie. — A ce point de vue, le Ouli tout entier appartient au bassin de la Gambie. Ce fleuve, qui forme la frontière sud, reçoit tous les marigots qui arrosent le Ouli. Presque tous ont de l'eau pendant l'année entière, plus ou moins croupissante, mais enfin, ils en ont. Pendant l'hivernage, le fleuve et les marigots débordent et l'inondation couvre de très grandes étendues de terrain. Les eaux, en se retirant, laissent déposer un limon très fertile où les indigènes, à la fin de la saison sèche, font leurs plus belles rizières. Quoiqu'il en soit, l'inondation n'atteint jamais une hauteur considérable, 20 à 30 centimètres au plus. Cela tient à ce que le fleuve et les marigots sont profondément encaissés.

De Dialacoto au marigot de Maka-Doua, la Gambie a un cours, excessivement sinueux. Elle se dirige d'abord d'une façon générale du Sud-Est au Nord-Ouest, jusqu'au marigot de Bira-Kô. Elle reçoit dans ce parcours deux marigots : le Niéri-Kô et le Bira-Kô.

Le Niéri-Kô est, après le Sandougou, le plus important de la région. C'est une véritable rivière. Dans le Ouli, il ne reçoit que le Touloufa-Kô non loin duquel se trouve le petit village de Dialacoto. A 25 kilomètres environ au Nord-Ouest du Niéri se jette le Bira-Kô, marigot de peu d'importance.

Du Bira-Kô, la Gambie se dirige au Sud-Ouest puis brusquement au Nord-Ouest jusqu'au Faraba-Kô, formant ainsi un vaste coude qui embrasse toute la partie Est du Ouli qui est inhabitée.

Durant ce parcours, elle reçoit, dans la partie ascendante du coude, deux petits marigots qui lui apportent les eaux d'un lac d'assez grande étendue qui se trouve non loin de là. Quelques kilomètres plus loin, elle reçoit le Niaoulé-Kô, enfin l'embouchure du Faraba-Kô se trouve dans la partie la plus septentrionale de la branche ascendante du coude. Cet important marigot reçoit dans le Ouli, le marigot de Faratatoto, qui passe à Tambacounda, le marigot de Kokiara et celui d'Idakoto. Ces deux derniers communiquent également avec le Sandougou ou Badiara-Kô. Le Faraba-Kô reçoit encore le Godjieil-Kô, dont un petit affluent, le marigot de Naoudé, passe à Naoudé dans le Ferlo-Bondou, et communique aussi avec le Sandougou.

Du Faraba-Kô au Maka-Doua, la direction générale de la Gambie, abstraction faite des nombreux méandres que présente son cours, est Est-Ouest. Depuis Dialacoto jusqu'au Faraba-Kô, aucun village ne s'élève ni sur l'une ni sur l'autre de ses rives. Après avoir reçu un petit marigot, le Coumba-Kondou-Kô, le fleuve est à quelques kilomètres en amont de Yabouteguenda absolument barré par un banc de roches d'environ une centaine de mètres de largeur. Ce banc s'étend presque d'une rive à l'autre, ne laissant le long de la rive gauche qu'un étroit chenal d'environ 15 mètres de largeur. L'eau coule avec fracas entre les roches. Pendant l'hivernage, il est recouvert par les eaux, et, pendant la saison sèche, les roches sont à nu, et, entre elles croissent des arbustes, comme il en croît dans les barrages du Sénégal. En tout temps, malgré la rapidité du courant, pirogues et chalands à

fond plat peuvent le franchir ; mais la navigation y est de tout temps impossible pour les bateaux calant plus de 0 m. 50 c. Il se nomme le barrage de Kokonko-Taloto.

A environ un kilomètre du barrage de Kokonko-Taloto la Gambie reçoit le marigot de Nétéboulou, sur les bords duquel est construit le village de même nom. Ce marigot est navigable, en toute saison, jusqu'à Genoto, à 5 kilomètres de Nétéboulou, où se trouvait autrefois un petit village de traitants qui fut détruit pendant la guerre du marabout Mahmadou-Lamine. On en voit encore les ruines aujourd'hui. A 7 ou 8 kilomètres de là se jette le Bakanan-Kô dont une des branches passe à Sini et l'autre à Makadian-Counda.

A 15 kilomètres environ du barrage de Kokonko-Taloto, en aval, se trouve le petit village de traite de Yabouteguenda, non loin duquel s'élève celui de Fatoto. A 25 kilomètres en aval de ce dernier la Gambie reçoit le marigot de Bouboulalo, qui passe à Badia-Counda, et dont un des affluents, le Sinadiassa-Kô, passe à Bambako. Enfin, à la hauteur de Fatatenda, dans la direction de Toubacouta, se jette le marigot de Maka-Doua, qui sépare le Ouli du Sandougou et dont une des branches, le Douga-Kô, passe à Dalésilamé. Comme on le voit, la partie Sud du Ouli est abondamment arrosée, surtout à partir de Nétéboulou. Aussi est-elle excessivement fertile.

La partie Nord est bien moins arrosée. On n'y trouve que le Sandougou ou Badiara-Kô, qui est encore bien faible dans cette région. Sa branche principale passe à Koussanar et il reçoit un grand nombre de petits affluents insignifiants qui n'ont même pas reçu de noms particuliers.

Nous serions incomplets, si nous ne mentionnions pas les nombreuses mares qui se trouvent dans le Ouli et sur toutes les routes. Nous ne citerons que les plus, importantes : la mare de Sounkou et la mare de Diadala dans la partie Est, la mare de Bambi dans la partie Nord, les mares de Naumicoi et de Dalaba-Tiamoye dans la partie Sud. L'eau de ces mares peut être utilisée pendant la saison sèche, bien qu'elle ne soit pas d'une qualité supérieure.

Dans les villages situés sur les bords du fleuve, c'est son eau qui sert aux usages journaliers. Elle est absolument excellente. Il en est de même dans certains villages situés près des marigots, bien que souvent leur eau laisse beaucoup à désirer. Enfin, dans beaucoup de villages, et c'est la

majorité, on se sert de l'eau de puits. Ces puits, excessivement profonds dans le Nord, le sont moins dans le Sud. L'eau en est très bonne. Nous traiterons plus longuement cette question dans le chapitre qui aura pour objet la constitution géologique du sol du Oubi.

Orographie. — Le Ouli ne possède pas, à proprement parler, de système orographique véritable et bien défini. On y rencontre, par-ci par-là, des reliefs de terrain peu accentués, des collines de peu d'élévation, mais rien de bien caractérisé, surtout au Nord. Aux environs de Koussanar, notamment, se trouvent des collines de peu d'étendue, huit à dix kilomètres au plus, renfermant de belles vallées. Cependant, pour mettre un peu de méthode dans la description orographique de ce pays, on peut admettre, à la rigueur, l'existence de trois plateaux bien distincts dont se détachent les collines principales qui sillonnent le Ouli.

1° *Le plateau de Tamba-Counda*, peu élevé, 100 à 150 mètres au maximum au-dessus de la plaine, et d'où se détachent : 1° deux rangées parallèles de collines se dirigeant vers Licounda et Barocounda. Le Sandougou coule dans la vallée qui les sépare ; 2° une colline plus élevée se dirigeant vers le Sud, d'une longueur de huit kilomètres environ ; 3° une série de collines plus élevées entre lesquelles coule le Godjjeil-Kô et se dirigeant vers l'Est. Entre ces deux séries de collines, on trouve le marigot de Tambacounda ou de Faratatoto. Toutes ces collines sont peu élevées. Ce sont à peine de petits reliefs de terrain.

2° *Le plateau de Nétéboulou*, d'où partent deux rangées de collines se dirigeant vers le Sud et entre lesquelles on trouve le marigot de Nétéboulou. Au Sud, l'horizon est borné par les collines qui longent à peu de distance la Gambie. La plaine marécageuse du Genoto sépare le plateau de Nétéboulou de celui de Sini.

3° *Le plateau de Sini*, le plus important des trois, pourrait, à la rigueur, être considéré comme la clef du système orographique du Ouli. Ce plateau a environ 10 kilomètres de long sur 8 de large. Sa plus grande dimension est de l'Est à l'Ouest et sa plus petite du Nord au Sud. Il commence, à l'Ouest, à environ trois kilomètres du village et se termine, à l'Est, à la plaine de Genoto. De ce plateau, partent deux séries de collines : la première, qui se

dirige vers le Sud-Est, vient se terminer au Bouboulalo-Kô, la seconde, qui se dirige au Sud d'abord jusqu'aux environs de Passamassi, se dirige ensuite vers l'Ouest en suivant la Gambie jusqu'aux environs de Sameteguenda (rive gauche). De là, elle remonte vers le Nord pour se terminer aux environs de Soutouko.

Outre ces trois grandes divisions orographiques, on trouve encore dans le Ouli bon nombre de petites collines de huit à dix kilomètres de longueur et qui ne font partie d'aucun de ces systèmes. Nous citerons celles qui s'étendent entre le Sina-Diassa-Kô et le Bouboulalo-Kô, et celles qui sont situées aux environs de Goundiourou, Boukari-Counda et sur la route de Tambacounda à Nétéboulou, au Nord de ce dernier village.

L'orographie de la partie Est du Ouli est des plus simples. Quelques collines isolées entourent Dialacoto. Une chaîne peu importante longe la Gambie dans le grand coude qu'elle fait entre le Bira-Kô et Faraba-Kô.

En résumé, le Ouli est plutôt un pays plat, de plaines, qu'un pays montagneux. Il n'y a guère que sa partie Sud-Ouest, comme nous l'avons vu, qui présente des reliefs de terrain de quelque importance. A l'Est, à part la chaîne qui longe la Gambie, nous ne trouvons qu'une immense plaine de plus de soixante kilomètres de longueur sur trente environ de largeur et qui n'est coupée par aucune hauteur qui mérite d'être signalée.

Ces collines sont, en général, peu élevées. Leurs plus grandes hauteurs n'atteignent pas 175 mètres. Elles sont excessivement boisées mais non cultivées. Leurs flancs présentent généralement une pente assez raide d'où toute terre végétale est entraînée dans la plaine par les pluies torrentielles de l'hivernage. Aussi le sol en est-il profondément raviné, et la roche se montre-t-elle à nu presque partout.

Constitution géologique du sol. — La constitution géologique du sol du Ouli diffère sensiblement dans la partie Nord, la partie Sud et la partie Est. Toute la partie Est est formée d'un sous-sol de terrain ardoisier dont les quartz et les schistes sont les roches principales. La croûte terrestre est formée d'argiles compactes et d'alluvions anciennes que recouvre un sable fin et blanc en certains endroits, sable qui est le résultat de la désagrégation

des roches. Les collines y sont formées surtout de grès, quartz et conglomérats ferrugineux.

Les parties Nord et Nord-ouest présentent une constitution mixte. Là, on trouve, en effet, les argiles compactes alternant avec la latérite. Cette dernière, qui n'est qu'une argile durcie et dense d'une couleur rouge brique, renferme des cristaux de quartz et donne une terre d'une merveilleuse fertilité. Le sous-sol est formé de terrain ardoisier en certains endroits. En d'autres, ce sont les quartz et les terrains ferrugineux qui dominent. C'est surtout aux environs de Tambacounda, Nétéboulou, Sini, Goundiourou, Koussanar, qu'apparaît la latérite. Le plateau de Sini en est presque uniquement formé.

Les parties Sud et Sud-Ouest présentent une toute autre constitution. Là, en effet, nous ne trouvons plus que de rares îlots d'argiles compactes. C'est la latérite qui domine presque partout. Aux environs des marigots nous trouvons quelques marais dont le sol est formé d'argiles compactes que recouvre une couche relativement épaisse d'alluvions anciennes et récentes. Ces marais sont tous excessivement fertiles.

Dans tout le Ouli, enfin, la roche se montre à nu en certains endroits et constitue des plateaux plus ou moins étendus absolument nus et stériles. Par places, ces plateaux, en général formés de grès, quartz et roches ferrugineuses, constituent de véritables cuvettes, qui, remplies d'eau par les pluies d'hivernage, se transforment en mares dont quelques-unes sont encore relativement profondes.

Nous avons dit plus haut que les puits des villages du Ouli étaient très profonds dans la partie Nord et qu'ils l'étaient moins dans la partie Sud. Dans la partie Nord, à Koussanar et à Goundiourou notamment, nous en avons vu qui mesuraient jusqu'à quarante mètres de profondeur. Cela nous a permis de constater quels étaient les différents terrains qui formaient le sol de cette partie du Ouli. Nous avons pu ainsi constater la disposition suivante : 1° couche de sables très fins ; 2° couche de latérite (elle fait souvent défaut) ; 3° argiles compactes ; 4° terrain ardoisier (quartz, schistes, roches ferrugineuses) ; 5° couche de sables non constante et enfin la masse d'eau souterraine reposant sur la roche (rare) ou les argiles. L'eau de ces

puits est d'excellente qualité. Cela tient à ce qu'elle a, en général, filtré entre les couches de sables profondes.

L'eau des puits de la région Sud et de la région Sud-Est est moins bonne. Disons tout d'abord qu'on la trouve à une profondeur moins grande, 12 à 15 mètres environ. Là, la disposition des couches varie un peu. Nous trouvons, en effet : 1° une première couche de latérite que recouvre parfois une couche assez épaisse d'humus ; 2° couche rocheuse formée de grès et de quartz, et, en quelques endroits très rares, de gneiss ; 3° couche d'argiles ; 4° couche de sables non constante et toujours peu épaisse ; 5° enfin une couche d'argiles limoneuses sur laquelle repose la masse d'eau souterraine. Il résulte de ces dispositions que l'eau de ces puits a souvent un aspect blanchâtre et un goût terreux très prononcé. Malgré cela, bouillie et filtrée, elle est encore potable. Comme on le voit par la description qui précède, le sol du Ouli appartient au système géologique du Ferlo et du Bondou dans le Nord. Au Sud, c'est le commencement des terrains que nous retrouverons dans le Sandougou et le Ouli.

Sol. — Production du sol. — Cultures. — La constitution géologique du sol nous apprend quelle doit être la flore du Ouli. En effet, au Nord, nous ne trouvons, ainsi qu'à l'Est, que des essences absolument rachitiques. Seuls, à l'Est, les bords de la Gambie sont couverts d'une belle végétation. Mais c'est à peine si elle s'étend à quelques centaines de mètres du fleuve. Pas de futaies, on dirait que le sol n'est pas assez fort pour nourrir ce qui vit à sa surface. Arbres tordus, aux formes bizarres, étranges, herbes maigres, minces, ténues, brûlées par le soleil avant d'être arrivées à leur complet développement, tel est l'aspect que présentent ces deux parties du Ouli. Au Nord, les Acacias, les Mimosées abondent. C'est avec quelques Ficus tout ce que nous trouvons de plus important à signaler. Nous retrouvons absolument la flore pauvre du Bondou.

A mesure que nous avançons dans le Sud, elle se modifie profondément, et, déjà, aux environs de Goundiourou et de Siouoro, nous voyons apparaître des végétaux d'une taille plus élevée. On rencontre quelques rares Caïl-Cédrats^[10] et quelques belles Légumineuses ; mais il faut arriver jusqu'à Sini pour voir se développer la belle flore des tropiques. Déjà aux environs de ce village, nous trouvons quelques beaux Ficus, et à Sini même, dans la

cour du chef, se dresse un superbe *N'taba* (Sterculiacée). A partir de Sini, la végétation devient de plus en plus puissante, *Cail-Cédrats*, *N'tabas*, *Ficus*, *Bambous* gigantesques, Légumineuses énormes y viennent à merveille, et lorsque l'on arrive sur les bords de la Gambie, on est stupéfait en voyant les dimensions que prennent les végétaux qui y croissent. En résumé, la flore du Ouli tient à la fois de celle de la région des steppes Sénégalaises et Soudanaises et de celle des régions tropicales des rivières du Sud.

Les productions du sol, dans de semblables conditions, doivent varier considérablement. Dans les régions du Nord et de l'Est, à part Tambacounda, Licounda et Goundiourou, le reste du pays est peu cultivé. La région Est est absolument inhabitée, stérile et inculte. Les villages du Nord sont entourés de lougans de mil^[11]. Les variétés qui ne demandent que des terres faibles y sont surtout cultivées. Outre le mil, nous y rencontrons encore le maïs, mais en petites quantités, enfin quelques rares lougans d'arachides, bordés par de nombreux pieds d'oseille indigène. Dans les petits jardins qui entourent les villages, se trouvent de belles plantations de tabac, de tomates indigènes. Mentionnons aussi quelques lougans de coton. — Autrement plus riches sont les cultures dans la région du Sud. Lougans immenses de mil, d'arachides^[12] se rencontrent à chaque instant. Les variétés de mil les plus riches y sont cultivées surtout aux environs des villages Peulhs. Les arachides y abondent et sont très estimées dans le commerce. Le coton forme un des principaux produits du pays et on en récolte assez pour que les tisserands soient occupés, toute l'année, à fabriquer ces petites bandes d'étoffes qui, dans ces régions, servent de monnaie pour les transactions commerciales. Citons encore le maïs, en général peu cultivé, enfin le riz dont les plantations commencent à apparaître à Tambacounda et à Nétéboulou, mais qui n'a pas encore l'importance que nous lui verrons dans le Sandougou. Autour des villages, on cultive du tabac, tomates, gombos^[13], oseille, et Cucurbitacées les plus variées, diabérés, oussos, indigo, etc., etc. Comme on le voit, les cultures sont assez variées dans le Sud du Ouli ; mais la production n'est pas encore ce qu'elle pourrait être. Cela tient à ce que là, comme partout ailleurs, au Soudan, le noir est esclave de la routine et des préjugés superstitieux de sa race. Aussi est-ce toujours, malgré tout ce que l'on peut dire, les mêmes procédés tout à fait primitifs et absolument insuffisants, qu'ils emploient.

Faune. — Animaux domestiques. — La faune est moins riche que dans bien d'autres parties du Soudan. A l'Est, dans cette partie du Ouli déserte qui confine au Tenda, on trouve l'éléphant assez fréquent. Seules les populations du Tenda se livrent à sa chasse, qui est assez fructueuse. Ils mangent sa chair et échangent les défenses d'un ivoire très fin et d'excellente qualité, contre le sel, les *kolas*, étoffes, etc., etc., qu'ils trouvent soit à Mac-Carthy, soit à Bathurst. Le sanglier y est très abondant, mais on ne le chasse pas. Les habitants, étant musulmans pour la plupart, ne mangent pas sa chair. Dans le fleuve et les marigots, les hippopotames vivent en grand nombre. Ils sont également l'objet d'une chasse suivie. Les habitants en mangent la chair et vendent les défenses. Dans les autres parties du Ouli, on rencontre parmi les carnassiers : le guépard, le lynx, le chat-tigre. Parmi les animaux, nous citerons la gazelle, la biche, le singe vert, le rat Daman et quelques rares Hyrax. L'antilope fait absolument défaut. — Mentionnons enfin une grande variété d'oiseaux de toutes sortes aux plumages les plus variés et les plus colorés. La perdrix grise, l'outarde, la tourterelle, le pigeon, la caille de Barbarie sont les principaux oiseaux que l'on y peut chasser pour leur chair : elle est assez bonne.

Les animaux domestiques y sont relativement nombreux et l'objet de soins particuliers. Les Ouolofs et les Peulhs élèvent une grande quantité de bœufs, petits mais de bonne qualité. Le Malinké, proprement dit, n'en élève que fort peu. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi. « Ils ne savent pas faire », disent-ils. Par contre, on trouve dans leurs villages, en grande quantité, chèvres, moutons etc., etc. Les poulets abondent dans toutes les régions et il est même quelques villages qui élèvent quelques canards de Barbarie. Les chiens sont très nombreux. Dans tous les villages, ce sont les agents les plus actifs de la voirie. Les chats sont en bien plus petit nombre. Le noir, en général, n'aime pas cet animal.

Populations. — Ethnologie. — Le Ouli est loin d'être aussi peuplé que le voudrait son étendue. Cela tient à la fois aux guerres antérieures qu'il a eu à soutenir contre les Sissibes du Bondou, à sa mauvaise administration et à la passion qu'ont pour les captifs les Malinkés qui le gouvernent. Il est habité par des Malinkés proprement dits, des Malinkés Musulmans, des Ouolofs, des Peulhs et des Sarracolés. Le territoire appartient aux Malinkés.

Sa population peut s'élever au grand maximum à dix mille habitants environ, soit deux habitants par kilomètre carré.

1° *Malinkés proprement dits.* — Si l'on en croit la légende, les premiers Malinkés qui habitèrent le Ouli y vinrent à la suite de Siré-Birama-Birété, l'un des lieutenants de Soun-Djatta, le grand héros du Manding. Cette première invasion se perd dans la nuit des temps, et il nous est impossible de lui assigner une date quelconque. Ils quittèrent les bords du Niger et vinrent se fixer dans cette partie du Soudan dont ils avaient entendu vanter la fertilité et la richesse en gibier. On ne trouve plus trace dans le pays de ces premiers colons et tout porte à croire qu'ils en ont été chassés par les Malinkés qui s'y trouvent maintenant et qu'ils franchirent la Gambie pour aller se fixer dans le Ghabou, aujourd'hui Fouladougou, d'où les chassèrent dans cette seconde partie du siècle les Peulhs de Moussa-Molo et de son père. La seconde migration Malinkée est de date plus récente. Elle eut lieu à la suite des guerres perpétuelles que leur faisaient les almamys du Bondou. Les Ouali ou Oualiabés, les chefs actuels du pays, habitaient autrefois le Bondou sur les deux rives de la Falémé aux environs des villages actuels de Tomboura et de Sansandig. Continuellement en butte aux attaques des Almamys, qui, sous prétexte de religion, les pillaient et les rançonnaient sans merci, ils émigrèrent en masse et un beau jour vinrent se fixer avec plusieurs autres familles dans le Ouli, d'où ils chassèrent les premiers habitants. Ils sont depuis restés les maîtres du pays. Autour d'eux, vinrent dans la suite se fixer d'autres familles qui émigrèrent du Bambouck. C'est ainsi que dans le Ouli, outre les Oualiabés, nous trouvons des Camaras, des Damfas, des Bamés, N'Dao, Nanki, Guilé, Néri, Diata. Ces derniers habitaient jadis les bords de la Falémé, au village de Kakoulou. Paté-gaye, fils de l'almamy Maka-Guiba du Bondou vint un beau jour sans aucun motif attaquer leur village et s'en empara. Ceux des habitants qui échappèrent au massacre ou ne furent pas faits captifs quittèrent le pays et vinrent fonder le village de Tambacounda. Quand ils arrivèrent dans le pays, ils ne trouvèrent là qu'une seule case, un seul captif qui y faisait ses lougans. Ils lui demandèrent l'hospitalité et ainsi s'éleva le village de Tambacounda du nom du captif qui les avait recueillis. Counda en Mandingue du sud signifie village : Donc, Tambacounda veut dire : « village de Tamba ». Ces Malinkés sont encore appelés Contoucobés ; mais leur nom véritable est Diata. La

plupart des familles qui vinrent dans le Ouli, à la suite des Oualiabés, habitent actuellement les mêmes villages et se sont presque fondues entre elles. D'autres, au contraire, et c'est le petit nombre, ont formé des villages particuliers. Voici, du reste, les noms des villages Malinkés proprement dits du Ouli avec les noms des familles qui les habitent.

Sini (Oualiabés), résidence actuelle du chef du pays, est aussi appelé par les habitants Sansanto.

Siouoro (Oualiabés).

Makadian-Counda (Oualiabés).

Bokari-Counda (village de captifs appartenant au chef du Ouli, Massa-Ouli).

Licounda (Oualiabès).

Colondine (Oualiabès).

Tambacounda (Diata ou Contoucobès).

Kotiaré (N'Dao).

Coumbidian (Camara).

Koussanar (Camara).

Sané (Camara).

Plusieurs villages de Malinkés, proprement dits, sont actuellement en ruines et inhabités. Les habitants sont allés se fixer dans les autres villages. Ce sont :

Fafidgi, Bambako, Kankadi, Niani, Medina.

Les Malinkés du Ouli sont ce que nous les avons toujours vus partout : sales, puants, dégoûtants, fainéants et ivrognes. Ils n'ont qu'une pensée, qu'un but, ne rien faire et s'enivrer. Aussi, pour atteindre ce but, ne cherchent-ils qu'une chose, avoir, par tous les moyens possibles, assez de captifs pour faire cultiver leurs lougans. Je ne crois pas exagérer en disant, qu'à part les grandes familles, les autres sont plus ou moins captifs les unes les autres. Avant qu'ils soient soumis à notre autorité c'étaient des pillards de première classe. Tambacounda avait, sous ce rapport, une célèbre réputation. Le malheureux dioula qui s'y aventurerait y était toujours dévalisé

et souvent roué de coups. Depuis qu'ils nous obéissent, la sécurité règne dans le pays.

Les villages sont mal entretenus et tombent en ruines. Toujours, par paresse, les tatas ne sont plus que des décombres. Ils sont, du reste, devenus inutiles depuis notre occupation. Les rues des villages sont absolument dégoûtantes, et, si les chiens ne se chargeaient pas de les nettoyer, ce serait partout une véritable infection. Il y a sous ce rapport beaucoup à faire. En résumé, le Malinké est fort peu intéressant quand on l'étudie chez lui.

2° *Malinkés musulmans*. — Outre les Malinkés dont nous venons de parler, il en est d'autres que l'on désigne sous le nom de « Marabouts » parce qu'ils pratiquent la religion de l'Islam. Sont-ce bien des Malinkés convertis simplement à la religion du prophète ? nous en doutons ? Ils n'ont absolument rien du Malinké, ni les mœurs, ni les habitudes, ni même la saleté. Leurs traits sont fins et rappellent ceux du Peulh ou du Toucouleur. Ils n'ont rien du visage simiesque du Malinké. En outre, leurs villages sont plus propres, mieux entretenus et diffèrent absolument de ceux des Malinkés proprement dits. Sont-ce des Mandingues, des représentants de la race mère. Nous ne le croyons pas davantage. Nous serions plutôt portés à admettre que ce sont des métis Toucouleurs et Malinkés. Tout semblerait le prouver. Ce sont des musulmans fanatiques, comme le Toucouleur dont ils portent le costume. Ils sont fins et rusés et affectent dans leurs vêtements une grande propreté.

Nous ne faisons là, du reste, qu'une simple supposition. Ils ont des origines si diverses qu'il est bien difficile de préciser leur histoire. Ils forment, en effet, une population fort hétérogène, venue de différents pays du Soudan. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir ce seraient des dioulas venus du Manding, du Bambouck ou d'ailleurs et qui, ayant fait fortune, se seraient fixés dans le pays, attirés par sa fertilité, et y auraient ainsi fondé les villages qu'ils habitent aujourd'hui. Voici les noms de ces villages avec indication des familles et pays d'origine :

<i>Nétéboulou</i> . (Sinatés-Niagaté)	Guidioumé.
<i>Passamassi</i> (Baio)	Bambouck.
<i>Soutouko</i> (Diabaio)	Bambouck.

<i>Badia-Counda</i> (Badia)	Manding.
<i>Dalésilamé</i> (Cammagatés)	Manding.
<i>Limbanboulou</i> (Diakankés)	Diaka.
<i>Baro-Counda</i> (Baro)	Bambouck.
<i>Medina-Couta</i> (Camara)	Bambouck.
<i>Pirai</i> (Camara)	Bambouck.
<i>Samé</i> (Camara)	Bambouck.
<i>Kérouané</i> (Baio)	Bambouck.
<i>Soutouko-Niacoué</i> (Badia)	Manding.
<i>Biroufou</i> (Dabo)	Bambouck.
<i>Fodé-Counda</i> (Sinatés-Niagatés)	Guidioumé.
<i>Dassalam</i> (Cammagatés)	Manding.

Pendant la guerre contre le marabout Mahmadou-Lamine, beaucoup d'entre eux prirent parti pour lui, et, après sa défaite, ne revinrent pas dans le pays. D'autres, au contraire, s'enfuirent à son approche, et disparurent également. Il en est résulté que l'on rencontre surtout dans le Sud du Ouli quantité de villages en ruines qui même ne tarderont pas à disparaître complètement. Voici les noms des principaux de ces villages.

<i>Mamacoto</i>	<i>Mountogou</i>	<i>Makadian-Counda.</i>
<i>Canapé</i>	<i>Boutoundi</i>	<i>Dougoutabassi.</i>
<i>Morecounda</i>	<i>Soumacounda</i>	<i>Dembaboulou.</i>
<i>Sabouciré</i>	<i>Kouakan</i>	<i>Fadiga-Counda.</i>

Ces musulmans jouissent dans le Ouli d'une liberté absolue. Ils obéissent au chef Malinké, dont ils reconnaissent l'autorité qui ne se fait jamais beaucoup sentir, du reste. Ils cultivent en paix, et, entre temps, font du commerce.

Il existe aussi dans le Ouli deux villages de Diakankés. Ce sont : *Dialacoto*, le seul village de la partie Est, et *Limbanboulou*. *Dialacoto*, à vrai dire, vu son éloignement, ne fait partie que nominativement du Ouli. Ses affaires sont dans le Tenda, plutôt. Une partie de sa population se compose de Malinkés, proprement dits. Les Diakankés sont de fougueux

musulmans. Ils vivent tranquilles dans leur village et un peu à l'écart de leurs voisins.

3° *Ouolofs*. — Ils sont désignés par les Malinkés sous le nom de Sourouaou. Venus du Saloum et du Bondou, ils ont fondé dans le Ouli plusieurs villages remarquables par les belles cultures qui les entourent. Ils sont musulmans, mais, en général, peu pratiquants. Chassés du Saloum par la guerre et du Bondou par les exactions des Almamys, ils vivent en paix dans le Ouli, nullement tracassés par les maîtres du pays. Ce sont avec les Peulhs, les grands agriculteurs de cette région. Ils n'ont que fort peu de captifs et font tout par eux-mêmes. Aussi leurs lougans sont-ils les plus beaux que nous ayons vus. Ils élèvent aussi beaucoup de bœufs, moutons et chèvres.

Leurs villages, comme ceux des Ouolofs des autres pays, sont construits en paille, tiges de mil ou bambous jointifs. Ils sont aussi sales et aussi mal entretenus que ceux des Malinkés. Je fais toutefois une exception pour Goundiourou, qui m'a paru propre et en bon état. Voici les noms des villages Ouolofs du Ouli.

<i>Tatoto</i>	<i>Goundiourou</i>	<i>Ahmady-Faali-Counda</i>
<i>N'Dokkar</i>	<i>Passi</i>	<i>Diaecounda Diabaké.</i>

Nous ne saurions trop les favoriser, car ce sont des gens paisibles et travailleurs, ce qui est rare dans ce pays, où la fainéantise est à l'ordre du jour.

4° *Sarracolés*. — Trois villages de Sarracolés venus du Bondou pour les mêmes motifs qui en ont fait partir les Ouolofs, s'élèvent non loin d'autres villages. Ce sont : *Goundiourou*, près des Ouolofs ; *Dalésilamé*, près d'un village Malinké musulman du même nom ; *Badiaga-Counda*, près du village Malinké qui se nomme ainsi. Musulmans, comme leurs voisins, les Sarracolés vivent en bonne intelligence avec eux et cultivent paisiblement leurs champs de mil et d'arachides. Ils ne font pas parler d'eux, ce qui est une bonne note pour un village noir ; car lorsqu'il fait parler de lui, ce ne peut être qu'en mal.

5° *Peulhs*. — Les Peulhs du Ouli sont relativement très nombreux. Ils y vivent depuis que les Malinkés s'y sont établis, et sous leur protection,

qu'ils paient peut-être un peu cher, comme nous le verrons plus loin. Ils n'ont aucune religion et s'enivrent comme de véritables Malinkés. D'où sont-ils venus ? on n'en sait trop rien. Cependant voici une version qui m'a été donnée et qui pourrait bien être la bonne surtout en ce qui concerne les dernières migrations Peulhes dans le Ouli.

Lorsque le père de Moussa-Molo, le chef actuel du Fouladougou, Alpha-Molo, vint dans le pays pour en faire la conquête, son armée était presque uniquement composée de Peulhs venus de partout se joindre à lui. C'est avec eux qu'il conquiert le Ghabou et en chassa les Malinkés qui se réfugièrent dans le Sandougou, le Niani, le Damentan, le Bassaré et le Coniagué. A leur place, il installa ses Peulhs et donna au pays le nom de Fouladougou (Pays Peulh) qu'il a conservé depuis. Mais, peu après, n'ayant plus les Malinkés à piller, il pressura ses propres sujets. Alors commença vers le Niani, le Ouli et le Sandougou, cette émigration Peulhe qui n'a fait que continuer depuis que Moussa-Molo a succédé à son père et s'est livré aux mêmes rapines et aux mêmes exactions. Ce serait alors que les Peulhs de Fouladougou vinrent se fixer dans le Ouli, il y a une soixantaine d'années environ. Les Malinkés leur donnèrent l'hospitalité ; mais ils la leur font payer en les pressurant encore plus que Moussa-Molo.

Ils ont fondé dans le Ouli un grand nombre de villages de culture entourés de beaux lougans. Le Peulh est comme le Ouolof, il n'a pas ou peu de captifs et fait ses travaux lui-même. Leurs villages sont en paille, provisoires, car il aime le changement et ne construit jamais d'une façon définitive. Ils élèvent quantité de bœufs et sont une véritable richesse pour le pays. Le Peulh est aussi sale et aussi puant que le Malinké, mais il est excessivement travailleur, dans le Ouli, du moins, qualité qui manque absolument à ce dernier. Voici les noms des villages Peulhs du Ouli.

<i>Canapé</i>	<i>Saré n'dougo</i>	<i>Tiamoye.</i>
<i>Passamassi</i>	<i>Marosouto</i>	<i>Saré-Dialloubé.</i>
<i>Suo-counda</i>	<i>Koursacoto</i>	<i>Sara-Dadoa.</i>
<i>Ilo-counda</i>	<i>Demou-counda</i>	<i>Collinkan.</i>
<i>Gelaio-counda</i>	<i>Codiara-counda</i>	<i>Farato.</i>
<i>Tabandi</i>	<i>Coumbali</i>	<i>Boro.</i>

Situation et organisation politiques. — La famille des Oualiabés est, avons-nous dit, la famille régnante du Ouli. Le chef porte le titre de *Massa* et ses fils prennent le nom de *Massara* (fils du Massa). Le sol du pays est sa propriété et les habitants ne sont, pour ainsi dire, que des usufruitiers. Avant notre arrivée, il pouvait disposer de leurs biens à sa guise, et même les chasser, s'il le voulait.

Comme on le voit, c'était l'absolutisme dans toute l'acception du mot. Aujourd'hui, il n'en est pas ainsi. Malgré cette apparence de pouvoir, disons de suite que l'autorité du Massa est absolument nulle et que l'on ne trouverait pas dans tout le Ouli un seul captif qui lui obéisse.

L'ordre de succession se fait par ligne collatérale. Aussi les Massas sont-ils des vieillards abrutis, ivrognes et sans énergie. On comprend ce que doit être l'autorité entre pareilles mains. Les fils, les frères, les cousins, etc., etc., du chef en profitent pour commettre mille et mille exactions qu'ils savent parfaitement devoir rester impunies. En réalité, l'autorité du Massa se borne simplement à juger les affaires entre particuliers et entre villages. C'est un juge plutôt qu'un chef véritable. Mais il ne juge pas en dernier ressort, au dessus de lui se trouve le commandant du cercle et le gouverneur.

Chaque village s'administre lui-même et comme bon lui semble. Le chef est maître dans son village. Il n'existe aucun impôt et le Massa n'en peut exiger aucun. Il n'y a que les Peulhs qui soient absolument surchargés de redevances, non par le chef, mais par les membres de sa famille. Bœufs, mil, arachides, chaque jour on leur demande quelque chose, et de telle façon qu'on leur fait comprendre qu'on le prendra, s'ils ne le donnent pas. Je me suis toujours demandé pourquoi les habitants des pays Malinkés regardaient les Peulhs qui habitaient leur territoire comme de véritables serfs taillables et corvéables à merci. Ce sont pourtant des hommes libres. Je n'ai jamais mieux compris la situation faite aux Peulhs dans les pays où ils viennent demander l'hospitalité, qu'un jour, où Sandia, l'intelligent chef de Nétéboulou, me faisant ses doléances sur sa pauvreté (notez qu'il possède environ 150 captifs, ce qui est dans le pays une fortune énorme), me dit, entre autres choses qu'il n'avait pas : « Je n'ai pas ceci, je n'ai pas cela, je

n'ai pas de Peulhs ». Il paraîtrait, d'après les renseignements que j'ai pris, que c'est un fait acquis. Le Peulh est l'homme du chef sur le territoire duquel il habite, et, comme tel, il peut être pressuré à gogo. Actuellement, les choses en étaient arrivées à un tel point dans le Ouli que les Peulhs étaient décidés à émigrer dans le Fouladougou, si nous n'améliorions pas leur situation. Il fallut que Monsieur le commandant du cercle de Bakel s'y rendit pour arranger sur les lieux les affaires. Il réussit à leur donner une organisation qui fut acceptée par les intéressés des deux partis.

Il n'en est pas de même pour les Ouolofs, les Marabouts Malinkés et des Sarracolés. Ils marchent absolument sur le même pied que les Malinkés du pays et y jouissent des mêmes droits et des mêmes privilèges.

Rapports du Ouli avec les autorités Françaises. — Ce n'est que depuis 1886, après la colonne de Dianna, que le Ouli s'est placé sous notre protectorat, et a conclu avec le colonel Galliéni, alors commandant supérieur du Soudan Français, le traité par lequel il reconnaît notre autorité : jusqu'à l'année dernière, il relevait du commandant du cercle de Bakel aux points de vue administratif, politique et judiciaire. Actuellement, depuis les nouvelles dispositions qui ont distrait du Soudan Français tous les pays situés à l'Ouest de la Falémé, sauf Bakel et son territoire, pour les placer sous l'autorité du Gouverneur du Sénégal, le Ouli fait partie de cette colonie, et j'ai appris depuis peu qu'un administrateur colonial devait être placé dans cette région afin d'y faire sentir plus efficacement l'action du pouvoir central. Cette mesure aura surtout pour effet d'augmenter considérablement notre influence dans ce pays qui, vu son éloignement, y échappait un peu. Jusqu'à ce jour, notre intervention dans ses affaires a eu un réel résultat. Cela a été d'en faire disparaître le brigandage et la chasse aux captifs qui y étaient fort en honneur. Mais notre rôle ne doit pas se borner là seulement et nous avons plus encore à y faire.

Conclusions. — Nous avons vu que le Ouli était un pays pauvre dans certaines de ses parties, mais riche et fertile dans d'autres, notamment dans le Sud. Il suffirait de peu d'efforts pour en faire un pays bien plus productif qu'il n'est. Pour cela il faudrait rendre aux Massas leur autorité et, pour cela, établir un impôt régulier qui leur serait payé par tout le pays, le dixième de la récolte, comme cela existe dans bien d'autres pays Noirs, leur

faire comprendre en même temps qu'ils dépendent de nous entièrement et qu'ils ne sont rien que par nous. En second lieu, faire aux Peulhs une situation plus sortable, les y attirer le plus possible. Il faudrait y créer un courant commercial, soit vers Bakel, soit vers la Gambie, en favorisant la création d'escales sur les bords de ce fleuve. Enfin, il serait bon que chaque année, le commandant du cercle ou tout autre fonctionnaire délégué du gouverneur et muni des pouvoirs nécessaires, le visite en détail afin d'y régler les affaires en suspens. Nous sommes persuadés que ces quelques mesures sagement et prudemment mises en pratique auraient des résultats immédiats et donneraient au pays une prospérité inconnue jusqu'à ce jour.

CHAPITRE IV

Départ de Toubacouta. — Beaux lougans de mil. — Le *Caïl-cédrat*. — Arrivée à Dalésilamé. — Village Sarracolé et village Malinké Musulman. — Rencontre d'un dioula. — De l'hospitalité chez les Indigènes. — Souma-Counda. — De Souma-Counda à Missira. — Cordiale réception. — Guimmé-Mahmady, chef du Sandougou. — Séjour à Missira. — Visite des chefs des villages du Sandougou. — Beurre, lait, kolas en abondance. — Violente tornade. — Départ de Missira. — Vastes champs d'arachides. — Pioche spéciale pour les arracher. — Le Diabéré. — Diakaba. — Nombreux papayers. — Sidigui-Counda. — Saré-fodé. — Saré-Demba-Ouali. — Son chef Demba. — Visite du frère de Maka-Cissé, chef du Sandougou occidental. — Cordiale réception des Peulhs. — Puces et punaises. — Départ de Saré-Demba-Ouali. — Le village Ouolof de Tabandi. — Arrivée au village Toucouleur Torodo de Oualia. — Ousman-Celli, son chef. — Belle réception. — Belle case. — Excursion au Sandougou. — Saré-Demboubé. — Le Sandougou frontière du Niani et du Sandougou. — Le gué de Oualia. — Description de la route de Toubacouta au Sandougou. — Le Baobab. — Le *Kinkélibah*. — Violent accès de fièvre.

A cinq heures quarante minutes du matin, nous quittons Toubacouta. La pluie qui est tombée à torrents pendant toute la nuit a détrempé le chemin. Aussi est-il devenu excessivement glissant et n'avancons-nous qu'avec mille précautions. De plus, la brousse est excessivement haute et nous fouette à chaque instant le visage. En peu de temps les gouttes d'eau dont elle est couverte nous ont complètement inondés. Heureusement les nuages se sont dissipés au lever du jour et le soleil qui va paraître ne tardera pas à nous sécher.

L'envoyé de Guimmé-Mahmady, le chef du Sandougou, chevauche en tête de la caravane et nous montre le chemin. Aussi marchons-nous sans hésitation aucune. La route ne présente, du reste, aucune difficulté. Elle se déroule au milieu de vastes et beaux lougans de mil, bien cultivés.

Cette région est certes une des plus fertiles que j'aie visitées au Soudan. Toutes les plantes qui servent à l'alimentation des indigènes y croissent d'une façon remarquable. Le mil, entre autres, y donne un rendement considérable et bien supérieur à celui des mils des autres régions. Les variétés qui sont cultivées là ne sont pourtant pas différentes de celles des pays voisins. Le sol est plus riche et les cultivateurs plus soigneux et plus travailleurs, et voilà tout.

Depuis mon départ de Kayes, je n'avais vu, par-ci par-là, que quelques rares échantillons de *Caïl-cédrat*, ce beau végétal, si commun et si précieux dans certaines régions du Soudan Français. C'est là que je commençai à le retrouver en notable quantité et que j'en vis des spécimens vraiment remarquables.

Le *Caïl-cédrat* est un bel arbre qui atteint des proportions fort remarquables. Les indigènes du Soudan le désignent presque partout sous le nom de « Diala ». C'est le *Khaya Senegalensis* G. et Per. de la famille des *Cédrélacées*. Sa tige, droite, prend parfois de telles dimensions qu'on y peut creuser des pirogues de toutes pièces. Je me souviens avoir franchi la Gambie à Sillacounda (Niocolo) dans une embarcation de ce genre, qui n'avait pas moins de quatre mètres de longueur sur cinquante centimètres de largeur et trente-cinq de profondeur. Elle avait été creusée dans une seule bille de Caïl-cédrat, ce qui permet de supposer que l'arbre qui l'avait fournie devait être énorme.

Son écorce est large, cintrée, fendillée légèrement, rougeâtre et couverte d'un épiderme presque lisse et d'un gris blanchâtre. Sa cassure est grenue en dehors, puis un peu lamelleuse et formée en dedans par une série simple de fibres ligneuses aplaties et agglutinées. Elle est dure, cassante, fort lourde, amère et légèrement odorante. Si on y pratique une incision intéressant toute son épaisseur, il s'écoule par la blessure un liquide rougeâtre qui se coagule à l'air libre en une petite masse résineuse de couleur brune très foncée. Si, enfin, on fait brûler des morceaux de ce bois, la fumée qu'ils donnent exhale une odeur douce et caractéristique. Aussi est-il impossible de s'en servir pour faire cuire des aliments grillés ou rôtis, car ils s'en imprègnent tellement qu'ils sont, de ce fait, absolument exécrables à manger. Les cendres que l'on obtient en faisant brûler le *Caïl-cédrat* à l'air libre renferment une grande quantité de nitrate de potasse, et sont d'une blancheur immaculée. C'est, du reste, à la présence de ce sel, je crois, qu'il faut attribuer la propriété toute particulière que possède ce végétal de brûler rapidement, même lorsqu'il est vert. Je me souviens, étant à Koundou, avoir ainsi enflammé une planche de *Caïl-cédrat*, rien qu'en y posant mon cigare allumé. En quelques minutes, cinq centimètres carrés se consumèrent de ce fait.

Le bois est rouge foncé et rappelle celui de l'acajou par sa couleur et sa texture. C'est pourquoi ce végétal a été souvent appelé l' « *Acajou du Sénégal* ». Il est dur et très cassant, même lorsqu'il est vert. Malgré cela, on en fait à Saint-Louis et au Soudan de beaux meubles et, en France, il pourrait servir pour les travaux d'ébénisterie les plus délicats.

Les feuilles composées sont d'un beau vert foncé et persistent toute l'année. La floraison a lieu de la fin d'avril à la fin de mai ou au commencement de juin. Les fleurs sont d'un blanc légèrement jaunâtre. — Calice à préfloraison imbriquée. — Etamines définies, régulières. — Styles soudés. — Fruit rond adhérent fortement au pédoncule, ne tombant pas à maturité. — Loges pluriovulées. — Graines ailées. — Embryon inclus dans le péricarpe qu'il égale presque.

Les indigènes utilisent le *Caïl-cédrat* pour la construction de leurs cases et de leurs pirogues, et pour la fabrication de certains ustensiles de ménage, tabourets, pilons et mortiers à couscous. Mais c'est surtout comme médicament qu'il est le plus souvent employé. On s'en sert surtout contre la fièvre intermittente, la blennorrhagie, les diarrhées rebelles, et comme topiques pour panser certaines plaies de mauvaise nature.

La même préparation plus ou moins concentrée sert contre les fièvres intermittentes, la blennorrhagie et les diarrhées rebelles. On prend environ trente à cinquante grammes d'écorce fraîche que l'on fait bouillir dans un litre d'eau jusqu'à ce que la liqueur soit réduite d'un tiers à peu près. On y ajoute environ dix ou 15 grammes de sel et on se l'administre en deux fois dans la journée. Cette liqueur est excessivement amère et nous l'avons vu réussir assez fréquemment, sur des noirs particulièrement. Dans les cas de blennorrhagie, on emploie de préférence la macération et je pourrais citer le nom d'un jeune métis de Saint-Louis qui s'en est très bien trouvé. L'action fébrifuge de l'écorce de *Caïl-cédrat* serait due à une matière colorante rouge qui y est très abondante et à un principe neutre, amer, qui a été isolé par Caventou, et auquel il a donné le nom de *Caïl-cédrin*. Quoiqu'il en soit, l'action de ce principe comme fébrifuge est bien inférieure à celle du sulfate de quinine.

En ce qui concerne le traitement des plaies de mauvaise nature, je crois devoir laisser ici la parole à mon excellent ami, le capitaine Binger, qui s'en

est servi avec succès. Voici ce que dit, à ce sujet, le célèbre explorateur sur son mode d'emploi : « On fait cuire un morceau d'écorce du poids de un kilogramme environ dans deux litres d'eau et on laisse réduire à un litre. Cette préparation sert à laver et à nettoyer la plaie. Un autre morceau d'écorce fraîchement coupé est pilé dans un mortier à mil jusqu'à ce qu'on obtienne un morceau de pâte. Cette pâte est séchée au soleil, les gros résidus sont enlevés et la poudre qui reste est employée à saupoudrer la plaie après chaque lavage. La croûte qui ne tarde pas à se former est enlevée tous les jours jusqu'à ce que toute trace de suppuration ait disparu et que la plaie ait l'aspect sanguinolent. On cesse ensuite les lavages et l'on se contente de saupoudrer les parties non recouvertes de croûte. J'ai vu ce remède réussir sur un de nos mulets qui avait une plaie au côté. » Pour nous, nous l'avons vu également employer avec succès par un indigène de Koundou qui avait à la face externe de la jambe gauche une plaie qui suppurait depuis longtemps et qui lui était survenue à la suite de plusieurs furoncles mal soignés et de mauvaise nature. Nous ne saurions trop recommander ce remède à ceux qui se trouveraient dans le cas de l'expérimenter et d'en déterminer exactement les propriétés curatives.

Après une heure de marche nous arrivons à Dalésilamé, où nous faisons la halte sur la place principale du village, sous un magnifique ficus.

Dalésilamé. — Dalésilamé est un village d'environ 650 habitants. Sa population est formée à parties égales de Malinkés Musulmans et de Sarracolés. Il y a, à proprement parler, deux villages et deux chefs, un village et un chef Malinkés, un village et un chef Sarracolés. Les uns et les autres sont des Musulmans fanatiques. Les Sarracolés de Dalésilamé habitaient autrefois de l'autre côté de la Gambie, sur la rive gauche, dans le pays de Ghabou. Pillés et pressurés sans cesse par les Peulhs du Fouladougou, ils passèrent le fleuve et vinrent se fixer à Dalésilamé. On sera peut-être étonné de voir les Sarracolés si loin de leur pays d'origine ; mais on s'expliquera aisément ce fait, quand on saura qu'ils habitaient autrefois le Guidioumé près Nioro et qu'ils ont fui à l'approche d'El Hadj Oumar. Le Sarracolé est d'humeur très vagabonde, on comprendra dès lors qu'il ait pu venir jusqu'à la Gambie en fuyant devant l'envahisseur. Ceux de Dalésilamé appartiennent à la famille des Diawaras.

Les deux villages sont séparés par une large rue d'environ deux cents mètres de longueur sur six de largeur. Les Malinkés sont à l'Ouest et les Sarracolés à l'Est. Ni l'un ni l'autre ne sont fortifiés. Pas de tata, pas de sagné. Chaque habitation particulière est entourée d'une palissade (tapade) construite avec des tiges de mil et de bambous jointives et haute d'environ deux mètres à deux mètres cinquante centimètres. A cette époque de l'année, les toits des cases disparaissent complètement sous les cucurbitacées de toutes sortes. Ce qui donne au village un aspect vert sombre excessivement curieux. Il se confond absolument avec la campagne environnante, et, seule la fumée qui sort du toit en décèle au loin la présence. — A peine avions-nous mis pied à terre que les chefs vinrent me saluer et m'offrir un peu de lait pour me désaltérer. Sandia, qui y compte beaucoup d'amis, est l'objet d'une véritable ovation, car il leur a maintes fois rendu de réels services et son bon sens y est fort apprécié.

Je rencontrai dans ce village un dioula (marchand ambulant) qui y était arrivé depuis trois mois environ et qui y avait été surpris par l'hivernage. Ne pouvant continuer sa route vers le Sud, il y attendait le retour de la belle saison, et s'y était installé pour un long séjour. Une case lui avait été donnée et le village pourvoyait à sa nourriture de chaque jour et à celle de son petit âne. Ces exemples de généreuse hospitalité ne sont pas rares au Soudan. Dans chaque village, le voyageur est assuré, quelle que soit la race à laquelle il appartienne et celle de ses hôtes, de trouver une case pour s'abriter, une natte pour se reposer et du couscouss pour calmer sa faim. Pendant le long séjour que j'ai fait dans ces régions, il n'y a guère que chez les Coniaguiés que j'ai vu le voyageur négligé et que j'ai vu refuser quelques poignées de mil ou d'arachides. Cette peuplade, du reste, de même que sa congénère, les Bassarés, a, sous ce rapport, une triste réputation.

Nous quittons Dalésilamé après nous y être reposés pendant un quart d'heure environ et nous nous remettons en route après avoir remercié les chefs de leur bonne réception et leur avoir serré la main. C'est toujours au milieu des champs de mil que nous chevauchons et nous ne quittons ceux de Dalésilamé que pour entrer dans ceux de Souma-Counda, village distant du premier de trois kilomètres sept cents mètres, et auquel nous arrivons après quarante-cinq minutes de marche. Nous le traversons sans nous y arrêter.

Souma-Counda. — Souma-Counda est un village Peulh d'environ trois cents habitants. Il est littéralement enfoui au milieu de ses lougans qui sont immenses. Ses cases sont en paille. Quand nous y passons presque tous les habitants sont absents. Tout le monde est occupé aux travaux des champs.

A peine sommes-nous sortis des lougans du village que nous tombons en pleine brousse et que nous traversons une véritable forêt vierge de bambous, à travers lesquels nous avançons lentement et difficilement. Nous en sortons un instant pour traverser des champs de mil qui appartiennent à Missira et au milieu desquels s'élève un petit village de culture de deux ou trois cases. Enfin, une demi-heure après, nous entrons dans ceux de Missira. Ils sont immenses et ont plusieurs kilomètres d'étendue. Il est neuf heures et demie quand nous arrivons à Missira, que, de loin, nous ne voyons nullement, car les toits des cases disparaissent littéralement sous les cucurbitacées de toutes espèces.

Missira. — Missira est un gros village de neuf cents habitants environ. Sa population est uniquement formée de Malinkés musulmans. C'est la capitale du Sandougou oriental et la résidence de Guimmé-Mahmady, son chef. Le village est relativement propre et bien entretenu. On n'y voit que peu de ruines et ses rues sont assez bien alignées. La place principale est très vaste et on n'y voit pas les tas d'ordures que l'on trouve généralement dans la plupart des villages Malinkés. Au milieu s'élève un superbe *N'taba*, le plus beau de tous ceux que j'aie jamais vus. Il y en a plusieurs dans le village, et je me souviens qu'il y en avait un fort beau également en face de la case où j'étais logé. — Les cases du village sont construites à la mode Malinkée et chaque habitation, séparée de ses voisines par une palissade en tiges de mil et de maïs, forme une propriété absolument bien délimitée. — Missira ne possède pas de tata ; un simple sagné peu important l'entoure, mais ne saurait constituer un moyen sérieux de défense. Les habitants, musulmans assez tièdes, sont de paisibles agriculteurs qui cultivent en paix leurs vastes lougans et élèvent leurs bœufs, chèvres et moutons. Ce village est très dévoué à la cause française. Situé à cinq kilomètres de la Gambie, il est compris dans la zone que, par le traité du 10 août 1889, nous avons cédée à l'Angleterre. J'ai appris depuis quelque temps que, ne voulant pas devenir Anglais, il avait émigré en masse sur le territoire français,

abandonnant ainsi sans hésiter des terrains d'une fertilité remarquable, pour venir se fixer dans une région moins favorisée. Il en a, du reste, été de même pour beaucoup d'autres villages du Sandougou, qui suivirent l'exemple de Missira et vinrent s'établir en pays français pour ne pas avoir à recevoir le mot d'ordre de Mac-Carthy.

On comprendra aisément, d'après ce que je viens de dire, que la réception qui me fut faite à Missira ait été des plus cordiales. Guimmé-Mahmady, le chef, vint à cheval à ma rencontre et me conduisit lui-même à la case qui m'avait été préparée. Je fus logé d'une façon confortable pour le pays, et mes hommes eux-mêmes n'eurent qu'à se louer de l'accueil qui leur fut fait. Un bœuf fut immolé à notre intention et l'on comprendra toute l'importance de ce fait quand on saura combien l'indigène aime ses bestiaux et qu'il faut une circonstance grave (mariage, circoncision, visite d'un chef, etc., etc.) pour qu'il consente à ce sacrifice. Nos chevaux eux-mêmes eurent leur part du festin, et se régalèrent de paille d'arachides et de mil.

Dès que j'eus terminé mon installation et procédé à une toilette indispensable après une longue étape, je reçus la visite de Guimmé-Mahmady, de sa famille et de ses notables. Mon hôte (Diatigué) les accompagnait. C'était le griot favori du chef, brave homme dans toute l'acception du mot et qui, durant les deux jours que je passai chez lui, fit toujours preuve de la plus grande obligeance et me manifesta le plus grand respect et la plus sincère amabilité. Aussi fus-je heureux en le quittant de lui offrir un beau cadeau pour le dédommager de tout l'embarras que je lui avais causé, cadeau auquel il fut très sensible.

Après les salutations d'usage, Guimmé-Mahmady me présenta toutes les personnes qui l'accompagnaient et me demanda de rester un jour de plus, afin que je puisse voir les chefs de ses village auxquels il avait annoncé mon arrivée et qui devaient venir me saluer. Je ne pouvais faire autrement qu'accéder à son désir et lui promis de ne le quitter que le surlendemain matin. Ce chef du Sandougou est loin de ressembler aux autres chefs que j'avais vus depuis longtemps. Il est jeune, intelligent, actif et fort tolérant pour un musulman. Aussi, aucun de ses administrés ne vint-il jamais se plaindre à moi, ce qui m'était arrivé dans tous les autres pays que j'avais visités. Tout le monde vit chez lui sur le même pied d'égalité, et, chose rare

au Soudan, il sait bien se faire obéir. Pendant la guerre du marabout il prit parti pour nous, et comme nous le verrons plus loin, c'est à nous qu'il dut de reconquérir son autorité. Je fus heureux de constater qu'il nous en avait gardé une profonde reconnaissance. Ce fait mérite d'être signalé, car ce sentiment est rare chez les noirs et ceux qui en font preuve sont loin d'être nombreux.

La journée se passa sans autre incident à noter que les nombreuses visites que je reçus dès que j'eus terminé mon travail de chaque jour, rédigé mes notes et mon journal de marche et dessiné l'itinéraire parcouru le matin.

La température, qui avait été supportable la journée, devint le soir insupportable. Le ciel se couvrit d'épais nuages, mais malgré cela, il ne tomba pas une seule goutte d'eau. Aussi la nuit fut-elle excessivement pénible. Dévoré par les moustiques, je dormis mal et ce ne fut qu'au jour que je pus enfin goûter quelques heures d'un sommeil réparateur.

Le défilé des chefs commença dès le matin et dura toute la journée. Je les reçus tous du mieux que je pus. Chacun m'apportait un petit cadeau, celui-ci du beurre, celui-là du lait, les autres des *kolas*, preuve de tout leur respect. Aussi, quand tous furent partis, me trouvai-je fort riche et l'heureux possesseur de nombreuses bouteilles de beurre et de plusieurs centaines de beaux *kolas*. Ces derniers surtout nous firent à nos hommes et à moi le plus grand plaisir, car depuis longtemps nous étions privés de cette précieuse graine et plus que jamais, vu l'extrême délabrement de ma santé, j'en avais besoin pour pouvoir supporter les fatigues qui m'attendaient.

Dans la soirée de ce second jour, au moment où allait commencer le tam-tam organisé en mon honneur, éclata une violente tornade. Vent violent, éclairs, tonnerre, pluie torrentielle, rien ne manqua. La température baissa rapidement et je pus jusqu'au lendemain matin dormir profondément. J'en avais bien besoin, car j'étais littéralement exténué.

1^{er} novembre 1891. — Le premier novembre 1891, je me levai frais et dispos au point du jour, et les préparatifs de départ rapidement faits, je me mis en route pour Saré-Demba-Ouali, village Peulh distant de 16 kilomètres environ de Missira, et où j'avais décidé de faire étape, désirant voir de près ce que les Peulhs étaient chez eux. Guimmé-Mahmady ne voulut pas me

laisser partir seul ainsi. Il avait bien avant l'heure du départ fait seller son cheval et chausser ses grandes guêtres en peau de panthère. Il me demanda de m'accompagner jusqu'au village de Saré-Fodé, où il avait affaire. Je fus, on n'en doute pas, enchanté de l'avoir pour compagnon, et après avoir de nouveau remercié mes hôtes, je quittai Missara, avec la satisfaction d'y avoir constaté combien était grande l'influence de la France dans ces régions et combien était sincère l'attachement que nous ont voué les populations qui les habitent.

Missira est entouré de vastes champs d'arachides. Le terrain, qui est presque uniquement formé de latérite, est des plus propres à la culture de cette plante. Aussi cette graine y est-elle très abondante et y constitue-t-elle une véritable richesse pour les habitants.

L'arachide. — L'arachide (*arachis hypogæa*) est une légumineuse cæsalpinée. Elle est cultivée dans toute notre colonie du Sénégal et au Soudan Français. Celles de Gambie sont particulièrement recherchées et jouissent dans le commerce d'une faveur bien méritée. C'est une plante herbacée, radicante, annuelle, à tige et rameaux cylindriques, pubescents : feuilles engainantes, composées de deux paires de folioles, inflorescence axillaire, en cyme unipare, biflore : fleurs hermaphrodites, parfois polygames, subsessiles ; calice gamosépale à 5 divisions et à préfloraison quinconciale ; corolle gamopétale, papilionacée ; 10 étamines monadelphes, l'antérieure stérile ; ovaire supère, 3-4 sperme ; style long, pubescent à l'extrémité ; pas de stigmate ; ovules anatropes, ascendants, fruit sec indéhiscent, testacé, porté à l'extrémité d'un long pédoncule porté à l'aisselle des feuilles ; embryon homotrope, à radicule infère ; cotylédons huileux.

Après la fécondation, le pédoncule floral s'allonge vers le sol et y fait pénétrer l'ovaire qui s'enfonce jusqu'à une profondeur de 5 à 8 centimètres, grossit et se transforme en une gousse un peu étranglée en son milieu ; cette gousse est longue de 25 à 30 millimètres, épaisse de 9 à 14 millimètres : Elle est composée d'une coque blanche, mince, réticulée, contenant 1-4 semences rouge vineux au dehors, blanches au dedans et d'un goût rappelant assez celui de la noisette.

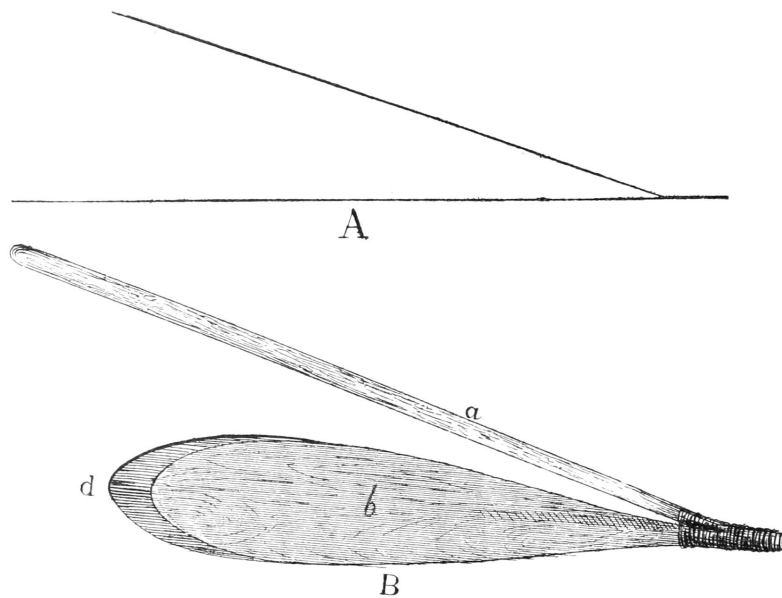
Ces graines donnent une huile d'excellente qualité qui peut remplacer dans tous ses usages et sans inconvénient l'huile d'olives.

Depuis que le commerce des arachides a pris une extension considérable et telle que l'on peut dire qu'il est le plus important de la côte d'Afrique, les indigènes cultivent cette plante avec beaucoup plus de soin et sur une plus grande échelle. La production en augmente chaque année et elle serait bien plus considérable encore si les procédés de culture n'étaient pas aussi primitifs.

L'arachide est une plante excessivement épuisante. Pour la cultiver, les indigènes fertilisent le sol en brûlant simplement les mauvaises herbes qu'ils ont d'abord coupées et laissées sécher sur place ; les femmes et les enfants bêchent alors légèrement le terrain, sèment les graines et les recouvrent de terre. Les semis se font de la fin de juin au commencement d'août, et la récolte a lieu trois ou quatre mois après. Quand les gousses sont mûres, on arrache les pieds d'arachides qu'on laisse sécher au soleil, puis on sépare les gousses des feuilles et des tiges.

Dans la plupart des régions du Sénégal, où est cultivée l'arachide, on l'arrache à la main. Ce procédé a le grand désavantage d'occasionner une perte de graines considérable. Elles se détachent, en effet, à la traction, et restent dans la terre. J'ai vu employer dans le Sandougou, à Missira, pour la première fois, un moyen qui remédie à cet inconvénient et que je tiens à signaler ici. Les habitants de ce pays se servent pour cela d'une pioche spéciale et qui ne sert qu'à cet usage. La figure A en représente la coupe verticale et la figure B la représente en entier. Les indigènes la nomment comme les autres pioches dont ils se servent : « Daba ». Elle se compose essentiellement : d'un manche en bois résistant *a*, et d'une pioche proprement dite, *b*. Ces deux parties sont unies entre elles par des liens solides comme le représente la partie *c* de la figure B, de telle façon que le manche forme avec la pioche un angle de 35 degrés au plus. La pioche est également en bois très dur et son extrémité *d* est garnie d'une armature de fer pour lui permettre de s'engager plus facilement dans le sol. Le travailleur saisit à deux mains le manche *a* et de gauche à droite ou de droite à gauche, selon ses dispositions, engage profondément la pioche *b* sous le pied d'arachide qu'il veut enlever. Comme cette pioche est très large, 0,15

centimètres environ, il lui suffit de la faire basculer pour arracher la plante entière. Cet instrument qui, au premier abord, ne semble pas très pratique, est cependant manœuvré avec grande adresse et rapidité par les indigènes. J'ai pu, grâce à la générosité de Guimmé-Mahmady, en rapporter un en France. Il est actuellement au musée colonial, à Marseille. Le prix de cette pioche est d'environ six francs dans le pays et il n'y a guère que les forgerons du Sandougou qui la sachent confectionner.



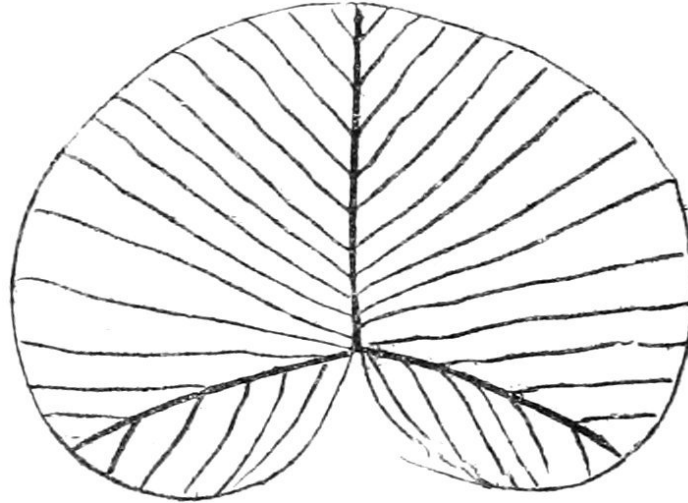
Les Noirs utilisent l'arachide en maintes circonstances et de toutes façons. La graine constitue pour eux un aliment de premier ordre, soit fraîche, soit sèche, soit crue, soit torréfiée. Ils en extraient l'huile qui sert à leur cuisine. Nous avons eu souvent recours à leur industrie pour en avoir et nous n'avons pas eu à nous en plaindre. Cette huile leur sert également à fabriquer avec les cendres de certains végétaux un savon dont nous nous sommes souvent servi et qui nous a été souvent très utile. L'arachide pilée ou écrasée entre deux pierres leur sert de condiment pour la plupart des sauces avec lesquelles ils assaisonnent leur couscous. Ils font également des cataplasmes d'arachides en certaines circonstances et se frictionnent avec son huile dans les cas de douleurs rhumatismales. Enfin la poudre qu'ils obtiennent en les écrasant après les avoir fait brûler leur sert pour se tatouer les gencives et la lèvre inférieure. — Les feuilles vertes sont employées pour les sauces et en cataplasmes ; après la récolte, ils les font sécher avec leurs tiges et cela constitue une paille qui est à juste titre considérée comme le meilleur fourrage du Soudan. Les animaux qui en font usage engraisseront rapidement et le lait des vaches qui en mangent est plus savoureux et plus riche en principes nutritifs que celui de celles qui n'en consomment pas.

Le commerce des arachides commence à prendre dans le Sandougou une réelle importance. La Compagnie française de la côte occidentale

d'Afrique y en achète, chaque année, de notables quantités qu'elle transporte à Mac-Carthy, où elle les charge sur ses vapeurs. Il ne fera que croître, surtout si on peut arriver à améliorer les moyens de transport et à lui créer des débouchés sur le fleuve.

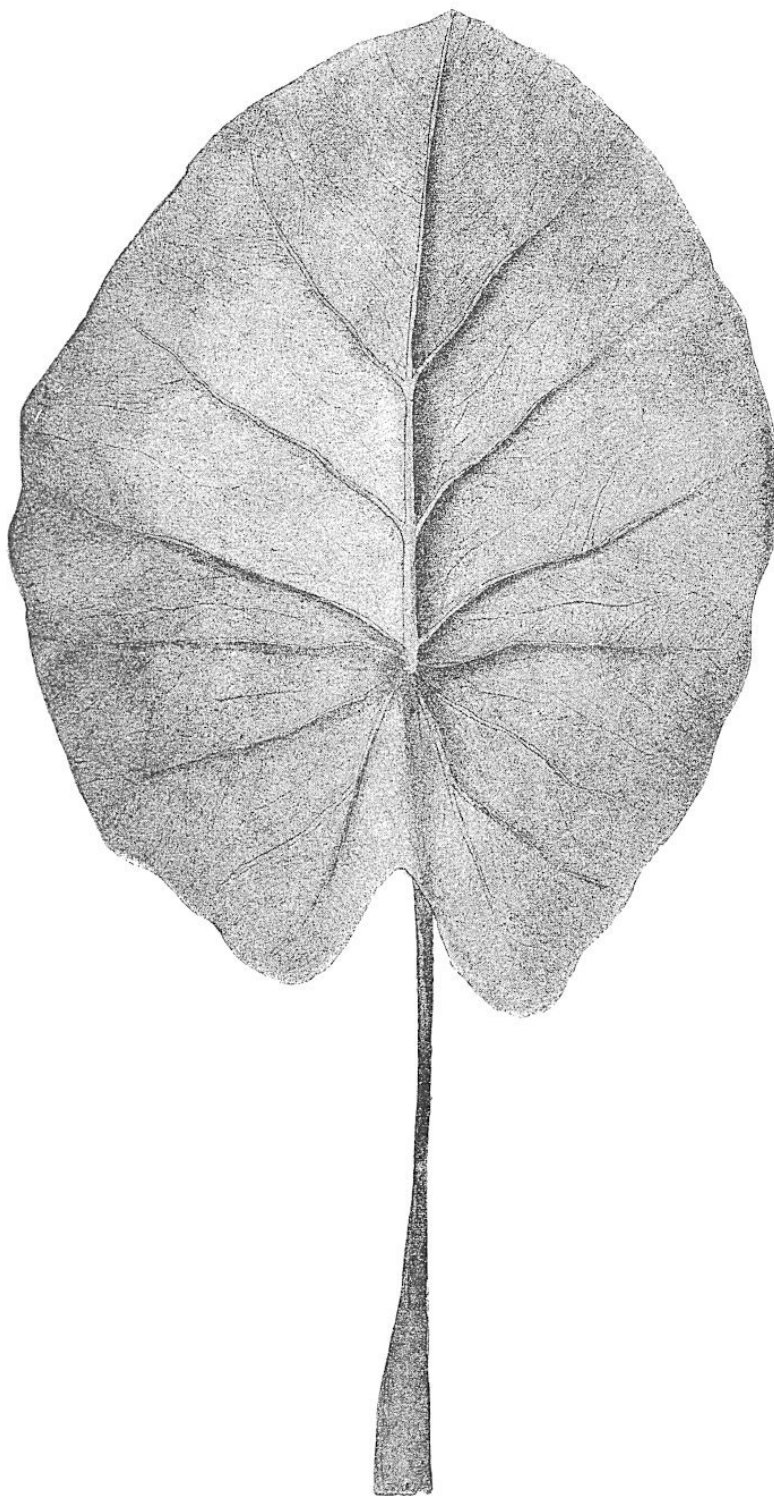
Peu après avoir quitté Missira, nous apercevons sur notre gauche un beau champ de diabérés. Cette plante, très commune dans ces régions, le Tenda, le sud du Bambouck, le Niani, etc., etc., et en général, dans les contrées les plus méridionales de notre colonie Soudanienne, mérite que nous en fassions une description détaillée.

Le Diabéré. — Les Bambaras et les Sarracolés la nomment *Diabéré*, les Malinkés *Diabéro* et les Peulhs *Oussoudié*. C'est une superbe Aroïdée du genre Arum. Elle croît, de préférence, dans les endroits humides et à l'abri des rayons du soleil. Elle aime une terre riche en humus. C'est pourquoi les lougans de Diabérés sont toujours situés à l'ombre des grands arbres, où la terre est plus fraîche, à l'abri du soleil, et plus riche en humus, du fait même du terreau que forment les feuilles en y pourrissant. C'est une plante vivace dont la tige souterraine est constituée par un tubercule. Feuilles longuement pétiolées et pouvant atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur, fortement engainantes à la base, peltées et dont le limbe atteint parfois des dimensions énormes. Elles présentent une échancrure assez profonde à leur partie inférieure, échancrure qui s'avance jusqu'à quelques centimètres de l'épanouissement du pétiole. Celui-ci s'épanouit en trois nervures principales plus volumineuses que les autres et facilement reconnaissables, car elles sont très apparentes. De ces trois nervures partent les nervures secondaires fortement accentuées aussi.



La figure ci-contre peut donner une idée de cette disposition toute particulière. Ces feuilles sont très épaisses. Les trois nervures principales ne font jamais défaut. Les nervures secondaires sont en nombre variable suivant l'âge du végétal et surtout les dimensions des feuilles. Les nervures secondaires émettent elles-mêmes un grand nombre de filaments fort apparents et qui sillonnent le parenchyme de la feuille en venant aboutir presque en droite ligne aux bords. La face supérieure a une couleur verte foncée très prononcée. Elle est légèrement veloutée. La couleur de la face inférieure est verte très pâle. Elle est aussi légèrement veloutée. Enfin le pétiole d'un brun verdâtre à la base est d'un vert tendre à son sommet.

Les fleurs sont unisexuées, réunies sur un même spadice, les femelles à la base, les mâles au-dessus, non périnthées. Elles sont enveloppées dans une spathe peu ouverte, roulée en cornet et de couleur blanche légèrement jaunâtre. Le fruit est une baie globuleuse uniloculaire renfermant de deux à huit graines. Je dédie cette plante nouvelle à M. le professeur Heckel en la nommant *Arum Heckeli*.



Arum Heckeli Rançon.
Diabéré : Aroïdée comestible du genre Arum (feuille d'après
nature).
(Dessin de A. M. Marrot).

La racine est un tubercule de la grosseur du poing environ, d'un brun noirâtre et ayant un peu la forme d'un oignon légèrement allongé. Sur ce tubercule viennent, quand la plante arrive à maturité, douze ou quinze turions environ dont les plus volumineux atteignent tout au plus la grosseur d'un œuf. C'est la partie comestible, et qui sert à la reproduction. Leur forme est celle du tubercule auquel ils adhèrent fortement. Leur couleur est aussi la même. La chair de ces turions est blanche, fortement aqueuse et compacte, elle rappelle celle de la pomme de terre ou plutôt de la patate. Leur odeur est légèrement vireuse.

Les semis de *diabéré* se font en juin et en juillet. Il suffit pour cela de placer les turions dans un trou creusé dans la terre à une profondeur d'environ dix à quinze centimètres. La récolte se fait en décembre. Vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre, les habitants du Sandougou ont l'habitude de couper les feuilles à une hauteur de dix centimètres du sol environ pour faire grossir davantage les turions.

Le *diabéré* est un légume qui n'est pas à dédaigner même pour le palais délicat des Européens. Bouilli ou frit à la poêle, il constitue un aliment d'un goût agréable. Je me souviens en avoir mangé avec plaisir en ragoût avec du mouton. Les indigènes le préfèrent bouilli et dans certaines régions, le Diaka, le Sandougou, le Tenda par exemple, ils en font une grande consommation. Dans ces derniers pays surtout on en consomme beaucoup, et les indigènes des pays voisins attribuent à l'abus qu'ils en font la maladie de peau et les nombreux goîtres dont sont atteints les habitants du Tenda. Nous y reviendrons plus longuement plus loin quand nous parlerons de ce pays.

A sept heures quinze minutes, nous traversons sans nous y arrêter le village de Diakaba. Le soleil commence à devenir brûlant, et la température chaude et humide est absolument intolérable.

Diakaba. — Diakaba est un village d'environ 600 habitants. Sa population est uniquement formée de Malinkés musulmans. Il est littéralement couvert de verdure et à part une grande quantité de papayers^[14] il ne présente rien de particulier à signaler. Ce végétal croît là en pleine terre et n'a pas besoin de soins spéciaux. On le rencontre dans

presque tous les villages du Sandougou. Son fruit, que tout le monde connaît, est savoureux et délicat et l'un des meilleurs desserts que l'on puisse rencontrer dans les pays chauds.

A un kilomètre et demi environ de Diakaba, nous traversons un assez gros village Peulh, Sidigui-Counda, qui disparaît littéralement dans une épaisse forêt de mil et de maïs.

Sidigui-Counda. — Sidigui-Counda est un village de 400 habitants environ. Il est habité par des Peulhs récemment émigrés du Fouladougou. Ils se livrent là paisiblement à l'élevage et à la culture de leurs champs. Il est construit en paille et argile comme tous les villages Peulhs, du reste. Chaque chef de case a ses cases séparées de celles des autres et les intervalles sont semés de mil, arachides, tabac, oseille, etc., etc.

A quatre kilomètres de Sidigui-Counda nous arrivons au village de Saré-Fodé, où Guimmé-Mahmady me quitte en me souhaitant un bon voyage.

Saré-Fodé. — C'est un petit village Peulh de 350 habitants environ. Nous y faisons la halte et y prenons quelques minutes de repos sous un petit appentis que recouvrent de belles Cucurbitacées. La population en est uniquement formée de Peulhs. A peine avons-nous mis pied à terre que le chef vint me saluer et m'apporta pour me rafraîchir plusieurs calebasses d'un bon lait fraîchement tiré dont nous nous régalâmes mes hommes et moi. Nous nous remîmes en route par une chaleur torride.

A peu de distance nous traversons le petit village Peulh de *Saré-Bourandio*, le dernier du Sandougou oriental et, six kilomètres plus loin, nous trouvons enfin *Saré-Demba-Ouali*, le premier village du Sandougou oriental, où j'avais décidé de faire étape ce jour-là.

Saré-Demba-Ouali. — C'est un village Peulh d'environ 550 habitants. Il a absolument l'aspect des autres villages que nous venons de traverser et la route qui y conduit depuis Saré-Bourandio, traverse une forêt de bambous de trois à quatre kilomètres de largeur, et, de ce fait, est difficile à pratiquer.

Je fus bien reçu dans ce village de simples cultivateurs. Pas de tapage, pas d'ostentation, mais simplement une bonne hospitalité franche et généreuse. Par exemple, le logement laissait un peu à désirer et je pus là me convaincre que les cases Peulhs étaient bien loin d'être confortables. Rien cependant ne me manqua et mes animaux, mes hommes et moi, nous eûmes à foison de tout ce que l'on peut trouver dans un village noir. Le chef, Demba, est un homme jeune, actif et sachant faire respecter son autorité, chose rare chez les peuples Soudaniens. Je me souviens encore avec quel ton il intima à l'un de ses notables l'ordre de se taire parce qu'il s'était permis de l'interrompre pendant qu'il parlait. Almoudo, mon interprète, qui est cependant un autoritaire, en était absolument étonné.

Vers quatre heures de l'après-midi, je reçus la visite du frère de Maka-Cissé, le chef du Sandougou occidental, qui venait me faire part du chagrin que je lui avais fait en n'allant pas camper dans son village distant de quelques kilomètres seulement de Saré-Demba-Ouali, dans le Sud. Il craignait de m'avoir mécontenté. Je le rassurai complètement et achevai de calmer ses alarmes en lui faisant cadeau d'une douzaine de *kolas blancs*, pour lui bien prouver que j'étais son ami. On sait qu'au Soudan Français, pour prouver à quelqu'un toute l'estime que l'on a pour lui, il suffit de lui faire cadeau de quelques kolas blancs. Il comprit d'autant mieux que je ne pouvais aller chez lui, quand je lui eus dit que j'étais très pressé et que je ne pouvais ainsi m'écarter de ma route. Il partit tranquille et satisfait et, le lendemain, à Oualia, il vint de nouveau me voir et m'apporter un bœuf pour mon déjeuner et celui de mes hommes.

La nuit, malgré la chaleur étouffante, se serait bien passée, si je n'avais eu à repousser sans cesse les attaques multiples d'une véritable nuée de puces et de punaises qui vinrent m'assaillir et m'empêchèrent littéralement de fermer l'œil. Ces insectes pullulent littéralement dans tous les villages Peulhs, et leurs habitants, vrais nids à parasites de toutes sortes, n'en semblent nullement incommodés. Il n'en a pas été de même pour nous. Nous en avons fait, mes hommes et moi, la pénible expérience. Aussi, dès le point du jour, tout mon monde était-il debout et les préparatifs du départ rapidement faits.

2 novembre 1891. — A cinq heures cinquante minutes du matin, nous quittons Saré-Demba-Ouali. Une rosée abondante et fraîche inonde la brousse qui est fort haute dès que nous sommes sortis du village. Heureusement que le chef a eu la précaution de faire marcher devant nous quatre de ses hommes qui, armés de grands bambous, frappent à tour de bras sur les herbes et font ainsi tomber les gouttes d'eau. Sans cette prévenance nous n'aurions pas fait deux cents mètres sans être trempés jusqu'aux os. Quarante minutes après avoir quitté Saré-Demba-Ouali, nous arrivons au petit village Ouolof de Tabandi.

Tabandi. — C'est un village d'environ 500 habitants. La population en est entièrement Ouolove. Elle a émigré du Bondou pour fuir les exactions des Almamys Sissibés et de leur famille. Tabandi ne le cède en rien en malpropreté aux villages Peulhs et Malinkés. Il est tout aussi mal entretenu et ne possède aucun moyen de défense, ni tata, ni sagné. Il est entouré de lougans bien cultivés et jusque dans les cours des habitations on trouve de jolis jardins de diabérés, tomates, oseille et oignons. Les Ouolofs, du reste, cultivent beaucoup plus et mieux que les autres peuples du Soudan. Cela tient sans nul doute à ce qu'ils font tout par eux-mêmes et qu'ils n'ont pour ainsi dire que quelques rares captifs. Nous faisons la halte sous un superbe *N'taba* et les notables et le chef viennent me saluer. Ils me demandent de passer la journée dans leur village, et, à mon grand regret, je suis forcé de refuser leur invitation, étant attendu à Oualia et ne pouvant m'attarder ainsi dans chaque village. Ces braves gens voudraient après la récolte retourner dans le Bondou, leur pays natal, mais ils redoutent encore les exactions des Sissibés. Je les rassure du mieux que je puis, à ce sujet, et m'efforce de leur faire comprendre que, grâce à nous, leur situation dans le Bondou ne sera plus ce qu'elle était autrefois. Je leur serre la main et remonte à cheval. A sept heures quarante minutes nous arrivons enfin à Oualia, où nous allons passer la journée.

Oualia. — Oualia est un gros village d'environ 1200 habitants. Il est relativement propre et bien construit. Il est entouré d'un fort sagné de quatre mètres de hauteur environ qui l'enveloppe de toutes parts. Cinq portes qui y ont été ménagées permettent de pénétrer dans l'intérieur. Sa population est uniquement composée de Toucouleurs venus du Fouta-Toro, sous la

conduite de leur chef. Ces Toucouleurs s'adonnent là à la culture de leurs vastes lougans et élèvent avec soin de nombreux bestiaux. Nous verrons dans le chapitre suivant quelle a été jusqu'à ce jour leur histoire et quel avenir leur est réservé dans le Sandougou. Oualia est situé à environ quatre kilomètres du Sandougou, sur une petite éminence qui domine une vaste plaine bien cultivée.

Je fus d'autant mieux reçu à Oualia que son chef Ousman-Celli avait fait avec nous la campagne de Toubacouta contre le marabout Mahmadou-Lamine et qu'il nous est absolument dévoué. C'est un homme fort intelligent, rusé comme un Toucouleur et en ayant, du reste, le type et tout l'aspect extérieur.

Il avait fait préparer, à mon intention, une belle case, la plus belle du village. Mais je fus obligé de renoncer à y loger, car elle était tellement obscure que je n'y aurais pas vu assez clair pour y travailler, et, de plus, elle était divisée en compartiments si petits que j'aurais pu à peine m'y retourner. Je me contentai, en conséquence, d'une habitation moins élégante, mais où je ne manquais ni d'air ni de lumière. Là, encore, je reçus de nombreuses visites, et c'est à peine si je pus trouver le temps nécessaire pour faire mon travail journalier. Vers quatre heures du soir, me sentant un peu indisposé, je montai à cheval et, pour me distraire un peu de l'énervement que j'avais éprouvé dans la journée, je fis une courte promenade jusqu'au Sandougou et revins à Oualia au soleil couchant. A deux kilomètres de Oualia, je traversai le petit village de *Saré-Demboubé*, dont la population, d'environ 250 habitants, est d'origine Toucouleure et a pour chef le frère lui-même d'Ousman-Celli. — A environ quinze cents mètres de ce village coule le Sandougou qui forme la séparation entre le Niani et le Sandougou. C'est le marigot le plus important de la région. Ses eaux coulent en toute saison. Sa largeur est là d'environ cinquante à soixante mètres, et Ousman-Celli y a toujours deux pirogues pour en faciliter le passage aux voyageurs. A six kilomètres en amont de cet endroit on le peut traverser à gué. Ce gué porte le nom de *Gué de Oualia*. Il n'est guère praticable que du mois de février au mois de juin. Je pus m'assurer que nous pourrions le franchir en face de Saré-Demboubé sans trop de difficultés.

A peine fus-je rentré à Oualia que l'accès de fièvre, qui me menaçait depuis quelques heures, se déclara violemment. Je fus obligé de me coucher sans souper. Frissons, chaleur, sueurs se succédèrent rapidement et au point du jour je me sentis assez vigoureux pour me remettre en route.

De Toubacouta à Saré-Demba-Ouali et au Sandougou la route change peu d'aspect. Nous pourrions répéter à ce sujet ce que nous avons dit pour la route de Sini à Toubacouta, mais en accentuant encore, si cela est possible. On suit une véritable vallée de latérite entrecoupée par deux endroits différents par deux plateaux assez élevés formés de quartz et de roches ferrugineuses. La latérite domine partout, mais si on s'écarte à droite ou à gauche de la vallée on retrouve immédiatement les argiles compactes et sur les bords de la Gambie des marais et des alluvions. — Le terrain compris dans le grand coude que forme au Sud la Gambie en cette région est uniquement formé d'argiles compactes et d'alluvions. Les collines qui viennent y mourir sont formées de quartz et de roches ferrugineuses. Elles sont excessivement boisées. — La végétation dans ces régions est absolument luxuriante et les cultures magnifiques. La flore varie peu. Toujours les mêmes essences : *Nétés*, *N'tabas*, *Fromagers*, *Caïl-cédrats*, *Légumineuses* les plus variées, quelques beaux Baobabs et quelques échantillons de belles Combrétacées ! Les mil, maïs, arachides, riz, etc., etc., y poussent à merveille et n'y ont besoin que de peu de soins pour donner une récolte abondante.

Le Baobab. — Dans presque toutes nos possessions Sénégalaises et Soudanaises, on trouve cet arbre, fantastique, étrange, aux formes bizarres, véritable Titan végétal, auquel on a donné le nom curieux de *Baobab*, comme si on voulait attirer sur lui l'attention rien qu'en le prononçant. C'est l'*Adansonia digitata* L.^[15] de la famille des Malvoïdées. Il peut atteindre jusqu'à 12 mètres de diamètre. Cette plante est si diversement employée par les indigènes et peut rendre de tels services à l'Européen lui-même que nous aurions été incomplets si nous n'en avions pas fait l'histoire de façon à bien faire connaître ses propriétés et ses usages.

Le Baobab est facile à reconnaître. Quiconque l'a vu une fois n'oubliera jamais sa forme bizarre, ses dimensions gigantesques, l'aspect tout particulier de ce géant des solitudes Africaines qui le fait ressembler à

quelque animal légendaire et préhistorique. On dirait une pieuvre de taille démesurée, dont le corps serait représenté par la tige courte et énorme et les tentacules par les rameaux tordus et noueux.

L'écorce est très épaisse. L'épiderme est assez mince et de couleur gris ardoisé. La couleur de celui du tronc est légèrement terne, celle de celui des rameaux est au contraire très brillante. Cette écorce est très épaisse, environ trois à quatre centimètres chez les adultes. Elle peut s'enlever aisément, et en larges plaques. Sa face interne est blanchâtre, luisante, gluante. Si, à l'époque de la floraison, on y pratique une incision intéressant toute son épaisseur, on voit s'écouler par la blessure un liquide mucilagineux, d'un gris sale qui, à l'air libre, ne tarde pas à prendre la consistance de la gélatine. D'après Heckel, de Marseille, ce mucilage serait donné par des lacunes mucilagineuses, dans un point très limité de l'écorce seulement. Ces lacunes proviendraient de la gélification non d'une cellule, mais d'un groupe de cellules. Dans la composition de l'écorce, entrent encore des fibres très résistantes, et en grande quantité, dont les indigènes se servent journellement pour fabriquer des cordes excessivement fortes qu'ils emploient à maints usages et avec lesquelles ils fabriquent des hamacs d'une remarquable solidité. Aussi, dans ce but, ils dépouillent l'arbre de son écorce sur une hauteur d'environ 1^m50 ou 2 mètres à partir du sol. Ces blessures, même réparées, contribuent à donner à ce végétal un aspect encore plus saisissant.

Le bois de Baobab est peu utilisé par les indigènes. Difficile à travailler, ils ne l'emploient qu'à défaut d'autres dans la construction de leurs pirogues. Je n'ai point appris qu'ils s'en servent à aucun titre que ce soit dans leur thérapeutique.

Les feuilles sont d'un beau vert et très tendre, elles ressemblent à celles du marronnier d'Inde. Elles sont alternes et accompagnées de deux stipules à la base, le limbe en est lisse sans dentelures sur leur contour quand elles sont vieilles, dentelées au contraire quand elles sont jeunes, surtout vers leur sommet. Ces feuilles sont en général peu nombreuses. Il n'y a que les jeunes rameaux qui en soient pourvus. Elles poussent au commencement de la saison des pluies et tombent dès qu'elle cesse et dès que la température de la nuit se rafraîchit. On sait combien est funeste à

l'Européen appelé à vivre sous les climats où croît le baobab la saison des pluies. De même la saison sèche, à cause du refroidissement nocturne, est fatale à l'indigène. Aussi existe-t-il au Sénégal et au Soudan un dicton fort connu de ceux qui habitent ces régions. Les indigènes disent, en effet, « que la pousse des feuilles de baobab est le signal de la mort du blanc et que leur chute est l'annonce de celle du noir ».

Les fleurs sont énormes, suspendues à l'extrémité des jeunes rameaux par un pédoncule de vingt-cinq à trente centimètres de longueur. Le calice en est coriace, caduc, gamophylle, pentamère, chargé en dehors de poils cotonneux. La corolle est blanche à cinq pétales très épais et très résistants. Étamines biloculaires, indéfinies, monadelphes ; ovaire à cinq carpelles, multiovulés. Cette fleur exhale une odeur assez douce qui rappelle assez celle de l'*Althæa*.

Le fruit a la forme d'un jeune melon vert, velu et allongé. Il est porté sur un long pédoncule et il pend à l'extrémité des jeunes rameaux au bout desquels il s'insère. C'est une capsule indéhiscence et il faut un choc assez violent pour la briser. Ce fruit renferme trente à quarante graines entières, réniformes, pourvues d'un épisperme dur et noirâtre, d'un embryon huileux, et de cotylédons plissés. Ces graines sont noyées dans une pulpe blanc-rougeâtre abondante et d'un goût légèrement acide. De nombreux filaments d'un rose tendre la traversent. La face interne de la capsule en est également absolument tapissée. Ce fruit, dont les singes sont très friands, est connu en France sous le nom de *pain de singe*.

Nous savons que le baobab est très employé non seulement par les indigènes, mais aussi par les Européens. Nous avons vu que les fibres que renferme son écorce servaient aux noirs pour fabriquer leurs cordes et qu'ils utilisaient parfois son bois pour la construction de leurs pirogues. Je me rappelle avoir lu, dans je ne sais trop quel livre, qu'ils l'employaient aussi pour fabriquer des cercueils. Jamais, de mémoire d'homme, dans n'importe quel village indigène du Sénégal ou du Soudan, le cadavre d'un noir n'a été enfermé dans un cercueil quelconque pour être inhumé. L'auteur faisait sans doute allusion à ce fait que, dans certaines régions, le Djolof, par exemple, on avait l'habitude de creuser dans le tronc des baobabs la sépulture des griots. Cette caste si méprisée y est, de ce fait, exclue des cimetières

communs. On jugera par là combien sont grandes les dimensions que peut atteindre ce végétal.

C'est surtout dans l'alimentation et dans la thérapeutique que certaines parties du baobab, les feuilles et les fruits particulièrement, sont employées.

Les jeunes feuilles vertes et fraîches sont utilisées pour fabriquer les sauces destinées à assaisonner le couscous. Desséchées et pulvérisées, elles donnent une poudre qui, sous le nom de *Lalo*, est mêlée aux aliments et sert de condiment. Cette poudre, légèrement astringente au goût, a, de plus, une odeur absolument nauséabonde. Bouillies, ces feuilles servent à confectionner des cataplasmes excessivement émollients. Les bains de feuilles de lalo jouissent également, à un haut degré, de cette propriété. Elle est évidemment due à la grande quantité de mucilage qu'elles contiennent ; je me suis très bien trouvé, en maintes circonstances, de m'en être servi.

Le fruit est de beaucoup le plus employé, et c'est la pulpe qui entoure ses graines qui est principalement active. En temps de disette, les indigènes en font une grande consommation, et il est pour eux une précieuse ressource. Le *pain de singe* est très commun dans tous les villages et on le trouve en abondance sur tous les marchés. Il est considéré par les indigènes comme le médicament antidysentérique par excellence. Il est mélangé aux aliments mêmes. Ainsi le noir se nourrit souvent de farine de mil et de lait caillé. On désigne ce mélange sous le nom de *Sanglé*. Lorsqu'il est atteint par la dysenterie, il mélange le pain de singe à cette bouillie. La pulpe, desséchée et réduite à l'état de farine, s'expédiait autrefois en Europe sous le nom de *terre sigillée de Lemnos* ou *terra Lemnia*. D'après Heckel et Schlagdenhauffen (de Nancy), l'action de cette pulpe serait due, dans la dysenterie, à l'abondance des corps gras, qui, suspendus par les matières gommeuses, peuvent constituer un léger laxatif et émollient. L'écorce pilée et les graines torréfiées sont aussi usitées contre cette affection, mais dans les cas graves. Elles sont également préconisées contre les hémorrhagies, les fièvres intermittentes et la lientérie. Leur action est alors due, vraisemblablement, au tannin spécial qu'elles renferment. Constatons en terminant que tous les médecins qui se sont servis du baobab sont unanimes à en reconnaître les bons effets et ne lui ont trouvé aucun inconvénient.



Kinkélibah (*Combretum Rimbaulti* Heckel : rameau floral).

Kinkélibah. — Un autre végétal non moins précieux, dont nous avons été à même de constater sur nous-mêmes la bienfaisante action, se trouve en grande quantité notamment sur les plateaux élevés du Sandougou. C'est le Kinkélibah (*Combretum Rimbaulti* Heckel), famille des Combrétacées. Très commun dans les Rivières du Sud, on le trouve encore dans le Cayor,

où les Ouolofs lui donnent les noms de *Sekhaou* et *Khassaou*. Avec ses rameaux ils construisent des greniers dans lesquels ils conservent leur mil et leurs haricots. Ces greniers sont appelés *Lakhass*, nom que, dans cette région, on donne encore parfois au Kinkélibah, qui est son nom en langue Soussou. Il croît dans les terrains sablonneux et pierreux. On ne le trouve jamais au bord de la mer. Il fleurit de mai à juin. Voici la description qu'en donne le professeur Heckel, de Marseille : « Cet arbuste, plus ou moins touffu suivant l'âge, et dont la tige peut atteindre un décimètre de diamètre, devient alors tout blanc et tranche beaucoup sur les arbres et arbustes qui l'environnent ; aussi, est-ce à cette époque qu'il est le plus facile de le reconnaître. Son fruit caractéristique se dessèche en même temps que les feuilles et tombe avec elles pendant la saison sèche. Son ombrage agréable est très recherché. Il donne souvent abri pendant la nuit aux caravanes de l'intérieur. Ce végétal est muni d'une racine pivotante, dont les ramifications se terminent par des nœuds à radicelles, d'où naissent de nouveaux rejets. Une des tiges s'élève au-dessus des autres pour former un arbrisseau (jamais un arbre) avec branches étendues dans tous les sens, mais plutôt horizontales que verticales. La tige du Kinkélibah est lisse et blanchâtre, elle porte des rameaux opposés. Son bois est blanc, dur et serré. »

Les feuilles fraîches ou sèches sont particulièrement utilisées. Les indigènes des Rivières du Sud les emploient avec succès dans les cas de fièvres bilieuses simples ou inflammatoires, de rémittentes bilieuses et de bilieuses hématuriques. C'est au révérend père Raimbault, missionnaire apostolique à la côte occidentale d'Afrique, que l'on doit d'avoir attiré l'attention du monde scientifique sur ce précieux végétal, et ce sont les savants professeurs Heckel et Schlagdenhauffen qui l'ont les premiers étudié et analysé. Voici comment, d'après le père Raimbault qui l'a fréquemment utilisé et toujours avec succès, on le doit employer. « Le Kinkélibah est administré sous forme de tisane. Les feuilles sont employées en décoction. On les fait bouillir pendant un quart d'heure environ soit fraîches, soit desséchées. Sous ce dernier état, les feuilles pilées peuvent se conserver pendant plusieurs années avec les mêmes propriétés.

Pour se servir de la poudre de Kinkélibah, on met dans une bouilloire autant de cuillerées à café de cette poudre qu'il y a de verres d'eau (4

grammes pour 250 gr. d'eau, 16 gr. pour un litre). On couvre bien et on laisse bouillir 15 minutes, on décante, on filtre, ou bien on boit le liquide tel quel au choix du malade.

La tisane doit être amère et jaunâtre. Si elle prenait une couleur brune, c'est qu'elle serait trop forte et il faudrait ajouter de l'eau, si elle devient jaune clair, c'est qu'elle est trop faible, alors il faut faire bouillir plus longtemps et ajouter au besoin de la poudre.

On prend un verre (250 grammes) de Kinkélibah dans les cas de fièvre bilieuse hématurique, le plus tôt possible ; puis, après 10 minutes de repos, un demi-verre (125 grammes), ensuite repos de dix minutes et enfin un autre demi-verre. Les vomissements se produisent alors, mais ils ne tardent pas à s'arrêter et à cesser pour toujours. On doit, du reste, faire boire du Kinkélibah à la soif du malade, durant tout le cours de la maladie, et pendant quatre jours au moins, en ne dépassant guère, toutefois, un litre et demi par jour.

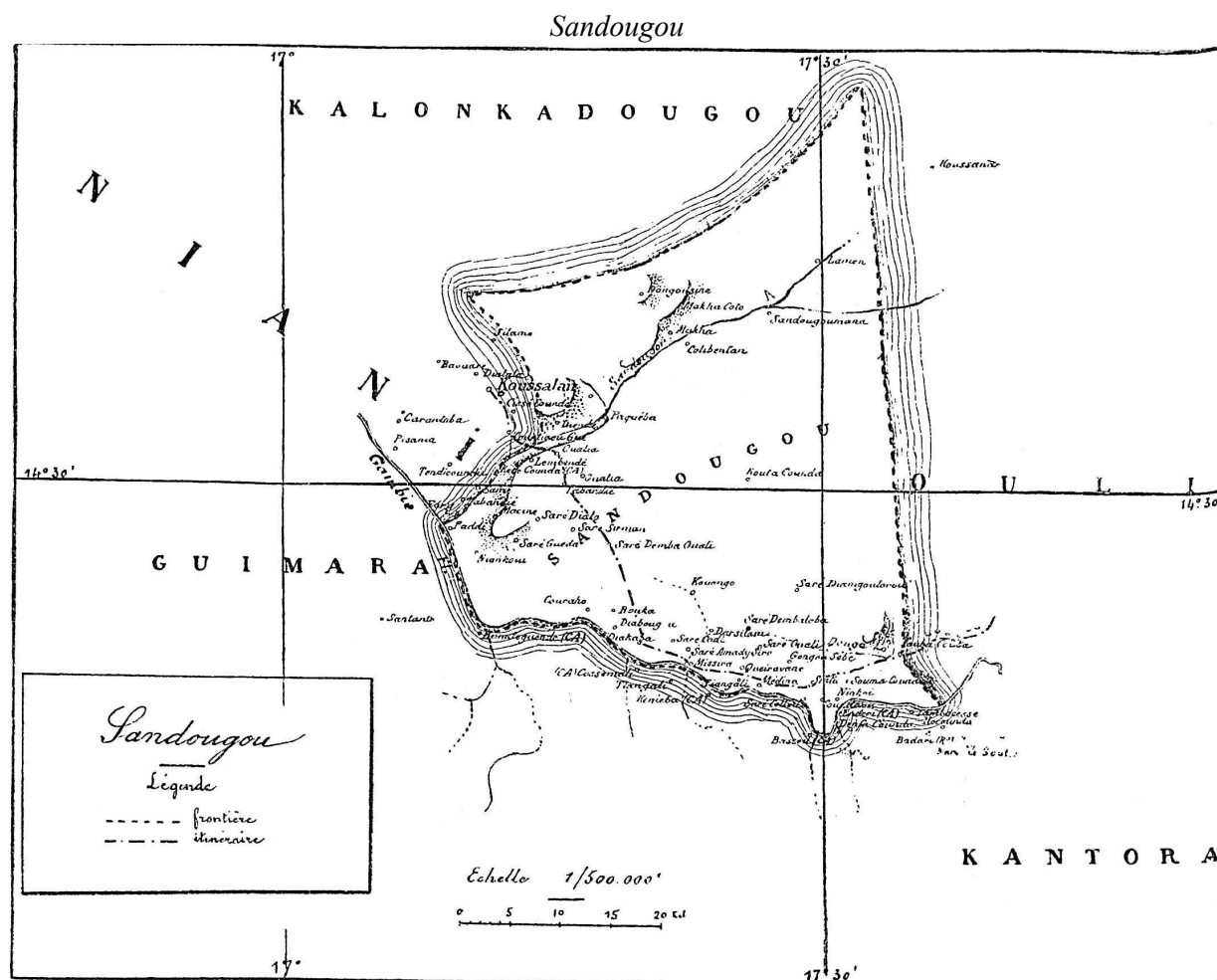
Aucune nourriture ne doit être prise pendant toute la durée de la teinte ictérique, c'est-à-dire pendant les trois premiers jours. Le 4^e jour, nourriture très légère et peu à la fois. Le mieux même le 4^e jour est de ne prendre que du Kinkélibah comme boisson. Le R. P. Raimbault nourrit ses malades avec des œufs crus battus dans du rhum et du cognac. Il donne avec succès un purgatif, dès le commencement de l'accès ; c'est nécessaire en tout cas, quand la constipation intervient.

Le 4^e jour au matin, en même temps que le Kinkélibah, il donne 0 gr. 80 de sulfate de quinine ; il continue ce fébrifuge autant que dure la fièvre, en diminuant chaque jour la dose, tout en continuant le Kinkélibah.

Il conseille de prendre un verre de Kinkélibah chaque fois qu'il y a embarras gastrique de nature biliaire, et considère comme un moyen sûr d'acclimatement, pour l'Européen, de prendre, chaque matin à jeûn, un verre de cette décoction. » (De l'emploi des feuilles du *Combretum Raimbaulti* Heckel, contre la fièvre bilieuse hématurique des pays chauds, par le D^r Edouard Heckel, professeur à la Faculté des Sciences et à l'Ecole de Médecine de Marseille. — Extrait du *Répertoire de Pharmacie*, juin 1891).

Nous avons expérimenté le Kinkélibah deux fois sur nous-mêmes à Nétéboulou, alors que j'étais atteint de rémittente bilieuse, et à Oualia contre l'accès bilieux dont nous avons parlé plus haut. Je m'en suis également servi à Mac-Carthy pour soigner plusieurs de mes hommes qui y furent atteints de fièvres intermittentes compliquées d'embarras gastriques prononcés. Je m'en suis toujours très bien trouvé et n'ai eu à enregistrer que des succès. Je me suis toujours attaché à suivre à la lettre les indications formulées par le R. P. Raimbault et j'ai toujours vu le médicament agir comme il vient d'être dit. D'après ce que nous avons observé, nous croyons donc que les feuilles de Kinkélibah jouissent de précieuses propriétés. Il est à n'en pas douter, tonique, diurétique et légèrement cholagogue. Il est de plus émétique au début, et, par l'emploi répété, empêche le retour des vomissements. D'après Heckel, ses propriétés toniques et diurétiques seraient justifiées par la présence du tannin et du nitrate de potasse. Quant aux autres actions, la composition chimique n'en donne aucune explication plausible.

CHAPITRE V



Le Sandougou. — Description géographique. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Populations. — Ethnologie. — Situation et organisation politiques. — Rapports avec les autorités françaises. — Conclusions.

Le Sandougou est peut-être, de tous les pays que nous avons visités dans le bassin de la Gambie, celui qui présente les frontières les mieux définies. Bien que cet Etat ait été mutilé par suite de ce que les Toucouleurs Torodos s'y sont taillés une petite principauté, nous n'en donnerons pas

moins la description géographique, comme si cette mutilation n'avait pas eu lieu.

Ses limites extrêmes sont comprises entre les 13° 16' et 13° 34' de latitude Nord et les 15° 23' et 16° 50' de longitude Ouest. La Gambie forme sa frontière Sud et le sépare du Fouladougou, au Sud-Est le marigot de Maka-Doua le sépare du Ouli et à l'Est une ligne fictive serait frontière entre ces deux pays. Cette ligne, partant de Toubacouta, aboutirait à mi-chemin entre Diabaké et Koussanar. Enfin, à l'Ouest et au Nord, le Sandougou lui donne une frontière naturelle. Au Nord, c'est la branche septentrionale qui forme la séparation. Il conduit à l'Ouest au Niani et au Nord au Kalonkadougou. Comme on le voit, ce pays est assez important. Il est très peuplé dans la partie Sud. Sa partie Nord l'est fort peu. Du Nord au Sud, sa plus grande dimension est d'environ 53 kilom. et de l'Est à l'Ouest elle est de près de 18 kilom. Sa superficie est d'environ 2500 kilom.

Description géographique. — Aspect général. — De même que pour le Ouli, on peut considérer dans le Sandougou deux parties bien distinctes l'une de l'autre sous tous les rapports, une partie Nord et une partie Sud. Une ligne fictive allant de Paqueba dans le Sandougou à Goundiourou dans le Ouli indiquerait d'une façon à peu près exacte la séparation de ces deux régions.

La partie Nord appartient à la région des Steppes. C'est un pays plat, à peine vallonné et absolument stérile. Son sol ingrat ne se prête à aucune culture et il est à peu près inhabité. On n'y trouve, en effet, que trois villages, Colibentan, Sandougoumana et Lamén, encore sont-ils situés sur les bords du marigot où la terre est un peu plus fertile.

Si l'on descend vers le Sud, l'aspect du pays change rapidement, surtout à partir de Kouta-Counda. Les steppes disparaissent, la végétation devient plus riche, et la nature du sol se modifie complètement. Enfin, à vingt kilomètres environ de la Gambie, nous trouvons un pays qui présente absolument l'aspect d'une de nos rivières du Sud. C'est la végétation des tropiques dans toute sa splendeur. Le sol y est d'une fertilité étonnante et le pays présente un aspect qui repose la vue du voyageur. En résumé, au Nord région de steppes stérile et inhabitée, au Sud, région tropicale riche, fertile

et excessivement peuplée. Peu de collines dans le Sandougou, et celles que l'on y rencontre dans le Sud particulièrement sont fort peu élevées. Elles sont, par contre, excessivement boisées, et, en tout temps, les végétaux qui les couvrent sont couverts de feuilles. A notre avis, la partie Sud du Sandougou est la plus fertile des régions que nous ayons visitées au Soudan.

Hydrologie. — A ce point de vue, le Sandougou appartient tout entier au bassin de la Gambie. C'est dans ce fleuve, en effet, que se jettent tous les marigots qui arrosent le pays, marigots, du reste peu nombreux et fort peu importants, à part le Sandougou. Si la Gambie ne reçoit que peu de marigots, par contre, elle forme un grand nombre de véritables criques qui donnent aux terres qui les avoisinent une étonnante fertilité.

La région Nord du Sandougou est fort peu arrosée. Nous n'y trouvons, en effet, que le Sandougou lui-même tout-à-fait à l'extrémité Nord. Il forme là deux branches dont l'une passe à Koussanar et l'autre non loin de Goundiourou dans le Ouli. Bien que toute l'année il y ait de l'eau, elle n'y coule cependant pas, pendant la saison sèche. Comme nous l'avons dit plus haut, cette région septentrionale est absolument un pays de steppes, et c'est à peine si de loin en loin on y rencontre quelques mares où croupit une eau absolument impropre aux usages domestiques.

La région du Sud est, au contraire, puissamment arrosée, non pas qu'il s'y trouve beaucoup de marigots, mais parce que le sol est, pour ainsi dire, imprégné par les eaux d'infiltration et cela à une distance assez considérable du cours du fleuve. Il en résulte de véritables marécages qui, pendant l'hivernage, sont transformés en magnifiques rizières et qui se dessèchent pendant la saison sèche, laissant à nu une couche assez épaisse de vases et d'argiles. Le pays est parsemé de mares peu profondes, à fonds d'argiles et de vases qui se dessèchent également pendant la saison sèche.

Le Sandougou, de son embouchure entre Paddy et Fory, jusqu'aux environs de Sandougoumana, où il se divise en deux branches, est un large marigot de 60 à 70 mètres environ de largeur et excessivement profond. Entre ces deux points extrêmes, en toute saison, l'eau y coule claire et limpide. Non loin de ses bords, sur les deux rives, s'élèvent des villages relativement nombreux. On a pu remarquer à ce propos que les rives de la

Gambie étaient peu peuplées. Les villages que l'on y rencontre sont assez éloignés du fleuve. Il en est de même pour le Sandougou. Cela tient à ce que les bords du fleuve sont, pendant l'hivernage et pendant une bonne partie de la saison sèche, transformés en véritables marais absolument inhabitables.

En résumé, l'hydrologie du Sandougou est des plus simples : deux grands cours d'eau, la Gambie et le Sandougou. Pas de marigots proprement dits, mais de véritables criques que forment dans l'intérieur des terres les nombreux détours que présente le fleuve. La région Nord absolument aride, la région Sud, au contraire, couverte de mares et de marais produits par les infiltrations souterraines, transformées en rizières pendant l'hivernage et à sec pendant la saison sèche.

Orographie. — De ce que nous venons de dire de l'hydrologie du Sandougou, on peut facilement en déduire ce que peut être son orographie. Dans la région Nord, terrain absolument plat, quelques dunes de sables ou d'argiles compactes et voilà tout. Pays à peine vallonné. Dans la région Sud, nous ne trouvons à mentionner comme reliefs de terrain appréciables que la chaîne de petites collines qui longe la Gambie à environ 1500 mètres de sa rive et que nous retrouvons dans tout le cours de ce fleuve, sauf dans une certaine partie du Tenda. Ces collines sont peu élevées. Elles n'ont guère plus au maximum de trente à quarante mètres au-dessus du niveau du fleuve, et elles sont excessivement boisées. Par-ci par-là, on trouve, en outre, quelques petites collines d'un ou deux kilomètres de longueur sur 500 mètres ou un kilomètre de largeur et venues là on ne sait d'où ni comment. Elles semblent placées dans les plaines, comme de véritables buttes de tir et sont couvertes d'arbres. Leurs flancs sont assez à pic, et, de ce fait même, profondément ravinés par les pluies de l'hivernage.

De même que sur les bords de la Gambie, nous avons remarqué une petite chaîne de collines, de même il en existe une semblable le long du Sandougou, ces collines n'atteignent pas plus d'une dizaine de mètres de hauteur et sont formées d'argiles et non de roches, comme les précédentes. Ce sont plutôt de légères ondulations du sol que des collines véritables.

Constitution géologique du sol. — A ce point de vue, nous considérons dans le Sandougou deux régions bien distinctes : la région Nord et la région Sud. Nous avons indiqué plus haut la ligne qui pourrait les séparer.

Dans la région Nord région de steppes soudaniennes, nous trouvons à peu près les mêmes terrains que dans le Kalonkadougou et la partie Nord du Ouli auxquels, du reste, elle confine. Une couche épaisse de sables, soit alluvionnaires, soit produits par la désagrégation des roches par les pluies d'hivernage, recouvre par endroits une couche plus épaisse d'argiles compactes. En d'autres lieux, cette première couche fait absolument défaut et on trouve de suite les argiles. Le sous-sol est généralement formé de terrains ardoisiers, dont les schistes apparaissent à nu en certains endroits, schistes lamelleux et micacés surtout. Ailleurs, et le fait est assez rare, nous trouvons quelques grès et quelques quartz. La roche et le conglomérat ferrugineux font presque partout défaut. On n'en trouve que quelques rares échantillons semés par-ci par-là, on ne sait ni comment ni par qui, véritables cailloux roulés, blocs erratiques qui ont dû être entraînés dans ces régions désolées par les inondations. Il est facile de voir, du reste, qu'ils sont en voie rapide de désagrégation. La latérite fait absolument défaut.

Telle est la constitution géologique du sol de la région méridionale du Sandougou. A mesure que nous descendons dans le Sud, l'aspect du terrain change absolument. Les sables du Nord et les argiles disparaissent quand on approche de la Gambie. Elles font place à un tout autre terrain qui mérite une description toute particulière.

Tout d'abord le sous-sol n'est plus le même. Les schistes du terrain ardoisier ont disparu pour faire place aux quartz, grès et conglomérats ferrugineux. Par-ci, par-là, la roche émerge au-dessus de la croûte terrestre et forme ces collines isolées, rouges, dont nous avons parlé plus haut. Ailleurs ce sont de vastes plateaux rocheux, creusés parfois en cuvettes remplies d'eau pendant la saison des pluies. Plus on approche de la Gambie et plus le sous-sol rocheux est profondément enfoui sous une épaisse couche de terres fertiles et cultivées. Cette couche diffère suivant les endroits où on l'étudie. Au nord, au point où commence la région méridionale, elle est formée d'une couche peu épaisse de latérite que recouvre un sable excessivement fin, produit par la désagrégation des

roches cristallines. Plus au sud, nous avons bien toujours la même couche de latérite ; mais les sables ont disparu et ont fait place en certains endroits à une couche relativement épaisse d'humus, et, en d'autres, dans les marais, à une couche vaseuse qui repose elle-même sur une couche épaisse d'argiles compactes.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les rives de la Gambie à un kilomètre environ à l'intérieur des terres sont couvertes de marécages pendant l'hivernage, et, pendant la saison sèche, présentent une couche relativement épaisse d'alluvions récentes, séchées, durcies et profondément fendillées par l'action du soleil et du vent d'Est.

Les collines qui la bordent sont formées de terrains identiques au sous-sol que nous venons de décrire. En maints endroits, la roche s'y montre à nu. Cela est dû à ce que les flancs sont assez abrupts pour que les grandes pluies d'hivernage entraînent dans la plaine toute la terre qui peut s'y trouver. Aussi sont-elles profondément ravinées.

Flore. Productions du sol. Cultures. — La région nord est absolument stérile. Nous n'y trouvons que la flore des terrains pauvres en humus, quelques mimosées rachitiques aux dards acérés et autres végétaux aux formes bizarres, étranges, que le sol n'a pu faire se développer d'une façon normale. Dans le fond des vallons où croupit, pendant la saison des pluies, une eau absolument impropre à n'importe quel usage domestique que ce soit, on trouve une brousse maigre formée de quelques graminées minces et ténues et de quelques cypéracées.

On comprend aisément ce que peuvent être les cultures dans un pareil terrain et ce que peut produire le sol. Hâtons-nous de dire toutefois que cette région est à peu près inhabitée, sauf en deux ou trois endroits où la terre, étant plus fertile, se sont construits les villages de Colibentan, Sandougoumana et Lamen. Le mil est la principale culture, pour ne pas dire la seule. C'est surtout la variété baciba qui y est cultivée. Si nous citons, outre cela, le tabac, et quelques lougans d'arachides, nous aurons épuisé les cultures de la région Nord.

Autant la région Nord est pauvre, autant la région Sud est riche. La végétation y est d'une rare vigueur et rappelle celle de nos Rivières du Sud.

Légumineuses gigantesques, N'tabas, fromagers, caïl-cédrats, ficus énormes et de toutes natures, baobabs, etc., etc., y abondent. Le sol y produit tout ce que les indigènes y veulent bien cultiver. Le mil, le maïs y atteignent des proportions énormes et y donnent un rendement considérable. Le riz y abonde et forme la plus grande partie de l'alimentation indigène. C'est surtout sur les bords du fleuve et du marigot, à deux ou trois kilomètres de leurs cours, que se trouvent les plus belles et les plus riches rizières du Sandougou. Mais de toutes les cultures, celle qui est la plus développée et qui donne le rendement le plus considérable est assurément celle de l'arachide. Tout, du reste, concourt, dans le Sandougou, à rendre cette culture excessivement productive : la nature du terrain et le zèle des travailleurs, qui s'y livrent sur une grande échelle ; car ils savent qu'ils en tireront profit. Les arachides du Sandougou sont très belles et sont fort recherchées des commerçants de la Gambie. Elles sont de beaucoup supérieures à celles du Cayor et du pays de Galam. Si l'on parcourt le Sandougou on pourra constater que toute la bande de terrain qui, des rives du fleuve, s'étend à environ quinze kilomètres à l'intérieur, est presque uniquement occupée par cette culture et, encore, que de terrains perdus et qui pourraient être utilisés. Outre les cultures mentionnées plus haut, nous citerons encore le tabac, l'oseille, les cucurbitacées de toutes sortes, le coton, etc., etc. Cette dernière culture est excessivement développée et avec le produit on fabrique dans le pays une étoffe qui sert de monnaie.

En résumé, le Sandougou, dans sa partie Sud, peut être considéré comme le pays le plus fertile de cette région. Il suffirait de peu d'efforts pour augmenter d'une façon notable sa production. Malheureusement, la plus grande partie des terres qui seraient susceptibles de culture ont été cédées par nous aux Anglais par le traité qui détermine nos possessions et les leurs en Gambie. Par contre, dans cette région, le commerce qui s'y fait est heureusement entre les mains de la Compagnie Française de la côte occidentale d'Afrique et du Sénégal.

Faune. Animaux domestiques. — La faune est peu riche. Les grands fauves y font complètement défaut, et c'est à peine si on y trouve quelques sangliers et quelques rares biches. Pas d'antilopes. Peu d'animaux nuisibles. Nous ne citerons que les chacals, hyènes, lynx et panthères, encore sont-ils

très rares. Dans la Gambie et le Sandougou foisonnent les caïmans et les hippopotames.

Les animaux domestiques y sont les mêmes que dans les autres pays. Beaucoup, beaucoup de bœufs petits, mais de bonne qualité. Le lait que donnent les vaches est absolument de qualité supérieure et les Peulhs du pays en fabriquent un beurre qui n'est pas à dédaigner, surtout quand il a été battu à nouveau et nettoyé avec soin. Le commerce des peaux de bœufs qui se fait avec Mac-Carthy est assez important et il ne ferait que s'accroître si les habitants amélioraient leurs procédés d'élevage. Peu de chevaux, ceux que l'on y trouve viennent du Ouli, du Niani et même du Cayor. Par contre, tous les villages regorgent littéralement de moutons, chèvres, poulets, canards. Mentionnons pour mémoire les chiens très nombreux et qui sont les agents les plus actifs et les seuls, du reste, de la voirie. Peu de chats.

Population. Ethnologie. — Relativement à son étendue, le Sandougou est peu peuplé. Cela tient à ce que la région Sud est seule habitée. Il n'y a guère plus d'une douzaine de mille habitants, ce qui nous donne à peu près 4,5 habitants par kilomètre carré, ce qui est cependant au Soudan une proportion relativement élevée. On y trouve des peuples de plusieurs races différentes : Malinkés musulmans, Peulhs, Toucouleurs, Sarracolés, Ouolofs.

1° *Malinkés musulmans.* — Ce sont les maîtres du pays, les propriétaires du sol. Ce sont eux qui, venus les premiers dans le Sandougou après les migrations du Manding, le colonisèrent. Une seule famille occupa d'abord ce pays relativement étendu : celle des Dioulas. Ce sont encore les chefs du Sandougou. Quand, comment et à la suite de quels événements se convertirent-ils à l'Islamisme, nous ne saurions le dire. Tout ce que nous pourrions affirmer, c'est que, dans le Sandougou, tous les Malinkés, à quelque famille qu'ils appartiennent, sont musulmans et musulmans fanatiques. Aussi la plus grande partie de la population prit-elle fait et cause pour le marabout Mahmoud-Lamine.

Le Malinké du Sandougou est loin de présenter le type du parfait abruti que possède à un si haut degré le Malinké non musulman du Ouli et du Kalonkadougou, par exemple. Il est intelligent, a l'esprit fort éveillé et ses

traits présentent une finesse que n'ont pas ceux des autres Malinkés. Il est travailleur (autant, bien entendu, qu'un nègre peut l'être) et propre. Les villages sont mieux construits, mieux entretenus. Dans chaque village se trouvent une ou plusieurs mosquées, bien faites, bien disposées et couvertes en paille. Les abords en sont toujours excessivement propres, et ce ne sont pas les endroits les moins fréquentés du village. Les usages, coutumes, etc., sont chez eux les mêmes que chez les autres peuples musulmans.

2° *Peulhs*. — Les Peulhs sont très nombreux dans le Sandougou. Ils s'y livrent avec ardeur à la culture et à l'élevage. Ils sont là aussi sales que partout ailleurs et leurs villages y sont les mêmes que dans les autres pays. Non loin d'être musulmans, ce sont, au contraire des ivrognes fieffés ; d'où sont-ils venus ? Tout porte à croire qu'ils ont suivi les premiers colons et qu'à ce petit noyau sont venues se joindre d'autres familles émigrées du Cayor, Fouta-Djallon et surtout du Fouladougou. Le Peulh est, nous le savons, une race excessivement nomade. Il vit presque partout dans une espèce de sujétion vis-à-vis des propriétaires du pays. De ce fait même qu'il est nomade, il est exposé, dans ses pérégrinations, à être, à chaque instant, pillé. Aussi cherche-t-il un coin où la terre soit bonne pour y fixer sa tente, et quand il l'a trouvé, il s'y installe avec sa famille et avec l'autorisation du chef du pays dont il est, pour ainsi dire, l'humble serf. Je ne saurais mieux comparer l'état de sujétion dans lequel vit le Peulh vis-à-vis de son protecteur. Celui-ci parfois le rançonne et le pressure à outrance, ce qui entraîne souvent de grandes émigrations. D'autres, plus intelligents, le laissent en paix dans ses lougans, comprenant qu'il est une véritable source de richesse et de bien-être pour son pays. Malgré tout cela, le Peulh jouit de sa liberté entière et dans le Sandougou plus que partout ailleurs. Il ne contribue pas peu à augmenter la richesse du pays. C'est ce qu'ont compris les maîtres du Sandougou.

3° *Sarracolés*. — Nous trouvons encore dans le Sandougou quelques Sarracolés. Ils y ont formé trois villages auprès de villages Malinkés sous la tutelle desquels ils semblent se trouver. Ces Sarracolés sont venus les uns du Guidioumé, lors de la conquête du Kaarta par El-Hadj Oumar, les autres du pays de Ghabou (aujourd'hui Fouladougou), lors de la conquête de ce pays par le père de Moussa-Molo, Alpha-Molo et par Moussa-Molo lui-même. Ils sont venus les uns et les autres, chassés par les conquérants, se

réfugier là. Ils y vivent en paix en cultivant leurs lougans et faisant un peu de commerce, fort respectueux de l'autorité de ceux qui leur ont donné l'hospitalité et qui les ont protégés.

4° *Ouolofs*. — Quelques centaines de Ouolofs émigrés du Bondou sont également venu se fixer dans le Sandougou pour fuir les exactions des Almamys et surtout des membres de leur famille. Ils ont formé deux villages où ils vivent fort heureux, disent-ils, et où personne ne les tracasse et ne les empêche de cultiver leurs champs et d'élever leurs troupeaux. Ils reconnaissent l'autorité des maîtres du pays et ceux-ci ont le bon esprit de ne pas les pressurer. Ils sont, en résumé, absolument libres sur le sol du Sandougou.

5° *Toucouleurs*. — Ils forment, après les Peulhs, dans le Sandougou, la colonie la plus nombreuse et ont réussi à se rendre indispensables et indépendants. Ils forment un petit État. Ce sont des Torodos venus du Fouta-Toro. Ils sont grands cultivateurs de mil, arachides, etc., et leur situation toute particulière à l'embouchure du Sandougou, dans la partie la plus fertile du pays, leur permet d'avoir des cultures fort étendues et d'en retirer, chaque année, un profit certain en vendant leurs produits à MacCarthy qui est peu éloigné.

Situation et organisation politiques. — Il faut remonter à quelques années afin de bien comprendre quelle est la situation politique actuelle du Sandougou. Le Sandougou, tel que nous venons de le décrire et dans les limites naturelles que nous lui avons données a, de tout temps, appartenu à la famille des Malinkés musulmans des Dioulas à laquelle appartient encore aujourd'hui le chef de ce pays, Guimmé-Mahmady.

Il y a environ vingt ou vingt-cinq ans, le pouvoir était entre les mains du frère du chef actuel. De son vivant, quelques Toucouleurs Torodos, établis dans le Niani à Koussalan, vinrent, sous la conduite de leur chef Maka-Cissé, demander au chef du Sandougou l'autorisation de s'établir à Niankouï, non loin de l'embouchure du Sandougou. Non seulement l'autorisation leur fut accordée, mais encore on leur donna le terrain en nu-propriété. Les Toucouleurs s'établirent là, y construisirent le village de Niankouï qu'ils appelèrent Dinguiray et s'y retranchèrent fortement derrière

un solide sagné qui leur permit de repousser les attaques incessantes de leurs voisins, les Malinkés musulmans de County (Niani). Mais là, comme partout ailleurs, du reste, les Toucouleurs firent la tache d'huile et continuèrent à agrandir leur territoire. Des Torodos vinrent du Fouta se ranger auprès de Maka-Cissé. D'où nouvelles demandes de terrains au chef du Sandougou qui accordait toujours, heureux de voir se peupler son pays et ne comprenant pas qu'un jour viendrait où les Toucouleurs seraient plus maîtres que lui. C'est ainsi que se fondèrent une demi douzaine de villages Torodos qui reconnurent Maka-Cissé pour chef.

Vers la même époque, un autre Toucouleur, Ousman-Celli, émigré lui-même du Fouta-Toro, vint s'établir avec sa famille et quelques amis non loin du Sandougou, à Oualia. Il y fonda un gros village et à quelques centaines de mètres du marigot établit son frère à Saré-Demboubé.

Je passe sous silence les faits antérieurs qui intéressent Maka-Cissé et Ousman-Celli et la vie toute d'aventures qu'ils menèrent jusqu'au jour où ils vinrent se fixer définitivement dans le Sandougou, avec l'assentiment du chef de ce pays, qui leur prodigua tous les terrains dont ils pouvaient avoir besoin.

Tant qu'il vécut, tout alla bien et les deux fractions s'entendirent à merveille, les Toucouleurs reconnaissant son autorité ; mais, à sa mort, le pouvoir devait échoir à son frère Guimmé-Mahmady, encore enfant. Profitant de cela, un ancien captif de la famille régnante, Mody-Fatouma, prit en main l'autorité, et, sans la guerre contre le marabout Mahmadou-Lamine, il règnerait peut-être encore dans le Sandougou. Je n'ai pas besoin de dire que dans tout le désordre qui accompagna cette transmission des pouvoirs, les Toucouleurs surent tirer parti de la situation et firent reconnaître leur indépendance absolue vis-à-vis du Sandougou. Mais la guerre contre Mahmadou-Lamine venait d'éclater, et, bien entendu, Mody-Fatouma, en sa qualité de musulman, alla se ranger sous la bannière du faux prophète avec tous ses guerriers. Les Toucouleurs, plus rusés et sentant quelle serait l'issue de la lutte, vinrent, sous la conduite de leurs chefs Maka-Cissé et Ousman-Celli, grossir la troupe des auxiliaires de la colonne qui opéra contre Toubacouta. Ce village pris, le marabout mort, le capitaine Fortin, pour remettre les choses en état dans le Sandougou, lança notre allié,

Moussa-Molo et ses Peulhs, contre Mody-Fatouma, qui, fait prisonnier, eut la tête tranchée. Guimmé-Mahmady, le véritable chef du Sandougou, fut rétabli dans son autorité. L'indépendance des Toucouleurs fut de nouveau reconnue et, en 1889, le capitaine Briquelot fut chargé d'établir les limites des deux pays.

Il existe donc, à proprement parler, dans le Sandougou, deux parties, l'une, la véritable, celle de Guimmé-Mahmady, que nous désignerons sous le nom de *Sandougou oriental*, et l'autre commandée par Maka-Cissé, et que nous désignerons sous le nom de *Sandougou occidental*.

Dans toutes ces affaires, Ousman-Celli, ne voulant pas voir l'autorité Toucouleure divisée, se rangea sous les ordres de Maka-Cissé ; mais celui-ci conserva à son village toutes ses prérogatives et libertés.

Le Sandougou oriental (Guimmé-Mahmady) est bien plus vaste que son voisin. Sa population peut être estimée à environ 6 à 8.000 habitants, Malinkés, Peulhs, Sarracolés, Toucouleurs, dont voici les villages :

1° Villages Malinkés musulmans.

Dalésilamé.	Tiangali.	Couraho.
Toubacouta.	Diakaba.	Paqueba.
Kouongo.	Missira (résidence du chef).	Medina.
Koundansou.	Diabougou.	Sandougoumana.
Boulembou.	Tabadian.	

2° Villages Peulhs.

Pilengui.	Saré-Demba-Laba.	Saré-Fodigué.
Saré-Dadé.	Diamkoulori.	Saré-Bourandio.
Souma-Counda.	Sara-Ouri.	Sidigui-Counda.
Ouali-Dembera.	Ahmadyciré.	Saré-Koli-Demou.
Tiangali-Foulbé.		

3° Villages Toucouleurs.

Alphagaia.	Dialloubé.

4° Villages Sarracolés.

Dalésilamé.

Diabougou.

Boulembou.

Le Sandougou occidental (Maka-Cissé) est bien moins important que le précédent. Il ne compte guère plus de 4 à 5.000 habitants. Autour des villages Toucouleurs se sont élevés quelques villages Ouolofs et Peulhs. Du reste, les Toucouleurs font tout ce qu'ils peuvent pour attirer chez eux les émigrants, et nul doute que ce petit pays ne soit appelé à un avenir certain. Voici la liste de ses villages :

1° Villages Toucouleurs.

Naoudé.

Oualia.

Alimakaia.

Saré-

Kamana-

Dinguiray ou Niankouï (résidence
du chef).

Demboubé.

Counda.

2° Villages Ouolofs.

Tabandi.

Baia.

3° Villages Peulhs.

M'Barani.

Saré-Demba-
Ouali.

Saré-Guéda.

Saré-Dialo.

D'après ce que nous venons de dire, on comprend que la situation ne soit pas des plus amicales entre les deux chefs du Sandougou. Sans doute, Guimmé-Mahmady ne peut faire autrement qu'accepter ou plutôt supporter une situation qu'ont créée ses prédécesseurs et que des traités ont sanctionnée. Mais il n'en existe pas moins une sourde hostilité entre les deux pays, et on en serait déjà venu aux mains si nous n'étions pas là. Guimmé-Mahmady voit bien où tendent les Toucouleurs, à s'agrandir sans cesse à ses dépens. Il n'est que temps qu'une solution intervienne et que des limites certaines soient assurées aux deux États, afin que chacun reste chez soi et pour éviter ainsi tout conflit. Un grand pas a déjà été fait dans ce sens, grâce à l'énergie de M. le capitaine Roux, commandant du cercle de Bakel, et à la connaissance approfondie qu'il a des affaires de ce pays. Mais il y a

encore beaucoup à faire pour arriver à y étouffer tous les germes de discorde qui sont le plus grand obstacle à son développement.

Comme dans tous les pays noirs, le sol, dans le Sandougou, appartient aux maîtres du pays. Les habitants ne sont, pour ainsi dire, que des usufruitiers. Il n'existe aucun impôt et l'autorité du chef du pays vis-à-vis des autres chefs de villages est bien peu de chose. Elle se borne uniquement à un rôle de juge et à commander les guerriers pendant la guerre. J'ai cru cependant remarquer que Guimmé-Mahmady, de même que Maka-Cissé, du reste, étaient plus obéis que les autres chefs de pays que nous avons vus jusqu'à ce jour. Tous les deux ont le bon esprit de ne pas imiter leurs voisins du Ouli et de ne pas pressurer les populations qui viennent leur demander l'hospitalité. Peulhs, Toucouleurs, Malinkés musulmans, Sarracolés, Ouolofs jouissent partout des mêmes libertés et tous se trouvent fort heureux de leur sort. Il se fait, du reste, du Bondou, du Fouta-Toro, du Saloum et du Fouladougou un véritable courant d'émigration qui permet de rendre ce pays encore plus prospère dans un avenir plus ou moins éloigné : chaque année, les cultures y augmentent d'une façon notable et nous ne doutons pas que s'il s'y établissait une ou plusieurs factoreries, le commerce, déjà assez important, ne ferait que croître et se développer dans une notable proportions.

Rapports avec les autorités Françaises. — Conclusions. — Le Sandougou tout entier est placé sous le protectorat de la France, depuis 1887, après les événements de Toubacouta et la mort du marabout Mahmadou-Lamine. Depuis cette époque, nous n'avons eu qu'à nous louer des rapports que nous avons eu tant avec l'un qu'avec l'autre des deux chefs, et les clauses du traité ont toujours été scrupuleusement exécutées. L'ordre n'a pas cessé de régner dans le pays, et le commerce a pu s'y faire librement et en toute sécurité. Au point de vue politique, administratif et judiciaire, le Sandougou relevait autrefois du commandant du cercle de Bakel et du commandant supérieur du Soudan Français. Actuellement, d'après les dernières dispositions prises par le gouvernement, il a été rattaché à la colonie du Sénégal et relève de son gouverneur.

En résumé, le Sandougou est un pays riche, du moins dans sa partie Sud, et qui tend à se développer. Nous ne saurions trop faire pour le

favoriser. Aussi notre premier soin doit-il être de faire cesser au plus tôt les discussions qui existent entre Guimmé-Mahmady et Maka-Cissé. Malheureusement, le pays était trop éloigné de notre centre d'action pour que notre protectorat s'y fît sentir d'une façon efficace et profitable. Monsieur le gouverneur du Sénégal a remédié à cet état de choses en établissant dans ces régions un administrateur colonial dont la présence suffira pour y ramener la bonne entente et qui pourra régler sur les lieux les questions qui divisent les deux chefs. Quand ce résultat aura été obtenu, nous devons faire tous nos efforts pour y créer un véritable courant commercial à notre profit et, pour y arriver, il suffira de protéger le plus possible le commerce déjà existant et d'en favoriser le développement.

CHAPITRE VI

Départ de Oualia. — Passage du Sandougou. — Cissé-Counda-Teguenda. — Countiao. — Cissé-Counda. — Arrivée à Koussalan. — Grande fatigue éprouvée pendant la route. — Description de la route du Sandougou à Koussalan. — Koussalan, sa population, son chef. — Beaux lougans. — Le mil. — Le maïs. — Le tamarinier. — Départ de Koussalan. — Carantaba. — Beaux jardins d'oignons. — Calen-Foulbé. — Calen-Ouolof. — Description de la route de Koussalan à Calen-Ouolof. — Le Laré ou Saba, liane à caoutchouc. — Je reçois une lettre de M. l'Agent de la Compagnie française à Mac-Carthy. — Nuit sans sommeil. — Les moustiques. — Départ de Calen-Ouolof. — Rosée abondante. — Yola. — Couiaou. — Lamine-Sandi-Counda. — Medina-Canti-Countou. — Arrivée à Lamine-Coto. — J'y trouve M. Joannon, agent de la Compagnie française à Mac-Carthy. — Réception amicale. — Arrivée à Mac-Carthy. — Description de la route de Calen-Ouolof à Mac-Carthy. — Le riz et les rizières. — Le rônier. — Installation et séjour à Mac-Carthy. — Réception sympathique. — Arrivée de MM. Frey et Trouint, agents de la Compagnie. — Nombreux achats en prévision de mon voyage au Kantora, à Damentan et aux pays des Coniagués. — Nous sommes tous malades. — Départ retardé.

Malgré une nuit sans sommeil et une grande faiblesse, je pus quitter Oualia le 3 novembre à six heures du matin. Ousman-Celli avait tenu à m'accompagner et à assister en personne avec quelques-uns de ses hommes au passage du Sandougou, afin que tout se passât régulièrement ; à six heures trente nous traversons le petit village de Saré-Demboubé, qui dépend de Oualia, et, à six heures cinquante, nous sommes sur les bords du Sandougou. Le passage commence immédiatement. A l'aide des pirogues tout se fait rapidement et sans accident. Seul, le cheval de Sandia nous donna quelque ennui, car ne voulant pas entrer dans l'eau qui est très profonde, il fallut l'y précipiter. Tenu alors par la bride, par son palefrenier assis dans la pirogue, il nagea vigoureusement et atteignit sans encombre l'autre rive. Je passai le dernier quand tout eût été terminé et que j'eus bien constaté que rien ne manquait. Pendant toute la durée de l'opération je fus obligé de rester assis sur la berge tant était grande la lassitude que j'éprouvais. Ousman-Celli ne me quitta pas un instant et insista même encore pour que je restasse chez lui plus longtemps afin de me reposer et me rétablir complètement. Malgré le désir que j'en avais, je refusai et le remerciai de sa bonne hospitalité. Enfin, à 7 h. 45, je pus me remettre en route, bien que j'eusse encore des nausées et de fréquents vertiges.

Nous n'avions pas quitté la rive droite depuis dix minutes que nous traversons le petit village de *Cissé-Counda-Teguenda*. Il peut avoir environ cent cinquante habitants, tous Malinkés Musulmans, et il est entouré de beaux lougans de mil. Au moment où nous les avons traversés les travailleurs étaient occupés à en courber les tiges en deux, sans doute pour lui permettre de mieux mûrir. Elles sont si élevées, qu'ils sont obligés, pour en attirer à eux l'extrémité, de se servir d'un long bambou terminé par un crochet.

Deux kilomètres après avoir quitté Cissé-Counda-Teguenda, nous traversons le marigot de Countiao M'Bolo, transformé à cette époque de l'année en véritable rivière. Nous rencontrons à ce moment le fils du chef de Koussalan, que son père envoie à notre avance pour nous souhaiter la bienvenue. Je lui serre la main et le remercie de sa prévenance. Je fus d'autant plus satisfait de cette démarche qu'on m'avait dit à Oualia que je serais mal reçu à Koussalan. Le fait d'être venu au-devant de moi me prouva le contraire et je poursuivis la route complètement rassuré sur l'accueil qui m'attendait.

Dix minutes après avoir traversé le marigot de Countiao nous arrivons au village qui lui a donné son nom.

Countiao. — C'est un village de Malinkés musulmans dont la population peut s'élever à quatre cents habitants environ. Il tombe littéralement en ruines et on y voit encore les derniers vestiges d'un tata en pisé qui devait être assez sérieux. Bien que je ne fus à cheval que depuis trente-cinq minutes au plus, je suis forcé de mettre pied à terre. Je suis littéralement à bout de forces, à peine me suis-je installé sous un superbe *N'taba* pour y prendre un peu de repos que je suis pris de violents vomissements. A plusieurs reprises j'expectore une notable quantité de bile et, soulagé, je puis me remettre en route sans avoir pu goûter au lait que le chef du village était venu m'offrir pour me désaltérer.

Deux kilomètres plus loin nous laissons sur notre droite le gros village Malinké musulman de *Cissé-Counda*. Il s'élève au fond d'une petite vallée absolument couverte de lougans d'arachides et m'a paru bien construit, bien que le tata qui l'entoure tombe en ruines. Ce tata, à en juger par les pans de

mur qui sont encore debout, devait avoir au minimum une hauteur de quatre mètres et une largeur de deux mètres à la base et un mètre vingt-cinq centimètres au sommet. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, c'était un des plus importants de la région.

Enfin, à neuf heures trente-cinq minutes, exténué et mourant de soif, j'aperçois avec plaisir les toits pointus de Koussalan, but de l'étape, où nous mettons pied à terre peu après. Il était temps, je ne tenais plus à cheval. J'avais mis trois heures et demie pour faire les 12 kilom. qui séparent Oualia de ce dernier village. Je n'avais pu marcher avec l'allure qui m'était habituelle, obligé de me reposer fréquemment.

A peine installé dans la case qui avait été préparée à mon intention, je me fis faire aussitôt par Samba, mon cuisinier, une légère tisane de feuilles de Kinkélibah. J'en bus en quelques heures plusieurs verres, et dans l'après-midi, à quatre heures, une abondante débâcle bilieuse étant survenue, la fièvre qui durait depuis vingt-quatre heures tomba brusquement. Je fus immédiatement soulagé et pus travailler un peu et manger le soir avec assez d'appétit quelques œufs à la coque et un peu de cette crème que Samba savait si bien confectionner.

De Oualia à Koussalan la route est bornée à droite et à gauche par une suite ininterrompue de lougans et de rizières qui s'étendent à perte de vue. C'est surtout aux environs de Countiao, Cissé-Counda et même Koussalan que se trouvent les rizières. Car ces villages sont entourés de vastes marais à fonds argileux. Le terrain présente ailleurs la même constitution que le reste du pays, latérite, terrain ferrugineux et argiles compactes. La flore ne change pas. Les arbres sont plus volumineux, voilà tout. Beaucoup de N'tabas.

Koussalan. — Koussalan est un village d'environ 1,200 habitants. Sa population est uniquement composée de Toucouleurs-Torodos émigrés du Fouta. Il est mal entretenu et on y voit encore les ruines d'un tata qui devait être assez respectable. Aujourd'hui, c'est un village absolument ouvert. Seules les cases du chef sont entourées d'un mauvais sagné, fortification faite avec des billes de bois jointives d'environ deux mètres cinquante centimètres de hauteur. Il est construit mi-partie à la mode Malinkée (cases

en terre et toit en paille) et mi-partie à la mode Toucouleure (cases entièrement en paille).

Son chef porte le titre d'*Alcati*. — L'Alcati, dans les pays Toucouleurs et Sérères, est à proprement parler plutôt un chef militaire qu'un chef de village. On donne toutefois assez généralement ce titre aux chefs de village qui ont quelque renommée guerrière et on ajoute ce qualificatif à leur nom. Ainsi on dira Demba-Alcati, Samba-Alcati, etc., etc. Souvent aussi on se contente pour le désigner d'ajouter au nom de son village le mot Alcati. On dira de même Koussalan-Alcati, Fatick-Alcati, etc., etc. L'Alcati actuel de Koussalan est un vieillard d'environ une soixantaine d'années, encore vert, actif et vigoureux. Il me reçut fort bien et ne laissa manquer de rien ma caravane pendant la journée que nous avons été ses hôtes. Par contre, la population, à part quelques notables, est assez indifférente. Elle s'adonne surtout à la culture et à l'élevage et chaque famille possède de nombreuses têtes de bétail et des greniers bien remplis de mil, maïs, riz, arachides, etc.

Koussalan soutint, dans le courant de l'année 1879, un siège fameux contre l'armée alliée de Boubakar-Saada, almamy du Bondou, Alpha-Ibrahima, chef de Labé (Fouta Djallon) et Moussa-Molo, fils du roi du Fouladougou, Alpha-Molo. Koussalan, quelques années auparavant, avait reçu bon nombre de captifs évadés de Naoudé, village du Ferlo-Bondou, appartenant à Boubakar-Saada. Malgré les demandes réitérées de ce dernier il avait toujours refusé de les rendre. Aussi, fatigué de réclamer sans cesse sans obtenir satisfaction, l'almamy du Bondou se décida-t-il à aller attaquer Koussalan pour rentrer dans son bien.

Dans le courant de mars 1879, l'armée alliée traversa la Gambie et les deux rois vinrent camper entre Sini et Makadian-Counda (Ouli). Alpha-Molo, malade, était rentré dans sa capitale, et son fils, Moussa-Molo, avait pris le commandement des guerriers de Fouladougou. Du Ouli, Alpha-Ibrahima et Boubakar envoyèrent des émissaires dans le Niani, à Koussalan, pour exhorter les habitants de ce village à revenir à de meilleurs sentiments et à laisser les captifs de Naoudé rentrer dans leur village. Mais, les Toucouleurs se fiant à la solidité de leurs sagnés et de leurs tatas, s'y refusèrent net et battirent le tam-tam de guerre. Ils réunirent dans leurs murs un grand nombre de guerriers de la région Ouest de Koussalan et attendirent

patiemment. Les villages de la région Est avaient fait partir les femmes, les enfants et les vieillards. Seuls, les guerriers valides étaient restés pour pouvoir, en cas d'attaque, défendre leurs cases. Vers la fin de mai, Boubakar et ses alliés quittèrent le Ouli et se mirent en marche contre Koussalan. Arrivés dans le Sandougou, les alliés envoyèrent de nouveau des émissaires aux Toucouleurs pour leur réclamer encore ceux qu'ils détenaient injustement. Non seulement on ne les laissa pas parler mais encore deux d'entre eux furent mis à mort. A cette nouvelle, les alliés n'hésitèrent plus et marchèrent contre le village ennemi. Mais, dès leur arrivée devant la place, quand ils virent les formidables sagnés dont elle était entourée et les nombreux guerriers qui garnissaient ses murs, ils reconnurent qu'il leur serait difficile de l'emporter de vive force. Ils résolurent alors d'en faire le siège en règle et, pour cela, l'armée du Bondou prit position à l'Est, celle du Fouta-Djallon au Nord et celle du Fouladougou au Nord-Est. De forts sagnés furent construits à environ une portée de fusil de ceux du village afin d'abriter les hommes et, du matin au soir, ce ne fut plus, chaque jour, qu'un échange continu de coups de fusil. Cependant les assiégeants parvinrent à franchir le fossé qui entoure le village et à faire évacuer les postes qui se trouvaient entre le fossé extérieur et le sagné. Ils réussirent même à ouvrir quelques portes du sagné en coupant les lianes qui les retenaient. Mais, malgré ces quelques succès, l'armée alliée se décimait sans obtenir de grands résultats, et elle se disposait à donner un assaut décisif lorsque tout à coup on entendit de grands cris du côté du campement du Fouladougou. C'était du secours qu'arrivait à l'ennemi, par la route de Carantaba. Ce fut une panique indescriptible dans les rangs de l'armée alliée. Tous ses guerriers s'enfuirent à la hâte. La déroute fut générale. Alpha-Ibrahima et Boubakar, abandonnés par leurs hommes, n'eurent que le temps de monter à cheval et de s'enfuir. Ils faillirent même être cernés par des cavaliers ennemis, dont quelques-uns arrivèrent jusqu'à eux, et ils eussent été faits prisonniers si Ousman-Gassy et Modi-Yaya ne s'étaient pas vivement portés à leur secours et n'avaient pas dispersé les assaillants. Toute la soirée, ils couvrirent la retraite des deux rois, et tous purent repasser le Sandougou, au gué de Paqueba. Ils rentrèrent alors à Sini, où ils se reposèrent deux jours, pour rallier leurs hommes, dispersés de tous côtés et que les guerriers du Niani et du Sandougou poursuivirent jusque dans le Kalonkadougou et sur les bords de la Gambie. Trois cents hommes environ furent tués, neuf cents

faits prisonniers et cinq ou six cents avaient disparu. Trois jours après, Boubakar se sépara de ses alliés et reprit le chemin du Bondou. Alpha-Ibrahima rentra à Labé, après avoir traversé la Gambie à Passamassi, et Moussa-Molo regagna le Fouladougou par Oualiba-Counda. Boubakar-Saada ne revint plus attaquer Koussalan.

Dans la guerre contre le marabout Mahmadou-Lamine, Koussalan prit parti pour nous et ses guerriers combattirent à nos côtés à Toubacouta. Aujourd'hui que la paix de ces contrées n'est plus troublée, les Toucouleurs se livrent en toute sécurité à la culture de leurs lougans. Ils en ont grand soin et, chaque année, récoltent en abondance mil, maïs, arachides, etc., etc.

Le Mil. — Le mil (*Sorghum vulgare*) forme au Sénégal, au Soudan, en un mot dans la plupart des régions de l'Afrique tropicale, la base de l'alimentation des indigènes et de leurs bestiaux. C'est une graminée de haute stature dont la tige atteint parfois en certaines régions trois et quatre mètres de hauteur. Il croît, de préférence, dans les climats chauds, où les deux saisons, sèche et pluvieuse, sont parfaitement tranchées. Il demande un sol assez fertile et riche surtout en nitrate de potasse.

Son grain est petit, rond. Il est enveloppé de deux écailles coriaces, résistantes, difficiles à séparer, de couleur tantôt noirâtre, tantôt rouge foncé.

On le sème au commencement de la saison des pluies, vers la fin mai ou dans les premiers jours de juin, et la récolte se fait pendant la saison sèche, aux mois de novembre et décembre.

Les terrains destinés à sa culture demandent peu de préparation. Les indigènes se contentent d'enlever les mauvaises herbes et de les brûler sur place. Ils en répandent les cendres sur les terrains destinés à être ensemencés et placent environ 8 à 10 graines par trou. Ces trous, profonds de 8 à 10 centimètres au plus, sont distants les uns des autres de trente à quarante centimètres. La graine enfouie est ensuite légèrement recouverte de terre. Dans certaines régions, comme à Damentan, au Niocolo, etc., etc., les cultivateurs ne s'en tiennent pas à ces procédés primitifs et forment de véritables sillons sans doute dans un but d'irrigation afin de permettre à l'eau des pluies de séjourner plus longtemps aux pieds de la plante. J'ai

remarqué, en effet, que ce mode de culture était surtout employé dans les régions sèches, pauvres en marigots, et dans lesquelles on ne peut compter que sur l'eau du ciel pour fertiliser le sol.

Le rendement donné par le mil est considérable. Il est d'environ une tonne et demie par hectare et sa valeur vénale est de dix francs à peu près les cent kilos. Dans la Haute-Gambie tout le mil récolté est consommé sur place.

Il y existe certaines régions, comme le Sandougou et le Niani, dans lesquels on en fait deux récoltes par an, la première dans les terrains élevés et la seconde sur les berges du fleuve et des marigots, lorsque l'inondation a cessé et que les eaux sont rentrées dans leur lit. Le sorgho croît alors, grâce à l'humidité que le sol a conservée. Mais, en tous cas, cette seconde récolte est bien moins fructueuse que la première.

En général, le mil n'a qu'une panicule ; mais il n'est pas rare de voir des tiges en porter trois ou quatre. Cela se produit surtout dans les années très pluvieuses. Mais alors ces pousses secondaires sont petites et produisent peu.

Les feuilles sont longues et assez larges. Vertes, elles forment un aliment précieux pour les animaux, et sèches elles sont surtout recherchées par les chèvres et les moutons. Les bœufs, animaux délicats, n'en mangent que fort peu, dans ce second cas. Il en est de même pour les chevaux.

Le diamètre d'une tige de mil, pris à partie moyenne, varie entre deux et trois centimètres et demi.

On distingue deux sortes de sorghos ou mils : le *gros* et le *petit*. Elles se subdivisent à leur tour en un nombre infini de variétés portant chacune un nom indigène particulier et qui se distinguent les unes à la forme et les autres à la couleur de leurs grains.

Les variétés de gros mil les plus communes dans la Haute-Gambie sont : le *gadiaba*, le *guessékélé*, le *baciba*, le *hamariboubou*, le *madio*.

Le *gadiaba* demande des terrains argileux comme, du reste, toutes les variétés de gros mil. Sa tige est très élevée. Les axes de ses panicules sont

très longs et très nombreux. Ils portent à leur extrémité libre une graine de la grosseur d'un pois dont l'enveloppe est noirâtre.

Le *guessékélé* est cultivé un peu partout. Il ressemble beaucoup comme port au *gadiaba* ; mais il en diffère par ses panicules dont les axes sont peu fournis et beaucoup plus longs. Sa graine dépourvue de son enveloppe, moins noire que celle du précédent, est d'un beau blanc nacré. C'est le mil nacré très recherché pour les animaux. Il est tendre et se broie facilement.

Le *baciba* a le même aspect que les précédents, mais ses feuilles sont plus courtes et plus larges. Ses panicules sont relativement courtes et leurs axes moins longs que ceux des variétés dont nous venons de parler. La couleur de ses grains est rouge, ainsi, du reste, que les détritiques qui donnent la préparation de sa farine. Il est surtout employé par les indigènes pour la préparation de leur couscous. Son grain très dur est difficilement broyé par les animaux. Aussi doit-on éviter de l'employer pour leur alimentation à l'exclusion des autres ; car il peut parfois déterminer de graves occlusions intestinales. Il importe de ne pas le confondre avec le mil rouge de Sierra-Leone, qui est une autre variété tout aussi mauvaise pour les chevaux.

Le *hamariboubou* diffère des précédents par sa panicule dont les axes sont excessivement courts, ce qui la fait ressembler à un véritable pain de sucre. La taille de la plante ne dépasse jamais 1^m50 à deux mètres, et ses grains sont enveloppés par une pellicule de couleur roussâtre caractéristique. Le rendement de ce mil est considérable. C'est la plus productive de toutes les variétés.

Le *madio*, c'est la seule espèce de gros mil dont la panicule porte des axes si rapprochés et si courts qu'on pourrait la confondre avec un véritable épi. Il ressemble comme forme au millet que nous donnons en France aux oiseaux. Arrivé à maturité, les panicules ont une couleur brunâtre caractéristique. Leur longueur est d'environ trente à trente-cinq centimètres. Il n'en vient généralement qu'une seule à l'extrémité de la tige dont la hauteur ne dépasse pas deux mètres. Les feuilles sont longues et très étroites en forme de fer de lance. Une des enveloppes de la graine se termine à son extrémité libre par un filament de plusieurs centimètres, 5 ou 6, de longueur, qui tombe à la maturité. La graine, dépourvue de ses enveloppes,

qui sont moitié blanches et noires, a une belle couleur d'un blanc mat. On le récolte un des premiers.

Les variétés de petit mil les plus communes dans la Haute-Gambie sont : le *Souna*, le *Sanio*, le *N'guéné*.

Le *Souna* est, de toutes les variétés de mil, celle qui arrive le plus rapidement à maturité. Semé en juillet, on peut le récolter en septembre et en octobre. Sa tige est de petite taille. Ses feuilles, très étroites et très longues, sont peu nombreuses, huit ou dix au maximum par pied. Sa panicule est relativement longue, trente à trente-cinq centimètres environ, et ses axes sont si courts que son diamètre à la partie moyenne ne dépasse pas un centimètre et demi. Contrairement au madio, l'enveloppe de sa graine ne se termine pas en filament. La graine, très petite, égale en grosseur la moitié de celle du gros mil. Elle est d'un blanc mat et est très difficile à décortiquer. Sa farine donne à la cuisson un couscouss fort apprécié.

Le *Sanio*. — Il ressemble beaucoup à ce dernier. Par exemple, il ne mûrit que longtemps après lui, vers le milieu de novembre. Quand il est mûr, ses panicules diffèrent de celles du *Souna* par leur couleur vert glauque qui permet de ne pas les confondre. L'enveloppe de ses graines est aussi légèrement verte. Il est de petite taille et ses feuilles, au lieu de retomber comme celles des autres mils, sont presque droites, fortement engainantes à la base et presque appliquées contre la tige.

Le *N'guéné* pourrait presque être considéré comme une variété intermédiaire entre le gros mil et le petit mil. Il a l'aspect du *sanio*, mais ses graines sont plus volumineuses sans égaler toutefois la grosseur de celles du gros mil. Il arrive à maturité complète de fin octobre à fin novembre. Quand il est mûr, ses graines se détachent facilement. Aussi le cueille-t-on avant qu'il soit arrivé à complète maturité et le fait-on sécher en tas de forme cubique dressés sur des piquets qui soutiennent des nattes et qui sont fixés sur une aire bien battue et enduite au préalable de bouse de vache délayée dans une petite quantité d'eau.

Mentionnons encore une variété intermédiaire entre le gros et le petit mil. C'est le *Tiokandé*. Cette variété est très sucrée et peu cultivée. Elle est peu appréciée pour le couscouss. Mais je crois qu'il serait bon d'en

favoriser le développement et la propagation ; car elle pourrait être utilisée avec profit pour la fabrication d'un alcool qui a été reconnu être de bonne nature. C'est avec de la farine de Tiokandé que, dans les pays mandingues, on confectionne, le dernier jour de l'année, pour la fête des captifs (*Dionsali*), les friandises, boulettes et galettes que l'on a l'habitude, en cette circonstance, de distribuer aux enfants du village.

Il existe enfin une dernière espèce de mil assez commune dans le Niani, le Nord du Ouli et du Sandougou, le Tenda et le pays de Gamon, c'est le *Bakat*, ou mil des oiseaux, qui croît à l'état sauvage et ressemble au millet de France. Les indigènes n'en font guère usage que lorsque, pour une cause quelconque, le mil cultivé vient à manquer.

Toutes ces variétés de mil servent à la nourriture des indigènes. Sauf le mil rouge, toutes pourraient être également employées dans l'alimentation des animaux. Mais nous croyons préférable de n'avoir recours qu'au gros mil. Il se broie, en effet, aisément et se digère bien. Il n'en est pas de même du petit mil. Ses grains sont parfois trop petits pour être saisis sous les arcades dentaires, ils glissent sans être broyés dans le pharynx et l'animal les avale, en majeure partie, entiers. De ce fait, ils se digèrent mal, et la bête se nourrit peu. Nous avons vu des animaux, chez lesquels l'usage exclusif du petit mil déterminait parfois des diarrhées qui disparaissaient dès qu'on en supprimait l'emploi. Pour se bien nourrir, un cheval doit, en temps ordinaire, consommer de quatre à cinq kilos de mil par jour.

La paille des panicules constitue également un excellent aliment dont les chevaux, bœufs, chèvres, moutons sont exclusivement friands. Mais elle est loin d'égaler en principes nutritifs la paille d'arachides.

Les indigènes consomment les grains de mil sous quatre formes différentes, en entier crus ou bouillis, concassé, c'est le *Sankalé*, ou transformés en farine.

Rarement ils les mangent crus. Ils n'en font guère usage sous cette forme que lorsqu'il est vert et pendant les longues routes quand ils sont pressés par la faim. De même, il est peu fréquent qu'ils les mangent simplement bouillis avec leur écorce. Ils préfèrent surtout le sankalé et la farine.

Pour préparer le sankalé, les grains de mil sont placés dans un mortier spécial que tout le monde connaît. On y ajoute un peu d'eau simplement pour les mouiller légèrement. Puis, à l'aide d'un pilon manié de haut en bas, on les écrase et on les réduit en fragments de la grosseur d'une grosse tête d'épingle environ. Cette opération terminée, le sankalé est vanné à l'air libre pour le débarrasser des parcelles de son écorce qui lui donneraient un goût astringent peu agréable. Il est ensuite mis à sécher au soleil pendant quelques heures et cuit ensuite soit à la vapeur d'eau, soit à l'étuvée. On le mange alors avec de la viande ou du poisson et une sauce relevée dans laquelle entre souvent une décoction mucilagineuse de feuilles de baobab destinée à en masquer l'astringence. Le sankalé se conserve peu de temps, il prend rapidement, au bout de trois jours à peu près, une odeur rance qui le rend impropre à la consommation.

La farine demande une préparation plus longue et plus délicate. Elle se prépare de la même façon que le sankalé, et l'appareil dont on se sert, un mortier et un pilon, est le même. Mais l'opération doit être continuée jusqu'à ce que les grains soient réduits en poudre absolument impalpable. Quand ce résultat a été obtenu, le produit est versé soit dans unealebasse, soit dans des corbeilles finement tressées. On leur imprime une sorte de mouvement circulaire qui a pour but de faire venir à la surface les résidus et les fragments mal pulvérisés. On les enlève à la main ; ces déchets sont donnés au bétail et à la volaille et souvent consommés par les indigènes eux-mêmes en temps de disette. La farine ainsi obtenue est de couleur café au lait clair, douce au toucher, hygrométrique, avec tendance à se pelotonner. Elle dégage rapidement une forte odeur d'huile rance. Cuite à l'étuvée ou à la vapeur, elle est mangée sous forme de bouillie, de galettes ou de boulettes avec de la viande ou du poisson, et une sauce très relevée. Séchée au soleil, elle constitue un couscouss précieux pendant les longues marches.

Le mil est relativement assez riche en matières azotées. Malgré cela, il ne constitue pas un aliment très nourrissant ; aussi les indigènes en consomment-ils de grandes quantités pour arriver à satisfaire leur faim.

Les Malinkés et les Bambaras confectionnent avec le mil une sorte de boisson fermentée, légèrement alcoolique, qu'ils nomment *dolo* et pour

laquelle ils ont un penchant tout particulier. Cette bière a un petit goût aigrelet qui est loin d'être désagréable, et l'Européen, appelé à vivre dans ces régions, s'y habitue rapidement. Prise en petite quantité, elle est rafraîchissante, mais elle finit par occasionner des gastrites et des dyspepsies quand on en fait un usage prolongé. Ces affections disparaissent dès que l'on cesse d'en boire. Mélangé avec du miel, le dolo forme un hydromel très apprécié des Bambaras du BéléDougou.

Les cendres données par les tiges de mil sont remarquablement blanches et fines. Elles renferment une notable quantité de nitrate de potasse.

Des feuilles et des tiges de certaines variétés, le baciba et le guessékélé, par exemple, les forgerons retirent, je ne sais trop par quel procédé, une belle couleur rouge vineux, qui leur sert à teindre les pailles avec lesquelles ils tressent leurs corbeilles, leurs chapeaux et les paillassons destinés à couvrir les calebasses. Avec la farine on fait d'excellents barbotages pour les chevaux. Quand nous aurons dit enfin que les tiges servent dans la construction des cases et des palissades qui les entourent, on comprendra aisément que le mil, vu ses usages multiples, soit regardé, à juste titre, par les indigènes, comme la plante la plus précieuse.

Le *Maïs*^[16]. Il existe dans cette région, comme dans les autres parties d'ailleurs du Soudan Français deux variétés de cette graminée : le maïs jaune à grains moyens et le maïs blanc. Elles sont cultivées en aussi grande quantité toutes les deux : mais les champs de maïs sont loin d'avoir l'étendue et l'importance des champs de mil. Le mil est l'aliment indispensable. C'est la manne quotidienne. Le maïs est, au contraire, un aliment de luxe, bien moins estimé que le mil et le riz. Il n'en est pas moins précieux ; car de toutes les céréales c'est celle qui arrive la première à maturité et qui, vers la fin de la saison des pluies, permet au noir imprévoyant d'attendre la récolte du mil.

Le maïs demande une terre bien plus riche que le mil. C'est pourquoi on ne le trouve qu'en quantité relativement peu considérable et on peut dire que la production de cette céréale est à celle du mil comme un est à cinquante. Les indigènes le sèment de préférence dans l'intérieur même des villages et aux alentours, surtout dans les ruines et partout où le terreau est assez abondant.

Les semis se font au commencement de la saison pluvieuse, vers la fin du mois de mai ou au commencement de juin. La récolte a lieu dans les premiers jours de septembre. Après la récolte, la terre est de nouveau travaillée et semée en arachides, mais ce fait est assez rare et je ne l'ai jamais observé que dans certaines régions du Fouta et sur les bords de la Gambie, dans le Ouli, le Sandougou et le Niani. Dans les terrains plus élevés et moins bien arrosés on ne fait qu'une seule récolte. Les semis sont faits absolument comme ceux du mil. Les graines toutefois sont enfouies dans la terre à des distances plus grandes que celles auxquelles on place le mil. Les intervalles sont comblés soit avec des arachides, soit avec des haricots.

La plante acquiert, surtout si la saison est bonne, ni trop sèche ni trop pluvieuse, un développement rapide et plus considérable que dans les pays tempérés. J'ai cru remarquer que les feuilles sont plus étroites et bien plus longues que celles de nos maïs européens. Le grain nous a semblé aussi plus petit et plus coriace. La tige, par contre, est bien plus élevée.

Les indigènes utilisent les jeunes tiges de maïs pour la nourriture des animaux, bœufs, chevaux, moutons, chèvres. C'est un des meilleurs fourrages du Soudan : mais il serait mauvais, je crois, d'en faire la nourriture exclusive des bestiaux. Car il peut parfois, surtout quand on en fait un usage trop copieux, déterminer des coliques funestes.

Le grain est également employé pour les animaux et dans l'alimentation des indigènes.

A peine mûr, et lorsqu'il vient d'être cueilli, il constitue un excellent aliment d'une très facile digestion. Mais lorsqu'il a été récolté depuis plusieurs semaines déjà, il durcit très rapidement et devient excessivement coriace. Aussi les animaux, les chevaux et les mulets particulièrement le broient-ils très difficilement et, par ce fait même, le digèrent-ils mal. Le mieux pour remédier à cet inconvénient est de le concasser avant de le leur donner. Ainsi préparé, il constitue un aliment précieux et rapidement assimilable.

Les indigènes le consomment sous plusieurs formes. Quand il est à peine mûr, ils en font griller légèrement au feu les épis et en mangent les

grains tels quels en les détachant simplement avec les dents. Nous en avons fait souvent usage sous cette forme et nous lui avons toujours trouvé un goût fort agréable. C'est dans les villages un véritable régal pour les petits enfants et, dans les longs voyages, un élément précieux de ravitaillement par le fait même que la préparation en est rapide et très facile. Secs, les grains sont concassés dans le mortier à couscouss à l'aide du pilon, transformés en sankalé et mangés bouillis avec de la viande et du poisson et assaisonnés d'une sauce très relevée. Réduits en farine, ils sont consommés sous forme de bouillie cuite à la vapeur et préparés comme la farine de mil. Les propriétés rafraîchissantes de la farine de maïs la font rechercher pour l'alimentation des malades. Mélangée avec du lait, elle constitue la nourriture des convalescents et des jeunes enfants. Cette farine ne se conserve que peu de jours. Elle fermente rapidement et doit être immédiatement consommée. Il en est de même du maïs en grain quand il est enfermé dans les greniers avant d'être parfaitement sec.

Les résidus de sa préparation sont donnés en nourriture aux bestiaux et aux volailles, les tiges servent à confectionner les *tapades* (clôtures) des habitations, et les feuilles desséchées sont mangées avec avidité par les chèvres particulièrement. Elles seraient utilisées avec profit dans nos postes pour confectionner des paillasses pour la troupe. Nous nous en sommes très bien trouvé de nous en être ainsi servi à Koundou, quand nous y remplissions les fonctions de commandant de Cercle.

Les indigènes, les Bambaras et les Malinkés surtout, fabriquent encore avec le maïs une sorte de bière (dolo), qui est loin d'avoir les qualités de celle du mil. Son goût est un peu fade et sa digestion plus difficile. Aussi ne se sert-on du maïs que lorsque le mil vient à manquer.

Le rendement du maïs est un peu supérieur à celui du mil. Il est à peu près de deux tonnes à l'hectare, quand la culture en est faite dans de bonnes conditions et que la saison lui est favorable. Sa valeur est environ 10 fr. les 100 kilogrammes.

Le *Tamarinier*. — Dans toute cette contrée, il existe un végétal précieux, fort employé dans la thérapeutique indigène et qui rend également aux Européens de grands services. C'est le tamarinier (*Tamarindus Indica* L.) de

la famille des Légumineuses Cæsalpinées. C'est un arbre élevé qui atteint parfois de belles proportions, et qui est facile à reconnaître de loin à ses feuilles et à ses fruits. Les feuilles en sont paripinnées à folioles elliptiques, inéquilatérales, obtuses, entières, glabres. Les fleurs sont assez grandes, jaune-verdâtre, entières, veinées de rouge, en grappes axillaires pauciflores. Calice à quatre divisions inégales. Corolle à cinq pétales, trois plus longs que le calice, deux très petits et très étroits. Sept étamines monadelphes, trois fertiles opposées aux sépales extérieurs ; 4 stériles alternes aux premières. Style épaissi au sommet, barbu en dehors. Fruit long de 10 à 14 centimètres, épais, un peu comprimé et recourbé, brun-fauve, pourvu de plusieurs étranglements, terminé par une petite pointe et rempli d'une pulpe rougeâtre qui brunit par la dessiccation. Dans cette pulpe nagent des graines comprimées, subquadrilatères, luisantes et de couleur brune presque noire. Ces fruits, même arrivés à maturité complète, se détachent assez difficilement du rameau qui les porte. Ils ne tombent d'eux-mêmes que lorsqu'ils sont attaqués par les insectes.

Le bois du tamarinier est dur, dense, solide, liant et bon pour le charonnage. On s'en sert beaucoup à Kayes pour faire les couples d'embarcations.

La pulpe est utilisée par les indigènes et les Européens dans la thérapeutique journalière. Elle a une saveur légèrement astringente et acidule. D'après Vauquelin, elle renfermerait des acides tartrique, citrique, malique, du bitartrate de potasse, du sucre, de la gomme, de la pectine. C'est un des meilleurs laxatifs et des plus inoffensifs. On trouve le tamarin sur la plupart des marchés du Sénégal et du Soudan sous forme de boules de la grosseur du poing environ. Ces boules sont de couleur rougeâtre quand elles sont fraîches et brunes presque noires quand elles ont été récoltées depuis quelque temps. Elles sont formées avec les graines et la pulpe qui, réduite en pâte, les agglutine solidement. On y trouve encore des fragments d'écorce, des morceaux de la coque du fruit et surtout, en grande quantité les fibres rouges qui, dans le fruit mûr, tapissent la face interne de la gousse.

La façon dont les noirs préparent le tamarin pour l'administrer est de beaucoup la meilleure. Elle a surtout pour résultat de donner une boisson d'un goût des plus agréables. Dans un litre et demi d'eau environ, on met à

peu près à macérer à froid 50 à 60 grammes de pulpe telle qu'on la trouve au marché, avec ses graines, ses fragments d'écorce et ses fibres rouges. En trois heures au plus la pulpe a été complètement dissoute. On n'a plus qu'à décanter et l'on obtient aussi une liqueur d'un blanc roussâtre à odeur et saveur acide et légèrement astringente. Si on y ajoute un peu de sucre on peut en faire une excellente limonade qui nous a été souvent précieuse pendant les longues étapes. Trois ou quatre verres par jour de cette boisson suffisent pour maintenir la liberté du ventre si précieuse sous ces climats malsains.

L'usage prolongé et en abondance du tamarin finit par fatiguer l'estomac et détermine des gastrites et des dyspepsies qui disparaissent dès qu'on cesse d'en consommer. On peut également manger la pulpe sans la faire dissoudre en en débarrassant simplement les graines avec les dents ; mais on ne saurait trop s'en abstenir malgré tout le plaisir que procure, pendant les grandes chaleurs, sa saveur acide, car elle détermine en peu de temps une gingivite souvent très rebelle et très douloureuse.

Sur les marchés du Soudan, la valeur du tamarin est d'environ 0 fr. 30 cent. la boule de 250 grammes. Il est plus cher à Saint-Louis, Rufisque, Dakar et Gorée, où une boule de 150 grammes se vend couramment 0 fr. 50 cent.

4 novembre. — Je dormis pendant la nuit que je passai à Koussalan, comme cela ne m'était pas arrivé depuis bien longtemps. Aussi, au réveil, me sentis-je très bien, à part toutefois une grande faiblesse. A cinq heures quarante minutes, après avoir pris un déjeuner sommaire, nous nous mettons en route pour Calen-Ouolof, où j'ai décidé que nous irions camper ce jour-là. Le fils du chef m'accompagne et son père lui a donné l'ordre de ne me quitter que lorsque je n'aurais plus besoin de lui, c'est-à-dire à mon arrivée à Mac-Carthy. Nous marchons d'une bonne allure et aucun de mes hommes ne reste en arrière. On voit que c'est l'avant-dernière étape avant d'arriver à Mac-Carthy. La route ne présente aucune difficulté et si ce n'était l'abondante rosée qui nous inonde littéralement, elle eût été des plus agréables. Nous faisons la halte à Carantaba, village distant de 6 kilomètres environ de Koussalan et où nous arrivons à sept heures cinquante minutes. Le village est absolument désert. Tous les hommes ont pris la fuite et se

sont cachés dans leurs lougans. Je me demande encore pourquoi. Je n'y ai trouvé que quelques femmes et les enfants. J'interrogeai à ce sujet la fille du chef qui me déclara que tout le village avait eu peur, mais qu'elle savait bien que je ne venais pas dans leur pays pour leur faire du mal et qu'elle était restée bien tranquille à préparer son couscous. C'est bien encore là une preuve du peu de vaillance des noirs. A l'approche d'un danger, même imaginaire, les hommes fuient en laissant les cases à la garde des femmes et des enfants. Le même fait s'est passé à Ségou lorsque nous sommes allés l'attaquer, les hommes se sont enfuis à notre approche après avoir fermé les portes du Diomfoutou (sérail), où se trouvaient les femmes, et leur avoir jeté les clefs par-dessus la muraille. Je rassurai du mieux que je pus cette brave femme et me remis en route après lui avoir bien recommandé de dire à son père de venir me voir à Calen-Ouolof, où j'allais camper, ou bien à Mac-Carthy. J'eus sa visite quarante-huit heures après à Mac-Carthy, et après explication, nous rîmes beaucoup ensemble de la frayeur que je leur avais causée.

Quel ne fut pas mon étonnement, au moment où j'allais me remettre en route, de voir sortir d'une case, où il avait passé la nuit, Mahmady-Diallo, mon courrier que j'avais expédié la veille pour annoncer mon arrivée à Calen-Ouolof. Je lui demandai compte de sa mission et il me répondit qu'étant fatigué, il était resté à Carantaba pour se reposer ; mais qu'il avait expédié un homme du village au chef de Calen pour le prévenir, qu'il l'avait vu partir. Tout étant pour le mieux, du moins je le croyais, nous quittâmes Carantaba.

Carantaba. — Carantaba est un gros village de Malinkés musulmans d'environ neuf cents habitants. La population est absolument fanatique. Autour de lui sont groupés quatre autres villages qui portent le même nom. Trois de ces villages sont Malinkés musulmans et le quatrième est Toucouleur-Torodo. Ces quatre villages réunis peuvent former une population totale d'environ quinze cents habitants. En janvier 1872, Carantaba, qui s'était révolté contre l'autorité du Massa de Kataba (Niani) dont il relevait, fut pris et détruit par Boubakar-Saada, almamy du Bondou, que ce dernier avait appelé à son aide. Reconstitué, il fut de nouveau attaqué et brûlé par les troupes alliées du Bondou, du Fouladougou et du Fouta-

Djallon. Mais ses habitants ne perdirent pas courage. Ils se remirent vaillamment à l'œuvre, reconstruisirent de nouveau leur village et l'entourèrent d'un fort sagné. Ce furent ses guerriers qui, en 1879, décidèrent de la défaite de l'armée alliée que commandaient devant Koussalan, Boubakar-Saada, Alpha-Ibrahima, et Moussa-Molo. Pendant la guerre du marabout, Mahmoudou-Lamine-Dramé, beaucoup des guerriers de Carantaba se rangèrent sous sa bannière, mais la plus grande partie, les Toucouleurs surtout, combattirent à nos côtés sous les murs de Toubacouta. Depuis cette époque, la paix règne, dans cette région, et Toucouleurs et Malinkés musulmans se livrent avec ardeur à la culture de leurs vastes lougans de mil, arachides, maïs, et de leurs belles rizières. Autour des villages se trouvent de jolis petits jardins où l'oignon est cultivé avec succès.

Cette plante potagère est surtout cultivée par les peuples de race Mandingue. On n'en trouve que rarement et en très petite quantité dans les villages de race Peulhe. Autour des villages Bambaras et Malinkés, on trouve bon nombre de petits carrés de jardins ensemencés avec soin. On choisit, de préférence, une terre riche en humus. Elle est proprement préparée et on n'y voit jamais le moindre brin d'herbe. Les semis sont faits avec la plus grande régularité et chaque pied distant de son voisin de vingt-cinq-centimètres. Plantés vers la fin de l'hivernage, en octobre, la récolte se fait vers la fin de décembre. Chaque jour, les femmes et les enfants, à l'aide de calebasses, procèdent à l'arrosage. Ils se servent de ce légume pour assaisonner leur couscouss. L'oignon du Soudan est bien plus petit que celui de nos climats tempérés. La grosseur est à peu près celle d'une noix. La saveur est excessivement sucrée et il est très recherché par l'Européen qui s'égare dans ces contrées. Avec les queues on assaisonne les omelettes, les sauces, et les bulbes sont mangés en salade ou comme condiments. C'est pour nos estomacs délabrés par le climat et la mauvaise alimentation un des meilleurs excitants de l'appétit, et surtout le plus inoffensif.

Après avoir pris à Carantaba vingt minutes de repos, nous nous remettons en marche. A deux kilomètres environ du village, j'éprouvai une émotion. Nous traversons un marais, à fond vaseux et glissant, où nous enfoncions à peu près jusqu'au genou, lorsque, tout-à-coup, le porteur chargé de la cantine, où étaient enfermés mes instruments et mes notes, fit

un faux pas et s'abattit tout son long dans l'eau avec son fardeau. La cantine disparut complètement et s'enfonça de quelques centimètres dans la vase. Retirée aussitôt, je constatai, avec plaisir, après l'avoir ouverte sur la terre ferme, que, grâce à son étanchéité parfaite, pas la moindre goutte d'eau n'y avait pénétré. Aussi ne puis-je m'empêcher, in petto, de rendre grâce au soin avec lequel elle avait été fabriquée par M. Flem, constructeur d'articles de voyage à Paris. S'il en avait été autrement, outre mes instruments, j'aurais perdu là le fruit de plusieurs années de travail.

A 9 h. 30 nous traversons un petit village de Peulhs de 250 habitants environ. C'est Calen-Foulbé. Il disparaît presque entièrement au milieu de ses lougans et cucurbitacées de toute sortes qui couvrent ses toits. Ses habitants ont dans tout le pays la renommée d'être d'excellents fabricants de mortiers et pilons à couscouss. Nous ne nous y arrêtons pas et trois kilomètres plus loin nous sommes à Calen-Ouolof, but de l'étape.

Calen-Ouolof est un village d'environ trois cents habitants. Sa population Ouolove, comme l'indique son nom, est venue du Bondou pour fuir les exactions des almamys Sissibés et de leur famille. J'y fus très bien reçu. Je fus étonné de voir à mon arrivée que rien n'était préparé pour me recevoir. J'en demandai le motif et il me fut répondu que l'on n'avait pas reçu le courrier que Mahmady prétendait avoir expédié de Carantaba. Je ne pus arriver à tirer cette affaire au clair. Toutefois, en voyant l'empressement que mettaient les habitants à m'être agréable, j'acquis la ferme conviction que mon courrier m'avait menti, ce qui est loin d'être rare chez les noirs, surtout quand ils sont pris en défaut. Quoiqu'il en soit nous fûmes bien hébergés à Calen-Ouolof et ni moi, ni mes animaux, ni mes hommes n'eûmes à nous plaindre de l'hospitalité qui nous fut généreusement donnée.

La route de Koussalan à Calen-Ouolof diffère sensiblement des chemins déjà parcourus. En quittant Koussalan, nous traversons d'abord les lougans du village, puis nous entrons dans une vaste plaine nue et marécageuse. Plus nous avançons et plus le terrain s'élève. Nous traversons alors un plateau ferrugineux couvert de bambous. Interrompu à mi-chemin par des lougans qui appartiennent à Koussalan, il se continue jusqu'aux lougans de Carantaba. Signalons à droite et à gauche de la route, sur le plateau

mentionné plus haut, deux mares assez profondes et pleines d'eau en cette saison. De Carantaba à Calen-Ouolof ce n'est plus qu'une succession de marais, rizières, lougans, excepté toutefois un peu avant d'arriver à Calen-Ouolof, où nous traversons une colline ferrugineuse de deux kilomètres de longueur environ. La flore n'a pas varié, légumineuses, n'tabas, fromagers, baobabs, tamariniers, etc., etc. Nous remarquons aussi de beaux échantillons de Laré ou Saba, belle liane à caoutchouc.

Le Laré ou Saba, liane à caoutchouc. — Cette liane (*Vahea Senegalensis* A. D. C.) est nommée *Laré* par les peuples de race Peulhe et *Saba* par les noirs de race Mandingue. Elle atteint souvent des proportions gigantesques. Nous en avons vu fréquemment dont le tronc égalait la grosseur de la cuisse d'un homme vigoureux. C'est une Apocynée du genre *Landolphia* ou *Vahea*. Elle s'attache toujours aux grands végétaux et acquiert parfois un si grand développement que l'arbre qui la porte disparaît complètement. Elle est très facile à reconnaître à son port majestueux et au dôme de verdure qu'elle forme au-dessus des végétaux auxquels elle s'attache. Ses fleurs, blanches, qui ont la forme de celles du jasmin, exhalent une odeur des plus agréables qui permet d'en reconnaître au loin la présence. Ses fruits sont tout aussi caractéristiques. Ils sont volumineux et affectent la forme d'une orange, de celles que l'on désigne sous le nom de pamplemousses (*Citrus decumana*). Leur coloration est vert sombre quand ils ne sont pas mûrs. Arrivés à maturité, ils sont, au contraire, d'un jaune rouge qui ne permet de les confondre avec aucun autre. Ils poussent à l'extrémité des petits rameaux. Ils contiennent à l'intérieur une trentaine de graines de forme pyramidale qui sont noyées dans une pulpe jaune d'or d'un goût délicieux et excessivement rafraîchissante.

On trouve le Laré partout au Soudan français ; mais les contrées où il est en plus grande abondance sont le Niocolo, le Baleya, l'Amana, le Dinguiray, etc., etc. Il croît, de préférence, sur les bords des marigots, dans les terrains humides, marécageux surtout. Nous avons pu remarquer que les Larés qui poussent dans les argiles et sur les plateaux ferrugineux sont moins développés que ceux qui croissent sur les rives des marigots et présentent une vitalité bien moins grande. Plus on s'avance vers le sud et plus il devient commun. Nul doute qu'il ne croisse également sur le bord

des rivières du Sud et de leurs affluents. Monsieur le D^r Crozat, dans son voyage au Fouta-Djallon, l'a trouvé partout dans ce pays et en abondance. Il existe de même en grande quantité dans toutes les régions situées dans la boucle du Niger, dans le pays de Ségou et dans le Macina au Nord.

Toutes les parties du Laré donnent un suc abondant. C'est le végétal qui, au Soudan, en donne le plus. En outre, ce suc donne un caoutchouc qui nous semble le meilleur de tous les produits similaires de Vahea d'Afrique ; il en donne surtout beaucoup plus. Pour l'extraction, point n'est besoin de procédés particuliers pour pratiquer les incisions. La simple incision longitudinale ou transversale laisse écouler de grandes quantités de suc. En toutes saisons, il en donne beaucoup et l'âge ou l'état des végétaux influe peu sur la production. Il se coagule rapidement par la simple évaporation. C'est assurément de tous les végétaux à caoutchouc celui qui donnera toujours en tous lieux et en tout temps les résultats les plus satisfaisants et surtout les plus rémunérateurs. Il nous souvient avoir entendu raconter par nos camarades ce fait, à savoir que, sur les bords du Tankisso, M. le lieutenant de vaisseau Hourst, commandant de la flottille du Niger, avait pu en un temps relativement court, par les moyens tout primitifs qu'il avait à sa disposition, en récolter des quantités relativement considérables. Cela permet d'augurer que l'exploitation en serait facile et fructueuse.

Le caoutchouc du laré présente, à s'y méprendre, les caractères macroscopiques de celui de l'Hevea. Jouit-il des mêmes propriétés ? Tout permet de l'espérer. Des échantillons ont été rapportés en France et sont soumis à l'analyse. Nous avons tout lieu de croire que les résultats en seront favorablement concluants. Nous ne saurions trop attirer l'attention sur ce précieux végétal, qui, à notre avis, est appelé à un avenir prochain et certain.

La journée que je passai à Calen-Ouolof s'écoula sans incidents. Je reçus de nombreux visiteurs, qui vinrent me saluer, et, ce qui me fit encore plus de plaisir, un courrier m'apporta vers cinq heures du soir une lettre fort aimable de M. l'agent de la factorerie française de Mac-Carthy, dans laquelle il me souhaitait la bienvenue et m'annonçait que j'étais attendu avec impatience. Je le fis immédiatement prévenir que j'arriverai le

lendemain matin de bonne heure, et, en même temps, je fis annoncer au chef de Lamine-Coto que j'irais camper dans son village.

A la nuit tombante, tout le monde se coucha dans l'espoir de passer une bonne nuit. Notre espoir fut rapidement déçu, et, dès que les feux furent éteints, nous fûmes tous assaillis par des nuées de moustiques, qui nous tinrent éveillés. Depuis Bala, dans le Niéri, je n'en avais jamais été aussi incommodé. Toute la nuit s'écoula sans sommeil et je vis se lever le jour sans avoir pu fermer l'œil une seule minute. Mes hommes en souffrirent autant que moi. Je suis bien certain qu'ils ont conservé de Calen-Ouolof le même souvenir cuisant que j'en garde encore. Moustiques et maringouins nous attaquèrent avec la même fureur et nous firent payer cher l'hospitalité que nous avaient généreusement accordée les habitants. Impossible de se garantir contre leurs multiples piqûres. Leurs trompes acérées traversaient même les vêtements pour venir chercher sur notre figure, nos bras et nos jambes, leur nourriture quotidienne.

On comprendra sans peine combien nous fûmes heureux de voir se lever le jour. C'était la fin de nos tourments. Aussi les préparatifs du départ furent-ils rapidement faits et pûmes-nous nous mettre en route sans retard.

5 novembre. — A cinq heures du matin, nous quittons Calen-Ouolof en bon ordre. Il fait une température des plus agréables ; mais il règne une humidité considérable et le sol est couvert d'une rosée très abondante. Aussi sommes-nous littéralement trempés peu après le départ.

Yola. — A sept heures quinze minutes, nous arrivons à Yola, village de Malinkés musulmans, dont la population peut s'élever à environ 450 habitants. Le frère du chef, remplaçant son frère malade, vient me recevoir, et nous causons fort amicalement pendant un quart d'heure environ. Il me promet de m'envoyer à Lamine-Coto du riz pour nourrir mes hommes pendant mon séjour à Mac-Carthy. On n'est pas plus complaisant.

Couiaou. — A sept heures trente minutes, nous nous remettons en marche. A sept heures cinquante-cinq nous laissons sur notre droite le petit village de Couiaou, dont la population peut s'élever à une centaine d'habitants. Ce petit village, brûlé, il y a quelques années, par mon ami, le lieutenant Levasseur, de l'infanterie de marine, à la suite d'affaires de

captifs, commence à peine à sortir de ses ruines. Il m'a paru fort mal entretenu, comme tous les villages Malinkés du reste.

Lamine-Sandi-Counda. — Non loin de Couiaou se trouve le village Malinké musulman de Lamine-Sandi-Counda, peuplé d'environ cent habitants, d'après les renseignements qui m'ont été donnés. De la route, on ne le voit pas, car il est absolument caché par les lougans de mil.

Medina. — Un peu plus loin nous laissons encore à droite le petit village de Medina devant lequel nous passons à huit heures trente-cinq. Il peut avoir environ cent cinquante habitants Malinkés musulmans et est entouré de belles rizières.

Canti-Countou. — A peu de distance de Medina, nous laissons sur la gauche, Canti-Countou, petit village Malinké musulman, dont la population s'élève à cent cinquante habitants environ. Il est situé à deux cents mètres à peu près de la route et possède de belles cultures de mil et de belles rizières.

Enfin, à neuf heures trente minutes, nous arrivons à Lamine-Coto, but de l'étape, où j'ai le plaisir de trouver M. Joannon, agent de la Compagnie Française, à Mac-Carthy, qui avait poussé l'amabilité jusqu'à venir à mon avance. Je suis tout heureux de voir enfin une figure blanche. En peu de temps nous avons fait complète connaissance : car nous étions loin d'être étrangers l'un à l'autre. Nous avons échangé une correspondance relativement active pendant mon séjour à Nétéboulou, et, en pays noir, les lettres sont d'excellents moyens de rapprochement. Seul Européen et seul Français à Mac-Carthy en cette saison où le commerce est peu actif, on comprendra aisément qu'il fit à un compatriote la plus cordiale des réceptions. Je suis obligé de me rendre à son invitation et d'aller déjeuner à Mac-Carthy, à la factorerie française, mais auparavant j'installe mes hommes et mes animaux. Je reçois le chef du village et je change de vêtements car je suis tout trempé.

Sandia prête son cheval à M. Joannon, et nous nous rendons au bord du fleuve où nous attend un canot. La Gambie est peu éloignée de Lamine-Coto (1 km. 079). Un peu avant d'y arriver nous apercevons les constructions de Mac-Carthy et en face de l'endroit où nous dépose le canot se détache en blanc, avec ses ouvertures vertes, la factorerie française, la

construction la mieux comprise de l'île entière. Il est 10 heures 1/2 quand nous y arrivons. Immédiatement M. Joannon me met en possession de ma chambre. Je suis admirablement bien installé ; lit avec sommier et moustiquaire, toilette. Rien ne manque. Nous sommes à douze jours de mer de France, au cœur de l'Afrique, et nous retrouvons le même bien-être qu'en Europe. Je vais donc pouvoir me reposer un peu et goûter les charmes de la vie européenne. Je déjeune à merveille, je n'ai pas besoin de le dire. Ce repas, dans la vaste salle à manger de la factorerie où règne tout le confort des demeures européennes dans les pays chauds, est un des meilleurs que j'ai fait de ma vie et celui dont le souvenir m'est le plus cher. C'est que, si les savantes préparations de nos laboratoires culinaires y faisaient défaut, il y avait deux condiments qu'on ne trouvera guère sur les tables de nos dîners officiels, un vigoureux appétit et la plus franche cordialité.

L'après-midi s'écoula rapidement et, à quatre heures, nous quittâmes la factorerie pour nous rendre à Lamine-Coto, où je voulais veiller à l'installation de mes hommes, arranger mes bagages et régler quelques affaires. J'avais donné l'ordre aux palefreniers, en partant le matin, de nous amener les chevaux au fleuve à cette heure-là. Ils ont été exacts et nous n'avons pas eu à les attendre. A la nuit tombante, après avoir fait à Lamine-Coto ce que j'avais à y faire, je retourne à Mac-Carthy. Sandia et Almoudo m'y accompagnent. Ils sont logés dans l'intérieur de la factorerie où M. Joannon leur a fait préparer une case. Je dîne aussi bien que j'ai déjeuné et, à neuf heures du soir, je me mets voluptueusement au lit. Il y a sept mois que cela ne m'était arrivé.

Lamine-Coto. — Lamine-Coto est un village de Malinkés musulmans de 250 habitants environ. Le chef en est jeune, intelligent et il me reçoit à merveille. Grâce à son obligeance mes hommes et mes chevaux n'y ont manqué de rien. Il a eu, en un mot, pour moi, toutes les prévenances qu'un noir peut avoir.

La route de Calen-Ouolof à Lamine et à Mac-Carthy ne présente rien de bien particulier. De Calen à Yola le terrain s'abaisse sensiblement, et à peu de distance de Calen nous traversons une vaste plaine marécageuse qui s'étend au-delà de Yola. A peine sommes-nous sortis des lougans de ce

village que nous entrons en plein dans le marais. Nous ne le quittons guère qu'en arrivant à Couiaou. Là, le terrain s'élève un peu, nous traversons une petite colline ferrugineuse aux environs de Medina, et, de chaque côté de la route jusqu'à Lamine-Coto, nous remarquons de petites collines de même composition. De Lamine-Coto à la Gambie, ce ne sont plus que des argiles alluvionnaires entrecoupées de marécages non encore desséchés.

La flore est peu variée, Légumineuses gigantesques, N'tabas, Nétés resplendissants de verdure, etc., etc. Les rives de la Gambie sont couvertes de beaux arbres. On voit que nous avons quitté la région des steppes Soudaniennes pour la région des tropiques, proprement dite. Aussi la végétation devient-elle de plus en plus puissante et luxuriante.

Le riz et les rizières. — Le riz, dans toutes les régions que nous venons de parcourir de Nétéboulou à Mac-Carthy, est l'objet de grandes cultures et de soins attentifs. Les rives du fleuve, les bords des marigots et les marécages que laissent les eaux en se retirant sont, aux environs des villages, transformés en rizières de bon rapport. La production, déjà très considérable, pourrait encore être augmentée dans de notables proportions si les habitants voulaient utiliser tous les terrains propres à cette culture. Mais pour le riz ils procèdent absolument comme pour les autres céréales et ne sèment que ce qui leur est strictement nécessaire pour leur consommation. C'est toujours la même imprévoyance. Que la récolte, pour une cause quelconque, vienne à manquer, et c'est la famine.

Le riz ne demande que peu de soins, et le terrain ainsi que le climat sont si favorables à sa culture que le rendement qu'il donne est toujours considérable. Pour préparer le sol destiné aux semailles, on se contente simplement de le débroussailler. On choisit de préférence un terrain humide sur les bords du fleuve, des marais, et même dans le lit de certains marigots. A l'aide d'un bâton, on sème le riz en faisant un trou dans lequel on place trois ou quatre graines. Ces trous sont environ situés à 15 centimètres l'un de l'autre. Dans certaines régions on le sème simplement à la volée, et on recouvre les grains en piochant peu profondément le sol. Tout ce travail est peu pénible, aussi est-il généralement exécuté par les femmes et les enfants.

Les semis se font au commencement des pluies, quand il est tombé une certaine quantité d'eau, vers la fin de juillet. L'inondation qui survient en

août fertilise la rizière et permet aux graines de bien se développer. La récolte se fait en octobre et en novembre. Un mois avant d'y procéder, on a bien soin d'enlever toutes les mauvaises herbes afin de lui permettre de bien mûrir. La cueillette est faite brin par brin et, de ce fait, demande un temps assez long et une grande patience. On sait que cette qualité ne manque pas aux Noirs. Coupés à dix centimètres au-dessus du sol, les épis, dont le chaume a une longueur d'environ vingt-cinq centimètres, sont réunis en paquets assez volumineux, liés fortement, et mis à sécher sur le toit des cases. Ils sont rentrés tous les soirs, afin de ne pas les exposer à la rosée de la nuit qui les altérerait sûrement et les ferait pourrir. Quand ils sont bien secs, ils sont battus, vannés, et le grain destiné à la consommation est enfermé dans des sortes de récipients en terre placés dans les cases elles-mêmes. Ces récipients qui servent également à renfermer les haricots, le coton, le fonio, etc., etc., ont à peu près la forme d'un grand tube. Ils sont faits en terre séchée au soleil tout simplement. Pour cela, on fabrique de véritables cylindres que l'on fait sécher, puis on les superpose les uns sur les autres et on les lute avec de l'argile. Cette sorte d'outre repose sur trois pieds également en terre qui sont, en général, fixés au sol. Il y en a de toutes les dimensions. Ils sont généralement placés dans les cases, aux pieds et à la tête du petit tertre qui sert de lit à l'habitant. L'ouverture en est fermée à l'aide d'un gâteau rond en terre, discoïde et fabriqué de la même façon que le récipient lui-même, c'est-à-dire en argile séchée au soleil. Les parois sont si épaisses qu'il est rare que ces sortes de barriques en terre s'effondrent. Sur les parties qui font face au lit sont généralement modelés des seins de femmes, ou bien encore des phallus de dimensions normales.

Les épis destinés aux semailles sont conservés avec leur chaume réunis et liés en paquets comme précédemment et suspendus aux bambous qui forment la charpente du toit de la case.

Le riz du Soudan, que l'on désigne généralement sur les marchés sous le nom de « *riz Malinké* », pour ne pas le confondre avec le riz Caroline ou de Chine que nous importons, est d'un blanc légèrement grisâtre. Il présente de petites stries brunes qui sont évidemment dues à ce qu'il est mal décortiqué. Il est plus dur que les autres riz, et son goût est moins fade. Quand il a été bouilli, ses grains sont poisseux et s'agglutinent aisément. Cela est vraisemblablement dû au mucilage abondant qu'ils contiennent. On le

mange bouilli ou cuit à l'étuvée et mélangé avec de la viande ou du poisson. Les indigènes lui préfèrent cependant le couscous de mil, car ils prétendent que le riz ne les nourrit pas autant.

La valeur commerciale du riz en Gambie est environ de 0 f. 15 le kilo, et le rendement moyen à peu près de 4,550 kilogrammes à l'hectare.

Sur les marchés on se sert pour mesurer le mil, le riz, les haricots, le sel, d'une mesure toute spéciale que l'on désigne sous le nom de « moule. » Sa contenance varie suivant les pays. Ainsi le moule Bambara vaut 2 kil. environ, le moule Malinké en Gambie 1 k. 800, et le moule Toucouleur dans le Bondou, 1 k. 500.

La paille de riz forme un excellent fourrage dont tous les bestiaux sont excessivement friands. Les indigènes s'en servent pour fabriquer des chapeaux, des couvercles dealebasses et de petites corbeilles plates assez originales.

Le Rônier. — Les rives de la Gambie sont couvertes de rôniers et il en existe des forêts d'une étendue relativement considérable où l'on peut remarquer des échantillons de ce végétal qui atteignent des dimensions vraiment gigantesques. C'est le plus grand des palmiers, le *Borassus flabelliformis*. Il est facilement reconnaissable à son port élevé et caractéristique. Sa tige est très grande et peut atteindre parfois jusqu'à vingt-cinq et trente mètres. Elle est renflée au milieu et ses parties inférieures et supérieures sont bien moins volumineuses et bien plus effilées. Son écorce est noirâtre et porte les cicatrices des blessures qu'y font les feuilles en tombant. Le bois, bien qu'il ait l'aspect spongieux est très dur et est difficilement attaquable par la scie. Les billes de rôniers sont plus lourdes que l'eau. C'est un des rares bois qui ne flotte pas. Les feuilles d'un rônier adulte sont groupées en un bouquet volumineux situé au faite de la tige, et présente de profondes découpures. Le tronc n'en porte jamais, sauf quand il est jeune. Leur couleur vert foncé et leur résistance rappelle de loin les feuilles artificielles en zinc de certains décors de théâtre ou de girouettes. Les plus jeunes, fortement imbriquées et engaînantes au sommet du végétal, sont d'un blanc d'ivoire. Très tendres, elles forment le chou palmiste. Les feuilles du rônier ne tombent qu'après dessiccation complète.

Les fruits, désignés sous le nom de *rônes*, sont disposés en grappes de quarante ou cinquante environ. Ils sont de la grosseur d'un melon de moyenne taille et très lourds. L'enveloppe en est verte quand ils sont jeunes ; à maturité, elle est jaune orange. Les graines volumineuses, noirâtres, discoïdes ou en forme de sphères aplaties aux deux pôles, sont enveloppées d'une pulpe jaune d'or filamenteuse, très aqueuse, très odorante, et d'un goût agréable mais légèrement térébenthiné. Les indigènes en font une grande consommation, surtout en temps de disette.

Le rônier est un bois plein, de longue durée et d'une solidité remarquable. Inattaquable par les insectes et par l'humidité, il est excellent pour les pilotis, et l'on s'en sert couramment dans la construction des ponts et des appontements. Les arbres mâles sont seuls employés ; les arbres femelles ne peuvent servir qu'à des palissades, car ils sont creux et peu résistants.

Les indigènes utilisent les feuilles pour couvrir les constructions provisoires qu'ils font dans leurs villages de cultures. Nous nous sommes très bien trouvés de les avoir employées pour nos campements. Avec les jeunes feuilles, ils fabriquent aussi, en les tressant, des liens très résistants. Nous avons été à même d'apprécier leur solidité quand nous avons traversé en radeau la Gambie au gué de Bady.

Outre le fruit, les Noirs mangent encore les racines des jeunes pousses. Elles ont un goût légèrement astringent et assez déplaisant. On les mange crues. Le bourgeon terminal est très tendre. C'est un chou palmiste moins savoureux assurément que celui de l'*Oreodoxa oleracea*, mais qui mérite cependant d'être apprécié. Coupé en petits fragments de deux centimètres carrés, et bien assaisonné d'huile, de vinaigre, sel et poivre, on en fait une très bonne salade, surtout si on a eu la précaution de la faire macérer pendant vingt-quatre heures. Ce plat est très apprécié des Européens appelés à résider au Soudan. Enfin, le rônier fournit une sève relativement abondante dont on pourrait extraire du sucre et qui donne, par fermentation, un *vin de palme* de qualité inférieure.

Je ne comptais rester à Mac-Carthy que trois ou quatre jours. Aussi m'étais-je installé en conséquence. Dès le lendemain de mon arrivée, je fis une visite à M. le gouverneur anglais de l'île. Je trouvai en M. Syrett, métis

de Bathurst, ancien secrétaire du gouverneur général de la Gambie et tout récemment installé, un homme charmant, bien élevé et d'une remarquable obligeance. Pendant toute la durée de mon séjour à Mac-Carthy, je n'eus absolument qu'à me louer des rapports que j'ai eus avec lui. Peu de jours après mon arrivée, l'« Odette, » la petite chaloupe à vapeur de la Compagnie, amena M. Frey, l'agent en titre de la factorerie (M. Joannon n'était qu'intérimaire), et M. Trouint, l'agent de la petite factorerie de Nianimaro, située à un jour ou deux en aval de Mac-Carthy. Nous passâmes deux jours charmants après lesquels M. Trouint, ayant réglé ses affaires avec M. Frey, repartit pour rejoindre son poste.

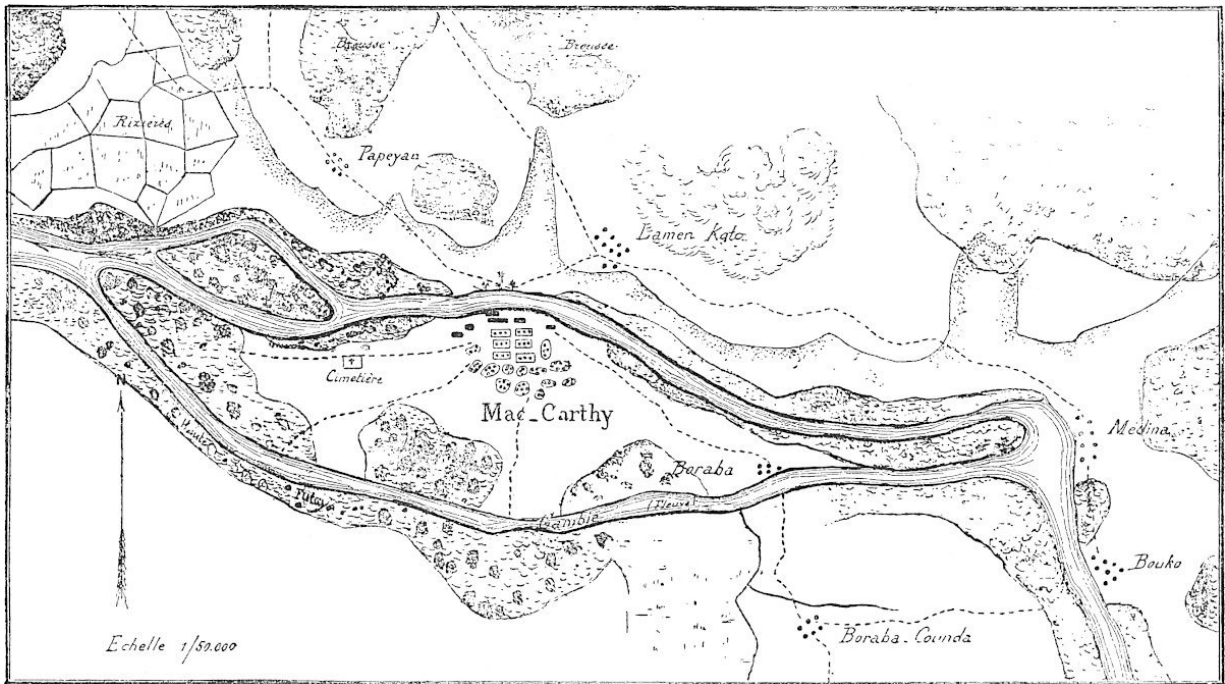
Tous mes préparatifs étaient faits. Je m'étais ravitaillé et j'avais acheté et expédié à Nétéboulou une nombreuse pacotille dont j'avais besoin en prévision du voyage que j'allais entreprendre au Kantora, à Damentan et au pays des Coniagués. Un courrier, que M. le commandant de Bakel m'avait expédié pour me porter ma correspondance et qui était venu me rejoindre à Mac-Carthy après vingt jours de marche, se chargea de la transporter à Nétéboulou. J'organisai à cet effet un convoi de porteurs dont il eut la direction. Ces hommes étaient au nombre de quatorze. Je les avais recrutés sur place et ils arrivèrent sans encombre dans le Ouli avec leurs charges intactes. Et pourtant les marchandises qu'ils portaient étaient bien faites pour exciter leur cupidité. C'étaient des sacs de sel, des caisses de tafia, de genièvre, de verroterie, de tiges de laiton, des ballots d'étoffes, etc., etc. Il faut dire aussi que leur chef de convoi, Boubou-Cissé, était un homme dévoué et d'une scrupuleuse honnêteté.

J'étais prêt à partir et je me disposais à me mettre en route lorsque je fus de nouveau atteint de fièvres intermittentes si violentes que je dus garder le lit pendant plusieurs jours, et ce ne fut que le 27 novembre que je pus quitter Mac-Carthy. En même temps que moi, M. Joannon fut atteint d'un violent accès à forme bilieuse et M. Frey lui-même fut obligé de s'aliter pendant près d'une semaine. L'influence du climat se fit même sentir sur mes hommes, étrangers pour la plupart à ces régions. La température des nuits s'était beaucoup refroidie, et tous plus ou moins souffraient de la poitrine ou des bronches. Même le jeune frère de mon interprète eut une légère congestion pulmonaire avec fièvre intense qui, pendant deux ou trois jours, me causa de vives inquiétudes. Les animaux ne furent pas non plus

épargnés. Je n'avais, en effet, à leur donner pour toute nourriture que ce gros mil rouge de Sierra-Leone, qui leur est si préjudiciable. En plus, le cheval de Sandia fut atteint de violents accès de fièvre et nous aurions peut-être eu un malheur à déplorer si je n'avais pas eu pour les soutenir et les alimenter quelques caisses de galettes à base de Kola que M. le D^r Heckel, de Marseille, avait eu la généreuse prévenance de m'expédier à Mac-Carthy par les soins de la Compagnie Française de la côte occidentale d'Afrique.

Retenu par la maladie à Mac-Carthy, je mis à profit l'inaction forcée à laquelle j'étais condamné pour faire de cette colonie anglaise une étude aussi approfondie que possible. C'est le résultat de mes observations que je vais essayer de faire connaître au lecteur dans le chapitre qui va suivre. Je n'ai point la prétention de me figurer que j'ai découvert sur Mac-Carthy quelque chose de nouveau, mais je suis intimement persuadé que ces quelques notes que j'ai recueillies seront de quelque intérêt, et, je dirai plus, de quelque utilité.

MAC-CARTHY



CHAPITRE VII

Mac-Carthy. — Situation géographique. — Notice historique. — Description géographique. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Climatologie. — Flore. — Productions du sol ; cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Le Protopterus ou Mudfisch des Anglais, ou Schlammfisch des Allemands, ou poisson de vase. — Ethnographie ; populations. — Organisation politique et administration. — Conclusions.

L'île de Mac-Carthy, que les indigènes désignent sous le nom de « Yan-Yan-M'Bouré », est située au milieu du fleuve « Gambie ». Si, partant de Bathurst, on remonte le fleuve, on la trouve à environ 200 milles de l'embouchure. Sa position serait à peu près par $17^{\circ} 7'$ de longitude ouest et $13^{\circ} 33'$ de latitude Nord. Sa plus grande longueur mesurée de l'Est à l'Ouest est de 10 kilomètres environ et sa plus grande largeur, évaluée du Nord au Sud, est de 6 kilomètres. Sa superficie serait à peu près de 53 kilomètres carrés. Sa forme est à peu de chose près celle d'une ellipse dont le grand axe serait orienté Est-Ouest.

Les deux bras du fleuve qui l'enserrent ont une largeur inégale et le bras Nord est de beaucoup le plus important. Il est aussi plus accessible à la navigation que celui du Sud. C'est, du reste, sur sa rive que se trouvent tous les établissements commerciaux de l'île. Au Nord, Mac-Carthy est voisine du Niani. Au Nord-Est, dans ce même pays, et non loin de la rive droite du fleuve, se trouvent, à une quarantaine de kilomètres environ, les ruines du village de Pisania, point de départ choisi par Mungo-Park, lors de son premier voyage en 1796. Au Sud, nous trouvons, en face, sur la rive gauche du fleuve, le Guimara, et, environ à une centaine de kilomètres à l'est, le Kantora où se trouvait autrefois le fameux marché de Kantor, que certains historiens Portugais citent comme un centre commercial aussi important que pouvait l'être jadis Tombouctou.

Il y a près de trois siècles que Mac-Carthy est connue des Européens. En 1618, Thompson la visita. Parti de l'embouchure de la Gambie, il remonta le fleuve jusqu'au Tenda, reconnu, par conséquent, cette île et se disposait à

poursuivre sa route jusqu'à Tombouctou, lorsqu'il fut massacré par les indigènes. Deux années plus tard, Jobson y aborda de nouveau, et, en 1796, Mungo-Park y séjourna. Depuis cette époque de nombreux voyageurs l'ont visitée ; mais c'est au commencement du siècle seulement que les Anglais comprirent son importance et s'y installèrent définitivement.

Description géographique ; aspect général. — Mac-Carthy, dans sa partie moyenne, a absolument l'aspect que présentent nos rivières du Sud. La végétation y est puissante et les végétaux que l'on y trouve acquièrent des dimensions énormes. Les parties Est et Ouest sont plus tristes. On n'y trouve, en effet, que des marais où croissent de nombreuses plantes aquatiques et des Cypéracées gigantesques. Les arbres y sont rares. On peut cependant encore y remarquer de beaux échantillons de palmiers rôniers. En résumé, on peut dire que Mac-Carthy appartient à cette zone de transition que l'on trouve entre les steppes du Sénégal et du Soudan et les régions tropicales du Sud.

Hydrologie. — On ne rencontre dans l'île ni marigots ni rivières. Pendant l'hivernage, il existe parfois, surtout quand la crue du fleuve est très prononcée, une sorte de petit cours d'eau qui, dirigé du Nord au Sud, fait communiquer les deux bras du fleuve. Il est à peu près situé vers la partie médiane de l'île, et ne coule guère que pendant deux ou trois mois au plus. Dans les parties Est et Ouest sont de grands marais qui les rendent absolument inhabitables.

Pour les usages domestiques, on ne fait guère emploi que de l'eau du fleuve, qui, bien filtrée, est loin d'être mauvaise. On trouve aussi, dans les deux villages qui s'y sont construits, quelques puits ; mais l'eau qu'on en retire contient une grande quantité de matières terreuses, qui, surtout pendant l'hivernage, la rendent impropre à la consommation. La masse d'eau souterraine est peu profonde, ce qui se comprend aisément, l'île étant peu élevée au-dessus du fleuve. On la trouve à environ 3^m50 de profondeur.

Orographie. — Il n'y a pas trace de collines, le terrain est absolument plat, sauf dans la partie moyenne, où la ville est construite sur une sorte de croupe élevée de 1^m50 au plus au-dessus des terrains environnants.

Constitution géologique du sol. — Le sous-sol de l'île de Mac-Carthy appartient tout entier aux terrains de formation secondaire. Les roches qu'on y rencontre, grès, quartz simples ou ferrugineux, conglomérats à gangue silico-argileuse ne permettent pas d'en douter. Cette ossature est recouverte dans les parties Est et Ouest, d'une épaisse couche d'argiles compactes qui forment le fond des marais. Dans la partie centrale et aux environs de Boraba, c'est de la latérite formée par la désagrégation des roches cristallines. Aux environs de la ville commerciale, la roche se montre à nu et l'on peut y remarquer de beaux échantillons de grès, quartz et quelques schistes lamelleux. Cette dernière roche est cependant assez rare. Les rives de l'île sont couvertes d'alluvions anciennes et récentes qui s'étendent à environ 150 mètres vers l'intérieur. Elles sont bien plus abondantes sur la rive Nord et sur la rive Sud. Il résulte, du reste, des observations qui ont été faites, que, chaque année, cette rive empiète sur le fleuve, tandis qu'au Sud c'est, au contraire, la Gambie qui s'avance de plus en plus dans les terres.

Climatologie. — De ce que nous venons de dire de la situation géographique, de l'hydrologie et de la constitution géologique du sol de l'île de Mac-Carthy, nous pouvons aisément conclure ce que doit être son climat. Sa longitude et sa latitude la placent naturellement dans les climats chauds par excellence. La température y est naturellement élevée, surtout pendant la saison chaude. Pendant l'hivernage, au contraire, le thermomètre n'y monte jamais bien haut. Il ne dépasse guère trente à trente-deux degrés centigrades. Mais l'atmosphère y est absolument saturée d'humidité et d'électricité. Aussi cette saison y est-elle des plus pénibles à supporter, et c'est à cette époque de l'année que les Européens y sont le plus éprouvés. L'hivernage y est précoce et les premières pluies apparaissent au commencement de mai. Elles sont toujours très abondantes et durent jusqu'au mois de novembre. Les vents de Sud-Ouest règnent pendant toute cette saison. Durant la période sèche, au contraire, de novembre à mai, soufflent les vents brûlants d'Est et de Nord-Est. A cette époque, le rayonnement nocturne est tel que, pendant les mois de novembre, décembre et janvier, il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre parfois jusqu'à dix degrés et même au-dessous. On comprend combien de semblables variations sont pernicieuses à la santé. De plus la constitution géologique du sol contribue puissamment à augmenter l'insalubrité de l'île. Les marais des parties Est et Ouest,

l'imperméabilité du sous-sol qui ne permet pas aux eaux de s'écouler en font un des coins les plus malsains du globe. C'est ce que dans sa sollicitude pour ses employés, la Compagnie française a bien compris. Aussi a-t-elle décidé que ses agents de Mac-Carthy iraient chaque année se retremper à Bathurst et éliminer au bord de la mer le poison qu'ils y absorbent. Grâce à cette mesure et à un grand confortable, ils peuvent sans trop souffrir y résider plusieurs années.

Flore. — Productions du sol. — Cultures. — La flore de Mac-Carthy est peu variée ; mais, par contre, les essences botaniques que l'on y rencontre, s'y développent rapidement et y acquièrent des dimensions que, seuls, peuvent atteindre les végétaux propres aux régions tropicales. Les végétaux les plus communs sont : le caïl-cédrat (*Khaya Senegalensis* A. de Juss.), le tamarinier (*Tamarindus indica* Lin.), le baobab (*Adansonia digitata* Lin.), le fromager (*Bombax ceiba* Lin.), le rônier (*Borassus flabelliformis* Lin.), le n'taba (*Sterculia cordifolia* Cav.), enfin une grande variété de ficus et de légumineuses. Mais, nous le répétons, ces végétaux, vu l'exiguité de l'île, y sont en minime quantité. On ne les trouve guère que dans la partie centrale. A l'Est et à l'Ouest, à part le rônier, ils sont relativement rares.

Il y a peu de champs cultivés. Le sol se prête peu à la culture. On ne trouve des lougans qu'aux environs des villages, encore sont-ils de peu d'étendue. Un peu de mil et de maïs, et voilà tout. Par contre, chaque habitant possède autour de son habitation de petits jardinets où sont cultivés avec grand succès, tabac, courges, calebasses, tomates indigènes, patates douces, manioc. Les papayers, citronniers, goyaviers, bananiers s'y sont très bien acclimatés et y sont cultivés avec grand succès. Dans les régions Est et Ouest se trouvent de belles rizières. Enfin, chaque factorerie, ainsi que les fonctionnaires, possèdent de beaux jardins où l'on récolte quelques légumes d'Europe, choux, salades, radis, oignons, etc., qui font les délices de ceux que leurs affaires ou leurs fonctions forcent à résider dans le pays.

Faune, animaux domestiques. — La faune est des plus pauvres. Quelques rares singes, venus là on ne sait pourquoi, quelques pigeons, tourterelles, bécassines et perdrix grises, une grande variété d'oiseaux de toutes sortes, au plumage varié. Pas d'animaux nuisibles ; mais, par contre,

une quantité énorme de moustiques, surtout pendant l'hivernage. Quelques rares serpents non venimeux et une grande variété de lézards. Le fleuve est très riche en poissons dont les espèces sont excessivement nombreuses. Quelques-unes sont excellentes et constituent une ressource précieuse pour la table. Mais, par contre, il est absolument infesté de caïmans. Il en est qui sont réellement énormes et qui deviennent un véritable danger pour les baigneurs. Aussi ne s'y plonge-t-on jamais. Les hippopotames s'y montrent aussi fréquemment ; mais ils habitent de préférence les marigots voisins.

Parmi les animaux domestiques nous citerons particulièrement les chiens, chèvres, moutons, poulets, canards. Les bœufs viennent surtout de la terre ferme, selon les besoins de l'alimentation. Les chevaux y vivent difficilement. Pendant le séjour que nous y avons fait, nous n'en avons vu que trois, celui du gouverneur et deux autres qui appartenaient à la Compagnie française.

Le Protopterus annectens, ou *Mudfisch des Anglais*, ou *Schlammfisch des Allemands*, ou *poisson de vase*. — Nous serions incomplets si nous ne mentionnions pas ici cette espèce de poisson si bizarre, qui se niche dans la vase du fleuve et des marigots avoisinants et qui peut pendant plusieurs mois vivre en dehors de tout liquide, à l'air libre. C'est le *Protopterus* ou poisson de vase que les Anglais désignent sous le nom de *Mudfisch*, les Allemands *Schlammfisch*. Par sa constitution et ses mœurs, il se distingue des poissons proprement dits et forme pour ainsi dire un ordre particulier intermédiaire entre les poissons et les batraciens. Nous verrons plus loin qu'il a en effet des caractères communs à ces deux classes.

On le trouve dans la plupart des cours d'eau de l'Afrique occidentale, surtout dans la région comprise entre les 5° et 13° degrés de latitude nord. Il affectionne particulièrement les marigots dans lesquels le courant est peu prononcé. On le rencontre également dans les grands fleuves, principalement dans les parties où le courant se fait peu sentir. La Mellacorée, la Casamance et la Gambie, ainsi que les marigots qui en dépendent, sont les fleuves qui en renferment le plus. Il est très commun aux environs de Mac-Carthy et à l'embouchure du Sandougou et du marigot de Countiao.

Grâce à l'obligeance de MM. les agents de la Compagnie française, j'ai pu en expédier en France plusieurs caisses et examiner attentivement ce curieux animal. Mon excellent ami, M. le lieutenant Tête, de l'infanterie de marine, et M. le D^r Bonnefoy, médecin de 2^e classe de la marine, ont pu également l'observer. Ils ont bien voulu me communiquer leurs notes à son sujet. Elles m'ont été d'un précieux secours pour rédiger ce qui suit et pour compléter l'étude rapide que j'en avais faite^[17].

Les Protopterus appartiennent à l'ordre des *Dipneustes dipneumones*. La peau est écailleuse, — cinq branchies tripinnatifides — deux poumons aréolaires, dilatés en avant, rétrécis en arrière, où ils atteignent le cloaque ; ils communiquent par une courte trachée membraneuse, avec le dehors, au moyen d'une glotte s'ouvrant dans le plancher du pharynx ; cœur à ventricule simple, oreillette simple ; appareil génital femelle plus semblable à celui des batraciens qu'à celui des poissons. Au lieu de nageoires, quatre extrémités irrégulièrement cylindriques, longues de cinq à dix centimètres ; les deux antérieures prennent naissance à l'extrémité postérieure de la tête ; les deux postérieures s'étendent à la naissance d'une queue lancéolée. — La couleur de la peau est gris brun, sale. Elle est semée de taches sombres. Le squelette est cartilagineux, sauf la tête, qui est seule ossifiée. La colonne vertébrale est formée d'une tige cylindrique, subcartilagineuse, revêtue d'une gaine fibreuse et d'une série de pièces neurales disposées en toit au-dessus de la moelle épinière. Ces pièces sont soudées entre elles, sur la ligne médiane, où elles portent une apophyse épineuse styloïdienne. L'articulation de la tête est effectuée par un seul condyle.

Pendant l'hivernage, ces sortes de poissons vivent dans la vase, au fond des marais, des marigots et du fleuve. Ils se nourrissent de petits poissons et autres animaux aquatiques. Quand les marais commencent à se dessécher, ils font un trou dans la vase molle et y fixent leur demeure. Là, le poisson de vase se replie en deux par une demi-révolution sur lui-même, et la queue vient recouvrir la tête comme un bonnet. A ce moment, les glandes de la peau sécrètent un liquide gluant qui se dessèche et forme une enveloppe imperméable, membraneuse, couleur feuille-morte, et laissant seulement à nu l'ouverture de la bouche. L'animal tombe alors dans une sorte de léthargie qui va durer pendant toute la saison sèche. Il n'en sortira que pendant l'hivernage suivant, lorsque les pluies auront détrempé le sol.

Le moment propice pour s'en emparer est l'époque pendant laquelle il est plongé dans son sommeil léthargique, c'est-à-dire du mois de novembre au mois de juin. Il faut alors découper autour de son nid une motte de vase de la grosseur d'un beau melon, en ayant bien soin de ne pas toucher à ses parois. Cette motte de terre sèche rapidement, devient compacte et très dure. On peut la conserver ainsi pendant sept ou huit mois à l'air libre sans que l'animal en souffre. Il est facile de s'en assurer en examinant de temps en temps la petite ouverture qui y est ménagée pour la bouche. Tant qu'on y constatera la présence de cette partie du corps, le poisson sera vivant. Si elle manque et si le trou apparaît béant, il sera mort. En effet, dès qu'il a cessé de vivre, la tête retombe au bord du nid et l'orifice buccal n'est plus apparent. Il suffit de plonger la motte de vase en entier dans l'eau pendant quarante-huit heures environ pour voir l'animal reprendre toute sa vitalité.

Il ne vit que dans l'eau douce, à une température de 12 à 25 degrés, au plus. L'eau saumâtre lui est funeste, surtout quand elle est très chargée de chlorure de sodium. On ne le trouve, pour ainsi dire jamais dans les marais salants et à l'embouchure des fleuves. Il est inconnu dans le Sénégal, la Falémé, le Niger et le Tankisso.

Le meilleur procédé pour l'expédition en Europe, est d'emballer les mottes dans de la paille bien sèche, paille de riz ou de *Fonio*, ou à défaut dans des feuilles exemptes de toute humidité. La caisse où on les mettra doit être solide, à couvercle grillagé et percée partout de trous nombreux, de façon à laisser librement circuler l'air. Les *Protopterus* ainsi expédiés sont arrivés en parfait état en France. M. le professeur Vaillant, au Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris, et M. le D^r Heckel, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille, ont pu réussir à les conserver. J'ai appris dernièrement que M. le D^r Burckhardt, de Berlin, était en train de faire également des essais d'élevage à l'aquarium de cette ville. Jusqu'à présent, je ne connais pas encore les résultats obtenus dans ce sens.

Ethnographie ; populations. — Relativement à son étendue, Mac-Carthy est peu peuplée. Il n'y a pas plus de quinze cents habitants, soit environ vingt-cinq par kilomètre carré. On n'y trouve que deux centres de population : George-Town et Boraba.

George-Town (1,200 habitants), est située vers la partie centrale de l'île, sur sa côte Nord. Sa population se compose d'éléments les plus divers ; un seul Européen, deux au plus, agents de la Compagnie française, des mulâtres anglais venus de Bathurst et de Sierra-Leone, des Ouolofs, des Malinkés, des Akous de Sierra-Leone et quelques Toucouleurs. De tous ces peuples, les Malinkés ou Mandingues sont indigènes ; les autres n'y sont qu'importés et n'y sont venus qu'à la suite des commerçants qui les emploient, ou pour y faire eux-mêmes du commerce à leurs risques et périls.

La ville par elle-même se compose de deux parties, l'une construite en pierres ; c'est la ville commerciale ; l'autre construite à la mode indigène, c'est la ville noire.

Les constructions sont peu nombreuses dans la ville commerciale. On n'y trouve guère que la factorerie française, la factorerie anglaise, l'église protestante, quelques magasins et enfin la demeure du gouverneur. De toutes ces constructions, la factorerie française est de beaucoup la mieux comprise et la plus confortable. C'est une vaste maison construite avec galeries et vérandahs, appropriée aux pays chauds et où l'on reçoit un accueil charmant et une large hospitalité. D'immenses magasins en dépendent, et l'on y trouve toutes les installations que nécessite le commerce tout particulier de ces régions. La factorerie anglaise est moins confortable. La résidence du gouverneur est un pavillon carré, construit en pierres avec rez-de-chaussée et étage. Il est à galeries et à arcades. Jusqu'à ce jour, il était assez mal entretenu. Le gouverneur actuel, M. Syrett, y faisait faire de grandes et utiles réparations pendant le séjour que nous avons fait à Mac-Carthy.

George-Town a dû être autrefois un centre de population et de commerce bien plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. On peut s'en faire une idée par les ruines que l'on y rencontre à chaque pas : ruines de l'ancien palais de justice, de l'hôpital, de casernes, de maisons particulières, toutes constructions faites à grands frais avec la pierre ferrugineuse du pays, qu'il faut aller chercher au loin sur la terre ferme, et avec ciment et chaux, soit importés d'Europe, soit fabriqués avec des coquilles d'huîtres que les côtes apportent de Bathurst. C'est encore le mode de construction employé aujourd'hui.

Le ville indigène est bien tracée. Les rues sont larges et bien entretenues devant les habitations, mais le milieu est sale et les herbes y poussent à discrétion. Elle se compose de huttes indigènes construites à la mode du pays, en chaume et en bambous. Entre les cases, les habitants font de petits jardinets où ils cultivent du tabac, des courges, calebasses, etc. ; mais avec ce même manque de soin dont le noir fait toujours preuve partout.

Nous avons dit plus haut de quels éléments se composait la population de George-Town. Tout ce monde-là parle anglais, et dans les relations journalières ne se sert absolument que de cette langue. La plupart des habitants sont protestants, et le dimanche est observé comme dans la ville la plus puritaine d'Angleterre. Le pasteur est un noir qui fait partie de la Mission de Bathurst.

Boraba (300 hab.). — A 3 kilomètres environ à l'Est de George-Town se trouve le petit village de Boraba. Il est habité par des Mandingues uniquement. Ils vivent là paisiblement et se livrent à la culture de leurs lougans de mil, patates, riz, arachides. Ils ne viennent guère à George-Town que pour y chercher ce dont ils peuvent avoir besoin.

Les aborigènes de Mac-Carthy sont, avons-nous dit plus haut, les Mandingues. D'où sont-ils venus ? Sans nul doute directement du Manding. La légende nous apprend, en effet, que Moussa-Mansa, fils de Soun-Djatta, le héros mandingue, à son retour du pèlerinage qu'il fit à La Mecque, s'avança jusqu'à Yan-Yan M'Bouré (c'est le nom que les indigènes donnent à Mac-Carthy), après avoir ravagé le Gamon, le Tenda, le Ouli et le Niani. Mais nous croyons aussi qu'à ces premiers colons, compagnons de Moussa-Mansa, vinrent dans la suite se joindre d'autres familles venues du Ghabou et du Ouli. Ce qui nous le ferait supposer avec juste raison, c'est qu'à Yan-Yan M'Bouré, on ne trouve pas seulement des Keitas, mais aussi des Camaras, des Niabalis et des Dabos. Or, toute famille dont un ancêtre a fait partie à un titre quelconque des colonnes de Soun-Djatta ou de ses descendants, ne manque pas d'ajouter à son nom celui de Keita et souvent même de substituer ce dernier au premier. On peut donc affirmer que les familles qui ont conservé leurs *Diamous* primitifs (nom de famille) ne sont pas venues à la suite des conquérants Mandingues issus du sang de Soun-Djatta. Quoi qu'il en soit, les Mandingues de Mac-Carthy se sont conservés

purs de tout mélange. Musulmans farouches, ils vivent renfermés dans leur petit village de Boraba et n'ont que de rares relations avec leurs voisins.

Industrie, Commerce. — Il n'y a à Mac-Carthy aucune industrie. Nous n'y avons trouvé que quelques forgerons indigènes et quelques charpentiers attachés aux maisons de commerce.

Par contre, les transactions commerciales qui s'y font ont une réelle importance, et tout permet d'espérer qu'elles ne feront que prendre chaque année une extension plus considérable. Nous avons été heureux de constater que la plus grande partie du commerce actuel était entre des mains françaises. Grâce à son influence dans ces régions et aux procédés qu'elle emploie, la Compagnie française de la côte occidentale d'Afrique a su monopoliser presque toutes les affaires qui s'y font. Nous avons pu nous procurer des chiffres exacts, que nous tenons à rapporter ici et qui ne permettront pas de douter un instant de l'extension du commerce français dans ces régions. Ce commerce se compose presque uniquement d'échanges de produits du pays contre des étoffes, du sel, tabac, poudre, verroterie, etc., etc. Les principaux produits achetés sont exportés en Europe. Ce sont des arachides, peaux, cire, caoutchouc, ivoire.

En 1890, les quantités traitées ont été environ :

Arachides : 3,000 tonnes, à 170 fr. la tonne environ.

Peaux : 10,000, à 2 fr. 50 ou 3 fr. la peau.

Caoutchouc : 4,500 kilog., à environ 1 fr. 25 le kilog.

Cire : 8,000 kilog., à environ 1 fr. le kilog.

Ivoire : Quelques défenses seulement, à des prix variables.

Si nous ajoutons à cela un certain chiffre d'affaires au comptant, consistant dans la vente de riz, mil, verroteries, alcools, sel, étoffes, etc., etc., chiffre qui peut s'élever environ à 3,500 ou 4,000 francs par mois, on verra que Mac-Carthy est un centre de commerce assez important. De ce fait, elle mériterait que l'administration anglaise s'en occupât un peu plus et donnât aux commerçants une protection plus efficace.

Ce n'est assurément pas dans l'île que le commerce peut trouver assez de produits pour s'alimenter. Mais de partout on y apporte des denrées en notable quantité, et, de plus, les maisons de commerce envoient dans tous les pays voisins des représentants qui y drainent tout ce qui peut être l'objet d'un trafic quelconque.

Par eau, les communications se font aisément, et, pendant toute l'année, les grands vapeurs y peuvent venir charger. Cela ne contribue pas peu au développement des affaires.

Outre les produits que nous venons de mentionner, les factoreries en achètent encore d'autres qu'elles revendent sur place. Parmi ceux-là, nous citerons particulièrement les Kolas, le beurre de Karité, les étoffes du pays, le mil et le maïs. Le chiffre d'affaires ainsi obtenu est relativement élevé et vient s'ajouter à ceux que nous avons cités plus haut.

Organisation politique et administration. — Les Anglais ont appliqué à Mac-Carthy le système politique qu'ils ont adopté dans la plupart de leurs colonies africaines. Ils ne se mêlent en rien des affaires des indigènes ; mais aussi, dès qu'un conflit éclate, ils savent bien prendre toutes leurs précautions pour que les intérêts de leurs nationaux, de quelque nature qu'ils soient, restent sauvegardés.

Les habitants de l'île de Mac-Carthy sont sujets anglais, de quelque couleur et de quelque nationalité qu'ils soient. Ceci ne s'applique, bien entendu, qu'aux indigènes. L'esclavage, sous quelque forme que ce soit et de quelque nom qu'on le désigne, y est totalement inconnu. Tout captif évadé qui se réfugie à Mac-Carthy est considéré comme un homme libre et est assuré de la protection efficace des autorités anglaises.

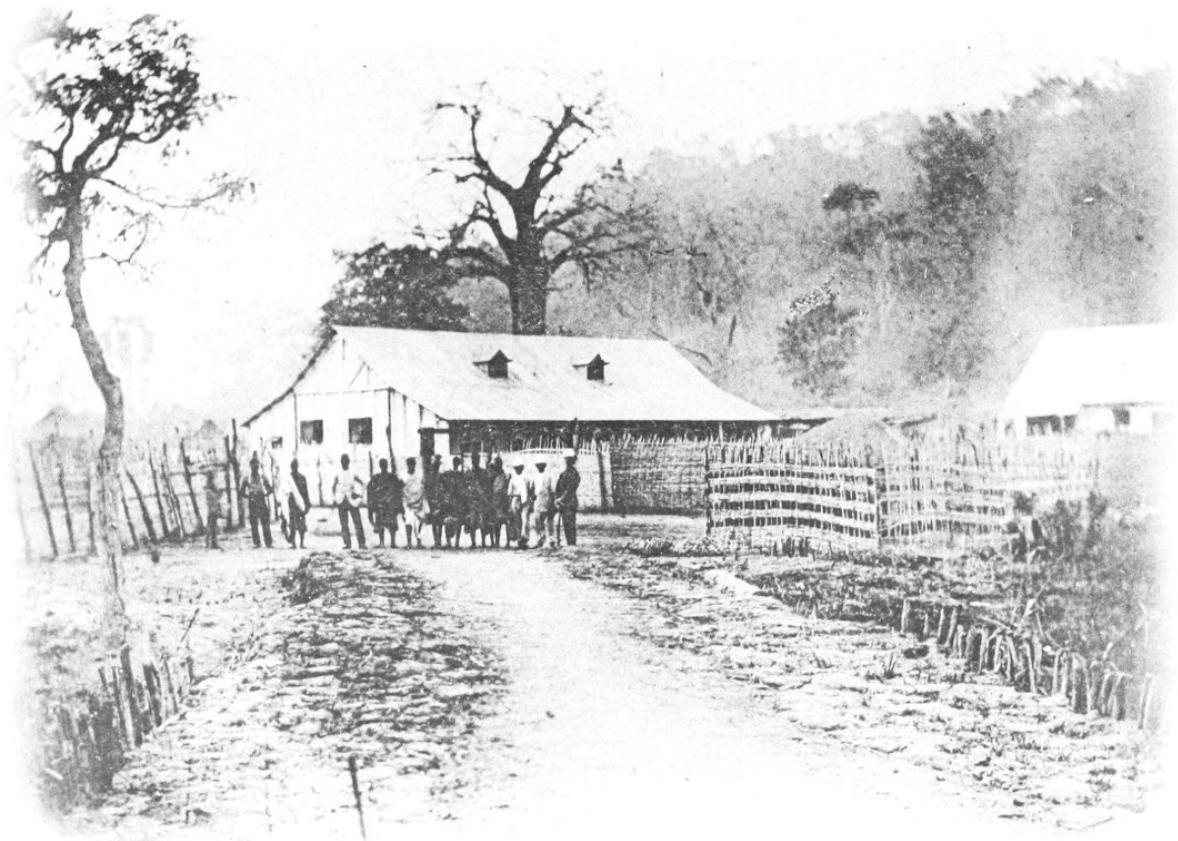
On reconnaîtra que cette ligne de conduite, que les Anglais ont adoptée en Gambie à l'égard des indigènes, est bien faite pour leur attirer toutes les sympathies des noirs. Aussi, il faut voir comme les habitants de George-Town se sont, pour ainsi dire identifiés avec leurs gouvernants. Ils ne leur ont pas pris seulement leur langue, mais aussi leurs mœurs, leurs coutumes, et je dirai presque aussi leurs sympathies et leurs antipathies. Rien d'intéressant et d'instructif comme de voir, le dimanche, cette population de Noirs, de races diverses, se rendre en costume Européen au temple

protestant. Enfin la meilleure preuve que nous pourrions apporter à l'appui de ce que nous venons de dire, est le respect qu'ils ont su leur inculquer pour la reine Victoria. Le jour de sa fête est jour férié et l'hymne national y est chanté par toute la population indistinctement.

Au point de vue administratif comme au point de vue politique, MacCarthy dépend entièrement de Bathurst. L'autorité anglaise y est représentée par un gouverneur qui relève de celui de Bathurst. Il est nommé par le pouvoir métropolitain sur la proposition de ce dernier. Lorsqu'il s'absente, il est remplacé dans ses fonctions par un intérimaire nommé par le gouverneur de Bathurst. Cet intérimaire est généralement un habitant notable anglais de la ville.

Le gouverneur est un fonctionnaire absolument civil, qui tient entre ses mains tous les rouages administratifs et tous les pouvoirs. C'est la seule autorité de l'île. Il est assisté, pour la justice, par une sorte de greffier-secrétaire. Sa juridiction est fort peu étendue et ses pouvoirs très restreints. Au criminel, il ne peut condamner qu'à de légères amendes et n'infliger que quelques jours de prison. Au civil, il remplit à peu près les fonctions de juge de paix. Les affaires graves et importantes sont jugées par les tribunaux de Bathurst, auxquels on peut toujours, du reste, faire appel des jugements rendus par le gouverneur.

Il n'y a pas de garnison à MacCarthy. Une dizaine de police-men, commandés par un sergent, sont chargés, sous l'autorité du gouverneur, de maintenir l'ordre. A part ces modestes fonctionnaires, il n'y a dans l'île aucune force militaire constituée, et pour la défense, en cas d'attaque, l'autorité ne dispose que de quelques canons d'un ancien modèle et des quelques fusils dont est armée la police.



Balangar. — Factorerie de la Compagnie française de l'Afrique occidentale.

Les revenus du gouvernement y sont peu importants. Il n'y a pas de douanes. Les droits d'entrée sont acquittés à Bathurst. Pas d'octroi non plus. Les amendes, les frais de justice, quelques taxes de nature municipale, pourrions-nous dire, constituent les recettes de l'île.

L'instruction y est donnée aux enfants par le ministre protestant, qui est en même temps chargé de l'école.

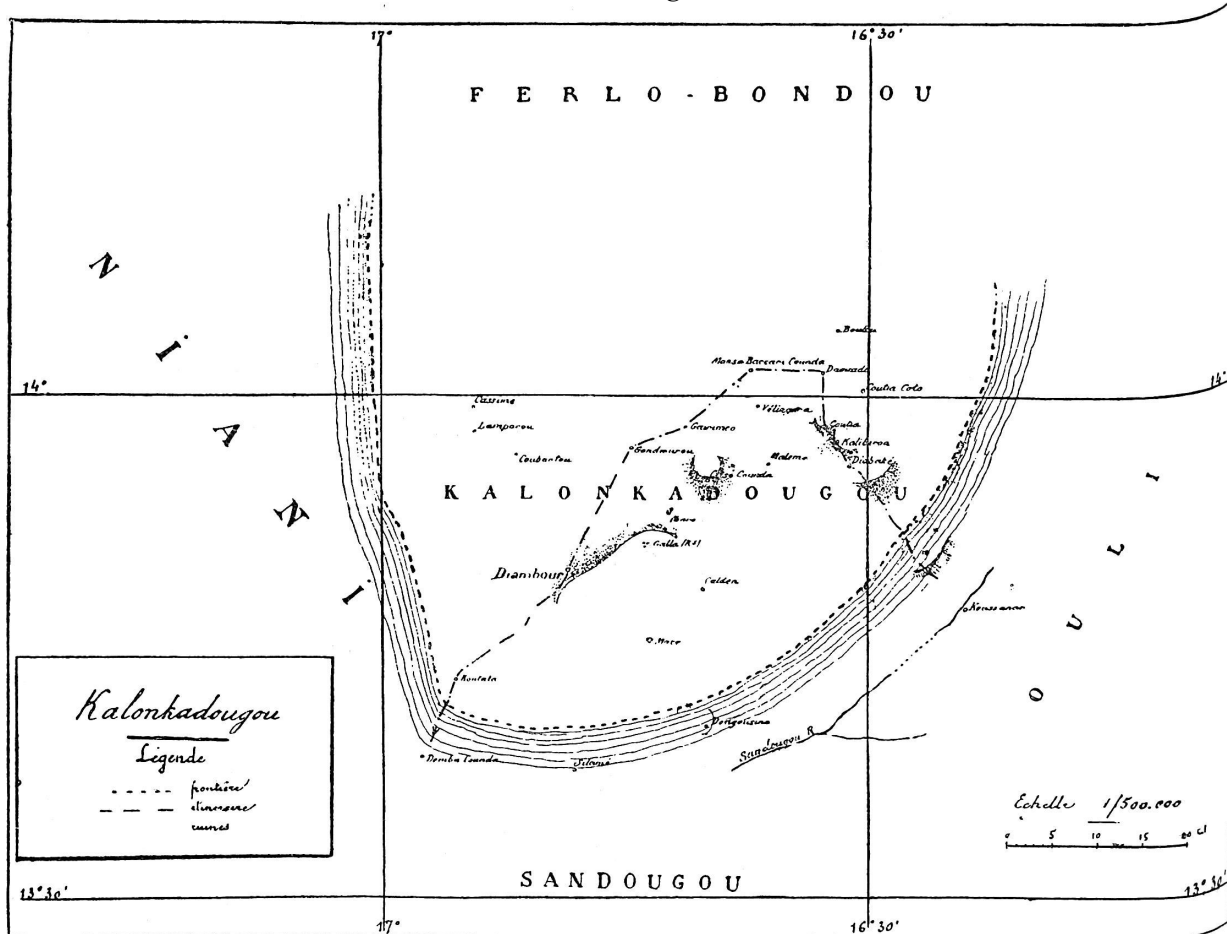
Mac-Carthy ne possède ni service postal, ni service télégraphique, bien qu'elle soit peu éloignée de Bathurst. Aussi les communications avec le chef-lieu sont-elles des plus rares et des plus difficiles, surtout pendant l'hivernage. Il faut avoir recours à la complaisance des maisons de commerce, et encore pendant la saison des pluies ne faut-il pas compter sur plus d'un bateau par mois. La métropole et la colonie ne font rien pour y favoriser le développement des relations commerciales. Tout est laissé à l'initiative privée. Il faut dire aussi que, sous ce rapport, les négociants

jouissent de la plus grande latitude. Ce système, certes, peut avoir du bon. Les résultats semblent le prouver. Malgré cela, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le pouvoir central est bien avare pour Mac-Carthy.

Conclusions. — Notre but, dans ce chapitre, a été de faire connaître autant que possible Mac-Carthy. Nous nous sommes efforcé de l'étudier sous tous ses aspects et de faire ressortir son importance commerciale. Là encore, bien que nous nous trouvions en pays absolument étranger, nous avons été heureux de constater combien était puissant le commerce français. Nous y sommes au premier rang, et pourtant nous avons à lutter contre un terrible et puissant adversaire. Qu'on ne vienne donc pas nous dire que le commerce français est réduit à néant dans les pays d'outre-mer et que l'Anglais nous a partout supplantés et évincés ! Les chiffres que nous avons cités sont plus éloquents que tout ce que nous pourrions dire. Ils ne feront que croître, nous en sommes persuadé, et nous ne saurions mieux conclure qu'en formant le souhait que nos commerçants comprennent toute la grande importance qu'il y a, à l'heure présente, à ne pas laisser périliter notre influence en Gambie.

CHAPITRE VIII

Kalonkadougou



Départ de Mac-Carthy. — En route pour le Kalonkadougou. — Diamali. — La vigne du Soudan. — Canouma. — Le *Fonio*. — Le *Fromager*. — Counté-Counda. — Arrivée à Demba-Counda. — Fatigue extrême. — Bonne réception. — Le village. — Son chef. — Je suis forcé d'y rester deux jours. — Description de la route de Mac-Carthy à Demba-Counda. — Géologie. — Botanique. — Bizarre superstition. — Départ de Demba-Counda. — Arrivée à Kountata, premier village du Kalonkadougou. — De Kountata à Diambour. — Beaux lougans. — Les puits de Diambour. — Belle réception. — Le village. — Massa-Diambour. — Séjour à Diambour. — Départ pour Goundiourou. — Arrivée à Goundiourou. — Village en ruines. — Oseille et tomates indigènes. — Description de la route de Diambour à Goundiourou. — De Goundiourou à Daouadi. — Guiriméo. — Mansa-Bakari-Counda. — Saré-Dadi. — Daouadi. — Aspect du village. — Un courrier rapide. — Lettre de M. Frey. — Description de la route de Goundiourou à Daouadi. — La *gomme* et les *gommiers*. — La *gomme* de *Kellé*. — De Daouadi à Coutia. — Boulou. — Coutia. — Massa-

Coutia. — Aspect du village. — Les tisserands. — Description de la route de Daouadi à Coutia. — Le coton. — Les Niébès-Ghertés ou Tigalo-N'galo. — Patates douces.

27 novembre. — Ce fut le 27 novembre seulement que nous pûmes nous remettre en route. Malgré une nuit de fièvre et d'insomnie, bien que la température fût excellente, je me décidai quand même à partir. J'étais intimement convaincu que dès que nous aurions atteint des régions plus septentrionales et des plateaux plus élevés, nous verrions rapidement disparaître les accidents palustres dont nous avons souffert à Mac-Carthy. Ma faiblesse était devenue extrême, en peu de jours ma figure avait pris le cachet paludéen caractéristique de la côte occidentale d'Afrique. MM. les agents font tous leurs efforts pour me retenir ; mais je refuse absolument leur bonne invitation. Je ne puis rester plus longtemps, j'estime que j'ai assez perdu de jours et il faut enfin partir, si je ne veux pas tomber plus sérieusement malade et peut-être être obligé de rentrer en France sans avoir accompli ma tâche.

Donc, le 27 novembre, à 7 heures du matin, nous quittons la factorerie. MM. les agents viennent m'accompagner de l'autre côté du fleuve où m'attendent mon cheval et mon palefrenier. Là, après les avoir remerciés de leur bonne hospitalité, je monte à cheval, et, à mon grand étonnement, je me hisse avec bien moins de peine que je ne l'aurais cru. A Lamine-Coto, je trouve tout préparé pour le départ, et après avoir remercié le chef d'avoir donné l'hospitalité à mes hommes et lui avoir prouvé par un beau cadeau toute ma reconnaissance, nous nous mettons en route pour Demba-Counda, village distant de seize kilomètres environ et où j'avais décidé de faire étape ce jour-là.

Diamali. — A 7 h. 50, nous traversons le petit village Toucouleur de Diamali. Sa population est d'environ 150 habitants. Ce sont des Toucouleurs-Torodos qui y émigrèrent à peu près à la même époque que ceux de Oualia et de Dinguiray. Tout le long de la route, je constatai l'existence de nombreux pieds de « Vigne du Soudan », de différentes espèces.

Vigne du Soudan. — Ce végétal est très commun au Soudan. Je l'ai trouvé un peu partout mais particulièrement aux environs de Kayes, à

Koundou, à Niagassola, dans le Bondou, le Tiali, le Niéri, le Ouli, le Bélé Dougou, le ravin de Soknafi, non loin de Bammako, etc., etc. Nulle part il n'est cultivé et croît partout spontanément. Il affectionne particulièrement les terrains bas, humides et surtout les forêts les plus épaisses et dont le sol est le plus riche en humus. J'ai remarqué que les pieds qui croissaient sur les plateaux portaient rarement des fruits. Ils étaient brûlés par le soleil avant d'avoir produit, et n'arrivaient jamais à complet développement.

La vigne du Soudan ressemble beaucoup, comme port, aux vignes américaines et surtout aux espèces *Othello* et *Hundinckton* que l'on cultive actuellement en France, mais elle est loin d'atteindre les dimensions qu'elles acquièrent sous nos climats. C'est surtout par le feuillage qu'elle s'en rapproche le plus.

Elle fleurit vers la fin de juillet ou le commencement d'août, ses fruits arrivent à maturité complète vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre. Les grappes en sont généralement peu nombreuses et peu fournies. Nous avons souvent vu des pieds adultes qui n'en portaient aucune.

Jusqu'à ce jour on en a déterminé cinq espèces principales, les *Vitis Lecardi*, *Durandi*, *Faidherbi*, *Chantini* et *Narydi*. Les trois dernières sont les plus productives. Le *Vitis Faidherbi* donne un raisin jaunâtre, et la *Vitis Narydi* un raisin très doré ; quant à l'espèce *Lecardi*, qui est surtout très commune sur les bords du Niger, elle produit un grain violet noirâtre qui n'a que peu de saveur.

Les grains de toutes les espèces de vigne du Soudan sont petits. Leur grosseur ne dépasse pas celle d'un gros pois. La pulpe est peu abondante et les graines très volumineuses. C'est, du reste, la caractéristique de la majeure partie des fruits non cultivés des pays chauds. Cette pulpe a légèrement le goût du raisin, et encore n'arrive-t-on à le découvrir qu'avec la plus grande bonne volonté. On a fait à ces végétaux une réputation qu'ils sont loin de mériter, et certains utopistes leur ont attribué une importance que dans l'état actuel des choses, ils sont loin d'avoir. Peut-être arrivera-t-on, par la culture, à les améliorer et à en augmenter la production, mais bien des siècles s'écouleront encore avant qu'on ait pu en tirer un produit qui puisse rappeler de loin les vins de nos plus mauvais crûs.

A neuf heures, nous faisons halte au village Toucouleur de Canouma. *Canouma* est un village de 350 habitants, bien bâti, propre et habité par des Toucouleurs-Torodos émigrés du Fouta, à la suite d'Ousmann-Celli, le chef de Oualia. Ils s'étaient d'abord fixés dans ce dernier village, mais des différends étant survenus entre eux et le chef, ils partirent et vinrent s'établir à Canouma. Dès mon arrivée, le chef et les principaux notables vinrent me saluer. Je trouve là également le frère du chef de Demba-Counda, venu au-devant de moi pour me conduire dans son village. Après une halte d'un quart d'heure pendant lequel nous pûmes nous désaltérer, grâce à l'amabilité du chef qui, dès que j'eus mis pied à terre, m'avait envoyé deux calebasses d'excellent lait, nous nous remettons en route. Non loin de Canouma, nous laissons un peu sur notre droite un petit village Peulh, enfoui, comme ils le sont tous, au milieu du mil. Quand nous passons devant ses cases, qui s'élèvent à deux cents mètres de la route environ, les femmes et les enfants sont occupés à récolter le Fonio. C'est la saison, du reste. Le riz a disparu et est remplacé par cette céréale, que, dans certaines régions, les indigènes lui préfèrent.

Le Fonio. — On a souvent regardé le fonio comme une variété du sorgho. Il n'en est rien. Cette confusion provient de ce que, dans certaines régions, le Fouta par exemple, les indigènes, quand on leur demande les noms des différentes variétés de mils, désignent l'une d'entre elles sous ce nom. Mais il ne faut pas s'y tromper, ce mot désigne deux plantes absolument différentes, une variété de petit mil Toucouleur et une autre céréale qui n'a avec elle rien de commun.

Le fonio, proprement dit, n'est autre chose que le *Penicellaria spicata* Wild., que les Ouolofs appellent encore *Dekkélé*. C'est une graminée dont les proportions sont bien plus petites que celles du sorgho. Sa tige a environ trente-cinq centimètres de hauteur, cinquante au plus, à feuilles très étroites, relativement longues et dont la forme rappelle celle d'un fer de lance très effilé. Ses graines sont très petites, de forme légèrement oblongue, très nombreuses et groupées sur une inflorescence cylindrique en forme d'épi très allongé. Elles sont de meilleure qualité que celles du sorgho et servent à préparer un aliment très apprécié des indigènes.

Sa culture, très facile, ne demande pas une préparation méticuleuse du terrain. Après avoir enlevé et brûlé les herbes des terres que l'on veut ensemer en fonio, les semis sont faits à la volée. Un léger grattage du sol à l'aide d'une pioche *ad hoc* suffit pour recouvrir les semences. Ce travail, peu pénible, est fait surtout par les femmes et les enfants. Le fonio est semé au début de la saison des pluies, après les premières tornades, vers le commencement de juillet. Il lève quinze jours après et les fruits arrivent à maturité vers la fin de novembre. Il demande un sol peu riche en humus, ni trop sec, ni trop humide. Les semis faits dans les marais et dans les endroits bien ombragés donnent un résultat bien inférieur aux semis pratiqués dans les terrains secs et bien exposés au soleil. L'humidité qui résulte des pluies d'hivernage suffit pour lui permettre de bien prospérer. Une trop grande abondance d'eau l'empêche de bien fructifier. Jusqu'au moment de la récolte, on ne prend nullement le soin d'enlever les herbes inutiles des lougans. Il en résulte que lorsqu'il est arrivé à maturité complète on est obligé, pour le cueillir, de le couper tige par tige. Ce qui, on le comprendra, occasionne une perte de temps considérable. On le met ensuite à sécher dans les cours des habitations, dont le sol a été, au préalable, bien battu et enduit de bouse de vache. Deux ou trois jours suffisent pour cela. Les grains se détachent alors très aisément et pour cela il n'y a qu'à le prendre à poignée et à le frapper légèrement contre le sol. Vannés et débarrassés des fragments de paille qui s'y sont mélangés, ils sont ensuite enfermés dans des récipients en terre analogues à ceux dont nous avons parlé plus haut. Ils s'y conservent sans s'altérer jusqu'à la récolte prochaine. Ces grains sont de couleur légèrement brune. Mais quand ils ont été décortiqués à l'aide du mortier et du pilon à couscouss, et débarrassés de leurs enveloppes, ils présentent un aspect légèrement jaunâtre qui rappelle beaucoup celui de la semoule, avec laquelle le fonio, a du reste, de grands points de ressemblance.

Les indigènes préparent avec le fonio un couscouss qui jouit partout d'une grande faveur. On le fait bouillir ou cuire à la vapeur d'eau et on le mange avec de la viande, du poisson et une sauce très relevée. Il est considéré par les noirs comme la plante la plus nourrissante. Il contient en effet une proportion relativement considérable de matières azotées : 10,84 pour cent environ. Très facile à préparer, il est de ce fait excessivement précieux pour l'alimentation dans les expéditions. C'est le viatique

indispensable de tous les dioulas et l'aliment que l'on emporte, de préférence, pour les longs voyages et les longues chasses dans la brousse. Il est au préalable bien décortiqué, bien pilé et bien séché au soleil. Le voyageur en emplit sa peau de bouc et à l'étape le fait cuire généralement dans une vieille boîte de conserves qu'il porte attachée à la ceinture.

Le fonio est peu utilisé pour la nourriture des animaux, des chevaux particulièrement. D'abord il n'y en a jamais en assez grande quantité pour cela. De plus, ils le digèrent assez difficilement, ses grains étant généralement mal broyés. On lui préfère de beaucoup le mil pour cet usage.

La paille très fine constitue un excellent fourrage dont les bestiaux sont très friands. Elle est très hygrométrique, et les dioulas s'en servent pour emballer leurs Kolas après l'avoir légèrement mouillée. Bien emballée dans des paniers *ad hoc*, elle conserve son humidité pendant plusieurs jours. De ce fait les Kolas ne se dessèchent pas, et, pour les maintenir toujours frais, il suffit d'asperger les ballots tous les quatre jours à peu près. Elle peut enfin servir à fabriquer de bonnes paillasses pour le couchage. Elles ont sur les paillasses faites avec la paille de maïs le grand avantage de ne pas s'affaisser autant, et de s'échauffer plus lentement. Nous nous sommes fréquemment très bien trouvé de l'avoir ainsi employée pour notre usage personnel.

Le rendement du fonio est bien plus considérable que celui du mil ou du riz. De toutes les céréales cultivées dans ces régions, c'est celle qui produit le plus. Il donne environ 5,000 kilogrammes à l'hectare. Sa valeur commerciale est à peu près de 20 francs les cent kilogs. On en trouve, du reste, fort peu sur les marchés. La récolte est consommée presque entièrement sur place. Monsieur le pharmacien en chef des colonies Raoul, dans son savant « Manuel pratique des cultures tropicales » donne, des grains de cette précieuse plante, une analyse détaillée qui nous permet de conclure qu'elle possède au plus haut degré les qualités que l'on doit exiger d'une céréale destinée à concourir à l'alimentation de l'homme.

Le Fromager. — Ce végétal, très commun dans tout le Soudan Français, disparaît peu à peu à mesure que l'on s'éloigne de la Gambie et que l'on s'avance dans les régions septentrionales. Canouma est le dernier village où nous l'ayons vu dans ces parages. C'est un arbre qui atteint des dimensions

colossales et qui est très facile à reconnaître à son port majestueux, à ses fruits caractéristiques et aux épines qui couvrent sa tige et ses principaux rameaux. C'est l'arbre à palabre de beaucoup de villages et c'est à ses pieds que, dans bien des villages Malinkés, on construit ces vastes lits de camp sur lesquels couchent les hommes pendant les nuits étouffantes de la saison chaude.

Le Fromager (*Bombax ceiba* L.) est une Malvoïdée de la famille des *Bombacées*. Sa tige est très volumineuse et atteint parfois jusqu'à huit et dix mètres de hauteur. On montre à Goniokori les deux fromagers sous lesquels campa Mungo-Park lorsqu'il passa dans ce village, et tous les Européens les connaissent sous les noms de « Fromagers de Mungo-Park ». Ils ont des dimensions réellement gigantesques.

L'écorce du fromager ordinaire est d'une belle couleur vert lézard. Elle est couverte d'épines volumineuses très acérées et qui se détachent difficilement. Le bois, très tendre, est peu employé. Les feuilles sont alternes, stipulées et généralement peu abondantes. L'arbre en porte toute l'année. Il fleurit en janvier ou février et ses fruits arrivent à maturité en juin ou juillet. Ces fruits secs ont l'endocarpe chargé de poils à l'intérieur, et ils renferment une trentaine de graines qu'entoure une sorte de bourre laineuse caractéristique qui permet de reconnaître aisément ce végétal.

Le fromager, proprement dit, croît dans les terrains légèrement humides et a besoin d'une forte terre pour bien prospérer. Nous en avons vu à MacCarthy de beaux spécimens.

Il existe au Soudan deux sortes de fromagers, le fromager proprement dit et le *Dondol*. Ce dernier présente des particularités qui méritent d'être signalées. A l'encontre de son frère, il croît de préférence dans les terrains pauvres en humus, surtout sur les plateaux ferrugineux, si communs dans ces régions arides et désolées. Il n'acquiert jamais les énormes proportions du fromager proprement dit. Le diamètre de sa tige ne dépasse guère quarante ou cinquante centimètres au maximum. Son écorce, au lieu d'être verte, a une couleur brun noirâtre prononcée. Elle est profondément fendillée, et il n'y a que les jeunes rameaux qui présentent des épines, peu adhérentes et qui tombent au bout de deux ou trois ans. Ses rameaux sont peu nombreux et de petites dimensions si on les compare au tronc. Ils ne

portent que de rares feuilles alternes et stipulées, peu persistantes et qui tombent dès les premières chaleurs. Les feuilles ne se montrent que longtemps après la floraison, c'est-à-dire deux mois environ après la chute des fleurs. La floraison a lieu vers la fin de décembre. A cette époque, l'arbre se couvre de belles fleurs d'un rouge vif, qui sont absolument caractéristiques de ce végétal. Elles ne durent guère que trois à cinq jours au plus et tombent naturellement. Au pied de l'arbre, le sol en est littéralement jonché. Rien de curieux à voir comme le dondol en fleur, on dirait un superbe pied de flamboyant, mais absolument dépourvu de feuilles. Du rouge, rien que du rouge, les rameaux disparaissent entièrement sous cette avalanche de couleurs vives et chatoyantes. A ces fleurs succèdent en quantité relativement considérable les fruits. Ces fruits sont secs, déhiscent, à coque de couleur marron foncé, et s'ouvrant aisément au choc. La grande chaleur suffit pour les faire éclater quand ils sont arrivés à maturité. L'endocarpe en est chargé de poils doux et soyeux à l'intérieur. La cavité de ce fruit (tous ceux qui ont vécu au Soudan le connaissent bien) est remplie par une bourre épaisse, laineuse, douce au toucher et ayant, à la lumière, le reflet de la soie. A l'époque de la maturité, c'est-à-dire vers mai, juin et juillet, le sol en est couvert au pied des arbres. Elle est excessivement légère, très riche en nitrate de potasse, et, même sous un gros volume, s'enflamme rapidement et brûle comme le coton poudre, en ne laissant qu'un résidu absolument insignifiant. Cette bourre est très difficile à tisser et à filer. J'ai cependant entendu dire que les indigènes du Canadougou, pays situé à l'Est du Niger, dans la partie la plus méridionale de sa boucle, s'en servaient parfois pour fabriquer certaines étoffes de prix et pour exécuter de fines broderies. Elle est, par contre, très bonne pour confectionner des matelas et des oreillers. Nous l'avons souvent employée à cet usage.

Cette bourre enveloppe une trentaine de graines noirâtres qui diffèrent de celles du fromager ordinaire, d'après M. le professeur Cornu, du Muséum d'histoire naturelle de Paris, en ce qu'elles ne sont pas bosselées. Je dédie cette espèce nouvelle à M. le professeur Cornu en l'appelant *Bombax Cornui*.

Les indigènes utilisent peu le fromager. Toutefois, ses fleurs sécrèteraient une liqueur qui serait à la fois diurétique et purgative. Le suc de ses racines est apéritif et son écorce serait aussi légèrement apéritive.

Le bois du dondol ressemble à s'y méprendre à celui du peuplier, dont il a, du reste, toutes les qualités, et je me souviens avoir entendu dire, en 1892, par mon excellent camarade, M. le capitaine Huvenoit, de l'artillerie de marine, alors directeur des travaux du chemin de fer de Kayes à Bafoulabé, qu'il en avait fait débiter des planches dont il avait tiré grande utilité.

A neuf heures quarante-cinq minutes, nous traversons le petit village de *Counté-Counda*. Sa population, qui y est d'environ trois cents habitants, est composée de Ouolofs émigrés du Bondou et du Saloum. A onze heures environ, nous arrivons à Demba-Counda, où j'avais résolu de faire étape ce jour-là. Il était temps, j'étais exténué. Cette route s'est faite pour moi dans des conditions déplorables de souffrances. Je me demande encore comment j'ai pu arriver à l'étape. La fièvre ne m'a pas quitté tout le long de la route, et vers le petit village de Diamali, je fus pris de douleurs telles, dans la région de la rate et s'irradiant jusqu'à l'épaule gauche, que j'eus peine à me tenir à cheval. C'est dans ces conditions que j'arrivai à Demba-Counda, où m'attendait enfin le calme et le repos. Dès mon arrivée, je fus obligé de me mettre au lit et ce n'est que dans la soirée que, la douleur de l'épaule et de la région splénique ayant disparu, je pus travailler un peu.

Demba-Counda. — Demba-Counda est un gros village d'environ six cents habitants. Sa population est uniquement composée de Ouolofs venus du Bondou. Il est relativement propre et bien entretenu. Il faut dire aussi qu'il a été reconstruit depuis peu de temps. Les chapeaux des cases sont absolument neufs, ce qui lui donne un aspect réjouissant que n'ont pas les vieux villages Malinkés. Il est absolument ouvert et ne possède ni sagné, ni tata. Les habitants sont de grands cultivateurs. Ils possèdent de beaux lougans et un beau troupeau de plusieurs centaines de têtes.

Le chef est un bon vieillard à l'aspect patriarcal. Il est regardé comme le chef de tous les Ouolofs du Niani. Il jouit dans toute cette région d'une grande réputation de justice et on vient de loin lui demander ses avis et ses conseils. Il me reçut à merveille, me donna pour logement sa meilleure case et me fit cadeau d'un beau bœuf « pour mon déjeuner », selon la formule consacrée. Je n'ai pas besoin de dire qu'il fut immédiatement occis et dévoré. Mes hommes et le village tout entier s'en régalerent. Le bœuf est viande de luxe dans ces régions, et il faut une grande circonstance pour

qu'on se décide à en abattre un. C'est alors une série de festins et d'agapes d'autant plus estimés qu'ils sont plus rares.

La route de Mac-Carthy à Demba-Counda présente ceci de particulier, qu'à peine à quelques kilomètres de la Gambie, nous reconnaissons de suite que nous venons de quitter la zone première de la région tropicale pour entrer de nouveau dans cette région bâtarde à laquelle appartient la partie sud de nos possessions Soudaniennes. Plus, en effet, de ces gigantesques végétaux que nous avons remarqués dans le Sandougou. N'tabas, nétés, fromagers, etc., etc., disparaissent. Plus nous nous enfonçons dans le Nord et plus la végétation se ralentit et plus la flore devient pauvre et rabougrie. Les productions du sol sont toujours les mêmes, mais le riz fait absolument défaut.

La nature du sol se modifie considérablement. Plus de marais, comme dans le Sud. La latérite disparaît complètement et nous ne trouvons plus que des argiles alluvionnaires anciennes qui recouvrent un sous-sol ardoisier dont les roches émergent par-ci par-là de la couche d'alluvions. Plus de marigots. On ne boit que l'eau des puits qui sont excessivement profonds. En résumé le terrain se rapproche de plus en plus de ceux que nous avons rencontrés dans le Bondou et le Ferlo-Bondou.

Je fus forcé de rester deux jours à Demba-Counda. Ma faiblesse était telle, que j'aurais été absolument incapable de me tenir à cheval. Malgré cela, je fus obligé de recevoir de nombreuses visites. Tous les chefs des environs vinrent me saluer et il m'en aurait coûté de les renvoyer sans les remercier et leur serrer la main. Je n'ai pas besoin de dire que, dans cette circonstance, je n'eus qu'à me louer du dévouement de Sandia et d'Almoudo. Ils ne me quittèrent pas et me prodiguèrent les soins les plus attentifs. Il est curieux de voir combien, chez le Noir, l'instinct premier de la race tend toujours à se manifester même chez ceux qui ont vécu pendant longtemps au contact de l'Européen. Le fait suivant en est une preuve certaine. Almoudo, comme je l'ai dit au début de ce récit, vit, depuis une quinzaine d'années, au milieu de nous. Il connaît nos mœurs, nos coutumes, et peut, à juste titre, être regardé comme un noir intelligent et relativement civilisé. Cela ne l'empêche pas de se livrer à toutes les pratiques superstitieuses de sa race. Dans la case où j'étais logé à Demba-Counda se

trouvait un de ces petits tabourets sur lesquels les femmes ont l'habitude de s'asseoir. Je ne sais à quel moment je dis à Almoudo de s'y asseoir. Je le vis alors examiner attentivement cet escabeau et cracher ensuite légèrement dessus. Je lui demandai les motifs de cette nouvelle pratique. Ce à quoi il me répondit : « Ces sièges ne sont faits que pour les femmes, et si un homme s'asseoit dessus sans y avoir préalablement craché, tous les enfants qu'il aura dans la suite seront sûrement des filles. » Or, comme Almoudo venait de se marier, on comprendra aisément que comme tout bon noir, son unique désir était de voir ses fils perpétuer sa race et son nom. Je me suis souvent demandé quels pouvaient être les motifs de cette étrange superstition. Je n'ai jamais pu, malgré mes recherches, en avoir une explication satisfaisante.

29 novembre. — Bien que j'aie passé une fort mauvaise nuit et que la fièvre dure toujours au moment où je me lève, je décide quand même de me rendre à Kountata, village distant seulement de quelques kilomètres de Demba-Counda. Donc, malgré les instances du brave chef, qui, me voyant si souffrant, veut à toutes forces me retenir, nous nous mettons en route à six heures dix. La température est des plus agréables. Nous sommes en pleine saison fraîche. Les nuits sont même un peu froides et on a besoin de se bien couvrir. La route se fait sans incidents et à 8 heures 15 nous arrivons à Kountata. Rien de bien particulier à signaler, si ce n'est trois petits villages Peulhs au milieu de beaux lougans. Ce sont : *Fara-Counda*, 150 hab. ; *Diané-Counda*, 200 hab. ; *Bouran-Counda*, 250 hab. — La nature du terrain s'accroît de plus en plus. Ce sont toujours les mêmes argiles. La flore devient de plus en plus pauvre.

Kountata. — Kountata est un village Malinké de 450 habitants environ. On s'en aperçoit de suite en y entrant, tellement il est sale, puant et mal entretenu. Malgré cela, j'y suis bien reçu. C'est le premier village du Kalonkadougou ; il obéit au chef de Diambour. J'y reçois encore quelques visites et suis obligé de passer la journée sur mon lit. Malgré de fréquentes nausées, je puis cependant prendre quelque nourriture. On me donne à profusion tout ce qui m'est nécessaire pour nourrir mes hommes et mes animaux. De Demba-Counda à Kountata, la distance n'est que de 10 kil.

375.

30 novembre. — La fièvre ne m'a pas quitté, je passe cependant une nuit relativement calme. Mais au moment de me lever, je suis absolument exténué. Je me mets quand même en route pour Diambour, et à 5 heures 40 nous quittons Kountata en bon ordre. Pas un seul village entre Kountata et Diambour. Quelques cases de Peulhs seulement à environ trois kilomètres avant d'arriver. Je n'oublierai jamais ce que j'ai souffert pendant cette étape de vingt kilomètres. Ma faiblesse était si grande et les nausées si fréquentes, que j'étais obligé de descendre de cheval toutes les demi-heures pour me reposer et vomir, et cela de 5 heures 40 à 10 heures 40, heure à laquelle nous sommes arrivés à l'étape. Je faillis avoir une syncope en descendant de cheval. Heureusement que mes hommes avaient pris les devants et avaient eu la présence d'esprit de monter mon lit en arrivant. Je pus m'étendre aussitôt.

La route de Kountata à Diambour traverse la brousse et rien que la brousse. La sécheresse y devient de plus en plus grande, et les habitants, pour avoir l'eau qui leur est nécessaire, sont obligés de creuser des puits de 45 à 50 mètres de profondeur. Ces puits, on le comprend aisément, vu les moyens primitifs employés pour les construire, demandent un long et pénible travail. Ce sont les Ouolofs qui y sont les plus habiles, et chaque village leur paie une assez forte redevance pour qu'ils les nettoient et les entretiennent en temps voulu. On y puise à l'aide d'une calebasse attachée à l'extrémité d'une longue corde de baobab, et pour que les femmes et les enfants n'y tombent pas, leur ouverture est fermée à l'aide de pièces de bois jointives qui forment un véritable plancher, dans lequel on ménage deux ou plusieurs passages pour permettre d'y plonger les récipients. Ces puits diffèrent beaucoup de ceux du Cayor. Ils ne sont pas comme ceux-ci creusés en forme de cuvettes, mais absolument à pic. Comme ils ne sont pas maçonnés à l'intérieur, il se produit parfois des éboulements dangereux. Ces sortes d'accidents sont cependant moins fréquents dans le Kalonkadougou que dans le Cayor et le Baol, par exemple. Car le sol du Kalonkadougou, formé d'argiles, est moins mouvant que les sables de ces deux derniers pays. Bien qu'il n'y ait, dans cette région, aucun marigot, le sol est cependant encore assez fertile, et Diambour est entouré de beaux lougans de mil.

Diambour. — Diambour est un gros village Malinké de huit cents habitants environ, puant, dégoûtant et tombant en ruines. Il est entouré d'un sagné des plus rudimentaires et on y voit encore les vestiges d'un tata qui devait être assez sérieux. Ses cases sont construites à la mode indigène. Beaucoup d'entre elles ne sont plus que des décombres. C'est la résidence du chef de cette partie du Kalonkadougou qui a Diambour pour chef-lieu. Ce chef, connu sous le nom de Massa-Diambour, est un vieillard absolument idiot, abruti par l'alcool, et repoussant tellement il est sale, crasseux et nauséabond. Il ne jouit, pour ainsi dire, d'aucune autorité dans la région. J'y reçois, du reste, le meilleur accueil. A peine étais-je installé dans une magnifique case, qui avait été préparée à mon intention, que le chef vint me rendre visite. Précédé de deux griots, dont l'un jouait du balafon et l'autre du cora (guitare à vingt-six cordes), et suivi de tous ses notables, il pénétra dans la cour de mon habitation et Sandia l'introduisit auprès de moi. Malgré ma grande fatigue, je m'entretins longuement avec lui, et, après un palabre de trois quarts d'heure, il me quitta en me disant que je pouvais me reposer dans son village aussi longtemps que je le désirais, et que plus j'y resterais et plus il serait heureux, que je n'avais pas à me préoccuper de la nourriture de mes hommes et de mes animaux, et qu'il pourvoirait à tout. J'étais loin de m'attendre à une semblable réception, car j'étais le troisième Européen qui s'aventurait dans ces régions. J'ai été heureux de constater une fois de plus combien était grand en Afrique le prestige du nom français.

Le Cora. — Le Cora est le nom Khassonké d'une grande guitare que l'on rencontre surtout chez les peuples de race Mandingue. Les Bambaras la nomment *M'Bolo*, les Malinkés *M'Bolo* également, les Peulhs *M'Bolo M'Bata*, ainsi que les Sarracolés.

De tous les instruments de musique en usage parmi les peuples du Soudan, cette guitare est assurément le plus harmonieux. Je me souviens que cela m'avait frappé la première fois que je l'entendis à Saint-Louis. Je me promenais avec un de mes collègues lorsque nous fîmes, dans le village de Guet N'dar, la rencontre de deux artistes qui se promenaient dans les rues en jouant de leur instrument. Nous les amenâmes avec nous et les installâmes sur une petite terrasse sur laquelle s'ouvrait la porte de notre salle à manger, et, moyennant une modique rétribution, nous les fîmes jouer pendant tout le repas du soir, et nous ne nous sommes pas ennuyés en les

entendant. Je l'ai depuis maintes et maintes fois entendue, et toujours avec le même plaisir. Je ne suis pas le seul sur lequel cet instrument ait fait cette impression. A Tombé, dans le Konkodougou, pendant notre mission dans le Bambouck, un joueur de Cora charma, pendant plusieurs heures, mes compagnons de route. Je ne pus en profiter, car alors je dormais profondément. Aussi, le lendemain, je regrettai vivement de ne pas avoir pris ma part du concert, surtout lorsque mes compagnons me dirent quelle délicieuse soirée ils avaient passée.

Cette guitare est très volumineuse. Aussi les joueurs sont-ils obligés de la porter en appuyant la caisse sur le ventre et en passant autour de leur cou un cordon qui vient se fixer sur cette caisse. Quand ils en jouent assis, ils placent la caisse entre leurs jambes, le manche étant tourné en haut. Il est très-difficile d'en jouer et elle est peu commune. Elle est accordée d'avance et les artistes n'ont pas à appuyer sur les cordes pour produire les notes. Chaque corde donne une note unique.

Elle se compose essentiellement d'une caisse qui n'est autre chose qu'une grande calebasse recouverte de peau bien tendue. Un manche y est adapté. Les cordes viennent s'y attacher. Elles sont fixées d'autre part à l'extrémité diamétralement opposée du point de la calebasse où s'insère le manche. Ces cordes, à l'aide d'un support, sont disposées de haut en bas dans un sens horizontal par rapport à la caisse. Leur nombre varie de douze à trente. A l'extrémité libre du manche se trouve un petit ornement en fer ayant forme de palette recourbée. Ses bords sont percés de petits trous dans lesquels sont passés de petits anneaux de métal très mobiles qui tintent rien que du seul fait de jouer de l'instrument. Le prix de cette guitare est relativement élevé, quatre-vingt-dix à cent francs environ.

Je fus obligé de séjourner pendant trois jours à Diambour. J'aurais été incapable de continuer ma route tant était grande ma faiblesse. Pendant tout ce temps, le Massa fit tout ce qu'il put pour que nous ne manquions de rien. Aussi, ce fut avec grand plaisir que je lui fis en partant un cadeau d'étoffe et d'argent qui compensa dans une juste mesure les dépenses qu'il avait dû faire pour nous recevoir et nous héberger.

3 décembre. — Le 3 décembre, après une excellente nuit, me sentant tout dispos, je donnai le signal du départ, et à cinq heures cinquante du

matin nous prenions la route de Goundiourou, village situé à environ seize kilomètres dans le Nord de Diambour. La température était excellente et si douce qu'on ne se serait jamais figuré qu'on se trouvait dans un des pays les plus chauds du globe. Mais cette illusion dure peu, et le soleil est-il levé depuis une heure à peine, que ses brûlants rayons nous ont vite rappelé à la réalité. La route se fait rapidement et sans aucun incident. A neuf heures vingt minutes nous arrivons à l'étape, et, à mon grand contentement, je ne suis pas trop fatigué de ce trajet relativement un peu long pour un convalescent.

La route de Diambour à Goundiourou ne présente rien de bien particulier. Elle traverse la brousse uniquement et il n'y a pas un seul village jusqu'à Goundiourou. A environ six kilomètres de Diambour, nous entrons dans une forêt de bambous au milieu de laquelle nous n'avancons qu'à grand peine et encore à l'aide du sabre d'abattis. C'est un fouillis inextricable. Cela dure ainsi pendant plus de huit kilomètres, et quand nous en sortons, peu après, nous apercevons le village de Goundiourou, but de l'étape.

La nature du terrain s'est fort peu modifiée. Plus nous avançons dans le Nord et plus nous voyons disparaître les éléments géologiques que nous avons trouvés sur les rives du fleuve. Les argiles compactes prennent la place de la latérite et la nature du sol se rapproche de plus en plus de celle du Ferlo et du Bondou.

Du reste, la flore elle-même se modifie et les Mimosées recommencent à apparaître. Signalons encore quelques lianes à caoutchouc, mais de très petites dimensions. La brousse a également changé d'aspect, et nous n'avons plus qu'une herbe, mince, ténue, rabougrie, parsemée par-ci par-là de touffes de hautes Cypéracées.

Plus de marigots. Cela n'a rien d'étonnant, étant donnée la nature du terrain.

Goundiourou. — Goundiourou, où nous faisons étape, est un petit village Malinké de 200 habitants environ. Il tombe littéralement en ruines, et la plus grande partie de sa population habite pour ainsi dire au milieu des décombres. Il y a bien quelques toitures de cases neuves ; mais elles sont

très rares. Le Malinké, du reste, aime peu à réparer son habitation. Il préfère, quand elle menace de s'effondrer sur lui, en construire une nouvelle auprès de l'ancienne. Cette façon de procéder contribue beaucoup à donner à leurs villages l'aspect misérable qu'ils ont tous. On voit encore à Goundiourou les vestiges d'un ancien tata qui avait la réputation d'être le plus sérieux de la région. Il n'en reste plus que quelques pans de murs. A l'intérieur se trouve un second tata concentrique au premier. Il entoure les cases du chef et est un peu mieux entretenu que le tata extérieur.

Je fus très bien reçu à Goundiourou. Du reste, le chef m'avait envoyé saluer par son frère à Diambour. Ce chef, assez jeune, m'a paru relativement intelligent. En causant avec lui, je lui demandai comment il se faisait que son village soit si mal entretenu. Il me répondit que les terres étant devenues mauvaises pour la culture, il avait l'intention d'aller se fixer ailleurs, et c'est pourquoi on ne réparait pas les cases. Tout autour du tata et même jusque dans les cours intérieures du village se voient de jolis petits jardinets où sont cultivées, pour les besoins journaliers, des tomates et de l'oseille.

Tomates. — Il existe dans toute cette région une Solanée que les indigènes désignent sous le nom de *Diakato* et qui, par son port, ses fleurs et ses fruits, rappelle la tomate des pays tempérés. Elle en diffère sensiblement cependant. Ainsi, quand la plante est arrivée à complet développement, elle n'a pas besoin de support pour soutenir ses rameaux. Sa tige est plutôt arborescente. Elle ne rampe pas, elle se dresse, au contraire, vigoureusement. Par ce caractère, elle se classe naturellement dans le type des Solanées arborescentes. Ses fleurs, toujours très nombreuses, ressemblent absolument aux fleurs de nos tomates, mais elles sont de couleur légèrement violacée. Ses feuilles sont bien moins profondément découpées. Elles présentent une curieuse particularité. Les nervures principales à leurs faces inférieures sont très saillantes et sont munies de plusieurs épines légèrement molles, très adhérentes, cependant, et très acérées. On les trouve encore sur les jeunes rameaux. La tige principale et ses premières divisions en sont dépourvues. La face supérieure des feuilles est d'un vert luisant et la face inférieure blanchâtre et légèrement veloutée. Les fruits ressemblent à ceux de la tomate ordinaire, mais sont un peu plus petits. Leur forme et leur disposition intérieure sont les mêmes. Leur goût

est, par contre, tout différent. Au lieu d'être acide, comme cela a généralement lieu, ou sucré, il est excessivement amer. Cette amertume est surtout très prononcée quand ce fruit est mangé cru. Elle disparaît un peu quand il est cuit. La couleur de ce fruit n'est jamais d'un rouge vif comme celle de nos tomates. Elle est jaune pâle et rouge écarlate mélangés.

Les semis se font vers la fin de mai. Quand la plante a atteint environ huit à dix centimètres de hauteur, elle est repiquée dans les jardins. Les pieds sont placés à environ trente centimètres les uns des autres. Cette opération s'effectue généralement dans les premiers jours de juillet. La floraison a lieu en août, et les fruits arrivent à maturité en octobre et en novembre.

Les indigènes mangent cette tomate crue ou cuite, et, dans ce dernier cas, elle leur sert surtout à assaisonner leur riz. Nous avons souvent mangé de ce riz ainsi préparé et nous l'avons toujours trouvé plus savoureux. Cette espèce tient, par sa tige, ses feuilles et ses fleurs, du groupe *Melongena* appartenant au genre *Solanum*.

Il existe encore dans toute cette région une Solanée qui donne de magnifiques petits fruits rouges de la grosseur d'une cerise et que l'on trouve en abondance sur tous les marchés du Soudan. C'est la « *Tomate cerise* ». Elle croît partout en grande quantité, et, dans beaucoup de villages, elle tapisse les clôtures en bambous des jardins. Son port est absolument le même que celui de nos tomates des climats tempérés. Sa feuille et sa fleur ont les mêmes caractères. Elle se développe spontanément et n'a besoin d'aucune culture. Les indigènes la mangent crue ou bien s'en servent comme condiment. Son goût aigrelet et rafraîchissant la fait rechercher des Européens, et il n'est pas de poste où elle ne paraisse, chaque jour, régulièrement sur la table. On la mange comme hors-d'œuvre avec ou sans sel, ou bien en salade, ou bien en omelette. Elle entre également dans la composition d'un excellent potage.



A, tomate et BB' oseille du Soudan
(Dessin de A. M. Marrot, d'après nature).

Nous croyons, à ce sujet, devoir mentionner ici combien dans les pays chauds notre tomate d'Europe dégénère, afin de bien faire ressortir que ce fruit, tel que nous l'obtenons, n'est absolument qu'un produit de la culture. La première année, les plantations donnent un fruit absolument identique quant à la forme, à la grosseur, au goût et à la couleur à notre tomate. Si on sème l'année suivante les graines récoltées sur place, on n'obtient plus qu'une tomate de la grosseur d'une noix au plus et dont la forme, au lieu d'être discoïde, est devenue parfaitement oblongue. L'acidité est moins prononcée aussi. Semons des graines de cette dernière récolte et nous n'avons plus alors que la tomate cerise. Quels que soient les procédés de culture que l'on emploie, c'est à cet inévitable résultat que l'on arrive toujours fatalement. Nul doute que le climat et la nature du sol n'influent sur ces transformations rapides. Deux années suffisent pour ramener la plante améliorée chez nous par la culture, à l'échantillon origine. Nous avons observé ce fait sur bien d'autres végétaux, et nous sommes persuadé que, sous les climats tropicaux, tout ce qui vit et se cultive sous les climats tempérés ne tarde pas à s'étioler et à dégénérer. Le règne végétal suit en cela les mêmes règles que le règne animal.

Oseilles. — Dans les jardinets qui entourent généralement les villages, on trouve deux variétés d'oseilles dont les indigènes sont excessivement friands. Les Noirs de la Gambie leur donnent le nom de « *Dakissé* ». Elles sont ainsi appelées par les peuples d'origine Mandingue aussi bien que par les peuples de race Peulhe. Elles diffèrent cependant profondément. L'une n'est qu'un *Rumex* (Polygonées) de la section des *Acetosella*, dont elle présente tous les caractères. Elle est surtout cultivée dans les jardins. L'autre est, au contraire, une Malvacée. C'est l'*Hibiscus Sabdariffa* L., connu surtout sous le nom d'*oseille de Guinée*. On la rencontre particulièrement dans les lougans d'arachides, où elle est semée en bordure. Ses feuilles, sa tige et son fruit, très acides, sont utilisés comme condiments. Ses différentes parties ont, à un haut degré, les caractères propres des Malvacées. Ses graines sont très appréciées et entrent dans la composition des sauces avec lesquelles sont mangés les couscouss. Elles sont auparavant soumises à une préparation toute spéciale. Aussitôt après la récolte, elles sont mises, alors qu'elles ne sont pas encore sèches, à bouillir dans l'eau pendant quelques minutes. Retirées du liquide et bien égouttées, elles sont étendues sur des

nattes fines et séchées au soleil. Elles exhalent alors une odeur épouvantable, et telle que deux ou trois kilogrammes suffisent pour empoisonner un village entier. On juge ce que ce doit être quand, dans chaque famille, on se livre à cette opération. Quand elles sont bien séchées, elles sont enveloppées dans du calicot ou de la guinée, et les petits paquets sont suspendus à l'intérieur de la case, aux rayons du toit qui la recouvre. Elles peuvent, ainsi préparées, se conserver indéfiniment. Quand on veut s'en servir, on en pile, dans le mortier à couscouss, la quantité dont on a besoin, et on les réduit en poudre absolument impalpable. Cette poudre sert à assaisonner certaines sauces. Il faut avoir soin de n'en fabriquer que la quantité dont on a strictement besoin, car elle perd rapidement son arôme et devient absolument insipide. Le goût qu'elle donne aux aliments est loin d'être succulent, mais, somme toute, il est parfaitement supportable. Je doute cependant qu'il ait quelque succès dans la cuisine européenne.

4 décembre. — Ma santé s'améliore de plus en plus et je sens les forces revenir rapidement. Je n'ai plus de fièvre et, grâce à la douceur de la température, l'appétit est devenu meilleur. A 5 h. 45 du matin, nous quittons Goundiourou et nous prenons en bon ordre la route de Daouadi, village où j'ai décidé de camper ce jour-là et qui est situé à 16 kilomètres environ de Goundiourou, dans l'Est-Nord-Est. J'aurais pu prendre un chemin plus court, mais je tenais à visiter ce village, dans lequel un seul Européen, M. le pharmacien de deuxième classe de la marine Liotard, était entré avant moi.

La route se fit sans aucun incident et sans fatigue pour moi. A 6 h. 55, nous traversons le village de Guiriméo sans nous y arrêter.

Guiriméo. — Il possède environ 250 habitants. Sa population est uniquement composée de Ouolofs venus du Saloum. Il m'a paru si sale et si mal entretenu qu'au premier abord je l'ai pris pour un village Malinké. Il est entouré d'un sagné assez solide et on y voit encore les ruines d'un petit tata. Tous ses environs sont bien cultivés, et il possède de riches lougans de mil, coton, arachides et maïs ; à quelques centaines de mètres du village principal, se trouve un petit village de cinquante habitants environ qui dépend du premier.

Mansa-Bakari-Counda. — A 8 h. 30 nous traversons encore, sans nous y arrêter, le petit village ouolof de Mansa-Bakari-Counda, dont la population s'élève à deux cents habitants environ venus du Saloum comme ceux de Guiriméo. Ces deux villages sont, malgré leur petit nombre d'habitants, les plus riches du Kalonkadougou. Ils possèdent les plus belles cultures de la région et la famine vient rarement les visiter. Mansa-Bakari-Counda ne possède aucun moyen de défense. Il est absolument ouvert.

Saré-Dadi. — A un kilomètre de là environ se trouve le petit village de Saré-Dadi, dont la population, entièrement composée de Peulhs, ne dépasse pas 60 habitants. Il est, comme tous les villages Peulhs, construit en paille et ne présente rien de particulier que son troupeau de plus de deux cents bœufs. Il possède, en outre, un grand nombre de chèvres et de moutons.

Daouadi. — A 9 h. 20 enfin nous sommes à Daouadi, où nous allons passer la journée et camper. C'est un village de 350 habitants environ. La population est Malinkée de la famille des N'Dao. Il mérite une mention honorable, car il est un peu moins sale que les villages Malinkés visités jusqu'à ce jour et ses cases sont mieux entretenues. Il est entouré des ruines d'un ancien tata qui devait être assez sérieux. A l'intérieur, se trouve un second tata concentrique au premier qui entoure les cases du chef et qui a été tout récemment construit. Je suis bien reçu et bien logé autant qu'on peut l'être dans un village noir. La journée se passe bien pour tout le monde. Je n'ai pas besoin de dire que je reçois de nombreuses visites. Tous les chefs des environs sont venus me saluer, et celui de Coutia, où je dois aller demain, m'a envoyé son fils pour me conduire chez lui ; on n'est pas plus prévenant.

Pendant mon séjour à Diambour, j'avais expédié à Mac-Carthy un courrier pour y aller chercher différents objets qui m'étaient nécessaires et dont j'avais, au moment du départ, oublié de me prémunir. J'étais à peine installé à Daouadi qu'il arriva, ayant accompli la mission dont je l'avais chargé. Il avait fait, aller et retour, cent-dix-huit kilomètres en moins de 24 heures. D'après les calculs que je fis, il avait dû marcher à une allure de près de six kilomètres à l'heure. Ces exemples de vitesse chez les noirs ne sont pas rares. Nous en avons connu qui parcouraient en un temps relativement court des distances vraiment fabuleuses. Quand je lui demandai comment il

avait pu faire pour marcher aussi vite, il me répondit qu'il avait « mangé du Kola pendant toute la route et que « cela l'avait fait marcher ». Nous reviendrons dans le cours de cette relation sur cette importante question. Notre homme était bien un peu fourbu en arrivant à Daouadi, mais après d'abondantes ablutions et un massage vigoureux, il repartit dans la soirée pour Diambour, où il habitait. Outre ce que j'avais demandé à Mac-Carthy, M. Frey avait eu l'extrême obligeance de m'envoyer en plus une dizaine de kilogs. de pommes de terre et cent citrons environ. Je n'ai pas besoin de dire avec quel plaisir et quelle reconnaissance j'accueillis ce précieux présent. Ceux qui ont voyagé dans ces contrées déshéritées en seront aisément convaincus. Une lettre fort aimable l'accompagnait. Entre autres choses, elle m'annonçait que M. Joannon était de nouveau malade. M. Frey lui-même gardait le lit depuis mon départ. La fièvre l'avait terrassé le soir même du jour où je les avais quittés. J'appris peu de jours après, avec satisfaction, par un noir qui revenait de George-Town, qu'ils avaient été tous les deux gravement atteints, mais qu'ils s'étaient rapidement rétablis.

La route de Goundiourou à Daouadi ne présente rien de bien particulier. La nature du terrain se modifie de plus en plus et nous n'avons maintenant que des argiles compactes. C'est absolument le sol du Ferlo et du Bondou. Pas de marigots. A partir de Guiriméo, le sol s'élève un peu et Daouadi est situé au milieu d'un plateau d'où l'on aperçoit au loin, vers le Nord et le Nord-Est, quelques petites collines qui paraissent assez boisées.

Le mil, coton, oseille, arachides, tomates sont les plantes alimentaires qui y sont principalement cultivées. La flore devient de plus en plus pauvre. Les Mimosées et les Acacias deviennent de plus en plus fréquents. Par-ci, par-là nous trouvons quelques gommiers et, d'après les dires des habitants, on trouverait aussi, dans la brousse, quelques échantillons du végétal qui donne la gomme de Kellé.

Gomme et Gommiers. — La gomme arabique est l'objet, chacun le sait, de transactions commerciales importantes au Sénégal. Elle y est surtout apportée aux escales du fleuve par les Maures de la rive droite. C'est dans leur pays que les végétaux qui la donnent sont particulièrement abondants. Cette gomme est produite par plusieurs variétés d'Acacias, dont les principales sont les suivantes : *Verek*, *neboueb*, *adstringens*, *tomentosa*,

fasciculata et *Seyal*. La plus estimée est donnée par l'*Acacia Verek* G. et P. Cette exsudation n'apparaîtrait que sous l'influence de certaines conditions morbides des végétaux et serait souvent aidée, sinon provoquée par une plante parasite nommée le *Loranthus Senegalensis*^[18]. L'*Acacia Verek* habite surtout le pays des Maures. Il est très rare dans les contrées situées sur la rive gauche du fleuve. On n'en trouve que quelques échantillons dans le Bondou et le Ferlo. Nous en avons trouvé quelques-uns dans le Kalonkadougou également. Mais ce sont surtout les autres variétés qui y sont plus communes. Elles donnent une gomme généralement peu estimée. Les indigènes, du reste, ne la récoltent pas.

Gomme de Kellé. — Il existe encore, dans le Bondou notamment, le Bambouk et les pays avoisinants, une autre espèce de gomme que les Toucouleurs nomment *Kellé* et les Malinkés *Kelli*. Ce n'est pas, à proprement parler, une gomme véritable. Ses caractères la rapprocheraient davantage de la gutta-percha. Il nous a été impossible de nous en procurer. Les indigènes lui donnent, en effet, des vertus remarquables. D'après eux, tout noir qui posséderait dans sa case un fragment de Kellé serait assuré de voir tout lui réussir et d'acquérir une grosse fortune. Aussi, quand ils en possèdent, ils la cachent précieusement avec un soin jaloux. De même, quand ils connaissent l'existence quelque part d'un échantillon du végétal qui la produit, ils se gardent bien d'en faire part à qui que ce soit. Je n'ai jamais pu le voir ; mais j'ai tout lieu de croire, à la description qui m'en a été faite, que ce serait une Légumineuse. Je ne puis cependant pas l'affirmer. Quoiqu'il en soit, cette plante est excessivement rare et regardée comme fétiche dans toutes les régions où on la rencontre.

5 décembre. — A 5 heures 45, nous quittons Daouadi par une température excessivement fraîche et nous nous dirigeons à l'Est-Sud-Est vers Coutia, où j'ai décidé d'aller passer la journée et où je suis attendu.

La route se fait rapidement et sans encombre. A 6 heures 15, nous traversons le petit village de *Boulou*, dont la population, d'une centaine d'habitants environ, est uniquement formée de Malinkés. Il est entouré de vastes lougans d'arachides. — De Boulou à Coutia, nous marchons au

milieu des lougans de mil de ce dernier village. Ils sont immenses et s'étendent à perte de vue. A 7 heures 15, nous mettons pied à terre à Coutia.

Coutia. — C'est un gros village Malinké, dont la population s'élève à 900 habitants environ. Il se compose de deux villages, un gros et un petit, séparés par quelques centaines de mètres à peine. Le village principal, où nous avons campé, est un village Malinké dans toute l'acception du mot. Il est entouré d'un mauvais sagné et son tata tombe partout en ruines. Le tata intérieur qui entoure les cases du chef est cependant bien entretenu et assez sérieux. La place principale du village est encombrée par des ordures et des détritux de toutes sortes.

Coutia est la résidence du chef de cette partie du Kalonkadougou. Massa-Coutia, de la famille Malinkée des N'Dao, est un vieillard d'environ soixante-dix ans, repoussant de saleté. Il est relativement intelligent, ivrogne au plus haut degré et fort malhonnête, paraît-il, dans ses relations privées. Comme tous les chefs Malinkés, il ne jouit absolument d'aucune autorité. Pour moi particulièrement, je n'ai nullement eu à m'en plaindre. Il m'a bien reçu et ne nous a laissé manquer de rien. Mes hommes y ont été bien traités et tous y font bombance, sauf Almoudo, mon interprète, qui, pendant toute la journée, n'a absolument mangé que les restes de mes repas, ce qui, pour un noir, est une faible pitance. Je lui demandai, bien entendu, les causes d'une semblable abstinence. Il me répondit que les N'Dao étaient ennemis nés de sa famille et qu'un Massassi ne pouvait rien accepter d'eux. Je lui fis remarquer que, dans le cas présent, il n'avait aucune obligation envers les N'Dao de Coutia, puisque je payais tout ce qu'ils me donnaient pour nourrir mes hommes. Il me répondit que cela ne faisait rien et qu'un Massassi ne devait jamais rien manger de ce qu'aurait touché un N'Dao. Je n'insistai pas et je pus constater qu'il ne toucha à rien de ce qu'ils m'apportèrent. J'étais loin de supposer que la haine pût entrer aussi profondément dans le cœur d'un noir.

J'aurais passé à Coutia une excellente journée, si je n'avais eu pour voisin un tisserand. Il me fallut jusqu'à la nuit tombante supporter le grincement agaçant de son métier. Au Soudan, les tisserands forment une caste peu en honneur. Ce sont pourtant, en général, de bons travailleurs. Peut-être est-ce pour cela que leurs compatriotes ne leur accordent pas leur

estime. Du matin au soir ils font activement marcher la navette et gagnent ainsi deux francs ou deux francs cinquante centimes par jour. Il faut voir avec quelle adresse ils font manœuvrer leurs métiers, cependant bien primitifs. Ces appareils sont surtout très étroits et ressemblent à ceux dont on se servait autrefois en Europe. Ils ne peuvent servir qu'à fabriquer des étoffes dont la largeur ne dépasse pas quinze à vingt centimètres. Ils mettent en œuvre du coton récolté dans le pays et qui a été préalablement filé par les ménagères. Le tissu ainsi obtenu est d'une solidité remarquable. En réunissant ensemble ces petites bandes d'étoffes, on peut en faire des vêtements et même des couvertures. Les boubous lomas et les couvertures de Ségou et du Macina sont particulièrement recherchés. Dans les régions de la Gambie et dans le Sud du Bambouck, ces petites bandes d'étoffes de coton servent de monnaie courante pour les échanges. L'unité est le *pagne*, qui équivaut à deux coudées au carré d'étoffes. Sa valeur est d'environ deux francs. Rarement les tisserands tissent la laine de leurs moutons. Il n'y a guère que dans le Nord de nos possessions soudaniennes, dans le Grand-Bélédougou, le Macina, le pays de Ségou, etc., que l'on peut trouver une sorte de manteau à capuchon que l'on peut facilement transformer en couverture et que les indigènes désignent sous le nom de *cassan*. Cette étoffe est excessivement chaude et a le grand avantage de ne s'imprégner que difficilement d'humidité.

C'est dans un pays uniquement formé d'argiles alluvionnaires compactes que se déroule la route de Daouadi à Coutia. Nous avons affaire là aux mêmes terrains et à la même flore que dans le reste du Kalonkadougou. Aussi n'insisterons-nous pas plus longuement. Vers l'Est, le sol s'affaisse légèrement. Les cultures sont les mêmes et Coutia possède de beaux lougans de coton, de mil, d'arachides et quelques jardinets où l'on cultive courges, tomates, oseille, patates douces, etc., etc.

Le Coton. — Le cotonnier (*Gossypium punctatum* Guil. et Perrotet) de la famille des Malvacées, pousse d'une façon remarquable dans tout le bassin de la Gambie. Les indigènes, dans le Kalonkadougou, en font de superbes lougans, auxquels ils apportent un soin relativement attentif. Ces lougans sont généralement situés aux alentours du village, afin que les

femmes et les enfants, auxquels incombe la cueillette, ne s'écartent et ne s'éloignent pas trop au moment de la récolte.

Le terrain est, au préalable, bien débarrassé de toutes les herbes qui pourraient entraver le bon développement du végétal. Quand elles sont sèches, on les réunit en tas et on les brûle. Les cendres sont répandues sur le sol et contribuent à le fertiliser. Puis, à l'aide de la pioche, on pratique des sillons distants les uns des autres d'environ quarante centimètres. La terre en est bien relevée en dôme et, quand tout est fini, on croirait que tout ce travail a été fait à la charrue.

C'est sur le point culminant de ces sillons que sont faits les semis. On pratique simplement à l'aide d'un morceau de bois, un trou de cinq à six centimètres de profondeur, dans lequel on introduit deux ou trois graines. Le coton lève deux semaines environ après avoir été semé. Il rapporte six ou sept mois après. Une plantation faite en juin fleurit vers la fin d'octobre et la récolte peut être faite en janvier ou février. Ce n'est guère que lorsque la capsule s'est ouverte et que les soies s'en échappent que l'on y procède. Ce travail peu pénible est fait par les femmes et les enfants. La cueillette terminée, le coton est étendu sur des nattes au soleil afin de le bien sécher et de le faire blanchir. Puis, les graines sont enlevées, séparées de la bourre. Celle-ci, si on ne l'emploie pas immédiatement, est placée dans des vases en terre, où elle est absolument à l'abri de l'humidité. A leurs moments perdus, le soir notamment dans les dernières heures du jour, les femmes le filent à l'aide de petits fuseaux analogues à ceux dont on se sert encore dans nos campagnes et fabriquent un fil très résistant avec lequel les tisserands tissent ces étoffes dont nous avons parlé plus haut.

De tout temps, les indigènes ont cultivé et utilisé le coton, et bien avant notre installation dans le pays, ils savaient en fabriquer des étoffes. Mais pour cela, comme pour tout le reste, ils font preuve de la plus grande imprévoyance et ne récoltent que ce qui leur est absolument nécessaire pour leurs besoins. La production, depuis que ces régions sont soumises à notre autorité, n'a pas augmenté d'un kilog. Il faut dire aussi que nous n'avons rien fait pour cela.

Le coton le plus commun en Gambie est le coton à courte soie (*Gossypium punctatum* G. et P.). Il est loin d'être aussi beau qu'on a bien

voulu le dire. Si l'on ne regarde que la couleur, il est d'une blancheur éclatante. Mais il est peu souple, difficile à filer, et surtout le rendement en est peu considérable. En résumé, un coton de cette valeur n'est pas commercial en Europe. En 1827, on a bien tenté d'acclimater, au Sénégal, les espèces les plus estimées sur nos marchés. Successivement on y a cultivé les espèces *indicum* Lk., *hirsutum* L., *barbadense* L., *acuminatum* Roxb. Mais aucune n'a donné de résultats satisfaisants. Les essais ont dû être abandonnés. Il en sera encore de même aujourd'hui. Seule, l'espèce indigène y réussira. Le climat, la nature du sol n'ont pas changé et ne permettront jamais aux cotons de qualité supérieure d'y prospérer. Bien plus, nous sommes intimement persuadé qu'ils y dégénéreront aussi bien que les autres végétaux que l'on a voulu y importer. Il serait bien plus logique d'améliorer par la culture celui qui y croît déjà que de tenter des expériences qui ne seront jamais, quoiqu'il arrive, rémunératrices.

Outre les espèces dont nous venons de parler, il en existe encore une autre dite *Gossypium intermedium* Tod. Peu abondante dans le bassin de la Gambie, elle est surtout cultivée au Sénégal et dans le Grand Bélédougou. Elle donne un coton plus grossier, de couleur jaune sale et dont les soies adhèrent fortement aux graines. Le tissu que l'on en obtient est plus grossier et de moins bonne qualité que le tissu que donne la première.

Les graines sont peu utilisées en dehors des semis. En Gambie, on en extrait parfois l'huile et l'on s'en sert dans la thérapeutique courante, surtout pour le pansement des plaies. En temps de disette, les indigènes mangent parfois les jeunes feuilles de coton sous forme de bouillie. On en fait également des cataplasmes très émollients, et elles servent à préparer des bains, souverains, disent-ils, contre les douleurs rhumatismales des extrémités.

Tigalo N'galo ou *Niébé gherté*. — Il existe en abondance dans toute cette région une Légumineuse qui peut être considérée comme la plante qui forme la transition entre l'arachide (*Arachis hypogaea* L.) et le Haricot (*Phaseolus vulgaris* L.), avec lesquels elle a des caractères communs. Du reste, les indigènes lui ont donné un nom composé de ceux de ces deux plantes. Les peuplades de race Mandingue la nomment : *Tigalo N'galo*. Arachide en Malinké se dit *Tigo* et *Tiga* suivant les régions. *N'galo* est le

nom d'un petit haricot très commun dans tout le Soudan. Les peuplades d'origine Peulhe la nomment *Niébé-gherté*. En Peulh *Niébé* signifie haricot et *gherté* arachides. Elle est très cultivée dans tout le Soudan et ses graines constituent un aliment recherché des indigènes et apprécié des Européens eux-mêmes. Le port de cette Légumineuse diffère de celui de l'arachide et rappellerait plutôt celui de nos petits haricots nains. On la sème au commencement de juin dans un terrain bien préparé et souvent aussi en bordure autour des lougans de mil, maïs et arachides. Elle demande une humidité assez prononcée et donne vers le commencement de novembre un fruit sec, indéhiscant. Si on en brise la coque, il s'en échappe une graine ronde d'une blancheur nacré de la grosseur d'une noisette, dont elle a un peu la forme. Cette graine est munie d'une enveloppe épaisse dure, coriace et qui se détache à la cuisson. De blanche qu'elle était, elle prend une couleur violacée très prononcée et qui colore fortement le bouillon dans lequel on la fait cuire. Cette enveloppe n'est pas comestible. On l'enlève dès qu'elle n'adhère plus aux cotylédons qui sont volumineux et très savoureux. Les indigènes mangent les Niébés-ghertés bouillis et, dans nos postes, on en fait de bonnes purées et d'excellents potages. Elle remplace avantageusement le haricot.

Patates douces. — La patate (*Ipomœa Batatas* Poir.), est très cultivée également, mais surtout dans les régions humides et bien arrosées. On en fait de beaux lougans dans le Sandougou, le Niani, le Kalonkadougou et à Mac-Carthy. Elle pousse très rapidement et ses ramifications souterraines prennent en peu de temps un développement si rapide qu'il est difficile d'en débarrasser le terrain où elle s'est implantée. Les indigènes la plantent de deux façons : ou bien par boutures ou bien encore par une méthode mixte qui consiste à faire germer en terre des tubercules sur lesquels on prend ensuite des boutures que l'on pique à environ soixante centimètres les unes des autres. En peu de temps, elles émettent en tout sens des rameaux qui rampent sur le sol où ils s'implantent par des racines adventives multiples. Au bout de deux ou trois mois, il se forme au pied de la plante des tubercules farineux qui grossissent pendant toute la saison des pluies et que l'on récolte au début de la saison sèche, quand les feuilles commencent à jaunir. La sécheresse est préjudiciable à la patate, aussi ne la cultive-t-on que pendant l'hivernage.

Il en existe un grand nombre de variétés qui ne diffèrent, du reste, entre elles, que par la forme et la couleur. Il en est de longues et de rondes ou plutôt ovoïdes. Les unes sont blanches, les autres jaunâtres, d'autres enfin légèrement rosées. Ces dernières sont d'ailleurs d'une qualité supérieure. Le goût de la patate rappelle un peu celui de la pomme de terre ; mais il est plus sucré. De plus, sa chair est parsemée de nombreux filaments désagréables quand on la mange. Les indigènes la font bouillir ou cuire sous la cendre. Les Européens en font de bonnes fritures, d'excellents potages et de succulentes purées. Cuites dans un sirop de sucre, elle sert à confectionner un entremêt dont le goût rappelle celui du marron glacé.

Les feuilles constituent un excellent fourrage pour les animaux. La patate se conserve peu de temps pendant la saison sèche. Elle est attaquée par les insectes et pourrit rapidement.

CHAPITRE IX

Le Kalonkadougou. — Limites-frontières. — Description géographique. — Aspect général. — Constitution géologique du sol. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Populations. — Ethnographie. — Situation et organisation politiques actuelles. — Rapports avec les autorités françaises. — Conclusions.

On désigne sous le nom de Kalonkadougou un pays vaste, peu peuplé en raison de son étendue, et dont les limites géographiques sont peu nettes et mal déterminées. Il est compris à peu près entre les 13° 40' et 14° 50' de latitude Nord et les 16° 20' et 17° de longitude à l'Ouest du méridien de Paris.

Il confine au Nord au Ferlo-Fouta et au Fouta-Toro, à l'Ouest au Niani, au Sud au Niani, Sandougou et Ouli, et enfin, à l'est au Ferlo-Bondou. Il est séparé de ces différents pays, notamment du Fouta-Toro au Nord et du Ferlo-Bondou à l'Est, par d'immenses plaines désertes, inondées pendant l'hivernage et qui constituent pour lui les meilleures frontières. Il en est de même à l'Ouest et au Sud, mais là ces espaces ne dépassent pas 40 ou 50 kilomètres au plus, néanmoins ils suffisent à établir une séparation assez tranchée pour qu'il n'y ait pas de contestations avec les pays voisins.

Description géographique : Aspect général. — Le Kalonkadougou est un pays plat, par excellence. C'est à peine si le sol est vallonné en quelques rares endroits. Pas le moindre marigot, de ce fait, que le terrain y est plus élevé que le niveau des plus hautes eaux de la Gambie. A peine quelques collines peu élevées aux environs de Goundiourou et de Daouadi. Partout des plaines nues et brûlées où pousse une herbe pauvre et rabougrie. Pas de forêts. Les arbres y sont clairsemés et la haute futaie y est absolument inconnue. Par contre, des arbres aux formes contournées, bizarres, véritables rachitiques qui n'ont pu se développer normalement dans ce sol ingrat et pauvre.

Constitution géologique du sol. — Le Kalonkadougou peut être, au point de vue géologique, considéré comme un vaste plateau formé d'argiles alluvionnaires compactes. Il fait partie de cet ensemble d'alluvions anciennes qui comprend le Ferlo, le Bondou, la partie Nord du Niani et la plus grande partie du Fouta-Toro. Par-ci par-là, nous voyons bien émerger quelques rares îlots de latérite, mais la plus grande partie du sous-sol est uniquement formée de terrain ardoisier.

Il est facile de voir comment se modifie, d'une façon sensible, la nature du terrain à mesure que l'on s'élève dans le Nord. Sur les rives de la Gambie, nous sommes en présence de marécages et de terrains d'alluvions récentes. A mesure que l'on s'avance dans le Nord, le sol s'élève d'une façon sensible. Les alluvions récentes disparaissent pour faire place d'abord à une étroite bande de latérite à peu près au niveau de Kountata. Çà et là émergent quelques roches ferrugineuses. Enfin, aux environs de Goundiourou, la latérite disparaît complètement et on ne trouve plus que des argiles. Nous sommes là sur le plateau proprement dit du Kalonkadougou. D'après ce qui précède, on ne saurait mieux le comparer qu'à un mamelon dont le terrain est formé d'argiles alluvionnaires, mais dont les flancs sont recouverts par une couche peu épaisse de latérite.

Il résulte évidemment de cette disposition toute particulière du sol que le Kalonkadougou ne doit posséder ni marigot ni cours d'eau. Les habitants ne se servent que de l'eau des puits, qui sont excessivement profonds et qui atteignent, en certains endroits, jusqu'à cinquante mètres de profondeur. Grâce à ces puits, nous avons pu nous rendre un compte exact de la nature du sol et de la superposition des différentes couches géologiques. Nous en avons examiné attentivement un grand nombre et nous avons constaté partout une même disposition invariable. La nappe d'eau souterraine se trouve à une profondeur variant de 45 à 50 mètres. Elle est séparée de la surface du sol : 1° par une couche peu épaisse de sables produits par la désagrégation de l'argile ; 2° argiles compactes (3 ou 4 mètres d'épaisseur) ; 3° terrain ardoisier (couche très épaisse) ; 4° couche de sables non constante et enfin la masse aqueuse reposant sur un lit très épais d'argiles compactes. L'eau est très abondante et de bonne qualité. Cela n'est pas étonnant, car elle est une eau d'infiltration, et elle a filtré à travers les sables de la couche inférieure. Telle est, dans son ensemble, la constitution géologique du sol du

Kalonkadougou. C'est, à peu de chose près, du reste, celle de toutes les steppes Soudaniennes.

Flore. — Productions du sol. — Cultures. — De la constitution géologique que nous venons d'esquisser, nous pouvons facilement déduire ce que doit être la flore de ce pays et quelles sont les productions du sol. Dans son ensemble, la flore est excessivement pauvre. Cela se comprendra aisément, car l'humus fait partout presque absolument défaut. A mesure que nous nous avançons dans le Nord, nous voyons disparaître les belles essences que l'on remarque dans les terrains d'alluvions récentes des bords de la Gambie. Les Sterculiacées, N'tabas et autres, les Légumineuses gigantesques disparaissent peu à peu pour faire place aux Mimosées et à une végétation maigre et pauvre. On dirait que le sol n'a pas la force de nourrir la plante. Plus de Nétés, plus de Caïl-Cédrats et, à la place, des Mimosas et des Acacias de toutes sortes aux dards acérés. La brousse elle-même est profondément modifiée. Ce ne sont plus ces excellents fourrages que l'on rencontre dans les terrains dont la latérite forme l'élément principal ; mais de gigantesques Joncées et Cypéracées qui ont poussé par touffes épaisses pendant l'hivernage et qui ont prospéré pendant tout le temps que le sol a été couvert par les eaux que les argiles n'absorbent pas. Plus de ces lianes énormes que l'on rencontre sur les bords des marigots du Sandougou et du Niani ; mais seulement quelques rares échantillons de lianes qui ont peine à vivre et à se développer dans un terrain qui, pendant sept mois de l'année, ne peut leur donner la nourriture dont elles ont besoin pour vivre.

On comprendra aisément que les productions du sol et les cultures soient peu variées. Ce sont des productions de terrains pauvres en humus. Pas de riz. Il n'y a pas d'eau. Le mil est la principale culture et encore sont-ce surtout les variétés désignées sous les noms de *Baciba*, *Guessékélé*, *Sanio* qui sont particulièrement cultivées ; sans doute, parce qu'elles n'ont pas besoin pour prospérer de terres fortes. Avec le mil, du maïs, des haricots, oseille, arachides, patates, calebasses, courges, tomates et tabac. Voilà à peu près tout. Quant aux procédés de culture, ils ne diffèrent pas de ceux employés dans tout le Soudan.

Faune. — Animaux domestiques. — La faune est la même que dans les autres pays du Soudan. Les animaux sauvages y sont rares cependant.

Citons : biches, antilopes, gazelles, girafes dans la partie Nord. Quelques sangliers dans le Sud. Parmi les animaux nuisibles : hyènes, chacals, panthères, guépards. Peu ou point de serpents. Enfin, une grande variété d'oiseaux de toutes sortes : perdrix, cailles de Barbarie, outardes, pigeons, tourterelles, oiseaux aux plumages variés et aux brillantes couleurs qui sont chassés pendant l'hivernage, par des chasseurs spéciaux et sont l'objet d'un petit commerce dont Bathurst surtout a le monopole.

Parmi les animaux domestiques, nous citerons, en première ligne, le bœuf. Il est élevé par les Peulhs surtout. Les Malinkés n'en élèvent pas. La taille est petite ; mais sa chair est savoureuse et les vaches donnent un lait très riche en matières grasses et d'excellente qualité. Par contre, si le Malinké n'élève pas de bœufs, il élève en quantité poulets, chèvres et moutons. Tout cela ne vaut pas cher comme viande de boucherie. Les chats sont peu nombreux ; les chiens, au contraire, pullulent. Ils sont chargés de la voirie, dans les villages.

Populations. — Ethnographie. — On trouve trois races dans le Kalonkadougou : 1° *Malinkés*, 2° *Peulhs*, 3° *Ouolofs*.

1° *Malinkés*. — Les Malinkés sont maîtres du pays par le droit de premiers occupants. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, tout porte à croire qu'ils sont venus des bords de la Falémé, chassés par la guerre continuelle que leur faisaient les Almamys du Bondou. Nous les avons trouvés là tels que nous les avons vus partout, dans le Bambouck, le Manding, le Ouli, etc., etc... Voleurs, menteurs, ivrognes, ils sont d'une saleté repoussante et couverts de vermine. Là, comme ailleurs, le Malinké ne rêve qu'une seule chose, avoir assez de captifs pour faire ses lougans et ne pas travailler lui-même. Aussi, je ne crois pas exagérer en disant que, dans ce pays, la moitié de la population est captive de l'autre moitié et réciproquement. Leurs villages sont d'une malpropreté révoltante. Ils tombent littéralement en ruines, et cela, par défaut de soins et d'entretien. Une case menace-t-elle ruines, son chapeau est-il en mauvais état, on se gardera bien de les réparer. On construira plutôt une case neuve à côté de la première. Presque tous les villages Malinkés du Kalonkadougou sont entourés par les ruines de leurs anciens tatas. Les villages n'ayant plus,

depuis notre protectorat, à redouter les attaques du voisin, on n'a plus entretenu le tata, devenu inutile. Celui qui entoure à l'intérieur les cases du chef est encore en assez bon état. Dans quelques villages, les parties écroulées du tata sont remplacées par un sagné. Mais tout cela est bien mal fait et bien insuffisant. On accède, en général, au village par une route étroite bordée de pieux de chaque côté formant une palissade derrière laquelle se trouvent les jardins du village. Toutes ces routes forment autour des habitations une sorte d'enchevêtrement qui peut en rendre l'attaque difficile pour des Noirs.

Le plus grand bonheur du Malinké du Kalonkadougou est de s'enivrer et de rester des journées entières sous l'arbre à palabres à causer et à priser, ou plutôt à chiquer des prises de tabac qu'ils se placent sur la langue à l'aide d'une sorte de petite cuiller en cuivre. Les femmes les placent entre la lèvre et l'arcade dentaire inférieures. Quant à la femme, comme dans tous les pays nègres, elle ne compte pas. C'est la bête de somme de la case.

2° *Peulhs*. — Les Peulhs du Kalonkadougou présentent absolument les mêmes caractères que ceux des autres pays du Soudan. Ils sont nomades, ne font jamais de villages définitifs et sont grands cultivateurs et grands éleveurs de bestiaux. C'est la richesse du pays où ils se trouvent. On connaît le Peulh, nous n'en ferons pas une nouvelle description, nous nous contenterons de signaler ses traits distinctifs. Grand généralement, élancé, bien fait, son visage ne présente aucun des attributs de celui du nègre. Les lèvres sont minces, le nez aquilin, le visage régulier. Sa couleur est plutôt jaune que noire. La femme est réellement femme et ne présente aucun des traits masculins qui sont le propre de la négresse. Les attaches sont fines, les extrémités petites et tout, dans son individu, révèle qu'elle occupe dans l'échelle des êtres un rang plus élevé que la négresse. Elle a le même rang qu'elle, par exemple, dans la société Peulhe. Le Peulh est d'une saleté repoussante et, de loin, on le reconnaît facilement à l'odeur toute particulière qu'exhale sa dégoûtante personne. Cette odeur est due à ce qu'ils ont l'habitude de s'enduire les cheveux et le corps de beurre et beaucoup aussi à ce qu'ils ignorent que l'eau sert aussi bien pour se laver que pour se désaltérer.

Les Peulhs forment, en général, des villages de peu d'importance. Ils construisent deux ou trois cases, au plus, séparées les unes des autres par des lougans. Chaque chef de case vit séparé des autres avec sa famille. Tout est provisoire chez eux, et ils sont toujours prêts à partir. Aussi leurs habitations sont-elles des plus rudimentaires et construites uniquement et complètement en paille.

Les Peulhs du Kalonkadougou sont des émigrés du Fouladougou. Ils ont quitté leur pays depuis quelques années déjà pour fuir les exactions de Moussa-Molo et de sa famille.

A l'encontre de leurs congénères du Kaarta, du Macina et du Fouta-Djallon, les Peulhs du Kalonkadougou sont des ivrognes fieffés, et la plus grande partie de leurs récoltes sont échangées, dans les factoreries de la Gambie, contre du gin ou de l'alcool frelaté.

Le Peulh est, dans le Kalonkadougou, ce qu'il est dans les autres pays où nous le rencontrons, la bonne vache à lait des maîtres du pays. Le Malinké ne se contente pas de lui faire payer l'impôt, mais encore il le pressure à chaque instant de telle façon que ceux-ci, exaspérés, parlent d'émigrer à nouveau et de retourner dans le Fouladougou. Il faut dire toutefois que, sous ce rapport, je n'ai pas entendu, dans le Kalonkadougou, des plaintes aussi vives que dans le Ouli.

Outre ces Peulhs nomades, il en est d'autres qui sont installés depuis fort longtemps dans le pays, mais toujours d'une façon toute provisoire. Ils se sont attachés aux Malinkés du pays, qui leur ont jadis donné l'hospitalité, et ceux-ci ne les tourmentent pas. L'impôt payé (le dixième de la récolte), ils ne réclament plus rien. Ces Peulhs sont, avec les Ouolofs, les grands cultivateurs du pays. Leurs lougans sont immenses et toujours fort bien entretenus.

3° *Ouolofs*. — Les villages ouolofs du Kalonkadougou sont peu nombreux. On sera étonné peut-être de les voir établis si loin de leurs lieux d'origine. Parmi eux, les uns sont venus du Bondou pour fuir l'état de guerre perpétuelle qui y régna du temps des Almamys, et surtout pour se soustraire à leurs exactions. Les autres sont venus du Saloum, chassés par l'arbitraire des chefs du pays. Ce sont des gens calmes, paisibles, qui

cultivent leurs vastes lougans, élèvent leurs bestiaux et ne s'occupent nullement des affaires politiques. Ils payent l'impôt au chef Malinké dont ils dépendent et qui les a reçus sur son territoire. Ils jouissent d'une indépendance et d'une liberté absolues.

Leurs villages sont un peu comme les villages Peulhs. Tout y est provisoire. Le Ouolof, du reste, ne construit pas en terre, et ses cases sont, en général, en paille. Elles sont construites soit avec des tiges de maïs, de mil, de bambou, ou simplement en chaume de Joncées et de Cypéracées. Les tiges sont placées de façon à être absolument jointives ; mais, malgré le soin qu'ils y apportent, elles laissent filtrer le soleil de partout, et la pluie y pénètre aisément. Parfois ils appliquent à l'extérieur une sorte de revêtement en argile, mais le cas est rare. Le chapeau est en chaume et fait généralement avec grand soin. Les cases sont rondes. Autre chose est le Ouolof, suivant qu'on le voit dans un des centres civilisés de notre colonie ou dans l'intérieur. Là, il est policé, civilisé. Ici, c'est absolument le nègre de la brousse. Les villages sont mal entretenus, sales, dégoûtants et lui-même ne le cède en rien au Peulh et au Malinké en malpropreté. Malgré cela, il est de beaucoup plus intelligent que les autres peuples du Soudan, et n'est pas rebelle comme le Malinké à tout progrès. Ses lougans sont avec ceux des Peulhs les plus riches du pays et les plus étendus. De plus, il élève force bestiaux, chose que n'a jamais su faire un Malinké.

C'est un fait que j'ai remarqué depuis longtemps, à savoir que moins un village possédait de captifs, et plus il cultivait. Ainsi le Peulh et le Ouolof n'ont que peu ou pas de captifs et ce sont eux qui possèdent les plus riches cultures et les mieux faites. Cela tient uniquement à ce qu'ils font tout par eux-mêmes.

Outre les Malinkés, Peulhs et Ouolofs dont nous venons de parler, il existe encore dans le Kalonkadougou un village, *Cissé-Counda*, qui est habité par des Malinkés marabouts. Ils vivent là absolument indépendants, ne payant l'impôt à aucun des chefs Malinkés et ne reconnaissent en rien leur suprématie. Ils sont, du reste, en fort bonne intelligence avec leurs voisins. Marabouts fanatiques, comme le sont tous les convertis à l'Islamisme, ils se contentent de faire leurs lougans et n'ont jamais avec leurs voisins que des relations de bon voisinage.

Telle est la population du Kalonkadougou. Les Malinkés et les Peulhs ne sont pas musulmans. Les Ouolofs pratiquent, au contraire, la religion du prophète, mais ils sont, en général, assez tièdes. Ouolofs, Malinkés, Peulhs et Marabouts de Cissé-Counda forment une population dont le total peut être estimé à environ 8.000 individus.

Situation et organisation politiques actuelles. — Rapports du Kalonkadougou avec les autorités françaises. — Comme nous l'avons dit plus haut, le pouvoir territorial et politique est, dans le Kalonkadougou, entre les mains des Malinkés. Il y est partagé entre deux familles également puissantes, les Camara et les N'Dao. Leur autorité est à peu près égale, et ils se partagent également le territoire. Les Camara sont à l'Ouest et les N'Dao à l'Est. Les chefs de ces pays portent le nom de *Massa*, auquel on ajoute celui du village où ils résident. Ainsi on dit : *Massa-Diambour*, pour le chef des Camara et *Massa-Coutia* pour le chef des N'Dao. Ces chefs ne sont chefs que de nom car ils n'ont jamais été obéis par aucun de leurs sujets. Ce sont plutôt des juges : ils tranchent les différends qui peuvent survenir entre les particuliers et même entre les villages. A ce sujet le chef de Diambour aurait sur celui de Coutia une certaine suprématie, à telles enseignes, que si Massa-Coutia avait un différend, ce serait à Massa-Diambour qu'il devrait en appeler. Quoiqu'il en soit, ces deux chefs vivent absolument indépendants l'un de l'autre et on peut dire qu'il règne entre les deux familles une sorte d'hostilité jalouse.

Nous pouvons donc dire que, dans le Kalonkadougou, il n'y a aucune autorité réellement constituée. Chaque village est, pour ainsi dire, indépendant, et même dans les villages, les chefs eux-mêmes ne sont pas obéis. De plus, les captifs y tendent chaque jour davantage à s'affranchir de la domination de leurs maîtres.

Le nombre des villages qui appartiennent à chaque famille est à peu près le même des deux côtés ; mais, si l'on considère la surface en terrains cultivés, les N'Dao l'emportent de beaucoup et cela grâce à ce qu'ils ont dans leur sphère plus de villages Ouolofs et Peulhs que les Camaras. Nous donnons ci-dessous la liste des villages qui appartiennent à chaque famille.

1° VILLAGES CAMARA :

*Villages Malinkés**Villages Ouolofs*

Diambour (résidence du chef).

Barsafé

Dougousini.

Couppantou.

Villages Peulhs

Kissan.

Lampori.

Guidéré.

Kountata.

Tierno.

Massime.

Kissandi.

Calden.

Ouro-Dianga-Samba.

Goundiourou.

2^o VILLAGES N'DAO :*Villages Malinkés**Villages Ouolofs**Villages Peulhs*

Velingara.

Guiriméo.

Sarabouia.

Daouadi.

Passi.

Kissandi.

Coutia-Coto.

Diabaké.

Kamidala.

Boulou.

Mansa-Bakari-Counda.

Saré-Dadi.

Coutia.

Moussa-Botoré.

Kalibiron.

Malé.

Ce n'est que depuis 1886 que le Kalonkadougou a été placé sous notre protectorat par Monsieur le colonel Galliéni, commandant supérieur du Soudan français. Il fut alors visité une première fois par M. Liotard, pharmacien de deuxième classe de la Marine. Mais, en réalité, ce n'est que depuis 1889 que notre protectorat se fait sentir efficacement dans ce pays. Jusqu'à cette époque le Kalonkadougou n'était qu'un véritable repaire de bandits et de voleurs. Le vol et le pillage sont, on le sait, deux penchants favoris des Malinkés. Un dioula ne pouvait s'aventurer dans le pays sans être au moins mis à rançon, souvent complètement dépouillé et bien heureux lorsqu'il s'en tirait sans recevoir des coups. Les Peulhs eux-mêmes se mettaient de la partie et allaient en expéditions régulières enlever les bœufs des villages des pays voisins. Un semblable état de choses ne pouvait durer.

Aussi en 1889, M. le capitaine Briquelot de l'infanterie de marine fut-il chargé de mettre tout ce monde-là à la raison. Des exemples furent faits, on désarma le pays. Tous les fusils furent brisés, on prit des otages et on infligea de justes amendes aux pillards. Une action aussi énergique ne devait pas tarder à porter ses fruits. En effet, le calme et la sécurité sont revenus dans le pays et les transactions commerciales peuvent s'y faire maintenant en toute liberté pour les marchands qui s'aventurent dans ces tristes régions.

Au point de vue administratif, politique et judiciaire, le Kalonkadougou relevait autrefois du commandant du cercle de Bakel, auquel devaient être soumises toutes les questions qui pouvaient intéresser le pays et ses habitants. Mais depuis les dernières dispositions prises par le gouvernement, le Kalonkadougou fait partie de la zone de terrain qui a été placée sous l'autorité du gouverneur du Sénégal.

Conclusions. — De tout ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que le Kalonkadougou n'est certes pas un pays d'avenir, mais qu'il serait facile d'augmenter sa production dans une notable mesure. Il suffirait pour cela d'y attirer le plus possible de Peulhs et de Ouolofs ; ce sont les grands producteurs du pays. De plus, il nous faut rendre aux chefs leur autorité et favoriser autant que possible l'émancipation des captifs. Réduits à leurs propres ressources, les Malinkés se mettront au travail et la production en sera augmentée d'autant. Il est urgent surtout d'y régler, d'une façon définitive, les questions de redevances et impôts à payer aux chefs, afin que ceux-ci, n'ayant plus une trop grande latitude, ne soient plus tentés de pressurer leurs sujets ; tenir enfin la main à ce que bonne et prompte justice y soit toujours rendue. Il serait bon enfin que, chaque année, un fonctionnaire quelconque, muni des pouvoirs nécessaires, visitât le pays et réglât sur place les affaires en litige. En agissant ainsi, nous croyons que notre protectorat sera réellement effectif et que le pays pourra se développer plus qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour. Nous ne parlerons pas ici des améliorations qu'il y aurait à apporter au mode de culture employé ; cela nous entraînerait trop loin et nous ferait dépasser le but que nous nous sommes proposé.

CHAPITRE X

Départ de Coutia. — Kalibiron. — Diabaké. — Paqira. — Arrivée à Koussanar. — Description de la route de Coutia à Koussanar. — Géologie. — Botanique. — Cultures. — Koussanar. — Aspect du village. — Nombreuses variétés d'acacias. — Beaux jardins de tabac. — De Koussanar à Goundiourou. — Coumbidian. — Ahmady-Faali-Counda. — Description de la route suivie. — Goundiourou. — Remarquable propreté du village. — Nombreuses visites. — Belles plantations de haricots. — De Goundiourou à Sini. — Siouoro. — Massara vient à mon avance. — Arrivée à Sini. — Cordiale réception. — Description de la route de Goundiourou à Sini. — Géologie. — Botanique. — Départ de Sini. — Arrivée à Nétéboulou. — Séjour à Nétéboulou. — Grands préparatifs. — Organisation d'un convoi pour Kayes. — Pas de courrier. — Un voyage extraordinaire. — Étrange superstition. — Le génie du foyer. — Départ de Nétéboulou. — Arrivée à Passamassi. — Belle réception. — Belle case. — Description de la route de Nétéboulou à Passamassi. — Belles plantations d'indigo. — De Passamassi à Son-Counda. — Yabouteguenda. — Le traitant Niamé-Lamine. — Passage de la Gambie. — Les caïmans. — Arrivée à Son-Counda. — Description de la route de Passamassi à Son-Counda. — Nous sommes dans le Kantora. — Le vieux chef du pays. — Aspect du village. — Courges. — Calebasses. — Gombos. — Je me dispose à partir pour Damentan.

6 décembre 1891. — Je passai à Coutia une excellente nuit. Le vent de Nord-Est commence à se faire sentir un peu, et c'est à cela que j'attribue la notable amélioration qui s'est produite dans mon état depuis mon départ de Diambour. Je réveille tout mon monde à quatre heures du matin et, à cinq heures, nous nous mettons en route pour Koussanar, où j'avais décidé d'aller camper ce jour-là. Nous marchons d'une bonne allure pour nous réchauffer, car le vent a subitement sauté au Nord-Ouest, et il fait une brise relativement froide. Je constate douze degrés à mon thermomètre, en pleine campagne. A deux kilomètres et demi de Coutia, nous traversons, sans nous y arrêter, le petit village de *Kalibiron*. Il dépend de Coutia, et sa population, qui peut s'élever à 150 habitants environ, est uniquement composée de Malinkés de la famille des N'Dao, il ne présente rien de particulier. On y remarque encore les derniers vestiges d'un sagné rudimentaire. Nous avons réveillé les habitants, quelques têtes se montrent au-dessus des tapades et nous regardent d'un air ahuri. Deux heures après, nous sommes à *Diabaké*, village Ouolof de 350 habitants. Il est construit sur le modèle des villages Toucouleurs, c'est-à-dire que les cases de chaque chef de famille sont fort

espacées les unes des autres et séparées par des lougans de mil et de petits jardins ; seules, les cases du chef de village sont entourées d'un rudiment de sagné. Ces Ouolofs, venus du Bondou, s'adonnent à la culture et à l'élevage. Ils possèdent les plus beaux lougans que j'ai vus et un beau troupeau de deux cents têtes de bétail environ. Diabaké est considéré comme le grenier de toute cette région.

A neuf heures quarante-cinq, nous traversons sans nous y arrêter le petit village Ouolof de *Paqira*, dont la population s'élève à environ deux cents habitants. Il est construit en paille et absolument ouvert. Là, nous quittons le Kalonkadougou et entrons dans le Ouli. La chaleur devient très forte et c'est avec plaisir qu'à onze heures cinq minutes, après avoir fait une étape de près de 28 kilomètres, nous arrivons enfin à Koussanar, où nous allons passer la journée.

Un peu avant d'arriver à Paqira nous avons trouvé sur la route une captive qui, pendant la nuit, s'était enfuie de Coutia parce que, disait-elle, son maître la frappait, elle venait me demander protection. Fidèle à la ligne de conduite que je m'étais imposée dès le début de mon voyage, je l'emmenai avec moi et la confiai aux hommes de son village qui m'avaient accompagné et qui devaient retourner chez eux le lendemain. Je les chargeai de la remettre entre les mains de son propriétaire. Je n'ai pas besoin de dire que pendant tout le trajet entre Paqira et Koussanar un de mes hommes, celui qui portait le colis le plus lourd, lui plaça sa charge sur la tête. Il n'y avait rien à dire, c'était une captive et mon porteur était un homme libre. D'ailleurs, c'était « manière noire » et il eût été inopportun de faire du sentiment en cette circonstance.

De Coutia à Koussanar, la route suit une direction Sud-Sud-Est. Tout d'abord, jusqu'à Diabaké rien à signaler de particulier. La nature du terrain n'a pas changé, ce sont toujours les argiles compactes signalées précédemment. La flore a également peu varié, ce sont toujours les mêmes essences, et les légumineuses mimosées sont en majorité. A six kilomètres de Coutia, on laisse sur la droite la mare de *Bambi*, sorte de cuvette rocheuse de 150 mètres de long sur 100 mètres de large et 1 mètre 50 de profondeur. Les roches qui la forment sont des grès de la période secondaire.

Peu à peu en approchant de Diabaké, nous voyons apparaître de nouveau la latérite. En quittant le village qui est encore construit sur un plateau d'argiles, la route suit une vallée de huit cents mètres de largeur dont le terrain est uniquement formé de latérite. De chaque côté ce ne sont que des argiles. Aussi les indigènes ont-ils mis à profit pour leur culture cet excellent terrain. De Diabaké à Koussanar, c'est une suite de beaux lougans de mil interrompus seulement entre Diabaké et Paquira par une forêt de beaux bambous de quatre kilomètres environ de longueur. A deux kilomètres de Paquira, la route quitte la vallée pour conduire au village qui est situé sur une petite colline à gauche ; mais elle la suit de nouveau à un kilomètre de Paquira et cela jusqu'à Koussanar.

La flore, depuis Diabaké, s'est sensiblement modifiée, et nous commençons à retrouver les essences que nous signalions dans le Sud, dans le Ouli et le Sandougou. A noter quelques beaux nétés et caïl-cédrats. Les lianes apparaissent de nouveau ; mais elles sont encore bien maigres. La brousse change également d'aspect à mesure que nous avançons dans le Sud. Les cypéracées deviennent de plus en plus rares et les graminées commencent à prendre un plus grand développement.

Koussanar, où nous faisons étape ce jour-là, est un village Malinké de 250 habitants environ. C'est le village Malinké dans tout ce qu'il y a de sale, puant et repoussant. Il est situé sur le sommet d'une petite éminence qui domine la fertile vallée dont nous avons parlé plus haut, et au pied de laquelle passe la branche la plus septentrionale du Sandougou. Il est entouré d'un tata de faible épaisseur dont la hauteur est d'environ trois mètres et qui ne tombe pas trop en ruines. Par contre, les cases du village ne sont absolument que des amas de décombres. On ne saurait se faire une idée d'une pareille décrépitude. Je fus bien reçu à Koussanar et on me logea dans une case à peu près convenable, la seule du village qui fût présentable. Elle était située sur la place principale, à l'ombre de deux magnifiques fromagers.

Le chef est un homme relativement jeune, mais absolument abruti par l'abus des liqueurs fermentées. Pendant les quelques heures que j'ai été son hôte, je n'ai pu en tirer aucun renseignement utile.

La famille des Légumineuses Mimosées est abondamment représentée dans les environs de Koussanar et on y trouve une grande variété d'Acacias. Outre les Acacias à gomme, dont nous avons parlé plus haut, on y trouve encore le *gonakié* (*Acacia Adansonii* G. et P. ou *astringens* Cunning), dont le bois est très dur, très fin, et se conserve longtemps. Il est difficile à travailler à sec. A Kayes, c'est de ce bois dont on se sert pour fabriquer les membrures des chalands de la flottille du Haut-Sénégal. On a tenté également de l'utiliser pour fabriquer des traverses de chemin de fer ; mais il est attaqué par les termites aussi bien que les autres essences. De plus, certains insectes l'affectionnent particulièrement et le rongent rapidement. Aussi ne l'emploie-t-on que fort peu dans les constructions. Par contre, il possède la propriété de durcir dans l'eau et de ne s'y corrompre que lentement. On pourrait alors s'en servir avec avantage pour la construction des pilotis. Il donne une gomme rouge, dite *gomme de gonakié*, qui est peu estimée dans le commerce.

Le *Khadd* (*Acacia albicans* Kunth) y est très commun. Son bois est très dur, à grains fins et serrés. Il donne une gomme de couleur foncée de mauvaise qualité et qu'on ne récolte même pas. Les indigènes se servent de ses tiges pour fabriquer des manches de pioches et de haches, qui ont le grand défaut de se briser trop facilement.

Citons encore le *Souroure* (*Acacia species*), relativement peu commun et qui sert surtout au Sénégal pour la menuiserie fine. Son bois est d'une belle couleur jaunâtre ; il est moins dur que le gonakié et se laisse plus facilement travailler.

Autour du village de Koussanar et sur les rives du Sandougou se trouvent de belles plantations de tabac. Les indigènes y apportent un soin tout particulier.

La variété de tabac qui est cultivée au Soudan est la *Nicotiane rustique* ou *tabac à feuilles rondes* (*Nicotiana rustica* L.). Il diffère sensiblement du *Nicotiana Tabacum* L. C'est une plante glutineuse et velue, dont les feuilles sont ovales-obtuses, pétiolées. Les fleurs sont en cymes paniculées denses. La corolle, d'un vert jaunâtre, est à tube court et velu. Son fruit est une capsule arrondie. De toutes les solanées, c'est la plus commune au Soudan et celle qui est cultivée avec le plus de soin. Elle croît surtout à merveille

dans les terrains riches en humus et aime un climat chaud et humide. On conçoit dès lors qu'elle prospère d'une façon remarquable dans toute la Haute-Gambie.



Tabac (*Nicotiana Tabacum* L.).

Le terrain dans lequel elle est cultivée est préparé avec un soin méticuleux et on n'y voit jamais le moindre brin d'herbe. De plus, chose rare au Soudan, j'ai vu, dans certains villages, fumer avec la bouse de vache et le crottin des chevaux la terre destinée à la recevoir. Les semis sont généralement faits à la fin de juin ou au commencement de juillet. Quand la plante a atteint environ douze à quinze centimètres de hauteur, les pieds sont repiqués dans les jardins préparés *ad hoc*. Ils sont placés à environ trente ou quarante centimètres les uns des autres dans le plus grand ordre. Ils sont sarclés tous les deux jours et arrosés matin et soir avec soin. La récolte des feuilles a lieu dans le courant de janvier et celle des graines vers la fin de février. Sur les bords des fleuves, le tabac est cultivé toute l'année. Les eaux, en se retirant, laissent une couche relativement épaisse de limon, qui conserve son humidité pendant longtemps et qui permet au tabac de se bien développer. Cette plante prospère à merveille dans tout le Soudan et ses feuilles y atteignent de remarquables dimensions. Le rendement qu'elle donne est considérable. Il est à peu près de 2,500 kilogrammes à l'hectare. Il se vend sur les marchés couramment 12 fr. 50 le kilog.

Jusqu'à ce jour, il n'a été fait que des essais de culture absolument insuffisants. Rien de systématique et de méthodique n'a été tenté, et pourtant tout permet de croire que des efforts sérieux seraient couronnés de succès et qu'il serait facile d'acclimater dans ces régions les tabacs de qualités supérieures.

Les indigènes prisent et fument le tabac. Mais, avant de s'en servir, ils lui font subir toute une préparation qui diffère dans les deux cas.

1° *Tabac à priser*. — On procède de la même façon, que l'on ait affaire au tabac de commerce ou au tabac indigène. Les feuilles, réduites en petits morceaux, sont mises à sécher au soleil ou devant le feu. Il est préférable qu'elles soient séchées au soleil. Elles sont ensuite pilées dans un mortier *ad hoc* avec un pilon spécial et réduites en poudre absolument impalpable. Mortier et pilon sont de petites dimensions. Ce sont surtout les femmes qui sont chargées de ce soin, ou bien des vieillards qui ont acquis dans cet art une véritable habileté. La poudre ainsi obtenue est de nouveau étendue sur un linge et mise de nouveau à sécher au soleil. Puis (voilà l'opération délicate) on prend des tiges de petit mil que l'on fait brûler. La cendre

obtenue est mise à bouillir dans une petite marmite avec de l'eau. On fait chauffer jusqu'à ce que l'eau, étant absolument évaporée, la cendre soit entièrement desséchée et adhérente aux parois de la marmite. On râcle alors cette cendre, on la réduit en poudre très fine et on la mélange au tabac environ dans la proportion du cinquième. Puis, on ajoute à tout cela un peu de beurre ou de graisse de mouton. On mélange bien, on fait sécher, on triture de nouveau et voilà le produit que le noir s'introduit avec tant de délices et en si grande quantité dans le nez. D'après ce qu'ils disent, la cendre de mil aurait pour but de donner plus de montant au tabac. Le beurre lui donnerait un arôme tout spécial et très recherché des amateurs, et aurait surtout pour résultat d'enlever au tabac ainsi préparé toute son âcreté. Quoiqu'il en soit, nous avons maintes fois essayé d'en priser et nous lui avons toujours trouvé une force que n'ont pas nos tabacs européens.

2° *Tabac à fumer.* — On ne lui fait guère subir de préparation spéciale. Les feuilles sont simplement séchées au soleil, écrasées dans la main et fumées ainsi dans la pipe.

Au Soudan, l'homme est surtout priseur et c'est la femme qui fume le plus. Pour priser, il s'introduit le tabac dans les narines avec les doigts ou bien se sert d'une sorte de petite spatule en fer ou en laiton à l'aide de laquelle il puise dans sa tabatière.

A son extrémité étroite est percé un trou dans lequel passe une petite lanière en cuir qui lui sert à la suspendre à son cou. L'extrémité large couverte de tabac est appliquée contre les narines alternativement et on n'a qu'à humer la poudre. Dans certaines régions et chez les Malinkés particulièrement, on ne se contente pas de priser le tabac en poudre, on le chique pour ainsi dire. Pour cela on en place une volumineuse pincée sur la langue soit à la main, soit à l'aide du petit instrument dont nous venons de parler. Les femmes l'introduisent avec une merveilleuse dextérité entre la lèvre et l'arcade dentaire inférieure.

Pour fumer, la femme se sert d'une pipe généralement en caïl-cédrat, dont le tuyau est en bambou. Cette pipe est des plus rudimentaires. Il est rare qu'une femme fume sans offrir de temps en temps sa pipe à ses voisines. Les hommes font également de même.

Nous avons souvent essayé de fumer de ce tabac et nous avons toujours été forcé d'y renoncer. Son âcreté est telle qu'après deux ou trois bouffées au plus nous éprouvions à la langue et aux gencives une douleur si vive que nous étions forcé de cesser. Toutefois nous avons constaté que le tabac français fumé dans ces pipes avait un arôme tout particulier et très délicat.

Les peuples de race Mandingue fument et prisent beaucoup plus que les peuples de race Peulhe. Ils préfèrent de beaucoup notre tabac au leur et le cadeau le plus apprécié que l'on puisse faire à un chef est de lui offrir un litre de tabac à priser et quelques têtes de tabac en feuilles. On nomme ainsi au Sénégal et au Soudan ces petits paquets de cinq ou six feuilles de tabac liées ensemble par le pétiole et dont on fait un commerce relativement important. De même aussi ils ont une préférence bien marquée pour les pipes en terre de Marseille ou de Valenciennes que nous leur vendons.

7 *Décembre*. — La nuit que nous avons passée à Koussanar a été excessivement froide. Au réveil, à quatre heures du matin, je constate douze degrés centigrades au thermomètre placé dans l'intérieur de ma case et dix seulement au dehors ; à quatre heures et demie du matin nous nous mettons en route par une nuit profonde et une bise très fraîche. La rosée est très abondante et très froide. Aussi, marchons-nous tous vivement pour nous réchauffer. A cinq heures quinze minutes, au moment où le jour commence à poindre, nous traversons, sans nous y arrêter, le village de *Coumbidian*. C'est un village Malinké dont la population peut s'élever à environ deux cents habitants. Les habitants, que nous avons réveillés, nous saluent au passage. Coumbidian est entouré d'un sagné assez bien entretenu, mais qui présente un moyen de défense absolument insuffisant. — A douze kilomètres environ de ce village, dans le sud-sud-est, se trouve la branche méridionale du Sandougou. A cette époque de l'année il est presque entièrement à sec au point du moins où nous l'avons traversé. Le passage se fait sans aucune difficulté et sans accidents. Nous avons à peine de l'eau jusqu'aux genoux. Ses deux rives sont couvertes de beaux lougans de mil et d'arachides au milieu desquels s'élève, à 1500 mètres environ du marigot, le petit village d'*Ahmady-Faali-Counda*. Une seule famille, composée d'environ vingt-cinq personnes, l'habite. C'est un village de culture construit en paille, entouré d'un petit sagné bien fait et habité par des

Ouolofs. Ils dépendent de Goundiourou et vivent là tranquillement en cultivant leurs immenses lougans.

Goundiourou n'est éloigné d'Ahmady-Faali-Counda que de deux kilomètres environ, nous y arrivons à neuf heures cinq minutes. Il fait une chaleur torride qui contraste étrangement avec la fraîcheur de la nuit. J'avais décidé que nous ferions étape dans ce village, et, de Koussanar, j'avais envoyé au chef un courrier pour lui annoncer ma visite. Aussi y fus-je très bien reçu.

La route de Koussanar à Goundiourou suit à peu près une direction sud-sud-est et la distance qui sépare ces deux villages est d'environ 20 kilom. 500. En quittant Koussanar, on traverse d'abord une bande de latérite qui n'est qu'un diverticulum de la fertile vallée qui s'étend de Diabaké à ce dernier village. La nature du terrain change alors et nous ne trouvons plus que des argiles compactes. Là, au lieu de recouvrir du terrain ardoisier, elles recouvrent du terrain ferrugineux que nous voyons émerger en maints endroits et dont nous rencontrons fréquemment les roches. A quelques kilomètres avant d'arriver à Goundiourou, nous voyons de nouveau apparaître la latérite, en même temps qu'à l'horizon apparaissent dans le sud les collines du Ouli.

La flore a peu changé, notons toutefois l'absence complète de lianes et l'apparition de quelques beaux ficus.

Goundiourou est un village dont la population peut s'élever à environ trois cents habitants. Ce sont des Ouolofs venus du Niani, gens paisibles qui ne demandent qu'à vivre en paix avec leurs voisins et qu'on les laisse cultiver tranquillement leurs lougans et élever leurs bestiaux. C'est un des villages les plus riches du Ouli. A l'encontre des autres villages Ouolofs, il est bien construit, ses cases en paille bien alignées et bien entretenues lui donnent un aspect des plus réjouissants et des plus gais. Enfin, il est d'une remarquable propreté, et on n'y voit pas sur la place principale les tas d'ordures que l'on rencontre dans les autres villages et principalement chez les Malinkés. Son chef est âgé d'environ quarante-cinq à cinquante ans. Intelligent, il jouit d'une grande autorité et sait se faire obéir, ce qui est rare dans ces régions. Aussi son village est-il des plus prospères.

Je passai à Goundiourou une excellente journée et la plus cordiale hospitalité m'y fut donnée ainsi qu'à mes hommes. Dans la soirée, je reçus la visite des chefs des environs. Tous venaient m'offrir quelque petit présent ; celui-ci du beurre et du lait, celui-là des kolas, cet autre un ou deux poulets. Je n'ai pas besoin de dire que je ne me contentai pas de les remercier et que, de mon côté, je leur rendis avec usure les cadeaux qu'ils me firent. C'est là, du reste, une coutume générale et, au Soudan, plus que partout ailleurs « les petits cadeaux entretiennent l'amitié ».

Les Ouolofs de Goundiourou cultivent en grande quantité une sorte de haricots nains qui est très commune au Soudan et que l'on trouve en grande abondance sur tous les marchés. Les Ouolofs lui donnent le nom de *Niébé* et les Malinkés et Bambaras l'appellent *Soo* ou *Soso*. Cette plante alimentaire demande un terrain légèrement humide, relativement riche en humus et situé surtout à l'abri des rayons du soleil. Aussi les semis en sont-ils généralement faits dans les lougans de mil et de maïs. On y procède, en général, dans les premiers jours d'août quand ces deux céréales ont atteint déjà une certaine hauteur. On pratique simplement, à l'aide d'un petit morceau de bois, un trou d'environ 4 à 6 centimètres de profondeur dans lequel on place une ou deux graines au plus que l'on recouvre d'un peu de terre. La plante germe rapidement, et la récolte se fait vers le commencement de décembre au plus tard. Il en est de deux espèces différentes qui elles-mêmes se divisent en un grand nombre de variétés. L'une a absolument l'aspect de nos haricots nains et l'autre affecte le port de nos haricots grimpants. Ses rameaux rampent sur le sol et s'étendent souvent au loin. Il convient de ne pas confondre ces sortes de haricots avec celles que l'on désigne sous le nom de *Fanto* et dont nous nous occuperons plus loin quand nous parlerons des régions où elle croît de préférence. Ces deux espèces donnent des fruits qui diffèrent surtout par la forme et la couleur. Il en est de ronds, d'ovoïdes, de discoïdes, de roses, de blancs, de jaunes, de gris et de mouchetés. Ces deux dernières variétés sont les meilleures, les plus recherchées et celles qui se conservent le mieux. Les autres sont presque toujours attaquées par les insectes. La récolte faite, les gousses sont mises à sécher, au soleil, sur le toit des cases, et les graines bien nettoyées sont conservées dans des paniers ad hoc ou dans des récipients en terre où elles sont à l'abri de l'humidité.

Les indigènes mangent les haricots bouillis. Au Sénégal, on les mélange au couscouss et avec différentes sortes de viandes on en fait un plat connu sous le nom de *Baci-niébé* et qui est apprécié même par les Européens. Ce légume d'un goût très parfumé pourrait remplacer avantageusement le fayol que l'on fait venir de France pour la ration des troupes. Sa valeur commerciale est environ de douze francs les cent kilogs. Nous estimons qu'il serait profitable d'en favoriser la propagation et d'en augmenter la culture.

8 décembre. — La température a été moins froide que pendant les deux nuits précédentes. Il a soufflé du vent de Nord-Ouest ; aussi, au réveil, y a-t-il une rosée très abondante. Nous quittons Goundiourou à 4 h. 30, et à 6 heures, au moment où le soleil se lève, nous traversons le petit village de *Siouoro*. Il est habité par des Malinkés et sa population est d'environ 150 individus. Il ne présente rien de particulier et a le même cachet que les autres villages Malinkés que nous avons déjà visités. Tout le monde dort encore quand nous y passons. Seules, quelques femmes commencent à piler le couscouss. A peine en étions-nous sortis que le fils du chef vint me saluer sur la route de la part de son père. Je le remercie de son attention et continue ma route après lui avoir serré la main. Quelques kilomètres avant d'arriver à Sini, je rencontre Massara, le fils de Massa-Ouli, que son père envoie à mon avance avec quelques cavaliers. Ils se joignent à ma caravane et, à 8 h. 40, nous faisons notre entrée à Sini où nous sommes attendus.

La route de Goundiourou à Sini ne présente guère de particulier à signaler que les nombreux lougans appartenant aux différents villages dont nous venons de parler. Au point de vue géologique, la nature des terrains que nous avons signalés entre Koussanar et Goundiourou s'affirme de plus en plus. La latérite alterne avec les argiles compactes recouvrant un sous-sol de roches ferrugineuses. Mais c'est la latérite qui domine. Il est curieux de voir comme les noirs ont eu l'instinct de deviner que la latérite était plus fertile que les autres terres. Partout où on le trouve, on est certain d'y voir un loutan et ce n'est que dans les pays absolument déshérités que l'on cultive les argiles alluvionnaires. Le sol s'affaisse beaucoup à mesure que nous avançons vers Sini, mais il se relève en approchant de ce village et Sini est construit lui-même sur une éminence formée de terrains ferrugineux que

recouvre une couche de latérite. A l'ouest et au sud l'horizon est absolument borné par les collines boisées du Ouli.

La flore s'est sensiblement modifiée. Il est vrai que sur les plateaux argileux nous retrouvons les essences chétives et malingres que nous signalions précédemment, mais, dans les dépressions de terrain et sur le flanc des collines où nous avons une terre plus riche en humus et plus féconde, nous voyons réapparaître les grands végétaux du sud ; légumineuses énormes, Caïl-Cédrats, ficus, n'tabas, etc., etc.

Je n'ai pas besoin de dire que je fus reçu à bras ouverts. A peine étais-je installé dans ma case que le vieux Massa vint immédiatement me saluer. Nous causons longuement comme de vieux amis. Entre autres choses, Massara, son fils, m'apprend qu'il y a trois jours un courrier est passé pour moi à Sini avec un pli venant du commandant de Bakel et qu'il est arrivé à Nétéboulou un convoi de dix caisses. Renseignements pris, ces dix caisses sont au commandant de Bakel qui doit venir prochainement visiter la région. Quant au courrier qui m'intéresse au plus haut point, il court après moi sur la route de Mac-Carthy. Enfin, tout s'éclaircira demain à Nétéboulou.

9 décembre. — Je n'ai pas eu la peine ce matin de réveiller mon monde. Bien avant l'heure du départ, tous les préparatifs étaient faits. Chacun était heureux de revoir Nétéboulou. Sandia allait se retrouver au sein de sa famille. Mes hommes allaient pouvoir se reposer pendant quelques jours. Pour moi, je n'étais pas fâché de m'arrêter pendant quelques jours pour pouvoir mettre un peu d'ordre dans mes notes et réorganiser ma caravane. Aussi étions-nous tout joyeux quand nous nous mîmes en route, après avoir serré la main à tous nos amis et particulièrement au vieux Massa qui, malgré l'heure matinale, n'a pas voulu me laisser partir sans me souhaiter bon voyage et bonne réussite. La route se fait rapidement sans encombre. Nous revoyons les endroits que nous avons visités quarante-cinq jours auparavant. Mais qu'ils s'offrent à nos yeux sous un aspect bien différent ! Plus de ces beaux lougans de mil et de maïs ; les récoltes sont presque terminées partout. Le vent brûlant de Nord-Est a commencé à faire sentir sa desséchante influence. Les arbres commencent à perdre leurs feuilles et la brousse a perdu sa belle couleur verdoyante. Toute la campagne prend cet aspect monotone et désolé qui attriste l'œil du voyageur et lui rappelle la

sécheresse et l'aridité des grandes solitudes Soudaniennes et des steppes Sénégalaises.

A huit heures nous entrons enfin à Nétéboulou. Notre arrivée fait sensation et tout le village est là pour nous recevoir et nous souhaiter la bienvenue. Ces braves gens sont tout heureux de me revoir, et ma foi, je ne suis pas fâché de retrouver ma bonne case de l'hivernage où j'ai passé pourtant de bien durs moments. On lui a fait la toilette pendant mon absence et je lui trouve un véritable air de fête. A mon grand désappointement, je n'y trouve pas le courrier que j'espérais qu'on m'y aurait expédié. Le receveur de la poste de Bakel a dû mal interpréter et tout expédier à Kayes. Il y a deux mois que je n'ai eu de nouvelles des miens. Quand en aurai-je maintenant ? Pas avant Kayes assurément.

Tout est prêt quand nous arrivons et mes hommes peuvent manger aussitôt. On voit qu'il y a là un chef qui sait se faire obéir.

Sandia est tout heureux de revoir les siens et son village, et, malgré cela, l'impassibilité de ces gens-là est si grande qu'il ne laisse rien paraître de son contentement en retrouvant son fils, son frère et ses femmes.

J'ai profité des quelques jours que je passai à Nétéboulou pour mettre mes notes à jour et pour faire un volumineux courrier de France que j'expédiai à Kayes en même temps qu'un convoi de porteurs. Je fus obligé de le former pour me débarrasser de toutes les caisses de collection que je ne pouvais emporter pendant le voyage que j'allais entreprendre au Kantora, à Damentan et au pays des Coniaguies. J'en confiai la direction au palefrenier Sory qui, depuis la mort de ma mule, m'était devenu inutile. Je le chargeai en plus de veiller sur le jeune Oumar, le frère de mon interprète, que celui-ci me demanda l'autorisation de renvoyer à Takoutala (Kaméra), craignant pour lui les fatigues de nos futures excursions. Comme ce village se trouvait sur la route de Nétéboulou à Kayes, j'accédai volontiers à son désir. J'ai su, à mon arrivée à Baboulabé, trois mois plus tard, que ce voyage de plus de cinq cents kilomètres s'était accompli dans les meilleures conditions, et je retrouvai à Kayes tous mes colis dans le plus parfait état. Aussi ne manquai-je pas de donner à Sory une belle gratification.

Il n'y avait pas 24 heures que j'étais à Nétéboulou, qu'arriva le courrier dont on m'avait parlé à Sini. Il avait appris à Oualia que j'étais dans le

Kalonkadougou et y avait suivi ma trace sans pouvoir me rejoindre. D'après le calcul que je fis, il avait marché sans repos pendant cinq jours à raison de soixante kilomètres par jour. C'était, du reste, un des meilleurs courriers de Sandia. Il me remit le pli dont il était porteur. C'était une lettre écrite en arabe et dans laquelle Monsieur le commandant de Bakel lui annonçait son arrivée prochaine dans le Ouli, et lui recommandait les caisses qu'il lui avait expédiées par une caravane opérant son retour en Gambie. Me croyant parti de Nétéboulou, le capitaine Roux pria Sandia de lui donner de mes nouvelles. J'aurais été bien heureux de me rencontrer avec lui ; mais je fus forcé de renoncer à ce plaisir. L'époque de son voyage était trop lointaine et je ne pouvais l'attendre pendant plusieurs semaines.

Il est curieux de voir combien les peuples primitifs, à quelque race qu'ils appartiennent et de quelque religion qu'ils soient, s'adonnent aux pratiques les plus superstitieuses et les plus bizarres. Je fus un soir témoin du fait suivant qui me frappa et que je tiens à relater ici. Je vis une femme de la case où j'habitais prendre, à la nuit tombante, un poulet blanc avec les deux mains, une main, la gauche, lui tenant la tête. Elle s'approcha de la porte d'entrée de son gourbi et frotta la tête du poulet sur le seuil, puis éleva l'animal en l'air. Par trois fois, elle recommença cette manœuvre. Intrigué, j'en demandai l'explication à Almoudo et voici ce qu'il m'apprit. Cela porte bonheur d'avoir dans sa case un animal blanc, poulet, bœuf ou mouton. Si c'est un poulet, on opère comme je viens de dire en formulant des désirs et des vœux. Si c'est un mouton ou un bœuf, on le place au milieu de la cour de l'habitation. Le chef de case convoque pour la circonstance ses amis. Tous se placent devant l'animal, accroupis et appuyant le coude sur le genou droit et tenant la main tendue vers l'animal. Alors, le chef de case formule ses vœux et désirs en demandant à l'animal de les exaucer et de les combler. Ainsi consacré, il est sacro-saint et on n'y touche pas. On a pour lui les plus grands égards et il est choyé par toute la maison. C'est le génie du foyer. C'est le fétiche qui écartera tous les malheurs de la famille qui le possède et fera réussir toutes ses entreprises. Ces pratiques sont en usage chez les musulmans aussi bien que chez les peuples qui ne le sont pas. Nous autres, gens civilisés, nous en avons d'aussi bizarres et d'aussi étranges. Nous ne le cédon's en rien aux Malinkés et aux Toucouleurs en matière de superstition.

Ma plus grande préoccupation, pendant ces quelques jours de repos que je pris à Nétéboulou, fut de recueillir le plus possible de renseignements exacts sur les pays que j'allais visiter, et, à ce propos, je crois devoir mentionner ici tous ces détails et apprendre au lecteur comment je fus amené à m'aventurer dans ces contrées lointaines, qu'aucun Européen n'avait visitées avant moi.

J'étais à Nétéboulou depuis plusieurs semaines déjà, lorsqu'un jour, en causant avec Sandia, j'appris que de l'autre côté de la Gambie, dans le sud du pays de Damentan, existait un peuple aux mœurs différentes de celles des autres peuples du Soudan. Jamais Européen n'y était allé et quelques rares dioulas avaient osé seuls s'aventurer dans ce pays. Il habitait, disait-il, une contrée très fertile et se livrait à l'élevage des bestiaux sur une grande échelle. A entendre parler ce brave homme de chef, c'était un vrai pays de cocagne. Les habitants passaient pour être très inhospitaliers et vivaient en hostilité ouverte avec tous leurs voisins, dont les plus rapprochés étaient encore à trois ou quatre jours de marche. Mais s'ils recevaient mal ceux qui pénétraient sur leur territoire, par contre, ils s'aventuraient volontiers jusqu'à Yabouteguenda sur la Gambie, où ils venaient échanger des peaux contre du sel et surtout contre des liqueurs alcooliques dont ils sont très friands et que leur vend un traitant noir opérant, en cette escale, pour le compte d'une maison anglaise de Bathurst. Ahmadou Mody, le frère de Sandia, avait comme captif un habitant de ce pays qui lui avait été vendu par un dioula venant du Fouta-Djallon. Mais ce qui, par-dessus tout, scandalisait profondément mon hôte, c'était que ces hommes fussent toujours presque complètement nus et vécussent absolument comme des animaux sauvages. On les désignait dans le pays sous le nom de *Coniaguiés* et *Bassarés*. Ils formaient deux tribus qui avaient absolument les mêmes mœurs et les mêmes coutumes. Le pays qu'ils habitaient portait le nom de *pays des Coniaguiés* et *pays des Bassarés*. On le désignait encore sous le simple nom de *Coniaguié* et de *Bassaré*. Il était, d'après Sandia, situé à deux ou trois jours de marche au plus dans le Sud-Est de Damentan et il ajoutait qu'il était prêt à m'y accompagner.

On comprendra aisément qu'il n'en fallait pas plus pour piquer ma curiosité. Aussi, dès ce moment, me décidai-je à entrer en relation avec ceux de ces gens qui viendraient commercer à Yabouteguenda, et, en principe,

mon voyage, dès lors, fut résolu. Outre l'intérêt tout nouveau qu'une semblable exploration pouvait avoir, un autre motif me détermina complètement. Cela me permettait de visiter Damentan, gros village musulman où jamais Européen n'avait mis le pied, d'entrer en relations avec ses habitants qui m'en avaient fait témoigner le désir et surtout d'explorer toute la rive gauche de la Gambie, depuis Yabouteguenda jusqu'à Damentan, voyage qui n'avait pas encore été fait jusqu'à ce jour. Ma résolution prise, je me mis de suite au travail et préparai mon voyage de façon à n'avoir aucun déboire ni désappointement quand le moment serait venu de mettre mon projet à exécution.

Tout d'abord je consultai toutes les cartes de la région que j'avais à ma disposition, et, dans aucune (et pourtant c'étaient les plus récentes), je ne trouvai mentionnés ces pays. Rien, absolument rien, au sud de Damentan sur la carte Fortin entre Pajady, Toumbin, la Gambie et le Fouta-Djallon. Cependant je me souvenais bien avoir vu sur une carte plus ancienne mentionné le pays de N'Ghabou et je savais que le Coniagué et le Bassaré en étaient autrefois des provinces. C'était là à n'en pas douter que je devais trouver ces curieuses peuplades. Et ce qui me confirmait encore dans mon opinion, c'était ce fait que souvent les Almamys du Bondou étaient allés dans cette région faire la guerre aux Infidèles. Tout cela ne me permettait pas de douter de la véracité du récit et des renseignements de Sandia.

Je me fis amener le captif dont il m'avait parlé, et je pus constater qu'il différait absolument au physique des autres races soudaniennes. Je l'interrogeai souvent et longuement et jamais il n'hésita à me tracer la route que je devais suivre pour me rendre dans son pays. De plus, le frère du traitant de Yabouteguenda, qui était venu me voir un jour, me donna des renseignements tels que je ne pouvais douter un seul instant du succès de mon entreprise. Il me déclara, en outre, que des hommes venus tout dernièrement à son escale lui avaient dit que je serais très bien reçu chez eux. A Mac-Carthy enfin, j'appris que la plus grande partie du beurre de Karité qui y était achetée venait du Coniagué et du Bassaré. Je n'avais plus à hésiter et cette dernière nouvelle me décida complètement. Pendant mon séjour à Mac-Carthy et sur les indications de Sandia, je me munis de tout ce qu'il me fallait pour faire ce voyage et pour bien me faire venir des habitants des pays tout nouveaux que j'allais visiter. Ma pacotille se

composa relativement de bien peu de chose ; mais je savais que tout ce que j'emportais était fort apprécié de ceux que j'allais rencontrer. C'était surtout du sel en grande quantité, du gin, quelques pièces d'étoffes rouge écarlate, des Kolas, de la verroterie, etc., etc. Tout cela me fut vendu par la Compagnie française aux conditions les plus avantageuses. Le tout fut expédié à Nétéboulou par un convoi de porteurs que j'organisai à cet effet et dont je donnai la direction à un courrier que mon excellent ami, le capitaine Roux, m'avait expédié de Bakel. En y revenant, je retrouvai mes caisses en parfait état.

Dès mon retour à Nétéboulou, je ne m'occupai absolument, pendant les quelques jours que j'y restai, que d'organiser ma caravane. Outre mon personnel que l'on connaît déjà, j'avais un convoi de vingt-deux porteurs, et, de plus, Sandia m'accompagnait avec une dizaine de ses hommes les plus dévoués. Fidèle à la ligne de conduite que je m'étais imposée dès le départ de Kayes, ni mes hommes ni moi n'emportions d'armes. Les hommes de Sandia seuls étaient munis de quelques mauvais fusils de traite, qui, le cas échéant, ne pouvaient nous être d'aucune utilité. On verra dans la suite de ce récit que je dus en grande partie à ces dispositions toutes pacifiques le succès de mon voyage. Pour tous ces travaux, Sandia et mon interprète Almoudo Samba N'Diaye me furent d'un grand secours.

15 décembre 1891. — Le 15 décembre, tous nos préparatifs furent terminés, et nous pûmes nous mettre en route. Donc, à 5 heures 45 du matin, nous quittâmes Nétéboulou après avoir pris congé du village entier et fait nos adieux et quelques cadeaux à tout ce brave petit monde que je ne devais plus revoir. Le trajet se fit rapidement et nous arrivâmes sans encombre, à 10 h. 15, à Passamassi, où nous allions faire étape, et qui n'est situé qu'à quelques centaines de mètres de Yabouteguenda, sur la Gambie, où nous devions traverser ce fleuve.

De Nétéboulou à Passamassi la route suit une direction Sud et la distance qui sépare ces deux villages est de 22 km. 500 environ. La nature du terrain varie peu. Pendant quinze kilomètres à peu près, la route traverse la plaine marécageuse de Genoto dont le sol est uniquement formé d'argiles compactes. Jamais je n'ai trouvé solitude plus désespérante : le marais et toujours le marais, aujourd'hui desséché, mais rempli d'eau pendant

l'hivernage. Çà et là quelques rares arbres aux formes contournées, bizarres et fantastiques. A l'horizon, au loin, apparaissent les rives boisées de la Gambie et, plus loin, les collines du Kantora sur la rive gauche du fleuve. Après avoir franchi ces quinze kilomètres on gravit par une pente rapide le flanc d'un plateau ferrugineux de 3 kilomètres environ de longueur. Le versant Sud se termine par une pente douce qui nous conduit de nouveau dans une vaste plaine marécageuse semée de traces d'hippopotames et où l'on n'avance qu'avec mille précautions. Cette plaine s'étend jusqu'à la Gambie. Enfin, après avoir traversé l'extrême pointe Sud de la colline qui le limite à l'Ouest, nous entrons dans les lougans du village dont le sol n'est formé que de latérite pure.

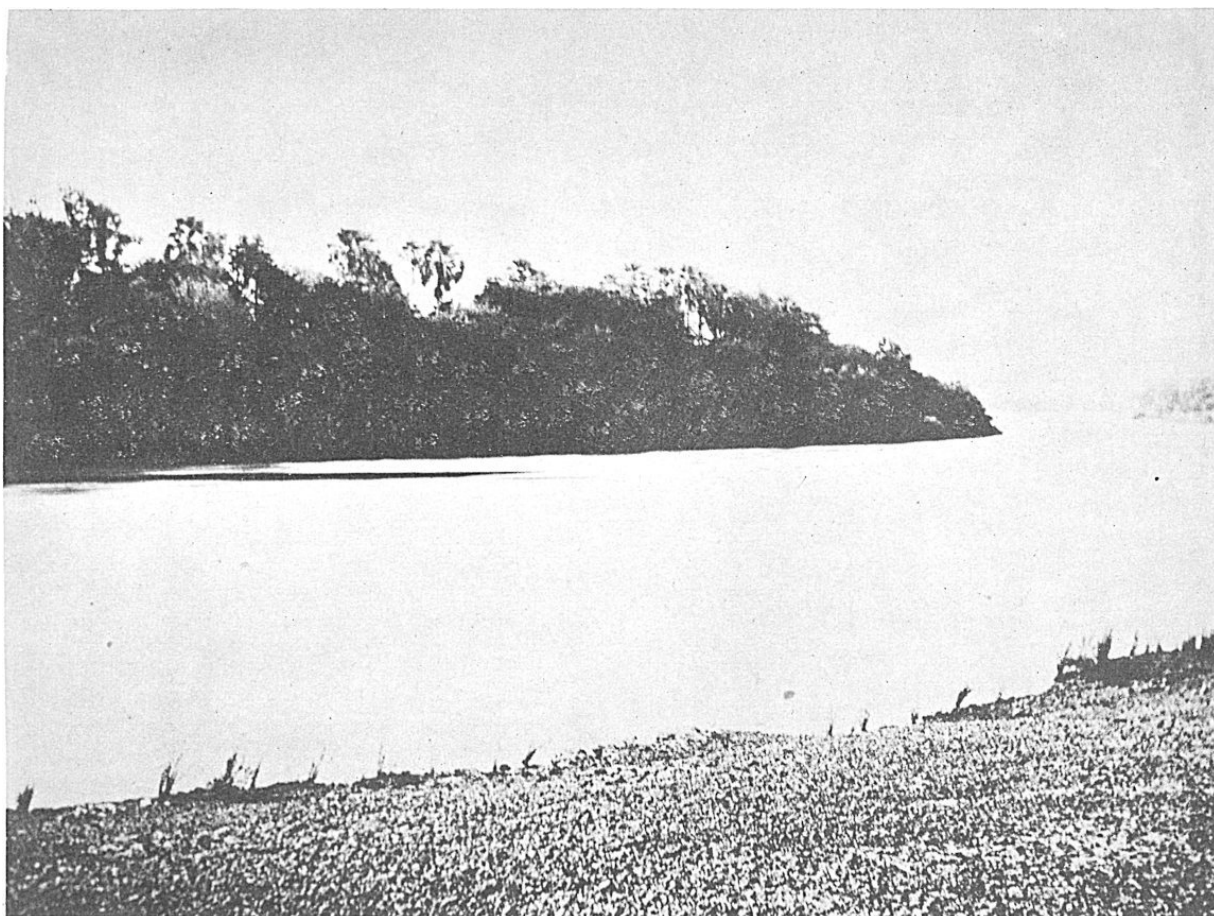
La flore est excessivement pauvre. Partout des joncées et des cypéracées énormes au milieu desquelles hommes et chevaux disparaissent complètement.

Passamassi est un village de Malinkés musulmans qui ne présente rien de bien particulier. Sa population est d'environ deux cents habitants. A huit cents mètres environ du village, le chef et les principaux notables sont venus à mon avance. Nous échangeons les poignées de mains les plus cordiales, et je suis reçu à merveille. Je suis logé comme un véritable prince... nègre, dans une belle case dont je crois devoir donner une description détaillée en souvenir de la bonne journée que j'y ai passée. Elle est ronde, très grande. Son diamètre mesure 6 m. 40, ce qui est énorme pour une case de noir. Le sol en est bien uni, bien battu, et la toiture ne laisse filtrer aucun rayon de soleil à travers la paille dont elle est formée. Deux portes se font vis-à-vis. Ce qui permet une bonne aération. On accède à la porte principale par une large marche, haute d'environ trente centimètres, véritable perron où, pendant la journée, se tinrent mes hommes. Une seconde marche intérieure plus petite, demi-circulaire, permet d'entrer dans la case elle-même. Au centre, se trouve le trou traditionnel pour faire le feu et, devant chaque porte, un trou dans lequel vient se fixer le bâton qui la tient fermée ; car, dans toutes les cases noires, les portes se ferment de dedans en dehors. En dehors, une sorte de loquet la tient close. A droite de la porte principale et occupant le demi-cercle de la case, se trouve le lit. Il mérite que nous nous y arrêtions. Il est maçonné et ressemble à ces lits des anciens Grecs et des premiers Romains, qu'on voit encore représentés sur de vieilles gravures.

Qu'on se figure un édifice carré d'une hauteur d'environ un mètre. Sur la face qui regarde l'intérieur de la case, une baie d'un mètre de largeur donne accès par une marche au lit proprement dit. La longueur de cette construction a environ 2 mètres 25, et sa largeur 1 mètre 50. Les bases de l'édifice sont à jour, probablement pour permettre au dormeur de respirer plus facilement. Un petit entablement termine la crête, et un rebord assez prononcé couronne le monument. A l'intérieur, le lit proprement dit. Il est en pierre et a une forme très-légèrement incurvée. C'est là que l'on étend la natte sur laquelle va reposer le dormeur. Tout cela est en briques fabriquées sur place et couvert d'un enduit fort propre. Cet enduit est formé par un mélange de terre grisâtre, de cendres et de bouse de vache. Il acquiert, en séchant, une dureté relative. La partie de la muraille qui regarde le lit est ornementée de cercles concentriques creusés dans son épaisseur elle-même, et colorés en blanc et en bleu.

A deux kilomètres environ du village Malinké, dans l'Ouest, se trouve un village Peulh, du même nom. Il peut avoir 150 habitants. Les chefs vinrent me saluer et m'apportèrent des œufs, du lait, du beurre frais. Ils m'offrirent aussi un superbe bœuf, qui fut immédiatement sacrifié, et distribué à mes hommes et aux habitants des villages.

Je reçus aussi la visite du traitant Lamine, qui est installé à Yabouteguenda, et qui opère pour le compte de la compagnie anglaise de Bathurst. C'est un homme fort intelligent, dévoué aux Français, et qui a déjà rendu des services signalés aux différentes missions Françaises qui ont visité le pays. C'est lui qui, demain, fera encore traverser la Gambie à toute ma caravane. Il est très influent dans la région et y jouit d'une grande popularité. A Passamassi, notamment, il a tout l'air d'être le chef du village. Le véritable chef m'a pourtant paru assez autoritaire et bien obéi.



La Gambie à Yaboutéguenda.

J'ai remarqué aux environs de Passamassi de belles plantations d'indigo. Ce végétal est très commun dans toute cette région et chaque village en possède plusieurs beaux lougans aux environs des cases. Les indigènes en retirent la couleur bleue dont ils se servent pour teindre leurs étoffes. La culture de cette plante est très facile. Elle croît, pour ainsi dire, spontanément et on n'a absolument besoin que de la semer. Les feuilles sont récoltées vers la fin du mois de novembre et les ménagères leur font subir la préparation suivante. On les fait sécher au soleil et macérer ensuite dans environ trois fois leur poids d'eau pendant plusieurs heures. On y ajoute une petite quantité de cendres. On laisse reposer et on décante. Le produit ainsi obtenu est alors pétri en pains qui ont la forme de cônes et mis à sécher au soleil. On a soin, tous les soirs, de les rentrer pour ne pas les exposer à l'humidité. Ces pains ont à peu près la forme conique. Leur poids varie de cinq cents grammes à trois et cinq kilogrammes. C'est sous cette forme ou

bien en petits fragments que l'on trouve l'indigo sur tous les marchés du Soudan. Son prix varie de quatre à six francs le kilogramme. Cet indigo donne une couleur bleue violacée qui est en grand honneur chez tous les peuples du Soudan. Mais elle passe rapidement et les étoffes qu'elle a servi à colorer déteignent au lavage. Les indigènes ignorent, en effet, les procédés les plus efficaces pour la fixer. Ils ne se servent pour cela que des cendres d'un arbre très commun dans toutes ces régions, le *rhatt* (*Combretum glutinosum* G. et Perr.). Bien que l'indigo du Soudan soit de qualité inférieure aux indigos de Java, du Bengale et d'Amérique, nous estimons qu'il pourrait être utilisé avec fruit par nos industriels. C'est pourquoi nous devrions faire tous nos efforts pour propager dans notre colonie cette plante dont le rendement considérable sera certainement rémunérateur.

16 décembre. — La journée s'écoula à Passamassi sans aucun incident. La température pendant la nuit fut des meilleures. Nous sommes en pleine saison sèche. Dans la journée le vent de Nord-Est commence à faire sentir sa brûlante haleine ; mais il tombe vers le soir et au coucher du soleil se lève le vent de Nord-Ouest qui souffle jusqu'au lendemain matin huit ou neuf heures, rafraîchit l'atmosphère et nous permet de goûter un sommeil bienfaisant et réparateur. C'est pour l'Européen l'époque la plus agréable de l'année. C'est pendant ces trois mois de décembre, janvier et février que sa santé peut se remettre des fatigues éprouvées pendant l'hivernage. Au contraire, cette saison est néfaste à l'indigène. Vêtu aussi légèrement qu'il l'est, il est exposé à toutes les intempéries, et à toutes les affections inflammatoires qui sont la conséquence inévitable des brusques variations de température caractéristiques de cette période de l'année.

Nous quittâmes Passamassi à 5 h. 30, et, à 6 h. 10, nous étions à Yabouteguenda, sur la rive droite de la Gambie. Dans ce court trajet, on ne trouve que des argiles compactes et sur les bords de la Gambie quelques alluvions anciennes et récentes où croissent les végétaux familiers des marais.

Yabouteguenda, dont il a été si longuement question dans ces dernières années, à propos du traité du 10 août 1889, qui détermine d'une façon définitive la ligne de démarcation des possessions anglaises et françaises en Gambie, est le point terminus auquel aboutit sur la Gambie la zone

d'influence dévolue à nos voisins. C'est un petit village de *cinquante habitants* au plus et qui est uniquement formé par les cases et les magasins du traitant Niamé-Lamine, dont nous avons parlé plus haut. En face, sur la rive gauche, se trouvent deux ou trois cases où, pendant la belle saison, il reçoit les indigènes de la rive gauche qui viennent commercer avec lui.

Il a tout disposé pour nous faire traverser le fleuve et, dès mon arrivée, l'opération commence. A l'aide de deux grandes pirogues habilement manœuvrées par ses hommes, en peu de temps, les bagages et les porteurs sont portés de l'autre côté. Puis vient le tour des chevaux. Je suis loin d'être tranquille car, en cet endroit, la Gambie a environ 250 mètres de largeur et est très profonde. Elle est, de plus, littéralement infestée de caïmans. Les chevaux dessellés sont mis à l'eau et sont tenus par le bridon par leurs palefreniers montés dans la pirogue ; à l'avant et à l'arrière de l'embarcation se tient un adroit tireur qui fait feu sur chaque caïman qui montre sa tête hors de l'eau. Grâce à ces précautions tout se passa bien et nous n'eûmes aucun accident à déplorer. Sandia et moi nous passâmes les derniers, et, arrivés sur la rive gauche, nous montâmes immédiatement à cheval, puis la caravane prit la route de Son-Counda, où j'avais fait annoncer mon arrivée pour ce jour-là et où j'étais attendu.

Le caïman que l'on trouve en abondance dans le Sénégal, la Gambie et la plupart des cours d'eau de l'Afrique occidentale, est assurément l'animal le plus répugnant et le plus dangereux de ces régions. Cet immonde amphibie n'est pas à craindre sur la terre ferme, mais dans l'eau il est excessivement redoutable. Aussi est-il imprudent de se baigner dans les lieux qu'il fréquente. Ses terribles mâchoires saisissent les membres de l'audacieux nageur et l'attirent au fond de l'eau où il est rapidement noyé. Nous nous souvenons encore avoir vu disparaître ainsi, en 1883, un Marocain qui, malgré la consigne, avait voulu gagner à la nage la rive gauche du Sénégal en face de Tambo-N'kané. A Sillacounda, dans le Niocolo, le jour où nous y sommes arrivés, un bœuf fut ainsi entraîné par un caïman pendant qu'il s'abreuvait au bord de la Gambie. A terre, il se meut difficilement et lentement, mais dans l'eau, il est au contraire excessivement agile. Sa constitution ne lui permet pas de rester longtemps sous l'eau et il est obligé de venir souvent respirer à la surface. Le bouillonnement qu'il produit alors suffit pour décélérer sa présence. On le voit fréquemment aussi

se laisser aller au courant du fleuve. Alors sa tête seule émerge et sa couleur brune la fait souvent confondre avec les morceaux de bois qui flottent sur tous les cours d'eau qui arrosent ces régions. Il construit son nid dans des cavités qu'il creuse dans la berge au niveau du fleuve et au moment des basses eaux. C'est là que la femelle dépose ses œufs et qu'éclosent les petits. Les coquilles, au moment de la montée des eaux, sont entraînées par le courant et il est d'usage de dire, quand on les voit passer à Saint-Louis, que l'hivernage est commencé. Le caïman peut atteindre des proportions énormes et nous en avons vus qui n'avaient pas moins de quatre mètres de longueur. Toutefois la longueur moyenne de ceux que l'on rencontre ne dépasse pas généralement deux mètres cinquante à trois mètres.

Les Indigènes, surtout les Malinkés, les Sarracolés et les Khassonkés mangent sa chair. Nous en avons vu assez souvent sur le marché de Kayes. Ce mets est loin d'être délicieux. Il rappelle un peu le thon pour la texture, mais il a un goût musqué qui est loin d'être agréable.

Bien que l'on puisse trouver dans tous les traités spéciaux la description de cet animal, nous croyons devoir mentionner ici ses caractères particuliers.

Le caïman est un vertébré de l'ordre des *crocodiliens*. Son corps est couvert de grandes plaques osseuses, carénées sur le dos, lisses sur le ventre. Leur couleur grisâtre sur le dos est jaunâtre sur le ventre. L'animal tout entier est ainsi enveloppé d'une sorte de cuirasse si épaisse que les balles ne peuvent l'entamer. Les flancs sont les régions les plus vulnérables. Sa queue est longue et munie d'une crête de fortes dentelures. — Les vertèbres cervicales sont pourvues de fausses côtes qui s'appuient les unes sur les autres ; la clavicule manque. Les os coracoïdiens s'articulent avec un sternum cartilagineux et très allongé. Il existe, en outre, une sorte de sternum abdominal, qui porte sept paires de côtes ventrales. Les pubis ne s'unissent pas entre eux, et ne contribuent pas à former la cavité cotyloïde. Ils constituent des sortes de côtes dirigées en avant. Les pieds antérieurs ont cinq doigts, les postérieurs en ont quatre, plus ou moins palmés, dont les trois internes sont armés d'ongles. La mâchoire inférieure s'articule directement avec le crâne. Les dents sont uniradiculées, creuses, caduques, implantées dans des alvéoles distincts. Chacune d'elles est remplacée par

une nouvelle, après sa chute. Les dents de remplacement sont enchassées successivement l'une dans l'autre, de telle sorte que, la supérieure venant à tomber, il s'en trouve toujours une autre en dessous pour occuper sa place. L'oreille externe se ferme à l'aide de deux lèvres. Le museau est élargi, renflé au bout, et la quatrième dent inférieure est reçue dans une fossette de la mâchoire supérieure. C'est cette particularité qui distingue surtout le caïman du crocodile, chez lequel cette dent est reçue dans une échancrure simplement. Le caïman habite la côte occidentale d'Afrique, tandis que le crocodile habite la côte orientale. Ils sont tous les deux également à redouter.

Nous arrivons à 8 heures 25, sans incidents, à Son-Counda, après avoir reconnu les ruines de Farintombou et de Carassi-Counda et laissé sur notre droite celles de Kantora-Counda. A mi-chemin, entre Son-Counda et la Gambie, nous rencontrons le frère du chef que celui-ci a envoyé à mon avance.

La route de Yabouteguenda à Son-Counda présente ceci de particulier qu'on peut y discerner aisément la différence qui existe entre la latérite et les argiles compactes. Ces deux sortes de terrain se succèdent sans interruption. Après une plaine d'argiles compactes viennent de petits îlots de latérite qui sont bien cultivés. Par endroit, le sous-sol est formé de terrain ardoisier, et dans d'autres, de quartz et de grès ferrugineux. C'est du moins ce que nous avons cru reconnaître par les flancs des collines que nous laissons à droite et à gauche. Pendant la route, on ne traverse que deux marigots situés à peu de distance de la Gambie, le marigot de *Fania* et celui de *Soubasouto*. Ils sont peu importants.

La flore se rapproche de plus en plus de celle des régions tropicales. Nulle, ou peu variée dans les plaines argileuses, où ne croissent guère que quelques maigres cypéracées, elle prend un tout autre aspect dans les terrains à latérite. Là, nous voyons, en effet, dans tout leur développement, d'énormes caïl-cédrats, de gigantesques ficus et de belles légumineuses.

Son-Counda, chef-lieu du Kantora, compte environ huit cents habitants de race Malinkée. Il est situé au centre d'une vaste plaine que dominant au Sud-Est des collines formées de quartz ferrugineux et dont l'altitude est environ de vingt à trente mètres. C'est un des villages noirs les mieux

fortifiés que j'ai visités. Le système défensif se compose, d'après les renseignements qu'a bien voulu rédiger à mon intention M. le lieutenant Tête, de l'infanterie de marine : 1^o d'une enceinte ou sagné formée de pieux fortement enfoncés en terre et reliés entre eux par des liens en écorce d'arbre auxquels sont fixées des branches d'épine ; en arrière un petit fossé ; 2^o une seconde enceinte composée de palanques sur deux rangs, hautes de deux mètres, avec un fossé en arrière. Des ouvertures y sont ménagées pour le tir. La troisième est formée par une muraille en terre battue de 3^m50 à 4^m de hauteur et ayant 2 mètres d'épaisseur à la base et 0^m80 au sommet. Des créneaux y sont pratiqués de distance en distance. Le tracé présente des rentrants et saillants se flanquant mutuellement. Dans l'intérieur du village, chaque îlot est entouré de palanques. La mosquée et la case du chef en ont une double rangée. Toutes les cases sont en terre battue et recouvertes d'un chapeau en paille. Toutes ces précautions sont prises contre Moussa-Molo et ses bandes de pillards.

Les environs sont bien cultivés, mais on sent que les habitants vivent dans un qui-vive perpétuel. Ils ne sortent que par groupes, bien armés ; et, dans les lougans, ils ont toujours le fusil auprès d'eux. Leurs lougans sont bien entretenus et dans leurs petits jardins, ils cultivent en abondance, courges, Calebasses, tomates, oseille et gombos.

Les *courges* et *calebasses* sont, au Soudan, cultivées en grande abondance dans tous les villages. Les courges sont généralement semées au pied des cases au début de la saison des pluies. Elles rampent sur les toits qui, en peu de temps, finissent par disparaître complètement sous leurs larges feuilles. Les fruits sont comestibles et cueillis au commencement de la saison sèche, vers la fin d'octobre. Il en existe un grand nombre de variétés, la plus commune, le *Lagenaria vulgaris* Ser. sert à faire des vases et des bouteilles. Les indigènes connaissent les propriétés thérapeutiques des graines de courges et les utilisent, dans certaines régions, pour expulser le tænia qui y est très commun.

Le calebassier (*Crescentia Cujete* L.) est, au contraire, cultivé en pleine terre dans les lougans. Son fruit est comestible et sa coquille coupée en deux sert de vase et d'ustensiles de ménage. Il existe des calebasses de toutes formes et de toutes dimensions. Ce sont les plats dans lesquels on

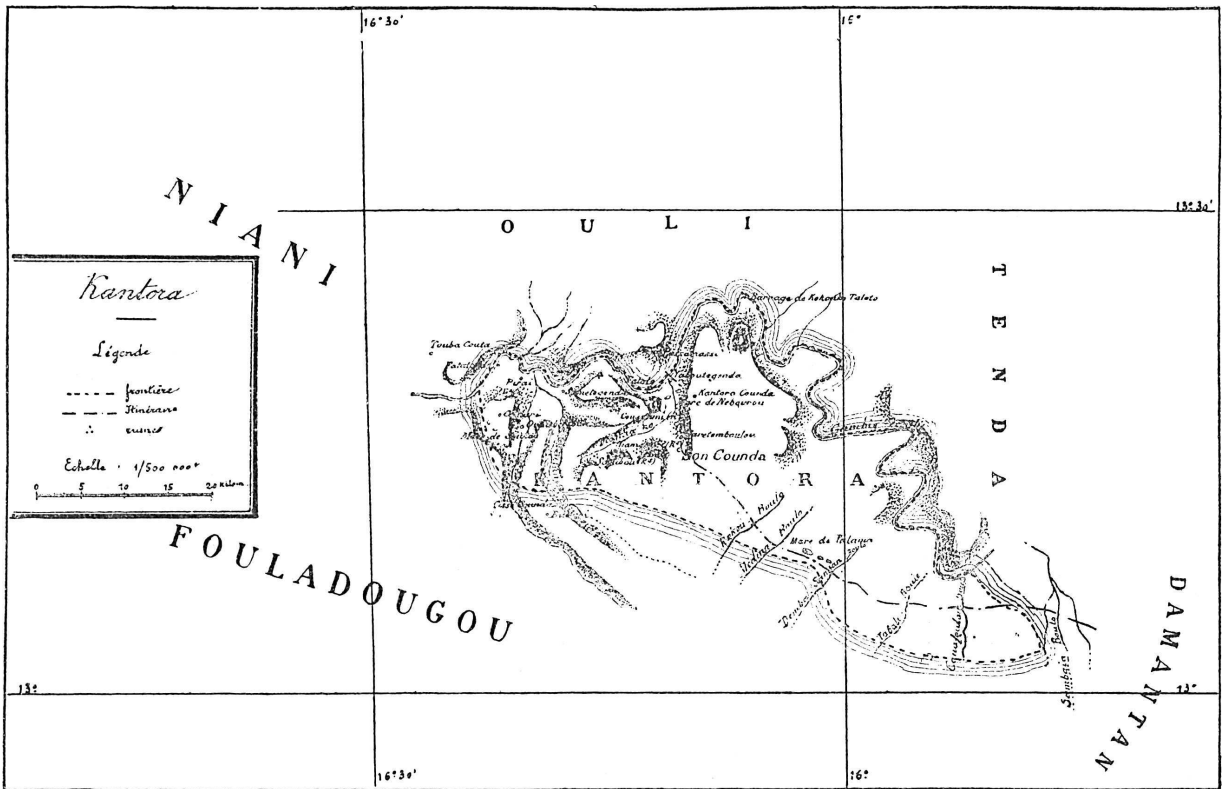
sert le couscouss et elles tiennent également lieu de terrines pour laver le linge dans les villages situés loin des cours d'eau. Leur face externe est généralement unie ; cependant on en trouve parfois qui sont artistement sculptées. Ce sont surtout celles qui tiennent lieu de verres et à l'aide desquelles on puise l'eau dans ces sortes de vases poreux en terre que l'on désigne sous le nom de *canaris* et que l'on trouve dans toutes les cases. Ces canaris ont la propriété de rafraîchir considérablement, grâce à l'évaporation constante qui se fait à leur surface extérieure, l'eau que l'on y met.

Le *Gombo* (*Hibiscus esculentus* L.), de la famille des Malvacées, se cultive surtout dans les jardins. C'est une plante annuelle qui atteint de grandes dimensions. Elle aime les terrains humides et riches en humus. On la sème vers le commencement de juillet et ses fruits sont cueillis et mangés au commencement de la saison sèche. Dès que les pluies ont cessé, la plante se dessèche rapidement et meurt. Les graines germent très rapidement et en trois mois le développement est complet. Les fruits sont oblongs et ont environ dix centimètres de longueur sur trois ou quatre de largeur. La coque porte des côtes très marquées suivant lesquelles elle s'ouvre quand elle est sèche. Elle est très pointue au sommet et couverte de poils. On mange les fruits quand ils sont encore jeunes. Si alors on en sectionne un transversalement, on trouve les graines noyées dans une pulpe blanchâtre, visqueuse. A la cuisson, cette pulpe se transforme en une sorte de mucilage peu savoureux. Elle disparaît quand le fruit est sec. Les indigènes mangent le gombo bouilli avec du riz, du couscouss, de la viande ou du poisson. Cuit à l'eau et assaisonné ensuite à froid à l'huile et au vinaigre, on en fait une salade qui n'est pas dédaignée des Européens.

Je fus reçu à bras ouverts à Son-Counda et j'y passai une bonne journée pendant laquelle je pris tous les renseignements dont j'avais besoin pour continuer ma route vers Damentan. Le vieux chef du pays, Kouta-Mandou, me rendit en cette circonstance les plus grands services, et il prescrivit à son frère Mandia de m'accompagner pendant toute la durée de mon voyage à Damentan et au pays des Coniaguiés. De plus, il me donna une dizaine d'hommes qui devaient m'accompagner jusqu'à Damentan et seconder mes porteurs. Avant de le quitter, je lui fis cadeau de deux sacs de sel et d'une

caisse de 12 bouteilles de genièvre, liqueur avec laquelle il aimait à s'enivrer et pour laquelle il avait un penchant tout particulier.

Kantora



CHAPITRE XI

Le Kantora. — Limites, frontières. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, productions du sol, cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations. — Ethnographie. — Rapports du chef avec ses administrés. — Situation politique actuelle. — Rapports avec les autorités françaises. — Émigration.

Le Kantora est situé sur la rive gauche de la Gambie. C'est un pays relativement peu étendu et aujourd'hui absolument dépeuplé. Il eut, paraît-il, au commencement du siècle, une grande prospérité, et d'Almada, géographe portugais, rappelle qu'il y avait autrefois à Kantor un marché qui était dans ces régions ce qu'était sur les confins du Sahara celui de Tombouctou. C'est ce marché qui a donné son nom à la région environnante et pendant longtemps ce pays n'a été connu que sous le nom de *pays de Kantor* ou *Kontor*. Jusqu'en 1879 il fut, pour ainsi dire, oublié. Gouldsbury le visita très superficiellement à cette époque et le trouva désert. En 1888 les quelques habitants qui y sont restés vinrent d'eux-mêmes à Kayes nous demander notre protection, et, en 1889, Briquelot visita Son-Counda. En 1891, le lieutenant Tête poussa une pointe jusque-là et c'est quelques mois après lui que nous y passâmes. Nous avons pu recueillir sur ce pays quelques notes qui ne seront pas sans intérêt pour le lecteur.

Les limites du Kantora sont assez nettement établies, sauf au Sud, où une ligne fictive le séparerait du Fouladougou de Moussa-Molo (autrefois pays de Ghabou). Toutefois, nous pouvons dire d'après les renseignements que nous nous sommes procurés, qu'il serait compris entre les 15° 50' et 16° 27' de longitude Ouest et les 13° 3' et 13° 16' de latitude Nord. Il est bien entendu que nous donnons là ses limites extrêmes. Il est séparé à l'Est du pays de Damentan par la Gambie et environ vingt kilomètres du Koulontou ou rivière Grey, à partir de son embouchure dans la Gambie. Au Nord, la Gambie le sépare du Ouli jusqu'aux environs de Tambacessé. À l'Ouest, il est séparé ainsi qu'au Sud du Fouladougou par une ligne fictive qui, partant de la Gambie entre Piraï et Tambacessé, passerait non loin de

Cissé-Counda et de là se dirigerait directement à l'Ouest jusqu'à la Rivière Grey ou Koulontou.

Aspect général. — L'aspect général du Kantora diffère suivant qu'on le parcourt dans sa partie Est ou dans sa partie Ouest. A l'Est, on ne rencontre que de vastes plaines marécageuses et absolument stériles. Du reste, à part un petit village de Sarracolés situé aux environs de Son-Counda, toute cette région est absolument inhabitée, et d'après les renseignements qui m'ont été donnés, elle aurait toujours été déserte. Il en est tout autrement de la partie Ouest. Ce pays présente plutôt un aspect montagneux. La terre y est fertile et c'est là uniquement où s'élevaient autrefois les nombreux villages du Kantora disparus aujourd'hui, soit par la guerre, soit par l'émigration. La végétation y est magnifique et rappelle celle des Rivières du Sud. Il n'en est pas de même de la partie Est, où on ne voit qu'une brousse épaisse et quelques rares arbres rabougris.

En résumé, le Kantora appartient dans sa partie Est aux pays de plaines et de marécages et dans sa partie Ouest aux pays de montagne, si toutefois on peut appeler ainsi les nombreuses collines qui le parcourent.

Hydrologie. — Le Kantora appartient tout entier au bassin de la Gambie, et tous les marigots qui l'arrosent sont tributaires de ce fleuve. Nous commencerons la description de son hydrologie au point où sa frontière vient couper la Gambie entre Tambacessé et Piraï. Un peu en amont de ce village elle reçoit le marigot de *Suisma*, dont la branche principale passe à Oualiba-Counda. Ce marigot est formé de deux branches. La seconde, moins importante que la première, coule dans une étroite vallée que dominent deux rangées de collines parallèles au cours du marigot et qui est excessivement fertile. Elle est maintenant inhabitée. Jusqu'au marigot de *Fania*, nous ne trouvons plus que de petits cours d'eau sans importance, mais qui n'en contribuent pas moins à augmenter la fertilité de cette région. Le marigot de *Fania* débouche dans la Gambie, non loin de Yabouteguenda. Il passe tout près de la grande mare de *Nébourou*, coupe la route de Son-Counda à Damentan et s'étale en un vaste marais aux environs des ruines de Sadofo. Le marigot de *Soubasouto*, dont l'embouchure n'est située qu'à deux kilomètres de celle du précédent est de peu d'importance.

A partir de ce point, nous entrons dans la région Est du Kantora. Bien qu'également très arrosée, elle est, vu la nature elle-même du sol, absolument stérile. On peut dire qu'une ligne droite passant par Yabouteguenda et Son-Counda, et coupant la ligne frontière au Sud, forme la séparation entre ces deux parties du Kantora. On trouve d'abord en procédant de l'Ouest à l'Est le marigot de *Kokou*, profond, vaseux et d'un passage difficile, puis celui de *Médina*, non loin duquel se trouve la grande mare de *Palama*. Le marigot de *Demba-Sansan* a son point d'origine non loin du village de Toubinto dans le Fouladougou. Vers le milieu de son cours, il s'étale en une vaste mare de même nom que lui, puis se rétrécit peu à peu pour venir déboucher dans la Gambie, à quelques kilomètres seulement du marigot de Médina. A peu de distance du Demba-Sansan, se trouve le marigot de *Tabali*. Il coule sur un lit de petits cailloux ferrugineux très fins. Non loin de l'extrême pointe du grand coude que forme la Gambie en cet endroit, se trouve l'embouchure du marigot de *Canafoulou* et enfin à quelques kilomètres de là on trouve le *Koulontou* ou *Rivière Grey*.

L'eau de ces marigots, partout claire et limpide, coule en tout temps. Elle est toujours excessivement fraîche. Le fond de tous ces cours d'eau, sauf en ce qui concerne le Fania et le Tabali, est formé de vases ou d'argiles.

Le cours de la Gambie, du point frontière à l'Ouest à l'embouchure du Koulontou, n'est qu'une suite de méandres les plus sinueux. Si nous ne considérons que la direction générale, nous dirons qu'il est d'abord Ouest-Est, puis Nord-Ouest Sud-Est.

Le régime des eaux diffère légèrement de celui des cours d'eau des autres pays. Pour la Gambie, c'est la même chose ; mais il en est autrement pour les marigots. Au Sénégal notamment l'eau n'y court que pendant la saison des pluies. En Gambie, au contraire, ils ne sont jamais complètement à sec. Nous estimons que cela tient beaucoup à ce que la plupart communiquent entre eux et de plus font communiquer la Gambie avec la rivière Grey, dont l'eau coule en toute saison, et qui trouve dans le Fouladougou, le Damentan, le Coniaguïé et le pays de Toumbin et de Pajady une alimentation suffisante pour ne tarir jamais.

Outre les nombreux marigots dont nous venons de parler, on trouve encore, dans le Kantora, bon nombre de mares dont quelques-unes contiennent de l'eau pendant toute l'année et sont alimentées par de petits marigots. Nous citerons parmi les plus importantes, les mares de *Demba-Sansan*, *Palama*, *Nébourou* et *Soutou*.

Orographie. — Au point de vue orographique, nous pouvons dire qu'il n'existe dans le Kantora aucun système bien défini. Nous mentionnerons simplement la série de collines qui longent la Gambie. Du reste, nous pouvons dire d'une façon générale que chaque marigot coule au pied d'une colline quand il n'est pas encaissé entre deux rangées parallèles. Ces collines peuvent, d'ailleurs, être considérées comme les contreforts des collines qui suivent le cours de la Gambie. Ainsi que nous l'avons dit, elles sont moins nombreuses dans la partie Est que dans la partie Ouest, et celles que l'on rencontre dans la première de ces deux régions sont bien moins importantes que celles que l'on rencontre dans la seconde. Cela est uniquement dû à la constitution géologique du sol.

Toutes ces collines sont fort peu élevées, et c'est tout au plus si les plus hautes atteignent 50 à 60 mètres. Leurs flancs présentent une pente assez raide. Aussi les pluies d'hivernage les ravinent-elles profondément, de telle sorte que la roche se montre nue en maints endroits. Malgré cela, elles sont toutes excessivement boisées.

Outre ces collines, mentionnons encore les vastes plateaux rocheux, peu élevés, que l'on rencontre à chaque instant sur les routes qui sillonnent le Kantora.

Constitution géologique du sol. — De ce que nous venons de dire de l'hydrologie et de l'orographie du Kantora, nous pouvons avoir un aperçu de ce que peut être sa constitution géologique.

D'une façon générale, on peut dire que la nature des terrains que l'on y rencontre est de deux sortes : terrain ardoisier et terrain de formation secondaire que sont venues recouvrir, en certains endroits, d'épaisses couches de latérite, et, en d'autres, des argiles compactes formées par la désagrégation des roches. En certains points, l'argile et la latérite se montrent à nu ; en d'autres, au contraire, elles sont recouvertes par une

mince couche de sables formés de cristaux très fins de quartz et de silice, ou par de petits cailloux ferrugineux produits par la désagrégation des conglomérats que l'on rencontre fréquemment dans le Kantora. Quant à la distribution des différents terrains, elle est excessivement variée.

Les principales roches que l'on rencontre sont dans le terrain ardoisier, des schistes. Il faut aller assez profondément pour les rencontrer, huit à dix mètres environ. Dans les terrains de formation secondaire : des quartz, des roches ferrugineuses de toutes formes, conglomérats et roches proprement dites à ossatures de grès de quartz et à gangues argileuses.

Nous pouvons dire d'une façon générale que les argiles se rencontrent surtout dans la partie Est du Kantora. Là elles alternent avec les roches ferrugineuses. Il n'y a, dans toute cette région, à mentionner, en outre, que les quelques petits îlots de latérite qui se trouvent aux environs de Son-Counda. Les rives de la Gambie présentent, en outre, une mince couche d'alluvions récentes, de même que les rives des marigots. Dans toute cette région, l'humus fait absolument défaut.

Il n'en est pas ainsi pour la partie Ouest. Là nous trouvons des vallées entières uniquement formées de latérite. La vallée de Son-Counda entièrement constituée par ce terrain, est d'une étonnante fertilité. Les argiles ne se montrent guère qu'aux environs du fleuve.

Flore ; Productions du sol ; Cultures. — La flore est dans l'Est d'une pauvreté remarquable. Sur les plateaux et les collines quelques arbres chétifs et rabougris, dans les plaines des cypéracées gigantesques et des herbes de marais. Par contre, les bords des marigots sont couverts de belles légumineuses et présentent quelques rares Caïl-Cédrats. Dans la région Ouest, nous retrouvons la flore du Sud : fromagers énormes, baobabs, n'tabas, Légumineuses de toutes sortes, télis énormes, etc., etc. D'après ce que nous venons de dire, on peut en déduire quelles sont les plantes susceptibles d'être cultivées dans un semblable pays et quelles peuvent être les productions du sol. Dans les terrains pauvres, le mil, dans les autres, au contraire, l'arachide. Mentionnons encore l'indigo, le coton, le tabac, les haricots, les tomates, le maïs, etc., etc. Les procédés de culture employés

sont les mêmes que dans les autres pays du Soudan. Il nous a semblé cependant que les lougans y étaient tenus avec plus de soins.

Faune. Animaux domestiques. — La faune ne diffère guère de celle des autres pays de cette partie de l'Afrique. Outre les antilopes de toutes variétés, les biches, singes (Cynocéphales), lynx, panthères, nous signalerons tout particulièrement l'hippopotame, qui abonde dans le fleuve et les marigots, et l'éléphant que l'on trouve en grand nombre dans la région Est. Toute cette partie du Kantora, d'ailleurs, est marquée de nombreuses traces de ces deux sortes d'animaux.

Les poissons que l'on trouve dans le fleuve et dans les marigots sont très appréciés des noirs, mais peu faits pour un palais civilisé.

Parmi les oiseaux, signalons la perdrix, la tourterelle, les pigeons sauvages, l'outarde et une grande variété de merles, passereaux et geais au brillant plumage. Citons encore, parmi les rapaces, le milan, le vautour, etc., etc., et enfin une énorme quantité de chauve-souris, surtout sur les bords des marigots.

Peu de serpents. On y rencontre parfois le serpent noir, le trigonocéphale, le serpent-corail et le boa, mais ce sont des faits assez rares.

Les caïmans abondent dans le fleuve et à l'embouchure des marigots, et partout, on voit une grande quantité de lézards de toutes sortes de couleurs.

Les moustiques y sont rares pendant la saison sèche, mais très nombreux pendant l'hivernage. Mentionnons aussi une grande variété de mouches, aux plus brillantes couleurs, et surtout les fourmis « Magnians », dont la piqure est excessivement douloureuse.

Les animaux domestiques y sont les mêmes que dans les autres pays : Bœufs, moutons, chèvres, poulets, chiens, chats. Les bœufs y sont petits, mais leur chair est très bonne. Les moutons et les chèvres, quand ils sont jeunes, ne sont pas à dédaigner non plus.

Populations ; Ethnographie. — La population du Kantora, autrefois fort nombreuse, ne compte plus maintenant que mille à douze cents habitants au plus. Ce pays fut colonisé et peuplé par des Malinkés, venus les uns du

Bambouck (ce furent les premiers), les autres, du Bondou, chassés par les Almamys de ce pays, et enfin les derniers du Ghabou, chassés par Alpha-Molo. Mais, en réalité, les maîtres et propriétaires du sol sont les Malinkés venus du Bambouck. A ce noyau de population, déjà fort important, vinrent dans la suite se joindre des Peulhs, des Sarracolés et quelques Ouolofs venus du Bondou. Aujourd'hui, cette population a complètement disparu et il ne reste plus que quelques Malinkés qui ont tenu bon malgré toutes les expéditions dirigées contre eux par Moussa-Molo ou venues du Bondou et de Labé. Ils se sont groupés autour des restes de la famille maîtresse du pays qui est aujourd'hui peu nombreuse et bien déchue.

Si l'on en croit la tradition, ces Malinkés, qui ne formaient que deux familles (les *Sania* et les *Bandora*), émigrèrent d'abord du Manding dans le Bambouck sous la direction de Fodé-Sania, un des lieutenants de Noïa-Moussa-Sisoko, le grand colonisateur du Bambouck. A la suite de démêlés avec ce dernier, ils émigrèrent de nouveau et vinrent se fixer dans le Kantora. Ils ne devaient plus quitter ce pays que chassés par la guerre sans merci que leur firent Alpha-Molo, son fils Moussa-Molo, les Almamys du Bondou et les chefs de Labé sans aucun motif et uniquement pour « faire captifs ». Beaucoup tombèrent sous les coups des envahisseurs. Peu émigrèrent dans le Ouli et le Tenda. Quant aux Peulhs, pour la plupart, ils se joignirent aux bandes de Moussa-Molo. Les Sarracolés et les quelques Ouolofs qui habitaient le Kantora subirent le sort des Malinkés. Il existe encore aux environs de Son-Counda un petit village Sarracolé de peu d'importance. Il se nomme *Diara-Counda* et n'a guère plus de 200 habitants. Voici la liste complète des différents villages qui peuplaient jadis le Kantora :

1° Villages Malinkés

Son-Counda, résidence du chef du pays. 800 habitants environ.

Farintombou,	n'existe plus.	Sadofou,	n'existe plus.
Kantali-Counda,	—	Niamanaré,	—
Coussounou,	—	Koli-Counda,	—
Kantora-Counda,	—	Tiumidala,	—

D'après les renseignements qui m'ont été donnés par le chef lui-même, ce serait dans les environs de Kantora-Counda que s'élevait autrefois la ville de Kantor, dont parle d'Almada. Sa population, abstraction faite de l'exagération des noirs, ne devait pas s'élever à plus de huit à dix mille habitants.

2° Villages Sarracolés

Manda,	n'existe plus.	Couia,	n'existe plus.
Diaka,	—	Diaé-Counda,	—
Simmoto,	—	Samé,	—
Médina,	—	Piraï,	—
Naoulé,	—	Ouassoulou-Counda,	—

Diara-Counda existe encore. Sa population est d'environ deux cents habitants.

3° Villages Peulhs.

Kébé-Counda,	n'existe plus	Bantanto,	n'existe plus
Boulonkou,	—	Tiagandapa,	—
Oualiba-Counda,	—	Demba-son-Counda,	—
Demba-Koli Counda,	—	Boï-Counda,	—
Biliban,	—	Toucoulé-Counda,	—
Dougoutoto,	—	Velingara,	—
Kéniéba,	—	Oura-Counda	—

Il n'y avait qu'un seul village Ouolof, N'Gaouli.

Les Malinkés du Kantora ne diffèrent en rien des autres Malinkés. Ils sont aussi sales et aussi dégoûtants ; ivrognes et fainéants, ils sont absolument abrutis à la fois par l'abus de l'alcool et par le qui-vive sur lequel ils vivent sans cesse.

Rapports du chef avec ses administrés. — Ils sont ce que sont les rapports des chefs avec leurs sujets dans tous les pays Malinkés. Le chef ne possède aucune autorité et ne jouit, pas plus que les autres habitants du village, d'aucune prérogative particulière. Il est absolument inutile. C'est l'anarchie la plus complète. Tout le monde commande et personne n'obéit. Le chef actuel, Kouta-Mandou, vieillard de 65 ans environ, s'est plaint, quand j'y suis passé, de la situation qu'il subissait et de l'opposition qu'en toutes circonstances lui faisaient ses principaux notables. Malgré moi, il me fallut, à sa prière, en faire l'observation aux intéressés dans un grand palabre.

Situation politique actuelle. — Rapports avec les autorités françaises. — Comme on le voit, la situation de ce pays jadis prospère est loin d'être belle aujourd'hui. Sans cesse harcelés par les Peulhs et les gens du Foréah qui viennent leur enlever des hommes et des femmes jusque sous les murs du village, ils ne peuvent sortir de leur enceinte que le fusil sur l'épaule. De plus, Moussa-Molo qui, depuis quelques années, les laissait en paix, après les avoir plusieurs fois attaqués en pure perte, a repris contre eux l'offensive. Pendant mon séjour à Son-Counda, il s'est avancé à deux jours de marche du village avec une forte colonne, et, s'il n'a pas attaqué, c'est uniquement parce qu'il a appris ma présence dans le pays.

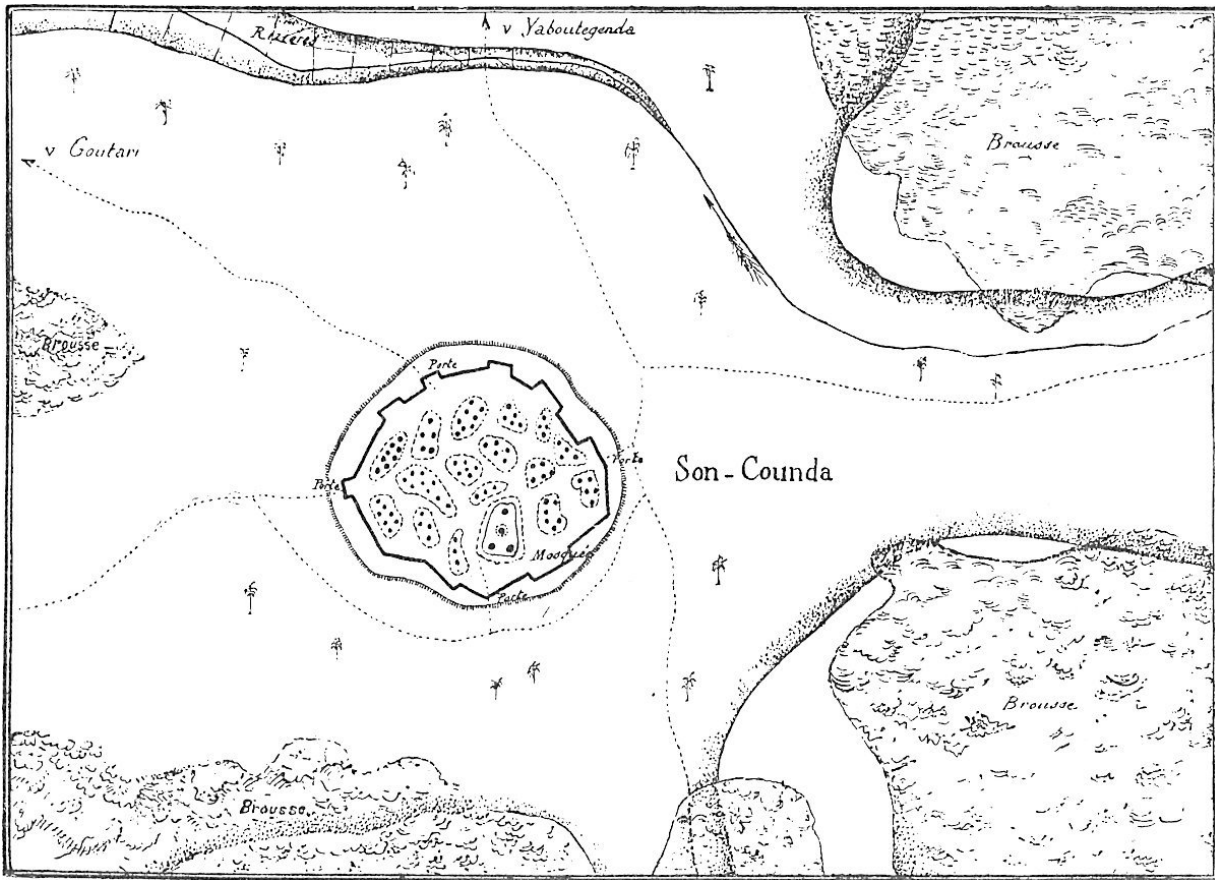
Le Kantora avait été placé sous le protectorat de la France à la suite d'un traité conclu le 23 décembre 1888 à Kayes par le chef d'escadron d'artillerie de marine Archinard, alors commandant supérieur du Soudan français, avec les mandataires de Couta-Mandou, chef du pays. Au point de vue administratif, politique et judiciaire il relevait du commandant du cercle de Bakel.

Depuis cette époque, par le traité du 10 août 1889, nous avons cédé à l'Angleterre toute la région Ouest du Kantora jusqu'à Yabouteguenda.

Emigration. — Les Malinkés du Kantora, pendant mon séjour à Son-Counda, m'avaient manifesté leur intention bien formelle d'émigrer en masse sur la rive droite de la Gambie pour fuir les attaques incessantes de Moussa-Molo et les rapines de gens du Foréah. La tranquillité qui régnait dans les régions du Ouli et du Sandougou, soumises à notre autorité, les

engageait à venir s'y fixer et à se rapprocher de leurs alliés naturels. L'arrangement conclu avec l'Angleterre les décida. Voulant rester Français, ils viennent d'abandonner leur pays et se sont réfugiés dans le Ouli. De leur côté les Sarracolés de Diara-Counda sont retournés dans le Bondou, leur pays d'origine. Le Kantora est aujourd'hui désert, et il ne sera guère possible de le repeupler que si l'on met Moussa-Molo dans l'absolue impossibilité de nuire.

SON-COUNDA



CHAPITRE XII

Départ de Son-Counda. — Marche de nuit. — Frayeur des Malinkés. — Héméralopie. — Itinéraire de Son-Counda au marigot de Tabali. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le Dion-Moussou-Dion-Soulo. — Campement en plein air. — Un gourbi en paille. — De Tabali à la rivière Grey. — Itinéraire. — Passage de la rivière Grey. — Ingénieuse embarcation. — De la rivière Grey au marigot de Konkou-Oulou-Boulo. — Itinéraire. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Les lianes *Delbi* et *Bonghi*. — Le Barambara. — Du marigot de Konkou-Oulou-Boulo à Damentan. — Itinéraire. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le Karité. — Arrivée à Damentan. — Belle réception. — Le chef Alpha-Niabali. — Séjour à Damentan. — Palabres. — Influence du chef dans la région. — Fanatisme musulman. — Arrivée d'un Coniagué. — Je l'envoie annoncer ma visite à son chef. — Environs de Damentan. — Belles cultures. — Le Ricin. — Préparatifs de départ pour le Coniagué.

17 décembre. — Prévoyant que j'aurais une longue étape à faire par une route peu fréquentée et dans une région encore inexplorée, je réveillai tout mon monde à 2 h. 15 du matin. Malgré cela et malgré la grande fraîcheur, toute ma caravane est réunie à 2 h. 45, et à trois heures, par un beau clair de lune, nous pouvons nous mettre en route. La nuit a été très fraîche dans cette première marche et à quelques centaines de mètres du village nous commençons à avoir de la rosée. Nous marchons lentement dans un sentier où les porteurs n'avancent que péniblement. Les Malinkés de Son-Counda se tiennent groupés autour de moi. Ils ont peur, et bien qu'armés jusqu'aux dents, ils redoutent de voir paraître les terribles Peulhs à chaque détour du chemin. De plus, ils n'y voient que difficilement et arrivent péniblement à se guider dans la brousse. Grands chasseurs d'éléphants, ils couchent souvent à la belle étoile. Soumis dès leur enfance à une alimentation presque uniquement végétale, ils ne font que rarement usage d'aliments minéraux. Aussi sont-ils tous plus ou moins atteints d'héméralopie, et j'en ai vu qui, dès que le soleil était couché, avaient peine à retrouver leur demeure dans le village, si, par hasard, ils s'étaient attardés sous l'arbre à palabres. Mais quand le jour commence à poindre, notre marche s'accélère peu à peu et quand le soleil se lève nous prenons sans peine notre allure habituelle.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le frère du chef de Son-Counda, Mandia, m'accompagne. A 5 h. 30 nous traversons le marigot de Kokou. Il est si profond que je suis obligé de quitter bottes, pantalon et chaussettes. Peu après, à 5 h. 50, nous traversons le marigot de Médina moins profond que le premier. Nous laissons sur notre gauche la grande mare de Palama à 7 h. 10 et à 7 h. 45 nous faisons la halte. Nous repartons à huit heures. Il fait déjà une chaleur intolérable. A 8 h. 15 nous laissons à droite une grande mare, à 8 h. 40 une plus petite, et, à 8 h. 47, nous trouvons à notre droite l'immense mare de Demba-Sansan et le marigot du même nom. Nous les longeons pendant quinze cents mètres environ, et il est neuf heures quand nous traversons le marigot où coule une eau fraîche, limpide et claire. Nous nous y arrêtons pendant quelques minutes pour nous désaltérer et enfin à 10 h. 10 nous sommes au marigot de Tabali, que nous traversons et sur les bords duquel nous campons.

Au point de vue géologique, de Son-Counda au marigot de Tabali, ce sont toujours les mêmes terrains. On trouve d'abord quelques îlots de latérite qui alternent avec les argiles compactes pendant environ six kilomètres. A partir de là, rien que des argiles compactes parsemées surtout aux environs des mares de vases profondes. Les marigots sont tous à fond de vases, sauf celui de Tabali, où nous campons, et qui coule sur un lit de cailloux ferrugineux. Aussi l'eau en est-elle excellente. La grande mare de Demba-Sansan, qui s'étend jusqu'aux collines qui longent la Gambie, est à fond argileux. Elle est en partie à sec pendant la saison sèche et remplie d'eau pendant l'hivernage. Elle a environ huit kilomètres de longueur sur trois de largeur.

On comprend ce que doit être la flore dans de semblables terrains. Pas de futaies, rien que de hautes herbes de marais où cheval et cavalier disparaissent. Les bords de la Gambie sont couverts de magnifiques rôniers dont il existe, notamment dans la plaine où coule le marigot de Demba-Sansan, une superbe forêt.

Pendant la route mon interprète me fit remarquer plusieurs échantillons d'une plante dont les indigènes se servent couramment dans cette région contre la blennorrhagie. On la nomme dans toute la Gambie : « *Dion-Moussou-Dion-Soulo* », ce qui signifie en Malinké du Sud : « *Herbe de la*

femme captive ». Elle est ainsi nommée parce que, dans les pays Mandingues, la captive est, en général, la seule qui se livre ouvertement à la prostitution. C'est surtout la racine qui est employée. Cette racine, charnue, ayant à peu près la consistance du manioc, est rougeâtre à l'extérieur. Si on la casse, on la trouve blanche à l'intérieur et très aqueuse. Elle n'a pas de goût particulier mais son odeur est légèrement vireuse. Je n'ai jamais pu avoir la plante à l'état frais et je n'ai jamais eu à son sujet que des renseignements si bizarres qu'il m'est absolument impossible d'en donner une description détaillée. Voici comment cette racine est employée. On en sectionne environ cent grammes par petits fragments, quand elle est fraîche, et on les fait bouillir dans un litre et demi d'eau environ. Quand le liquide est devenu d'un blanc laiteux, on le laisse refroidir et on boit après l'avoir légèrement salé au préalable. La dose est d'environ de deux à trois litres par vingt-quatre heures. Si, au contraire, on se sert de la racine sèche : on la pile et on prend pour une dose environ 60 à 80 grammes de la poudre ainsi obtenue. Elle est enveloppée dans un morceau d'étoffe et mise à bouillir dans deux litres environ d'eau. Quand la liqueur, comme plus haut, est devenue d'un blanc laiteux, on la sale légèrement et on la laisse refroidir. La dose est la même que dans le cas qui précède. Je crois que c'est un excellent diurétique qui agit en même temps sur l'élément douleur et cela d'une façon absolument efficace. J'ai pu en avoir la preuve à Nétéboulou. Pendant le séjour que nous y avons fait, un de mes hommes s'était laissé séduire par les charmes d'une captive de Sandia et une douloureuse blennorrhagie avait été la conséquence de cette douce amitié. Il se traita d'abord lui-même, sur les conseils du forgeron du village, avec des racines de Dion-Mouso-Dion-Soulo, en suivant le mode d'emploi que nous avons indiqué plus haut. En quatre jours la douleur avait complètement disparu, mais l'affection persista malgré le traitement et ce ne fut qu'à Mac-Carthy que je pus l'en débarrasser grâce à de bonnes injections astringentes. Cette plante, d'après les indigènes, se trouverait en grande quantité particulièrement dans le Sud de nos possessions Soudaniennes. On la rencontrerait aussi dans des régions plus septentrionales mais en bien moins grande quantité.

A peine fûmes-nous arrivés à l'étape que mes hommes et ceux de Son-Counda installèrent immédiatement le campement. Les uns dépecèrent moutons et chèvres dont je m'étais muni pour la route afin de pourvoir à

notre nourriture, les autres me construisirent en peu de temps avec des bambous et des tiges de hautes herbes sèches un confortable gourbi de deux mètres de haut sur trois de largeur, dans lequel je pouvais installer mon lit et mettre à l'abri des intempéries mes bagages les plus précieux. Bien couvert, il ne laissait filtrer aucun rayon de soleil et il avait été fait avec tant de soin que j'y aurais même été à l'abri d'une tornade. Ce mode de campement dans la brousse est assurément le plus pratique. Avec des bambous, de la paille sèche et quelques liens en écorce, il ne faut pas plus d'une heure pour le construire. Il a sur la tente ce grand avantage de ne pas emmagasiner la chaleur. Si, par hasard, la pluie survenait, il serait facile de s'en garantir en admettant toutefois que le gourbi fut insuffisant. Il n'y aurait qu'à jeter la tente sur son dôme et à l'y maintenir à l'aide simplement de quelques morceaux de bois assez lourds. Mes hommes se construisirent pour eux de petites huttes en paille et en branchages, et, une heure et demie environ après notre arrivée, le camp était installé.

La journée passa rapidement. Vers trois heures de l'après-midi, j'envoyai six hommes en avant afin de préparer tout ce qui nous serait nécessaire pour passer le lendemain la rivière Grey. Je rédigeai mes notes du jour, fis mes observations météorologiques, et, à la nuit tombante, après avoir dîné, tout le monde se coucha et s'endormit rapidement. La journée avait été rude et nous avons fait une étape de plus de trente-et-un kilomètres.

De Son-Counda au marigot de Tabali, la route que nous avons suivie est sensiblement orientée Sud-Est.

18 décembre. — La nuit s'est écoulée sans incidents. La première partie a été relativement chaude. Le ciel s'est subitement couvert, un vent violent de Sud-Ouest a soufflé pendant près de deux heures. Il est même tombé quelques gouttes de pluie et pendant un instant je m'attendis à voir éclater la tornade. Mais nous en fûmes heureusement quittes pour la peur. Vers une heure du matin, le vent se calma, la fraîcheur se fit sentir et nous pûmes jusqu'au jour dormir d'un bon sommeil. A quatre heures et demie je fis lever tout mon personnel et à cinq heures nous pûmes nous mettre en route. Nous longeons d'abord pendant quelques kilomètres la grande plaine du Demba-Sansan. Nous traversons ensuite un plateau de peu d'étendue et

formé de quartz ferrugineux. De là, par une pente douce, nous arrivons dans une vaste plaine argileuse où nous traversons à 7 h. 5 le marigot de *Canafoulou*. A 8 h. 30 nous arrivons enfin sur le bord du Koulontou ou rivière Grey, qu'il va falloir franchir. C'est là une délicate opération, car à cette époque de l'année, elle a encore plus de cinquante mètres de largeur et est très profonde. De plus, son courant est excessivement rapide.

Je n'ai pas besoin de dire que les six hommes que j'ai expédiés hier de Tabali pour tout préparer en vue du passage, n'ont rien fait de ce qu'on leur avait dit de faire. Ils ont bien construit avec des tiges de palmier un petit radeau ; mais il est tout à fait insuffisant. Il faut tout recommencer. Tous nos hommes sont expédiés dans les environs pour couper des tiges de palmiers en quantité suffisante, et pendant ce temps-là, je déjeune au pied d'un arbre et prends quelques notes importantes. A midi tout est prêt et nous pouvons commencer le passage. Tout se fait sans aucun accident. Les bagages sont passés les premiers. Les chevaux passent à la nage tenus en bride par mon vieux palefrenier Samba qui est un nageur émérite. Je passe le dernier après avoir bien constaté que rien n'a été oublié.

Il est très ingénieux ce moyen qu'emploient les noirs pour traverser les gros marigots et même les fleuves. Le radeau, ou plutôt l'embarcation, car c'en est une véritable, dont ils se servent, est fabriquée avec des tiges de palmier d'eau. Ces tiges sont jointives et solidement attachées entre elles. Leur forme recourbée donne ainsi à l'embarcation un véritable fond et un bordage. Sa longueur est d'environ trois mètres et sa largeur un mètre cinquante centimètres. On y peut loger quatre personnes, dont une, assise à l'arrière, tient une pagaie pour diriger l'esquif en cas d'accident. Car voici comment elle est mue. A ses deux extrémités sont attachées des cordes faites de lianes ou de feuilles de palmiers tressées. Ces cordes sont tenues sur chaque rive par une équipe d'une dizaine d'hommes qui halent ou laissent filer suivant qu'on veut aller d'un bord ou de l'autre. On comprend alors que si une des cordes vient à se briser il soit nécessaire qu'il y ait dans l'embarcation quelqu'un qui, à l'aide de la pagaie, soit prêt à la diriger.

Cette pagaie est des plus primitives. Elle se compose simplement d'un bâton d'un mètre vingt de longueur environ, à l'une des extrémités duquel on a solidement attaché de petits morceaux de bois d'environ quinze

centimètres de longueur destinés à former la pelle de l'instrument. Le pilote la manœuvre en tenant l'extrémité libre de la main droite ou de la main gauche, l'autre main saisissant la partie moyenne du manche, suivant qu'il veut aller à droite ou à gauche ou selon ses dispositions naturelles.

Cette embarcation est très légère. Comme sa largeur est très grande relativement à la longueur, il est rare qu'elle chavire, et j'ai vu deux hommes s'appuyer sur le même bord sans pouvoir arriver à la renverser. Le passage dura environ une heure et demie. Plusieurs fois les cordes cassèrent et ces petits incidents nous firent perdre plus d'une demi-heure. Je suis intimement persuadé que, si nous avions pu nous procurer des liens plus solides, l'opération eut pu être facilement faite en une heure au plus. Tous mes bagages arrivèrent intacts sur la rive droite et rien ne fut mouillé. Almoudo, Sandia, mon palefrenier Samba et Mandia, le chef de Son-Counda, me rendirent en cette circonstance de grands services. Tout le monde, du reste, paya de sa personne, et chacun fit consciencieusement son devoir. Il était près de deux heures quand tout fut terminé. La chaleur était accablante, bien que le ciel fût couvert, aussi la fatigue était-elle grande pour tous. Malgré cela, personne ne murmura quand je donnai le signal du départ.

Le Koulontou, ou rivière Grey, peut être considéré comme le principal affluent de la Gambie, sinon comme sa branche d'origine Ouest. Elle coule du Sud-Est au Nord-Ouest, tandis que, dans la première partie de son cours la Gambie, de sa source à Tomborocoto, dans le Niocolo, coule du Sud au Nord légèrement Est, de telle sorte que ces deux branches forment un angle d'environ trente-cinq degrés dans lequel sont compris les massifs montagneux du Sabé, du Tamgué, du Niocolo, derniers contreforts au Nord du Fouta-Djallon. A partir de Tomborocoto, la Gambie s'infléchit vers l'Ouest et coule dans cette direction jusqu'à la mer. Elle forme un grand coude en face de la partie Est du Ouli et c'est à l'extrémité la plus éloignée de ce grand arc que se jette la rivière Grey. Elle suit le régime de tous les grands cours d'eau Soudaniens et Sénégalais. Pendant l'hivernage, c'est une belle rivière qui a environ trois à quatre cents mètres de largeur. Pendant la saison sèche, au contraire, elle n'a guère plus de quarante à cinquante mètres dans son cours moyen. Les berges sont absolument à pic, et d'une saison à l'autre son niveau ne varie pas moins de 12 à 15 mètres. Ses eaux

sont pendant la saison sèche claires, limpides et délicieuses à boire. Vues de la berge, elles ont un aspect blanchâtre, terreux. Cela tient à ce qu'elle coule dans un lit formé d'argiles compactes qui lui donnent leur couleur. La rivière Grey a un débit considérable et apporte à la Gambie une masse d'eau relativement énorme. C'est elle qui reçoit la plus grande partie des pluies de la région Nord-Ouest du Fouta-Djallon, et tous les marigots qui descendent du flanc Ouest des massifs du Sabé, Tamgué et Niocolo. Tous les marigots du Coniagué, du Bassaré, du Damentan, du pays de Pajady et de Toumbin sont ses tributaires, et elle reçoit toutes les eaux d'infiltration de la région Est du Fouladougou. Nous serions assez portés à croire que dans le Damentan et le Coniagué, la rivière Grey communique avec la Gambie par les marigots de Niantafara, de Oupéré et de Oudari. Nous ne faisons là qu'émettre une simple supposition que peut autoriser la direction Sud-Ouest-Nord-Est du courant de ces marigots, direction que nous avons constatée pendant notre voyage. Quoiqu'il en soit, ces marigots ont de l'eau courante toute l'année, la rivière Grey dans cette partie de son cours coule à une cote plus élevée que la Gambie dans la partie correspondante, et, de ce fait, son courant est plus impétueux que celui de cette dernière. Les bords de la rivière Grey sont absolument déserts et inhabités. Du reste, dans la plus grande partie de son cours, elle coule au milieu de vastes plaines argileuses, stériles pendant la saison sèche et inondées pendant l'hivernage.

Nous quittons à deux heures la rive droite de la rivière Grey. Nous traversons tout d'abord une vaste plaine argileuse bordée au Sud par les collines qui la longent et au Nord-Est et au Nord par celles qui bordent la Gambie. A 2 h. 35 nous traversons les trois branches du marigot de *Sambaïa-Boulo*. Dans cette partie du cours de la Haute-Gambie, le mot Boulo signifie marigot et on l'ajoute à son nom propre comme ailleurs on ajoute le mot Kô. A 3 h. 45 nous franchissons celui de *Boufé-na-Kolon* sur les bords duquel nous faisons la halte pour nous désaltérer et faire boire les animaux ; car ils ne pourront plus s'abreuver jusqu'à Damentan. Les rives de tous les cours d'eau que nous allons rencontrer jusque-là sont couvertes de télis et les noirs prétendent que leurs eaux empoisonnées par ce végétal sont fatales aux animaux mais non aux hommes. Quoiqu'il en puisse être, je ne tiens pas à expérimenter leur action sur mon propre cheval. Il m'est trop précieux pour que je me permette une semblable fantaisie. Enfin, à 5

heures, nous arrivons sur les bords du marigot de *Konkou-Oulou-Boulo*. Nous le franchissons et allons camper sur la rive opposée au milieu d'un beau bouquet de télis gigantesques. Les deux rives en sont couvertes et leurs feuilles en couvrent le sol. Aussi faut-il prendre de grandes précautions pour que les animaux n'en mangent pas. En moins d'une heure, mes hommes m'ont construit un gourbi fort confortable, et à huit heures, après avoir copieusement dîné, tout le monde se couche : terrassé par la fatigue, chacun s'endort rapidement.

Du campement de Tabali à celui de Koulou-Oulou-Boulo, la distance est de 29 k. m. 500 environ et la route suit une direction générale Sud-Sud-Est. Dans tout ce trajet, on ne trouve pour ainsi dire partout que des argiles compactes. En deux ou trois endroits, la roche ferrugineuse et les quartz émergent en plateaux peu étendus. Les marais et les marigots sont à fond de vase, sauf celui de Konkou-Oulou-Boulo, qui est à fond de sable, mais dont les bords sont couverts d'alluvions récentes qui en rendent le passage fort difficile. Les bords et le fond de la rivière Grey sont formés d'argiles compactes.

Au point de vue botanique, la flore est des plus pauvres. Les bords du Konkou-Oulou-Boulo sont couverts de télis. Dans les plaines c'est la brousse et le marais dans toute l'acception du mot. Cypéracées et joncées y abondent. Les deux rives de la rivière Grey sont excessivement boisées. On y trouve de superbes rôniers, de beaux ficus et de nombreux échantillons de deux lianes très communes dans toute cette région, le *Delbi* et le *Bonghi*. Sur les plateaux ferrugineux nous ne trouvons à signaler que quelques maigres graminées et quelques rares végétaux nommés « *Barambara* », par les indigènes, et dont ils utilisent les racines comme fébrifuge.



SABA (liane à caoutchouc).
A, feuilles. — B, feuilles et fruits.

Le *Delbi* est une liane de la famille des Apocynées dont le feuillage rappelle celui du Laré et du Saba dont nous avons parlé plus haut. Il croît de préférence sur les hauts plateaux et en moins grande quantité sur les bords des rivières, fleuves et marigots. On le trouve partout au Soudan. Ce sont les peuples de race Peulhe qui lui ont donné le seul nom sous lequel nous la connaissons. Elle n'acquiert que rarement de grandes dimensions et son

pied a, tout au plus, 6 à 8 centimètres de diamètre. Ses fleurs blanches ont à peu de chose près les caractères macroscopiques de celles du Laré, et, comme elles, ressemblent à celles du jasmin dont elles rappellent un peu l'odeur. Le fruit est un follicule sec qui contient environ 25 à 30 graines comprimées. Il est mûr vers la fin de mars. Son aspect grêle et chétif ne permet pas de la confondre avec le Laré. Comme cette dernière, elle laisse découler à l'incision un suc blanc laiteux, très aqueux et qui poisse les doigts. Nous serions tentés de croire que ce n'est autre chose qu'un caoutchouc de mauvaise qualité. Pendant la saison sèche, ce suc fait absolument défaut. On n'en trouve que pendant l'hivernage et encore en très petite quantité. Les indigènes, du Niocolo notamment, se servent des feuilles pour panser certains ulcères de mauvaise nature. Nous ne voyons pas trop quelle pourrait être leur action thérapeutique. Cette plante doit être, d'après le professeur Heckel, le *Vahea Heudelotii* A. D. C.

Le *Bonghi*, ainsi nommé par les peuples de race Peulhe, est appelé *Nombo* par les Bambaras et les Malinkés. C'est encore une belle liane de la famille des Apocynées. Elle croît de préférence dans les bas-fonds humides, et est très rare. Nous ne l'avons trouvée en grande quantité qu'aux environs de Dalafine dans le Tiali. On la rencontre, il est vrai, un peu partout au Soudan. Mais elle est partout très clairsemée. Elle acquiert de grandes dimensions surtout dans les terrains très humides, et elle est facile à reconnaître à son port majestueux et au dôme de verdure qu'elle forme au-dessus des végétaux auxquels elle s'attache. Son feuillage rappelle celui du Laré et celui du Delbi, mais ses fleurs ne permettent pas de la confondre avec ces deux dernières lianes. Au lieu d'être blanches elles sont rosées, volumineuses et leur calice est hypocratériforme. Elle donne à l'incision un suc blanc laiteux, aqueux et qui poisse les doigts. Contrairement au Delbi, elle en laisse découler en toutes saisons, mais en bien plus grande quantité pendant l'hivernage que pendant la saison sèche. A cette époque de l'année, c'est à peine s'il vient sourdre, peu après l'incision, quelques rares gouttelettes qui se coagulent immédiatement et donnent un produit ayant l'aspect de celui que l'on obtient du Laré. Pendant l'hivernage, au contraire, le rendement est bien plus considérable, sans cependant égaler ce que l'on obtient du Laré. Les indigènes n'emploient le Delbi à aucun usage. Cette

plante, d'après l'opinion du professeur Heckel, serait le *Vahea florida* F. Mueller.

Le *Barambara* est un petit arbuste qui croît, de préférence, sur les plateaux rocheux, dans les terrains pauvres et dans l'interstice des roches. Il nous a semblé être une *Combretacée*, mais nous ne saurions l'affirmer. Ses feuilles sont peltées, de petites dimensions. Leur face supérieure est d'un vert pâle et leur face inférieure blanchâtre est couverte de poils qui donnent au toucher la sensation du velours. Cette couleur caractéristique du feuillage permet de reconnaître la plante de loin. Son port est celui d'un petit arbuste d'un mètre soixante centimètres de hauteur au plus. Si on écrase les feuilles dans la main, elles dégagent une odeur vireuse très prononcée. Les fleurs sont jaunâtres, toujours peu nombreuses, et les fruits ont l'apparence d'une drupe très coriace. La tige est cylindrique, généralement courte, et les rameaux s'en détachent à trente centimètres au plus du sol. Il vient par touffes de huit à dix pieds au plus. Les jeunes rameaux sont polyédriques, à côtes très prononcées. Leur écorce est vert pâle, tandis que celle des rameaux principaux et de la tige est plutôt blanchâtre. Cet arbuste est très commun dans tout le Soudan. Ses rameaux servent partout aux indigènes pour se nettoyer les dents. Voici comment : on en coupe un fragment d'environ quinze centimètres de longueur. Son diamètre ne doit pas avoir guère plus d'un centimètre au grand maximum. On mâche une des extrémités de façon à en faire une véritable brosse avec laquelle on se frotte ensuite les dents. Ce procédé est excellent.

Je crois que c'est à son fréquent emploi que les noirs doivent de conserver si longtemps à leurs dents leur éclatante blancheur. De plus, le tannin qui s'y trouve en grande quantité contribue beaucoup à conserver aux gencives leur fermeté et leur tonicité. Beaucoup de végétaux servent à cet usage, mais au Soudan particulièrement, c'est le barambara qui jouit de la plus grande faveur. Sur tous les marchés on trouve ces petites tiges de bois. Elles se vendent couramment cinq centimes les cinq. Les Ouolofs leur donnent le nom de *Sottio*. Les Malinkés de la Haute-Gambie vantent les propriétés fébrifuges de ses racines. Ils les emploient fraîches ou sèches en décoction et en macération. Dans le premier cas, si on se sert de racines fraîches, on en prend environ deux cents grammes de petits fragments munis de leur écorce. On fait macérer pendant vingt-quatre heures dans

environ un litre d'eau. D'autre part, on fabrique avec la même quantité que l'on fait bouillir dans deux litres et demi d'eau une légère tisane. La macération est administrée au début de l'accès de fièvre et la tisane entre les accès. Cette médication donnerait, paraît-il, de bons résultats. Nous n'avons jamais été à même de les constater. Si, au contraire, on emploie la racine sèche, on la réduit en petits fragments que l'on pile de façon à en faire une poudre assez grossière. On prend environ cent grammes de cette poudre que l'on met à macérer pendant vingt-quatre heures dans environ 750 gr. d'eau. Pour la tisane, on met à bouillir dans deux litres d'eau à peu près cinquante grammes de cette poudre que l'on a, au préalable, enveloppée dans un petit morceau d'étoffe. L'administration se fait comme ci-dessus. La racine fraîche serait, paraît-il, plus active que la racine sèche.

19 décembre. — La nuit se passe sans incidents, et, à 5 heures 15 du matin, nous levons le camp et nous nous mettons en route pour Damentan. Jusqu'au jour, la marche est relativement lente. Mais dès que la lumière se fait nous reprenons bientôt notre allure ordinaire. A 7 heures, pendant la halte, j'expédie deux hommes au village pour annoncer mon arrivée au chef. Nous traversons successivement et sans difficultés les marigots de *Samasindio* et de *Boulodiaroto*. A 8 heures 40, nous sommes au marigot de Damentan où coule une eau limpide et claire. Les bords de ces marigots sont couverts de superbes télis. Aussi est-il impossible d'y faire boire nos chevaux. Il est 11 heures 40 quand nous arrivons enfin en vue du village. Au pied du petit monticule sur lequel est construit Damentan, nous traversons une seconde fois le marigot de ce nom sur un pont des plus primitifs. Ce pont est simplement formé d'une longue pièce de bois qui repose sur les deux rives. Des pieux plantés dans le fond du marigot la dépassent d'un mètre et demi environ. Ils sont attachés au pont lui-même à l'aide de cordes de baobab et à leur extrémité supérieure sont fixés par le même procédé de l'un à l'autre des bambous qui servent de parapet. Il n'y en a que du côté gauche du pont. Aussi faut-il faire pour le traverser des merveilles d'équilibre. Le passage se fait sans aucun accident. Mes hommes passent sans difficultés avec leurs charges sur la tête. Mais, il faut desseller les chevaux et les conduire à la nage sur l'autre rive. Nous y trouvons le fils du chef que son père a envoyé à notre avance. Il est en grande tenue de guerre et accompagné de plusieurs de ses hommes armés comme lui

jusqu'aux dents. Il nous souhaite la bienvenue et nous conduit au village dont toute la population nous regarde avec des yeux étonnés. Je constate avec plaisir que c'est dans sa case même que je suis logé. La case de mes hommes et celle de Sandia et d'Almoudo sont voisines de la mienne.

La distance qui sépare le marigot de Konkou-Oulou-Boulo de Damentan est de 27 kilomètres 800 environ et la route suit une direction générale qui est à peu près S.-S.-E. Toujours des argiles compactes. Il n'y a qu'à quelques kilomètres avant d'arriver à Damentan que nous trouvons un peu de latérite. La flore a également peu varié. Nous ne signalerons seulement comme végétaux nouveaux que quelques rares échantillons de *Karités* qui se trouvent entre le marigot de Boulodiaroto et celui de Damentan. Ce sont les premiers que nous ayons rencontrés depuis notre départ de Nétéboulou. Je crois devoir à ce propos donner ici un résumé succinct des observations que j'ai faites sur ce précieux végétal et, si possible, le faire connaître au lecteur dans tous ses détails.

Le *Karité*^[19] est un bel arbre de la famille des Sapotacées. C'est le *Butyrospermum Parkii* Don. Il est très facile à reconnaître dans la brousse à ses feuilles d'un vert sombre, poussant en touffes verticillées à l'extrémité des rameaux et à ses fruits qui sont connus et fort appréciés non seulement des indigènes, mais encore des Européens qui vivent au Soudan. Sa pulpe est très savoureuse et sa graine sert à confectionner un beurre végétal dont nous parlerons plus loin. Il en existe au Soudan deux variétés, le *Mana* et *Shee*. C'est cette dernière qui est de beaucoup la plus commune. Elle est facile à distinguer de sa congénère. Voici, du reste, leurs caractères principaux : à première vue, on pourrait aisément les confondre, mais un examen attentif suffit pour dissiper rapidement cette erreur. L'écorce du Mana est *blanc grisâtre*. Ses feuilles sont *moins vertes* que celles du Shee. Son bois est *moins rouge*, sa couleur se rapproche plutôt du *jaune*. Son fruit a bien la même forme que celui du Shee, mais sa graine, au lieu d'être ovale, *est ronde*, enfin, caractère distinctif capital, *à l'incision, il ne laisse dégoutter aucun suc* en quelque saison et en quelque circonstance que ce soit.



Karité ou Shee (*Butyrospermum Parkii*). Feuilles d'après nature.
(Dessin de A. M. Marrot).

L'écorce du Shee est au contraire noirâtre et profondément fendillée. Son bois est d'un rouge vif à la périphérie et le cœur en est rouge tendre veiné de blanc et de jaune. Son feuillage est relativement abondant. Ses fleurs sont blanches, portées à l'extrémité d'un long pédoncule, et leurs étamines sont très nombreuses. Le fruit est une drupe dont la pulpe est savoureuse. La graine est ovale et renferme une amande riche en matières grasses. La floraison a lieu du milieu de janvier à la fin de février et les fruits sont mûrs dans les premiers jours de juin ou juillet selon les régions. Ils tombent quand ils sont arrivés à maturité complète, et sous les arbres le sol est jonché de graines. Ces graines rancissent très vite, et pour les faire germer, il faut avoir le soin de les recueillir sur le végétal lui-même et de les mettre immédiatement en terre.

Le Shee, aussi bien que le Mana, du reste, se développe très lentement, et c'est à peine si au bout de vingt ans environ, son tronc acquiert un diamètre d'une vingtaine de centimètres.

On trouve le Karité, d'une façon générale, dans tout le Soudan français. Disons tout d'abord que le Shee est de beaucoup le plus commun. On ne trouve guère le Mana que dans les régions méridionales de la colonie et encore y est-il assez rare. Le Karité habite, de préférence, les terrains à latérite et les terrains à roches ferrugineuses. Il est rare d'en trouver dans les argiles compactes. Nous avons à ce point de vue remarqué que le Mana affectionnait surtout ces derniers terrains, tandis que les premiers étaient particulièrement aimés du Shee. On ne trouve que très rarement l'une et l'autre espèce sur les bords des marigots. Elles fuient les terrains vaseux et marécageux. Il n'est pas rare de voir de beaux échantillons se développer parfois vigoureusement entre des rochers où la terre végétale semble faire absolument défaut. En général, les Karités qui poussent dans de semblables conditions atteignent de faibles proportions et affectent des formes bizarres qui frappent par leur étrangeté et leur monstrueux aspect. Les Karités qui se développent, au contraire, dans les terrains riches en latérite, sont de beaux végétaux, à tiges absolument droites et à ramures et feuillages bien fournis. De ce qui précède, il est facile de conclure quelle peut être l'aire d'extension de ce végétal.

Quoi qu'on en ait pu dire et quoi qu'on en puisse dire encore, nous ne craignons pas d'affirmer que le Karité est très abondant au Soudan français. On ne le rencontre, il est vrai, nulle part, en forêts compactes, et, dans les régions où nous l'avons vu le plus abondant, le Niocolo, par exemple, les pieds sont toujours distants les uns des autres de 50 à 60 mètres environ. Ils n'en sont pas moins fort nombreux et nous estimons qu'il y en a partout une quantité suffisante, pour, qu'au cas d'exploitation, on en obtienne un rendement rémunérateur. Nous croyons, en outre, qu'il serait très facile d'arriver à développer considérablement ce végétal par les semis et la culture. Ce résultat pourrait même s'obtenir plus aisément, si l'on pouvait empêcher les indigènes d'incendier, chaque année, la brousse pour défricher les terrains qu'ils destinent à la culture. Ces incendies ont, en effet, pour résultat, au point de vue tout spécial qui nous intéresse, de détruire en grand nombre les jeunes pieds de Karité et même ceux qui n'offrent pas une

résistance suffisante. Mais aussi, hâtons-nous de dire que, chez les peuples du Soudan, la routine a une telle puissance, qu'il sera, de longues années, impossible de leur faire comprendre tout l'intérêt qu'ils auraient à multiplier ce végétal et à le cultiver. On arrivera difficilement à persuader au noir qu'il n'y a pas que les cultures à rendement immédiat qui soient rémunératrices.

On ne trouve le Karité ni dans le Baol, ni dans le Saloum, le Sine, le Fouta, le Ouli, le Sandougou, le Niani, le Bondou, etc., etc., c'est-à-dire dans aucun des pays dont le sol est formé de sables ou d'argiles. Par contre on le trouve dans tout le Soudan, le Fouta-Djallon et à l'Est, Schweinfurth l'a trouvé en grande quantité dans le pays des Dinkas, des Bongos et des Niams-Niams. A l'Ouest il commence à apparaître vers le 15° 10' de longitude Ouest et au Nord vers le 16° 22' de latitude. Au Sud, on ne trouve plus les espèces Shee et Mana au-dessous de la latitude de la Mellacorée.

La Karité peut servir à plusieurs usages. Son bois très fin et très résistant peut être employé avec succès pour la menuiserie et le charpentage. La plupart des charpentes de nos postes du Soudan sont construites avec ce bois, et, de ce fait, à Kita, Koundou, Niagassola et Bammako on a été forcé d'en abattre des quantités considérables. Il a également servi à fabriquer bon nombre des meubles qu'on y trouve. Les indigènes l'emploient principalement pour la fabrication des mortiers et pilons à couscouss et pour la confection de ces petits sièges sur lesquels les femmes s'assoient dans la cour intérieure des cases.

Mais c'est surtout la graine qui leur est particulièrement précieuse. Ils en tirent un beurre végétal qui leur sert à assaisonner leur couscouss, à fabriquer du savon, et à panser les plaies. Voici comment ils extraient cette précieuse substance. La récolte faite, on verse les graines dans de grands trous creusés généralement dans les cours du village. On les laisse là pendant plusieurs mois. Elles y perdent la pulpe qui les entoure et qui y pourrit. Les noix retirées sont ensuite placées dans une sorte de four en argile où on les fait sécher et griller assez de façon que leurs enveloppes puissent facilement se détacher. L'amande est alors écrasée de façon à former une pâte bien homogène. Cette pâte est plongée dans l'eau froide où on la laisse pendant vingt-quatre heures, puis battue, pétrie et tassée en

forme de pains, enveloppée de feuilles sèches et bien ficelée. Ces pains sont suspendus dans l'intérieur des cases et peuvent ainsi se conserver pendant longtemps. Le prix du beurre de Karité est d'environ deux francs le kilogramme dans les pays de production. Il pourrait servir avantageusement en Europe pour la fabrication du savon et des bougies, car il est très riche en acides gras solides ; mais son prix de revient est trop élevé pour qu'on puisse songer à l'utiliser sur une grande échelle. Son goût est, au premier abord, assez répugnant. Cela tient à ce qu'il n'est jamais pur. Pour la cuisine, on le fait fondre dans une grande marmite, et, quand il est bouillant, on y projette avec la main quelques gouttes d'eau froide qui, en se volatilissant, entraînent avec elles les acides gras volatils. Ceux-ci lui donnent sa saveur désagréable et nauséabonde. Ainsi préparé, le beurre peut être utilisé même pour la cuisine européenne. Nous nous en sommes fréquemment servi pour notre usage personnel et nous nous y sommes très vite habitué.

Le beurre de Karité sert également à panser les plaies. C'est un excellent cérat et nous en avons obtenu de bons résultats dans le traitement d'ulcères anciens et pour panser les crevasses de nos chevaux. Il est également précieux quand on a à soigner des plaies résultant de brûlures profondes.

Si l'on incise l'écorce du Karité dans toute son épaisseur, la blessure laisse couler un suc blanc laiteux qui, par évaporation, donne de la gutta-percha. Nous avons fait, sur place, à ce sujet, les études les plus complètes, nous nous contenterons de les résumer ici, notre intention étant de publier prochainement sur cette importante question un mémoire des plus détaillés. Un Karité, arrivé à complet développement, ne donne pas plus de 500 grammes de suc, et encore en pratiquant sur toutes les parties de l'arbre et aux époques les plus favorables une dizaine d'incisions.

Le rendement diffère suivant les saisons, les heures du jour où on pratique les incisions, l'âge, l'état des végétaux et les régions qu'ils habitent.

C'est pendant l'hivernage et à l'époque de la floraison que le rendement est le plus considérable, c'est-à-dire de la fin de juin au commencement de

février. Pendant la saison sèche, de mars à juin, il ne faut pas compter sur une récolte abondante.

La quantité de suc obtenue est bien plus faible pendant la journée que le soir, le matin et la nuit.

L'âge des végétaux influe aussi sensiblement sur le rendement. Il ne faut pas s'attaquer aux arbres trop jeunes ; car leur suc contient une proportion d'eau considérable, à tel point qu'il se coagule difficilement. De plus le produit obtenu n'est pas aussi bon que lorsque le végétal est plus âgé. Il ne convient pas non plus d'inciser des Karités trop âgés, car on n'obtient que des quantités de suc absolument insignifiantes. Il est préférable de n'opérer que sur des végétaux d'âge moyen et arrivés à complet développement. C'est là que l'on aura les meilleurs résultats ; de plus l'arbre ne souffre nullement de ces incisions, si nombreuses qu'elles puissent être.

Les végétaux sains doivent être préférés à ceux qui sont en mauvais état, et ceux qui vivent sur les plateaux et les versants des collines donnent un rendement plus considérable que ceux qui croissent dans les vallées.

Le suc ainsi obtenu est d'un blanc laiteux, sirupeux. Il poisse les doigts et les rend collants. On ne peut guère s'en débarrasser que par le râclage. Il se coagule rapidement sous l'action de la chaleur solaire et par évaporation. Ce coagulum n'est autre chose que de la gutta-percha. Si on l'obtient sur l'arbre même, il est d'un brun rougeâtre et, sous une masse assez épaisse, il prend la couleur noire chocolat très foncée. Cette coloration est due, croyons-nous, aux substances colorantes que renferme en plus l'écorce du végétal. Obtenu dans un vase à l'air libre, il se présente, au contraire, sous l'aspect d'une masse de couleur blanchâtre, légèrement teintée en rose ; vu sous une faible épaisseur, il est absolument opaque. Réduit en boule et pétri, ce coagulum donne au palper la sensation d'un corps gras. Nous croyons, en effet, que la gutta du Karité n'est pas absolument pure et doit contenir des matières grasses en quantité relativement considérable.

Les indigènes n'extraient pas la gutta du Karité et le suc qu'il donne ne leur sert à rien. Ils n'en connaissent pas les propriétés.

Je reçus à Damentan un accueil auquel j'étais loin de m'attendre ; car il m'avait été dit et répété maintes fois que les habitants de ce gros village,

musulmans fanatiques, n'étaient que des pillards et des voleurs de grand chemin qui ne voudraient jamais entrer en relations avec nous. Ma surprise et ma satisfaction furent donc grandes lorsque j'entendis le chef me dire qu'ils seraient tous heureux d'être nos amis et qu'il me priait de parler aux gens du village pour les décider à « venir avec nous » (*sic*).

Dès que je fus installé dans la belle case qui avait été préparée à mon intention, il me fit demander s'il pouvait venir me voir sans me déranger. Almoudo le fit immédiatement entrer ainsi que ses principaux notables. Je vis un beau vieillard d'environ 65 ans, portant toute sa barbe en pointe et commençant à grisonner un peu. Figure très intelligente, œil vif, type parfait du métis Toucouleur et Malinké, et pourtant il se dit Mandingue de pure race. Alpha-Niabali, tel est son nom, est un fervent musulman. Il est connu dans tous les environs, Tenda, Coniagué, Ouli, Niocolo, etc., etc., comme un marabout fameux, à telles enseignes, qu'on ne l'appelle guère que Damentan-Moro ou Alpha-Moro (Moro en Mandingue du Sud signifie Marabout). Par son intelligence, son énergie et son initiative, il a su se créer là un sort des plus heureux pour un noir.

A peine fut-il assis, et à peine eûmes-nous échangé les politesses d'usage et les serremments de main habituels en pareille circonstance, qu'il me déclara qu'il était très heureux de me voir. Il avait appris que j'étais resté longtemps à Nétéboulou, que j'y avais été très malade et qu'il se disposait à m'envoyer son fils pour me saluer lorsqu'on lui avait annoncé ma prochaine arrivée. Il désirait beaucoup voir un officier français dans son village : car il n'ignorait pas tous les mauvais bruits qu'on faisait courir sur son compte dans tout le pays. Il voulait être notre ami et faire « un papier avec nous ». Jamais il n'avait reçu de blancs dans son village, j'étais le premier et je n'aurais qu'à me louer d'avoir eu confiance en lui et de ne pas avoir écouté ceux qui avaient voulu m'empêcher de venir le voir. « Tu peux rester ici tant que tu voudras, tu es chez toi, Bissimilahi, et je ne vous laisserai manquer de rien ». C'était la meilleure des réceptions, car, en général, un chef noir se gardera bien de mal traiter l'hôte auquel il aurait dit : « Bissimilahi ». C'est dans tout le Soudan le souhait de bienvenue qui vous assure d'une cordiale hospitalité. Aussi le voyageur se gardera bien de séjourner longtemps chez celui qui ne le lui aura pas donné. Sur ces paroles, il me quitta, car il voyait bien que je n'étais pas encore « fort » et que

j'avais besoin de me « reposer ». « Nous causerons mieux plus tard ». Nous nous serrâmes de nouveau la main et il sortit de ma case suivi de tous ceux qui l'avaient accompagné. Il était à peine rentré chez lui qu'il m'envoya par son fils un superbe bœuf « pour mon déjeuner » et du couscous de mil et de riz pour mes hommes, en si grande quantité que Samba, mon cuisinier, l'estomac le plus complaisant de ma caravane, déclara qu'on serait « plein » avant d'avoir tout mangé. Un des hommes de Sandia fit l'office de boucher et coupa le cou au bœuf. En quelques minutes, il fut dépouillé et dépecé. Je pus en manger un bon bifteck et je ne manquai pas d'envoyer à Alpha un quartier de devant. C'est le morceau qui est toujours donné aux chefs. Le reste fut distribué entre mes hommes, les gens du Kantora et les habitants du village. Ce jour-là ce fut à Damentan une bombance générale.

Dans la journée, les Malinkés de Son-Counda me demandèrent à retourner chez eux, car il pourrait bien se faire, disaient-ils, que me sachant parti, Moussa-Molo vienne les attaquer. Bien que je fusse intimement persuadé qu'il n'en serait rien, je leur fis dire par Sandia qu'ils étaient libres de me quitter quand ils voudraient et je les congédiai en leur faisant un petit cadeau. Mandia, le frère du chef du Kantora, resta cependant et m'accompagna au Coniaguié et jusque dans le Tenda.

Heureux de l'accueil qui m'avait été fait, je décidai de rester deux jours à Damentan dans le but de décider le village à conclure une entente avec nous et de prendre tous les renseignements possibles sur le pays et sur ses voisins.

La journée se passa sans incidents, et le soir, vers 5 heures, j'allai rendre au chef sa visite. Notre conversation fut des plus cordiales. Je lui fis part du projet que j'avais formé d'aller au Coniaguié. Il en fut stupéfait et me déclara net que je n'en reviendrais pas ; car, me dit-il, « les gens de ce pays sont de mauvais hommes qui ne donnent jamais un grain de mil au voyageur. Ce sont de véritables bœufs (missio) ». Je ne crus pas devoir lui cacher que j'étais absolument décidé à faire le voyage et que rien ne pourrait modifier ma résolution. Il me promit alors de me donner tout ce dont j'aurais besoin pour mener à bien mon entreprise et qu'il ordonnerait à cent de ses guerriers de m'accompagner, car sans cela on me « couperait sûrement le cou ». Je le remerciai de ses bonnes intentions et lui déclarai

que mon intention était de n’emmener aucun homme armé et que, du reste, il pouvait constater que moi-même je n’avais ni sabre, ni fusil, ni revolver. Je ne lui demanderais simplement que quelques hommes pour seconder les miens et pour porter mes bagages. Ce à quoi il me répondit que je pouvais emmener tout son village si cela me plaisait, que j’étais le maître de faire comme bon me semblerait, mais que je me repentirais peut-être de ne pas avoir suivi ses conseils. Je le rassurai du mieux que je pus et nous nous quittâmes à la nuit tombante après avoir décidé que, le lendemain matin, dans un grand palabre, j’exposerais aux notables tous les avantages qu’ils auraient à se lier d’amitié avec nous.

Je rentrai fort satisfait dans ma case et quelques minutes après, j’entendis dans la mosquée qui était proche de mon habitation psalmodier le « Lahilahi Allah ». Je n’avais, du reste, entendu pendant toute la journée que ces paroles monotones et je m’étais bien gardé de suivre le conseil d’Almoudo qui voulait aller dire aux fidèles que le bruit de leurs voix m’importunait. Dans les conditions où je me trouvais, une semblable démarche n’aurait pas manqué de m’être préjudiciable.

20 décembre. — La nuit a été excellente. La température était un peu chaude, par exemple. Toute la nuit le vent de Nord-Est a soufflé. Malgré cela, j’ai très bien dormi, et au réveil, le chef m’envoie pour mon déjeuner deux beaux poulets. Ils viennent du Coniaguié, me dit Sandia, et ressemblent en tout à nos plus belles volailles d’Europe. A 9 heures, je me rends au palabre qui avait été décidé la veille. Sandia, Mandia et Almoudo m’accompagnent. Ils ont pour la circonstance revêtu leurs plus beaux vêtements. Almoudo et Mandia ont pris leurs longs boubous blancs et Sandia un beau boubou en soie verte, présent de M. l’agent de la Compagnie Française de Mac-Carthy, par-dessus lequel il a jeté son manteau de chef. Tous ont coiffé le petit bonnet blanc Toucouleur. C’est dans la case d’entrée du tata d’Alpha que doit avoir lieu le palabre. Quand nous y arrivons tous les notables y sont réunis déjà. Des nattes ont été étendues sur le sol à notre intention et en face de celle sur laquelle je dois m’asseoir une peau de bœuf attend le chef du village. Il entre en même temps que moi par la porte opposée à celle par laquelle nous sommes venus. Chacun s’assoit à sa place marquée d’avance suivant l’étiquette observée

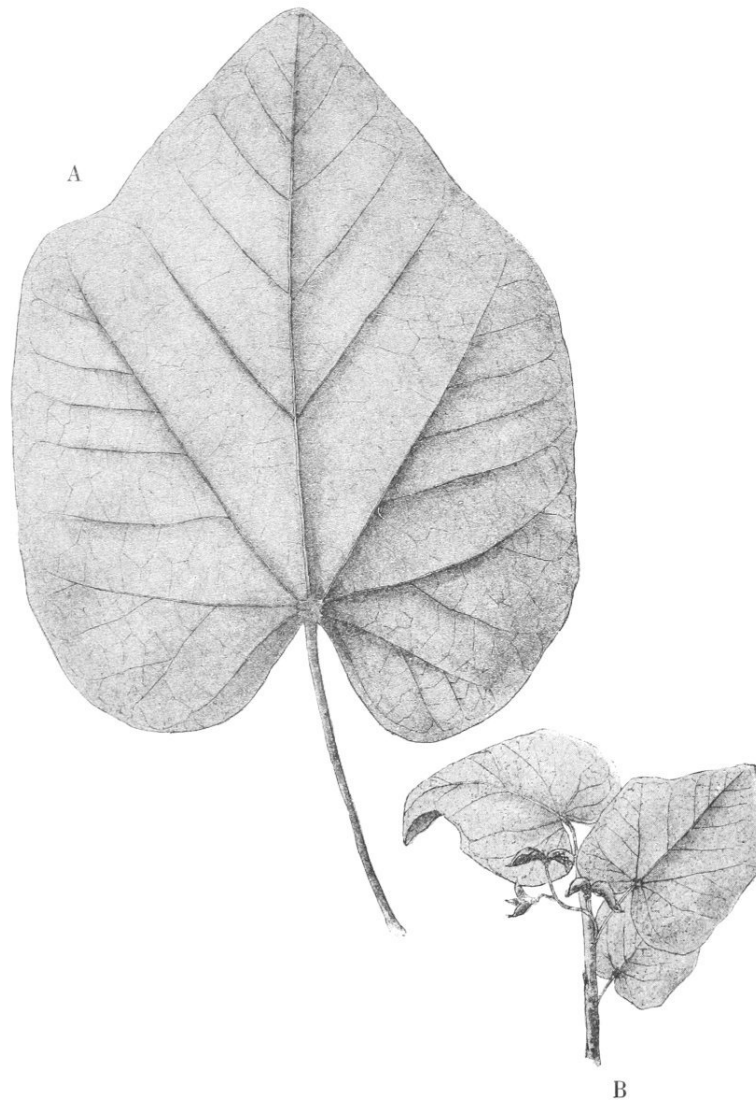
en pareille circonstance. A ma droite Sandia et Mandia, à ma gauche Almoudo et mon vieux palefrenier Samba, qui, par sa race et sa naissance, avait accès dans toutes les cérémonies noires. En face de moi, Alpha-Niabali, derrière lui et en cercle ses notables. A la porte qui donne accès dans le village se tiennent bon nombre des habitants qui, par leur rang, ne peuvent pas prendre part au palabre. A la porte qui permet d'entrer dans l'habitation d'Alpha sont ses femmes, ses enfants et ses captifs. Après les avoir tous salués, j'expose en peu de phrases tout l'avantage qu'ils auront à se placer sous notre protectorat. Je leur montre ce que nous faisons pour nos amis et comment nous traitons nos ennemis. Almoudo traduit textuellement nos paroles, Sandia et Mandia font leur petit discours et je me retire pour les laisser délibérer. Leur réponse ne se fit pas attendre, et j'étais à peine revenu dans ma case qu'Alpha vint m'y trouver, m'annonça que tout le monde avait trouvé que j'avais dit de « bonnes paroles », et qu'on serait enchanté d'être avec les Français. Comme je n'avais aucune qualité pour signer avec lui un traité provisoire, il fut décidé d'un commun accord qu'à mon retour du Coniagué, son fils et un notable auxquels il délèguerait tous ses pouvoirs m'accompagnerait jusque dans le Tenda et de là irait avec Sandia à Nétéboulou à la rencontre du commandant de Bakel, le capitaine Roux, qui devait s'y trouver dans les premiers jours de janvier et qui était l'agent politique tout désigné pour terminer cette affaire. Tout s'arrangeait donc au gré de mes désirs et par cette combinaison notre autorité s'établissait sans conteste, sur toute cette partie de la rive gauche de la Gambie qui s'étend du confluent de la rivière Grey au Niocolo. Avec le Tenda et le Badon déjà en notre possession, tout le haut-cours de la Gambie allait être ainsi placé sous notre protectorat.

Vers onze heures du matin arriva à Damentan un Coniagué qui venait directement d'*Yffané*, la résidence du chef du pays. Il fut littéralement passé en revue par mes hommes et son costume plus que primitif que nous décrirons plus loin les stupéfia tous. Je le fis manger et après qu'il eut pris quelques heures de repos, je l'expédiai vers quatre heures du soir à son chef pour lui annoncer ma visite prochaine.

Je fis alors mes préparatifs de départ, car je comptais quitter Damentan, le lendemain, dans l'après-midi. A cet effet, je confiai à Alpha-Niabali tous les bagages qui m'étaient inutiles. Je ne gardai que ceux dont j'avais besoin

pour ma route, et, après avoir bien choisi, j'arrêtai à neuf le nombre des porteurs qui me seraient nécessaires. Le chef me déclara, à ce sujet, qu'ils seraient à ma disposition quand je voudrais. Tranquille alors à ce point de vue, j'allai dans la soirée visiter les environs du village avec Almoudo et Sandia. Partout, je ne trouvai que de belles rizières, de grands lougans de mil, maïs, arachides, et autour du village de nombreux jardins d'oignons, tomates, oseille, gombos, etc., etc. Mais ce qui attira le plus mon attention, ce furent de beaux échantillons de ricin plantés en bordure autour d'un loutan d'arachides.

Le Ricin (Ricinus communis L.) croît à merveille au Sénégal et au Soudan, mais il n'est guère cultivé qu'au Sénégal, dans le Cayor, et encore depuis quelques années seulement, grâce à l'intelligente initiative de M. le Docteur Castaing, pharmacien principal de la marine. Les indigènes n'aiment généralement pas à en semer leurs lougans, car ils prétendent que ce végétal nuit à leurs autres cultures. Le fait est qu'il prolifère avec une grande rapidité et finit par couvrir de ses rejets, en peu de temps, de grandes étendues de terrain, et sa destruction demande beaucoup de travail, ce qui, on le sait, n'est guère l'affaire du noir. La graine du ricin du Sénégal et du Soudan est plus petite que celle des ricins d'Amérique, mais elle jouit des mêmes propriétés purgatives et l'huile qu'elle donne peut être employée, avec avantages, aux mêmes usages. Cette graine est ovoïde, convexe du côté externe, aplatie avec un angle longitudinal peu saillant du côté interne. Sa surface est généralement lisse et luisante, grise avec des taches brunes. Sa largeur est d'environ huit millimètres.



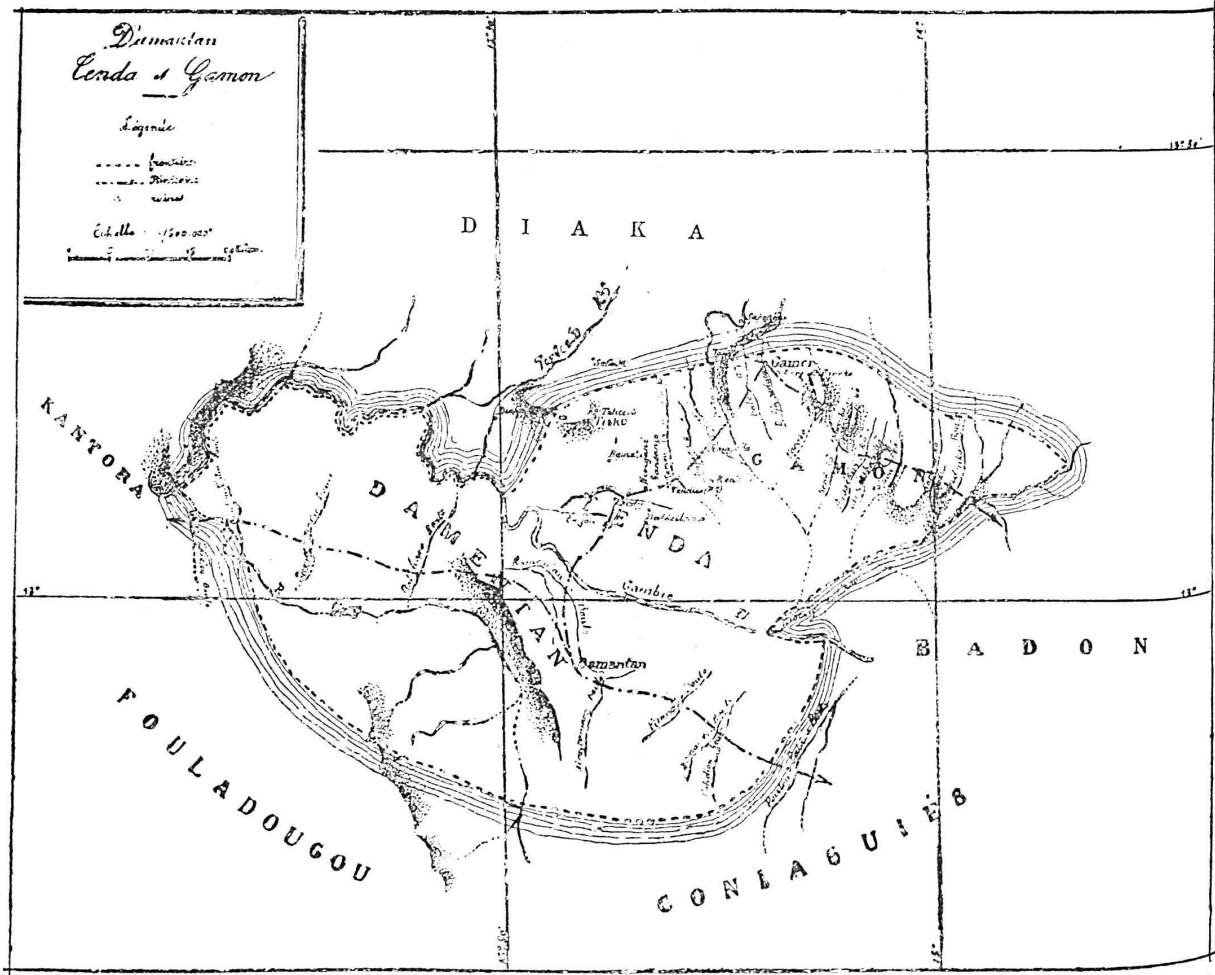
N'TABA (*Sterculia cordifolia*).
A, feuille. — B, feuilles et fruits.

Le ricin donne au Sénégal et au Soudan un rendement considérable. Il pourrait, de ce fait, faire l'objet de transactions commerciales importantes. Déjà, les résultats obtenus dans la banlieue de Saint-Louis sont des plus satisfaisants et la compagnie française le paye couramment dans le Cayor vingt et vingt-cinq francs la barrique. Il serait facile de le cultiver en grand au Soudan. Cette plante ne demandant que peu de soins et croissant, pour ainsi dire spontanément, les indigènes en feraient de belles plantations, si,

surtout, on s'efforçait de leur faire comprendre tout le bénéfice qu'ils en pourraient retirer.

CHAPITRE XIII

Damentan Tenda et Gamon



Le pays de Damentan. — Limites. — Frontières. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, productions du sol, cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations, ethnographie. — Rapports de Damentan avec les pays voisins. — Rapports de Damentan avec les autorités françaises.

Le pays de Damentan est à peu près inconnu. Je crois être le premier Européen qui l'ait visité. Avant nous un mulâtre de Bathurst allant au Fouta-Djallon pour y commercer était passé par ce pays. Il ne s'y était reposé que peu de temps, et, sur l'ordre du chef, qui, cependant, l'avait fort bien reçu,

avait dû continuer sa route vers Timbo. Je tiens cela du chef même de Damentan.

Ce pays est fort intéressant à bien des points de vue. Nous avons pu l'étudier en détail et consciencieusement pendant les quelques jours que nous y sommes restés. Nous l'avons parcouru de l'Ouest à l'Est et du Nord-Ouest au Sud-Est. Aussi, croyons-nous pouvoir en donner une description à peu près exacte.

Limites. Frontières. — D'après les renseignements que nous nous sommes procurés, le pays de Damentan serait compris dans les limites extrêmes suivantes. Il serait compris entre les $15^{\circ} 53'$ et $15^{\circ} 14'$ de longitude Ouest et entre les $13^{\circ} 12'$ et $12^{\circ} 43'$ de latitude Nord. C'est, comme on le voit, un pays assez étendu. Il est bien entendu que ces limites sont absolument approximatives.

Il a pour frontières : au Nord, la Gambie ; à l'Ouest, la rivière Grey ou Koulontou et une partie de la branche descendante du grand coude que forme la Gambie en face du Tenda. Au Sud-Ouest, les frontières sont mal définies. On pourrait toutefois lui assigner la corde du grand coude que forme en cette région la rivière Grey. Mais tout cela est bien fictif et incertain. Enfin, au Nord-Est, au Sud et à l'Est, le marigot de Nomandi lui forme une frontière à peu près naturelle.

Il confine au Nord, au Tenda et au Ouli dont le sépare la Gambie, à l'Ouest au Kantora et à ce territoire désert et inhabité qui le sépare du Fouladougou. Au Sud, son territoire touche à celui de Pajady et de Toumbin et enfin au Nord-Est et au Sud-Est il a pour voisin le pays de Coniaguié.

Par sa situation, le pays de Damentan est assez isolé ou du moins, il est assez éloigné de tout voisin. Malgré cela, Damentan est un lieu de passage pour les dioulas, assez fréquenté surtout par ceux qui viennent du pays de Bassaré et de Coniaguié ainsi que de Toumbin et de Pajady et qui se rendent à Yabouteguenda et à Mac-Carthy pour y faire leurs échanges.

Aspect général. — D'une façon générale, nous pouvons dire que le pays de Damentan est dans sa partie Ouest un pays de plaines et dans sa partie Sud et Sud-Est un pays de montagnes, ou plutôt il offre de nombreuses

collines assez élevées, entrecoupées de vallées profondes dans lesquelles coulent des marigots. L'aspect de cette région plaît, et nous délasse des immenses plaines nues et arides du Kantora et du Tenda. La végétation sur les crêtes des collines et sur les plateaux rocheux est, bien entendu, pauvre et peu importante ; mais dans les vallées et sur les bords des marigots, elle acquiert une étonnante vigueur et rappelle celle des pays tropicaux du Sud. En résumé, l'aspect général du pays de Damentan diffère sensiblement de tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour, du moins dans certaines régions. Dans le courant de ce travail nous verrons à quoi tiennent ces différences capitales, et appréciables pour l'œil même le moins exercé.

Si nous prenons ses points extrêmes, sa plus grande longueur, mesurée de l'Ouest à l'Est, atteindrait environ 115 kilomètres, et sa plus grande largeur, mesurée du Sud au Nord, aurait à peine 80 kilomètres. Sa superficie serait environ de 9000 kilomètres carrés. Mais, nous le répétons, toutes ces mensurations sont absolument approximatives et n'ont rien de certain.

Hydrologie. — Le pays de Damentan appartient tout entier au bassin de la Gambie. C'est, en effet, ce fleuve et son affluent, la rivière Grey, qui reçoivent tous les marigots qui l'arrosent, et sous ce rapport, il est très bien partagé. De plus, l'eau est courante dans la plupart des marigots. La plupart de ceux qui arrosent sa partie Ouest se jettent dans cette rivière et ceux que l'on trouve dans les parties Est et Sud-Est sont tributaires de la Gambie. L'eau de ces marigots est toujours claire et limpide, et, ce qui n'est point à dédaigner, pour ceux qui voyagent dans ces contrées, délicieuse à boire.

La Gambie, dans tout son parcours dans le pays de Damentan, est navigable pendant toute l'année pour les chalands à faible tirant d'eau ; mais elle ne l'est pour aucune sorte de bateau à vapeur. Elle fait de nombreux détours surtout à partir du Tenda jusqu'à l'embouchure de la rivière Grey.

A partir du gué, où on la traverse en face de Damentan, jusqu'au point où elle quitte ce territoire, son cours est beaucoup plus régulier.

Ses rives sont excessivement boisées et, pendant la saison sèche, ses bords sont absolument à pic et d'un accès fort difficile.

La rivière Grey, dans sa partie qui coule dans le pays de Damentan, offre le même régime. Elle pourrait être navigable pendant une centaine de kilomètres pour les chalands de faible tirant d'eau. En tout temps, l'eau y coule.

Les marigots qui arrosent la partie Ouest du pays de Damentan sont relativement nombreux. Ils sont tous tributaires de la rivière Grey. Nous citerons tout d'abord, en allant de l'Ouest à l'Est, le marigot de *Sambaïa* que l'on rencontre à peu de distance de la rivière et qui se divise en trois branches. A 6 ou 8 kilomètres de là se trouve le marigot de *Boufê-na-Kolon*, qui coule dans une vaste plaine marécageuse, dont, pendant l'hivernage, il draine les eaux qu'il conduit à la rivière Grey. Nous en dirons autant du marigot de *Konkou-Oulou-Boulo*, dont les eaux sont toujours courantes, claires et limpides. Les marigots de *Samasindio* et de *Bolidiaro* que l'on trouve ensuite sont de peu d'importance. Il n'en est pas de même du marigot de Damentan que l'on trouve à environ douze kilomètres de ce village. Ce marigot, qui se jette dans la rivière Grey, se dirige du Sud-Est au Nord, à peu de distance de Damentan, il se divise en deux branches qui passent non loin du village et arrosent et fertilisent la vallée dans laquelle il est construit. Ces marigots sont pour nous plutôt de véritables collecteurs que des marigots à proprement parler.

Les marigots qui arrosent les régions Sud-Est et Sud-Ouest du pays de Damentan se jettent dans la Gambie. D'après les indigènes, le marigot de *Niantafara* ferait communiquer directement la Gambie avec la rivière Grey. A six kilomètres de Damentan nous rencontrons d'abord le marigot de *Mahéré* qui traverse la route de Damentan à Bady et qui reçoit celui de *Bamboulo*, puis vient celui de *Niantafara*, puis ceux de *Filandi* et de *Nomandi*. Ce dernier forme la séparation entre le pays de Damentan et le pays des Coniagués. Il reçoit lui-même un autre marigot de peu d'importance, celui de *Talidian*.

Le pays de Damentan est, on le voit, supérieurement arrosé. Outre les marigots que nous venons de citer, il en existe un grand nombre d'autres, affluents de ces derniers, mais peu importants. Mentionnons encore de nombreux marécages, surtout aux environs de Damentan, et qui sont transformés en belles rizières.

En résumé, l'hydrologie du pays de Damentan est caractérisée, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, par ce fait que la plupart des cours d'eau que l'on y rencontre communiquent entre eux. C'est un lacis inextricable dont il serait bien difficile de démêler les fils d'une façon méthodique. Quoiqu'il en soit, il ressort de cet examen ce fait indiscutable que la Gambie est le grand régulateur de ce réseau étrange. Marigots et rivières suivent absolument les fluctuations de son cours. Si elle baisse, ils baissent, si, au contraire, son niveau monte, de même montera celui des cours d'eau qui en sont tributaires. On comprendra alors aisément, d'après ce que nous venons de dire, que tous ces cours d'eau soient soumis à des crues très rapides et à des baisses considérables, le régime des eaux de la Gambie, étant, du reste, comme celui de tous les fleuves africains, excessivement capricieux.

Orographie. — L'orographie du pays de Damentan est des plus simples, et de ce que nous venons de dire de son hydrologie, il est facile de déduire ce que doivent être les reliefs du sol.

Dans toute la partie qui s'étend de la rivière Grey au marigot de Damentan, on ne rencontre guère que de petites collines sans importance, mais qui sont suffisantes pour bien déterminer et établir le cours des marigots. Ces collines sont généralement orientées S.-S.-O., N.-N.-E. et leur plus grande élévation n'atteint pas trente mètres. De même la vallée de la rivière Grey est limitée par deux rangées de collines qui la suivent dans tout son cours et vont se rattacher au plateau de Toumbin et de Pajady. La Gambie coule au pied d'une ligne de collines dont nous avons vu maints tronçons et que nous retrouvons dans tout son parcours.

Le marigot de Damentan coule entre deux rangées de collines assez élevées qui enserrent une vallée de la plus ravissante fertilité. Ces collines sont excessivement boisées et lorsque le marigot, dans cette verdoyante vallée, s'est divisé en deux branches, il coule au pied d'un petit monticule sur lequel s'élève le village de Damentan.

A partir de là, à mesure que l'on s'avance dans le Sud-Est, l'orographie devient, pour ainsi dire, d'une régularité mathématique. On traverse d'abord la vallée de Damentan du Nord-Ouest au Sud-Est. On gravit ensuite le flanc

de la colline Sud-Est, le long de laquelle coule la branche Sud-Est du marigot. Son sommet s'étend en un vaste plateau ferrugineux au pied duquel, au Sud, coule le marigot de Bamboulo dans une étroite vallée peu favorisée sous le rapport de la végétation, et il en est de même à mesure que l'on s'avance dans le Sud. Aux collines dont le sommet s'étale en plateaux et dont les versants sont assez doux, succèdent d'étroites vallées dans lesquelles coulent les marigots. Ces collines absolument parallèles ont toutes la même orientation Nord-Nord-Est, Sud-Sud-Ouest, et sont situées à des distances à peu près égales les unes des autres. Cette disposition orographique est une des plus curieuses que nous ayons vues au Soudan. Elle découle, comme on le voit, d'un système orographique des plus simples et des plus rationnels.

D'après les renseignements que nous avons pu avoir, ces collines se continueraient ainsi jusqu'à la Gambie d'une part sur les bords de laquelle elles viendraient mourir, et d'autre part, elles rejoindraient là la ligne de collines qui longe la rive droite de la rivière Grey. Au fur et à mesure que l'on avance dans le Sud-Est, le terrain s'élève d'une façon sensible. Cette particularité est toute évidente ; car, s'il en était autrement, les marigots ne seraient plus au même niveau que la Gambie dont la cote augmente évidemment, à mesure que l'on remonte vers sa source, et ils seraient rapidement desséchés. Comme on le voit, l'orographie du pays de Damentan peut permettre d'éclaircir bien des points obscurs de son hydrologie, et, pour connaître l'une, il est indispensable de bien connaître l'autre.

Constitution géologique du sol. — La constitution géologique du sol du pays de Damentan diffère peu de celle des autres pays du Soudan. C'est toujours la même uniformité dans la composition du sous-sol et des terrains qui les recouvrent. De l'étude orographique et hydrologique qui précède, il est facile d'en déduire quelle doit être la distribution des différents terrains. De ce que nous avons dit de la partie Ouest de cette région, il est évident que c'est là surtout où nous trouverons les argiles compactes. En deux ou trois endroits jusqu'au marigot de Konkou-Oulou-Boulo à la rivière Grey, on voit émerger la roche ferrugineuse et les quartz en plateaux peu étendus. Les marais sont à fonds vaseux. Il en est de même des marigots, sauf pour

celui de Konkou-Oulou-Boulo, qui est à fond de sable. Enfin à quelques kilomètres du village de Damentan, nous voyons apparaître la latérite. La colline sur laquelle est construit le village est uniquement formée de cette sorte de terrain.

A partir de Damentan, nous trouvons des argiles dans les vallées où coulent les marigots, quelques rares ilots de latérite sur les plateaux qui couronnent les collines. Beaucoup de marécages, par exemple, où l'eau croupit sur un sous-sol de vase et d'argile.

Les roches que l'on y rencontre ne peuvent guère, du reste, laisser de doutes sur la nature des terrains. Ce ne sont que des quartz, roches et conglomérats ferrugineux à gangues argileuses, et, en quelques rares endroits, dans les vallées, on peut trouver quelques schistes qui émergent au niveau de la croûte argileuse.

En résumé, nous pouvons dire que le sol du pays de Damentan peut, au point de vue géologique, être divisé en quatre sortes de terrains :

1° Argiles compactes dans les plaines qui s'étendent le long de la rivière Grey et de la Gambie, dans la partie Ouest et dans la partie Nord du pays ;

2° Latérite aux environs de Damentan et dans quelques endroits de la région Sud-Est ;

3° Marécages aux environs des marigots ;

4° Plateaux rocheux couronnant les sommets des collines.

Les sables font absolument défaut.

Le sous-sol est presque partout le même, du terrain ardoisier dans les régions Ouest et Nord, des quartz, grès et argiles compactes dans les autres parties.

La vallée de Damentan présente, en outre, une couche d'humus assez épaisse produite vraisemblablement par les détritiques des végétaux qui la couvrent. Ce point est à signaler, car c'est la première fois que nous rencontrons l'humus en une aussi grande étendue.

Flore. Productions du sol. Cultures. — La flore varie profondément suivant qu'on la considère dans les plaines, sur les plateaux ou dans les vallées. Dans les plaines, où nous n'avons que des terrains argileux et marécageux, nous ne trouvons que les espèces propres aux marais, et encore sont-elles peu nombreuses. Peu ou point de Joncées, mais énormément de Cypéracées. Par ci, par là, quelques arbres rabougris et quelques palmiers rôniers gigantesques.

Sur les plateaux, végétation excessivement pauvre, la terre faisant presque absolument défaut. Quelques maigres graminées, quelques mimosées et de rares fromagers et baobabs sont les espèces botaniques principales que l'on rencontre.

Il en est tout autrement dans les vallées, où nous sommes en présence d'une végétation riche et puissante. Là nous trouvons les grandes espèces végétales. Dans la vallée de Damentan, rôniers, palmiers, caïl-cédrats, sterculiacées, légumineuses de toutes sortes abondent et y atteignent des proportions énormes. Les Karités (espèce Mana) y foisonnent et nous en avons vu beaucoup dont le tronc atteignait aisément la grosseur du corps d'un homme vigoureux. Ces végétaux se rencontrent encore en assez grande quantité dans les vallées des marigots de Samasindio et de Bolidiaro. Les rives des marigots sont couvertes d'une verdoyante et riche végétation. Parmi les espèces végétales que nous y avons remarquées, nous citerons particulièrement la liane à caoutchouc (Saba) qu'on y rencontre en quantités vraiment surprenantes.

Comme il n'y a dans tout le pays qu'un seul village, Damentan, c'est autour de lui que se trouvent toutes les cultures. Ainsi donc, la vallée, dans une minime partie et le monticule sur lequel s'élève le village sont seuls cultivés. Mais aussi, quelles cultures ! Dans la vallée et sur les bords du marigot, aussi loin que la vue peut s'étendre, ce ne sont que d'immenses rizières. Le riz y vient à merveille et il y est d'une très bonne qualité. Il en a la renommée. Sur le plateau où est construit le village, ce ne sont que lougans de toutes sortes. Toutes les plantes cultivées au Soudan y prospèrent d'une façon remarquable. Mil, coton, arachides, etc., tout y est cultivé. Nous avons remarqué que les lougans y étaient bien mieux entretenus que dans les autres pays.

Les marigots renferment en quantités considérables, surtout ceux du Sud-Est, des pieds de *Belancoumfo*, sorte de purgatif et en même temps de vermifuge fort en honneur chez les indigènes. Nous y reviendrons plus loin.

Ce que nous venons de dire pour la vallée du marigot de Damentan nous pourrions le répéter pour les vallées des autres marigots. Aussi que de terres fertiles qui sont ainsi inutilisées, faute de population ! Et, la cause d'une semblable désolation, il ne faut pas la chercher ailleurs que dans les guerres perpétuelles que se font les indigènes, dans le seul but de faire des captifs et de piller.

Faune, animaux domestiques. — La faune du pays de Damentan est des plus riches. On y trouve en grande quantité dans les vallées et les montagnes, lions, panthères, lynx, singes, etc., etc. Le gros gibier y est excessivement nombreux, et les biches, sangliers, gazelles, antilopes s'y rencontrent un peu partout. L'éléphant et l'hippopotame se trouvent dans les vastes plaines qui bordent la Gambie et la rivière Grey. Les nombreuses traces que l'on y trouve de ces deux grands fauves attestent qu'ils y vivent en grand nombre.

Les animaux domestiques y sont les mêmes que partout ailleurs. Damentan possède un superbe troupeau de bœufs d'une centaine de têtes de bétail. Grands et petits bœufs y sont mélangés ; les moutons, les chèvres y sont également nombreux, et les poulets se rencontrent à chaque pas dans le village. Nous citerons pour mémoire les chats et les chiens. Ces derniers sont très nombreux et quelques chasseurs les dressent pour poursuivre la biche. Ceci est cependant assez rare.

Populations. Ethnographie. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il n'y a qu'un seul village dans ce pays relativement étendu, Damentan. Il a été fondé par le chef actuel, Alpha-Niabali. Cette histoire est curieuse à plus d'un titre. Alpha-Niabali est un Malinké musulman, originaire du pays de Ghabou (aujourd'hui Fouladougu), du village de Mana. Lorsque son village fut pris par Alpha-Molo, père de Moussa-Molo, il fut assez heureux pour échapper avec quelques-uns des siens au massacre et à la captivité. Il parvint donc avec peine et à travers mille périls à gagner avec les quelques amis qui l'accompagnaient le pays de Bassaré. Il y resta douze ans. Mais se

sentant mal à l'aise chez des gens qui n'avaient ni ses mœurs, ni ses coutumes, ni sa religion, il profita de ce qu'il avait avec eux quelques contestations au sujet de terrains pour s'en aller et venir avec sa famille et ses amis fonder dans la vallée de Damentan le village de ce nom. Ils y avaient été attirés par la beauté du site et surtout par l'excellente qualité de la terre. Pendant quelques années, ce petit village ne se composa que des cases du chef et de celles de quelques familles qui s'étaient jointes à la sienne. Mais peu à peu la renommée d'Alpha-Niabali, qui passe pour être un grand marabout, attira à lui beaucoup de ses compatriotes chassés par la guerre du Ghabou. Des Sarracolés et quelques Toucouleurs, chassés du Bondou par les exactions des Sissibés et par la guerre du marabout, vinrent se joindre à eux et finirent par faire de Damentan un gros et fort village.

Damentan est aujourd'hui un village d'environ mille habitants. Il est très solidement fortifié. Il est entouré d'un double sagné fait d'énormes pièces de bois jointives de quatre mètres de hauteur environ. Entre les deux sagnés se trouve un fossé relativement profond. A l'intérieur du village et à peu près au centre se trouve une sorte de réduit excessivement fort qui entoure les cases du chef. Il est formé d'un tata en terre d'environ 0^m60 centimètres d'épaisseur et de quatre mètres de hauteur dont la moitié supérieure est doublée d'une rangée de grosses pièces de bois jointives. Une porte y est ménagée. Damentan est situé sur une petite élévation de terrain qu'entourent des collines relativement élevées. Il est environné, de plus, dans les parties Nord, Sud et Ouest, par le marigot du même nom qui en rend les abords très difficiles et constitue une défense peu commode à emporter pour des noirs. Ce marigot traverse un vaste marais dans la partie ouest qui occupe toute la plaine comprise entre ces deux montagnes. C'est une rizière d'un grand rapport.

Les habitants de Damentan sont des musulmans fanatiques et leur village est le centre d'un prosélytisme ardent. Le chef, Alpha-Niabali a une grande réputation de maraboutisme dans tous les pays voisins. Durant tout le jour et à certaines heures de la nuit, on y entend psalmodier l'invocation des croyants et aux heures du salam la mosquée est souvent trop petite pour contenir tous les fidèles. Je n'ai pas besoin de dire qu'on y trouve l'inévitable marabout Maure que l'on est certain de rencontrer dans la plupart des villages musulmans du Soudan.

La mosquée est située à quelques mètres du tata du chef et à l'Est de ce dernier.

C'est une vaste case ronde dont le toit est beaucoup plus bas que celui des cases ordinaires et qui déborde d'environ trente centimètres la partie supérieure de la construction en terre de la case. La porte, unique et qui fait face à l'Ouest, est très basse et il faut se baisser pour y passer. En avant de la porte se trouve une sorte de perron en terre battue haut d'environ vingt centimètres. C'est là où les fidèles déposent leurs sandales avant de pénétrer dans le temple. Cette case est la mieux entretenue du village et son chapeau est refait tous les ans.

Par sa situation, Damentan est donc un village important. C'est là que passent bon nombre de routes commerciales venant du Tenda, du Coniaguïé, de Pajady, de Yabouteguenda et du Fouladougou. Aussi, le chef en profita-t-il pendant longtemps pour se livrer à un pillage en règle des caravanes. Aujourd'hui, son ardeur au vol semble s'être un peu apaisée, et les dioulas peuvent passer par Damentan, en payant un fort impôt ; mais ils ne sont plus que très rarement pillés.

Rapports de Damentan avec les pays voisins. — On comprend que par sa situation isolée, la richesse de son sol, ce village soit exposé aux attaques de ses voisins. Damentan est sans cesse en butte aux vols et aux rapines des gens du Coniaguïé. Mais il sait leur rendre coup pour coup. Il a été souvent attaqué par des colonnes venues du Fouta-Djallon, mais sa forte position a défié tous les assauts, et il est sorti vainqueur de la lutte. De leur côté, les gens de Damentan ne se gênent guère avec leurs voisins du Tenda et du Kantora. Ils ont été longtemps en lutte ouverte avec eux, et ce n'étaient que vols et pillages. Aujourd'hui, tout semble un peu plus tranquille, et ce monde-là vit à peu près en bonne intelligence.

Je n'ai pas besoin de dire que Damentan et Moussa-Molo sont loin de s'entendre. Le vaincu ne s'est jamais entendu avec le vainqueur. Ils ne sont cependant pas en état d'hostilité ouverte, et même tout semble indiquer qu'ils finiront par s'entendre pour tomber sur les gens du Coniaguïé. Il en est de même avec le Fouta-Djallon.

Rapports de Damentan avec les autorités françaises. — Jusqu'à ce jour Damentan est resté complètement en dehors de l'influence française. En leur qualité de musulmans, ses guerriers prirent tous part à la guerre du marabout Lamine contre nous. Aujourd'hui, ils ne demandent qu'à se placer sous notre protectorat. Nous avons dit plus haut ce que nous avons fait dans ce but pendant le court séjour que nous y sommes restés. Nos efforts n'ont pas été vains et les promesses qui m'avaient été faites ont été tenues. En effet, le fils du chef et un des principaux notables m'accompagnèrent jusqu'à Bady (Tenda) à mon retour du Coniaguié. De là ils se rendirent avec Sandia à Nétéboulou où ils eurent une entrevue avec M. le Commandant du cercle de Bakel. J'ignore quel a été le résultat de tous ces pourparlers ; mais je ne doute pas qu'ils aboutissent et qu'une convention en soit la conséquence.

CHAPITRE XIV

Départ de Damentan. — Le guide Fodé. — De Damentan au marigot de Bamboulo. — Itinéraire. — Description de la route. — Le Belancounfo. — Le *Raphia vinifera*. — Du marigot de Bamboulo au marigot de Oudari. — Itinéraire. — Description de la route. — Rencontre de quatre chasseurs Coniaguiés. — Traces laissées par une troupe d'éléphants. — Le campement de Oudari. — Départ de Oudari. — Passage du marigot. — Les termitières. — Le marigot de Oupéré. — Le marigot de Mitchi. — Belle végétation. — Un pont dans les branches. — Le palmier oléifère (*Elæis Guineensis*). — Le marigot de Bankounkou. — Nous apercevons le plateau du Coniaguié. — Les lougans. — Frayeur des enfants et des femmes Coniaguiés à mon aspect. — Curiosité des hommes. — Le Bakis. — Iguigni, le premier village Coniaguié. — Karakaté. — Ouraké. — Halte sous un fromager. — Le chef du village, grand-prêtre et gardien du territoire. — Étrange superstition. — En route pour Yffané, la capitale. — Nombreux sentiers, nombreux détours. — Une curieuse escorte. — Arrivée à Yffané. — Halte sous un beau tamarinier. — Le chef Tounkané. — Je suis autorisé à me reposer dans le village Malinké. — Défense à mes hommes et à moi d'entrer dans le village Coniaguié. — Curiosité indiscrete des Indigènes. — Description de la route du marigot de Oudari à Yffané. — Géologie. — Botanique.

21 décembre. — Me voyant bien décidé à mettre mon projet à exécution, Alpha-Niabali n'essaya plus de me faire revenir sur ma décision et s'efforça, au contraire, de me donner tous les renseignements et tous les conseils qu'il jugea indispensables pour la réussite de mon voyage. Il choisit lui-même les hommes qui devaient m'accompagner et me donna pour guide un de ses familiers, nommé Fodé, qui avait habité pendant vingt ans le Coniaguié, où il faisait du commerce. Un fils qu'il avait eu d'une femme du pays, y habitait même encore. Connaissant à fond la région et ses habitants, cet homme pouvait m'être d'une grande utilité. De plus, mon interprète Almoudo ne connaissant pas la langue qui y était parlée, il fut convenu au départ que Fodé, qui en avait une longue habitude, traduirait dans les palabres les paroles que j'adresserais aux chefs. En y comprenant les hommes de Sandia et ceux d'Alpha Niabali, ma caravane ne se composait que de vingt-deux personnes, dont huit seulement étaient armées de vieux fusils de traite à pierre qui, en cas d'attaque, ne pouvaient nous être d'aucune utilité. Pour moi, je n'emportai aucune arme. Il en était de même pour mes hommes. Les préparatifs du départ furent rapidement faits, et à 2 heures 45 de l'après-midi, par une chaleur torride, nous quittâmes

Damentan, au grand étonnement de la population entière, sortie de ses cases pour nous voir partir et nous souhaiter un bon voyage. Alpha m'accompagna pendant environ deux kilomètres et, après m'avoir serré la main, retourna au village avec les notables qui l'avaient accompagné.

L'étape, très courte, se fit sans incident. J'avais décidé, du reste, de partir à cette heure-là dans le but unique de quitter le village, car je savais, par expérience, combien il est difficile de réunir ses hommes quand on a séjourné assez longtemps quelque part. La direction générale de la route que nous suivons de Damentan au marigot de Bamboulo, où nous campons, est à peu près Sud-Sud-Est, et la distance qui sépare ces deux points n'est que de 6 kilom. 840. Nous ne retrouvons plus dans cette région les plaines argileuses que nous avons rencontrées dans la partie Ouest du pays de Damentan. Nous longeons d'abord la vallée de Damentan sur une colline de latérite où se trouvent de beaux lougans et que, par une pente douce, nous descendons jusqu'au marigot de Damentan, dont nous traversons à 3 h. 15 m. la première branche. A partir de ce point, le terrain s'élève peu à peu puis s'abaisse brusquement jusqu'à la seconde branche du marigot que nous franchissons à 3 h. 40. Là, nous abandonnons la vallée, nous gravissons la colline qui se voit au Sud du village et qui n'est que le versant Nord d'un vaste plateau ferrugineux, à l'extrémité Sud duquel nous campons près d'un petit marigot qui porte le nom de Bamboulo. Nous y arrivons à 4 h. 20.

A peine sommes-nous arrivés que nos hommes en peu de temps me construisent un confortable gourbi avec des feuilles de rôniers. Il fait une excellente température. Chacun s'arrange du mieux qu'il peut pour passer la nuit, et à huit heures tout le monde dort, car il faut se bien reposer pour l'étape de demain, qui sera longue.

La végétation, dans toute cette vallée de Damentan, est remarquablement belle, et du haut du plateau sur lequel est construit le village on jouit d'un ravissant coup d'œil. Les collines qui enserrent cette vallée sont excessivement boisées. Caïl-cédrats, n'tabas, fromagers, baobabs, palmiers de toutes espèces, parmi lesquelles j'ai reconnu quelques échantillons du *Raphia vinifera* ou palmier à vin, y abondent, et, dans la vallée, nous trouvons une véritable forêt de Karités de la variété Mana. Les Shees y sont peu abondants. Dans les marigots, coule une eau limpide,

claire et d'une délicieuse fraîcheur. Le Belancoumfo (*Ceratanthera Beaumetzi* Heckel), ce purgatif tœnifuge si en honneur dans toute la Haute-Gambie y croît à merveille et en quantité considérable.

Le *Raphia vinifera* P. de Beauv. est peu commun au Sénégal et au Soudan. Ce n'est guère qu'à partir de la Gambie qu'on commence à le trouver en assez grand nombre. Les indigènes de ces régions et des Rivières du Sud en récoltent la sève qui, légèrement fermentée, donne le « vin de palme » dont ils sont si friands et avec lequel ils aiment tant à s'enivrer. C'est une boisson aigrelette que l'Européen lui-même ne dédaigne pas. Son bois pourrait servir à confectionner de légers meubles.

Belancoumfo^[20] (*Ceratanthera Beaumetzi* Heckel) appartient à la famille des *Scitaminées*, tribu des *Mantisiées*. Ce végétal croît un peu partout dans ces régions. Il aime surtout les marigots à eau limpide et courante. C'est un purgatif et un tœnifuge énergique. Les indigènes du Soudan et de la Haute-Gambie s'en servent couramment ; mais ils en utilisent principalement les propriétés purgatives. Nous l'avons trouvé en grande quantité dans le Tenda, le Gamon, le Damentan, le Coniaguié, le Niocolo, le Dentilia, et le Badon. Nous en avons également relevé quelques échantillons dans le Tiali, mais en petite quantité. Il est à la côte occidentale d'Afrique ce qu'est le Koussou à la côte orientale. On trouve sur tous les marchés ses rhizômes qui sont seuls employés, et il est connu de toutes les peuplades qui habitent nos colonies du Sénégal, du Soudan et des Rivières du Sud. Les Mandingues de la Gambie le nomment : *Belancoumfo* ; les Sousous, *Gogoferé et Gogué* ; les Sosés, *Baticolon* ; les Mandingos, métis portugais de la Casamance, *Cassion* ; les Ouolofs, *Garaboubiré* ; les Malinkés du Soudan, *Dialili* ; les Bambaras, *Baralili* ; les Kroumans, *Paqué* ; les Timnés, *Abololo* ; les Akous, *Bachunkarico* ; les Pahouins du Gabon, *Essoun* ; les Peulhs, les Toucouleurs, les Sarracolés, *Dadigogo* (nom formé des deux mots *dadi* (racine) et *Gogo*, nom proprement dit de la plante. Quoiqu'il en soit, au Soudan, au Sénégal et dans les Rivières du Sud, c'est surtout sous les noms de Belancoumfo et de Dadigogo que ce végétal est le plus connu.



Ceratanthera Beaumetzi Heckel (Belancoumfo) tænifuge et purgatif.

Rameau floral et feuille d'après Heckel (Dessin de A. M. Marrot).

Arrivé à complet développement, cette plante mesure environ un mètre à un mètre cinquante de haut. Elle a absolument l'aspect d'un roseau flexible, qui s'incline facilement dans le sens du courant du marigot où elle croît. Ses feuilles ont environ de 12 à 15 centimètres de long sur 3 à 5 de large. Elles sont d'un beau vert légèrement velouté à la face supérieure.

Leur face inférieure est plus pâle et leur nervure médiane y est fortement accusée. Leur pétiole est très allongé et fortement engainant dans la moitié de sa longueur environ.

Ce végétal présente au point de vue floral un dimorphisme tout particulier. Les fleurs apparentes, d'après les renseignements qui nous ont été donnés, sont d'une belle couleur jaune orangé. M. le D^r Heckel, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, qui a étudié ce végétal dans tous ses détails, a reconnu que ces fleurs étaient stériles, et que les fleurs clandestines, cléistogames, étaient seules fécondes.

Le fruit est ovoïde, légèrement allongé, long de 3 à 6 centimètres, à l'état de maturité complète, et de couleur rougeâtre. Il renferme plusieurs graines noirâtres, ovales, ressemblant beaucoup à celles de l'*Amomum Melegueta* Rosc., que nous avons trouvé en quantité notable dans le Niocolo. Il s'ouvre spontanément quand il est sec. La floraison a lieu en septembre, et les fruits sont mûrs en novembre et décembre. La racine est un rhizôme, dont le diamètre est d'environ un centimètre à un centimètre et demi. Sa couleur est légèrement jaunâtre. Il acquiert de grandes dimensions, prolifère très rapidement, et le lit des marigots du Damentan en est littéralement tapissé. A des distances qui varient de deux à cinq centimètres, il présente des bourrelets assez saillants, d'où émanent les rejets de la plante. Ce rhizôme se casse facilement, et sa chair présente une belle couleur blanche. Cette chair est, de plus, excessivement aqueuse.

Toutes les parties du Belancoumfo exhalent une odeur poivrée très prononcée, qui rappelle beaucoup celle du gingembre. Le rhizôme possède cette odeur à un degré bien plus pénétrant que les feuilles ou les graines. Le goût en est également poivré. On sait que les noirs aiment beaucoup cette saveur. Aussi mangent-ils souvent, surtout dans les régions où il croît un petit fragment de Belancoumfo, pour « se donner la bonne bouche » (*sic*).

C'est surtout dans les Rivières du Sud, à partir de la Casamance, que les Noirs se servent du Belancoumfo comme tæniifuge. Suivant les régions, ils se l'administrent sous forme de décoction, d'infusion ou de macération. Dans la Haute-Gambie, le Bondou, le Soudan et le Sénégal, ce sont surtout ses propriétés purgatives qui sont appréciées. Je dirai même que je n'y ai rencontré que fort peu d'indigènes qui connaissent ses propriétés tæniifuges.

Voici comment on s'en sert dans ce cas. On peut administrer le rhizôme de Belancoumfo soit à l'état frais, soit sec. Frais, on le mange tel quel. Deux fragments de 10 à 15 centimètres de longueur suffisent pour provoquer une abondante diarrhée. On le coupe encore en petits fragments, de trois centimètres environ de longueur, que l'on met à macérer pendant vingt-quatre heures dans l'eau froide. On décante et on boit environ un verre et demi de cette liqueur après y avoir ajouté un peu de sel. — Si, au contraire, le rhizôme est sec, on le pile et la poudre ainsi obtenue est mise à infuser dans l'eau tiède pendant douze à quinze heures environ. Ceci fait, on décante et l'on boit environ un verre de la liqueur ainsi obtenue après y avoir ajouté un peu de sel. Dans les deux cas, on obtient un effet purgatif violent. La dose de poudre à employer est de soixante à quatre-vingts grammes par litre d'eau.

M. le professeur Schlagdenhauffen, de Nancy, a isolé le principe actif de cette plante. C'est une huile essentielle qui possède à un haut degré les propriétés tœnifuges. Il résulte des expériences absolument concluantes faites par MM. Heckel et Dujardin-Beaumetz que vingt gouttes de cette huile enfermées dans une capsule de gélatine et administrées au réveil, suffisent pour provoquer l'expulsion d'un tœnia. Il est bon, afin de hâter l'évacuation, d'administrer deux heures après une dose d'huile de ricin.

Le grand avantage de ce tœnifuge est de ne provoquer ni nausées, ni vertiges, et d'agir rapidement.

22 décembre. — A trois heures et demie du matin, je réveille tout mon monde et à quatre heures nous nous mettons en route. La nuit a été très bonne et nous avons tous très bien dormi. Malgré l'heure matinale, les préparatifs du départ sont rapidement faits. Les porteurs marchent bien et la route est très belle. Elle parcourt d'abord la partie Sud du plateau sur lequel nous avons campé ; puis par une pente assez raide, nous arrivons dans une petite vallée où nous traversons le marigot de *Niantafara* à 4 h. 50. Ce marigot est tributaire de la Rivière-Grey. A 6 heures 45, nous traversons le marigot de *Filandi*, à 7 heures 35 celui de *Nomandi*, qui forme la séparation entre le pays de Damentan et celui des Coniagués. Enfin, à 7 heures 45, nous franchissons le marigot de *Talidian* sur les bords duquel nous faisons la halte.

Pendant que nous prenions un peu de repos, Sandia aperçut dans la brousse, à gauche de la route que nous suivions, quatre grands gaillards qui s'enfuyaient à toutes jambes dans la forêt. Fodé, le guide que me donna le chef de Damentan, courut aussitôt après eux, les appela, se fit reconnaître et enfin les décida à venir nous rejoindre. C'étaient des Coniaguiés venus dans cette région chasser la grosse bête. En m'apercevant, leur premier mouvement est de reculer ; mais ils s'enhardissent et s'avancent vers moi. Je leur tends la main, malgré toute la répugnance qu'ils m'inspirent. Car, je n'ai jamais rien vu d'aussi sale et d'aussi dégoûtant. Leur taille élevée, leur coiffure et leur costume tout particulier, que nous décrirons plus loin, me prouvèrent que Sandia ne m'avait pas trompé. Je leur souhaite la bienvenue et leur demande de me conduire auprès de leur chef. Ils y consentent volontiers et l'un d'eux même, qui paraissait être supérieur aux autres fit, à ce sujet, une plaisanterie assez intelligente que je tiens à relater ici : A la question que lui posa Fodé, notre guide, il répondit d'un petit air malin : « Nous étions venus ici pour chasser et nous n'avons encore rien tué, mais nous retournerons quand même avec vous, car nous avons trouvé un blanc. C'est la meilleure chasse que nous puissions faire et cela nous portera bonheur ». Ils m'offrirent alors un gigot de biche grillé qu'ils tirèrent d'une peau de bouc de propreté plus que douteuse. Je l'acceptai tout en me promettant bien de ne pas y toucher, et, en échange, je leur fis donner, par Almoudo, quelques poignées de sel. Ce petit cadeau eut l'air de leur plaire beaucoup et ils m'en remercièrent vivement. Je donnai alors le signal du départ. Les Coniaguiés prirent la tête de la colonne, et à 8 heures, nous nous remîmes en marche sous un soleil brûlant. A 8 heures 35, nous traversons un petit marigot que l'on me dit être celui de *Poutou-Pata*. Nous longeons alors une vaste plaine marécageuse que nous parcourons de l'Ouest à l'Est et à l'extrémité de laquelle on traverse de nouveau, à 9. h. 15, le marigot de Poutou-Pata. Cette disposition m'intriguait beaucoup, car je ne pouvais me figurer qu'à si peu de distance je puisse retrouver le même cours d'eau, Fodé, que j'interrogeai à ce sujet, me tira d'embarras en m'expliquant qu'à peu de distance à l'Est du point où nous avons franchi la première fois ce marigot, il se divisait en deux branches, l'une Ouest et l'autre Est. Cette dernière est de beaucoup plus importante que la première. Elle peut avoir six mètres de largeur environ et un mètre de profondeur à l'endroit où nous l'avons traversée. Pendant la saison des pluies sa largeur triplerait et sa

profondeur serait bien plus grande également. Le courant, qui y est à peu près nul en la saison où nous sommes, serait relativement rapide pendant l'hivernage. La branche Ouest est insignifiante. Ce n'est qu'un petit ruisseau bourbeux qui n'a pas plus de deux mètres de largeur. L'espace compris entre les deux branches est un véritable marécage à fond d'argile et couvert de plantes aquatiques.

A une centaine de mètres environ de la branche Est du marigot de Poutou-Pata, le terrain s'élève sensiblement. Par une pente douce de deux kilomètres de longueur environ, on arrive sur un vaste plateau formé d'argiles compactes excessivement boisé et où croît une brousse épaisse. A trois kilomètres du marigot de Oudari, le terrain s'abaisse légèrement et l'on arrive ainsi sur les bords de ce petit cours d'eau où nous devons camper. Il est 11 h. 5 quand nous y arrivons. Cinq cents mètres environ avant de faire halte, nous avons relevé sur la route le passage d'une troupe d'éléphants. Elle devait être nombreuse, à en juger par les traces qu'elle avait laissées. Sur un espace de plusieurs centaines de mètres à droite et à gauche de la route, le sol était absolument bouleversé, des arbres relativement volumineux étaient renversés et l'herbe avait complètement disparu. En voyant tout ce désordre, Almoudo se mit à rire bruyamment. Je lui demandai le motif de cette gaieté qui me surprenait chez un garçon habituellement taciturne et réservé. « Eh ! eh ! me dit-il, l'aphant y en a beaucoup rigolé, va, y a content pour faire bêtises ». J'avoue qu'à cette réponse je ne pus m'empêcher d'éclater de rire moi-même.

L'aspect géologique du terrain que nous avons parcouru du marigot de Bamboulo à celui de Oudari est bien peu différent de celui des terrains que nous avons antérieurement visités. Ce n'est qu'une succession de plateaux argileux et ferrugineux séparés les uns des autres, à peu de distance par de petites vallées marécageuses à sol d'argile où coulent les marigots. Pas la moindre trace de latérite.

Au point de vue botanique, les télis sont peu nombreux, et nous ne trouvons que les essences que nous avons précédemment signalées. Mentionnons particulièrement quelques Karités de la variété Mana, et d'énormes plantes grasses. Les lianes Saba et Delbi y sont excessivement abondantes, et y acquièrent des proportions énormes.

La direction générale du marigot de Bamboulo à celui de Oudari, est Sud-Sud-Est et la distance qui les sépare est de 31 kilomètres environ.

A peine sommes-nous arrivés à l'étape, que les hommes de Damentan et ceux de Sandia me construisent, en peu de temps, sous la direction d'Almoudo, un gourbi fort confortable. Mes quatre Coniaguiés s'en mêlent, et ce ne sont pas les moins actifs ni les plus maladroits. A midi tout est terminé, et chacun s'est construit un petit abri en branchages, pour se garantir des ardeurs du soleil. Notre camp est situé à l'ombre d'un superbe Cail-cédrat, autour duquel s'enroule une liane à caoutchouc, un vrai Saba, énorme et couverte de fruits qui, malheureusement, ne sont pas encore mûrs. Je la saigne dans la soirée, et elle me donne, malgré le vent d'Est, un suc relativement abondant.

La journée se passa sans incidents et sans fatigue et, à la nuit tombante, tout le monde se coucha autour des feux, car la température s'était considérablement refroidie. Pour moi, je m'enroulai dans ma couverture et m'endormis aussitôt.

23 décembre. — La température, un peu froide pour les indigènes qui grelottent littéralement au réveil, est excellente pour moi. Tout le monde a bien dormi. Je fais lever le camp à quatre heures et demie, et à cinq heures nous nous mettons en route. Les porteurs marchent bien, et tous sont animés de la meilleure volonté. A quelques centaines de mètres du campement, nous sommes obligés de traverser le marigot de Oudari, dont les bords sont couverts d'une luxuriante végétation. Le passage est très pénible, car son lit est encombré de branches mortes et de racines. Je suis obligé de descendre de cheval. On fait d'abord passer l'animal, et je suis porté sans accident, sur l'autre rive, par Almoudo et Samba, le palefrenier. L'eau y est peu profonde, 60 centimètres au plus, et la largeur est d'environ 15 mètres.

Ce marigot, comme tous ceux de cette région, est tributaire de la rivière Grey. La végétation se fait de plus en plus maigre à mesure que nous avançons vers le Sud-Est, et, à peine avons-nous traversé le marigot, que nous entrons dans une vaste plaine argileuse, stérile, de plusieurs kilomètres de largeur et littéralement couverte de termitières de toutes formes et de toutes tailles.

Tous les voyageurs qui ont parcouru le Soudan français connaissent ces constructions bizarres qu'élève un peu partout cet industrieux insecte que l'on désigne sous le nom de *termite*. Il appartient à l'ordre des Névroptères et ressemble au premier aspect à une grosse fourmi blanche dont il a, du reste, les mœurs. On le rencontre partout au Sénégal et au Soudan, où il prolifère avec une rapidité surprenante. C'est assurément un des insectes les plus voraces de ces régions lointaines. Partout et à toutes les époques de l'année, il faut s'en garer, car il s'attaque aussi bien au cuir, à la laine, au bois, etc., etc. Que de fois ne nous est-il pas arrivé, en ouvrant une de nos caisses de provisions, d'y trouver un nid de ces malfaisants animaux. Aussi, lorsqu'on campe dans la brousse, faut-il avoir grand soin de placer sur des pierres assez élevées les objets que l'on veut préserver de leur atteinte. De même, il ne faut pas négliger de suspendre aux branches des arbres voisins ou bien aux montants de son gourbi, ses bottes, guêtres et vêtements ; on risquerait fort, si on ne prenait pas cette précaution, de constater le lendemain, au réveil, des dégâts difficiles à réparer ; car c'est surtout la nuit que le termite commet ses déprédations. Le jour, il se tient caché au fond de sa cellule où l'on n'accède que par un labyrinthe de galeries ingénieusement construites. Il habite par colonies innombrables dans ces édifices bizarres qu'ils savent élever en peu de temps. Il existe deux types principaux de ces étranges constructions ; l'un a absolument la forme d'un énorme champignon à pied volumineux et relativement court. L'autre, tout en hauteur, affecte les formes les plus curieuses. Ce sont de véritables tours avec clochetons, pans coupés et gracieuses aiguilles. Le premier se trouve surtout dans les terrains argileux et le second dans les terrains ferrugineux et à latérite. Les termites qui les habitent semblent appartenir à deux variétés différentes. C'est à l'aide de la terre transportée et enduite par eux d'une sorte de bave gluante, que ces insectes arrivent en peu de temps à élever ces importantes constructions. Ils ne travaillent que pendant la nuit et il est facile de constater le matin ce qui a été édifié par ces infatigables maçons. Au soleil, la bâtisse durcit rapidement et acquiert bientôt la solidité du ciment. Nous en avons vu fréquemment qu'il était difficile d'attaquer à la pioche. Les indigènes se servent de la terre de termitières pour construire des murs et surtout pour fabriquer la sole sur laquelle ils élèvent leurs demeures. Pour cela, on prend des fragments de termitière que l'on pile.

Avec le sable que l'on a ainsi obtenu, on confectionne en y ajoutant de l'eau une sorte de mortier qui, lorsqu'il est sec, est excessivement résistant.

A l'intérieur de cet édifice sont creusées des galeries tortueuses et innombrables où se logent les habitants. Au centre, se trouve le chef de la colonie, la reine, qui est toujours plus volumineuse que les autres.

D'après ce que nous venons de dire, on comprendra aisément combien le termite peut causer de ravages dans les murs de nos constructions où l'on n'a pu utiliser la chaux. Toute l'argile qui a servi à les édifier est, en peu d'années, criblée de galeries qui en diminuent considérablement la solidité. Le termite s'attaque également au bois. En peu de temps, il détériore les planchers, les chevrons et nous avons vu des cases de noir s'écrouler parce que les portants avaient été minés par des milliers de ces insectes.

Comme la fourmi, il est migrateur, mais ce n'est que pendant la nuit que les colonies changent de résidence. Quand ces déplacements ont lieu, elles n'oublient rien dans l'habitation qu'elles quittent et elles emportent leurs provisions et leurs œufs. Il n'est pas rare de voir ainsi de nombreuses termitières désertes et abandonnées. C'est la terre de celles-ci que les indigènes emploient le plus volontiers pour leurs constructions.

Un vaste plateau ferrugineux fait suite à cette triste plaine. Il s'étend jusqu'au marigot de *Bôboulo* que nous traversons à 6 h. 55, et dont le passage, relativement facile malgré la vase, se fait sans accident. A quelques centaines de mètres de là nous franchissons un petit marigot sans importance qui en dépend. Leurs bords sont couverts de beaux bambous qui obstruent la route et dont les jeunes rameaux nous fouettent désagréablement la figure. A partir de ce point la route devient de plus en plus pénible. Les collines et les petites vallées se succèdent sans interruption et le terrain s'élève d'une façon sensible à mesure que nous avançons. Au pied des collines coulent des marigots profonds, à bords à pic et difficiles à traverser. A 8 h. 15 nous franchissons celui de *Oupéré*. Il est peu large et peu profond, mais sa traversée présente de réelles difficultés. Son lit est encombré de roches excessivement glissantes formées de quartz et de grès ferrugineux et ses bords sont absolument à pic. Ce gué est très pénible à pratiquer pour les animaux et il ne faut avancer qu'avec précaution pour éviter des accidents. La végétation y est puissante et l'on y

trouve les belles essences des pays tropicaux. Du marigot de Oupéré au marigot de *Mitchi*, la route traverse une verdoyante colline à laquelle succède une fertile vallée au fond de laquelle coule ce dernier cours d'eau. A 9 h. 23 nous arrivons sur sa rive gauche. La traversée nous a demandé plus de vingt minutes. Ce marigot est le plus large que nous ayons rencontré depuis la rivière Grey. Il a environ cinquante mètres d'une rive à l'autre au point où nous l'avons franchi. Sa profondeur à cette époque de l'année est à peu près d'un mètre cinquante centimètres. Sa rive droite, absolument à pic, est formée d'argiles excessivement glissantes et sa rive gauche est formée de roches énormes. Au milieu se trouve un petit banc de sables très fins. La profondeur à cet endroit ne dépasse pas trente à quarante centimètres. Son lit est partout ailleurs formé par une couche de vase dans laquelle on enfonce à chaque pas d'une dizaine de centimètres. Ignorant ce détail, je voulus le passer à cheval. Mal m'en a pris, car je m'administrai un bain de pied tel qu'en arrivant sur l'autre bord, je fus obligé de changer de vêtements des pieds à la tête. Pendant la saison des pluies le gué n'est pas praticable. Aussi les indigènes ont-ils construit, pour traverser ce marigot, un véritable pont suspendu qui repose sur les branches des arbres des deux rives et qui n'est formé que de bambous et de branchages solidement liés entre eux mais qui ne reposent au milieu sur aucun pilotis. Il faut être singe ou noir pour s'aventurer sur une semblable construction. J'ai vu avec angoisse plusieurs de mes porteurs le franchir avec leur charge sur la tête. Je n'eus heureusement à regretter aucun accident.

La végétation est sur les bords du marigot de *Mitchi* remarquable de vigueur et de force. C'est un enchevêtrement de lianes et de végétaux de toutes sortes absolument inextricable. Je n'énumérerai pas toutes les essences que j'y ai reconnues, nous avons déjà décrit la plupart d'entre elles. Je ne citerai que le palmier oléifère dont j'ai vu là le premier échantillon. D'après les renseignements qui m'ont été donnés il serait assez commun dans toute cette région.

Le *palmier oléifère* ou *palmier avoira* (*Elæis Guineensis* Jacq.), est très-rare au Soudan et au Sénégal. On ne commence guère à le rencontrer que dans le bassin de la Gambie, et plus on s'avance dans le Sud, et plus il devient commun. Il se multiplie rapidement, croît spontanément et ne demande aucune culture. Dans les pays de production, il donne deux

récoltes par an en mars et en novembre. Chaque pied donne deux ou trois régimes au plus qui portent un grand nombre de fruits. Ces fruits qui ressemblent à de grosses cerises, sont formés par un sarcocarpe fibreux et huileux et contiennent une amande grasse incluse dans un noyau très dur et qui est connue dans le commerce sous le nom *d'amande de palme*. Ces fruits donnent une huile qui, sous le nom *d'huile de palme*, est utilisée avec avantage par nos industriels. Voici comment les indigènes la fabriquent. Les fruits mûrs sont jetés dans une fosse de terre entourée d'un petit mur et tapissée de feuilles du végétal. On y verse une quantité d'eau assez considérable pour qu'ils y baignent. Puis on les écrase de façon à en détacher la pulpe. L'opération terminée, on verse encore de l'eau, on agite violemment et à plusieurs reprises. L'huile apparaît alors à la surface en écume rougeâtre. On la recueille dans de grands canaris en terre (sortes de vases) placés sur des brasiers ardents. Elle est alors soumise à une ébullition prolongée puis tamisée ensuite dans un grand vase à moitié rempli d'eau. Le liquide ainsi obtenu est alors écrémé et c'est l'huile de palme du commerce.

Cette huile est d'un beau jaune orangé. Elle exhale une odeur très agréable d'iris ou plutôt de violette. Elle rancit rapidement au contact de l'air. Elle a une saveur douce et se solidifie au-dessous de 30°. On la désigne alors sous le nom de *Beurre de palme*. Les indigènes de la Haute-Gambie lui donnent en langue mandingue le nom de *N'té N'toulou*. Elle sert à assaisonner certains mets qui ne sont pas à dédaigner.

De l'amande du palmier oléifère, on extrait également une matière grasse solide, qui peut servir, quand elle est fraîche, aux mêmes usages que le beurre. Les indigènes ne l'utilisent pas. L'huile et les amandes de palme donnent lieu, en Gambie, dans les Rivières du Sud et sur toute la côte occidentale d'Afrique, depuis Sainte-Marie-de-Bathurst, à des transactions commerciales relativement importantes.

Du marigot de Mitchi au marigot de *Bankounkou*, la route ne présente aucune difficulté. Elle traverse un plateau absolument stérile et dénudé qui se termine au S.-S.-E. par une pente douce qui vient mourir sur la rive droite du marigot. Nous le traversons à 10 h. 30. Il est peu large, dix mètres au plus, et il y coule toujours une eau limpide et claire sur un lit formé de

petits cailloux de quartz fortement colorés en rouge par de l'oxyde de fer. J'y fais une halte de quelques minutes pour permettre aux hommes de s'y désaltérer.

Peu après, nous gravissons une petite colline formée de quartz et d'argiles et nous arrivons sur un plateau formé de conglomérats ferrugineux et de latérite. Tout ce plateau n'est qu'un vaste et beau lougan de mil, arachides, etc., etc., où nous trouvons bon nombre de travailleurs occupés à la récolte. Ils portent tous cet étrange costume national qui a le don d'exciter l'hilarité de mes hommes, de Gardigué, mon petit domestique, et de Samba, mon palefrenier tout particulièrement. Appuyés sur leur long fusil à pierre, ils nous regardent curieusement passer sans manifester la moindre crainte. Mais il n'en est pas de même des femmes et des enfants. Ma vue seule a le privilège de les effrayer. Elles s'enfuient à mon approche en entraînant leurs petits et ce ne sont pas leurs vêtements qui retarderont leurs courses, car elles sont absolument nues. Au lieu de se réfugier au fond des cases du village de culture, nous les vîmes grimper agilement dans les arbres. Samba rit aux éclats en voyant cette gymnastique et il caractérise exactement en deux mots cette retraite burlesque : « Femmes Coniaguiés y a même chose Golo » (golo signifie singe). J'avoue que cette comparaison était absolument exacte. De là et à peu de distance, nous traversons une petite colline peu élevée, mais excessivement raide, d'où l'on a une vue splendide qui rappelle, mais en mieux, celles que l'on a dans le Konkodougou et le Diébédougou (Bambouck). A nos pieds s'étend une grande et belle vallée couverte de beaux arbres verdoyants et touffus. De loin je reconnais de superbes palmiers, de gigantesques rôniers, d'énormes n'tabas. C'est, en un mot, la végétation luxuriante des tropiques avec sa fraîche et éternelle verdure. Du point où nous sommes on me montre à l'horizon une colline relativement élevée, au sommet de laquelle se dressent de magnifiques rôniers. Cette colline n'est que le versant Nord-Nord-Ouest du vaste plateau du Coniaguié. Encore quelques kilomètres et je serai enfin dans ce pays dont le nom seul excitait tant ma curiosité. Je pourrai voir ses sauvages habitants et étudier leurs coutumes et leurs mœurs. Ce ne fut pas sans une certaine émotion, je dirai plus, sans une certaine appréhension que je m'engageai dans l'étroit sentier qui y conduit, car je me posais cette éternelle question que se sont toujours adressée ceux qui ont voyagé en

Afrique, en arrivant devant un village inconnu : « Comment serai-je reçu ? » Ce n'est certes pas la crainte qui dicte au voyageur une semblable réflexion. Quand on s'aventure dans ces régions inexplorées, quand on marche vers l'inconnu, on a fait depuis longtemps le sacrifice de sa vie. Mais des considérations plus élevées viennent vous assaillir et au moment de toucher au but on se demande si quelque malencontreux hasard ne viendra pas entraver le succès du voyage.

A travers les conglomérats qui couvrent le terrain à droite et à gauche de notre route, je pus constater la présence de nombreux échantillons d'une Ménispermée fort commune au Sénégal dans la province du Cayor et que je n'ai guère reconnue au Soudan que dans les environs de Kayes, non loin du petit village de Goundiourou. C'est le *Tinospora Bakis* Miers^[21]. On trouve ses racines dans toutes les officines des marchands indigènes sur les marchés de Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque. Les noirs utilisent ses propriétés toniques, diurétiques et fébrifuges. Ils l'emploient surtout contre la fièvre bilieuse simple ou rémittente à laquelle ils sont aussi sujets que l'Européen. Ils en font des décoctions, des macérations, et son usage est particulièrement fréquent chez les peuples d'origine Ouolove et Sérère.

C'est par une pente douce que l'on arrive sur le vaste plateau du Coniaguié, et à peine y avons-nous fait deux kilomètres que nous apercevons sur notre gauche le premier des villages de cette étrange peuplade. C'est Iguigni.

Iguigni est un gros village d'environ 600 habitants. Sa population est formée de Malinkés musulmans, émigrés du Ghabou lors de la conquête de ce pays par Moussa-Molo, et de Coniaguiés. Nous décrirons plus loin la façon dont sont construites les cases de ces derniers. Quant au village Malinké, nous n'en dirons rien que nous ne sachions déjà. Il est 11 heures quand nous y passons. Il fait une chaleur torride et le vent du Nord-Est balaie de sa brûlante haleine ce plateau relativement élevé.

Karakaté. — A un kilomètre d'Iguigni, nous laissons encore à gauche, à cinq cents mètres environ de la route, le village de Karakaté, dont la population, uniquement composée de Coniaguiés, s'élève à environ 600 habitants. Les cases y sont fort espacées les unes des autres et les intervalles

sont plantés de tabac, tomates, etc., etc. Les habitants, assis devant la porte de leurs cases, le fusil entre les jambes, nous regardent curieusement passer. Beaucoup d'entre eux nous suivent et se joignent à ma caravane. Ils sont plus surpris qu'effrayés, et rien dans leurs gestes ou leur attitude ne peut nous faire redouter de leur part la plus petite hostilité.

A 11 heures 23, il nous faut nous arrêter au village de *Ouraké*. *Ouraké* est un gros village de 800 habitants environ. Sa population est formée de Peulhs, de Malinkés et de Coniaguiés. Il est situé à 200 mètres environ de la route. C'est là que réside le chef qui est chargé de veiller à la sécurité de cette partie de la frontière et qui donne ou refuse aux voyageurs l'autorisation de séjourner sur le territoire Coniaguié. Avant de se prononcer il lui faut auparavant consulter l'oracle, et comme cela demandera quelque temps nous faisons la halte sous un beau fromager où nous sommes bientôt entourés par les indigènes dont le nombre augmente à chaque instant. Je profite de ce repos pour demander à Fodé en quoi consiste la pratique à laquelle se livre le chef pendant que nous l'attendons. Il me dit alors qu'il va tuer un poulet, l'éventrer ensuite et que c'est dans ses entrailles qu'il verra si nous venons dans le pays avec de bonnes ou de mauvaises intentions et s'il doit nous en accorder l'entrée ou nous faire rebrousser chemin. Mon guide finissait à peine son récit que le chef parut à la porte de sa case et s'avança vers notre groupe. De taille élevée, barbe et cheveux grisonnants et les bras chargés de bracelets en fer et en laiton, il peut avoir 60 à 65 ans. Il s'assit en face de moi, me souhaita le bonjour et me demanda ce que je venais faire dans le pays. Sans doute que mes réponses le satisfirent, car il me déclara que je pouvais aller à Yffané, la résidence du chef du pays, mais pas ailleurs, et qu'il me donnait pour m'y conduire le courrier que j'avais expédié de Damentan. Il ajouta d'un air entendu qu'il savait bien que je ne venais pas au Coniaguié pour leur faire du mal et qu'au contraire, je ne leur dirais et ne leur apporterais que de bonnes choses. Je n'eus pas de peine à comprendre ce qu'il voulait par là et je lui fis immédiatement donner par Almoudo environ 5 kilogs. de sel et une poignée de belle verroterie, présent auquel il fut très sensible et dont il me remercia à plusieurs reprises. Nous allions nous remettre en route lorsqu'arriva le jeune fils que Fodé avait eu dans ce pays d'une femme Coniaguiée à l'époque où il y faisait le métier de dioula. C'était un jeune

homme de dix-huit ans environ, grand, fort bien découpé et portant le costume coniaguié. Il ne manifesta, du moins extérieurement, aucune joie de revoir son père. Il n'en fut pas de même de Fodé, qui fut tout heureux de me le montrer et de le retrouver. Tout cela ne m'étonna guère, car je savais depuis longtemps combien le noir était peu expansif et aime peu à faire parade de ce qu'il ressent.

Dès que le vieux chef d'Ouraké nous eut déclaré que nous pouvions nous rendre à Yffané, nous nous remîmes en route. Cent cinquante ou deux cents guerriers Coniaguiés nous escortent et rien n'est curieux à voir comme cette compagnie d'hommes presque nus, le fusil sur l'épaule, se pressant sous les pieds de mon cheval pour mieux me voir. Je n'eus dans ce voyage d'Ouraké à Yffané qu'à me plaindre de leur importune curiosité. Peu après avoir quitté Ouraké, nous nous dirigeons vers le S.-S.-O., mais nous ne tardons pas à revenir à l'Est. La route est très belle, littéralement couverte partout d'un sable très fin de latérite. Elle traverse de beaux lougans et je constate que les argiles font presque absolument défaut. Nous croisons à chaque instant d'autres routes qui sillonnent en tout sens le plateau. C'est un véritable dédale dans lequel il nous eut été difficile de nous reconnaître si nous n'avions pas eu un guide pour nous conduire. Pendant le trajet relativement court qui sépare Ouraké d'Yffané, le Coniaguié qui nous menait au chef du pays nous fit fréquemment changer de direction. Était-ce pour nous dépister, je l'ignore. Toujours est-il que lorsque je lui fis demander par Fodé les motifs de ces brusques tours et détours, il répondit qu'il agissait ainsi pour me faire éviter les endroits dangereux. Il ne fallait pas passer par ci parce que les chevaux mourraient immédiatement, il ne fallait pas s'aventurer par là parce que cela aurait nui à la bonne réussite de notre voyage. Cet autre endroit ne pouvait être foulé par les sabots de nos chevaux parce qu'un chef y était enterré et que personne autre que ses frères ne pouvaient parcourir ces lieux sans s'exposer aux plus grands dangers. D'après son dire, il y aurait ainsi dans tout le Coniaguié des endroits funestes aux voyageurs ignorants ; il est vrai qu'il en est aussi qui leur sont propices. Enfin à midi trente, par une chaleur étouffante et une brise de Nord-Est brûlante et intolérable, nous arrivons devant Yffané, capitale du Coniaguié et résidence du roi qui le gouverne. Notre guide va lui annoncer notre arrivée et nous dit, en attendant, de nous

asseoir sous un beau tamarinier qui est l'arbre à palabres du village. Peu après, nous le voyons s'avancer vers nous suivi de plusieurs de ses notables. C'est un homme de cinquante ans environ, grisonnant et de taille élevée. Rien dans son costume ne le distingue de ses congénères, et il est tout aussi nu, tout aussi sale que le moindre de ses sujets.

Je n'ai jamais vu être humain plus abruti, si tant est que l'on puisse donner le nom d'hommes à ces primates qui ne se distinguent du singe que par leur langage articulé. C'est à peine s'il nous souhaite la bienvenue. Je lui expose en peu de mots ce que je viens faire dans son pays, et lui demande de m'y laisser résider. A cela, il me répondit que je pouvais rester et aller camper dans un petit village de Malinkés musulmans, situé à deux cents mètres environ de l'endroit où nous nous trouvions alors, et il ajouta qu'il désirait que ni moi ni mes hommes n'entrions dans le village Coniagué. Enfin, à une heure, nous pouvons nous installer dans notre campement et nous sommes cordialement reçus par notre hôte, marabout Malinké, que Sandia connaissait depuis longtemps déjà. Peu après notre arrivée, la cour dans laquelle se trouvait la case que j'habitais, était absolument envahie par les curieux. Hommes, femmes, enfants, tous plus ou moins nus, tous aussi sales et aussi dégoûtants, se pressent devant ma porte. Je ne puis la tenir fermée ; car elle est immédiatement ouverte si j'essaie de me soustraire à leurs regards indiscrets, et je suis obligé de faire ma toilette au milieu de tout ce peuple. Quelques-uns plus hardis pénètrent jusque dans ma case, me saluent, s'assoient, regardent et s'en vont. J'ai beau leur faire répéter par Fodé que j'ai besoin d'être seul, rien n'y fait, et le défilé des visiteurs continue. Je ne puis m'en débarrasser qu'en leur faisant dire que je vais dormir. Ils sortent bien de la case, mais restent devant la porte qui doit demeurer ouverte. J'étais à peine installé sur mon lit de camp pour prendre après mon déjeuner un peu de repos, que le chef du pays vint me visiter. Tout en mangeant, j'avais interrogé notre hôte (diatigué), à son sujet. Il m'apprit qu'il se nommait Tounkané. On juge de sa surprise quand je l'appelai par son nom et lui dit de s'asseoir. Alors commença avec lui, par l'intermédiaire d'Almoudo et de Fodé, une de ces longues conversations au cours de laquelle il me fallut répondre à ses mille questions, toutes plus ou moins enfantines. Le plus petit et le plus insignifiant des objets dont je me servais, excitait sa curiosité et aussi son

envie. Un couvert en ruoltz, surtout, le ravissait et il me demanda de lui en faire cadeau pour fabriquer des bracelets pour lui et ses femmes. Cela ne me gênant pas le moins du monde, car j'en avais de rechange, j'accédai à son désir, et pour que pareil fait ne se renouvelât pas, ce qui aurait pu m'embarrasser, je ne me servis plus pendant le reste de mon séjour à Yffané que de fourchettes et de cuillers en fer. Mais ce qui l'étonna et aussi l'effraya le plus, ce fut de me voir allumer ma cigarette avec une allumette. Pendant mon séjour à Mac-Carthy j'avais fait une ample provision de Suédoises, car j'avais appris, par expérience, combien elles sont précieuses dans la brousse, et à Yffané j'en avais emporté quelques boîtes, laissant la plus grande partie à Damentan. Tout en causant avec Tounkané, j'en demandai une à Almoudo et l'allumai négligemment sur la boîte. En voyant jaillir ainsi la flamme, Tounkané, effrayé, se leva précipitamment et voulut sortir de ma case en criant qu'il ne voulait pas qu'un homme qui « portait ainsi le feu dans sa poche » reste plus longtemps dans son pays. Il fallut que notre hôte lui expliquât l'emploi de ces petits morceaux de bois et pour calmer sa frayeur lui déclara qu'il pourrait aisément en faire autant. Je lui en donnai une boîte de suite et il fut ravi de voir que lui aussi pouvait porter le feu dans sa main, car de poche il n'en avait point. Son costume était trop primitif pour cela.

Il me fallut lui expliquer en détail ce que je venais faire dans le Coniaguïé. Sans doute que mes réponses le satisfirent, car il me demanda de répéter le lendemain dans un grand palabre auquel il convierait tous les chefs du pays, ce que je venais de lui dire. Je le lui promis et il se retira sur ces mots, à la nuit tombante. Peu après, il m'envoya un bouc pour mes hommes et pour moi, deux de ces beaux poulets, dont Sandia m'avait tant parlé, mais pas le moindre couscouss et pas le plus petit grain de mil, et, si notre hôte n'en avait pas donné à ma troupe, mes compagnons se seraient couchés sans manger. Ce fut également à la générosité de ce brave homme que nos chevaux durent d'avoir une maigre ration de paille d'arachides et de mil. De mon côté, je ne voulus pas être en reste avec Tounkané et je lui fis aussitôt porter quelques bouteilles de gin qui lui firent le plus grand plaisir.

Je pus enfin sortir un peu et visiter les environs, mais je dus rentrer bientôt au logis, car j'étais absolument obsédé par les curieux qui

m'entouraient de toutes parts. Heureusement que de ma case je pouvais parfaitement voir le village Coniaguié et, bien qu'il me fût interdit de le visiter, me faire une idée de son importance ainsi que de la façon dont il était disposé.

Yffané ou *Youffané* est un gros village de 1200 habitants environ. Sa population est uniquement formée de Coniaguiés. Il m'a paru bien entretenu, du moins autant que j'ai pu en juger, ses cases m'ont semblé en bon état. Au centre se trouvent celles du chef, elles sont construites au milieu d'un carré parfait dont les quatre côtés sont formés par des cases bien alignées où habitent les jeunes gens non mariés du village qui lui forment, pour ainsi dire, une sorte de garde particulière. Ces cases sont très rapprochées les unes des autres, elles n'ont qu'une seule porte qui regarde les derrières de la case voisine de façon à ce que l'on ne puisse voir d'une habitation ce qui se passe dans l'autre. Il est absolument ouvert et ne possède aucun système de défense, ni tata, ni sagné. Il est entouré de beaux lougans de mil, arachides, etc., etc., et a, en résumé, un aspect gai qui contraste étrangement avec la tristesse des villages fortifiés des pays Malinkés et Bambaras.

Non loin d'Yffané, à quelques centaines de mètres au plus, se trouvent trois villages Malinkés peu importants que l'on désigne sous le nom de Yffané-Maninka-Counda (village Malinké d'Yffané en langue Mandingue de la Haute-Gambie). Ces villages ne diffèrent en rien des autres villages Malinkés dont nous avons parlé dans le cours de ce récit.

La route du marigot de Oudari à Yffané présente une curieuse disposition de terrain. Ce n'est qu'une succession de plateaux entrecoupés par de petites vallées où coulent de clairs marigots. Le terrain s'élève progressivement jusqu'au plateau du Coniaguié. Le baromètre baisse au fur et à mesure que l'on avance. Au point de vue géologique, des argiles compactes dans les vallées. Les collines et les plateaux sont formés de quartz, de grès et de conglomérats ferrugineux. La roche s'y montre partout à nu. La latérite n'apparaît qu'aux environs du Coniaguié et le plateau sur lequel sont construits les villages est uniquement formé de cette espèce de terrain.

Au point de vue botanique, quelques rares bambous maigres et rachitiques sur les plateaux. Dans les vallées, au contraire, végétation riche : rôniers, légumineuses, n'tabas, caïl-cédrats, etc., etc. Le plateau du Coniaguié présente encore de nombreux échantillons de Karités. Les deux variétés Shee et Mana y sont également communes. Enfin, nous y trouvons encore, entre autres végétaux importants, de beaux spécimens de lianes à caoutchouc (Saba et Delbi). Les fromagers et les tamariniers y sont également très communs et y atteignent d'énormes proportions.

Du marigot de Oudari à Yffané, la route suit une direction générale S.-S.-E., et la distance qui sépare ces deux points peut être évaluée à environ trente-trois kilomètres.

A nuit close, tous les visiteurs regagnèrent le village Coniaguié. Je pus dîner en paix et me coucher vers huit heures du soir. Mais je dus laisser ouverte la porte de ma case, et des hommes armés montèrent, pendant toute la nuit, une garde active dans la cour qui la précédait.

CHAPITRE XV

Séjour à Yffané. — Deuxième journée. — Tam-tam. — Chiens. — Chacals. — Cris bizarres dans le village. — Étrange coutume. — Nombreux visiteurs. — Visite de Tounkané. — Grand palabre. — Pas de vivres. — Cordiale et généreuse hospitalité des Malinkés. — Tounkané me demande en cachette une bouteille de gin. — Abondance du gibier dans les environs d'Yffané. — Troisième journée. — Nombreuses visites de dioulas Malinkés établis dans le pays. — Les pintades. — Tounkané me fait cadeau d'un bœuf. — Je puis enfin me procurer un peu de mil et de fonio. — Refus de Tounkané de me donner des porteurs pour retourner à Damentan. — Dans la soirée il me promet de m'en donner le lendemain matin. — Il enverra deux délégués à Nétéboulou pour s'aboucher avec le commandant de Bakel. — Heureux résultat de mon voyage. — Départ d'Yffané. — Tounkané me donne deux guides, mais pas de porteurs. — D'Yffané au marigot de Oudari. — Campement à Oudari. — Inquiétudes de Sandia. — Arrivée de quatre Coniaguïés qui font route avec nous. — Du marigot de Oudari à Damentan. — Les antilopes. — Les sangliers. — Arrivée à Damentan. — Joie d'Alpha-Niabali de me revoir. — Récit de Sandia et d'Almoudo. — Ils m'apprennent les dangers que nous avons courus au Coniaguïé.

24 décembre. — Nous avons tous passé une excellente nuit. Nous en avions bien besoin : car après l'étape et la journée d'hier, nous étions absolument exténués. Pour moi, j'ai très bien reposé, malgré les chiens, les chacals et le tam-tam. Hier soir, à peine Tounkané m'eût-il quitté, que commença dans le village coniaguïé, un vacarme épouvantable. On s'y enivra avec le gin que j'avais donné au chef, et la population entière se livra à un tam-tam effréné qui se prolongea fort avant dans la nuit. Les chiens se mirent de la partie et aboyèrent jusqu'au lever du jour, surexcités par la présence de nombreux chacals qui, chaque nuit, viennent rôder autour des cases en poussant des hurlements furieux et aigus. Les hyènes elles-mêmes nous firent visite et un de ces répugnants animaux s'aventura même jusque dans la cour de ma case. Pendant plusieurs heures, leurs glapissements lugubres se firent entendre et tinrent mon brave Almoudo éveillé durant la plus grande partie de la nuit. Pendant tout notre séjour au Coniaguïé, ce brave serviteur ne dort jamais que d'un œil, et nuit et jour, avec Sandia, il veille à ma sécurité avec un soin jaloux.

Des cris bizarres au commencement de la nuit et assez espacés frappèrent plusieurs fois mon oreille avant que je m'endorme. Intrigué, j'en

demandai la cause à Sandia et à Almoudo qui, l'ignorant, interrogèrent à ce sujet notre hôte. Je les vis revenir en riant aux éclats et quand je leur demandai le motif d'une si grande hilarité ils me répondirent : « Coniaguié y en a gueulé comme ça parce que y a bien content avec son femme ». Je n'eus pas de peine à comprendre ce qu'ils voulaient dire et ce détail de mœurs est un des plus curieux que j'aie jamais enregistrés. Je le recommande tout particulièrement aux méditations des ethnologistes.

Dès le point du jour, je suis littéralement assailli par une bande de curieux. Ils pénètrent de force dans ma case, et je suis obligé de mettre un de mes hommes en faction, à ma porte, pour être un peu chez moi. Mais il me faut la laisser ouverte. De temps en temps un curieux passe la tête par l'ouverture, me regarde d'un air ahuri et se retire pour faire place à un autre.

J'étais assis à ma table occupé à rédiger mes notes, lorsque tout-à-coup, j'entendis au dehors de grands cris accompagnés d'éclats de rire. Je sortis aussitôt et je devinai de suite les motifs de toute cette gaieté en voyant un grand gaillard de Coniaguié qui s'astiquait à tour de bras la poitrine et les cuisses à l'aide de ma brosse à souliers. Voici comment cela était arrivé. J'avais rapporté de Mac-Carthy quelques boîtes de cirage, et, arrivé à l'étape, mon petit domestique Gardigué avait pour fonction spéciale de nettoyer mes bottes. Assis devant ma porte, il se livrait à cet exercice en présence de nombreux curieux qui le regardaient, bouche bée, procéder à ces soins de propreté. Mais où leur stupéfaction fut au comble, ce fut lorsqu'ils virent Gardigué, après avoir étendu le cirage, le faire luire à l'aide de la brosse *ad hoc*. L'un d'eux, plus hardi que les autres, lui fit demander par Fodé de lui prêter un instant ce curieux instrument. Ce à quoi mon domestique consentit non sans difficultés. Notre Coniaguié prit la brosse avec précautions, l'examina attentivement et se mit à se frotter vigoureusement, espérant sans doute obtenir sur son cuir le brillant qui l'avait tant émerveillé. Ce fut à ce moment que j'arrivai. Le résultat se faisant attendre, j'entendis mon loustic de gamin lui dire que pour faire luire sa peau il faudrait au préalable l'enduire de cirage. Notre homme ne voulut pas se soumettre à l'expérience. Je l'ai beaucoup regretté.

Vers neuf heures du matin, Tounkané vint me rendre visite. Je me plains de ce que mes hommes n'aient rien eu hier à manger et lui déclare que s'il

ne veut pas me procurer le mil et le fonio qui m'est nécessaire pour les nourrir, je me verrai forcé de partir. Il me promet de s'en occuper, mais me déclare aussi qu'il n'y aurait rien d'étonnant s'il ne pouvait pas réussir, car il ne peut pas forcer les gens à me vendre leurs denrées s'ils ne voulaient pas. Or, je savais pertinemment que le village regorgeait absolument de tout ce dont j'avais besoin. Il est venu me saluer, dit-il, me demander comment j'avais passé la nuit et m'annoncer que tous les chefs du pays sont réunis sous l'arbre à palabre, en dehors du village Coniaguié, ce même tamarinier sous lequel je l'ai attendu hier, et qu'ils m'attendent. Je m'y rends aussitôt sans armes, selon mon habitude, et accompagné d'Almoudo, de Sandia, Fodé et Mandia, le frère du chef de Son-Counda. Les hommes de Sandia y étaient déjà arrivés et, munis de leurs vieux fusils à pierre, s'étaient répandus dans la foule. Mais leur présence eût été bien inutile et ils n'auraient rien pu faire au cas où nous eussions été attaqués par les deux ou trois cents guerriers qui nous entouraient.

Je m'asseois sur mon pliant que m'a apporté Gardigué au pied de l'arbre. Sandia et Mandia sont auprès de moi ainsi que Fodé et Almoudo. Tounkané est en face de moi, à cinq mètres environ, et les chefs et leurs guerriers forment le cercle autour de nous. Après les avoir tous salués, je leur expose ce que les Français font pour leurs amis et tout l'avantage qu'ils auraient à « être avec nous ». De ce fait, ils pourraient être certains que Moussa-Molo et le Fouta-Djallon les laisseraient tranquilles chez eux et ne viendraient plus les attaquer. Nous ne voulions point prendre leurs terres, car ils savaient bien que nous en avions assez partout, et la meilleure preuve que je n'étais pas venu dans leur pays avec l'intention de leur nuire, c'était qu'ils pouvaient s'assurer que je n'avais pas de fusil et pas un seul soldat. Or, ils n'ignoraient pas que nous en avions beaucoup. Nous ne demandions qu'une seule chose, en échange de la protection que nous leur donnerions, c'est qu'ils laissent nos dioulas faire chez eux leur commerce en toute liberté, qu'ils les défendent, contre les voleurs et que si les blancs venaient dans leur pays, ils y soient reçus en amis et puissent s'y établir.

Mon petit discours, qu'Almoudo traduisait en Mandingue et que Fodé répétait en langue Coniaguiée, produisit le meilleur effet. J'eus à peine terminé qu'un vieux chef se leva et cria à tue-tête que j'avais dit de bonnes paroles et que j'étais un bon homme. Tounkané me répondit qu'il savait

bien que je n'étais pas venu pour leur faire du mal, qu'il avait appris que partout où j'étais passé je n'avais porté préjudice à personne. J'avais eu raison de ne pas emmener de soldats avec moi, car si j'en avais eu un seul avec son fusil, je ne serais jamais entré dans le Coniaguié, il m'aurait arrêté au marigot de Nomandi qui sépare, comme nous l'avons dit plus haut, son pays de celui de Damentan. Ils seront contents d'être nos amis, à condition que nous l'aidions à battre Tierno-Birahima, un chef de colonne du Fouta-Djallon, qui se trouvait à N'Dama, au Sud du Coniaguié, et qui était venu l'attaquer dernièrement sans motifs. Il l'avait bien repoussé et battu à plate couture, mais il avait été attaqué et il voulait se venger.

Je lui répondis que je ne pouvais lui accorder cela de suite, que cela ne me regardait pas, je n'étais venu chez eux que pour savoir s'ils voulaient être nos amis et que pour régler toutes ces conditions, il n'avait qu'à envoyer deux de ses notables à Nétéboulou ou à y aller lui-même. Là, ils trouveraient le commandant de Bakel qui avait tout pouvoir pour faire « un papier avec eux », et pour arranger leurs affaires.

Ces propositions furent acceptées et il fut entendu qu'il enverrait deux de ses notables pour régler à Nétéboulou toutes ces affaires avec le commandant de Bakel qui y devait venir incessamment. Tounkané ajouta même que ce seraient son propre fils et son frère qu'il chargerait de cette mission. Enfin, au moment de nous séparer, je lui promis que j'écrirais au commandant pour le mettre au courant de tout. Chose que je ne manquai pas de faire en arrivant à Damentan.

Quand tout fut bien convenu entre nous, je me retirai, non sans avoir serré la main à tous les chefs présents, et les laissai délibérer entre eux et causer avec Sandia. Ce palabre n'avait pas duré moins de trois heures et il était midi quand je regagnai mon logis, enchanté d'avoir obtenu si rapidement un tel résultat.

Tounkané n'a pas tenu sa promesse et mes hommes n'ont absolument rien à manger. Il nous faut encore avoir recours à l'obligeance des Malinkés. Mon hôte heureusement a tout prévu et il a fait fabriquer pour mon personnel un excellent couscous. Je l'interrogeai longuement sur cette façon de procéder des Coniaguiés à mon égard, et il me déclare que cela ne l'étonne nullement, car ils ont l'habitude de ne jamais rien donner ni vendre

aux voyageurs et que c'est toujours chez eux qu'on vient camper. Cette particularité m'a toujours frappé, car, en général, au Soudan, l'hospitalité la plus large et la plus généreuse est toujours donnée aux voyageurs. Cette peuplade fait, sous ce rapport, exception, et diffère absolument de toutes celles que nous avons visitées jusqu'à ce jour. Grâce aux Malinkés nous n'eûmes pas trop à souffrir des privations que nous auraient imposées l'avarice et la sauvagerie des Coniaguiés. Aussi en partant fis-je à notre diatigué (hôte) un superbe cadeau qui le dédommagea amplement de toutes les dépenses qu'il avait pu faire pour nous.

Je prenais sur mon lit de campagne un peu de repos quand vers deux heures de l'après-midi arriva Tounkané absolument ivre-mort. Almoudo eut toutes les peines du monde à l'empêcher d'entrer, et il ne se retira que lorsqu'il fut bien certain que je dormais. Il s'en assura lui-même et vint me regarder de si près que je sentis son haleine empestée de gin sur mon visage. Je ne bougeai pas et il s'éloigna en disant qu'il reviendrait plus tard, car il voulait absolument me voir puisque j'étais son ami.

A cinq heures du soir, je le vis arriver de nouveau, dégrisé, mais absolument abruti. Nous causâmes amicalement pendant quelques instants, et entre autres choses me promit de me donner tous les hommes dont j'aurais besoin pour m'accompagner et porter mes bagages à Damentan.

Pendant que nous devisions ainsi, un homme entra tout-à-coup dans ma case et vint lui dire qu'un énorme Koba (variété d'Antilope) paissait tranquillement non loin du village. Il dépêcha immédiatement plusieurs chasseurs à sa poursuite. Je lui demandai alors si ces animaux étaient communs dans les environs. Il me répondit qu'il y en avait tant que souvent ils s'aventuraient, surtout pendant l'hivernage, jusque dans l'espace restreint qui séparait le village Coniaguié du village Malinké et qu'ils y en avaient fréquemment tué. Il fit alors sortir tous ceux qui l'avaient accompagné, et, à voix basse, il me dit qu'il avait quelque chose à me demander. Intrigué, je lui dis de parler. Il me raconta alors que, hier soir, les hommes du village avaient bu toute la caisse de gin que je lui avais donnée et qu'il ne lui en était rien resté. Il me pria de lui en donner une bouteille pour lui. J'accédai immédiatement à son désir, et lui en fis remettre une par Almoudo. Il s'en empara vivement, la cacha sous la loque qui lui servait de

boubou et s'enfuit aussitôt vers le village comme un voleur. Il dut lui faire de nombreuses caresses, car je ne le revis pas de la journée.

Dans la soirée, je sortis un peu pour me reposer et j'emportai mon appareil à photographier. J'avais l'intention, puisqu'il m'était interdit de visiter le village Coniaguié, d'en prendre un cliché. Je dus y renoncer, car j'avais à peine disposé mon instrument que je fus entouré par tous les guerriers qui m'avaient suivis et qui m'intimèrent l'ordre de remporter le tout dans ma case. Ils croyaient que c'était un canon, et, malgré tout ce que purent leur dire Sandia, Almoudo et même le marabout Malinké chez lequel j'étais logé, je dus me soumettre et rentrer au logis. J'étais absolument furieux.

Le reste de la journée se passa sans incidents, et je me couchai à la nuit tombante, fatigué et exaspéré par tous les visiteurs qui n'ont cessé de m'assaillir tout le jour de leurs indiscretions.

25 décembre. — La nuit s'est très bien passée et, sans les chiens et les chacals, j'aurais très bien dormi. Fréquemment, j'entendis les cris étranges qui m'avaient tant intrigué hier et Almoudo ainsi que le vieux Samba, mon palefrenier, m'avouèrent au réveil qu'ils en avaient beaucoup « rigolé » pendant la nuit (*sic*). Dès le point du jour, ma cour est envahie par les visiteurs et les curieux. Je n'ai pas besoin de dire que, comme la nuit précédente, je fus gardé à vue par un poste de Coniaguiés en armes, et que je dus laisser ma porte grande ouverte. La même comédie qu'hier recommence et elle durera toute la journée. Je remarque que les hommes armés sont beaucoup plus nombreux. Il en est venu de tous les villages environnants, me dit mon hôte, mais rien dans leur attitude ne me fait craindre quoi que ce soit de leur part. Ce sont des curieux, voilà tout, qui veulent voir cet étrange animal qu'on appelle un blanc. Tounkané vient me voir plusieurs fois dans la matinée, mais il m'est impossible d'en rien tirer, il est absolument ivre-mort et incapable de parler.

Une petite querelle de ménage entre le vieux Samba et sa femme vint à propos à ce moment-là me permettre de me débarrasser de cet insupportable ivrogne. Je m'empressai de le congédier. Voici ce qui était arrivé. Depuis notre départ de Kayes, le vieux Samba, sa femme et le cuisinier s'étaient

liés de la plus étroite amitié. Tout cela faillit bien se terminer à Yffané. Je ne sais trop pour quel motif une discussion s'éleva entre la femme et le cuisinier. On en vint vite aux gros mots et madame Samba se permit des expressions et vomit des insultes telles à l'égard des parents de notre homme qu'il avertit immédiatement le mari de la façon dont sa femme venait de traiter « son famille ». Elle avait insulté son père, elle avait insulté sa mère. Ce sont des choses qu'un noir ne pardonne pas. Mis au courant de l'affaire, le palefrenier l'eut vite réglée. Une bonne volée de coups de corde apprit bien vite à la mégère ce qu'il en coûte de se livrer à l'égard des ancêtres d'un ami à de semblables intempérances de langage. Je ferai remarquer que notre cuisinier était autant, sinon plus, le mari de la belle que le palefrenier. C'est là ce qui fait le piquant de l'affaire. Dès que j'entendis leurs cris, je priai Tounkané de se retirer pour me permettre d'aller voir ce qui se passait. Il s'en alla de bonne grâce, en me promettant qu'il allait m'apporter un bœuf. Il m'avait fait tant de promesses depuis mon arrivée que je ne m'attendais pas plus à lui voir tenir celle-ci que les autres. Aussi mon étonnement fut-il grand quand on vint m'annoncer que le bœuf était là. Je vais le voir comme c'est l'usage, et je donne l'ordre de l'abattre immédiatement. On dut le tuer à coups de fusil, car ces bœufs vivent absolument à l'état sauvage et il serait dangereux de s'en approcher de trop près. Le partage en est immédiatement fait. J'envoie à Tounkané un quartier de devant, selon la coutume au Soudan, j'en donne aux chefs, à mes hôtes, etc., etc. Bref, on fit bombance ce jour-là. Il était temps, car depuis notre arrivée dans le Coniaguié, nous avons été absolument réduit à la portion congrue. Tounkané poussa même l'amabilité jusqu'à m'envoyer un peu de fonio pour mes hommes et du mil pour nos chevaux qui ne vivaient depuis trois jours que de brousse et d'un peu de paille d'arachides. Quant à la peau de l'animal je la distribuai entre les hommes de ma caravane pour qu'ils puissent se faire des sandales.

J'eus encore, dans cette matinée, la visite des quatre chasseurs qui m'avaient accompagné du marigot de Talidian à Yffané. Ils allaient repartir pour la chasse et avant de s'en aller ils venaient me saluer et me souhaiter bon voyage. Je les remerciai et leur fis quelques petits cadeaux auxquels ils furent très sensibles. Almoudo leur fit alors raconter par Fodé comment Tounkané nous avait reçus et leur demanda de nous procurer du mil et du

riz ou fonio pour la route d'Yffané à Damentan. Ils sortirent aussitôt en me promettant qu'ils allaient s'en occuper. En effet, quelques instants après, je les vis revenir avec plusieurs femmes qui consentirent à me vendre pour de la verroterie, du gin et du tabac, la quantité de mil et de fonio qui m'était nécessaire pour nourrir mes hommes et mes chevaux pendant trois jours. Je fis demander à ces femmes pourquoi elles n'étaient pas venues plus tôt m'offrir leurs marchandises. Elles me répondirent que ce n'était pas l'habitude du pays et que, de plus, on le leur avait défendu. Leurs paroles m'intriguèrent beaucoup et je me demande encore aujourd'hui qui avait bien pu leur faire semblable défense et dans quel but.

Dans la journée, vers deux heures de l'après-midi, Almoudo vint m'annoncer que des dioulas Malinkés voulaient me saluer. Je les fis immédiatement entrer, et, après les salutations d'usage, celui qui paraissait être le chef prit la parole et me dit qu'ils étaient venus de Yokoukou, leur village, distant de 15 kilomètres environ d'Yffané, pour me remercier d'être venu dans le pays et pour me donner l'assurance qu'ils seraient très heureux de voir les Français diriger les affaires de Coniaguié parce qu'ils savaient que le commerce se ferait alors librement et qu'ils pourraient circuler en toute sécurité dans le pays. Ils avaient appris comment Tounkané m'avait traité. Cela ne les avait pas étonnés, car les Coniaguiés étaient réputés partout comme une peuplade très inhospitalière. Aussi ils m'apportaient des œufs, des poulets et du mil pour mes hommes et pour mes animaux. Il termina en me disant que si je voulais aller dans leur village j'y serais le bienvenu et que je n'y manquerais de rien tant que je voudrais y rester. Je les remerciai sincèrement de leur invitation et leur dis que je ne pouvais aller chez eux, car j'étais très pressé de rentrer à Kayes et que je comptais partir le lendemain matin. Je leur fis alors quelques cadeaux et entre autres choses je leur donnai quelques mains de papier qui leur firent le plus grand plaisir. Ils se retirèrent en me renouvelant de nouveau l'assurance de tout leur dévouement aux Français et en me promettant qu'ils feraient tout ce qui dépendrait d'eux afin que Tounkané envoyât au plus tôt ses mandataires à Nétéboulou pour signer avec le commandant de Bakel un traité d'amitié. Ils ajoutèrent que je ferais bien de me méfier des Coniaguiés.

L'un d'eux revint quelques minutes après leur sortie pour me proposer de lui acheter deux pintades. Almoudo lui demanda alors combien il voulait

les vendre. Deux sacs de sel, dit-il ; ce qui faisait environ 25 francs. Je ne pouvais décemment pas me permettre une semblable prodigalité. Enfin, après bien des pourparlers, il finit par rabattre son prix et j'eus ces deux gallinacés pour quatre moules de sel et quelques feuilles de papier. Ce n'était pas payer trop cher l'espoir de deux bons rôtis.

Toukané revint me voir vers quatre heures du soir avec ses femmes et son dernier-né ; il me fallut leur faire à chacune un petit cadeau ; à l'une je donnai de la verroterie, à l'autre du tabac, à celle-ci du laiton pour se faire un bracelet, à celle-là de la laine rouge, à cette autre un morceau d'étoffe écarlate, etc., etc., à Toukané son inévitable bouteille de gin. Tout le monde me remercia, mais quand je demandai si j'aurais le lendemain les hommes qui m'étaient nécessaires pour retourner à Damentan, il me répondit qu'il ne pouvait pas me les donner parce que ce n'était pas l'habitude du pays.

Dans la soirée, il me fit encore demander du gin : je lui en envoyai quelques bouteilles et peu après je le vis arriver. Il venait me remercier, me dire que tout était réglé entre nous, qu'il enverrait son fils et son frère à Nétéboulou pour s'entendre avec le commandant de Bakel et que je pourrais partir le lendemain matin à l'heure que je voudrais, qu'il s'était arrangé pour réunir les quelques hommes qui devaient m'accompagner, mais que je ne devais pas trop y compter car il craignait bien qu'au moment du départ, ils refusent de venir ; il ajoutait qu'il ne pouvait pas les forcer et que dans le Coniaguié, chacun était libre de faire ce qu'il voulait.

Je me couchai à la nuit tombante, enchanté du résultat auquel j'étais arrivé et que j'étais loin d'espérer à mon arrivée dans le Coniaguié. Il y avait bien un point noir, la question des porteurs. Mais bah ! nous nous étions bien débrouillés en d'autres circonstances, nous saurons bien nous débrouiller encore, comme le disait le brave Almoudo.

26 décembre. — Je passai une très-bonne nuit et dès le point du jour, je réveillai tout mon monde. Je dépêche immédiatement Almoudo et le chef de la case où je suis logé vers Toukané pour le saluer en mon nom et pour lui dire que nous n'attendons plus pour partir que les hommes qu'il m'a promis hier. Il me fait répondre que personne ne veut porter et qu'il ne peut pas, à

son grand regret, tenir la promesse qu'il m'a faite. Il fallut donc nous débrouiller nous-mêmes et organiser notre convoi avec nos propres ressources. Les hommes de Sandia et les miens prennent alors les bagages et nous nous disposons à nous mettre en route, lorsque Tounkané arriva. Il vient me saluer, me dit-il, et me souhaiter un bon voyage. Nous nous serrons la main comme de vieux amis et il me donne deux guides auxquels il recommande à plusieurs reprises de me mettre dans la bonne route. Il est six heures du matin quand nous quittons Yffané. Nous passons en vue du village dont les habitants nous regardent défilier avec indifférence. Il fait une température très fraîche. Tout le monde grelotte et les enfants, pour se réchauffer, tiennent dans les mains un tison enflammé sur lequel ils soufflent fréquemment pour en activer la combustion. Nos guides nous font prendre un tout autre chemin que celui que nous avons suivi à notre arrivée dans le pays. Nous ne trouvons sur notre passage que le village d'Ouraké et deux petits villages Malinkés. Cela nous fait gagner environ trois kilomètres. Dans ce trajet, nous rencontrons plusieurs troupeaux de beaux bœufs qui se précipitent sur nous au galop et nous chargent. Heureusement que les guides sont là et les écartent. Il paraît que la vue de gens habillés a le don d'exaspérer tout particulièrement ces animaux qui sont habitués à ne voir que des hommes absolument nus. Nous traversons, sans encombre, le marigot de Bankoukou et celui de Mitchi, où je suis obligé de me mettre à l'eau. Là, nos guides nous demandent à retourner à Yffané. N'ayant plus besoin de leurs services, car la route nous était maintenant bien connue, je les congédie et leur donne quelques kolas qu'ils acceptent avec le plus grand plaisir, car ce fruit est très rare dans le pays et ils en sont particulièrement friands.

La traversée du marigot de Oupéré, de celui de Bôboulo et de celui de Oudari se fait sans accidents, et à une heure de l'après-midi nous sommes arrivés sur la rive droite de ce dernier où je trouve avec plaisir la bonne case que mes hommes m'y avaient construite quelques jours avant.

Pendant cette longue étape, je n'ai rien à signaler d'intéressant que la rencontre que nous fîmes à quelques centaines de mètres du marigot de Oupéré d'une colonie nombreuse de *fourmis magnians* qui émigrait sur le sentier, sur une longueur d'environ deux cents mètres. Nous fûmes obligés, de ce fait, d'opérer un détour dans la brousse pour les éviter, car leurs

douloureuses morsures sont excessivement redoutées des indigènes et les chevaux eux-mêmes sont affolés par l'intolérable cuisson qu'elles déterminent.

Nous avons constaté l'existence au Soudan français de cinq espèces différentes de fourmis : 1° la fourmi ordinaire que les Malinkés désignent sous le nom de « *Méné-méné* » ; 2° une petite fourmi noire qui habite généralement les cases et dont la morsure est excessivement douloureuse et que l'on désigne sous le nom de « *Dougou-méné* » (*dougou* village et *méné* fourmi) ; 3° la fourmi rouge « *Méné-oulé* », qui mord cruellement et qui peut même provoquer des ampoules semblables à des brûlures ; 4° la fourmi-cadavre qui habite surtout dans les lougans et qui est ainsi nommée parce qu'elle exhale une odeur fétide qui rappelle celle d'un cadavre en putréfaction. Une seule de ces fourmis suffit pour empester une case toute entière ; 5° la *fourmi-magnian*, la plus terrible de toutes. Elle est très volumineuse et sa longueur peut atteindre parfois un centimètre et demi à deux centimètres. Sa couleur est noirâtre. Elle est excessivement vorace. Ses morsures sont excessivement douloureuses et provoquent parfois l'engourdissement du membre qui a été blessé. Elles vivent en colonies nombreuses et émigrent fréquemment. Lorsqu'elles s'attaquent à une charogne elles l'ont rapidement dévorée et n'en laissent absolument que les os. Si l'on est menacé d'une invasion de ces terribles insectes, il suffit pour s'en débarrasser de tracer un sillon en avant d'elles et la colonne obliquera toujours soit à droite soit à gauche. Je me suis très bien trouvé, toutes les fois que j'ai été mordu, de laver la blessure avec de l'alcool à 90° ou bien avec une solution concentrée de bichlorure de mercure. La douleur cesse presque immédiatement. En pareil cas, les indigènes se servent de beurre de karité dont ils étendent une épaisse couche sur la morsure et par-dessus laquelle ils appliquent deux ou trois feuilles de téli (*Erythrophlæum guineense*) qu'ils maintiennent à l'aide d'un chiffon pendant plusieurs heures. Ce procédé nous a également bien réussi.

Peu après notre arrivée au campement de Oudari éclata, dans la brousse, sur la rive opposée du marigot, un immense incendie. Nous entendîmes toute la journée le crépitement des flammes et je craignais tellement de lui voir gagner notre campement que je fis débroussailler au loin autour de

nous et placer mes bagages en dehors de ma case. Le vent était heureusement pour nous. Il soufflait du Nord-Est et poussait les flammes du côté de la rive opposée à celle sur laquelle nous étions campés. Malgré cette circonstance, je ne fus pas sans inquiétudes et recommandai à mes hommes de veiller avec soin. Tout se passa bien et je n'eus aucun désastre à déplorer.

Vers trois heures de l'après-midi, arrivèrent quatre hommes d'Yffané. Ils me demandèrent à camper avec nous et à nous accompagner à Damentan d'où ils voulaient aller à Yabouteguenda chercher du sel en échange de beurre de karité dont ils avaient de fortes charges. Je leur accordai l'autorisation qu'ils sollicitaient et ne les revis plus qu'à notre arrivée à Damentan, où ils vinrent me saluer et me souhaiter un bon voyage.

Sandia, malgré tout ce que je pus lui dire, n'était pas tranquille. Il faut se méfier des Coniagués, me répéta-t-il plusieurs fois dans la journée, car ce ne sont pas de bons hommes et ils peuvent bien venir nous attaquer cette nuit. J'étais bien rassuré à ce sujet et j'étais bien persuadé que je n'avais rien à redouter de semblable. Je ne voulus cependant pas empêcher Sandia de faire une ronde minutieuse autour du camp, à la nuit tombante. Il en fouilla avec soin tous les environs et ne se coucha que lorsqu'il fut convaincu qu'il n'y avait rien de suspect : mais je suis bien certain qu'il ne dort pas beaucoup cette nuit-là.

27 décembre. — Excepté Sandia, tout mon monde a bien dormi et j'eus quelque peine à réveiller mes hommes à trois heures du matin. Malgré l'heure matinale, les préparatifs du départ se font très rapidement. Il fait encore nuit noire quand nous nous mettons en route, et cependant, la marche est bonne. C'est qu'il fait un froid des plus vifs et je constate huit degrés seulement au thermomètre centigrade. C'est une des plus basses températures que j'aie observées dans ces régions. De plus, une rosée abondante et froide couvre absolument la brousse et, peu après le départ, nous sommes littéralement trempés jusqu'aux os. Aussi, à chaque halte, nous faut-il faire de grands feux pour nous réchauffer et nous sécher. A peu de distance du marigot de Nomandi, dans une vaste plaine que venait de dévaster un immense incendie, nous vîmes défiler devant nous un superbe troupeau de 25 à 30 antilopes de la variété que les indigènes désignent sous le nom de « *Koba* ». Cet animal est excessivement commun au Soudan et il

en existe plusieurs espèces dont les principales sont : *le Koba*, *le Dumsa* et *le Diguidianka*. On les reconnaît à la forme de leurs cornes, à leur stature, et à leur pelage. Ainsi le Dumsa est généralement de petite taille. Son poil est alezan foncé et ses cornes sont droites, de taille moyenne à l'âge adulte, et fortement acérées. Le Koba est, au contraire, de forte taille, son pelage grisâtre et sa bouche est blanche. Ses cornes sont en général annelées, rejetées en arrière et ont une courbe à concavité postérieure. Le Diguidianka est le plus volumineux de tous, il est généralement aussi le plus farouche. Son pelage est alezan et sa taille peut atteindre celle d'un cheval de cavalerie légère. Ses cornes très fortes atteignent parfois un mètre à un mètre cinquante de longueur. Elles sont fortement annelées. Très lourdes, elles sont fortement implantées dans l'os frontal et comme elles pourraient gêner l'animal quand il est poursuivi, il lève fortement la tête de façon à ce qu'elles viennent reposer sur son dos. Tous ces animaux sont très vigoureux et détalent avec une effrayante rapidité. Aussi ne peut-on les chasser qu'à l'affût ou bien les tirer avec des armes à longue portée. Leur chair est excessivement savoureuse.

Nous revoyons, en passant, notre campement du marigot de Bamboulo, et à peine étions-nous dans la vallée de Damentan que nous faisons fuir devant nous une belle troupe de sangliers. Je remarque dans leurs rangs plusieurs vieux solitaires énormes et un grand nombre de jeunes marcassins. Ils défilent tranquillement à deux portées de fusil de nous environ. Cet animal, que les indigènes nomment *Diéfali*, est très commun dans toute cette région. Les musulmans ne le chassent pas car il est défendu par le Koran de manger sa chair. Aussi, il se multiplie considérablement et cause de grands ravages dans les lougans de mil et de patates dont il est très friand.

A midi nous arrivons enfin à Damentan. Tout le monde fait la sieste ou bien est occupé dans les lougans. Mais la nouvelle de notre arrivée s'est bientôt répandue et tout le village ne tarde pas à venir me saluer et à venir prendre de nos nouvelles. On ne comptait plus nous revoir, car, avec leur exagération habituelle, les noirs qui y étaient venus du Coniaguïé, n'avaient pas manqué de dire que Tounkané ne voulait pas nous laisser revenir à Damentan. Ce fut avec un grand plaisir que je repris possession de ma bonne case et que je pus enfin me reposer un peu. Je crois bien que mes

hommes revirent cet hospitalier village avec encore plus de satisfaction que moi si cela était possible.

Alpha-Niabali était absent lorsque nous arrivâmes. Il était allé dans ses lougans surveiller la récolte de son mil. Il fut aussitôt prévenu et ne tarda pas à venir me rejoindre. Grande fut sa joie de nous voir sains et saufs et il ne me cacha pas que pendant les quelques jours qu'avait duré notre voyage, il avait été fort inquiet de notre sort. Il avait appris la façon peu cordiale avec laquelle Tounkané nous avait reçus et il n'en avait été nullement surpris. Mais ce qui le scandalisa le plus ce fut le peu d'empressement que ce sauvage avait mis à nous procurer notre nourriture. « Je te l'avais bien dit, me dit-il, ce sont de véritables bœufs (missio) ». Il fallut lui raconter en détail notre voyage sans rien omettre. On peut bien penser que la conversation ne languit pas. Sandia nous raconta alors tout ce qui s'est passé dans le village Coniaguié pendant notre séjour à Yffané. Il a été tenu chaque jour au courant des faits et des gestes des habitants par notre hôte qui y avait ses grandes et ses petites entrées, et s'il ne m'a prévenu de tout ce qui se tramait contre nous, c'est uniquement pour ne pas m'effrayer. Je compris alors pourquoi il insistait tant pour que je parte et pourquoi il était si inquiet pendant tout le voyage de retour. Il m'avoue alors n'avoir été réellement tranquille que lorsque nous eûmes traversé le marigot de Nomandi qui forme la limite entre le Coniaguié et le Damentan. Je ne crois point que ma vie ait été aussi sérieusement menacée à Yffané que ce brave homme de chef veut bien le dire. Malgré cela, je tiens à relater ici tous les détails qu'il m'a donnés au retour quand tout péril fut éloigné. Je commence dès le début, dès mon entrée sur le territoire Coniaguié, et voici à peu près ce que nous raconta Sandia et que me traduisit fidèlement Almoudo.

Les quatre hommes que nous avions rencontrés au marigot de Talidian avaient été apostés là pour nous suivre dans la brousse et épier nos faits et gestes. L'œil perçant de Sandia les découvrit et force leur a été dès lors de faire route avec nous. A Ouraké, le chef ne nous fit attendre si longtemps pour nous autoriser à aller à Yffané qu'afin de permettre aux guerriers du village de se rassembler pour nous escorter. A partir de là, en effet, le nombre des guerriers Coniaguiés ne fit qu'augmenter et c'est entourés de cent ou cent cinquante fusils que nous arrivâmes à Yffané. Dès que je fus installé dans le village Malinké, et après l'entretien que j'y eus avec

Toukané dans ma case, on discuta ferme dans la soirée, dans le village Coniagué pour savoir si on nous laisserait retourner à Damentan. Mais on ajourna toute décision au lendemain, quand on aurait entendu ce que j'avais à dire.

Après le palabre, on discuta longuement dans le village où tous les chefs Coniagués étaient réunis. Il paraît que beaucoup opinaient pour qu'on nous mît tous à mort ; mais le chef Toukané déclara qu'il ne fallait pas agir ainsi, car, étant venu chez eux sans armes et sans escorte, il était évident que je ne voulais pas leur faire de mal ; mais il fallait, sous tous les prétextes, nous empêcher de retourner chez nous, d'où nous n'aurions pas manqué de revenir bientôt après avec une colonne pour nous emparer du pays. Ce fut cette opinion qui prévalut. Aussi, comme première mise à exécution me demanda-t-il de rester un jour de plus pour lui faire plaisir. Ce que j'accordai, malgré Sandia et Almoudo qui, étant au courant de la situation, voulaient me faire partir de suite. Je me souviens encore qu'à ce moment-là quand je déclarai à Toukané que je resterais un jour de plus, selon sa demande, Almoudo me répéta à plusieurs reprises : « Y a pas bon quand noir y a dire, tu partiras demain, tu partiras demain, si toi y a resté, Coniagué y a faire captif ».

Dans la troisième journée, nouveau conciliabule entre les chefs Coniagués. Il est alors décidé que pour m'empêcher de partir, on s'emparera de mes hommes ; et pour mieux atteindre ce but, on ne me donnera personne pour porter mes bagages ; mais on n'agira que lorsque tous les guerriers du pays seront réunis. Je m'étonnais aussi d'en voir depuis la veille arriver de tous côtés. Le soir, Toukané vint me voir et entre autres choses me demanda de ne pas partir le lendemain matin et de ne me mettre en route que le soir, parce que, disait-il, des chefs de villages éloignés devaient venir me saluer et les Malinkés devaient m'apporter un bœuf. Je le lui refusai et ce fut alors que me voyant absolument décidé à partir, il me promit qu'au point du jour j'aurais les hommes qui m'étaient nécessaires. Prévenus par notre hôte de ce qui s'était passé la veille, Sandia et Almoudo me déclarèrent qu'il faut absolument partir le lendemain matin, puisque j'ai déclaré que je partais ce jour-là, et que si Toukané ne donne pas des hommes, on se débrouillera avec les nôtres et que, s'il le faut, ils porteront eux-mêmes les bagages. Comme je l'ai dit plus haut, le lendemain

matin, en effet, nous ne pûmes pas avoir les quelques porteurs qui me manquaient. Nous nous sommes débrouillés et Tounkané fut, je crois, bien heureux de nous voir partir.

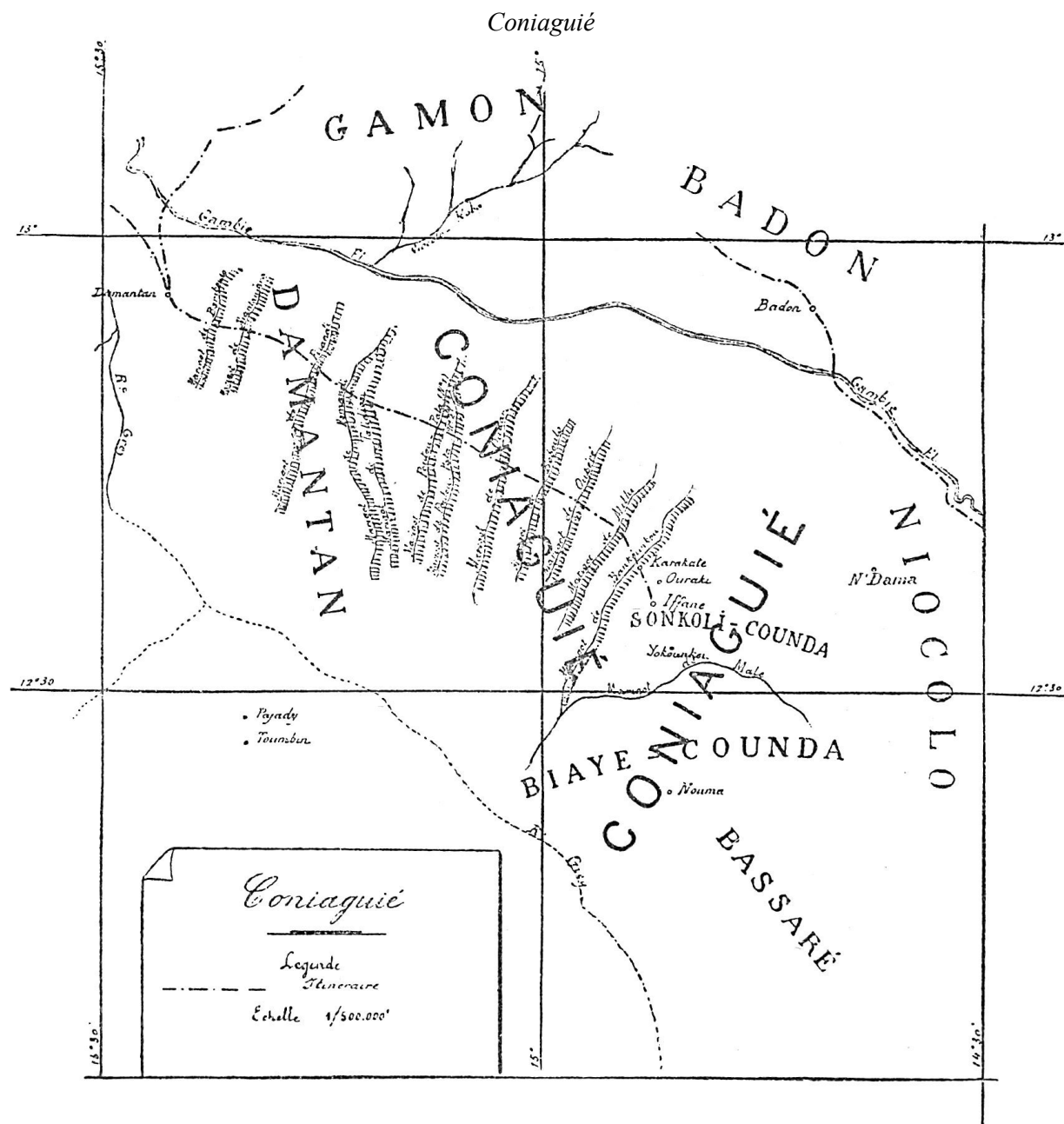
Je ne donne bien entendu, ce récit que, sous toutes réserves, et uniquement d'après ce que m'ont rapporté mes hommes. Pour moi, je tiens à affirmer que je n'ai rien eu à reprocher aux Coniaguiés, que leur indiscretion, la garde active qu'ils ont montée autour de ma case et aussi la façon peu hospitalière dont ils nous ont traités. Du reste, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir sur ces gens-là, j'ai acquis la certitude qu'ils n'avaient pas fait une exception pour moi et qu'ils recevaient ainsi tous les étrangers qui s'aventuraient dans leur pays.

Quand nous eûmes terminé le récit de nos aventures au Coniaguié, Alpha-Niabali me demanda aussitôt la permission de se retirer pour donner des ordres afin qu'on nous préparât tout ce qu'il fallait pour notre dîner, car, disait-il, vous devez avoir faim. Il fit immédiatement envoyer du mil en quantité considérable pour les chevaux. Ces pauvres bêtes, absolument affamées, et qui n'avaient, pour ainsi dire, vécu depuis huit jours que de brousse sèche et d'un peu de paille d'arachides, firent bombance ce jour-là et mangèrent double ration de mil. A la nuit tombante, les femmes du village apportèrent à mes hommes, de bons couscouss de mil, de riz, de fonio avec de la viande et du lait. Ils rattrapèrent le temps perdu et ce fut avec joie qu'ils m'entendirent déclarer à Alpha que je resterais encore un jour à Damentan. J'avais grand besoin de repos, et je voulais mettre un peu d'ordre dans mes notes.

Ce soir-là tout le monde se coucha et s'endormit de bonne heure et j'avoue que je ne fus pas de ceux qui dormirent le moins profondément. Le lendemain s'écoula sans incidents, ce fut encore pour toute ma caravane une journée de repas pantagruéliques et de festins copieux. Pour moi, j'ai pu mettre à jour la plus grande partie de mes notes et faire mes préparatifs de départ pour le lendemain matin. Je n'ai pas besoin de dire que j'ai retrouvé absolument intacts tous les bagages que j'avais confiés à Alpha-Niaboli. Je le remercie de sa généreuse hospitalité, et lui fais un beau cadeau avant de nous séparer. Il est enchanté et m'assure une fois de plus de tout son dévouement pour les Français. « Demain matin, me dit-il, je

viendrai te saluer avant ton départ et mon fils partira avec toi pour aller trouver à Nétéboulou le commandant de Bakel et l'assurer que je veux absolument être ami avec vous. »

CHAPITRE XVI



Le pays de Coniagué et le pays de Bassaré. — Limites. — Frontières. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Faune. — Animaux domestiques. — Les bœufs. — Les poulets. — Les pintades. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Populations. — Ethnographie. — Ethnologie. — Sociologie. — Opinions diverses sur

l'origine des Coniaguiés et des Bassarés. — Les villages. — Les habitations. — La nourriture. — La coiffure. — Le vêtement. — Organisation de la société. — La famille. — Rôle de la femme dans les affaires publiques. — Religion. — La guerre. — Les armes. — Fabrication de la poudre. — Langage. — Situation politique actuelle. — Rapports des Coniaguiés avec leurs voisins. — Notes diverses sur les Bassarés.

Le pays de Coniaguié et celui de Bassaré étaient absolument inconnus jusqu'à ce jour. Aucun Européen n'avait visité avant nous cette région et ce qui nous permet de le présumer, c'est que nous ne la trouvons mentionnée dans aucune relation de voyage et ce que l'on en savait jusqu'à ce jour, on ne l'avait uniquement appris que par de vagues renseignements. Ce n'est que sur la carte dressée par MM. les lieutenants Plat et Huillard, de l'infanterie de marine, que nous trouvons le nom de « Batiari ». C'est ainsi qu'ils désignent cette contrée, et cette indication permet de supposer que ces deux consciencieux géographes en avaient entendu parler. Certains autres auteurs, en parlant du N'Ghabou, disent bien que le Bassary et le Conadjy en étaient des provinces, mais aucun ne donne à leur sujet aucun renseignement ni aucun détail. Tout au contraire, le pays compris entre la rivière Grey et les pays de Niocolo, Sabé, Tamgué a toujours été considéré jusqu'à ce jour comme absolument désert et inhabité. Pour nous, nous désignerons sous ces deux noms de Coniaguié et de Bassaré, toute cette vaste étendue de terrains qui se trouve située au Sud-Sud-Est de Damentan et qui est habitée par ces peuplades qui diffèrent si profondément par leurs mœurs et leurs coutumes des autres peuples du Soudan.

Limites. Frontières. — Pour plus de clarté disons tout d'abord que nous comprendrons dans la même description le pays de Coniaguié et celui de Bassaré. Les deux peuplades qui les habitent sont, en effet, de même race et ont les mêmes mœurs, mais leur langage est un peu différent. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, ce pays se trouverait à peu près situé entre les 14° 45' et 15° 10' de longitude Ouest et les 12° 25' et 12° 56' de latitude Nord. Ces limites ne sont absolument que très approximatives. Sa plus grande longueur du N.-O. au S.-E. est d'environ 80 kilomètres et sa plus grande largeur du S.-O. au N.-E. ne dépasse pas 50 kilomètres. Sa superficie est à peu près de 4,000 kilomètres carrés, sur lesquels environ un quart serait habité et cultivé. Il confine au Nord et au Nord-Est au territoire de Damentan, à l'Est au Niocolo et au Sabé, au Sud

aux pays de N'Dama, de Pajady et de Toumbin, enfin à l'Ouest aux pays de Pajady, de Toumbin et au Fouladougou. Sa frontière est des plus irrégulières. Il est séparé du Damentan par le marigot de Nomandi. La rivière Grey le sépare du Fouladougou. Ailleurs, rien de certain. Pas de frontières naturelles. Du reste, dans ces régions, il est séparé des pays voisins par de longs espaces de terrains absolument déserts et inhabités.

Aspect général du pays. — Le pays des Coniaguiés et des Bassarés, du moins dans la partie que nous avons visitée, diffère complètement des autres parties du Soudan que nous avons parcourues. C'est une succession de collines et de vallons qui lui donne l'aspect le plus mouvementé. L'aspect de la région avoisinant la rivière Grey est tout différent. Nous retrouvons là les vastes plaines argileuses que nous signalions entre Son-Counda et Damentan. Il en serait de même pour la partie qui confine au Niocolo et au Sabé. La végétation, pauvre sur les plateaux est, au contraire, excessivement riche dans les vallées et sur les flancs des collines. Dans les régions avoisinant la rivière Grey et le Niocolo, nous ne trouvons plus que la végétation rare des terrains marécageux à fonds d'argiles. La partie habitée qui est constituée par un vaste plateau d'environ 800 à 1,000 kilomètres de superficie a un aspect riche et agréable que n'ont pas les autres régions. Les nombreux villages et les vastes lougans qu'on y rencontre lui donnent un aspect de fertilité et de richesse que n'ont pas les autres pays du Soudan.

Hydrologie. — Nous ne pouvons parler de l'hydrologie du pays de Coniaguié et de Bassaré qu'uniquement en ce qui concerne la région que nous avons parcourue. Elle est des plus riches et toutes les vallées sont arrosées par des marigots où coule en toute saison une eau claire, limpide et délicieuse à boire. En général, au pied de chaque colline coule un marigot. D'après nos renseignements, tous ces marigots seraient tributaires de la rivière Grey et la plupart d'entre eux la feraient communiquer avec la Gambie. Nous ne donnons ceci, bien entendu, que sous toutes réserves. De Damentan à Yffané on trouve successivement les marigots suivants, dans le Coniaguié, le *Talidian*, le *Poutou-pata* qui se divise en deux branches, le marigot de *Oudari*, celui de *Bôboulo*, de *Oupéré*, de *Mitchi*, et de *Bankounkou*, qui reçoit celui de *Malé* qui traverse de l'Est à l'Ouest le Coniaguié et sépare le territoire des Sankoly-Counda de celui des Biaye-

Counda ; ce sont les deux familles qui peuplent ce pays. Sur le plateau lui-même, à part le marigot de Malé, on ne trouve aucun cours d'eau, et on ne se sert pour les usages domestiques que de l'eau de puits qui est, du reste, excellente. Par-ci par-là, on rencontre aussi quelques mares, mais elles sont rares et de peu d'importance. Comme on le voit, toute cette région est supérieurement arrosée, et c'est à la présence de tous ces marigots que les vallées où ils coulent doivent leur grande fertilité.

La rivière Grey arrose le Coniaguié sur une longueur d'environ quarante kilomètres. Elle reçoit toutes les eaux qui découlent le long des flancs du plateau, à l'Ouest. Nous avons longuement parlé plus haut de cette rivière, nous n'y reviendrons pas ici. Nous ne pourrions, du reste, rien ajouter à ce que nous avons déjà écrit à ce sujet.

Orographie. — L'orographie du pays des Coniaguiés et des Bassarés, du moins dans la partie que nous avons visitée, est des plus simples. La rive gauche de la Gambie est longée dans tout son cours par une chaîne de collines peu élevées, boisées, et qui se distinguent au loin dans la plaine. De ces collines partent des contre-forts en grand nombre qui, perpendiculaires à ces dernières, se dirigent vers la chaîne peu élevée qui longe la rive droite de la rivière Grey. De telle sorte que les deux rangées de collines de la Gambie et de la rivière Grey forment, pour ainsi dire, les deux montants d'une échelle dont les contre-forts signalés plus haut seraient les échelons. Entre ces collines s'étendent de belles vallées au fond desquelles coulent les marigots. Ceux-ci sont dans tout leur cours absolument parallèles aux collines dont ils suivent le pied. Leur orientation est la même, Sud-Ouest, Nord-Est. Toutes ces collines dont nous venons de parler sont relativement peu élevées : 30 à 35 mètres au maximum. Elles sont généralement incultes et inhabitées. Leur sommet s'étale en un plateau plus ou moins vaste, aride, en général, sauf pour celui du Coniaguié et celui du Bassaré. Leurs flancs sont généralement boisés ; mais c'est surtout sur les bords des marigots que se voit la végétation la plus puissante. Par-ci, par là, dans les plaines, nous trouvons encore quelques-unes de ces collines isolées que l'on rencontre dans la plupart des régions soudaniennes. Mais elles sont de plus en plus rares et elles ont un aspect absolument dénudé.

Constitution géologique du sol. — La constitution géologique du sol diffère suivant que l'on s'approche de la Gambie et de la rivière Grey ou que l'on s'en éloigne. Près de ces grands cours d'eau, nous trouvons presque uniquement des argiles compactes à sous-sol de terrain ardoisier. Ailleurs, c'est le terrain de la période secondaire, par excellence. Les collines sont uniquement formées de roches que l'on ne rencontre que dans les terrains de cette nature. Les grès, les quartz ferrugineux y abondent, et, presque partout nous trouvons le conglomérat ferrugineux à ossature de grès et de quartz et à gangue argileuse. Nous ne trouvons la latérite que sur le plateau du Coniagué, proprement dit, et par-ci par-là quelques rares îlots de peu d'étendue qui sont, du reste, peu cultivés. Sur les plateaux, la roche se montre à nu en maints endroits. Aussi, sont-ils souvent d'une aridité remarquable. Dans les vallées, c'est le terrain d'alluvion et les vases qui dominent surtout sur les bords des marigots. Les berges de ceux-ci sont rarement formées d'argiles, le plus souvent c'est la roche qui domine. Le fond en est généralement rocheux ou formé de petits cailloux de grès ou de quartz ferrugineux. Parfois aussi, il est absolument couvert d'une épaisse couche de détritux végétaux. Les sables font complètement défaut, sauf dans la portion habitée, où, cependant, ils ne forment qu'une couche peu épaisse. L'humus ne se rencontre uniquement que sur les bords des marigots et dans le voisinage de quelques marais. Il est entièrement formé de détritux végétaux très abondants dans ces régions. De ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que tout le pays Coniagué appartient aux terrains de formation secondaire, et, à ce point de vue, il se rattache au système géologique auquel appartient le Fouta-Diallon tout entier.

Faune. Animaux domestiques. — La faune est, on le comprend aisément, des plus riches et des plus variées. On y trouve tous les animaux sauvages que l'on rencontre dans les régions analogues du Soudan. Les antilopes les plus variées ; les biches, les gazelles y foisonnent. Le sanglier est très commun dans les vallées, où il trouve en abondance les jeunes racines dont il est si friand. Le bœuf sauvage est très commun surtout sur le plateau du Coniagué. Dans les vastes plaines qui longent les bords de la Gambie et du Koulontou (rivière Grey), nous trouvons surtout l'éléphant et l'hippopotame auxquels les habitants du pays font une chasse acharnée. Les animaux nuisibles ne manquent pas non plus ; ils habitent surtout les

collines rocheuses et les alentours des villages. Dans les lieux déserts, c'est le lion, la panthère, le lynx, le chat-tigre. Dans le voisinage des villages, le chacal, l'hyène et une sorte de chien sauvage élisent domicile. Ils sont si nombreux que, la nuit, si on n'y est pas habitué, leurs cris empêchent littéralement de dormir. Les oiseaux sont très communs. Perdrix, outardes, pintades, passereaux de toutes sortes, etc., etc., y abondent.

Parmi les animaux domestiques, nous citerons particulièrement les bœufs, moutons, chèvres, chiens, chats. Les bœufs sont très nombreux au Coniagué. Chaque village en possède un troupeau de plusieurs centaines de têtes. Ils sont de grande taille et très vigoureux. De toutes les espèces que nous avons vues au Soudan, c'est assurément celle qui se rapproche le plus de notre bœuf de France. D'une façon générale, on peut dire que le bœuf du Coniagué n'est pas domestiqué, mais simplement apprivoisé. Les troupeaux vivent dans les taillis qui avoisinent les villages, et, le soir, rentrent coucher auprès des cases. Habités à ne voir que des individus absolument nus, l'aspect des boubous flottants que portent, en général, les noirs, a le don tout particulier de les irriter. Ils n'hésitent pas alors à vous charger. Leur chair est très bonne ; mais il faut une circonstance toute particulière, fête ou passage d'un chef, pour que les propriétaires se décident à en abattre une tête et, encore, faut-il la sacrifier à coups de fusil. C'est une véritable chasse qui est parfois féconde en accidents. Le lait des vaches n'est pas utilisé.

Les chevaux sont absolument inconnus, et les quelques ânes que l'on y rencontre y sont amenés par les rares dioulas qui y viennent commercer.

Les moutons et les chèvres y sont élevés en nombre relativement considérable. Leur chair est assez bonne et forme la base de l'alimentation animale des habitants.

Les chiens sont très communs et les chasseurs les dressent à poursuivre le gibier. Ils manquent absolument de nez.

Les poulets foisonnent dans tous les villages. Outre la petite espèce que l'on rencontre dans tout le Soudan, il existe encore au Coniagué une variété qui rappelle nos grosses poulardes d'Europe. Ces volatiles sont très estimées dans les pays voisins. Il nous a semblé cependant que leur chair était plus dure et moins savoureuse que celle des autres espèces. Les Coniagués excellent dans l'art d'élever les chapons, et, il n'est pas de village qui n'en

possède plusieurs centaines. La pintade franche y est aussi assez commune, mais elle y est généralement peu estimée. Outre la pintade grise que l'on trouve partout au Soudan en liberté, nous avons remarqué au Coniagué une variété qui, par son plumage d'un blanc jaunâtre, diffère absolument de la première. Sa chair est tout aussi savoureuse. Citons enfin quelques canards de Barbarie et quelques canards armés qui portent aux ailes de formidables éperons.

Flore. Productions du sol. Cultures. — La flore du pays de Coniagué varie sensiblement suivant les régions où on l'examine.

Dans les plaines qui avoisinent la Gambie et la rivière Grey, nous ne trouvons qu'une végétation pauvre. Quelques rares Joncées, mais des Cypéracées énormes qui atteignent des hauteurs étonnantes. C'est la brousse dans toute l'acception du mot. Par-ci par-là quelques rôniers difformes, et, sur les bords du fleuve, quelques rares palmiers d'eau. Dans les plaines, quelques arbres rabougris se montrent de loin en loin et donnent au pays l'aspect de steppes soudaniennes. Toute autre est la flore des vallées. Là, nous trouvons les grandes essences botaniques qui caractérisent les régions tropicales des Rivières du Sud. Les fromagers, les baobabs, les n'tabas, les caïl-cédrats, les Légumineuses gigantesques se montrent partout et y atteignent de colossales proportions. Sur les bords des marigots, ce sont surtout les bambous et les télis que l'on rencontre le plus fréquemment. Les lianes à caoutchouc et à *Vahea* sont partout fort nombreuses. Sur les flancs des collines et sur les plateaux, la flore devient moins puissante, mais elle est encore très riche. Les Graminées y constituent un excellent fourrage pour les animaux, et, à chaque pas, nous rencontrons de superbes karités des deux variétés shee et mana. Ces végétaux sont surtout très abondants sur le plateau du Coniagué, et nous en avons vu de nombreux échantillons dont le tronc atteignait en grosseur celle du corps d'un homme vigoureux. L'oranger et le citronnier n'existent pas, que je sache, dans cette partie du Soudan. Par contre, il y existe une grande variété de ficus.

Les plantes cultivées y sont les mêmes que dans tout le reste du Soudan. Les lougans y sont très bien entretenus et très riches. On y trouve en quantité le mil, les arachides, le riz, le maïs. Autour des villages, on cultive surtout le tabac, les tomates, l'oseille, etc., etc. Le fonio y occupe de vastes

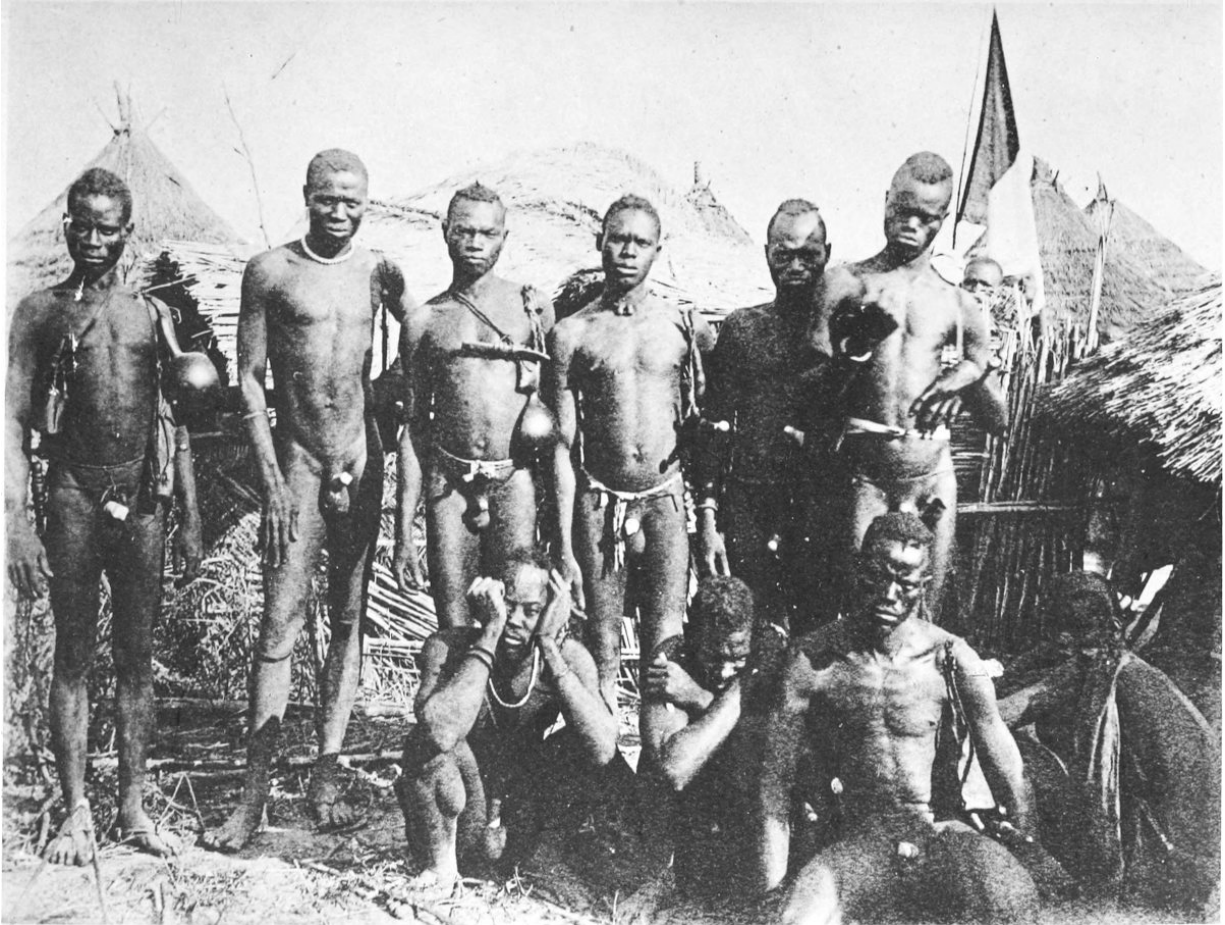
lougans. En résumé, toute cette partie du pays Coniaguié peut être considérée comme une vaste exploitation agricole. Du reste, dans tous les pays voisins, elle a la réputation d'être excessivement fertile.

Populations ; Ethnographie ; Ethnologie ; Sociologie. — Le pays de Coniaguié est habité par trois races différentes. On y trouve, en effet, des Malinkés, des Peulhs et des Coniaguiés. Ces derniers sont de beaucoup les plus nombreux et sont, en vertu du droit de premiers occupants, les maîtres du sol. Relativement à son étendue, ce pays est très peuplé, si toutefois l'on ne considère que la partie qui est habitée. Tous les villages sont situés sur le plateau dont nous avons parlé plus haut. Aussi sont-ils fort rapprochés les uns des autres, et, à peine distants de deux ou trois kilomètres au plus. Les espaces compris entre chaque village sont partout cultivés et forment de riches lougans. La population totale du pays, si nous y ajoutons celle de quelques petits villages isolés dans la brousse et dont nous n'avons pu avoir les noms, peut s'élever à environ 7,000 ou 8,000 habitants dont les quatre cinquièmes sont Coniaguiés et le reste Malinké et Peulh.

1^o *Peulhs.* — Les Peulhs sont les moins nombreux. Ils ne forment que cinq villages dont la population peut s'élever à environ quatre ou cinq cents habitants au plus. Voici les noms de ces villages :

Labouqui.	Boumoufoulacounda.
Kérouané.	Calloia.
Yrratilia.	

Ces Peulhs sont venus là, mi-partie du Fouta-Diallon, mi-partie du Fouladougou. Les uns sont des Musulmans fanatiques et les autres des buveurs de gin enragés. Ils s'adonnent principalement à la culture et à l'élevage des bestiaux. La plupart ont cherché dans le Coniaguié un refuge contre les exactions des almamys du Fouta-Diallon et de Moussa-Molo, le souverain du Fouladougou. Leurs villages sont, comme partout ailleurs, construits en paille, et, en général, sales et mal entretenus. Ils vivent là tranquillement sous la protection des Coniaguiés qui, à l'encontre des autres peuples, ne les molestent et ne les tracassent jamais.



Groupe de Coniagués.

2° *Malinkés*. — Les Malinkés sont de beaucoup plus nombreux. Ils forment plusieurs villages qui sont, en général, situés non loin du village Coniagué auquel ils empruntent le nom. Ces villages sont, pour la plupart, construits en paille. On n'y trouve que fort peu de cases en terre bâties comme celles des autres pays Malinkés. Pas de tatas. Le village est simplement entouré d'une légère palissade faite en tiges de mil. Voici les noms de ces villages :

Tamba-Coumba-Coto.

Navaré-Maninka-Counda.

[guigui-Maninka-Counda.

Yffané-Maninka-Counda (Il y a trois petits villages Malinkés de ce nom autour du village Coniagué).

Uttiou-Maninka-Counda.

Yokoukou-Maninka-Counda (Trois villages Malinkés de ce nom autour du village Coniagué).

Kidaqui-Maninka-Counda.

Tatini-Maninka-Counda.

[diri-Maninka-Counda (Trois villages Malinkés de ce nom).

Feddé-Maninka-Counda (Trois villages Malinkés de ce nom).

La population de ces différents villages forme un total d'environ 1,500 ou 2,000 habitants. Les Malinkés du Coniagué sont, en grande partie, venus du N'Ghabou aujourd'hui Fouladougou, chassés par la guerre sans merci que leur firent Moussa-Molo et son père. Ils sont pour la plupart musulmans et s'adonnent spécialement à la culture. Beaucoup d'entre eux se livrent en même temps au commerce. Ce sont eux qui, en grande partie, introduisent dans le pays les quelques étoffes, le sel, la verroterie, etc., etc., dont font usage les Coniagués. C'est surtout à Mac-Carthy et à Yabouteguenda qu'ils se procurent tout ce dont ils ont besoin pour leur commerce. Bien qu'ils vivent en très bonne intelligence avec leurs hôtes qui ne les pillent et ne les rançonnent jamais, ils seraient très heureux de voir le pays soumis à l'influence française ; car ils ne doutent pas que la paix la plus profonde y règnerait alors et qu'ils pourraient faire leur petit trafic en toute sécurité. Pendant notre séjour dans le Coniagué, les Malinkés d'Yffané me rendirent de signalés services et ce fut à eux que mes hommes durent de ne pas souffrir de la faim.

La majorité des Malinkés du Coniagué appartient à la grande famille Mandingue des Dioulas. Je ferai remarquer à ce propos qu'il importe de ne pas confondre la famille des Mandingues Dioulas avec les commerçants auxquels les Européens donnent ce nom. C'est à tort que nous appelions ces colporteurs Dioulas, car cette appellation qui peut s'appliquer aussi bien à des Ouolofs, des Sarracolés, des Bambaras, etc., etc., qu'à des Malinkés, peut donner lieu à des confusions contre lesquelles il est important que le lecteur se mette en garde. Peut-être l'origine de cette expression vient-elle de ce que les Malinkés Dioulas de la rive droite du Niger sont surtout marchands ambulants. On aurait alors, à la longue, donné ce qualificatif à

tous les colporteurs du Soudan à quelque race qu'ils appartiennent. On a toutefois toujours soin d'y ajouter le nom de leur nationalité. Ainsi on dira : un dioula Malinké, un dioula Sarracolé, un dioula Peulh, etc., etc. Mais si l'on parle d'un Malinké de la famille des Dioulas on dira : un dioula au même titre que l'on dit : un Tarawaré, un Sisoko.

3° *Coniaguiés*. — Les Coniaguiés sont de beaucoup les plus nombreux. Ils forment un grand nombre de villages dont voici les noms :

Karakaté.

Iguigui.

Benania.

Ouraké.

Poumoukia.

Tianané.

Kogani-Counda.

Yffané (résidence du chef du pays).

Ceddé.

Oussou (N° 1).

Oussou (N° 2).

Yokoukou.

Ygguissaia (N° 1).

Ygguissaia (N° 2).

Oussouqui (N° 1).

Iviri.

Akoungou.

Bambou.

Cotta.

Koukalli (N° 1).

Koukalli (N° 2).

Yalloupadinia.

Uttiou.
Tiékaia.
Ouiané.
Ypparé.
Oussouqui (N° 2).
Navaré.
Boumbou.
Boutinti.
Tatini.
Countifounti.
Tafoumaia.
Batianké.
Tiakourou.
Nouma.
Paqueni.
Oulousato.
Kidaqui.

D'où vient cette peuplade ? Quelle est son origine ? A quelle grande race du Soudan pouvons-nous la rattacher. Je reconnâtrai franchement qu'à ce sujet, je n'ai pas une opinion encore bien arrêtée. Je me contenterai de rapporter ici les versions diverses que j'ai recueillies à leur sujet. Je ne crois point qu'il faille les rattacher à la famille des Kroumens de la côte de Guinée, bien que leur costume, leur aspect extérieur et leurs mœurs permettent de les confondre avec ces derniers. Ils en diffèrent profondément par des caractères anthropologiques qui ne peuvent laisser aucun doute et sur lesquels nous aurons occasion de revenir plus loin. De même, j'estime que rien ne nous permet et de les rattacher à la grande famille des Sarracolés ou Soninkés. Certaines cartes portent, en effet, comme celle de Vallière, que toute cette région est habitée par des Soninkés. Cela provient, à n'en pas douter, d'une erreur facile à expliquer. L'opinion dont m'a fait souvent part mon excellent ami, le capitaine Roux, de l'infanterie de marine, me semble

des plus plausibles et je crois devoir la mentionner ici. D'après lui, cette erreur proviendrait de ce que, à Bady et dans tout le Tenda-Touré, on se sert souvent de l'expression « nous autres, Soninkés ». Ce qui ne veut pas dire du tout qu'ils appartiennent à la race Sarracolée, mais bien : « hommes restés buveurs, » comme le dit Hecquart et non « hommes restés païens, » comme le disent d'autres auteurs.

Pour moi, j'opinerais volontiers pour les rattacher à la famille des Malinkés. Mais alors, nous aurions affaire à des Malinkés dégénérés ou plutôt à des Malinkés restés absolument à l'état sauvage. Selon toutes probabilités, les Bassarés, les Coniaguiés et d'autres familles établies dans le Haut N'ghabou ont eu leur berceau sur les bords du Niger, qu'ils ont abandonné avec la grande émigration de Koli-Tengrela vers le XIV^e siècle. Cette émigration s'est répandue dans toute la vallée du Haut-Sénégal, et un groupe principal est descendu dans le Fouta-Diallon. On peut supposer que quelques familles, fuyant devant les agressions incessantes des Peulhs, se sont réfugiées dans les forêts de la rive gauche de la Gambie. Traquées ensuite comme des animaux, aux prises avec la faim et les bêtes féroces, elles ont dû mener là une existence des plus misérables. Les Coniaguiés et les Bassarés pourraient être regardés comme les derniers descendants de ces familles errantes.

Mais c'est là, bien entendu, une simple supposition : certains caractères que nous avons pu constater chez ces peuplades et surtout une grande parenté de langage nous permet de la regarder comme vraisemblable. Du reste, les griots que nous avons interrogés à ce sujet, les chefs que nous avons questionnés et, parmi eux, notre ami Abdoul-Séga, l'intelligent chef de Koussan-Almamy (Bondou), ne mettent pas en doute l'origine Mandingue de ces peuplades. Leur opinion ne diffère guère de la nôtre que sur l'époque à laquelle aurait eu lieu cette migration. D'après eux, elle serait de beaucoup antérieure à celle de Koli-Tengrela. Nous ne croyons cependant pas qu'il en soit ainsi ; car nous n'avons trouvé nulle part trace de leur passage avant cette époque. S'il en était ainsi, il faudrait admettre, ce qui serait beaucoup plus vraisemblable, que les Coniaguiés et les Bassarés sont absolument originaires du bassin de la Haute-Gambie. Ce que nous ne saurions admettre, étant donné surtout ce que nous savons des migrations de la race Mandingue.

Une autre version, aussi vraisemblable que la précédente sur l'origine des Coniaguiés et des Bassarés, est la suivante. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, ce ne seraient que des captifs qui auraient fui en masse le Fouta-Djallon, et auraient cherché là, sur ces plateaux difficilement accessibles, un refuge contre les Peulhs, leurs anciens maîtres. Le Bondou était autrefois, avant sa colonisation par Malick-Sy et ses Toucouleurs, habité par de nombreuses populations Malinkées, absolument sauvages, dont les Badiars, les Oualiabés, etc., etc., étaient les principales. Maka-Guiba, un des successeurs de Malick-Sy, voulant reconquérir le pays et rétablir l'autorité de ses ancêtres, fut puissamment aidé dans ses campagnes par les bandes de ses cousins alors almamys du Fouta-Djallon. Ceux-ci envoyèrent pour le secourir une armée de plus de 20,000 hommes, lesquels, la guerre terminée, rentrèrent dans leur pays, chargés de butin et emmenant en captivité la plus grande partie de ces peuplades Malinkées dont, aujourd'hui, nous ne retrouvons plus de traces dans le Bondou. Ceci étant admis, d'une façon générale, ne pourrait-on pas en conclure que ces captifs s'enfuirent un beau jour et vinrent se réfugier dans les forêts de la Haute-Gambie, dans le N'ghabou ? Les Coniaguiés et les Bassarés seraient donc les descendants des Badiars, Oualiabés, etc., etc., qui peuplaient autrefois le Bondou. Ce qui permettrait d'accepter cette manière de voir, c'est que, dans les pays voisins, quand on demande des renseignements sur leur origine, on ne peut obtenir que ceci, c'est que ce sont d'anciens captifs du Fouta-Djallon. Quoiqu'il en soit, nous pouvons aisément, d'après tout cela, admettre que ce sont des peuplades d'origine Mandingue. Toutefois, nous tenons à faire, à ce sujet, toutes réserves. La question reste pendante et tout ce que nous venons d'en dire n'est que suppositions. Une étude ethnographique plus complète que la nôtre pourrait seule résoudre cet intéressant problème scientifique.

Les villages Coniaguiés sont, en général, beaucoup plus propres et mieux entretenus que la plupart des villages des autres pays Soudaniens que nous avons visités. Ils présentent aussi un tout autre aspect. La forme des cases diffère complètement de celles que nous avons vues jusqu'à ce jour. Elles sont rondes et construites en bambous tressés. Leurs dimensions sont des plus petites, environ deux mètres à deux mètres cinquante centimètres de diamètre sur deux mètres cinquante centimètres à trois mètres de hauteur.

La porte s'élève jusqu'au toit, et, de chaque côté d'elle, se dressent jusqu'au dessus du toit les deux bambous qui lui servent de montants. Le toit est petit, plus élevé que celui des cases des autres Noirs, et son bord dépasse de fort peu le corps de la case. Ce qui leur donne absolument l'aspect d'une ruche d'abeilles. Le sommet du chapeau est souvent terminé par un ornement en bambou. Il est formé par un morceau de bois vertical qui sert de support, sur lequel est fixé un autre morceau de bois en forme de croissant dont la partie convexe regarde le ciel et supporte des morceaux de bambous d'environ quinze centimètres de longueur.

La case est immédiatement construite sur le sol qui a été bien battu au préalable. Pendant la nuit la porte est fermée à l'aide d'une natte grossièrement faite à l'aide de chaumes de Graminées ou de tiges de Cypéracées, nattes qui sont connues dans tout le Soudan sous le nom de *Sécos*. Au milieu de la case se trouve une petite dépression de terrain de 0^m40 environ de diamètre et qui tient lieu de foyer. Quant au mobilier, il est des plus primitifs : une natte ou de la paille sur laquelle couche le propriétaire et voilà tout.

En général, une case n'est habitée que par un seul individu, homme ou femme. Les enfants, jusqu'à ce qu'ils soient nubiles, habitent généralement, de préférence, avec la mère. Contrairement à ce qui se passe chez les autres peuples du Soudan, les femmes, chez les Coniaguiés et les Bassarés, ne travaillent pas à la construction des habitations. Ce soin incombe uniquement aux hommes. C'est, du reste, un travail peu fatigant et l'édification de ces demeures primitives demande peu de temps. Huit ou dix pieux en bois sont disposés en cercle et solidement fichés en terre. Sur ces pieux sont attachés à l'aide de lianes ou de cordes de bambous, la grande natte de bambous qui formera les parois de l'habitation. Au-dessus, se place le toit, également en bambou ou en chaume et muni de son ornement particulier. Un ou deux jours au plus sont amplement suffisants pour cette besogne.

Les cases du chef du pays, à Yffané, sont placées au centre d'un quadrilatère dont les côtés sont formés par des rangées de cases semblables à celles que nous venons de décrire. L'ouverture en est dirigée toujours dans le même sens et regarde les derrières de la case voisine. Ces cases sont peu

espacées les unes des autres, environ un mètre au plus. Elles sont habitées par les jeunes gens non mariés du village, qui forment, pour ainsi dire, la garde particulière du chef. Ils y habitent seuls et sont toujours armés. Rarement, ils s'éloignent tous du village, et dans les expéditions, ils escortent le chef.

Le Coniaguié est un noir de haute stature. Les hommes de petite taille sont relativement rares. La moyenne est d'environ un mètre soixante-douze centimètres. La coloration de leur peau est un peu moins foncée que celle de la peau du Ouolof et rappelle plutôt celle du Malinké. Les membres inférieurs sont généralement longs relativement aux membres supérieurs. Les cuisses sont assez fortes mais les mollets sont grêles. Les membres supérieurs grêles, en général, sont d'une longueur démesurée et leur mensuration, prise de l'articulation scapulo-humérale à l'extrémité du médius, permet de constater qu'ils atteignent aisément le bord supérieur de la rotule. Les cheveux sont crépus. La face revêt à un degré moins prononcé le caractère simiesque de celle du Malinké. Le nez est moins épaté, les lèvres moins lippues et l'angle facial est plus ouvert. Le prognathisme est moins prononcé. Les pectoraux sont bien développés, et les organes des sens, la vue et l'ouïe, sont excessivement subtils. Cela tient évidemment au genre de vie qu'ils mènent et à la vie de plein air à laquelle ils sont condamnés dès leur enfance.

La femme diffère peu des négresses des autres races soudaniennes. Toutefois elle nous a semblé plus forte et mieux musclée. Sa face est également moins repoussante et ses membres inférieurs mieux développés. Sa taille est à peu près la même.

Les Coniaguiés se nourrissent absolument comme les autres peuples du Soudan. C'est le couscous, farine de mil, de maïs ou de fonio et le riz qui constituent la base de leur alimentation. Ils les mangent cuits simplement à l'étuvée ou mélangés avec de la viande de bœuf, de mouton, de chèvre ou de poulet ou bien encore de gibier quelconque : antilope, biche, gazelle, sanglier, etc., etc. Ce sont les femmes qui préparent les repas, et, contrairement à ce qui se passe dans le reste du Soudan, elles mangent souvent avec leurs enfants à la même calebasse que les hommes. Chez eux, comme chez les peuples que nous avons déjà visités au Soudan, le quartier

de devant d'un animal abattu est toujours le morceau réservé aux chefs. Ce sont des buveurs effrénés, et ils ont un penchant tout particulier pour les liqueurs alcooliques, le genièvre surtout, que les dioulas leur procurent ou qu'ils vont chercher à Yabouteguenda et parfois jusqu'à Mac-Carthy. Ils ne fabriquent pas de dolo, cette sorte de bière de mil dont les Bambaras et les Malinkés sont si friands. Par contre, ils affectionnent tout particulièrement le sel et les substances excitantes : piments, poivre, gingembre. Ils vont souvent à Yabouteguenda échanger leur beurre de Karité contre quelques sacs de cet excellent sel qu'importe en si grande quantité en Gambie la Compagnie Française de la côte occidentale d'Afrique. Quant aux piments, poivre et gingembre, ils les trouvent sur place.

Le Coniagué n'est pas tatoué. Cette coloration bleue des lèvres et des gencives, si estimée des élégantes des pays Malinkés et Toucouleurs, y est absolument inconnue. On se contente d'enduire les cheveux de beurre de Karité. Par exemple, tous ont un faible tout particulier pour les odeurs quelles qu'elles soient. Les hommes ont pour les parures un goût bien plus prononcé que les femmes. Ils se perforent les oreilles, et y portent des boucles soit en fer soit en cuivre. Ils se procurent ce dernier métal surtout à Mac-Carthy. Ces boucles d'oreilles droites et rigides sont surtout portées par les jeunes gens. Ou bien elles sont simples, ou bien, elles sont doubles. Dans ce dernier cas, elles sont très longues et tombent presque sur les épaules. On peut y remarquer en plus un détail curieux. L'anneau qui entre dans le pertuis pratiqué au lobule de l'oreille porte un appendice dirigé en dehors, lequel se termine par une petite boule supportant un gland fait de laine rouge. Le rouge, est, du reste, la couleur la plus appréciée par cette peuplade primitive. La longueur de la boucle d'oreille simple ne dépasse pas quatre à cinq centimètres. Presque tous les hommes ont les bras couverts de bracelets soit en fer, soit en cuivre. Ils portent, de plus, une ceinture faite, en général, de cuir sur lequel sont cousus en grande quantité des perles en verroterie et en corail. A cette ceinture, et tout le tour du corps sont attachés de petits bouts de cordes d'environ vingt centimètres de longueur, à l'extrémité desquels sont attachées des sortes de lames de fer très minces recourbées sur elles-mêmes. En s'entrechoquant pendant la marche, elles produisent un bruit de ferraille qui les remplit d'aise.

La circoncision se pratique sur l'homme et sur la femme. Cette opération donne partout lieu à des fêtes comme dans les autres pays Soudaniens, du reste. Elle se pratique sur les enfants vers l'âge de quinze ans. De même que les Kroumens et certaines familles Malinkées du Ouassoulou, les Coniagués se liment en pointe les incisives de la mâchoire supérieure. Cette opération se fait parfois aussi sur celles de la mâchoire inférieure ; mais elle est généralement assez rare.

La coiffure des hommes et celle des femmes est la même. Elle ressemble à s'y méprendre à celle des femmes Toucouleurs du Bondou, des Khassonkées et des Peulhes du Fouladougou. C'est absolument le même cimier de casque dont l'arête est souvent agrémentée de petits glands faits en laine rouge. Certains jeunes gens, pour en rehausser l'éclat, fixent sur le sommet du cimier un ornement fait d'étoffes rouges et bleues et qui peut avoir environ trente centimètres de hauteur. Il ressemble à une véritable crête de coq. Ses deux faces sont ornées de verroterie et de cauris, et son bord supérieur est couvert de petits glands en laine rouge. Son bord inférieur concave a absolument la forme du cimier de la coiffure auquel il est solidement fixé à l'aide de liens. Quand cette coiffure est en place, son extrémité antérieure s'avance jusque sur le front et son extrémité postérieure descend jusqu'à la nuque. On ne peut certes s'empêcher de reconnaître que tout cela est élégant au premier chef, mais, ce doit être bien gênant et bien inconmode surtout pour dormir. Impossible de se coucher sur le dos. La coiffure des femmes est absolument la même que celle des hommes ; mais elle est bien moins ornée. En général tout le monde est tête nue.

Le vêtement est des plus simples et des plus primitifs. Le costume des femmes n'a rien à envier en simplicité à celui de notre mère Eve. La plupart sont absolument nues ; d'autres portent entre les jambes une petite bande d'étoffes qui est retenue en avant et en arrière par une corde passée autour des reins. D'autres enfin portent un pagne qui ne descend guère qu'à mi-cuisses. En général, ce sont les femmes mariées qui seules s'affublent de ces simples atours. Les jeunes filles sont toujours absolument et complètement nues.

Le costume des hommes est un peu plus compliqué. Outre les vêtements que nous appellerions volontiers de luxe et que nous avons décrits plus haut,

ils portent encore autour du cou un collier en cuir orné de verroteries et qui, large d'environ cinq centimètres, forme un véritable carcan. Son diamètre est de trente centimètres à peu près et il repose gracieusement sur les épaules. Parfois, mais c'est très rare, ils portent aussi un petit boubou qui, jamais, du reste, ne descend au-dessous du nombril. Les fesses sont garanties par un morceau de peau de bœuf ou d'antilope, sur lequel ils s'asseaient et qui est attaché en avant et au niveau du pubis par des lanières de cuir destinées à le maintenir en place. Son extrémité inférieure descend jusqu'à l'union du quart supérieur de la cuisse avec les trois quarts inférieurs.

Le vêtement antérieur, si je puis m'exprimer ainsi, consiste simplement en un étui fait de feuilles de rôniers tressées entre elles et est désigné sous le nom de *Sibo*, du nom du rônier (*Borassus flabelliformis*) en Malinké. Ils y introduisent la verge. C'est, en un mot, le *manou* des Canaques de la Nouvelle-Calédonie. Je me suis souvent demandé quelle pouvait être l'utilité d'une semblable gaine. Ce n'est certes point un vêtement visant spécialement à l'ornementation. Je serais plutôt porté à croire qu'il est destiné à la protection, et j'estime que les peuples qui s'en servent le portent surtout pour protéger le pénis des piqûres de moustiques. Ce qui me le ferait supposer, c'est qu'on ne trouve cet étui que chez les peuplades qui ne connaissent pas d'autres vêtements et qui habitent dans des régions où l'on rencontre le moustique en grande quantité. Il est généralement tressé grossièrement. Il est finement travaillé. Son extrémité antérieure effilée porte parfois un petit gland fait en laine rouge. Ce sont surtout les jeunes gens qui recherchent ce dernier ornement.

Quand un Coniaguié se rend à Damentan ou à Yabouteguenda, il met généralement un mauvais pantalon que lui prête un habitant d'une de ces deux localités. C'est, du reste, pour eux, une mauvaise recommandation que de porter un boubou quelconque ou un pantalon. Je me rappelle encore ce que me disait au sujet d'un chef de village des environs, le vieux Tounkané, le chef du Coniaguié, à Yffané. « C'est un brave et bon homme, mais pourquoi porte-t-il un boubou, cela n'est pas bon ». Le chef est absolument vêtu comme le plus humble de ses sujets. Il ne porte aucun ornement, aucun signe particulier qui permette de le distinguer des autres.

Le Coniaguié, habitué de bonne heure à vivre dans la brousse, est excessivement brave. Il est absolument incapable de pitié, et, contrairement aux autres peuples du Soudan, peu hospitalier. Ainsi, pendant les quelques jours que nous sommes restés à Yffané, c'est avec les plus grandes difficultés que j'ai pu me procurer ce qui m'était nécessaire pour nourrir mes hommes et mes animaux.

Dans tout le pays, les bestiaux sont attentivement surveillés, mais ils ne sont pas domestiqués au sens exact du mot ; ils ne sont qu'apprivoisés.

Nous ne croyons point que les Coniaguiés soient anthropophages ; mais, par contre, ils feraient, paraît-il, en certaines circonstances, des sacrifices humains. Nous en reparlerons plus loin. Nous ne nous sommes pas aperçu de ces pratiques pendant notre voyage. Nous tenons ce renseignement des habitants du Damentan et nous ne le relatons ici que sous toutes réserves.

Les parents élèvent leurs enfants absolument comme le pratiquent les autres peuples noirs du Soudan. Ils ne s'en occupent guère que pendant leur bas-âge et dès que l'enfant peut manger seul, on le laisse se « débrouiller » de lui-même. Il mange à laalebasse commune.

De même, les enfants ne s'occupent guère de leurs parents, sauf cependant quand ils sont vieux ou impotents et qu'ils ne peuvent plus travailler. La mère y est bien plus respectée que le père, et cela résulte évidemment de leurs habitudes de polygamie.

La femme y est traitée absolument comme dans la majeure partie des peuples africains. C'est à elle que sont dévolus les plus pénibles travaux. J'ai cru cependant remarquer que, surtout en ce qui concerne les travaux des champs, les hommes s'y adonnaient plus volontiers que les autres noirs du Soudan. De plus, dans les affaires publiques, les femmes de chefs jouent un certain rôle sur lequel nous reviendrons plus loin. Bien que le mari soit le maître absolu de ses femmes, il est rare cependant qu'il les vende. Il agit de même pour ses enfants. Comme cela se pratique chez la plupart des peuples du Soudan occidental et du Sénégal, la mère porte son enfant sur le dos. Il est à cheval au niveau du sacrum, repose sur les hanches de celle qui en a charge et est maintenu en place par un morceau d'étoffe à quatre chefs. La partie pleine de cette écharpe est passée sous le derrière de l'enfant, et, des

quatre liens, les deux supérieurs viennent s'attacher au-dessus des seins et les deux inférieurs à la taille de la mère.

La guerre est surtout une guerre d'embuscade, et, ce qui semblerait le prouver, c'est que les villages ne sont nullement fortifiés.

Comme armes, ils ne se servent presque uniquement que de longs fusils à pierre, à un coup, qu'ils se procurent à Yabouteguenda et à Mac-Carthy. De bonne heure, les enfants s'exercent à les manier. Il n'y a pas pour ainsi dire de caste guerrière spéciale. Tout homme valide est armé et part en campagne quand il le faut. La poudre dont ils se servent leur est portée par les marchands ambulants ou bien ils vont l'acheter à Yabouteguenda ou à Mac-Carthy, ou encore ils la fabriquent eux-mêmes, à l'aide de salpêtre qu'ils recueillent dans les endroits humides et de soufre qui leur est apporté par les dioulas. Le charbon provient surtout des bambous. — Le mélange se fait en prenant à peu près neuf parties de salpêtre, deux parties de charbon et deux parties de soufre. Le tout est pilé très fin dans un mortier et à l'aide d'un pilon *ad hoc*. Cette poudre est ensuite tamisée et mise en grains. Elle est d'une qualité absolument inférieure. Aussi préfèrent-ils celle qui leur vient des magasins européens de Gambie.

Les morts sont inhumés au milieu de cérémonies funèbres des plus simples. Elles se bornent à quelques coups de fusil tirés en l'honneur du mort. Chaque décès est l'occasion, dans la famille du défunt, de grandes réjouissances auxquelles sont conviés les amis. Après l'inhumation, tous se réunissent autour de grandes calebasses de couscouss qui sont avidement et gloutonnement dévorées. Point n'est besoin de dire que, si l'on est assez heureux pour posséder quelques bouteilles de gin, elles sont absorbées dans la soirée et la fête ne cesse que lorsque tous les assistants sont absolument ivres-morts.

De ce que nous venons de dire, il est facile de conclure que la religion de ces peuples primitifs doit être des plus grossières. Bien que nous n'ayons rien pu apprendre d'absolument positif à ce sujet, nous avons pu cependant nous procurer quelques renseignements qui suffiront pour faire connaître en partie les pratiques religieuses bizarres auxquelles ils s'adonnent. Ils ont tous une grande frayeur des sorciers et c'est à eux qu'ils attribuent généralement la mort de leurs proches. Sauf le cas de mort par la guerre,

jamais un indigène ne croira qu'on peut mourir de maladie. La nuit, ils se renferment dans leurs huttes, plutôt pour se dérober aux regards des sorciers que pour échapper aux coups de leurs ennemis. Jamais ils ne se mettront en chasse sans avoir au préalable consulté les entrailles d'un animal vivant, d'un poulet de préférence, afin d'être bien certains qu'ils ne seront pas exposés à rencontrer des sorciers et qu'ils pourront échapper à leurs maléfices. De même quand un étranger arrive dans le pays, le chef du village frontière par lequel il est obligé de passer, pratique le sacrifice d'un ou plusieurs poulets et en consulte les entrailles pour savoir quelles sont les intentions du voyageur en venant au Coniaguié, et si sa présence est ou n'est pas un danger pour le pays. Si la réponse est favorable et s'il est bien prouvé que l'on n'est pas animé de mauvaises pensées, on vous laisse entrer. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à être impitoyablement chassé. Il faut dire aussi que quelques présents faits à point au chef rendent l'oracle favorable. C'est ce que nous avons été obligé de faire en arrivant à Ouraké, qui est le village frontière sur la route de Damentan.

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, ces peuplades n'auraient aucune notion d'un dieu quel qu'il soit. Il faut dire que ce sont des Musulmans qui m'ont appris tout ce que je sais à ce sujet, et chacun sait qu'ils traitent d'idolâtres tous ceux qui n'ont pas leur croyance. Toutefois il semblerait certain qu'ils ont un culte tout particulier pour une sorte d'idole en bois, monstrueuse, qui serait, d'après eux, la divinité protectrice du pays. Cette idole se trouverait dans une forêt qui couvre la plus grande partie de la vallée où s'élève le village de Nouma. C'est le premier village que les Coniaguiés construisirent en arrivant dans le pays. Lorsqu'ils redoutent quelque danger pour le pays (la guerre, le feu où les épidémies), ils se rendent, paraît-il, en grande pompe dans la forêt, ils y immolent trois jeunes filles de la famille régnante et arrosent avec leur sang les pieds de leur épouvantable idole. C'est ainsi qu'en 1891, attaqués par les bandes du chef de N'Dama, Tierno-Birahima, un des lieutenants de l'almamy du Fouta-Djallon, ils sacrifièrent trois jeunes filles de la famille du Tounkané, le chef actuel du pays, pour se rendre la divinité favorable et pour détourner de leur patrie les dangers dont elle était menacée. Je me suis laissé dire que si ce sacrifice n'était pas fait, aucun des guerriers n'entrerait avec confiance en campagne. Le triste sort qui menace ainsi les jeunes filles de la famille

royale ne les effraie nullement. Elles courent avec joie et fierté au lieu du sacrifice et c'est un honneur pour les familles que de compter ainsi des martyrs qui ont donné leur sang pour sauver la nation entière. Afin que certains esprits bienveillants ne m'accusent pas d'exagération, je tiens à le répéter une fois de plus, je n'ai pu constater la véracité et l'exactitude des faits que je viens de relater plus haut. Je ne les connais que par ce qui m'en a été dit par les chefs des villages voisins du Coniaguié, et je reproduis ici sous toutes réserves le résumé de leurs récits, tout en tenant compte de l'exagération et de l'esprit d'invention qui sont propres aux noirs. — Il n'y a pour ainsi dire pas de prêtres de cette sauvage religion ; ce sont les chefs qui en tiennent lieu et qui sont les sacrificateurs tout désignés. Comme nous l'avons dit plus haut, ce n'est que dans les circonstances d'une gravité exceptionnelle que l'on immole des victimes humaines. Dans la vie courante, on se contente de sacrifier des animaux vivants : bœufs, moutons, chèvres, poulets, et de préférence ces derniers.

La famille y est constituée comme elle l'est chez les peuples de race Mandingue. L'enfant appartient à son père, qui peut en disposer comme bon lui semble. La parenté suit la ligne masculine et collatérale et les héritages se transmettent de même, aussi bien dans la vie politique que dans la famille.

Nous ne croyons point que l'amour existe, à proprement parler, chez les Coniaguiés. Le mariage n'est, pour ainsi dire, qu'un véritable accouplement plutôt qu'un mariage dans le sens exact du mot. Le baiser y est absolument inconnu. Par exemple, ces peuples absolument primitifs, comme nous venons de le voir, et qui vivent dans un état de nudité presque complet, sont excessivement pudibonds. Il est un fait à remarquer et sur lequel j'appellerai tout particulièrement l'attention du lecteur : c'est que le sentiment de la pudeur existe chez les peuples, qui n'ont qu'un vêtement rudimentaire, à un degré bien plus élevé que chez les peuples civilisés, qui éprouvent le besoin de ne rien laisser voir en dehors de leur figure et leurs mains. C'est que, chez les premiers, tout est naturel, rien n'est convenu. On ne leur enseigne pas cette absurdité qu'il est des parties de notre corps honteuses à montrer et qu'il faut mettre à l'abri de tous les regards. Et pourquoi ? Simplement pour obéir à un usage suranné et stupide. Se conformer à ces habitudes de l'espèce, observer ces conventions dont l'ensemble forme la civilisation,

c'est avoir de la pudeur. Pour nous, ce sentiment est inné chez l'homme, et ceux qui en ont fait une vertu sont précisément ces déséquilibrés et ces dégénérés dont l'esprit est hanté par des passions honteuses et qui, là où il n'y a rien que de très naturel, croient devoir, pour les besoins de leur cause, voir autre chose que ce qui y est réellement. Chez les peuples primitifs, l'homme n'a rien à apprendre, le livre de la nature est grand ouvert devant ses yeux. Chez nous, au contraire, la curiosité est d'autant plus excitée qu'on essaie davantage de lui cacher ce que la nature a départi à chacun de nous. C'est cette curiosité, bien légitime d'ailleurs, que l'on regarde comme la véritable violation des lois de la pudeur. La meilleure preuve que nous en pourrions donner c'est que, chez les Coniaguiés, par exemple, la masturbation, le sodomisme et les autres vices de même acabit, qui sont si communs chez nous, sont absolument inconnus. Les quelques rares individus qui s'y adonnent sont regardés plutôt comme des fous que comme des coupables.

Contrairement à ce qui se passe chez certains peuples, l'acte du mariage, au Coniaguié, n'a jamais lieu en public. Quand un mari dit à une de ses femmes de venir dans sa case pendant la nuit, celle-ci doit y pénétrer sans être vue de qui que ce soit. Elle quitte son mari de la même façon dès que l'acte a été consommé et tous les deux poussent alors les cris les plus discordants. Cette particularité nous avait déjà été signalée par notre excellent et regretté collègue et ami, le D^r Crozat, qui l'avait remarquée chez les Bobos, peuplade qui habite dans la boucle du Niger. En toute circonstance, l'acte est toujours consommé au fond de la case, dans la plus complète obscurité et jamais en public ni en plein jour.

La communauté des femmes n'existe pas. Par contre, tous les hommes sont polygames. Il n'y a pas non plus de cérémonie propre pour les mariages. Quand un homme veut se marier, il se contente de demander la jeune fille à son père. Si celui-ci y consent, le futur donne alors un ou deux poulets, ou bien une poignée de verroterie, ou bien encore un ou deux moules de mil (le moule, au Coniaguié, vaut à peu près 1.400 grammes). En aucune circonstance, la femme n'est consultée. Quand tout est convenu, le mari va la prendre dans la maison de son père et la conduit dans la case qu'il a construite pour elle. Ses amis ses et parents l'accompagnent et cette cérémonie donne lieu à des réjouissances et à de copieuses libations. Le

mariage est surtout endogamique. On se marie rarement en dehors de la tribu. En cas d'impuissance constatée du mari, ou d'adultère de la femme, les conjoints divorcent d'un commun accord. La prostitution est absolument inconnue, ainsi que l'adultère, du moins du côté de la femme. Le mari n'a généralement pas de concubines, car il peut avoir autant de femmes qu'il en désire. En cas de divorce, les enfants restent pour ainsi dire toujours avec la mère, du moins jusqu'à la puberté. Si le mari vient à mourir, les veuves sont recueillies par son frère cadet, qui doit les nourrir et qui peut les épouser. Il n'y est forcé par aucune coutume. Le lévirat n'est pas obligatoire.

La propriété individuelle existe. Toute parcelle de terre appartient de droit à celui qui en prend soin. Le testament est inconnu et les héritages se font toujours par la ligne masculine collatérale. Le frère hérite des biens du défunt sans aucun conteste par droit d'aînesse.

Au point de vue du gouvernement et de la constitution sociale, le Coniagué est divisé en deux cantons bien distincts, qui sont habités par deux tribus différentes. Au Nord, les *Saukoly-Counda*, dont le chef porte le titre de *Saukaf* (roi). Le chef actuel de cette tribu se nomme Tounkané et il réside à Yffané. — Au Sud, les *Biaye-Counda*, dont le chef porte le titre de *Tchikaré* (roi). Ces deux tribus sont séparées l'une de l'autre par le marigot de Malé, affluent de la rivière Grey et qui coule de l'Est à l'Ouest. Ces deux tribus vivent en bonne intelligence, et il m'a semblé que Tounkané, le Saukaf des Saukoly-Counda, jouissait également d'une certaine autorité sur les Biaye-Counda.

Quoiqu'il en soit, l'autorité est exercée dans les deux tribus par un seul chef, qui n'est cependant, en réalité, chef que de nom. Chaque village a son chef particulier, qui l'administre comme bon lui semble. En temps de guerre, par exemple, c'est le roi qui commande à tous les contingents. Je n'ai pas besoin de dire que cette autorité est plutôt nominative qu'effective. La façon dont est nommé le chef est des plus curieuses et mérite d'être signalée. L'ordre de succession n'est ni par ligne directe ni par ligne collatérale. Quand le chef meurt, celui qui est appelé à lui succéder est le fils aîné de la sœur du défunt, et, à défaut de celui-ci, la mère du chef décédé choisit dans la famille régnante l'héritier de la couronne. En cas de décès de cette dernière, c'est la famille royale, réunie en conseil, qui nomme le futur

souverain. Enfin, si la famille régnante vient à s'éteindre, ce sont les chefs des différents villages qui désignent la nouvelle famille qui devra présider aux destinées du pays. Tout cela semblerait indiquer que la femme jouit chez les Coniaguiés d'une situation plus élevée que chez les autres peuples du Soudan. Il en est peut-être ainsi pour la famille royale, mais nous ne nous sommes pas aperçu de cette particularité chez les simples citoyens.

Nous croyons que les diverses castes n'y sont pas aussi tranchées que chez les autres peuples. Nous n'y avons reconnu l'existence que de deux classes d'individus bien distinctes : les hommes libres et les captifs. Mais si toute cette organisation sociale est encore très vague pour nous, nous pouvons toutefois affirmer le fait suivant ; c'est que les Coniaguiés, à quelque tribu ou famille qu'ils appartiennent, ne sont jamais captifs les uns des autres. Les captifs sont toujours d'une autre nationalité : Peulhs et Malinkés surtout. En toute circonstance, les captifs y sont bien traités. Ils ne sont jamais frappés et vivent de la même vie que leurs maîtres. On se contente de les faire travailler et de les surveiller pour qu'ils ne s'évadent pas. En tout cas, la captivité est loin d'y être organisée comme elle l'est, par exemple, chez les Malinkés, et le nombre des captifs y est excessivement restreint. Ce ne sont que des captifs faits à la guerre. Le commerce des esclaves, à proprement parler, n'y existe pas.

Le chef n'est pas mieux considéré que le plus simple des sujets. On ne lui paye aucune redevance, et il n'existe aucun impôt dans le pays.

Les Coniaguiés n'ont aucun signe de reconnaissance particulier, et je doute même qu'on puisse regarder comme un véritable vêtement national, l'espèce d'étui dans lequel les hommes emprisonnent leur verge.

La justice n'y existe qu'à l'état absolument rudimentaire. Il n'y a aucun code écrit. Du reste, toute espèce d'écriture y est absolument inconnue. Les traditions y ont seules force de loi et la raison du plus fort y est toujours la meilleure. Si un différend s'élève entre particuliers, quand ils ne le règlent pas spontanément, c'est au conseil des vieillards du village que l'on a recours ; mais, en général, leurs jugements sont rarement exécutés. On se contente, pour ainsi dire, uniquement de leur demander un avis.

Quand on part en guerre et que l'on a fait un butin quelconque, chacun a pour sa part uniquement ce dont il a pu s'emparer dans le pillage. Le chef

n'a point de part particulière et il n'a nullement le droit de prélever quoi que ce soit sur ce que chaque guerrier peut rapporter.

Les Coniagués sont surtout un peuple agriculteur et chasseur. Leurs lougans sont bien cultivés et ils récoltent en abondance, mil, maïs, arachides, riz, fonio, etc., etc. Ils produiraient bien plus s'ils n'étaient sans cesse exposés aux attaques de leurs voisins. Pour pouvoir cultiver en sécurité, ils sont obligés de placer des sentinelles autour des lougans afin de protéger les travailleurs. Leurs procédés de culture ne diffèrent en rien de ceux des autres peuples du Soudan. Les fumures, cultures alternantes, irrigations y sont inconnues et tous les travaux des champs se font à la main à l'aide de pioches absolument rudimentaires. — Les animaux n'y sont dressés à aucune espèce de travail.

Les jeunes gens surtout sont des chasseurs émérites. Ils ne poursuivent guère que la grosse bête, antilope, bœuf sauvage, éléphants, et quand ils ont tué quelque chose, chaque famille a sa part des dépouilles de l'animal. Le chasseur qui a tué la bête tient surtout à avoir la queue qu'il porte à la ceinture en guise de trophée. La chasse ne fournit pas uniquement les moyens d'existence ; mais on peut dire toutefois qu'au Coniagué, c'est à la vénerie surtout que l'on a recours quand on veut manger de la viande. On n'y chasse absolument qu'au fusil, et parfois on se sert de chiens dressés dans ce but à la chasse à courre. De bonne heure, les enfants s'habituent à tirer de l'arc, et ils acquièrent en peu de temps une telle habileté à cet exercice, qu'ils atteignent aisément, à des distances relativement grandes, avec des flèches en bambous dont la pointe a été durcie au feu, de belles pièces de gibier, telles que perdrix, pintades, rats palmistes, etc., etc.

On chasse généralement en troupe, huit ou dix au plus, et l'on ne rentre jamais au village qu'après avoir tué un bel animal. Pendant leur séjour dans la brousse, les chasseurs vivent de gibier qu'ils font griller sur des charbons ardents. On peut dire enfin que la chasse n'entraîne jamais de longues migrations à la suite du gibier. Un groupe de chasseurs ne reste jamais plus de dix ou douze jours dehors.

La pêche est absolument inconnue.

En fait de céramique, on ne connaît absolument que les quelques poteries grossières que fabriquent les femmes et qu'elles font cuire au feu à

l'air libre. Tout cela est très primitif.

De tous les métaux, le fer et le cuivre sont les seuls, à peu près, qui soient connus et utilisés. Le fer est extrait sur place par la méthode dite Catalane, et le cuivre leur vient de Mac-Carthy ou de Yabouteguenda, en tiges d'environ un mètre de longueur. Ces deux métaux leur servent uniquement à fabriquer des bijoux et quelques sabres et couteaux. La trempe est inconnue. Les Coniaguiés ont un goût tout particulier pour l'or et l'argent. On ne saurait s'imaginer combien ils sont fiers et heureux quand ils possèdent une bague ou un bracelet en l'un ou l'autre de ces métaux. Je me souviens que pendant mon séjour à Yffané, Tounkané, le chef du pays, vint un jour me voir au moment où j'achevais mon repas du matin. Le couvert en ruolz dont je me servais attira de suite son attention. Naturellement il me le demanda pour s'en faire des bracelets, me dit-il ; je refusai d'abord. Mais il insista tellement et je vis que je lui ferais un si grand plaisir que je fus forcé de le lui donner. Je me gardai bien de lui montrer dans la suite ce que j'avais encore, car il n'aurait pas manqué de m'importuner de nouveau jusqu'à ce que je m'en sois départi en sa faveur. Tant que je restai à Yffané, je fus obligé de ne plus me servir que de couverts en fer. L'or y est absolument rare et je ne me souviens pas d'avoir entendu dire qu'il y en eut un gisement quelconque de ce précieux métal.

Les armes sont en fer et se composent uniquement de mauvais fusils de traite à pierre que leur apportent les dioulas ou qu'ils vont acheter à Mac-Carthy ou à Yabouteguenda, de poignards et de sabres qu'ils fabriquent eux-mêmes. Ils fabriquent également les haches dont ils se servent pour défricher.

Il n'y existe aucune arme défensive, pas de casques, ni de boucliers, ni de cuirasses. Il n'y a pas non plus d'armes empoisonnées.

En campagne, les femmes accompagnent les guerriers ; mais ne se battent pas. Elles ne font uniquement que porter les munitions et les provisions.

Les fardeaux sont portés par les hommes et par les femmes, surtout sur la tête. Dans tout le Coniaguié, il n'y a, pour ainsi dire, pas de routes, de simples sentiers seulement. Trois chemins donnent accès au plateau, et ils

sont tous les trois gardés par un village frontière où se trouvent toujours en permanence un nombre assez grand de guerriers armés.

Les échanges commerciaux se font uniquement en nature. On exporte surtout des peaux, du beurre de karité, des arachides, et on importe des liqueurs alcooliques, des armes, de la poudre, du sel, des kolas, de la verroterie, et très peu d'étoffes. D'après ce que nous avons dit du vêtement, on comprendra aisément qu'il n'y ait dans tout le pays aucun tisserand.

La mémoire est, chez le Coniaguié, assez peu développée. La mémoire des dates leur fait absolument défaut. Celle des faits est très obtuse et c'est surtout celle des lieux qui est la plus développée. Ils savent se diriger dans les forêts avec une justesse de coup d'œil qui étonne. Le moindre objet, un rocher, un arbre qu'ils auront remarqués quelques jours auparavant, suffisent pour leur permettre de retrouver leur route s'ils se sont, par hasard, égarés.

On garde peu de temps le souvenir des morts, et, malgré tous mes efforts, je n'ai pu obtenir d'eux le récit d'une tradition ou d'une légende quelconque concernant leurs tribus. Quand je leur ai demandé d'où ils venaient, au moment de leur arrivée sur les bords de la Gambie, ils m'ont toujours et uniquement répondu : « de là-bas » en me montrant l'Est. Peut-être ignorent-ils absolument quelles sont leurs origines et quelle est leur histoire ? Peut-être aussi n'en veulent-ils rien dire ? Je serais plutôt tenté de me ranger à cette dernière opinion, car je sais combien il répugne aux Noirs, à quelque race qu'ils appartiennent, de parler de leur histoire et de leur passé.

Tous ces êtres ignorent absolument leur âge. La notion du temps n'existe pas pour eux. Je me souviens encore quel fut l'ahurissement de mon interprète Almoudo quand je lui dis de demander à un jeune Coniaguié, de 18 à 20 ans environ, quel était son âge. Celui-ci lui répondit avec un sérieux imperturbable : « deux cents ans ». Ils n'ont même pas, comme les autres noirs du Soudan, la mémoire de certains faits saillants qui permettent d'établir leur âge d'une façon approximative. Ainsi si l'on demande à un Malinké ou à un Toucouleur son âge, il vous dira bien qu'il n'en sait rien, mais il ajoutera immédiatement : « j'ai été circoncis l'année de la prise de Sabouciré par les Blancs », par exemple. Comme on connaît exactement l'époque à laquelle a eu lieu ce fait d'armes et que l'on sait que la

circoncision se pratique vers l'âge de 15 ans, il est facile de reconstituer d'une façon très rapprochée l'âge du sujet observé.

Il est, par exemple, une mémoire qui est très développée chez les Coniaguiés, c'est celle des outrages reçus et des défaites essuyées. Il est peu de peuples qui en conservent un souvenir aussi vif, et leur plus grand désir est de se venger et de rendre à leur ennemi œil pour œil, dent pour dent.

Le Coniaguié est, en général, peu parleur. Il écoute distraitement, s'occupant de tout ce qui l'entoure, et, quoiqu'on lui puisse dire, il reste absolument impassible. Il a cela de commun avec la plus grande partie des peuples noirs. Je le crois cependant moins capable d'attention que le Malinké, le Bambara, le Toucouleur et surtout le Ouolof.

La langue parlée au Coniaguié ressemble un peu à la langue malinkée, mais elle nous a semblé plus harmonieuse. On y retrouve un grand nombre de mots mandingues, ce qui nous permettrait encore plus d'admettre une parenté quelconque entre ces deux peuples. Le Coniaguié, par contre, n'est pas comme le Malinké prodigue de formules de politesse. Ainsi quand ils se rencontrent, ils échangent simplement les salutations suivantes : du lever du soleil à midi on dit : « Pissoé » ; de midi au coucher du soleil : « Diakoé », et, à partir du coucher du soleil jusqu'à son lever : « Mondoé ».

La langue coniaguiée est presque uniquement formée de mots primitifs ; les mots composés sont absolument inconnus. C'est, du reste, le propre des langues à leur premier âge. Ils ont des mots particuliers pour exprimer des idées générales ou abstraites, mais il est impossible de les ramener à des racines concrètes. Un exemple suffira. L'homme, en général, se dit : « *assary* ». La femme, en général, « *asbalé* ». Quelques autres mots que nous avons retenus permettront de se rendre un compte exact de l'harmonie de cette langue : Ainsi : asseoir se dit : « *niogori* », attendez : « *nopiri* », toi ou vous : « *vaudji* », moi : « *amé* », père : « *ibâ* » (en malinké, père se dit : *bâ*), mère : « *nouma* », venir : « *aïdji* », partir : « *djeneb* ».

La numération est, paraît-il, décimale, et pour compter l'on se sert indifféremment de cailloux, de graines et plus particulièrement de lignes. On ignore, par exemple, les chiffres et l'on ne sait faire de tête aucune opération arithmétique. Voici les noms des dix premiers nombres :

Un	Dampo.	Six	Divian.
Deux	Noky.	Sept	Goby.
Trois	Ouanar.	Huit	Diovay.
Quatre	Ouanaky.	Neuf	Dionak.
Cinq	M'Bed.	Dix	Ouarraky.

On ne connaît ni la semaine, ni aucune période de temps qui s'en rapproche.

Comme mesure du temps on ne connaît absolument que le mois lunaire, et les années se comptent du commencement de la saison des pluies au commencement de la saison pluvieuse suivante. Quant à l'année solaire, ils n'en ont aucune notion et ils ne connaissent les heures du jour que par la distance du soleil au-dessus de l'horizon. Par contre, ils savent parfaitement s'orienter le jour par le soleil, la nuit par la lune quand elle se montre, ou par les étoiles. Si l'on demande sa route à un Coniaguié et qu'il vous indique du doigt la direction dans laquelle se trouve le village où vous désirez aller, vous pouvez être certain qu'en suivant ses conseils, vous ne vous écarterez que rarement de la bonne voie. Cette facilité et l'exactitude avec lesquelles ils s'orientent, sont communes d'ailleurs à toutes les peuplades du Soudan.

En résumé, d'après ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que le Coniaguié se rapproche sensiblement du Malinké ; à notre avis, ou bien c'est un Mandingue dégénéré, ou bien c'est un Mandingue qui n'a pas encore progressé.

Situation politique actuelle. — Rapports des Coniaguiés avec leurs voisins. — La situation politique au Coniaguié est actuellement déplorable. On peut dire que tout le monde y commande et que personne n'y obéit. C'est la raison principale de la faiblesse de ce peuple. Mieux conduits et surtout mieux commandés, ils résisteraient mieux aux attaques de leurs voisins. Quoiqu'ils fassent cependant, nous estimons qu'ils finiront par disparaître un jour ; car ils sont dans un état d'infériorité évidente vis-à-vis de ceux qui les entourent. Ils ne sont, à tout point de vue, que mal armés pour soutenir la lutte à laquelle ils sont journellement exposés et à laquelle leurs voisins et ennemis sont mieux préparés. A part le pays de Padjisi et de Toumbin, les Coniaguiés ne vivent en bonne intelligence avec aucun de

leurs voisins, ou plutôt ils sont sans cesse en butte à leurs attaques. C'est, en effet, chez eux que Moussa-Molo et les colonnes du Fouta-Djallon vont faire la plupart de leurs captifs. Non loin du Coniaguié, dans le Sud-Est, existe à N'Bama, en permanence, une colonne de Peulhs commandée par un marabout du nom de Tierno-Birahima, qui n'est qu'un lieutenant de l'Almamy du Fouta-Djallon. Ils pénètrent, à chaque instant, sur le territoire Coniaguié et y font toujours de nombreux captifs. Quelque temps avant mon arrivée cependant, les Coniaguiés, attaqués à Uttiou par Tierno-Birahima, avaient mis complètement son armée en déroute et fait de nombreux prisonniers.

Pendant longtemps, ils ont été avec Damentan en guerre ouverte. Mais depuis quelques années, ils vivent en meilleure intelligence et tout fait espérer que, de leur fait, la paix ne sera pas de longtemps troublée.

Aucune nation européenne n'a jamais eu aucun rapport avec eux, nous sommes les premiers qui les ayons visités et ils nous ont manifesté tout le désir qu'ils ont d'entrer en relations avec nous. Je crois qu'une entente avec eux ne pourrait qu'être utile pour asseoir définitivement notre autorité dans cette partie du Soudan. Nous aurions par là entrée dans les provinces septentrionales du Fouta-Djallon et pourrions tenir en respect Moussa-Molo et ses Peulhs. De plus cette possession nous donnerait encore environ une centaine de kilomètres de la rive gauche de la Gambie, et nous mettrait plus directement en rapport avec le Niocolo et les autres dépendances du Fouta-Djallon dans ces régions. Nous serions enfin absolument maîtres de tout le cours de la Rivière Grey. Pendant mon séjour dans ce pays je n'avais aucune qualité pour conclure avec ses chefs un arrangement quelconque, mais je réussis à décider Tounkané à envoyer des mandataires auprès de M. le capitaine Roux, de l'infanterie de marine, à Nétéboulou, où il devait se rendre, afin de s'aboucher avec lui qui, comme commandant du cercle de Bakel, avait tous les pouvoirs nécessaires pour régler cette importante question. J'ai appris depuis que Tounkané avait tenu sa parole, que ses hommes avaient rencontré le capitaine Roux à Damentan et qu'un traité d'amitié y avait été signé.

Dans le Sud-est de Damentan et à l'est du Coniaguié, dont le sépare une profonde vallée, se trouve le pays de Bassaré, dont les villages, comme ceux du Coniaguié, s'élèvent sur un vaste plateau de même formation géologique que le précédent. Ce pays est habité par une population de même race que celle du Coniaguié, mais dont la langue est complètement différente. Ils ont le même costume et à peu de choses près les mêmes usages. Nous ne ferons qu'indiquer ici ce en quoi ils diffèrent de leurs voisins.

Dans le Bassaré n'habitent que des Bassarés. C'est le nom que l'on donne aux habitants de ce pays aussi sauvage que son voisin. Il n'y a ni Peulhs, ni Malinkés.

Le chef de ce pays porte le titre de *Mounelli* (roi). Le chef actuel se nomme Tamba et réside à Kénieri-Sarra, qui est la capitale du pays. Le pouvoir du Mounelli est très limité. Les Bassarés forment, pour ainsi dire, une sorte de république dans laquelle le roi n'est que le président d'un conseil composé de tous les chefs de villages. Il n'y a que dans les affaires graves, telles que guerres, assassinats, révoltes, etc., etc., qu'il peut user de son autorité. Il dirige également les guerriers en campagne.

Les Bassarés, comme les Coniaguiés, du reste, ne connaissent pas l'esclavage. Chacun est libre sur leur petit territoire. Si un captif évadé d'un autre pays vient chercher un refuge chez eux, il appartient à celui qui l'a trouvé. Que celui-ci soit un homme, une femme ou un enfant, il devient, du fait de sa trouvaille, propriétaire de l'évadé qui ne tarde pas d'ailleurs à être adopté par la tribu.

Les mariages entre Bassarés se font sans aucune cérémonie, le consentement de la femme seul suffit, mais est absolument indispensable. Quand le fiancé a été agréé par celle qu'il recherche en mariage, il doit donner au père de celle-ci, ou à son défaut à son frère aîné un fusil neuf, et à sa future femme cinq chèvres. Après quoi il peut emmener sa femme chez lui.

Si, pour une cause quelconque, le divorce est prononcé, la femme doit rendre à son ex-mari les cinq chèvres qu'il lui avait données en dot et son père ou son frère aîné doit rendre le fusil qu'il avait reçu. Dans ce cas-là, les enfants restent avec leur mère ; mais si rien de ce qu'il avait donné ne lui est rendu, le père les garde avec lui jusqu'à complet remboursement.

Les Bassarés sont peut-être la seule peuplade du Soudan que nous connaissions dans laquelle la femme soit consultée sur le choix de son mari. Ce fait semblerait prouver qu'elle y est moins asservie que chez les autres.

Comme chez les Coniaguiés, on ne trouve chez les Bassarés ni tisserands, ni cordonniers, ni charpentiers, ni griots, ni marabouts. Ils n'ont que quelques forgerons qui fabriquent leurs couteaux, sabres, poignards, haches et instruments de culture.

On n'y paye aucun impôt, aucune redevance de quoi que ce soit et à qui que ce soit. Le chef du pays est cependant nourri par les jeunes gens non mariés qui composent sa garde, comme cela a également lieu au Coniaguié. Leurs cases entourent également celles de leur chef, et ils doivent cultiver ses lougans et récolter le mil, maïs, etc., etc. Ils font, en un mot, tous les travaux du chef jusqu'au jour où ils se marient. Ils quittent alors les cases qu'ils occupaient dans la demeure royale, si je puis parler ainsi, vont habiter dans le village et deviennent absolument libres de leurs actes. Ils sont de suite remplacés à la maison du roi.

La langue des Bassarés est plus harmonieuse encore que celle des Coniaguiés. Elle se rapproche beaucoup plus du Mandingue que cette dernière, mais on dirait qu'ils ont pris en plus quelque chose du rythme, de l'intonation et de la sonorité de la langue Peulhe. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il y a dans la langue Bassarée comme une sorte de mélange des langues Peulhe et Mandingue. C'est encore un idiôme presque uniquement formé de mots primitifs. Les mots composés y sont très rares et, chose curieuse, elle ne se rapproche en rien de la langue Coniaguiée. Je tiens à bien établir ce fait, car il me paraîtrait intéressant d'élucider ce problème. Il serait curieux de rechercher comment et pourquoi ces deux peuplades, qui ont assurément la même origine et dont les mœurs et les coutumes sont à peu de choses près les mêmes, parlent une langue toute différente. Certes, il n'est pas douteux que ces deux idiomes dérivent d'une même langue-mère, mais comment s'est-elle si différemment modifiée ? Voilà le problème à résoudre. Nous avons pu recueillir quelques mots de ce langage. Nous les reproduisons ici. L'orthographe que nous avons adoptée est absolument conforme à la prononciation :

Cheval se dit : Efanassi.

Pagne se dit : Atchiandi.

Ane	Fali.	Pièce de Guinée	N'godji.
Poulet	Etiaré.	Salutation	Nessouma.
Calebasse	Ecusop.	Sabre	Doukouma.
Tabac	Sirra.	Poudre	Piki.
Peau de bouc	Ematel.	Homme	Sassané.
Grand homme	Karé-ké.	Femme	Iokaré.
Enfant	Bitakibou.	Bœuf	N'guidy.
Chèvre	Emetchi.	Mouton	Iouféi.
Venir	Diokou.	Partir	Viené.
Se lever	Kamily.	Rester	Niououali.
Eau	Méno.	Boire	Nesseb.
Manger	Diampolé.	Dormir	Mérassi.
Viande	Ematoré.	Attendre	Battili.
Couteau	Etchiatchi.	Donnez-moi	Flil.

Comment vous appelez-vous ? Ou atchi alou ?

Les Bassarés ont la numération parlée. Elle est par cinq ; à cinq on reprend cinq et un, cinq et deux, etc., etc. Ils ne connaissent aucun chiffre écrit et pour compter se servent de cailloux, de lignes qu'ils tracent sur le sable, ou de graines, comme les Coniaguiés. Voici les dix premiers nombres :

Un se dit :	Amati.	Six se dit:	Bandioug-Mati.
Deux	Bati.	Sept	Bandioug-Bati.
Trois	Batass.	Huit	Bandioug-Batass.
Quatre	Banass.	Neuf	Bandioug-Banass.
Cinq	Batio.	Dix	Epo.

Le Bassaré était autrefois un pays fort peuplé. Aujourd'hui, il est presque désert. Cela tient à ce que, continuellement en guerre avec leurs voisins du Fouta-Djallon, ils ont vu détruire la plus grande partie de leurs villages, et leur population emmenée en captivité.

La population du Bassaré, qui pouvait autrefois être évaluée de 6 à 8,000 habitants, est tout au plus aujourd'hui de 2,000 habitants. Ils sont, du reste,

comme leurs voisins les Coniaguiés, destinés à disparaître un jour et à fournir de captifs le Fouta-Djallon et le Fouladougou.

Voici les noms des villages qui ne sont pas encore tombés sous les coups des guerriers Peulhs :

Kénieri-Sarra (capitale).	N'guero'-Koulé.
N'guéro-Daly	Naugaroua.
N'guéro-Kiss	N'guéro-Tchindy.
N'guéro-Poug	Noumpou.
Nikaré	Peuqui.
Nauné	Maucatia.
Kessi	Cotatou (N° 1).
Noukaré	Boutioutonia.
Coutiaki	N'Ténou.
Sériguia	Tiakessi.
Akoudou	Cotatou (N° 2).

Aujourd'hui, le pays de Bassaré est, au point de vue politique, divisé en deux fractions, l'une amie des gens du Fouta-Djallon, et, par conséquent, ennemie du Coniaguié, l'autre amie du Coniaguié. Inutile de dire que les deux partis vivent dans un état de guerre continuelle.

Les Bassarés, comme les Coniaguiés, recherchent notre amitié. Comme eux, ils sentent qu'ils ont besoin d'être protégés contre leurs ennemis.

CHAPITRE XVII

Repos à Damentan. — Départ de Damentan. — De Damentan à la Gambie. — Le *Manioc*. — La *pourghère*. — Traces du passage d'une hyène. — Arrivée sur la rive droite de la Gambie. — Une forêt de rôniers. — Le gué de Voumbouteguenda entre Damentan et Bady. — Le fils du chef de Damentan vient me rejoindre. — Passage de la Gambie. — Entre la Gambie et Bady. — Immense incendie. — Une superstition bizarre. — Description de la route entre Damentan et Bady. — Géologie. — Botanique. — *Datura*. — Sendiègne. — M'Bolon-M'Bolon. — Arrivée à Bady. — Le village. — Le chef. — Nous sommes bien reçus. — La population. — Grand nombre de goîtreux. — Maladies de la peau. — Palabres. — Sandia me quitte pour retourner à Nétéboulou. — Départ de Bady. — Sansanto. — Niongané. — Beaux lougans d'arachides. — Arrivée à Iéninialla. — Belle réception. — Description de la route de Bady à Iéninialla. — Géologie. — Botanique. — Le Vène. — Départ de Iéninialla. — Le pont sur le Barsancounti. — Passage de la rivière Balé. — Rencontre d'une députation des notables de Gamon venus au devant de moi. — Arrivée à Gamon. — Belle réception. — Belle case. — Description de la route de Iéninialla à Gamon. — Géologie. — Botanique. — Le Nando. — Le Fouff. — Les dattiers. — Les piments. — Description du village. — Le chef. — Palabres. — Plaintes des habitants.

29 décembre. — Après avoir pris à Damentan un jour de repos bien mérité et pendant lequel mes hommes et mes animaux se rattrapèrent du jeûne forcé du Coniagué et se remirent des fatigues de la route, nous quittâmes à cinq heures du matin cet hospitalier village et nous nous dirigeâmes vers Bady, où j'avais l'intention de faire étape ce jour-là. Les préparatifs du départ se font lentement, toujours à cause des porteurs qu'on ne peut arriver à rassembler. Au moment où j'allais monter à cheval, Alpha-Niabali vint me serrer la main, me souhaiter un bon voyage et m'annoncer, ainsi qu'il me l'avait promis, que son fils se préparait à m'accompagner pour se rendre avec Sandia à Nétéboulou pour s'y aboucher avec le commandant de Bakel. Mais n'étant pas encore prêt à partir, il se mettrait en route plus tard et me rejoindrait sur la rive droite de la Gambie au gué de Voumbouteguenda. « A dater d'aujourd'hui, me dit-il, quand je le quitterai, je suis pour toujours l'ami des Français ».

A peine avons-nous quitté le village que nous marchons d'une vive allure. La route traverse d'abord les lougans du village que l'on trouve immédiatement après avoir franchi la branche nord du marigot de Damentan, qui est à sec à cette époque de l'année. Sur les bords de ce

marigot je remarquai de nombreux pieds de manioc et quelques échantillons de pourghère que pendant le reste de mon voyage je n'avais vu jusqu'à ce jour qu'en très petite quantité.

Le manioc (*Manihot dulcis* H. Bn.), est assez rare au Soudan. On ne le trouve guère que dans le Belédougou, le Manding, le Gangaran et les régions Sud de nos possessions. La variété à laquelle appartient le manioc du Soudan est le manioc doux. Les maniocs vénéneux y sont relativement très-rares. Les indigènes le plantent par bouture, chaque année, au commencement de la saison des pluies. Les tubercules sont bons à manger vers la fin de février. La tige vit plusieurs années, mais elle se dessèche pendant la saison des pluies. Les tubercules, au contraire, se conservent parfaitement dans la terre pendant toute la saison sèche, et émettent de nombreux rameaux qui se flétrissent à leur tour. Mais les tubercules de deux ou trois ans deviennent durs et coriaces. C'est pourquoi il est préférable, pour la consommation, de les cueillir chaque année et de multiplier la plante par boutures. Les indigènes mangent le manioc cuit sous la cendre ou bien bouilli et mélangé à leur couscous. Ils en sont très friands. Dans tous les jardins de nos postes, le manioc est cultivé avec succès. Ses tubercules sont d'excellents légumes pour les potages, et je me souviens avoir mangé à Kita des galettes frites à la poêle et faites avec de la farine de manioc, du sucre et des jaunes d'œufs. Elles étaient absolument savoureuses et n'auraient pas été déplacées dans aucune de nos meilleures pâtisseries. On sait combien le tubercule du manioc ordinaire (*M. edulis* Plum.) est vénéneux et quelle est la préparation qu'il faut lui faire subir pour le rendre inoffensif. Il est connu que, dans le manioc doux, le principe nuisible est très peu abondant et que la cuisson suffit pour le faire disparaître. On ne saurait en nier l'existence, car les animaux sont incommodés s'ils mangent simplement les feuilles, et meurent empoisonnés s'ils boivent le suc extrait du tubercule. Le manioc appartient à la famille des Euphorbiacées. Il affectionne surtout les climats pluvieux et est précieux par ce seul fait que son tubercule se conserve longtemps dans la terre. Quant à l'aliment qu'il donne, il se digère facilement, est très rafraîchissant, mais possède peu de principes nutritifs.

La Pourghère. — La Pourghère (*Jatropha curcas* L.) ou *Médecinier cathartique* appartient à la famille des Euphorbiacées. C'est une plante à

feuilles lobées ou palmées, à fleurs dioïques disposées en grappes et pourvues d'un calice et d'une corolle. Les mâles ont dix étamines monadelphes et les femelles un ovaire à trois loges monospermes, avec trois styles bifides. Son port rappelle celui du ricin et ses graines, plus grosses que celles de ce dernier végétal, sont noirâtres plutôt que mouchetées. Leur forme est celle des graines de ricin. La pourghère donne des graines oléagineuses et éminemment purgatives et émétiques. Elle croît et se multiplie au Sénégal, au Soudan et dans les Rivières du Sud avec une grande rapidité. On s'en sert surtout dans les Rivières du Sud, le Baol, le Sine, le Saloum, etc., etc., pour faire des haies de jardins. Nous avons vu à Damentan une jolie plantation de coton complètement entourée de pourghères. Les indigènes en utilisent les graines comme purgatives. Deux de ces semences suffisent pour déterminer une abondante évacuation. Six à huit graines occasionnent des symptômes alarmants d'empoisonnement. L'absorption d'une douzaine de graines est suivie de mort. L'huile est purgative à la dose de huit à dix gouttes au plus. Une dose plus élevée ne manquerait pas d'entraîner de graves accidents. Cette huile peut servir également à l'éclairage. Elle brûle en donnant peu de fumée et peu d'odeur. Elle est encore utilisée avec avantage pour la fabrication des savons et pour le graissage des machines. Elle est très fluide, presque incolore, âcre, et très peu soluble dans l'alcool. Cultivée sur une grande échelle, la pourghère pourrait donner de sérieux profits, car elle demande peu de soins et donne un rendement considérable. Les quelques essais faits jusqu'à ce jour, mal dirigés, et peu encouragés, n'ont donné aucun résultat appréciable. Il faut dire aussi qu'on n'y a apporté aucune méthode et aucun soin et que l'on s'est vite lassé de lutter contre l'apathie des Indigènes, tout est à recommencer.

Après avoir traversé les lougans du village, la route de Damentan au gué de Voumbouteguenda longe, à environ deux kilomètres de Damentan, une grande mare que l'on laisse sur la gauche. A trois kilomètres de là, on traverse le petit marigot de *Mahéri*, profondément encaissé et à sec à cette époque de l'année. Peu avant d'y arriver et pendant que nous faisons la halte horaire, une odeur épouvantable se fit tout à coup sentir. Intrigué, j'envoyai mon interprète Almoudo à la découverte dans la direction d'où elle semblait provenir. Peu après, il revint et me dit que c'étaient les

« cabinets » de la hyène qui sentaient aussi mauvais. Je voulus avoir l'explication de ce fait et mes hommes m'apprirent alors que cet animal avait l'habitude d'aller toujours au même endroit déposer ses excréments, et que ces lieux d'aisance étaient toujours situés non loin de son repaire. Le fait est que je pus constater moi-même l'existence dans le même lieu d'une grande quantité de matières fécales qui exhalaient une odeur absolument repoussante. J'ignorais ce détail de mœurs de cet animal immonde, et je consigne ici ce fait comme il m'a été donné, sous toutes réserves, bien entendu.

A huit heures trente minutes nous arrivons enfin sur la rive gauche de la Gambie, après avoir traversé une large plaine marécageuse couverte de Cypéracées gigantesques. Le fleuve est devant nous profondément encaissé. C'est là le gué de Voumbouteguenda ; il tire son nom d'un petit village malinké qui existait il y a quelques années encore non-loin en amont et qui est aujourd'hui détruit. Les habitants sont allés habiter à Damentan.

Les rives de la Gambie en cet endroit, et à cette époque de l'année, sont très escarpées. Il faut descendre de cheval pour s'avancer sur la belle plage de sable que les eaux en se retirant ont mise à découvert. A Voumbouteguenda, pendant l'hivernage, la Gambie a environ cinq cents mètres de largeur, mais au moment où nous l'avons traversée, elle n'a pas plus de deux cents mètres. Par la plage sablonneuse qui se trouve sur la rive gauche, on arrive à peu près jusqu'au milieu du lit du fleuve. Là existe un chenal dont la profondeur, à la fin du mois de décembre, est d'environ trois mètres à trois mètres cinquante et la largeur, 60 à 70 mètres. Le courant y est excessivement rapide. Il va falloir passer ce chenal en radeau. Quand on l'a traversé, on aborde à une sorte de banc de plusieurs centaines de mètres de longueur, qu'on doit parcourir pendant environ 200 mètres pour pouvoir traverser à gué un second chenal de quatre mètres de largeur et de 0^m80 centimètres de profondeur. On atterrit alors sur la rive du Tenda (rive droite), non sans être couvert de vase et de débris végétaux. Un mois après, vers la fin janvier ou au commencement de février au plus tard, le gué est praticable pour les piétons.

Les rives de la Gambie sont en cet endroit couvertes de superbes rôniers qui forment de chaque côté une véritable forêt. Sauf de rares interruptions,

elle s'étend, du reste, tout le long du fleuve presque jusqu'à son embouchure. Il y en a là qui sont absolument énormes et nulle part, ailleurs, je n'ai vu d'aussi beaux échantillons de ce précieux végétal.



Rônier (*Borassus flabelliformis*).

La veille de mon départ de Damentan, j'avais expédié un homme à Bady et lui avais bien recommandé de dire au chef de ce village de m'envoyer à Voumbouteguenda vingt hommes avec tout ce qu'il fallait pour construire un radeau. Je n'ai pas besoin de dire qu'aucun d'eux n'était arrivé quand nous atteignîmes le gué. Fort heureusement, un des hommes de Sandia aperçut attaché à la rive opposée un grand radeau fait en tiges de feuilles de palmier et en tout semblable à celui qu'il nous avait fallu construire pour traverser la rivière Grey. Immédiatement il se mit à l'eau, traversa le chenal à la nage, reconnut la route que nous avions à suivre, et, malgré le courant amena à notre rive le précieux esquif. Mais nous manquons de cordes pour installer le va-et-vient, et il faut en faire. Les lianes ne seraient pas assez résistantes à cause du courant. Aussi les hommes de Sandia et les miens

vont-ils couper de jeunes pousses de rôniers qui abondent dans toute cette région, et après les avoir légèrement passées à la flamme pour les ramollir, ils les tressent solidement et en peu de temps ont vite confectionné la longueur qui nous est suffisante. Pendant ce travail, les hommes de Damentan se vautrent sur le sable et regardent tranquillement notre personnel se débrouiller du mieux qu'il peut. Quoique nous fassions et quoique nous disions, nous ne pouvons pas arriver à les décider à se mettre à la besogne. Mais l'arrivée du fils du chef qui, comme je l'ai dit plus haut, devait me rejoindre en cet endroit, change les choses de face, et, sur son ordre, tous se mettent avec ardeur au travail.



Gué de Voumboutouguenda (Gambie), route de Damantan à Bady.

Ce brave garçon, chargé par son père de se rendre à Nétéboulou avec Sandia pour y voir le commandant de Bakel et signer avec lui le traité qui doit placer son pays sous notre protectorat, est accompagné par deux des principaux notables de Damentan, et il emmène, pour l'offrir au commandant, un beau mouton blanc castré que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Samoné*.

L'opération du passage se fait sans accidents. On y procède absolument comme je l'ai décrit plus haut pour la rivière Grey, et à midi tout est terminé. Mon vieux Samba fait passer les animaux à la nage. Pour moi, je traverse le dernier et suis obligé de faire comme tout le monde, de me mettre à l'eau et de franchir environ un kilomètre, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, pour atteindre la rive opposée. Enfin, tout se passe à merveille et je

constate avec plaisir que tout mon monde est autour de moi, sur la rive droite, et qu'il ne me manque aucun de mes bagages.

Pendant l'opération, arrivent trois hommes de Bady qui nous annoncent que les autres les suivent et que s'ils sont en retard, c'est qu'ils étaient allés, dès le matin, préparer ce qu'il fallait pour construire un radeau. Je congédie alors les hommes de Damentan et nous nous mettons en route pour Bady, en n'emportant que les bagages indispensables. Les autres colis sont laissés sur la berge sous la garde de deux de nos hommes. Les gens de Bady qui arrivent les porteront au village.

Il fait une chaleur épouvantable ; mais, nous marchons tout de même d'une bonne allure. Tout le monde a hâte, après une journée aussi pénible, de prendre un peu de repos dans une bonne case, à l'abri du soleil brûlant.

De la Gambie à Bady, la route ne présente aucune difficulté et nous la faisons sans encombre. A environ six kilomètres du fleuve nous sommes obligés de faire un assez long détour pour éviter un immense incendie de brousse. Tout est en feu autour de nous. Cela ne contribue pas à rafraîchir l'atmosphère. Les gens de Bady nous disent que le feu brûle ainsi depuis trois jours. Nous n'avons aucun accident à regretter fort heureusement. Dans toute cette route la plus grande difficulté est occasionnée par les nombreux passages d'hippopotames et d'éléphants. Il faut avoir grand soin d'éviter ces fondrières dans lesquelles les chevaux pourraient parfaitement se casser les jambes.

Nous étions arrivés à environ cinq kilomètres du village, lorsque je vis tout à coup accourir à moi et tout effaré mon vieux palefrenier Samba, qui marchait en avant avec le guide. Il venait nous dire à Sandia, à Almoudo et à moi que les hommes du village avaient coupé le cou à un poulet sur la route. Il craignait d'y voir l'indice d'une mauvaise réception. Je me fis expliquer par mes Malinkés ce que signifiait cet usage, et voici ce qu'ils m'apprirent. Quand dans un village Malinké ou Bambara, on apprend qu'une colonne ou un étranger de marque, blanc ou noir, est en route pour s'y rendre, on a l'habitude, si on ne le connaît pas, de couper le cou à un poulet et on répand son sang sur la route par laquelle doit arriver l'étranger ou la colonne, afin que, de cette visite, il ne résulte aucun dommage pour le village. Je ne saurais mieux comparer cette superstition qu'à celle qui consiste, dans la

religion catholique, à faire brûler des cierges devant des images de saints pour se les rendre favorables. Cette coutume des Malinkés n'est pas plus ridicule que cette dernière pratique d'une religion civilisée. Elle est plus primitive, moins raffinée, et voilà tout. Nous arrivons enfin à Bady à trois heures trente. A un kilomètre et demi environ du village, nous avons traversé le petit marigot de *Fayoli* qui traverse la route et qui, en cette saison, n'a plus qu'un mince filet d'eau.

Au point de vue géologique, la route de Damentan à Bady ne présente rien de nouveau à signaler. Un petit plateau de latérite se trouve en quittant Damentan. Il est en entier cultivé. A partir de là, les argiles compactes et les plateaux rocheux se succèdent jusqu'à la Gambie. Sur la rive droite, on traverse d'abord une vaste plaine marécageuse qui s'étend jusqu'au Ouli et qui est bornée au Nord-Ouest par les collines du Ouli, au Nord et au Nord-Est par celles du Tenda. Elle est couverte d'une brousse épaisse, d'une hauteur prodigieuse, à travers laquelle il est excessivement pénible de se frayer un chemin. Par-ci par-là on aperçoit très clairsemés quelques arbres rachitiques et rabougris. Son sol est argileux. A sec pendant la belle saison, elle est complètement inondée pendant la saison des pluies. De là, on arrive par une rampe douce à un plateau formé d'argiles et de conglomerats ferrugineux. Il s'étend jusqu'à trois kilomètres de Bady, où apparaît de nouveau la latérite. Le fond de la Gambie, à l'endroit où nous l'avons traversée, est formé de sables très fins et de petits cailloux qui résultent de la désagrégation par les eaux des conglomerats ferrugineux qui se rencontrent sur les berges dans le haut cours du fleuve.

Au point de vue botanique, végétation excessivement pauvre, sauf sur les bords de la Gambie, où se trouve une belle forêt de superbes rôniers semblable à celle que nous avons déjà signalée sur la rive opposée. Outre des végétaux déjà connus nous citerons particulièrement quelques rares pieds de lianes Saba et Delbi (*Vahea*) et un petit bois de superbes Karités de la variété Mana, situé à environ sept kilomètres de la Gambie. Parmi les végétaux nouveaux que j'ai pu remarquer pendant le trajet, je citerai le *Datura*, le Sendiègne, et une plante comestible que les Malinkés désignent sous le nom de M'Bolon-M'Bolon.

Le *Datura* (*Datura Stramonium* L.) de la famille des Solanées, croît en grande quantité dans le Sud de nos possessions Soudaniennes. Il affectionne particulièrement les endroits humides et à l'abri des rayons du soleil. Il acquiert, dans ces régions, des proportions surprenantes. Je ne crois point que les indigènes connaissent ses propriétés thérapeutiques. J'ai entendu dire cependant qu'ils en prenaient parfois comme aphrodisiaque, mais j'ignore absolument quelle est la partie de la plante qu'ils emploient, et quel en est le mode d'administration.

Le *Sendiègne*. — Les indigènes désignent sous ce nom les racines d'un petit arbuste très commun dans toute cette région et qu'ils utilisent contre la blennorrhagie. Ce végétal m'a paru être une Légumineuse. Ils font avec la racine pilée ou concassée des infusions et des tisanes qu'ils regardent comme absolument souveraines contre la blennorrhagie. Cette plante est très connue au Soudan des marabouts et des forgerons et on la trouve sur le marché de Kayes aussi bien que sur celui de Saint-Louis au Sénégal.

Le *M'Bolon-M'Bolon*. — C'est une petite plante herbacée de la famille des Légumineuses, qui croît dans le Tenda, le Dentilia, le Konkodougou, le Diébédougou, etc., etc., et dont les indigènes utilisent les feuilles et les jeunes pousses comme condiments. Elle est surtout cultivée dans le Diébédougou, le Konkodougou et le Tenda. Elle peut atteindre au maximum trente à quarante centimètres de hauteur. Tige herbacée dont la grosseur ne dépasse jamais celle du petit doigt. Feuilles lancéolées, longues d'environ quatre centimètres. Leur face supérieure est vert pâle, lisse. Leur face inférieure blanchâtre et légèrement rugueuse. Si on écrase entre les doigts une de ces feuilles, elle exhale une odeur vireuse très prononcée. Leur saveur est légèrement acidulée. Le fruit est une gousse à valves excessivement convexes et qui se dessèchent très rapidement. Ces valves sont transparentes et à leur charnière viennent s'insérer les graines très nombreuses, petites, ressemblant à celles du radis, brunes. Elles se détachent très facilement de leur point d'insertion, et sont presque toujours libres dans la gousse.

Les indigènes du Tenda, du Diébédougou et du Konkodougou font bouillir les feuilles du M'Bolon-M'Bolon, les réduisent en pâte qu'ils mélangent avec leur couscous ou bien s'en servent pour fabriquer une sorte

de sauce verdâtre dans laquelle ils trempent leur poignée de couscouss ou de riz avant de le manger. Le goût de ce condiment rappellerait un peu celui des épinards. Il est cependant moins fade.

Notre arrivée à Bady fit sensation, car on y avait appris notre voyage à Damentan et au Coniaguié. Tout le village est là pour nous voir et Sandia, qui a autrefois habité le Tenda, distribue à droite et à gauche de nombreuses poignées de mains. On nous conduit aussitôt au campement que l'on a préparé pour nous, et pour ma part je suis très bien logé dans une case vaste et bien aérée. J'étais à peine installé qu'arrivent les bagages que nous avions laissés sur la berge. Les hommes de Bady, qui sont allés les chercher, nous ont croisés dans la plaine à quelques centaines de mètres du fleuve, mais la brousse est si touffue et si haute que nous n'avons pu les apercevoir. Il y avait à peine dix minutes que nous étions partis lorsqu'ils sont arrivés à l'endroit où les attendaient nos hommes. Il ne me manque rien. Rien n'est avarié. Tout est donc pour le mieux.

Bady est un village d'environ 500 habitants Malinkés non musulmans. Il a absolument l'aspect de tous les villages Malinkés que nous avons déjà visités. Les rues y sont étroites, sales, et les cases construites en terre, rondes et couvertes d'un toit pointu en chaume. Beaucoup tombent en ruines. Ce qui donne au village un aspect absolument désolé. Il était autrefois entouré d'un assez fort tata dont on voit encore les ruines. Ce tata a été remplacé par un sagné bien construit et d'environ trois mètres de hauteur. On accède par trois portes dans le village. Ces portes, très épaisses, sont toujours fermées pendant la nuit, car les environs sont souvent infestés par des bandes de Peulhs pillards du Tamgué qui viennent jusque sous les murs du village enlever les bœufs, les enfants, les femmes et les captifs. Les habitants présentent le type parfait du Malinké, ivrogne, puant et abruti. Il n'y a pas à s'y méprendre. Ce sont surtout des cultivateurs. Ils possèdent de beaux lougans de mil, maïs, arachides et de vastes rizières. Leur troupeau compte environ cinquante têtes de bétail. On y trouve également en notable quantité des chèvres, moutons et poulets. Mes hommes et mes animaux sont bien nourris et l'on me donne à profusion tout ce dont j'ai besoin.

Le chef, qui est venu me voir peu après mon arrivée, est un vieillard aveugle, impotent, absolument incapable de quoi que ce soit, et littéralement

abruti.

La première chose qui m'ait frappé en arrivant à Bady est le grand nombre de goîtreux que l'on y rencontre. Cette affection y est plus commune chez la femme que chez l'homme. Le nombre des aveugles y est aussi relativement considérable, et l'on y voit également beaucoup de malades atteints de vieux ulcères absolument repoussants. J'y ai constaté en outre l'existence d'une sorte de maladie de la peau qui ne guérit qu'en faisant disparaître le pigment. Aussi voit-on quantités d'individus ayant, de ce fait, les mains ou les pieds absolument blancs. Toutes ces affections sont, du reste, très communes dans tout le Tenda. Je crois qu'il faut les attribuer à l'alimentation presque exclusivement végétale dont font usage les habitants de Tenda. On y mange rarement de la viande et le sel y est à peu près inconnu. Les Malinkés attribuent la maladie de peau à laquelle ils sont sujets dans ce pays à l'usage journalier qu'ils font des Diabérés, je veux dire les turions de cette Aroïdée du genre *Arum* que nous avons précédemment décrite sous le nom d'*A. cornui*.

De Damentan à Bady, la route suit une direction générale Nord-Est et la distance qui sépare ces deux villages est d'environ vingt-neuf kilomètres.

Les fatigues que nous avons éprouvées pendant la journée me décidèrent à rester un jour de plus à Bady. En outre, Sandia devant me quitter là pour retourner à Nétéboulou, je n'étais pas fâché de rester un jour encore avec lui pour lui faire toutes mes recommandations et pour lui confier un volumineux courrier à destination de France.

30 décembre. — La nuit, bien que très fraîche, a cependant été moins froide que les précédentes. Le ciel a été couvert pendant la plus grande partie de la nuit et il a soufflé une forte brise de Nord-Est. Au réveil, le ciel est encore couvert et le soleil voilé. Une buée épaisse obscurcit l'horizon. Pas de rosée. La brise vient toujours du Nord-Est.

Tout mon monde a bien dormi jusqu'à sept heures du matin. On s'est remis des fatigues d'hier.

Vers dix heures du matin, le ciel s'est complètement éclairci. Le soleil est brillant et il souffle un vent d'Est brûlant. Il fait une chaleur étouffante.

Le chef m'envoie dans la matinée un superbe bœuf pour mon déjeuner. On le tue aussitôt et la viande en est distribuée pour deux jours aux hommes. J'en fais donner pour trois jours à Sandia ainsi qu'aux différents chefs qui nous accompagnent, et qui doivent me quitter demain pour se rendre à Nétéboulou. Je n'ai pas besoin de dire que j'ai envoyé au chef du village, selon la coutume, un quartier de devant et que tout le village en a eu sa part.

Dans la soirée, tous les chefs des villages environnants vinrent me voir avec le chef du pays. Bien malgré moi il fallut organiser un grand palabre qui ne dura pas moins de deux heures. Le Massa ou chef du pays se plaignit à moi de ce que son autorité était méconnue des villages qui dépendaient de Bady, et que, particulièrement le chef de Bamaki était l'organisateur de tout ce qui se faisait contre lui dans le pays. Je crus devoir lui faire de sévères remontrances et l'avertis que j'allais causer au commandant de Bakel pour lui demander de le punir d'une façon exemplaire. Le Massa se retira enchanté du résultat du palabre. Quel ne fut pas mon étonnement quand une heure après, il vint me demander de ne pas mettre ma menace à exécution. Je lui déclarai que je n'en maintenais pas moins ma décision et profitai de la circonstance pour le blâmer vertement d'être aussi faible. D'après cela, il ne devrait s'en prendre qu'à lui si les sujets ne lui obéissaient pas mieux. Il en est de même, du reste, dans tous les pays Malinkés, et, il ne faut attribuer le désordre politique qui y règne sans cesse, qu'à la faiblesse unique dont les chefs font preuve dans l'exercice du commandement.

Avant de me coucher, je fis à Sandia toutes mes recommandations ; je lui donnai toutes mes instructions et lui confiai un courrier volumineux qu'il se chargeait de faire parvenir à Bakel.

31 décembre. — La nuit a été très fraîche. Le ciel clair et étoilé. Brise de Nord. Au réveil, ciel clair, rosée abondante. Brise de Nord. Température froide. Le soleil se lève brillant.

Les porteurs sont réunis à l'heure dite. Aussi pouvons-nous nous mettre en route dès le point du jour. Je fais, avant de monter à cheval, mes adieux à Sandia. Ce brave homme est tout ému, et, je puis bien le dire, c'est avec grand regret que je me sépare de lui. Vivant dans son intimité depuis cinq mois, j'avais pu apprécier ses qualités rares chez un noir. Je serre également

la main à tous les chefs qui m'ont accompagné et, attristés par cette séparation, nous nous mettons en route pour Iéniniàlla, où j'ai décidé de faire étape ce jour-là.

La route de Bady à Iéniniàlla se fait sans encombre et rapidement. Les porteurs marchent bien et rien ne nous retarde. A 600 mètres environ du village nous traversons une des branches du marigot de Fayoli et peu après nous arrivons au village de *Niongané*, où nous sommes obligés de faire une courte halte pour permettre aux porteurs de prendre leurs fusils, parce que, disent-ils, la route n'est pas sûre. Il paraît, en effet, que depuis quelques jours une bande de pillards du Tamgué rôde dans les environs. — Un peu avant d'arriver à Niongané nous avons laissé sur la gauche la route de Bamaki et, sur la droite, celles de Kénioto et de Dalésilamé.

Niongané est un village de Malinkés musulmans qui dépend de Bady. Sa population est d'environ trois cents habitants. Il est de forme absolument circulaire et est entouré d'un tata en ruines et d'un double sagné en excellent état. Tout autour se trouvent de riches lougans de mil, maïs et arachides. A six heures dix minutes nous passons devant le petit village de *Sansanto*. La population peut s'élever à environ 450 habitants. Ce sont des Malinkés musulmans. Il est entouré d'un tata peu élevé, mais bien entretenu et tout autour se trouvent de superbes lougans bien cultivés.

A deux kilomètres environ de Sansanto nous traversons le marigot de *Damoutakoudiala*, dont les bords sont couverts de beaux palmiers et de superbes *Caïl-cédrats* (en Malinké *Diala*). Le passage en est très facile. Nous laissons sur notre droite le petit village de Kénioto dont on voit les lougans de la route. Quelques kilomètres plus loin on traverse sans aucune difficulté le marigot de *Nafadala*, branche de celui de Barsancounti qui, lui-même, est un affluent du Niéri-Kô. C'est plutôt un vaste marécage couvert d'herbes palustres qu'un marigot à proprement parler. A quelques centaines de mètres du Nafadala se trouve le petit village de Iéniniàlla, où nous devons passer la journée.

La route de Bady à Iéniniàlla suit à peu près une direction Nord-Est, et la distance qui sépare ces deux villages est environ de quinze kilomètres cinq cents mètres. Elle ne présente aucune difficulté. Les marigots qu'on y rencontre sont faciles à traverser et les chevaux ne s'y embourbent pas. Pas

de collines ; elle traverse un pays absolument plat. A mentionner seulement un petit plateau de roches ferrugineuses qui se trouve à peu de distance de Iéninialla. La plus grande partie du chemin se fait à travers de superbes lougans de mil et d'arachides. Au point de vue géologique nous mentionnerons tout particulièrement les vastes bancs de latérite qui se trouvent entre Bady et jusqu'à quatre kilomètres au-delà de Sansanto. Là la latérite fait place à une plaine d'argiles compactes et au petit plateau formé de quartz et de conglomérats ferrugineux, qui se trouve à peu de distance de Iéninialla. Deux kilomètres environ avant d'arriver à ce dernier village, la latérite réapparaît et toute la plaine dans laquelle il s'élève est formée de ce terrain. Aussi est-elle d'une grande fertilité et très bien cultivée. Au point de vue botanique, nous signalerons tout particulièrement la présence dans les marigots de nombreux spécimens de Belancoumfo^[22]. Leurs rives présentent aussi quelques télis et de beaux caïl-cédrats. En arrivant à Iéninialla nous avons remarqué quelques beaux n'tabas et fromagers. Les nétés y sont également très nombreux et très beaux. Enfin, surtout sur le petit plateau dont nous venons de parler, nous avons pu remarquer quelques beaux échantillons de ce végétal si précieux pour nos constructions au Soudan et que l'on désigne sous le nom de *Vène*.

Le Vène (*Pterocarpus erinaceus*) appartient à la famille des Légumineuses papilionacées. C'est un bel arbre dont la tige, généralement droite, atteint parfois quatre à cinq mètres de hauteur. Son écorce blanchâtre permet aisément de le reconnaître dans la forêt et de ne pas le confondre avec ses voisins. Son feuillage est généralement maigre et d'un blanc terne. Il fleurit vers la fin de janvier. Son bois est à grain fin, très dur, serré et très propre pour la menuiserie fine. Il est moins attaqué que les autres bois par les termites. On le trouve en grande quantité dans tout le Soudan et pourrait être l'objet d'une exploitation sérieuse. A l'incision, son écorce laisse découler une sorte de cachou à saveur excessivement astringente. Les indigènes utilisent les propriétés astringentes de son écorce contre les diarrhées et rebelles comme fébrifuges. Ils en font des macérations très concentrées dont ils boivent par jour environ la valeur de deux verres à Bordeaux matin et soir. Le vène est utilisé dans nos ateliers pour la menuiserie et pour la construction de nos chalands. On s'en sert également

avec avantage pour fabriquer des traverses de chemin de fer et pour la construction des charpentes de nos postes.

Iéninialla, où nous allons passer cette dernière journée de l'année 1891, est un village d'environ 450 habitants. Sa population est uniquement formée de Malinkés musulmans. Il est relativement propre et bien entretenu. Il est entouré d'un petit tata encore en assez bon état et d'un solide sagné fait de grosses pièces de bois jointives d'environ trois mètres de hauteur. Iéninialla possède de superbes lougans et un beau troupeau d'une centaine de têtes. C'est un des villages les plus riches que j'ai rencontrés sur ma route pendant ce long voyage. J'y suis reçu d'une façon remarquable, du reste j'y étais attendu. Hier, le chef, aussitôt après avoir reçu mon courrier qui lui annonçait mon arrivée pour aujourd'hui, avait expédié deux hommes à Bady pour me souhaiter la bienvenue, et pour me conduire dans son village, prévenance qui est peu familière aux noirs et que je tiens à signaler tout particulièrement.

Je suis très bien logé dans une belle case très propre et à laquelle on a fait la toilette pour me recevoir. Nous ne manquons de rien et tout ce dont j'ai besoin pour mes hommes, mes animaux et pour moi m'est apporté avec empressement dès mon arrivée, sans que j'aie même la peine de demander quoique ce soit. Le chef m'offre un joli petit bœuf pour mon « déjeuner » (*sic*). Il est immédiatement sacrifié et distribué entre mes hommes et les habitants. Bien entendu j'ai fait porter au chef un quartier de devant. Couscouss, mil, riz, poulets, œufs nous sont offerts à profusion et rien ne manque de tout ce que l'on peut trouver dans un village noir.

Je passe à Iéninialla une journée excellente. Dans la soirée, j'expédie à Gamon un courrier pour annoncer au chef de ce village mon arrivée pour le lendemain. Le fils du chef est plein de prévenance pour moi et il est venu dès mon arrivée me saluer de la part de son père qui, vieux et malade, ne peut pas marcher. Je ne manque pas d'aller dans la soirée le voir et le remercier de sa généreuse hospitalité. Je lui fais avant de partir un petit cadeau d'étoffes, de kolas et de verroteries pour ses femmes. Il me remercie le plus chaleureusement du monde et nous nous séparons enchantés l'un de l'autre.

1^{er} janvier 1892. — Aujourd'hui, c'est le premier jour d'une nouvelle année. J'ai supporté bien des fatigues, bien des misères et éprouvé bien des désillusions pendant celle qui vient de s'écouler. J'ai appris la mort de plusieurs de mes meilleurs amis, tombés au champ d'honneur sur cette terre inhospitalière, terrassés par ce climat meurtrier qui ne pardonne pas. Le minotaure soudanien ne se rassasie pas. Il lui faut encore des victimes et toujours ce sont les plus nobles et les meilleures qu'il sacrifie. Devant ces tombes à peine fermées, découvrons-nous avec respect. Ils sont morts en braves pour la civilisation, pour la France, victimes du devoir et de leur dévouement. Espérons que l'année qui commence sera plus clémente et que ceux que nous aimons et estimons seront épargnés.

Cette nuit du 31 décembre 1891 au premier janvier 1892 a été excessivement froide. Brise de nord, ciel clair et étoilé. Au réveil, ciel clair, brise de nord. Rosée abondante, le soleil se lève brillant. Température très froide.

Les porteurs sont réunis à l'heure dite et, à cinq heures, au point du jour, nous pouvons nous mettre en route. Aucun incident à noter. Nous marchons d'un bon pas pour nous réchauffer. — A 5 h. 45, nous traversons le marigot de *Barsancounti*. En cet endroit, il n'a pas moins de cinquante mètres de largeur. Fort heureusement les habitants de Iéninialla ont eu l'excellente idée de construire au-dessus de son cours un pont en bois, primitif il est vrai, mais qui est assez ingénieux. Il se compose de deux rangées de pieux solidement enfoncés dans le lit du marigot, et distants les uns des autres d'environ 80 centimètres. Les deux rangées sont séparées l'une de l'autre par un intervalle d'un mètre cinquante centimètres environ. C'est la largeur du tablier. Ces pieux sont réunis entre eux par des traverses longitudinales solidement attachées à l'aide de cordes de bambous. Sur ces traverses repose le tablier qui est formé de pièces de bois jointives réunies entre elles, à leur extrémité, par des cordes également en bambous ou en fibres de baobab. Tout le convoi passe sur ce pont sans aucun accident. On est obligé cependant de faire passer mon cheval à la nage. L'eau est absolument glacée. A six heures vingt-cinq nous traversons le marigot de *Sekoto* et enfin à huit heures quinze la rivière *Balé*. Le fond de ce petit cours d'eau, à peine large de 40 mètres, est excessivement vaseux et couvert d'une épaisse couche de détritux végétaux. Il faut se mettre à l'eau et ce n'est qu'au prix

de mille difficultés et en enfonçant dans la vase jusqu'à mi-jambes que nous arrivons sur la rive opposée. A quelques kilomètres de là nous rencontrons plusieurs guerriers de Gamon que le chef envoie au devant de nous pour nous escorter et nous conduire au village. Ils nous apportent des peaux de bouc remplies d'une eau fraîche et limpide. Elle est la bienvenue, et, après nous être désaltérés, nous nous remettons tous en route. Enfin, à onze heures quarante-cinq minutes, nous arrivons à Gamon, après avoir traversé à quelques centaines de mètres du village le petit marigot de *Diéfagadala* dont les bords sont couverts de superbes rizières.

La route de Iéninialla à Gamon suit une direction générale à peu près Est. La distance qui sépare ces deux villages est environ de 29 kilomètres. Ce trajet présente comme difficultés sérieuses le passage des marigots dont le fond, celui surtout de la rivière Balé, est extrêmement vaseux. Pas de collines. Le pays est absolument plat et couvert d'une brousse épaisse.

Au point de vue géologique, on ne rencontre pas de terrains nouveaux. Ce sont toujours les mêmes, argiles, latérite et plateaux ferrugineux. En quittant Iéninialla, on suit le banc de latérite qui commence à deux kilomètres environ à l'Ouest du village. Ce banc fait place brusquement aux argiles et aux vases qui couvrent les rives du Barsancounti-Kô et que l'on trouve à deux kilomètres environ avant d'arriver sur les bords de ce marigot. Nous signalerons un petit banc de latérite entre le Barsancounti-Kô et le Sekoto-Kô et qui est cultivé. Dès que l'on a quitté la plaine marécageuse qui s'étend à un kilomètre cinq cents mètres du Sekoto, on traverse un vaste plateau ferrugineux absolument nu. Ce plateau se termine brusquement à cinq cents mètres de la rivière Balé pour faire place à un vaste marécage à fond argileux qu'il faut traverser pour arriver à la rivière. Nouvelle plaine marécageuse sur la rive gauche de la rivière, puis argiles pendant trois kilomètres environ. La route traverse ensuite un petit plateau formé de quartz ferrugineux et, à partir de là, ce ne sont plus que des argiles. La latérite réapparaît à cinq kilomètres environ avant d'arriver à Gamon en deux petits îlots de peu d'étendue. Enfin, la colline sur laquelle est construit le village est elle-même formée d'argiles recouvrant un sous-sol de quartz et de conglomérats ferrugineux.

Le fond des marigots est formé d'une couche épaisse de vase qui repose sur des argiles grasses et très profondes. Tous ces cours d'eau sont tributaires de la rivière Balé, laquelle est formée par l'apport des marigots d'une grande partie du Tiali. Elle se jette dans la Gambie. Le marigot de Diéfagadala, qui passe à Gamon, se jette dans le marigot de Couiankô, lequel se rend au Niocolo-Koba. Le marigot de Couiankô fait communiquer le Niéri-Kô avec le Niocolo-Koba.

Au point de vue botanique, nous signalerons tout particulièrement les fourrés de bambous qui s'étendent sur les rives des marigots et les lianes delbis et sabas (*Vahea*) qu'on y rencontre partout en quantités considérables. Signalons encore la présence de beaux fromagers, baobabs et nétés. Pendant la route mes hommes me montrèrent deux végétaux dont on utilise les racines dans la pharmacopée indigène. C'est le *Nando*^[23] et le *Fouff*^[24]. Le nando est préconisé surtout contre les coliques et le fouff contre la blennorrhagie. Cette dernière racine est caractérisée par une pénétrante odeur qui ressemble un peu à celle du jasmin^[25]. Ces deux végétaux sont encore assez communs dans le Cayor et dans les environs de Khayes.

Dans l'intérieur même du village de Gamon existe un assez grand nombre de papayers et de dattiers, et, dans les cours des habitations, nous avons remarqué de nombreux pieds de piments dont les indigènes ont un soin jaloux. Le dattier que l'on trouve au Soudan, dans le Kaméra, le Guidimakha, le Tiali, le Niéri, le pays de Gamon appartient à une variété de petite taille. Il prospère à merveille et les dattes qu'il donne sont excessivement savoureuses. Malheureusement les indigènes ne s'adonnent que fort peu à la culture de ce précieux végétal. Je suis persuadé que, dans certaines régions, il serait très facile de le multiplier, et de créer de belles plantations. Ceux que nous avons vus à Gamon étaient arrivés à complet développement et, d'après le dire des habitants, donneraient chaque année une abondante récolte.

Le piment qui est le plus généralement cultivé par les indigènes appartient à cette variété que l'on désigne sous le nom de *Poivre de Cayenne* (*Capsicum frutescens*. L. Solanées). Il est rouge vif, long de 20 à 30 millimètres, large de 7 à 9 à sa base, rétréci au voisinage du calice, qui est cupuliforme. Son odeur est très forte, caractéristique, et sa saveur d'une

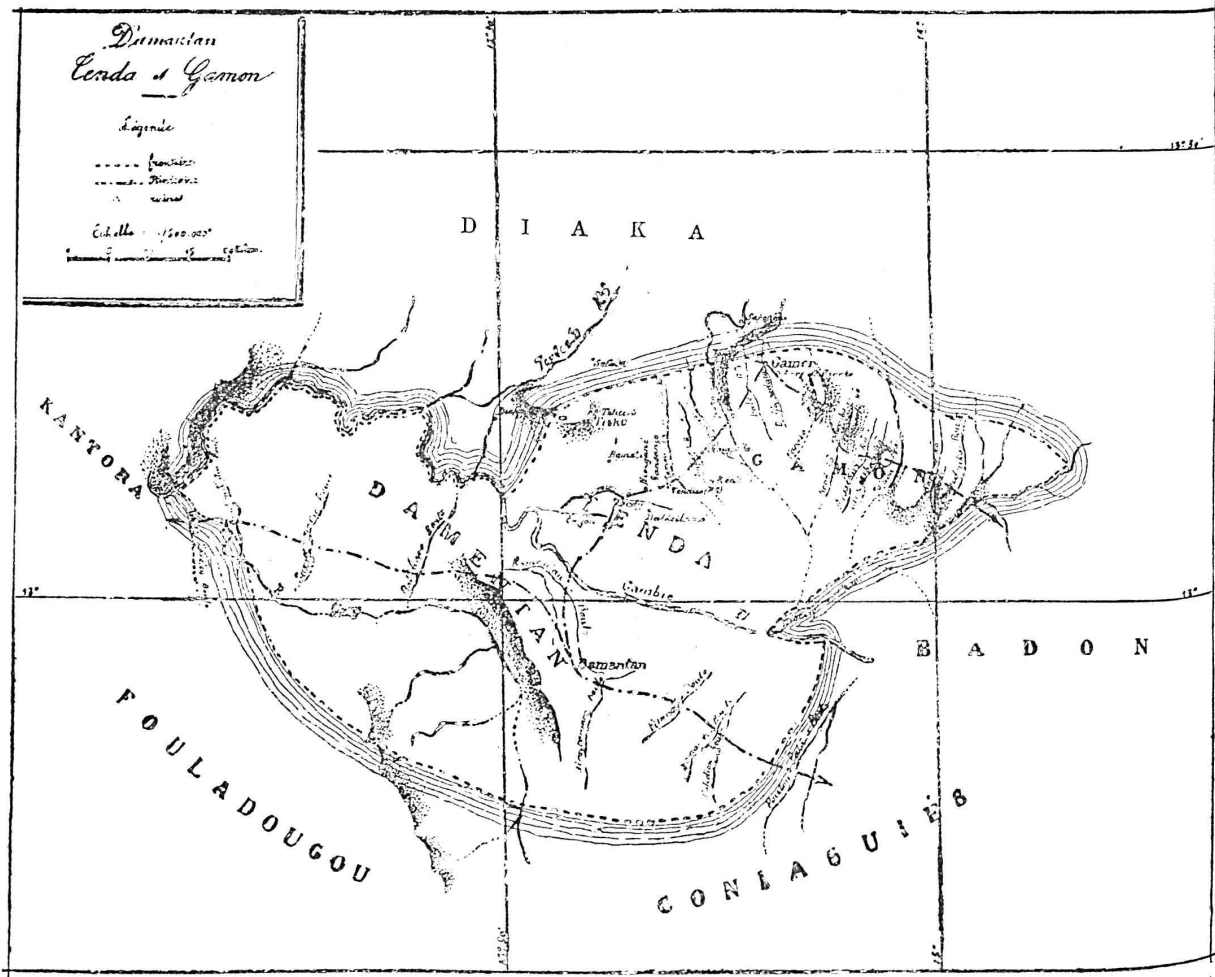
âcreté insupportable. Les noirs en sont très friands et s'en servent pour assaisonner leur couscouss dont il relève le goût fade et écœurant. Le piment est, de plus, regardé par eux comme un véritable spécifique contre les hémorroïdes. Pour l'administrer, ou bien ils se contentent de le mélanger à doses assez fortes avec les aliments, ou bien ils le pilent quand il est sec et absorbent dans du lait trois ou quatre grammes de la poudre ainsi obtenue. Il faut avoir le palais des noirs pour ingurgiter ainsi une dose aussi forte de poudre de piment. Mais, administrée dans du pain azyme, elle ne cause aucun désagrément. Nous avons pu en faire nous-même l'expérience et le résultat que nous avons obtenu a été concluant sous tous les rapports.

Gamon est un gros village de près de 1200 habitants. Sa population est formée de Malinkés marabouts pour la grande partie. De plus, il s'y trouve des habitants appartenant à toutes les races du Soudan : nous y reviendrons plus loin lorsque nous traiterons de l'ethnographie de ce pays. — Nous y fûmes très bien reçus et on nous donna à profusion tout ce dont nous avons besoin : mil pour mon cheval, couscouss pour mes hommes, œufs et viande fraîche pour moi. De plus, je suis très bien logé, dans une belle case, vaste et bien aérée. Aussi n'ai-je pas trop souffert de la chaleur, bien qu'elle fût absolument torride ce jour-là.

Dans l'après-midi, le chef vint me voir avec ses principaux notables. C'est un homme jeune encore, peu loquace et très intelligent. Son nom est Koulou-Takourou. Il se fit auprès de moi l'écho des plaintes de tous les habitants du village. Depuis qu'ils se sont placés, me dit-il, sous notre protectorat, nous n'avons rien fait pour eux. Ils sont à chaque instant pillés par les Peulhs du Tamgué et nous ne faisons rien pour les protéger contre leurs incursions. Dernièrement encore, un parti de rôdeurs s'est avancé jusque sous les murs du village et ils ont enlevé deux hommes et sa propre fille. Il désirerait, ajouta-t-il, être autorisé à faire sa police lui-même et à se défendre contre ses ennemis puisque nous ne pouvons pas nous en occuper. Je lui promis de parler de tout cela à qui de droit. C'est tout ce que je pouvais lui répondre et tout ce que je pouvais faire.

CHAPITRE XVIII

*Damentan
Tenda et Gamon*



Le Tenda et le pays de Gamon. — Frontières, Limites. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, productions du sol, cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations. — Ethnographie. — Organisation politique. — Rapports avec les pays voisins. — Rapports avec les autorités françaises.

Bien que le Tenda et le pays de Gamon soient deux pays absolument distincts, bien qu'ils n'aient entre eux aucun lien politique ou administratif, il est d'usage de les accoler ainsi. Nous suivrons donc cet usage pour la

description physique du pays, nous réservant de faire ensuite des chapitres particuliers pour ce qui les intéresse aux autres points de vue.

Le Tenda, en y comprenant le pays de Gamon, forme un petit État qui, sans être étendu et considérablement peuplé, a cependant pour nous, au point de vue de notre influence en Gambie, une réelle importance. Aussi en donnerons nous une description aussi complète que possible sous tous les rapports.

Frontières, limites. — Les frontières du Tenda, à l'encontre de celles des autres pays que nous avons visités, sont assez nettes. Ses limites extrêmes sont à peu près comprises entre les 15° 30' et 14° 45' de longitude Ouest et les 12° 55' et 13° 17' de latitude Nord. Au Sud, il est borné par la rivière Gambie, à l'est par le Niocolo-Koba, affluent de la Gambie, au Nord par une ligne fictive qui, partant du Niocolo-Koba au point où cette rivière reçoit le marigot de Situdiouma-Kô, se dirige au nord-ouest jusqu'aux environs de Gamon, passe entre ce village et celui de Bokko dans le Diaka, s'infléchit un peu vers le sud jusqu'à la mare de Tioké, et, enfin, de ce point se dirige franchement au sud vers la Gambie, qu'elle atteint au point où se jette le marigot de Dialakoto. Du reste, dans tout ce parcours, elle suit le marigot qui forme la frontière ouest du Tenda.

Le Tenda confine au sud au pays de Damentan dont le sépare la Gambie, à l'ouest au Diaka et au Ouli, au nord au Diaka et au pays désert qui le sépare du Tiali, enfin à l'est et au sud-est au pays de Badon.

Aspect du pays. — L'aspect général du pays est tout différent suivant que l'on parcourt la région sud ou la région nord. Toute la région sud, qui avoisine les rives de la Gambie, est d'une tristesse inimaginable. Ce n'est qu'une vaste plaine absolument stérile, couverte par les eaux pendant l'hivernage, desséchée pendant la bonne saison et couverte alors d'une végétation de nature absolument palustre. Par-ci par-là, quelques arbres rares et rabougris émergent au-dessus d'une brousse épaisse dont les Carex et autres Cypéracées forment les principaux éléments. Ces derniers végétaux prospèrent là à merveille et y atteignent des dimensions telles que chevaux et cavaliers y disparaissent complètement. Les sentiers y sont à peine visibles, cachés au milieu des herbes qui les recouvrent et transformés en

véritables fondrières par les hippopotames et les éléphants qui abondent dans toute cette région. Cette plaine s'étend jusqu'au Ouli. A mesure qu'on s'élève dans le nord, le terrain devient plus accidenté, mais ce n'est qu'à sept kilomètres environ des rives du fleuve que l'on commence à apercevoir les premières ondulations du sol. Dans la région nord, le pays change absolument d'aspect, et nous y retrouvons ces plaines et ces petites collines qui caractérisent le Soudan dans sa partie Est. Là, le sol est éminemment fertile. Dans chaque vallée, se trouve un petit village qui est toujours entouré de belles cultures. Nulle part, je n'ai vu un petit coin de terrain aussi gai et aussi bien cultivé que cette riante vallée qui s'étend de Bady au marigot de Barsancounti, lequel se trouve à trois kilomètres et demi environ au nord-est de Iéninialla. Ce n'est qu'une suite ininterrompue de beaux lougans qu'arrosent de petits marigots dont les rives sont couvertes d'une luxuriante végétation. Toute la partie de la région nord qui confine au Diaka est également très riche. C'est là où s'élevaient autrefois les principaux villages du Tenda. La guerre a malheureusement presque complètement dépeuplé ce pays.

A partir de Gamon et jusqu'au Niocolo-Koba, c'est la désolation dans toute l'acception du mot. C'est la véritable steppe soudanienne avec ses roches nues et sa végétation rachitique. Le pays y est d'une aridité remarquable, et c'est à peine si, sur les bords des marigots, on rencontre quelques rares bambous, quelques rares essences botaniques qui sont l'apanage des terrains pauvres en humus. Les bords de la Gambie y sont comme partout couverts d'une luxuriante végétation, mais qui s'étend à peine à deux cents mètres à l'intérieur des terres.

Hydrologie. — A ce point de vue le Tenda et le pays de Gamon appartiennent tout entiers au bassin de la Gambie. C'est de ce fleuve, en effet, que sont tributaires tous les marigots que l'on y rencontre et c'est elle qui reçoit également deux petites rivières, le Niocolo-Koba et la rivière Balé, qui arrosent ses régions sud-est et nord-est. Il n'y a que fort peu de marigots qui se jettent directement dans la Gambie et encore sont-ils de maigre importance. Presque tous se rendent soit à la rivière Balé, soit au Niocolo-Koba ou plutôt, ce qui serait plus exact, se réunissent pour former ces deux rivières. Beaucoup de ces marigots communiquent entre eux ou

bien même communiquent avec le Nieri-Kô ou avec des marigots qui appartiennent au bassin de ce dernier.

La Gambie sert de limite sud au Tenda pendant environ cinquante-cinq kilomètres de son cours, du confluent du Niocolo-Koba à la naissance du marigot de Dialakoto qui sépare le Tenda du Ouli. Cette partie de son cours n'a encore été l'objet d'aucune étude sérieuse. Je doute même qu'elle ait jamais été parcourue par un explorateur quelconque. On ne s'est guère jusqu'à ce jour avancé plus loin que le barrage de Kokonko-Taloto, ou l'embouchure de la rivière Grey. Golberry reconnu, en effet, le confluent de cette dernière avec la Gambie, mais il n'a pas fait, de son cours entre ces deux points une étude hydrologique qui mérite d'être signalée. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est en interrogeant les hommes du pays et particulièrement les chasseurs d'éléphants et d'hippopotames que nous l'avons appris. Sa largeur moyenne serait au moment des plus basses eaux de trois à quatre cents mètres au maximum. Pendant la saison des pluies elle doublerait et triplerait même en certains endroits. En toutes saisons, son courant est excessivement rapide. Son impétuosité augmente considérablement au commencement de la belle saison, alors que, rentrée dans son lit, la Gambie reçoit les eaux des affluents et des marigots qui l'alimentent. Mais à la fin de la saison sèche on ne trouve plus guère de courant que là où le fleuve trouve un obstacle à son cours, un petit barrage à franchir. — Elle coule entre deux rives à pic et le niveau de sa masse d'eau, du jour où il est le plus élevé à celui où il est le plus bas, varie de douze à quatorze mètres environ. Les rives sont couvertes d'une riche végétation, mais elle ne s'étend pas à plus de deux cents mètres au delà du fleuve. Plus loin c'est la brousse et le marais, surtout sur la rive droite. Pendant la saison des pluies, alors que ses eaux ont atteint leur niveau le plus élevé, elle serait navigable pour les chalands en bois à fond plat, et, pendant la saison sèche, les pirogues seules pourraient la remonter. On n'y rencontre pas, à proprement parler, de barrages ; mais son lit est en maints endroits obstrué par des quantités considérables de roches qui changent son cours en véritables rapides. Ailleurs ce ne sont que des bancs de sables très fins ou bien encore son fond est constitué par ces petits cailloux ferrugineux, ronds, qui proviennent de la désagrégation des conglomérats. Il n'y a guère que le gué de Voumbouteguenda, où nous l'avons traversée entre Damentan et

Bady qui soit réellement praticable. Encore ne l'est-il absolument que pendant trois mois de l'année, janvier, février et mars. La crue du fleuve commence à se faire sentir dans le courant du mois d'avril, et elle atteint son maximum vers le milieu de septembre. Pendant la saison des pluies, ses eaux sont jaunâtres et charrient une grande quantité de matières terreuses. Pendant la saison sèche, au contraire, elles sont d'une limpidité parfaite et ne contiennent qu'une quantité insignifiante de matières organiques. A cette époque de l'année c'est une eau potable de qualité supérieure et qui est propre à tous les usages domestiques. On peut la boire sans la filtrer et sans en être le moins du monde incommodé. Mais, pendant l'hivernage, on ne peut s'en servir qu'après l'avoir fait reposer, puis décanter et filtrer.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la Gambie ne reçoit dans le Tenda aucun marigot qui mérite d'être mentionné. Par contre, deux rivières assez importantes lui apportent le tribut de leurs eaux, la rivière Balé et le Niocolo-Koba.

Le *Niokolo-Koba* n'a pas, à proprement parler, de source ; il est formé par l'apport d'un grand nombre de marigots qui drainent les eaux d'infiltration de la partie Nord du pays de Badon ou qui viennent du Tiali et du Niéri. C'est une jolie petite rivière où l'eau coule en toutes saisons. Ses berges sont taillées à pic, comme celles de tous les cours d'eau de cette région. Sa largeur, qui n'est guère que de 30 à 40 mètres pendant la saison sèche, atteint 250 à 300 mètres pendant l'hivernage. Son lit est formé de sables et de roches dans la plus grande partie de son cours. Les marigots qu'elle reçoit arrosent plutôt le pays de Gamon que le Tenda proprement dit. Ces marigots sont fort nombreux. En voici les principaux : Si nous remontons le cours de la rivière, nous trouvons tout d'abord, à peu de distance de son embouchure, le marigot de *Kéré-Kô*, qui reçoit lui-même le marigot de *Diéfagadala*, qui passe à Gamon. Un peu plus haut se trouvent le *Sourouba-Kô* et le *Firali-Kô*, que l'on traverse en allant de Gamon à Sibikili. En amont du confluent de ce dernier avec le Niocolo-Koba se trouve l'*Oussékiri-Kô* et plus haut l'*Oussékiba-Kô*, tous les deux de peu d'importance. Enfin le *Condouko-Boulo*, lequel reçoit le *Saramé-Kô*. Tous ces marigots reçoivent un grand nombre de marigots secondaires sans aucune importance.

La rivière Balé se jette dans la Gambie à environ trente kilomètres en aval du confluent du Niocolo-Koba. Comme cette dernière, elle n'a pas une source propre, elle est formée par l'apport des eaux d'un grand nombre de marigots qui lui viennent du Niéri, du Tenda et du Diaka. Elle reçoit, en outre, un grand nombre de marigots assez importants qui communiquent entre eux pour la plupart ou qui communiquent avec des marigots tributaires du Niéri-Kô ou du Niocolo-Koba. Le cours de la rivière Balé est excessivement sinueux, et, pendant la saison sèche, il est peu rapide. Sa largeur est d'environ dix mètres pendant la saison sèche et trente à quarante mètres pendant la saison des pluies. Ses berges sont à pic et formées d'argiles grasses et très glissantes qui les rendent difficilement accessibles. Son lit est encombré de racines, de feuilles et de vases qui forment une couche excessivement épaisse. Aussi le passage en est-il très difficile surtout pour les animaux. Tandis que les eaux du Niocolo-Koba sont d'une grande pureté, celles de la rivière Balé sont, au contraire, en toutes saisons, absolument souillées. Elles contiennent une grande quantité de matières terreuses et de détritiques végétaux. Aussi pourrait-il être dangereux d'en faire un usage prolongé. Pour s'en servir sans en être incommodé, il faut avoir grand soin de les bien filtrer et encore ne sont-elles jamais, malgré cette précaution, d'une limpidité parfaite. Cela tient évidemment à la nature des couches de terrain qui composent son lit. De plus, ses berges sont excessivement boisées ; outre les grands végétaux qui les couvrent, des lianes gigantesques forment au-dessus de son cours, en s'attachant aux arbres, un dôme sous lequel on est absolument à l'abri des rayons du soleil.

Dans le Tenda, la rivière Balé reçoit deux marigots assez importants :

1° Le *Barsancounti-Kô*, large, vaseux, dont le courant est pendant la saison sèche à peine sensible. Il passe à environ quatre kilomètres de Iéninialla, au nord-est, et reçoit lui-même le *Nafadala-Kô*, que l'on traverse à environ huit cents mètres à l'ouest de ce village en venant de Bady ; 2° Le *Sékoto-Kô*, peu large mais très profond et vaseux. Tous ces marigots renferment un grand nombre de pieds de Belancoumfo, dont les habitants se servent journellement comme purgatif. Aux environs des villages leurs bords, qui sont couverts généralement de vastes marais, sont transformés en belles rizières d'un grand rapport et dont les Malinkés ont un soin tout particulier.

Non loin du confluent de la rivière Balé avec la Gambie et à dix kilomètres en aval environ, se trouve le confluent du marigot de *Tamou-Takou-Diala*, que l'on rencontre à environ un kilomètre et demi à l'est du village de Sansanto. Ce marigot peu important n'est remarquable que par la quantité vraiment prodigieuse de palmiers qui croissent sur ses bords. A cinq kilomètres environ en aval de ce dernier nous trouvons le marigot *Fayoli-Kô* divisé en deux branches qui passent non loin de Bady, l'une à l'est et l'autre à l'ouest de ce village. Nous citerons enfin en terminant le marigot de *Dialacoto*, qui sépare le Tenda du Ouli, et qui est ainsi appelé du nom du village qui est situé non loin de son cours et qui borne la frontière du Ouli dans cette région.

Le Tenda, comme on le voit, est assez fortement arrosé. C'est à n'en pas douter à cette condition qu'il doit la grande productivité de quelques-unes de ses régions. Cette fertilité serait bien plus grande si les habitants savaient mettre à profit, en les canalisant et en les faisant servir à irriguer leurs champs d'une façon méthodique, ces nombreux cours d'eau dont le sort les a dotés.

Tous les marigots et rivières dont nous venons de parler suivent le régime des eaux de la Gambie. Seules les deux rivières Balé et Niocolo-Koba sont navigables pendant quelques kilomètres seulement à leur embouchure, pendant les hautes eaux et pour des embarcations d'un faible tirant d'eau.

Pour les usages domestiques, dans la plupart des villages du Tenda et à Gamon on ne se sert que d'eau de puits. Ces puits sont peu profonds en général, car on trouve la nappe d'eau souterraine à six ou huit mètres au-dessous du sol. L'eau que l'on en tire est blanchâtre sous une faible épaisseur, elle contient en petite quantité des matières terreuses dont il est facile de la débarrasser en la laissant reposer et en la décantant ensuite. Elle ne contient d'ailleurs aucune matière nuisible. Ces puits, qu'il faut nettoyer fréquemment, donnent en quantité suffisante l'eau nécessaire aux besoins des habitants.

Orographie. — Le Tenda et le pays de Gamon sont plutôt des pays de plaines que de montagnes. L'orographie en est des plus simples, car les reliefs de terrain y sont peu considérables. On ne rencontre, pour ainsi dire,

pas de collines dans le Tenda, proprement dit, et c'est à peine si le terrain s'élève un peu dans la région nord-est.

Nous trouvons, au contraire, dans le pays de Gamon quelques rares chaînes de hauteurs qui sont presque toutes parallèles à la Gambie et dont la direction est orientée Est-Ouest. L'aspect du pays change sensiblement, et, aux plaines fertiles du Tenda, ont succédé des plateaux ferrugineux absolument arides. Ces hauteurs peu élevées n'atteignent guère que vingt à vingt-cinq mètres d'élévation et sont les derniers contre-forts du massif rocheux qui limite à l'ouest le désert de Coulicouna. Dans le Tenda les marigots et la rivière Balé coulent en plaines ; dans le pays de Gamon, au contraire, ils coulent, ainsi que le Niocolo-Koba, entre deux rangées de petites collines orientées pour la plupart Nord-Est Sud-Ouest. Ces collines sont également peu élevées et absolument arides.

On rencontre encore dans le Tenda et le pays de Gamon quelques-unes de ces collines isolées si communes dans tout le Soudan et dont nous avons eu fréquemment l'occasion de parler dans le cours de ce travail.

Mentionnons enfin en terminant de nombreuses petites collines argileuses isolées que l'on trouve par ci par là notamment aux environs des villages. Elles sont, en général, recouvertes d'une couche épaisse de latérite et très fertiles. C'est sur une colline de cette nature que s'élève le village de Gamon. Elle peut avoir environ trois kilomètres de large sur six de long. C'est là que se trouvent pour la plupart les lougans des habitants. Son versant ouest est assez rapide, mais son versant sud-est s'affaisse par une pente douce d'environ deux kilomètres de longueur. A son point le plus élevé, cette colline n'a pas plus de quinze mètres de hauteur. Elle est constamment balayée par les vents de Nord et de Nord-Est, et elle est abritée contre les vents de Sud et de Sud-ouest par la rangée de collines qui longe la rive droite de la Gambie et dont l'élévation est plus considérable.

Constitution géologique du sol. — La constitution géologique du sol du Tenda diffère peu de celles des autres pays du Soudan Français. Ce sont toujours les mêmes éléments et les mêmes terrains. Le terrain ardoisier alterne avec les terrains à quartz et à roches ferrugineuses. La latérite y est abondante, surtout dans le Tenda proprement dit. C'est à la période

secondaire qu'il convient assurément de rattacher la formation de ces régions.

Les bords de la Gambie sont formés de terrain purement argileux en grande partie. On rencontre bien en quelques endroits des bancs de quartz et de grès, mais ils sont assez clairsemés et de peu d'étendue. Par ci par là se trouvent dans cette vaste plaine, qui s'étend depuis le confluent du Niocolo-Koba jusqu'aux collines du Ouli, quelques marécages à fond de vases reposant sur un substratum d'argiles absolument compactes et imperméables. Au-dessous de cette couche on trouve le terrain ardoisier bien caractérisé par des schistes, parmi lesquels le schiste lamelleux domine. A partir du point où il se termine au Nord, le terrain ardoisier alterne avec la latérite et de vastes plateaux rocheux où abondent les grès, les quartz et les conglomérats ferrugineux à gangues d'argiles siliceuses. A deux kilomètres environ de Bady nous ne trouvons plus que de la latérite. Elle forme un véritable îlot d'environ 30 kilomètres de longueur sur 20 à 25 de large, et c'est dans cet espace restreint que s'élèvent les quelques villages du Tenda. A partir de la rivière Balé nous n'avons plus que du terrain ardoisier jusqu'aux environs de Gamon où la latérite reparaît de nouveau. Quelques plateaux rocheux formés de grès et de quartz simples et ferrugineux émergent bien en quelques endroits ; mais ils sont, en général, de peu d'étendue. De Gamon au Niocolo-Koba rien que des roches et plateaux ferrugineux arides.

Les collines du pays de Gamon sont en majeure partie formées de grès, de quartz et de conglomérats. Les schistes y sont assez rares. Le granit et le gneiss y font toujours défaut. La terre végétale y est peu abondante, car le peu qui s'y forme par suite de la désagrégation des conglomérats et des roches cristallines est entraîné dans les plaines par les pluies torrentielles de l'hivernage. — On ne trouve guère d'humus que sur les bords des marigots du Tenda. Il se forme là par suite de la décomposition des matières végétales qui y abondent. Il manque absolument sur les bords des marigots du pays de Gamon qui sont, en général, peu boisés.

Climatologie. — Le climat du Tenda et du pays de Gamon ne diffère pas sensiblement de celui des autres contrées du Soudan. C'est le climat des pays tropicaux par excellence. L'hivernage y commence un peu plus tôt que

sur les bords du Sénégal, et la saison sèche y est plus courte que dans les régions plus septentrionales. La température y subit les mêmes variations et l'atmosphère y est plus longtemps saturée d'humidité. De plus, le paludisme s'y fait sentir davantage et nul doute que l'Européen ne s'y débilité rapidement s'il était forcé d'y résider longtemps. En résumé, cette région est peu faite pour des organismes habitués à vivre dans des climats tempérés. La partie la moins malsaine serait peut-être le village même de Gamon, par le seul fait qu'il est relativement à l'abri des vents humides du Sud et du Sud-Ouest.

Flore. Productions du sol. Cultures. — La flore est peu riche et peu variée. Nous retrouvons là les mêmes essences que l'on trouve partout au Soudan, et, en plus, quelques-uns des végétaux que l'on ne rencontre que dans les rivières du Sud. Légumineuses, Combrétacées, Cypéracées, Sterculiacées, Malvacées, sont les principales familles qui y soient représentées. Sur les rives de la Gambie, on trouve de beaux rôniers et sur les bords des marigots quelques palmiers. Nous mentionnerons tout particulièrement le Karité dont on trouve de nombreux échantillons dans le Tenda surtout. La variété *mana* y est bien plus commune que la variété *Shée*. Dans les marigots situés entre Bady et Gamon abonde le *Belancoumfo*. Nous pourrions citer encore un grand nombre de végétaux, mais ce serait répéter ce que nous avons déjà dit. Les habitants exploitent en petite quantité le Karité, et ils ne fabriquent guère de beurre que ce qu'il leur faut pour leur consommation.

Le Malinké du Tenda se livre particulièrement à la culture. J'ai cru remarquer que les hommes s'y adonnaient plus volontiers que dans les pays voisins. En tout cas, leurs lougans sont toujours et partout très bien entretenus. On y trouve en abondance tout ce que les Noirs sont habitués à cultiver ; le mil, l'arachide, le maïs, les haricots, le fonio, le riz y sont très abondants, et il est rare qu'il y ait jamais de famine. Autour des villages on voit de nombreux petits jardins où sont cultivés avec succès courges, Calebasses, tomates, tabac, oseille et ces délicieux petits oignons dont est si friand l'Européen appelé à vivre dans ces régions désolées. Ce n'est guère que dans le Tenda que j'ai vu cultiver sur une grande échelle cette Aroïdée dont les turions sont connus sous le nom de Diabérés et que les indigènes

mangent avec tant de plaisir et en si grande quantité. Les procédés de culture employés y sont les mêmes que ceux des autres pays du Soudan et l'étendue de terrain ensemencée chaque année ne dépasse pas le cinquième de ce qui pourrait être cultivé.

Faune. Animaux domestiques. — La faune est peu variée. Nous citerons parmi les animaux nuisibles : la panthère, le guépard, le lynx, le lion, le chat-tigre, etc., etc. Parmi les animaux sauvages, mais non nuisibles, nous mentionnerons tout particulièrement, les antilopes, biches, gazelles, singes et surtout l'hippopotame et l'éléphant que l'on trouve en grand nombre dans les plaines avoisinant la Gambie. Les gens du Tenda s'adonnent fréquemment à la chasse de ces grands animaux et elle est souvent fructueuse. L'ivoire qu'ils récoltent ainsi est échangé à Mac-Carthy ou à Yabouteguenda contre de la poudre, du sel, des kolas, des étoffes, etc., etc. Il n'en vient jamais à notre comptoir de Bakel, bien qu'il ne soit guère plus éloigné que la colonie anglaise.

Les habitants du Tenda sont des apiculteurs émérites. Tout autour des villages, les arbres sont couverts de ruches et la quantité de miel et de cire qui s'y récolte est relativement considérable. Le miel est consommé sur place et la cire, mise en pains, est vendue à Mac-Carthy. Les ruches dont se servent les Malinkés du Tenda sont en bambous ou en chaumes de Graminées tressés. Elles ont à peu près la forme de cet engin de pêche dont on se sert en France pour prendre les goujons dans les eaux courantes et qui ressemble à une bouteille. Les abeilles pénètrent dans l'intérieur par une ouverture. La cavité est cloisonnée et c'est sur ces cloisons que les abeilles construisent leurs rayons. La forme de ces ruches est celle d'un cône. Pour retirer le miel, il suffit d'enlever la ruche de l'arbre et de soulever le fond qui est mobile. Tous ne savent pas procéder à cette opération et se préserver des piqûres. Il en est dont le seul métier est de récolter le miel, moyennant une modique redevance.

En leur qualité de Malinkés, les habitants du Tenda se livrent relativement peu à l'élevage. Aussi leurs troupeaux sont-ils bien moins nombreux qu'ils pourraient l'être. On trouve cependant dans les villages des bœufs, des moutons et surtout beaucoup de chèvres. Les poulets y sont aussi très communs.

Populations. — Ethnographie. — Relativement à son étendue, le Tenda, en y comprenant le pays de Gamon, est fort peu peuplé. C'est à peine s'il compte de trois à quatre mille habitants répandus dans neuf villages : *Bady, Iéninialla, Dalésilamé, Niongané, Sansanto, Bamaky, Kénioto, Talicori, Gamon*. La population du Tenda, proprement dit, ou Tenda-Touré, comme on l'appelle, est presque uniquement composée de Malinkés.

Les premiers habitants du Tenda furent des Malinkés de la famille des *Sania* qui émigrèrent du Bambouck sous la conduite de Fodé-Sania, un des lieutenants de Noïa-Moussa-Sisoko. Ils quittèrent leur chef en même temps que les *Sania* du Kantora dont ils sont, du reste, parents ; mais pendant la route, une partie de la caravane, attirée et captivée par la richesse en gibier du pays et par la fertilité du sol, se sépara des autres et se fixa dans le Tenda-Touré. Ce sont encore les *Sania* qui sont les chefs du pays. Ils ne fondèrent que deux villages, Bady et Bamaky. Bady est encore aujourd'hui la résidence du chef du Tenda-Touré. Le chef actuel se nomme : Faramba-Sania. C'est un vieillard absolument impotent, abruti par l'abus des liqueurs alcooliques.

Peu après l'installation des *Sania* dans le Tenda vinrent se fixer auprès d'eux bon nombre d'autres familles malinkées qui émigrèrent soit du Bondou, soit du Bambouck, soit des bords de la Falémé pour se soustraire aux attaques incessantes des almayys pillards du Bondou. Enfin, il y a une trentaine d'années, quelques familles, à la suite de la conquête du Ghabou et de la majeure partie du Kantora par Alpha-Molo et son fils Moussa, le chef actuel du Fouladougou, vinrent encore se réfugier dans le Tenda et demander l'hospitalité aux *Sanias*. Malgré ces émigrations successives et souvent nombreuses, la population du Tenda n'a jamais été plus nombreuse qu'elle ne l'est maintenant. Cela tient à ce que ce pays a toujours été en butte aux attaques des almayys du Bondou et qu'ils l'ont souvent pillé et ravagé. Nous y reviendrons plus loin.

Il n'y a plus guère maintenant dans tout le Tenda-Touré que deux villages qui ne soient pas musulmans. C'est Bady et Bamaky, c'est à dire les villages des *Sanias*, les chefs du pays par droit de premiers occupants. Ils ont conservé les habitudes d'intempérance de leurs ancêtres et sont grands amateurs de gin, tafia, absinthe, dolo, en un mot de toute espèce de liqueurs

alcooliques. Ils ne diffèrent en rien de leurs congénères du Kantora, du Ouli, du Bambouck, etc., etc. Comme ceux que nous avons visités partout, les Malinkés, proprement dits, du Tenda-Touré sont voleurs, pillards, menteurs, ivrognes, dégoûtants, et leurs villages sont d'une saleté repoussante. Les Musulmans sont moins abrutis que leurs congénères ; leurs villages sont plus propres et mieux entretenus. Ils sont également moins paresseux et s'adonnent plus volontiers au commerce et à l'agriculture. Aussi leurs lougans sont-ils généralement bien cultivés, leurs récoltes sont meilleures et plus abondantes. On sent qu'il règne, en un mot, dans leurs villages, un bien-être qui est absolument inconnu chez leurs voisins.

L'islamisme a fait dans le Tenda-Touré de rapides progrès. Déjà bien avant le prophète El Hadj Oumar, la majorité de la population professait la foi musulmane. Cette religion qui convient si bien aux mœurs et aux aspirations naturelles de la race noire a fini par être adoptée par tous ceux qui vinrent se grouper autour des Sanias. Il n'y a que cette famille qui soit restée fidèle à son culte pour l'alcool, et encore, s'ils ne sont pas musulmans de fait, ils le sont certainement de cœur. S'ils ne font pas Salam, c'est uniquement parce qu'ils ne pourraient pas s'enivrer à leur aise. Tout dans leurs actes, soit publics, soit domestiques, indique qu'ils se sont déjà inclinés devant le Koran, et, au Tenda comme dans tous les autres pays Bambaras et Malinkés, du reste, les conseillers les plus influents des chefs, ceux dont les avis font autorité, sont toujours des marabouts renommés par leur piété et leur austérité.

Nous avons vu que, dans le pays de Gamon, il n'y a qu'un seul village, Gamon, grosse agglomération de plus de douze cents habitants. Gamon a les mêmes origines que Tamba-Counda. C'est un village de captifs. Il fut fondé, il y a déjà de nombreuses années, par un captif Malinké, évadé du Bondou et nommé *Samba-Takourou*. Peu à peu son village grandit et d'autres captifs évadés vinrent se fixer auprès de lui avec leurs familles. Il ne tarda pas à y avoir là un centre important de population. Ils construisirent alors un fort tata et se retranchèrent solidement derrière les murs. Bien leur en prit. Les almamys du Bondou, comme nous le verrons plus loin, encouragés par l'origine même du village, tinrent à honneur de venir souvent l'attaquer. Gamon résista toujours à leurs assauts et infligea à ces pillards de profession de sanglantes défaites bien méritées, du reste. D'ailleurs, les habitants de

Gamon ne le cédaient à personne pour voler et piller les caravanes qui s'aventuraient dans ces régions. Il fallut notre intervention pour faire cesser cet état de choses qui persista jusqu'au jour où, en 1887, le colonel Galliéri plaça le Tenda et le Gamon sous notre protectorat. Avec de telles origines, on comprend ce que doit être la population de Gamon. C'est un ramassis de gens de toutes nationalités et de toutes races, mais ce sont les Malinkés qui dominent. Le chef est toujours un Malinké de la famille des Takourou. Le chef actuel se nomme Koulou-Takourou. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de Toucouleurs à Gamon, mais on y trouve des Bambaras, des Sarracolés, et surtout des Malinkés. Les Musulmans dominent et la famille du chef appartient à la religion du prophète. Du reste, chacun est libre à ce point de vue, et lors même que l'on ne fait pas le Salam, on peut être sûr de trouver à Gamon, près des Musulmans, aide et protection. Dans tous les pays voisins, il est d'usage de regarder comme libre, tout captif qui réussit à gagner Gamon. Il est certain de trouver là un refuge et la liberté. Si son maître se hasardait à venir le réclamer, il serait défendu par tous les guerriers du village, et l'on sait ce qu'il en coûte de s'adresser à Gamon. Aucun chef n'a jamais pu s'en emparer et c'est à cela qu'il doit tout son prestige.

Aujourd'hui Gamon est bien déchu de son ancienne splendeur. Ce n'est plus la forteresse qui a tenu tête à tous les guerriers de Bondou, et à la porte de laquelle il fallait montrer patte blanche pour entrer. Son tata, renommé partout autrefois par son épaisseur et sa solidité, tombe en ruines. Par les décombres, on peut aisément juger de ce qu'il était jadis. Celui qui entoure les cases du chef est un peu mieux entretenu, sans cependant être en bon état. Quant au village lui-même, c'est un village Malinké dans toute l'acception du mot. C'est tout dire.

Organisation politique. — Il n'existe, pour ainsi dire, pas d'organisation politique dans le Tenda. L'autorité y est représentée par le chef de la famille des Sanias, qui réside à Bady, Faramba-Sania, qui porte le titre de Massa. Cette autorité est plutôt nominative que réellement active. C'est, du reste, chez les Malinkés, une coutume de ne pas obéir au chef. Il est plutôt une sorte de juge que l'on consulte dans les circonstances graves sans jamais pourtant suivre ses conseils. Eux-mêmes, du reste, font tout ce qu'il faut pour ne pas être obéis et pour perdre vis-à-vis de leurs sujets le peu de

prestige que la naissance aurait pu leur donner. Dans la majorité des cas, quand, par hasard, il veut faire acte d'autorité, il est toujours obligé de capituler. Il n'existe aucun impôt. Les différents villages ne payent au Massa et à leurs chefs aucune redevance. Chaque village est, pour ainsi dire, indépendant chez lui et règle lui-même les affaires.

Il existe dans le Tenda et le pays de Gamon trois chefs absolument indépendants :

1° Le chef du Tenda-Touré, qui réunit autour de lui les villages suivants : *Bady*, où il réside, *Iéninialla*, *Dalésilamé*, *Niongané*, *Sansanto*, *Bamaky* et *Kénioto* ;

2° *Gamon*, qui ne relève que de son chef ;

3° *Talicori*. Ce village est peuplé par des Malinkés musulmans de la famille des *Sanés*, venus comme les Sanias du Bambouck. Le chef actuel se nomme *Ouali-Sané*. Talicori peut avoir environ six cents habitants.

Dans ce dernier village, il n'existe pas plus d'organisation politique que dans le Tenda-Touré proprement dit. C'est l'anarchie la plus complète. Tout le monde commande et personne n'obéit.

Rapports du Tenda avec les pays voisins. — Le Tenda vit en bonne intelligence avec les pays voisins, le Bondou, le Ouli, le Diaka, le Niéri et le Tiali. Mais il n'en a pas toujours été ainsi et ce n'est que depuis notre intervention dans ses affaires que la paix règne dans le pays. Les almamys du Bondou se sont pendant de longues années acharnés contre lui. Sous prétexte de faire la guerre aux infidèles et de les convertir à l'Islam, leurs colonnes les ont souvent attaqués, ont détruit beaucoup de leurs villages et emmené leur population en captivité. La religion n'était que le prétexte et le vol et le pillage ont toujours été les motifs qui les ont toujours guidés dans leurs campagnes contre ce malheureux pays. Depuis Maka-Guiba il n'y eut pas, pour ainsi dire, d'almamy qui ne se crut pour un motif quelconque obligé d'aller attaquer un quelconque des villages du Tenda. Mais celui qui se distingua particulièrement dans ces injustes guerres fut Boubakar-Saada. Quand, après la prise de Guémou sur les Toucouleurs par le lieutenant-colonel Faron, en 1859, Boubakar eût été délivré de ses pires ennemis, il ne songea plus qu'à reconquérir par les armes tous les captifs que lui avaient

enlevés les guerres qu'il avait eu à soutenir contre les lieutenants d'El Hadj Oumar. Sous prétexte que le Tenda s'était alors joint à ses ennemis et que ses habitants retenaient de force les émigrés du Bondou qui y étaient venus chercher refuge, et s'opposaient à leur retour dans leur patrie, il marcha vers le mois de mars 1860 contre Talicori et s'en empara sans coup férir. Les Malinkés n'opposèrent aucune résistance sérieuse. Les deux frères du chef périrent dans le combat, et Boubakar revint à Senoudébou, sa résidence, avec un riche butin composé principalement de captifs et d'étoffes du pays. — En 1862, sans aucun motif, il alla attaquer le village de *Guénou-Diala* non loin de Bamaky. Surpris, Guénou-Diala fut emporté presque sans combat. Les guerriers furent massacrés, le village pillé et détruit et la population fut emmenée en captivité dans le Bondou. En décembre de la même année, nouvelle campagne contre le Tenda. Cette fois c'est *Sitta-Ouma* que Boubakar vint attaquer sous prétexte que les habitants de ce village avaient pillé une caravane du Bondou. Sitta-Ouma tomba sous les coups de l'almamy qui y fit un riche butin en captifs et en bœufs surtout. Ces deux villages détruits par les Toucouleurs du Bondou n'ont pas été reconstruits. Mais en 1864, il essuya devant *Tinguéto*, village situé dans les environs de Bady et aujourd'hui disparu, une sanglante défaite bien qu'il fût venu l'attaquer à la tête d'une forte armée composée de Toucouleurs du Bondou et de leurs alliés du Natiaga et du Khasso. Boubakar, dans cette affaire, échappa par miracle aux guerriers Malinkés. En 1870, par exemple, il prit une éclatante revanche et s'empara du village de *Sitta-Ouma*, que les Malinkés échappés au pillage de l'ancien village de ce nom avaient construit non loin des ruines de ce dernier. Cette fois, le nouveau Sitta-Ouma fut détruit de fond en comble et toute sa population fut emmenée en captivité dans le Bondou. — En 1874, au mois de mars, les derniers habitants de ce village, attaqués de nouveau dans leurs ruines par Ousmann-Gassy, fils de Boubakar, se défendirent avec acharnement. Ousmann-Gassy parvint cependant à y pénétrer et à y faire quelques prisonniers ; mais il en fut vivement chassé par les défenseurs qui s'étaient retranchés au milieu des ruines de l'ancien tata du chef. Obligé de battre en retraite, il fut sans cesse en butte aux attaques des Malinkés qui le poursuivirent pendant plusieurs jours. Il perdit dans cette campagne un grand nombre de guerriers, et, parmi eux, le chef de Dalafine (Tiali). Il réussit cependant à ramener quelques captifs à Sénoudébou.

Un traité conclu entre Boubakar, les chefs du Tenda-Touré et de Gamon mit fin à ces guerres continuelles. Mais la paix ne devait pas régner longtemps. En effet, au mois de mars 1881, Boubakar se disposait à marcher avec ses alliés du Guoy, du Kaméra, du Fouta-Toro et du Khasso contre Koussalan (Niani), lorsqu'arrivé à Sambardé, sur les bords du Niéri-Kô, il y fit la rencontre de quelques dioulas du Bondou qui vinrent se plaindre à lui qu'en revenant du Niocolo, où ils étaient allés commercer, ils avaient été pillés par les guerriers de Gamon, et, malgré leurs réclamations, on n'avait jamais voulu leur rendre leurs marchandises. Le traité passé avec les chefs du Tenda était donc ouvertement violé. Boubakar envoya alors quelques cavaliers à Gamon pour le leur faire remarquer, mais le chef du village et ses notables leur répondirent avec arrogance, les maltraitèrent même et les chassèrent du village en leur déclarant que si Boubakar voulait avoir les marchandises qu'ils avaient pris aux gens du Bondou, il n'avait qu'à venir les chercher. A cette nouvelle, Boubakar, furieux, renonça alors à son expédition contre Koussalan et marcha contre Gamon. Il comptait bien s'en emparer dans la première quinzaine d'avril ; mais toutes ses attaques furent repoussées et il dut se retirer à Bentenani pour pouvoir le harceler sans cesse par des escarmouches répétées, avant de donner un assaut définitif. Aussi, peu de jours après, envoya-t-il contre Gamon trois cents guerriers environ, sous la conduite de ses fils Saada-Amady et Ousmann-Gassy. Le 30 avril, ils arrivèrent devant Gamon, échangèrent quelques coups de fusil avec les défenseurs et s'emparèrent de quelques bœufs. Mais ils ne purent s'emparer du village et furent obligés de rentrer à Bentenani quelques jours après, sans avoir obtenu de résultats appréciables. Gamon résistait à toutes les attaques. Cela dura ainsi jusqu'au mois de juin suivant, époque à laquelle les habitants de Gamon, voyant que la saison des semailles approchait, comprirent que s'ils voulaient cultiver en paix leurs lougans, il leur importait de traiter avec Boubakar pour échapper à la famine qui les menaçait. Le chef vint donc trouver l'almamy à Bentenani, s'entendit avec lui et un nouveau traité fut conclu. Boubakar revint alors hiverner à Sénoudébou avec ses guerriers.

Mais ce nouveau traité ne devait pas mieux être observé par Gamon que l'ancien. De nouveau, les guerriers de ce village se livrèrent à des pillages en règle des caravanes du Bondou. Boubakar résolut d'en finir cette fois

avec eux. Il leva donc une nombreuse armée, dans ce but, et aidé par ses alliés du Guoy, du Kaméra, du Khasso et du pays de Badon, il vint camper, au mois de janvier 1883, à Bentenani, d'où il expédia, comme la première fois, des émissaires à Gamon, pour sommer les habitants d'avoir à lui rendre les marchandises qu'ils avaient volées à ses hommes ou bien l'équivalent. Le chef refusa de les recevoir et les fit immédiatement chasser du village sans même leur permettre de s'y reposer un instant. Boubakar procéda alors comme il l'avait fait à sa précédente campagne et se mit à les harceler par des colonnes volantes jusqu'au mois de juillet, époque à laquelle les plaines marécageuses du Tenda étant inondées, les cavaliers ne pouvaient plus tenir la campagne. Il ajourna donc ses projets, hiverna à Bentenani et attendit le retour de la belle saison pour frapper un coup décisif.

Donc, au mois de février 1884, il se mit en route avec toutes ses bandes. Il vint camper à Safalou, dans le Diaka, et de là à Tenda-Médina, village qui n'existe plus aujourd'hui et qui était situé sur la frontière du pays de Badon. De là, il envoya contre Gamon une colonne pour le harceler avant son arrivée. Cette colonne était commandée par son fils Ousmann-Gassy. Il put arriver avec ses guerriers jusque sur le tata après avoir franchi les sagnés. Le combat dura trois heures, au bout desquelles Ousmann-Gassy dut battre en retraite après avoir perdu beaucoup des siens. Au fort de la mêlée, un des fils de Toumané, chef du pays de Badon, nommé Couroundy, qui avait été élevé par Boubakar et qu'il aimait beaucoup, fut tué aux côtés d'Ousmann-Gassy. Il commandait les auxiliaires du Badon.

Le lendemain matin, Boubakar se mit en marche et vint cerner le tata sans l'attaquer. Il campa autour et s'empara des puits et du marigot qui fournissaient l'eau à la population. Au bout de quatre jours, les habitants, dévorés par une soif ardente, se précipitèrent sur les portes pour les enfoncer. Les guerriers du Badon ayant entendu le tumulte accoururent vers le village qui les reçut par une fusillade bien nourrie. Ils y répondirent vigoureusement et arrivèrent franchement jusque sur le tata. Par une brèche qu'ils y pratiquèrent à coups de pioche, ils purent pénétrer jusque dans l'intérieur du village et y incendier quelques cases. Mais les assiégés accoururent en grand nombre sur le lieu de l'incendie, éteignirent le feu qui commençait à se propager, et repoussèrent les guerriers du Badon.

Etroitement bloqués dans leur village, les habitants de Gamon ne pouvaient se procurer assez d'eau pour étancher leur soif. Arrêtés, comme nous venons de le voir, dans une première sortie par les guerriers du Badon, ils en tentèrent peu après une seconde du côté du campement des guerriers du Bondou. Trois cents guerriers environ sortirent par une porte qu'ils avaient défoncée, malgré tous les efforts des notables qui voulaient s'y opposer, et se dirigèrent vers le marigot. Les guerriers du Bondou se portèrent immédiatement en avant pour leur barrer le passage. Pendant quatre heures, ils échangèrent une vive fusillade et des deux côtés personne ne recula. Boubakar-Saada fit dans cette affaire des pertes très sensibles. Trois des meilleurs captifs de la couronne furent tués à ses côtés et peu après eux, un de ses confidents intimes, El Hadj Kaba qui avait été élevé avec lui et qui avait partagé sa mauvaise comme sa bonne fortune, tomba mortellement frappé d'une balle au front. Il expira quelques minutes après. Toutes ces pertes découragèrent profondément l'almamy et il décida alors de battre en retraite, désespérant de s'emparer d'un village si bien défendu.

A cette vue, les habitants de Gamon qui, déjà, renonçaient à soutenir plus longtemps la lutte, poussèrent de grands cris de joie et se mirent à la poursuite de l'armée du Bondou. La retraite se transforma bientôt en une déroute générale et la poursuite fut des plus vives et des plus acharnées. Elle était dirigée par un brigand renommé dans le pays, du nom de Mahmoudou-Fatouma et qui était venu à Gamon, avec ses hommes, prêter main-forte aux guerriers de ce pays, quelques jours seulement avant son investissement par Boubakar-Saada. L'armée du Bondou fut harcelée nuit et jour jusqu'à un kilomètre environ de Safalou (Diaka) et elle rentra à Sénoudébou après avoir perdu environ trois cents hommes. Durant la poursuite, les gens de Gamon firent environ deux cents prisonniers qui furent passés aussitôt par les armes ou vendus comme captifs dans le Niani. Boubakar rentra à Sénoudébou, très affecté de ce désastre, et sa mort, survenue peu après, vers la fin de 1884, délivra Gamon de son plus redoutable ennemi.

Gamon, délivré de Boubakar-Saada, faillit bien avoir dans la personne du marabout Mahmoudou-Lamine-Dramé, un ennemi encore plus acharné que ne l'avait été l'almamy du Bondou. Voici d'où était venue cette haine du marabout contre ce grand village. Mahmoudou-Lamine-Dramé, né à Safalou (Diaka), habita dans son enfance à Cocoumalla, petit village voisin de

Safalou et qui n'existe plus aujourd'hui. Un jour qu'il avait accompagné sa mère et son jeune frère dans leurs lougans pour y faire la cueillette de l'indigo, des pillards venus de Gamon, qui était alors en guerre avec le Bondou, les surprirent dans leur travail et les emmenèrent en captivité à Gamon. Arrivés au village, ils furent mis aux fers par les guerriers qui les avaient pris et qui comptaient bien en tirer un profit considérable en les vendant à quelque dioula de passage. Quelques jours après, une caravane venant des bords de la Gambie et se dirigeant vers le Bondou et le Guidimackha, passa par Gamon. Les habitants chargèrent alors son chef de prévenir les gens de Cocoumalla, que la femme d'Alpha-Ahmadou, marabout de ce village, et ses deux enfants, étaient captifs chez eux. Le marabout, averti, fit tout ce qu'il put pour les racheter. Mais avant qu'il eût pu réunir la somme que lui demandaient les gens de Gamon, la mère de Mahmadou-Lamine, la femme du marabout de Cocoumalla, mourut en peu de jours. Mahmadou-Lamine seul et son frère revinrent donc à Cocoumalla. Revenu dans la maison paternelle, il y continua ses études d'arabe, et, dans ses prières, il demandait toujours à Allah la punition des infidèles de Gamon qui l'avaient fait prisonnier et l'avaient mis aux fers ; lorsqu'il commença à se créer des partisans, en 1884, il demanda à Boubakar-Saada, peu avant la mort de ce dernier, de joindre ses forces aux siennes afin de faire la guerre aux Infidèles et surtout de détruire Gamon, pensant bien que celui-ci, qui ne pouvait oublier l'échec qu'il y avait reçu en 1883-84, ne manquerait pas de s'allier avec lui. Boubakar lui fit répondre qu'il ne recherchait l'alliance d'aucun marabout, qu'il ne marcherait qu'avec les amis de la France, et que quels que soient les desseins du marabout, il lui défendait formellement de mettre les pieds dans le Bondou. S'il transgressait cet ordre, il l'en chasserait par les armes. Boubakar mourut quinze jours après, et Gamon, pendant la guerre du marabout Mahmadou-Lamine, n'ignorant pas les desseins de celui-ci à son égard, marcha bravement avec nous. Le fils de son chef en personne commanda les auxiliaires qu'ils nous fournirent et se conduisit vaillamment pendant la campagne. Les événements empêchèrent Mahmadou-Lamine de mettre à exécution les menaces qu'il proférait contre lui et il mourut sans s'être vengé.

Le Tenda-Touré n'a jamais de démêlés avec les villages libres, ses voisins, Talicori et Gamon. Certes, il y a bien toujours de temps en temps

quelques histoires de captifs. Il ne peut pas en être autrement. Essayer de modifier cela ce serait vouloir changer le caractère, les coutumes, l'instinct des Malinkés. Ce ne sera qu'avec le temps et beaucoup d'adresse et de patience qu'on pourra y arriver. C'étaient tous autrefois de fameux pillards, et Gamon avait sous ce rapport une bien triste célébrité. Aujourd'hui tout cela a cessé, grâce à notre influence, et la paix et la bonne entente régissent dans ces régions que la guerre a si longtemps troublées. Par contre, le Tenda et le Gamon sont souvent en butte aux rapines des Peulhs du Fouladougou et du Foréah. Il n'est pas jusqu'aux habitants du Tamgué qui ne viennent jusque sous les murs des villages enlever des bœufs et des captifs et même des hommes libres qu'ils vont généralement vendre au Fouta-Djallon. En résumé, de pillards ils sont devenus les victimes de plus pillards qu'eux. C'est la peine du talion.

Rapports du Tenda avec les autorités françaises. — Le Tenda tout entier, ainsi que le pays de Gamon, sont placés sous le protectorat de la France.

Gamon a traité avec nous après la colonne de Dianna, et c'est le premier janvier 1887 que le colonel Galliéni signa avec Oussouby, chef du pays, le traité de protectorat. Talicori et le Tenda-Touré ne vinrent à nous qu'en 1888 et le traité qui nous lie à eux a été signé à Khayes le 9 novembre 1888 par le chef d'escadron d'artillerie de marine Archinard, commandant supérieur, et Ouali-Sané, chef de Talicori, et Kolé-Mahady, chef de Bady (Tenda-Touré).

Au point de vue administratif et politique, le Tenda et le pays de Gamon dépendaient autrefois du commandant de Bakel. Mais, depuis les dernières instructions de Monsieur le sous-secrétaire d'Etat, ces régions sont placées sous les ordres du gouverneur du Sénégal et sont administrées par un fonctionnaire qui, d'après les renseignements que j'ai eus dernièrement, réside à Nétéboulou (Ouli).

Conclusions. — Le Tenda et le pays de Gamon, maintenant tranquilles et ne demandant qu'à se développer, devraient être l'objet de plus de sollicitude de notre part qu'ils ne l'ont été depuis qu'ils sont placés sous notre protectorat. Nous n'avons absolument rien fait pour eux et pourtant il y a là une source assez importante de produits à exploiter pour notre

commerce. L'ivoire, la cire, les arachides, le beurre de Karité pourraient fournir l'objet de transactions importantes.

Pour cela, il serait urgent de pacifier le pays et de le débarrasser des pillards qui le pressurent. Une bonne organisation politique est indispensable, et il faudrait rendre aux chefs leur autorité, mais les surveiller de façon à ce qu'ils n'en abusent pas. En agissant ainsi, on pourrait peut-être tirer de ce pays quelque chose, si on arrivait à secouer la torpeur et l'inertie de ses habitants et à leur faire passer leur goût immodéré pour les captifs. Ce sera la tâche la plus difficile.

CHAPITRE XIX

Départ de Gamon. — Difficultés au moment de se mettre en route. — Toujours les porteurs sont en retard. — De Gamon au marigot de Firali-Kô. — Route suivie. — Tumulus. — Respect des Noirs pour les morts. — Campement sur les bords du marigot. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Fogan ou Tirba. — Le Cantacoula. — Nouvelle lune. — Pratique religieuse des Noirs à cette occasion. — Départ du Firali-Kô. — Route suivie du Firali-Kô au marigot de Sandikoto-Kô. — Rencontre d'un lion. — Le Niocolo-Koba. — Campement sur les bords du Sandikoto-Kô. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Hammout. — Du Sandikoto-Kô à Sibikili. — Route suivie. — Chasse au bœuf sauvage. — Récit de Mahmady au sujet d'un éléphant. — Arrivée à Sibikili. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Bambou. — Une maladie particulière sur ce végétal. — Réception à Sibikili. — Tout le village est ivre. — Description du village. — Fortifications Malinkées. — En route pour Badon. — Route suivie. — Rencontre d'une députation que le chef envoie au devant de moi. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le Calama. — Arrivée à Badon. — Belle réception. — Le village. — Le chef. — La population. — Je tombe sérieusement malade.

2 janvier 1892. — La température a été pendant la nuit un peu moins froide que la nuit précédente. — Ciel clair et étoilé. Brise de Nord. Au réveil, brise de Nord, température fraîche, ciel clair. Le soleil se lève brillant. Hier, pendant toute la journée, mes hommes se sont occupés de faire des provisions pour la route, car nous allons avoir au moins deux jours à passer dans la brousse. Le chef du village met la plus grande obligeance et la meilleure volonté pour leur procurer tout ce dont ils auront besoin pour se nourrir pendant ce temps-là. Il me promet également de me donner quelques hommes pour aider mes porteurs et un bon guide. Aussi, je le remercie chaleureusement de sa belle réception et lui fais cadeau d'un peu de verroterie, de kolas, et de quelques mètres d'étoffes.

A quatre heures quinze minutes, tout mon monde est debout, bien dispos. Pour moi, je n'ai pu fermer l'œil de la nuit. Les chiens du village n'ont pas cessé d'aboyer. Les préparatifs du départ sont rapidement faits, et nous n'attendons plus pour nous mettre en route que les hommes de Gamon qui doivent nous accompagner et qui, d'après les promesses du chef, devaient être réunis devant ma case à la première heure. Nous perdons plus d'une heure pour les rassembler. Il faut aller les sortir les uns après les

autres de leurs cases, où ils semblent dormir profondément. Le chef était absolument navré de ce contre-temps, et il vint même me dire que si je n'y allais pas moi-même, ils ne se dérangeraient pas. Voilà pourtant comment est respectée l'autorité du chef dans les villages Malinkés. Ne pouvant décemment pas faire sa besogne, je lui donnai Almoudo, mon interprète, pour le seconder. Peu après, tous étaient rassemblés devant ma porte et à six heures nous pouvions enfin nous mettre en route. Il était temps, car je commençais à être absolument exaspéré. A peine étions-nous sortis du village qu'ils se mettent tous à marcher comme des enragés. Tant mieux, nous arriverons plus tôt à l'étape.

Non loin de la route et à peu de distance de Gamon, nous passons devant un tumulus, fait de conglomérats ferrugineux. Chaque homme de ma caravane, en passant auprès, y jeta un petit morceau de bois ou un fétu de paille. Intrigué, je demandai à Almoudo la raison de cette pratique. Il me répondit que c'était là la sépulture d'un homme, et que tout noir en passant devant, devait y jeter un morceau de bois ou de paille, « afin d'avoir de la chance et pour prouver au défunt qu'on ne l'oubliait pas. » Voilà certes une coutume qui paraîtra bizarre au premier abord. Mais en y réfléchissant bien, elle ne paraîtra pas plus extraordinaire que celle qui consiste à orner, à certaines époques de l'année, les tombes de nos morts. C'est plus primitif, plus naturel et voilà tout. La pratique des noirs vaut bien la nôtre. Au moins, dans ce simple fait de jeter un morceau de bois sur une tombe, il n'y a aucune espèce d'ostentation, aucune satisfaction de vanité, rien de ce luxe malsain et si déplacé que nous aimons tant à afficher dans nos cimetières. C'est le respect dans toute sa simplicité.

En général, les tumulus que l'on rencontre ainsi le long des routes recouvrent les restes de chefs ou de marabouts fameux.

La route se fait sans aucun incident. Après avoir traversé les lougans du village qui, de ce côté, sont immenses et bien cultivés, nous franchissons à 7 h. 50 le marigot de Sourouba, à 8 h. 40 celui de Kéré-Kô et à 9 h. 25 celui de Firali-Kô, où nous campons, car il faudrait marcher encore trop longtemps pour trouver de l'eau. En moins d'une heure, mes hommes et les porteurs de Gamon m'ont construit un gourbi fort confortable à l'ombre d'un magnifique bouquet de superbes bambous. Almoudo se multiplie pour

accélérer la besogne. Malgré ses travers, et il en a beaucoup, c'est un serviteur bien précieux et qui, je crois, m'est absolument dévoué.

La route de Gamon au campement du Firali-Kô ne présente absolument aucune difficulté. Elle traverse un pays absolument nu et plat et les marigots que l'on y rencontre, Sourouba-Kô, Kéré-Kô et Firali-Kô n'offrent aucune difficulté.

Au point de vue géologique, rien de bien particulier à signaler, si ce n'est la fréquence des plateaux rocheux. En quittant Gamon, on traverse d'abord un petit banc de latérite où se trouvent les lougans du village. A partir de là, la latérite et les argiles compactes ne font qu'alterner pendant environ six kilomètres. Ces dernières sont plus étendues que la première, dont, dans cet espace, on ne rencontre que trois îlots de fort peu d'étendue. Ils sont cultivés et les lougans de mil et d'arachides occupent toute leur surface. A partir de là, la route ne fait que traverser d'immenses plateaux rocheux, formés de quartz et de conglomérats ferrugineux très abondants. Entre ces plateaux, s'étendent de petits vallons, uniquement formés d'argiles d'une dureté remarquable, et recouvrant un sous-sol formé de quartz et de conglomérats, dont les roches émergent par ci par là à fleur de sol.

Les marigots que nous avons traversés viennent tous du Niocolo-Koba et l'un d'eux, le Firali-Kô, d'après les dires des indigènes, ferait communiquer le Niocolo-Koba avec la rivière Balé.

Au point de vue botanique, jamais je n'ai traversé de pays plus désolé. La végétation y est d'une pauvreté extrême, sauf sur les bords des marigots, où l'on trouve de véritables fourrés de bambous. Les plateaux sont absolument dénudés. Par ci par là, et fort espacés les uns des autres, quelques rares arbres aux formes bizarres, étranges, dépourvus de feuilles et peu susceptibles de vous abriter contre les rayons du soleil. Nous ne noterons seulement que quelques lianes Saba sur les bords du Firali-Kô, quelques fromagers, quelques dondols et enfin, sur les plateaux rocheux, de nombreux échantillons d'une fleur désignée sous le nom de *Fogan*, et quelques spécimens d'un curieux végétal que les indigènes désignent sous le nom de *Cantacoula* et qui est assez commun au Soudan.

Le *Fogan*, comme l'appellent les Ouolofs, est désigné par les Bambaras sous le nom de *Tirba* et par les Malinkés sous le nom de *Tirbo*. C'est une

plante terrestre à tige souterraine qui est bien connue de tous ceux qui ont voyagé au Soudan. Vers le mois de décembre, la tige émet un pédoncule long d'environ cinq centimètres et qui se termine par un bourgeon floral. La fleur est éclose vers le commencement de janvier. Elle est caractéristique. Ses larges pétales jaunes ne permettent pas de la confondre avec les autres fleurs similaires que l'on pourrait rencontrer. Elle est peu odorante et très fugace. Les pétales tombent cinq ou six jours après leur éclosion et sont remplacés par un fruit capsulaire qui arrive à maturité vers le mois de mai. Quand la capsule est sèche, elle s'ouvre d'elle-même et laisse échapper de nombreux flocons d'une bourre blanche ressemblant à de la soie végétale. Dans cette bourre sont noyées une quinzaine de graines noirâtres. Cette bourre brûle presque instantanément si on y met le feu avec une allumette, en ne laissant, pour ainsi dire, pas de résidu. Le Fogan affectionne tout particulièrement les terrains ferrugineux, et il croît, de préférence, dans les interstices des roches. On le rencontre rarement dans les argiles et la latérite. Les indigènes attribuent à ses graines des vertus aphrodisiaques^[26].

Le *Cantacoula* est un arbuste qui a de grandes ressemblances, par son port et son fruit, avec l'oranger. Les plus beaux spécimens ne dépassent pas deux mètres à trois mètres cinquante de hauteur et leur tronc à sa partie moyenne n'a pas plus de dix à quinze centimètres de diamètre. Les feuilles qui sont d'un vert pâle rappellent par leur forme celles de l'oranger. Elles sont généralement rares et tombent dès les premières chaleurs. Ses rameaux portent des dards acérés qui peuvent atteindre de quatre à cinq centimètres de longueur. Il fleurit vers la fin de septembre. Ses fleurs blanches ou jaunes sont situées à l'extrémité de petits rameaux et ne tombent guère que quinze ou vingt jours après leur éclosion. Le fruit qui les remplace a absolument la forme d'une orange, et sa couleur, quand il est mûr. Ce fruit possède une coque très épaisse et très résistante dans laquelle sont noyées, au milieu d'une pulpe abondante, trente ou quarante graines de forme discoïde. Cette pulpe excessivement acide est légèrement et agréablement parfumée. Elle est précieuse pour le voyageur pendant les grandes chaleurs, car elle est excessivement rafraîchissante et désaltère celui qui en fait usage. Elle aurait, paraît-il, des vertus astringentes, et les indigènes l'utiliseraient contre certaines diarrhées rebelles. Le *Cantacoula* croît, de préférence, dans les terrains pauvres en humus et surtout dans les terrains à roches ferrugineuses.

Il affectionne tout particulièrement les plateaux rocheux et les versants dénudés des collines. Son fruit arrive à maturité complète à la fin de janvier et dans le courant de février. Il se détache difficilement, et, pour le cueillir, il faut couper le pédoncule à l'extrémité duquel il s'insère. Les indigènes utilisent sa coque pour en faire des tabatières et s'en servent pour fabriquer des récipients dans lesquels ils renferment les grains de cette espèce d'encens, que l'on désigne sous le nom de hammout et sur lequel nous reviendrons plus loin. Dans le premier cas, ils se contentent de percer au niveau du point d'insertion du fruit avec son pédoncule, un trou d'environ un centimètre et demi de diamètre. Par ce trou, ils vident la pulpe et les graines que contient la coque. Ils la laissent exposée au soleil pendant plusieurs jours et la garnissent ensuite de tabac. Le trou est bouché à l'aide d'une petite cheville en bois. Dans le second cas, ils coupent la coque, à peu près aux deux tiers, la débarrassent de sa pulpe et de ses graines, la font sécher au soleil et la remplissent ensuite de hammout^[27].

La journée, au campement de Firali-Kô, se passa paisiblement. Vers la fin du jour, arrivèrent deux hommes qui revenaient de Sibikili. Ils me demandèrent à passer la nuit au campement, ce que je leur accordai volontiers. Je leur fis donner en plus à manger, ce qui les remplit d'aise. En revanche, ils m'annoncèrent que j'étais à peine à moitié chemin de Gamon au Niocolo-Koba. J'aurais préféré une autre nouvelle.

De Gamon au campement du Firali-Kô, la route suit, à peu près, une direction générale Est-Sud-Est et la distance qui les sépare est environ de 16 kil. 500.

Aujourd'hui c'est jour de liesse pour les noirs. C'est le premier jour de la lune. Ils l'attendent avec impatience et quand elle paraît, on la salue à coups de fusil. Citons à ce propos une nouvelle pratique religieuse qui leur est commune à tous, aussi bien aux musulmans qu'aux autres. Dès que le mince croissant de l'astre des nuits paraît à l'horizon, on les voit se tourner vers lui. Avec l'index de la main droite ils simulent par gestes la forme de la lune en murmurant quelques paroles et en crachant. Voici l'explication qui m'a été donnée de cette curieuse pratique religieuse. Les noirs ne voient dans la lune qu'un être animé qui peut leur nuire aussi bien que leur faire du bien. C'est pourquoi, quand elle apparaît, ils l'invoquent de la façon que

nous venons de décrire afin qu'elle exauce leurs désirs. On ne doit cracher que trois fois seulement en disant cette prière et autant que possible à intervalles égaux. Ceci est encore pour nous une preuve que les religions primitives ne sont à leur origine qu'un culte voué aux grands phénomènes de la nature.

Il a fait pendant toute la journée une température assez supportable, malgré un fort vent d'Est. Vers quatre heures, le soleil s'est un peu voilé. Légère buée à l'horizon. La brise tombe et la température devient lourde et orageuse.

3 janvier 1892. — La nuit s'est passée sans aucun incident. Température assez fraîche. Nuit claire et étoilée. Brise de Nord assez forte. Au réveil, ciel clair et sans nuages. Rosée abondante dans les vallées, nulle sur les plateaux.

Les préparatifs du départ se font rapidement. Personne ne se fait tirer l'oreille pour se lever, et à 4 h. 15 nous pouvons nous mettre en route. La marche est un peu hésitante au début, mais dès que le jour commence à poindre, nous marchons d'une vive allure. A 5 h. 25, nous franchissons le marigot de *Oussékiri-Kô*, et à 6 h. 15, celui de *Oussékiba-Kô*, sur les bords duquel nous faisons la halte. A 6 h. 30, nous nous remettons en route, et à 2 kil. 500 du marigot de Oussékiba-Kô, les porteurs qui sont en avant viennent me dire qu'ils ont trouvé une superbe antilope, qui avait été égorgée par un lion, et qu'il dévorait quand ils sont arrivés. Il s'est enfui à leur approche et ils ont pu le voir. C'était, paraît-il, un superbe animal. Ils me demandent l'autorisation de dépouiller l'antilope et d'en emporter la viande, ce que je leur permets, me promettant de profiter aussi de cette bonne aubaine. Ils s'y mettent tous, et en une demi-heure, ils ont le temps de faire l'opération et d'ingurgiter chacun un énorme bifteck. Inutile de dire que mes lascars n'étaient pas les derniers à la curée. Cette antilope était très belle et elle était pleine. Avant de partir, les porteurs mangent la viande du fœtus. Le lion avait bondi sur la croupe, où on voyait distinctement les traces de ses puissantes griffes. Il lui avait brisé les reins, et quand mes hommes l'ont dérangé de son repas, il avait commencé à dévorer les filets et une partie du petit. Je prends pour moi une cuisse et ce qui reste des filets, les reliefs du festin du lion, en un mot. A 7 h. 30, nous nous remettons en

route. Un quart d'heure après, nous faisons lever une superbe biche et un peu plus loin un troupeau d'une douzaine d'antilopes, qui détalent à notre approche. A huit heures, nous franchissons le marigot de *Saramé*, et à 8 h. 30, celui de *Condouko-Boulo*, où nous faisons halte sous de superbes arbres, les seuls, du reste, que nous ayons trouvés pendant l'étape. Caïl-cédrats, fromagers, nétés, n'tabas, télès, croissent d'une façon surprenante dans le petit coin de la vallée du Condouko-Boulo. Leurs dimensions sont énormes, leur feuillage touffu, et c'est à regret que nous quittons ces délicieux ombrages.

A 8 h. 40, nous repartons, et, chemin faisant, nous faisons lever deux autres troupeaux de superbes antilopes et bon nombre de biches et de gazelles. A 9 h. 45, nous traversons enfin, à gué, le Niocolo-Koba, cette jolie petite rivière qui sert de limite au pays de Bondou et au pays de Gamon. A l'endroit où nous l'avons traversée, elle coule sur un lit de petits cailloux ferrugineux. Ses berges sont à pic et il faut descendre de cheval pour les escalader. Son eau est claire, limpide et fraîche. Aussi ne manquâmes-nous pas de nous y désaltérer et de nous y baigner. Nous arrivons enfin, à 10 heures, sur les bords du Sandikoto-Kô, où nous allons camper. Les bords de ce marigot sont très escarpés et en gravissant le bord opposé à celui par lequel nous sommes arrivés, mon cheval s'abat. Fort heureusement, ni lui ni moi ne sommes blessés. J'eusse été fort contrarié qu'il arrivât quelque chose de fâcheux à cette jolie petite bête ; car c'est un brave et bon animal qui me rend de grands services.

Le campement du Sandikoto-Kô est un des plus mauvais que je connaisse. Il faut camper au milieu de la brousse pour avoir un peu d'ombre. En une demi-heure, Almoudo et les porteurs m'ont construit un gourbi assez confortable. Il était temps, car je commençais littéralement à griller au soleil. Tout autour de nous, une brousse sèche. Je recommande bien à tout le monde de bien faire attention au feu, et pour le combattre, je fais débroussailler un large espace de terrain tout autour de mon gourbi et j'exige que mes hommes aient sous la main de longues branches d'arbre munies de leurs feuilles, pour être immédiatement prêts en cas d'alerte. C'est la meilleure façon d'éteindre ces feux de brousse, qui se propagent toujours avec une rapidité surprenante. Il suffit de battre la zone incendiée, pour étouffer rapidement tout commencement de feu et éviter parfois de

graves désordres. Malgré mes recommandations, vers trois heures de l'après-midi, un incendie éclate tout à coup, non loin de mon gourbi. Immédiatement les hommes s'arment de leurs branches et se précipitent vers le lieu du sinistre. En quelques minutes, le feu est éteint, mais pas assez vite cependant pour empêcher de brûler plus de trois cents mètres carrés de brousse. Fort heureusement, mon gourbi se trouvait au vent de l'incendie. Sans cela, il eût été infailliblement consumé, ainsi que mes bagages, ce qui eût été pour moi une perte énorme, difficile à combler, là où je me trouvais. Ce qui m'aurait été le plus pénible, c'eût été certainement la perte de mes papiers, de tous mes cahiers où se trouvent consignées les notes que je me suis toujours efforcé de prendre régulièrement et le plus exactement possible depuis plus de six années que je parcours le Sénégal et le Soudan. Je n'eus pas à déplorer ce désastre. Du reste, dès le commencement de l'incendie, Almoudo, sans que j'eus besoin de rien dire, se précipita dans mon gourbi et, s'emparant de ma précieuse cantine, la porta en lieu sûr. Il ne me la rapporta que lorsqu'on se fût bien assuré que tout danger avait disparu. On comprendra aisément, qu'après cela, je pris les dispositions les plus rigoureuses. Je fis éteindre tous les brasiers que les hommes avaient allumés autour de mon gourbi, et je ne les autorisai à n'allumer leurs feux qu'à l'endroit qui venait d'être débroussaillé par l'incendie. C'est là également que je les fis coucher. Malgré cela, je fus loin d'être tranquille, surtout pendant la nuit.

Du campement du Firali-Kô au campement du Sandikoto-Kô, la route suit une direction générale Est-Sud-Est, et la distance qui sépare ces deux points, est environ de 24 kil. 500.

Jusqu'au Condouko-Boulo, cette route ne présente aucune difficulté sérieuse. Elle traverse un pays plat, présentant à peine quelques légères ondulations du terrain. A partir de ce marigot, il en est tout autrement. Il faut d'abord gravir, par une pente raide, le versant Nord-Ouest d'un vaste plateau ferrugineux, semé de roches, qui rendent la route pénible. Pendant trois kilomètres environ, elle longe le versant Sud-Est de ce plateau. De là, on a une vue magnifique. On voit se dérouler devant soi une immense vallée, au milieu de laquelle coule le Niocolo-Koba. On arrive par une pente douce sur les bords de cette rivière, et si ce n'étaient ses bords escarpés, sa

traversée n'offrirait aucune difficulté. Il en est de même pour le Sandikoto-Kô.

Au point de vue géologique, on peut dire que, depuis le campement du Firali-Kô jusqu'à celui du Sandikoto Kô, ce n'est qu'une succession de plateaux formés de roches et de conglomérats ferrugineux. Ils sont peu élevés et séparés par de petites vallées dans lesquelles coulent les marigots. Ces vallées sont formées d'argiles, recouvrant un sous-sol ardoisier. La vallée tout entière du Niocolo-Koba est ainsi formée, et sur ses bords, les schistes apparaissent à nu. — Le fond des marigots est formé de vases peu épaisses, reposant sur un sous-sol de quartz et de conglomérats ferrugineux. Au Niocolo-Koba, dont le courant est très rapide, la vase fait absolument défaut. Les berges sont formées d'argiles compactes.

Au point de vue botanique, la végétation est d'une rare pauvreté. Rien sur les plateaux qu'une herbe mince et ténue et quelques végétaux difformes et rachitiques. Dans les vallées, la végétation n'est réellement belle que sur les bords des marigots, où l'on trouve de majestueuses légumineuses, quelques caïl-cédrats et de nombreux échantillons de lianes Saba et Delbi. Les fromagers, n'tabas, baobabs, etc., sont relativement rares. Sur les deux rives des marigots, s'étend une plaine peu large (un kilomètre cinq cents mètres au plus), où croissent des carex et des cypéracées énormes. Le sol de ces plaines est, sur les bords des cours d'eau, absolument défoncé par les éléphants, et les traces de leurs pas forment de véritables fondrières, qu'il faut avoir grand soin d'éviter pendant la marche. Dans tout ce trajet, je n'ai trouvé d'intéressant à signaler que la plante qui donne cette résine, que les indigènes désignent sous le nom de *Hammout*.

On désigne sous le nom de *Hammout*, au Soudan français, une sorte de résine, dont l'odeur rappelle celle de l'encens. Elle est donnée par une plante, dont la hauteur ne dépasse que rarement trois mètres et qui croît, de préférence, dans les terrains pauvres. Le diamètre de son tronc est d'environ vingt à vingt-cinq centimètres au maximum et par ses caractères macroscopiques, elle nous a semblé appartenir à la famille des Térébinthacées^[28]. Ce végétal est relativement rare au Soudan, on le trouve en petit nombre un peu partout ; mais c'est surtout dans le Ferlo-Baliniam, qu'il est le plus commun. On en trouve également en notable quantité dans

cette partie déserte qui se trouve aux environs de Koussan Almamy (Bondou), entre Kéniémalé, Couddi, Hodioliré et le marigot de Anguidiouol, entre Koukoudak et Kounamba, dans le Tiali.

Cette résine s'extraît, annuellement, du commencement de décembre à la fin d'avril. C'est, paraît-il, l'époque pendant laquelle elle est la plus abondante, et où le rendement est le plus avantageux et la qualité meilleure. De plus, comme en cette saison les indigènes ne sont pas retenus chez eux par les travaux des champs, ils peuvent se livrer plus facilement à cette récolte, qui est pour eux la source de quelques profits.

Pour l'extraire, les indigènes pratiquent sur le tronc de la plante, jusqu'aux maîtresses branches, des incisions en nombre variable, huit ou dix au plus. Ces entailles intéressent l'écorce dans toute son épaisseur. La résine qui en découle est peu abondante et il faut attendre six à huit jours avant d'en avoir une petite boule de la grosseur d'une noisette. On procède alors à la récolte. A l'air libre, la résine durcit par le froid et elle prend une consistance telle que pour la détacher il faut se servir d'une tige de fer, spécialement fabriquée pour cela, ou bien des petites hachettes dont les indigènes usent pour défricher leurs lougans. La liqueur qui vient sourdre à l'incision est généralement blanche et limpide, mais en se coagulant elle prend une couleur opaline légèrement teintée en jaune.

En enlevant la petite boule de hammout qui s'est ainsi formée, les noirs ont l'habitude de détacher toujours en même temps la partie de l'écorce du végétal à laquelle elle adhère d'ordinaire si fortement. Revenus au village, le produit de la récolte est mis à chauffer au soleil pendant quelques jours pour le ramollir et afin de le débarrasser de la plus grande partie des détritux végétaux qu'il renferme. Quand il s'est refroidi et durci, il est pilé, de nouveau ramolli à la chaleur solaire et pétri en forme de boules qui sont renfermées dans des coques de fruits de cantacoula, comme nous l'avons dit plus haut.

La résine durcit alors à la fraîcheur, elle adhère fortement aux parois du récipient qui la contient, et pour l'en retirer, il faut se servir de la pointe d'un solide couteau. Cette résine se présente alors sous l'aspect d'une masse noirâtre, au milieu de laquelle se distinguent aisément les fragments d'écorce qui n'ont pu être enlevés. Son odeur est légèrement térébenthinée

et sa saveur très aromatique. C'est sous cette forme que l'on trouve le hammout sur les marchés du Soudan.

Il ne faut pas confondre le hammout avec le *Tiéoué*, qui est une autre variété d'encens, que les dioulas de Fouta-Djallon, où on le récolte surtout, apportent annuellement dans nos comptoirs et sur les marchés de Bakel, Kayes et Médine. Cet encens est, d'après les indigènes, de qualité absolument inférieure. Il est généralement présenté sur les marchés sous forme de grosses boules grisâtres, à cassure terne et citreuse, non transparentes, se ramollissant sous la dent, et contenant une notable quantité d'écorce. Leur odeur est moins térébenthinée que celle du hammout et la saveur est également aromatique. Le végétal d'où il s'extrait habite surtout le Fouta-Djallon. On le trouve également dans cette partie du Bondou qui confine au Tenda et au pays de Badon. Les noirs ne lui attribuent qu'à un faible degré les propriétés bienfaisantes du hammout.

Le hammout est l'objet au Soudan d'un petit commerce qui est assez actif sur les marchés de Kayes, Bakel et Médine. Les traitants de ces comptoirs accaparent presque tout ce qui est apporté et le revendent soit à Saint-Louis, aux Ouolofs, soit aux habitants du Khasso, du Logo, du Natiaga, du Kaarta et du Guidimakha. Mais de tous, ce sont les Ouolofs et les Khassonkés qui en sont les plus avides. Les femmes ouoloves de Saint-Louis le font brûler sur des charbons ardents, dans des espèces de petits fourneaux fabriqués *ad hoc*. Le hammout, ainsi brûlé, produit une fumée blanchâtre, et dont l'odeur se rapproche un peu de celle de l'encens. Les indigènes s'en servent pour parfumer leurs cases. En outre ils lui attribuent de puissantes vertus curatives. D'après eux, en effet, le hammout serait, pour ainsi dire, une panacée universelle. Sa fumée serait très saine pour la santé. Elle chasserait les miasmes nuisibles, ferait disparaître les maux de tête, guérirait les bronchites et les rhumes de cerveau, et développerait surtout l'intelligence, etc., etc.

Le prix du hammout varie suivant les époques et les régions. Avant la récolte, une boule de moyenne grosseur se vend, à Kayes, de deux à trois francs, mais quand les arrivages commencent à se faire plus nombreux, le prix baisse rapidement. Ainsi, à Bakel, par exemple, il n'est pas rare, à ce

moment, de trouver jusqu'à soixante boules pour une pièce de guinée, soit dix à douze francs environ.

A Saint-Louis, le hammout se vend couramment de un franc cinquante centimes à deux francs la boule. Dans le Guidimakha, trois boules coûtent environ deux francs cinquante centimes en mil, et dans le Khasso, à Kouniakary, par exemple, trois boules se vendent environ cinq francs en mil ou étoffes.

Pendant toute la journée que nous passâmes au marigot de Sandikoto-Kô, mes hommes s'occupèrent à faire boucaner la viande de l'antilope que nous avons trouvée égorgée par un lion pendant l'étape du matin. Ils se livrèrent à ce travail jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. La viande fut d'abord coupée en lanières de trente centimètres de long sur quatre de largeur et deux d'épaisseur. Puis, ces lanières furent étendues sur un séchoir des plus primitifs et qui se compose uniquement de quatre fourches plantées en terre en forme de carré. Sur ces fourches sont placés deux bambous sur lesquels sont fixées des traverses de même bois, au nombre de dix ou douze. C'est sur ces traverses qu'est installée la viande destinée à être boucanée. Ce séchoir est placé à une hauteur telle que la flamme du feu allumé au-dessous ne puisse pas atteindre la viande et la griller. Quand tout est ainsi disposé, on allume un ardent brasier entre les quatre fourches qui servent de support au séchoir. On l'alimente jusqu'à ce que la viande soit parfaitement desséchée.

Dans les villages, où l'on n'a pas besoin de se hâter de faire cette besogne, les lanières sont disposées sur le toit des cases, et la chaleur suffit pour boucaner la viande. Toutefois, on ne peut guère procéder ainsi que pendant la saison sèche, alors que soufflent les vents brûlants d'Est et de Nord-Est. Pendant l'hivernage, quand les vents humides du Sud et du Sud-Ouest se font sentir, il n'est pas possible de procéder ainsi, car la viande est pourrie avant d'être boucanée. Chaque soir, il faut avoir grand soin de rentrer les lanières dans les cases, pour les mettre à l'abri de l'humidité, et de ne les exposer au soleil que lorsque toute humidité de la nuit a complètement disparu.

La viande ainsi préparée peut se conserver indéfiniment. Il se forme à l'extérieur une sorte de croûte épaisse, d'un demi-centimètre, cornée, pour

ainsi dire, qui protège le reste de la viande. Il faut avoir soin de l'enlever quand on veut préparer le couscous. C'est un mets très précieux pour les voyageurs et qui n'est pas à dédaigner même pour des palais européens. Pendant les différents séjours que nous avons faits au Soudan, nous nous sommes parfois estimé très heureux d'en avoir à notre disposition. La viande boucanée au soleil est meilleure que celle qui l'a été au feu. Cette dernière, en effet, sent toujours un peu la fumée, quel que soit le soin que les noirs apportent à bien entretenir le brasier.

4 janvier 1892. — La nuit a été excessivement froide. Ciel clair et étoilé. Brise de Nord, absolument glaciale. A trois heures du matin, je constate la température la plus basse que j'ai observée depuis le commencement de mon voyage, sept degrés centigrades, trois dixièmes. Au réveil, le ciel est clair. Forte brise de Nord. Rosée abondante. Température excessivement froide. Le soleil se lève brillant. La nuit s'est heureusement passée. Pas le moindre incident. Je n'ai cependant pas pu fermer l'œil, tant je redoutais à chaque instant de voir éclater un incendie. Les précautions prises hier soir furent inutiles, tout se passa à merveille et nous n'eûmes pas l'alerte qui m'avait tant effrayé dans l'après-midi. Nous avons mille peines à rassembler les porteurs. Ces pauvres diables sont littéralement gelés et se chauffent autour des feux. C'est qu'ils sont tous sommairement vêtus.

Rien de curieux à voir comme un campement de caravane noire pendant la nuit. Les ânes, s'il y en a, sont entravés des pattes de devant seulement et peuvent circuler librement dans tout le camp. Les bagages sont ou bien mis au tas, ou bien, ce qui est le plus fréquent, chaque porteur couche auprès de son colis. Les ballots de guinées, sont, de préférence, placés sur une branche d'arbre, étayés avec le bâton de route ou la lance du propriétaire. Ces précautions sont prises pour les préserver de l'humidité du sol et des termites. Quant aux hommes, leur campement est bientôt établi. Pendant les nuits chaudes, une simple couche de feuilles fraîches leur sert de lit. Pendant les nuits froides, au contraire, c'est de la paille sèche, sur laquelle ils s'étendent ; mais auparavant on allume de grands feux que l'on entretient toute la nuit, et c'est autour de ces brasiers ardents que s'installent les dormeurs, si près que l'on se demande comment ils y peuvent résister et comment leurs vêtements ne sont pas brûlés. Les plus prévoyants et les

sybarites couchent sur des nattes qu'ils ont eu soin d'emporter. Il en est même qui, pendant la saison chaude, installent des moustiquaires au-dessus de leur lit, précaution souvent utile, surtout lorsque le campement est établi sur les bords d'un marigot.

A quatre heures quinze minutes enfin, nous pouvons nous mettre en route et, dès le départ, mes hommes marchent d'un bon pas, sans doute pour se réchauffer. La route du campement du Sandikoto-Kô à Sibikili a été relativement mouvementée. A cinq heures dix minutes, nous traversons le marigot de Diala-Kô, joli petit cours d'eau, dont les bords sont relativement boisés et où nous remarquons de beaux échantillons de caïl-cédrats, auxquels, du reste, il doit son nom. Caïl-cédrat se dit, en effet, « *Diala* », en Malinké. A 5 h. 45, nous faisons la halte un peu plus loin. Je n'ai pas plus tôt ordonné de s'arrêter, qu'immédiatement les porteurs mettent bas leurs charges et vont ramasser du bois sec des deux côtés de la route. De grands feux sont allumés et nous nous mettons tous à nous chauffer sérieusement, et aussi à nous sécher, car la rosée nous a absolument tous inondés. Pendant un quart d'heure, je reste avec plaisir devant un énorme brasier et, quand je vois que tout le monde est à peu près réchauffé, je donne l'ordre de se remettre en route.

Il n'y avait pas cinq minutes que nous marchions, quand notre guide déposa tout à coup son léger bagage et s'élança dans la brousse avec son fusil, sur le côté droit de la route. Il venait d'apercevoir à peu de distance de l'endroit où nous nous trouvions, un énorme bœuf sauvage, qui paissait tranquillement l'herbe fraîche. Il s'approcha en rampant à environ trente mètres de l'animal. Celui-ci le regardait tranquillement venir, levant de temps en temps la tête et ne montrant aucun signe d'inquiétude. Notre homme l'ajusta longuement et tira. De la route, nous vîmes l'énorme bête faiblir et s'abattre. Immédiatement, tous les porteurs posèrent leur charge, et, avec mon autorisation, s'élancèrent dans la direction de notre adroit chasseur. A leur approche, le bœuf se releva et, au lieu de les charger, comme c'est l'habitude de ces sortes d'animaux, il essaya de s'enfuir. Nous le vîmes se redresser péniblement et, traînant la patte droite de derrière, gagner en boitant, un petit bouquet de bois, situé à peu de distance. Toute ma caravane en débandade l'y suivit et l'y cerna. Immédiatement commença une fusillade désordonnée et je me demande encore comment il se fit

qu'aucun d'eux ne fut touché par la balle de son voisin. Pas un projectile ne toucha la bête tant que dura ce désordre. Il fallut que notre guide, chasseur de son métier, rechargeât son fusil et, par un coup bien ajusté, jetât l'animal à bas. Se précipitant alors sur lui, il lui coupa les deux jarrets avec son sabre et notre bœuf, expirant, fut alors tout simplement égorgé, comme un vulgaire bœuf domestique.

C'était un mâle énorme. C'est cet animal que les uns désignent sous le nom de « *vache brune* » et que les autres appellent : « *Lour* ». Sa peau est d'un noir grisâtre et bien plus épaisse que celle du bœuf domestique. Les poils y sont relativement rares et excessivement rudes. Sur le dos existe une sorte de crinière assez bien fournie, s'étendant de la tête à la queue et dont les poils ont environ douze à quinze centimètres de longueur. La peau est de plus excessivement luisante. La queue est courte, se terminant par une touffe de poils assez épaisse. Les jambes très fortes sont relativement bien plus courtes que celles du bœuf domestique. La tête est énorme et la mâchoire inférieure déborde un peu en avant la mâchoire supérieure, ce qui donne à l'animal la physionomie féroce du bouledogue. Mais c'est au front que siège ce que la bête présente au point de vue anatomique de plus curieux. Les cornes sont noires, brillantes, courtes, larges et fortes, à légère convexité externe. Le frontal dont elles font partie absolument intégrante, est excessivement large et épais. Tandis que chez le bœuf ordinaire, il est recouvert de peau et de poils, chez le bœuf sauvage, il est complètement à nu et très noir. Il est d'un noir terne, tandis que les cornes sont d'un noir très brillant. Les Malinkés appellent cet animal « *Segui* ». Sa chair est délicieuse et les indigènes en sont excessivement friands. Il ne se nourrit, pour ainsi dire, que d'herbes tendres et de jeunes pousses d'arbres.

Comme il est très sauvage, sa chasse présente les plus grands dangers ; car, lorsqu'il est atteint, il charge immédiatement le chasseur. Il faut, pour l'avoir, le blesser grièvement du premier coup. Aussi les noirs le tirent-ils presque toujours, soit dans les pattes, soit au défaut des épaules. Il court très vite et peut rattraper aisément un cheval lancé à fond de train.

La balle de notre chasseur lui avait fracassé l'articulation de la cuisse droite. Il avait été déjà blessé et portait au flanc droit la cicatrice d'une balle antérieurement reçue.

Dès que l'animal fut mort, tout le monde s'approcha pour le toucher, le palper. Je fis comme les autres et avec grande curiosité, car c'était le premier que je pouvais voir d'aussi près. Notre chasseur lui coupa aussitôt le bout de la queue sur une longueur d'environ 15 centimètres. C'est là, nous l'avons déjà dit, un trophée auquel, chez tous les peuples du Soudan, les chasseurs tiennent énormément. Ils le pendent généralement à leurs ceintures. Il était absolument impossible de dépecer le bœuf sur place, car cela nous aurait trop retardé, et il nous eût été difficile d'emporter avec nos bagages l'énorme quantité de viande que l'animal ne manquerait pas de donner. Il fut donc décidé que, pour le moment, on abandonnerait là la bête, et que, dès notre arrivée à Sibikili, on enverrait des hommes du village pour le dépecer et en rapporter les morceaux. Mais une caravane de dioulas quelconque pouvait passer par là et s'approprier le produit de notre chasse. Aussi, pour qu'on ne vint pas les voler, mes hommes mirent-ils sur le corps du bœuf un peu de paille sèche, un caillou sur le cou, puis prononcèrent à voix basse des paroles dont je ne pus connaître le sens, marmottèrent des invocations, firent enfin mille pratiques les plus étranges les unes que les autres. Quand j'en demandai l'explication à notre chasseur, il me répondit gravement que maintenant il pouvait passer auprès de sa chasse n'importe qui, il ne la verrait pas et que seuls pourraient la retrouver ceux auxquels il le dirait et auxquels il aurait appris les paroles mystérieuses qu'il fallait prononcer pour cela. Malgré cela, je voyais manifestement qu'il n'était pas tranquille. Aussi je lui dis que tout ce qu'il venait de faire pouvait être très bon, mais que ce qui serait le meilleur et le plus sûr, ce serait de commettre à la garde de la bête un des hommes de Gamon qui nous accompagnaient et qui ne portait rien. Il reviendrait avec les hommes de Sibikili. Chose qui fut faite.

Dans beaucoup de pays, au Soudan, on est absolument persuadé, surtout chez les Malinkés, que l'on peut rendre ainsi invisibles des objets et même des êtres vivants, rien qu'en faisant certaines pratiques plus ou moins bizarres. Je me souviens même avoir vu à Goumbeil, dans le Niéri, un chasseur qui avait la prétention de se rendre invisible pour toute espèce de gibier. Au moment où il se préparait à partir pour la chasse, je le vis mettre dans unealebasse à moitié remplie d'eau, des feuilles d'un végétal dont je ne pus savoir le nom. Il les y remua longuement et à plusieurs reprises. Puis, se mettant absolument nu, il fit sur tout son corps deux ou trois ablutions générales avec cette eau et se frotta partout avec les feuilles humides. Je lui demandais alors s'il était malade et dans quel but il agissait ainsi. Il me répondit sans hésiter qu'il n'était point malade et qu'il faisait cela uniquement pour que le gibier qu'il allait chasser ne le vît pas. Rendu ainsi invisible, il pourrait s'approcher d'aussi près qu'il le voudrait, et tuer à coup sûr tel animal qu'il aurait choisi. Je lui demandai encore si cette plante le rendrait aussi invisible pour les hommes. « Non, me répondit-il, avec cela, le gibier seul ne me verra pas ; mais je connais une autre plante qu'on ne trouve qu'au Fouta-Diallon et qui, si on porte au cou un morceau de sa racine, a la propriété de rendre invisible celui qui la possède pour tous ses ennemis, et cela quand il le désire ». Il avait vu, disait-il enfin, un Foutanké (homme du Fouta) qui, pendant la guerre du marabout Mahmoud-Lamine-Dramé, à Touba-Couta, avait disparu trois fois devant ses yeux au moment où il l'ajustait pour le tuer. Je ne crus pas devoir pousser plus loin mon interrogatoire, du moment qu'il avait vu, je n'avais plus rien à apprendre.

La contrée que nous traversons, est, paraît-il, excessivement giboyeuse. On y trouve, en grande quantité, antilopes, biches, gazelles, hippopotames, bœufs sauvages, éléphants, fauves de toutes sortes, etc., etc. A ce propos, je rapporterai ici un fait qui s'est passé hier au marigot de Sandikoto-Kô. A peine étions-nous arrivés au campement que nous entendîmes un coup de fusil assez éloigné de nous. Peu après, un homme qui fait route avec nous, vint me raconter qu'il avait tiré sur un éléphant énorme. Mahmady, un de mes hommes qui était avec lui, ajouta qu'il l'avait vu et qu'il était si gros qu'il l'avait pris pour un rocher (Kouko) (*sic*).

En effet, à en juger par les traces et les passages que l'on voit partout, on peut en conclure que la région est excessivement riche en gibier. Ce ne sont que passages d'éléphants et d'hippopotames et les bords des marigots sont couverts d'excréments de toutes sortes d'animaux ; à cette époque de l'année surtout, le gibier y abonde parce qu'il vient brouter les jeunes herbes qui poussent après les incendies.

Vers six heures trente minutes, nous nous remîmes en route et sans autre incident nous arrivâmes à Sibikili, à 11 h. 45, après avoir successivement traversé les marigots de Dalesilamé, de Séré-Kô, de Sitadioumou-Kô et sa branche secondaire, le Koumonni-Boulo-Kô qui est situé à 800 mètres environ de Sibikili. Ses bords sont couverts de superbes rizières, et nous l'avons traversé sur un petit pont en bois, des plus primitifs, qui a environ cinq mètres de long sur un mètre cinquante centimètres de large.

La route du campement du Sandikoto-Kô à Sibikili ne présente aucune réelle difficulté que le passage du marigot de Séré-Kô dont les bords sont escarpés et à pic. Mentionnons aussi à ce point de vue, les nombreux bambous morts, qui obstruent la route, ainsi que les roches ferrugineuses que l'on y rencontre à chaque instant et qu'il faut avoir soin d'éviter.

Au point de vue géologique, ce n'est absolument qu'une succession de plateaux bornés de grès, de quartz et de conglomérats ferrugineux, et de collines de même nature. Au niveau des marigots, elles sont entrecoupées par de petites vallées formées d'argiles et excessivement marécageuses. Ce n'est qu'à partir du Séré-Kô que se montrent quelques ilots de latérite. Nous en trouvons aussi, mais peu étendus et très clairsemés, jusqu'aux environs de Sibikili. La petite colline sur laquelle est construit ce village est uniquement formée de terrain de cette nature, de même aussi que la plaine qui l'entoure. Le terrain ardoisier, proprement dit, est rare et les schistes qui le caractérisent ne se montrent nulle part à nu. Il forme cependant, à n'en pas douter, le sous-sol des argiles compactes dont nous avons reconnu l'existence dans quelques légères dépressions de terrain.

La flore est de plus en plus pauvre. C'est un pays absolument dénué de toute espèce de végétation, on traverse parfois une étendue de plusieurs kilomètres sans rencontrer autre chose que des végétaux absolument rabougris. Ce n'est qu'après avoir passé le Séré-Kô et encore pendant trois

kilomètres au plus que la végétation est un peu plus riche. Dans tout le trajet, nous n'avons guère remarqué que quelques caïls-cédrats sur les bords du Diala-Kô, quelques fromagers, et dans la vallée du Séré-Kô quelque rares échantillons de karités (variété Shee). Ce pays était autrefois couvert de bambous, mais ils sont aujourd'hui presque tous morts et ce végétal tend chaque jour à y disparaître.

Le Bambou (Bambusa arundinacea L.), est une Graminée fort commune au Soudan. On le rencontre un peu partout, mais surtout dans le Bambouck, le Bafing, le Koukodougou, le Gamon, le Tenda, le Damentan, le Badon, le Niocolo, etc., etc. Il croît dans presque tous les terrains, mais c'est surtout sur les bords des marigots et dans certaines plaines à fond d'argiles, inondées pendant la saison des pluies, qu'il est le plus commun et qu'il acquiert ses plus grandes dimensions. Toutefois sa tige n'atteint pas au Soudan, dans les terrains qui lui sont les plus propices, un diamètre de plus de six à huit centimètres et sa hauteur quatre ou cinq mètres. Sur les plateaux rocheux, il ne dépasse pas deux mètres d'élévation et trois centimètres au plus de diamètre. Il est là toujours très peu vigoureux.

Ce végétal, si abondant autrefois dans le Gamon, le Badon et le Dentilia, y est devenu depuis trois ou quatre années plus rare et finira par y disparaître complètement. Il est atteint, depuis ce temps, d'une maladie que les indigènes désignent sous le nom de *Diambarala*. Je n'ai pas besoin de dire qu'elle est attribuée à des pratiques de sorcellerie et que les génies malfaisants (*les Mamma-Diombo*) sont accusés de les en avoir frappés. Cette maladie, cependant, est causée par un cryptogame parasite qui croît à l'aisselle des jeunes rameaux et qui en un an, deux au plus, finit par tuer le végétal. La tige se flétrit, les feuilles tombent, le bambou sèche sur pied et il suffit d'un vent léger pour en abattre des bouquets entiers. Les tiges ainsi couchées ne peuvent plus servir à rien, car elles ont perdu toute leur souplesse et sont devenues excessivement cassantes. C'est là seulement que nous avons trouvé cette maladie. Nous ne l'avons constatée nulle part ailleurs. Les indigènes du Gamon, Badon et Dentilia sont très affectés de voir ainsi disparaître cette graminée qui leur est si précieuse. Dans tout le Soudan, en effet, on s'en sert pour construire les charpentes des toits des cases. On l'utilise pour fabriquer des nattes, des corbeilles, des cordes, des ruches pour les abeilles et pour construire les clôtures des petits jardinets

que l'on trouve aux environs des villages. Les bambous pleins sont préférés pour les constructions et les bambous creux pour les autres usages. Les Bambaras de la boucle du Niger utilisent aussi les jeunes tiges de bambous pleins pour fabriquer leurs flèches, et la corde de leurs arcs est presque toujours faite avec ce végétal.

Le feuillage du bambou constitue un excellent fourrage dont les animaux, les chevaux surtout, sont excessivement friands. Le meilleur et le plus tendre, est naturellement fourni par les rameaux les plus jeunes. Ce fourrage doit probablement ses qualités nutritives à la quantité relativement considérable de sucre que contiennent les jeunes pousses et les jeunes feuilles de cette plante. Cependant, d'après certains indigènes auxquels je l'ai entendu dire, il pourrait à la longue devenir nuisible et il faut bien se garder d'en faire la nourriture absolument exclusive des bestiaux.

Nous venions à peine de traverser le Sitadioumou-Kô, quand nous rencontrâmes, sous un magnifique caïl-cédrat, une députation d'une dizaine de guerriers de Sibikili, conduits par le fils du chef et que ce dernier envoyait au devant de moi pour m'escorter et me conduire au village. Ils avaient eu le bon esprit de nous apporter plusieurs peaux de bouc pleines d'une eau limpide et fraîche avec laquelle nous fûmes heureux de nous désaltérer à long traits ; car si la nuit avait été froide, par contre, la chaleur du jour était devenue, vers dix heures du matin, absolument intolérable. A Sibikili, ce jour-là, je constatai, dans ma case, 41 degrés centigrades. Il faut dire aussi qu'il faisait un vent d'est brûlant. Aussi quand nous arrivâmes à l'étape, étions-nous tous exténués. Deux porteurs même, restés en arrière, ne nous rejoignirent que fort avant dans la soirée.

Notre guide fit aussitôt part aux hommes qui étaient venus au devant de nous de ce qui nous était arrivé le matin et de la belle chasse qu'il avait faite. Il leur dit exactement où ils pourront trouver l'animal. Immédiatement, les hommes de Sibikili me demandent à ne pas m'accompagner au village et aller de suite chercher cette viande, qui est pour eux une si bonne aubaine. Je leur accorde aussitôt l'autorisation de me quitter et tous, à l'exception du fils du chef, se mettent en route pour le Diala-Kô, non loin duquel les attend l'homme que nous y avons commis à la garde de la bête.

Je fus bien reçu à Sibikili et nous n'y manquâmes de rien. Dès notre arrivée, un joli petit bœuf fut immolé à notre intention et toute la journée on fit bombance. Il me fut impossible d'avoir avec le chef et les notables une conversation sérieuse, car tous étaient absolument ivres, et en mon honneur s'étaient livrés à d'abondantes libations de dolo. Ce sont, du reste, des ivrognes fieffés et qui, sous ce rapport, jouissent d'une glorieuse réputation bien méritée. Le chef est un vieillard âgé d'environ 75 ans et ne jouissant, dans son village, d'aucune autorité. De plus, il est aveugle.

Sibikili est un village d'environ 500 habitants. Sa population est uniquement formée de Malinkés. Il dépend de Badon dont il reconnaît l'autorité. Il est assez propre et assez bien entretenu pour un village Malinké. Il est entouré d'un tata flanqué de tours pour la défense et en assez bon état. De plus, les cases du chef sont entourées d'un second tata concentrique au premier et qui est assez sérieux. Il est presque neuf. Sa hauteur est environ de quatre mètres. Sa largeur à la base est à peu près d'un mètre cinquante et au sommet elle est de plus d'un mètre. Chaque case forme pour ainsi dire un petit ouvrage de défense. Les gourbis sont réunis entre eux par des murs en terre de vingt centimètres d'épaisseur environ, et on ne peut arriver dans la cour intérieure de l'habitation qu'en traversant une sorte de corps de garde que les Malinkés désignent sous le nom de *Boulou* ; c'est une case en terre plus élevée généralement que les autres, ronde, couverte en paille ; quelques-unes sont à argamasses, surtout dans les pays Bambaras. Elles sont munies de deux portes, dont l'une donne accès dans la rue et l'autre dans l'intérieur de l'habitation.

Sibikili est, comme la plupart des villages Noirs, situé sur une petite colline que dominant d'autres collines plus élevées. Cette situation, très bonne pour prévenir les attaques des colonnes noires, car on les voit arriver de loin, est détestable pour pouvoir résister à une troupe opérant à l'europpéenne.

La journée se passe à Sibikili sans aucun incident. Du reste, tout le monde est exténué et aucun de nos hommes n'est capable de sortir du campement. Toute la population du village, les hommes principalement, est ivre et endormie sous l'arbre à palabres. Je ne suis pas, au moins, importuné

par leurs visites, et je puis travailler en paix. J'envoie dans la soirée un homme à Badon pour y annoncer mon arrivée pour le lendemain.

Du campement du Sandikoto-Kô à Sibikili, la route suit à peu près une direction générale Est-Sud-Est, et la distance est environ de 31 kilomètres.

5 janvier. — La nuit a été un peu moins froide que la précédente. Brise de Nord-Est. Température agréable. Ciel clair et étoilé. Au réveil, ciel clair et sans nuages. Le soleil se lève brillant. Peu de rosée. Brise de Nord-Est. Température chaude.

J'ai eu hier soir un petit accès de fièvre qui a duré jusqu'à onze heures environ. Ce matin, je me sens assez bien. Malgré cela, je prends une dose de sulfate de quinine. J'ai la langue saburrale et la bouche mauvaise.

Les préparatifs du départ se font assez rapidement et à 5 h. 15 nous pouvons nous mettre en route sans encombre. En sortant du village, nous traversons d'abord une série de petits jardinets où les femmes de Sibikili cultivent avec grand soin du tabac et des oignons. Pas de lougans. Jusqu'à Badon, rien de bien particulier à signaler ; à 6 h. 30, nous traversons le marigot de Fabili ; à 7 h. 55, celui de Bamboulo-Kô, et à 8 h. 25 nous faisons notre entrée à Badon, but de l'étape. Il fait déjà très chaud, et, malgré le peu de longueur de l'étape, je me sens exténué.

A mi-chemin, entre Sibikili et Badon, nous rencontrons une députation d'une quinzaine de guerriers que le chef m'envoie, sous la conduite de son fils, pour nous escorter et nous conduire au village. Nous faisons la halte là où nous les trouvons, et après avoir échangé les salutations d'usage, nous nous remettons en route.

L'arrivée à Badon par la route de Sibikili ne manque pas de pittoresque. On arrive sur un plateau de latérite qui domine le village. De là, on voit toute la vallée au centre de laquelle est construit Badon et au fond à l'horizon, les collines qui longent la rive droite de la Gambie. Ce plateau est bien cultivé, et c'est là que se trouvent la plus grande partie des lougans du village. Au moment où nous l'avons traversé, nous avons chassé devant nous un superbe troupeau d'une trentaine de têtes de bétail qui y paissait paisiblement. La route qui mène des lougans au village suit le versant Sud du plateau. Elle a environ deux mètres de largeur et est bien débroussaillée.

Elle est bordée par une jolie haie d'oseille qui, à cette époque de l'année, commençait à être sèche.

La route de Sibikili à Badon n'offre d'autre difficulté que le passage des deux marigots, le Fabili et le Bamboulo-Kô, dont les bords sont à pic et le fond extrêmement vaseux, surtout celui du premier. La plupart du temps, la route traverse un vaste plateau formé de roches ferrugineuses. Ce n'est qu'en approchant de Badon, que l'on rencontre deux petites collines que l'on franchit par des pentes excessivement douces.

Au point de vue géologique, nous n'avons rien de particulier à signaler, si ce n'est l'extrême abondance des roches et des conglomérats ferrugineux, tout le long de la route. Argiles compactes aux environs des marigots. La latérite n'apparaît qu'à deux kilomètres environ de Badon.

Au point de vue botanique, végétation excessivement pauvre. A signaler seulement quelques fromagers, tamariniers, caïl-cédrats et un végétal nouveau, le *Calama*, sur lequel nous reviendrons plus loin. D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, tout le Badon renfermerait beaucoup de karités, nous n'en avons pas rencontré le long de la route. Beaucoup de bambous également, mais presque tous sont atteints par la maladie.

Le *Calama*, que les Ouolofs appellent *Rehatt*, est un beau végétal de haute taille. C'est une Combrétacée, le *Combretum glutinosum* Perr. Il croît, de préférence, dans les terrains pauvres en humus, sur les terrains rocheux et sur le versant des collines. On le trouve partout au Soudan, mais c'est surtout dans le Bambouck, le Birgo, le Gangaran, le Manding et le Bélédougou qu'il est le plus commun. Les Malinkés l'emploient surtout en teinture. Ce végétal est appelé *Calama* par les Bambaras, *Rehatt* par les Ouolofs, *Kéré* par les Malinkés et *Kodioli* par les Sarracolés. Les cendres de son bois servent à fixer les couleurs de l'indigo ; les Bambaras et les Malinkés surtout, retirent de ses feuilles une couleur qui leur sert à teindre en jaune sale et en rouge couleur de rouille, leurs boubous et leurs pagens.

Cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur nationale des Malinkés. Ils l'affectionnent tout particulièrement. Voici comment ils procèdent. Ils récoltent les feuilles sur l'arbre quand elles sont encore très vertes, les font

sécher puis les écrasent entre leurs mains. Ceci fait, on verse dessus environ deux fois autant d'eau qu'il y a de feuilles et on laisse infuser à froid pendant au moins vingt-quatre heures. On plonge alors l'étoffe à teindre dans cette infusion et on la laisse tremper pendant douze heures. On la retire alors et on fait sécher. La teinte plus ou moins foncée donnée à l'étoffe, tient non pas au temps plus ou moins long qu'elle reste dans la liqueur, mais au degré plus ou moins grand de concentration de celle-ci. Cette couleur est aussi contenue dans les racines, mais je ne me souviens pas avoir entendu dire qu'elles soient utilisées par les indigènes.

Cette teinture est très adhérente. On la fixe à l'aide des cendres du végétal lui-même. Elle résiste même à la pluie, au lavage à l'eau chaude et au savon. Chez les Bambaras et les Malinkés, les femmes de forgerons acquièrent une véritable habileté pour la préparer. La façon de cette teinture se paye environ cinq moules de mil (huit kilos à peu près) par pagne ou par boubou.

Badon est un gros village Malinké d'environ 750 habitants. Sa population est formée à peu près par moitié de Malinkés musulmans et de Malinkés proprement dits. Il est situé au fond d'une jolie petite vallée et, il faut bien l'avouer, pour un village Malinké, il n'est pas trop sale et est assez bien entretenu. Son tata est réparé à neuf et flanqué de tours pour la défense. Le tata intérieur qui entoure les cases du chef a environ quatre mètres de hauteur, un mètre d'épaisseur à la base et quarante centimètres au sommet. Il est en parfait état de même, du reste, que les petits murs qui unissent entre elles les cases d'une même habitation. Badon est construit à la mode Malinkée comme Sibikili.

Le chef actuel, Toumané-Keita, est un homme d'environ 55 ans, littéralement abruti par l'abus journalier qu'il fait des liqueurs fermentées. C'est le Massa (roi) de tout le pays de Badon.

Peu avant d'arriver au village, mes hommes s'arrêtèrent sous un beau tamarinier, qui, à en juger par la façon dont l'herbe était foulée, devait servir d'abri aux caravanes. Ils commençaient à déposer leurs charges et à s'asseoir pour se reposer quand je leur intimai l'ordre d'avoir à continuer la route jusqu'au village. Depuis longtemps, j'avais remarqué qu'avant d'entrer dans les villages, ils manifestaient toujours le désir de s'asseoir

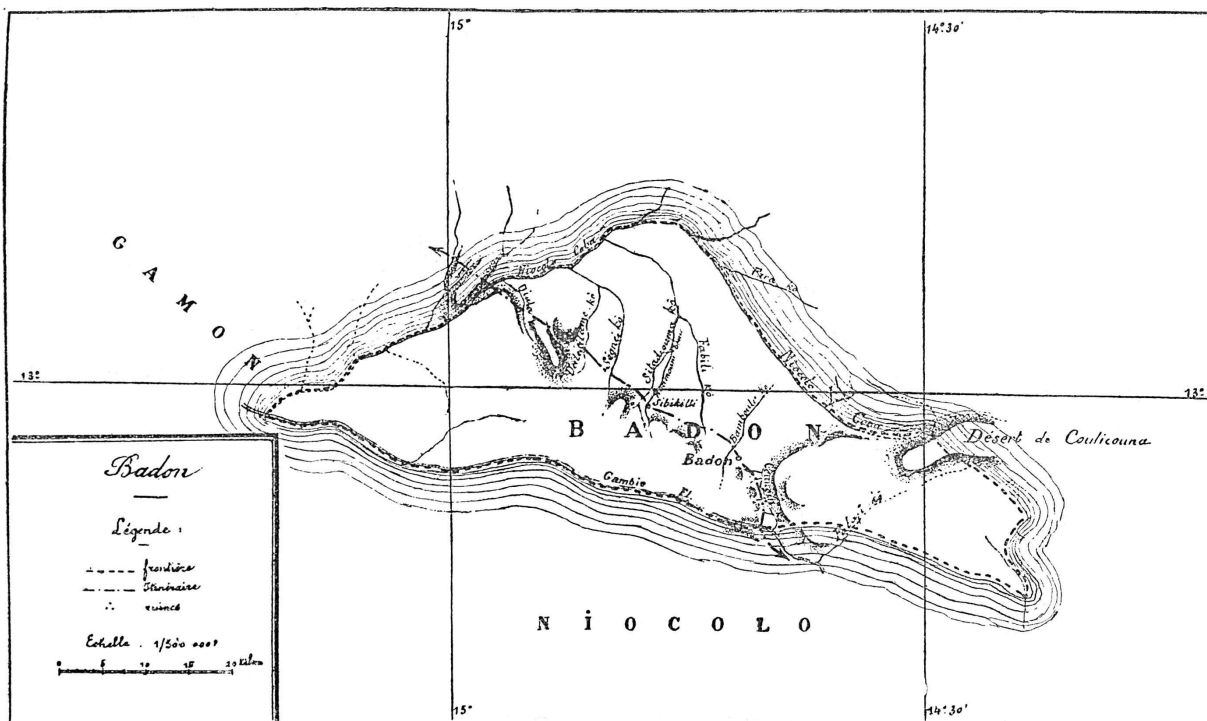
ainsi quelques minutes avant de franchir les portes du tata. Je profitai de cette circonstance pour demander ce que signifiait cette façon d'agir. J'appris alors qu'il était d'usage chez les noirs, avant de se présenter dans un village, de s'arrêter ainsi à quelques centaines de mètres, pour se délasser un peu, faire sa toilette et attendre qu'on vienne vous chercher, et qu'on vous autorise à enfin camper dans l'enceinte. Nous n'avions pas besoin de nous conformer à cette coutume puisque le chef nous avait envoyé chercher à mi-chemin.

Nous fûmes très bien reçus à Badon et nous n'y manquâmes de rien. Pour moi, deux heures après mon arrivée, je fus pris d'un nouvel accès de fièvre plus violent que celui de la veille. Il ne cessa que vers quatre heures de l'après-midi. A ajouter à cela un violent rhume de cerveau et une forte bronchite. Je me sentis si faible dans la soirée que je décidai de séjourner à Badon et d'y passer la journée entière du lendemain. Je devais y rester plus longtemps, car je tombai sérieusement malade et fus pendant plusieurs jours incapable de poursuivre ma route.

Je mis à profit cependant mon inaction forcée à Badon pour rassembler le plus de renseignements possible sur le pays. Je les transcris dans le chapitre suivant.

De Sibikili à Badon, la direction générale de la route est Est-Sud-Est, et la distance qui sépare ces deux villages est de 14 kilomètres.

Badon



CHAPITRE XX

Le pays de Badon. — Limites, frontières. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Faune, animaux domestiques. — Flore, productions du sol, cultures. — Populations, ethnographie. — Situation et organisation politiques. — Rapports du pays de Badon avec les pays voisins. — Rapport du pays de Badon avec les autorités françaises. — Le Badon au point de vue commercial. — Conclusions. — Traités passés par le pays de Badon avec la France.

On désigne sous le nom de pays de Badon cette partie du Soudan français qui est comprise entre la Gambie, le Niocolo-Koba et le Dentilia. C'est un pays de peu d'étendue et, pour ainsi dire, désert, mais qui, par sa situation dans le voisinage du Niocolo, pourrait, à un moment donné, avoir une réelle importance.

Limites. — Frontières. — De même que les autres pays noirs, le pays de Badon n'a pas de limites bien définies. Cependant on peut à peu près lui assigner les limites suivantes : Il est compris entre les 14° 25' et 15° 15' de longitude Ouest et les 13° 14' et 12° 47' de latitude Nord. Sa plus grande dimension est Est-Ouest et mesure environ 120 kilomètres. Sa plus grande largeur est Nord-Sud et mesure environ 55 kilomètres. Sa superficie est environ de 6.000 kilomètres carrés.

Il est limité au Sud par la Gambie, à l'Ouest, au Nord et au Nord-Est par le Niocolo-Koba qui lui forment des frontières naturelles. Au Sud-Est et à l'Est, sa frontière est représentée par une ligne fictive qui, partant de la Gambie, à la naissance du Koussini-Kô, se dirige au Sud-Est jusqu'au marigot de Koumountouro-Kô. De là, elle remonte au Nord jusqu'au Sacodofi-Kô, où elle oblique vers l'Ouest pour se diriger vers le Niocolo-Koba.

Il confine à l'Ouest au pays de Gamon, dont le sépare le Niocolo-Koba, au Sud, au Niocolo dont le sépare la Gambie et la partie Sud-Est de la ligne fictive dont nous venons de parler. A l'Est, il touche au Dentilia et au désert

de Coulicouna. Enfin, au Nord-Est, il est voisin du Bélé Dougou, et au Nord, il est séparé du Tiali par un vaste territoire inculte et inhabité. Comme on le voit, le Badon est un grand rectangle fort allongé dont les grands côtés orientés Est-Ouest sont formés au Sud par la Gambie et au Nord par le Niocolo-Koba. Les petits côtés orientés Nord-Sud sont formés à l'Ouest par le Niocolo-Koba et à l'Est par la ligne fictive qui le sépare du Dentilia.

Aspect général du pays. — Le Badon est une contrée absolument aride, dont l'aspect général est plutôt celui d'un pays de montagne que celui d'un pays plat. Du Niocolo-Koba à Badon, la capitale, on ne voit que des collines absolument dénudées que séparent de profondes vallées où coulent les marigots tributaires du Niocolo-Koba. Dans les vallées, la végétation est plus riche surtout sur les bords des marigots et l'aspect du pays est plus riant. On y rencontre quelques beaux végétaux ; mais, en général, le pays est absolument désolé et on peut y faire des kilomètres et des kilomètres sur des plateaux rocheux, arides et où rien ne pousse qu'une herbe fine et rare et quelques végétaux rachitiques et rabougris.

Ce n'est qu'aux environs de Sibikili que le pays change un peu d'aspect. La végétation plus riche indique que l'on s'est rapproché de la Gambie. Malgré cela, elle est loin d'être aussi belle qu'elle ne l'est ordinairement sur les rives de ce fleuve. C'est que là ses berges sont rocheuses, arides, et que l'humus fait absolument défaut. De Sibikili à Badon, nous retrouvons les collines et les plaines que nous avons mentionnées plus haut. Deux marigots seulement où coule une eau claire et limpide traversent le sentier et, rompant la monotonie de la route, présentent sur leurs rives quelques essences botaniques.

De Badon au Dentilia, c'est la désolation dans toute l'acception du mot. Jamais pays plus triste, jamais désert plus complet. De ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que le Badon est un pays absolument aride. La terre végétale ne se montre absolument qu'aux environs des villages, et encore la partie qui peut être cultivée est-elle de très petite étendue. On verra dans la suite de ce travail que les conditions géologiques du sol peuvent seules être mises en cause pour expliquer cette épouvantable stérilité.

Hydrologie. — A ce point de vue, le pays de Badon est complètement compris dans le bassin de la Gambie, et en partie dans celui du Niocolo-Koba, tributaire de ce grand fleuve. Les marigots y sont fort nombreux et beaucoup d'entre eux ne tarissent jamais. L'eau y coule en plus ou moins grande quantité en toutes saisons.

La Gambie du marigot de Koussini au Niocolo-Koba coule dans le pays de Badon environ pendant 80 kilomètres. L'hydrographie de ce fleuve pendant ce long parcours est à peine connue. Il n'a été fait à ce sujet aucun travail, et, tout ce que l'on en sait, ce n'est que par renseignements qu'on a pu l'apprendre. Le cours en est excessivement rapide, et, en maints endroits, ce fleuve est barré par des rapides qui en rendent la navigation impossible pour les chalands même les plus légers ; mais en toutes les saisons les pirogues y peuvent circuler. Il n'y a pas, à proprement parler, de barrages véritables. En maints endroits, cependant, se trouvent des amoncellements de roches qui laissent entre elles des passages praticables pour les pirogues, mais où le courant est d'une violence et d'une rapidité extrêmes.

Le régime des eaux du fleuve est le même que dans les autres parties de son cours. Les eaux, très-basses pendant la saison sèche, sont excessivement profondes pendant la saison des pluies. Aussi les berges sont-elles rongées et, en général, absolument à pic. Le fleuve coule dans la plus grande partie de ce trajet entre deux rangées de hautes collines qui le longent à peu de distance. Ce n'est qu'après avoir quitté le Niocolo qu'il coule dans une plaine basse et marécageuse qui fait partie du pays de Damentan. Les berges sont, en général, formées de terrains argileux ou de roches, et le fond est ou de roches, de sables siliceux, d'argiles, ou encore formé de petits cailloux roulés de quartz et de grès ferrugineux, produits de la désagrégation des roches et conglomérats que l'on rencontre dans les terrains au milieu desquels li coule.

Dans le Badon, la Gambie ne peut être traversée à gué qu'à Tomborocoto, à environ dix kilomètres de Badon dans le Sud-Sud-Est. Ce gué n'est guère praticable que de janvier à mai, et encore ne peut-on y parvenir qu'avec beaucoup de précautions. Son lit est encombré de roches excessivement glissantes qui rendent l'opération délicate et pénible surtout pour les animaux. Aussi le courant y est-il excessivement violent. Les

hommes sont obligés de se munir de solides bambous pour guider leurs pas et pour pouvoir résister au courant qui ne manquerait pas de les entraîner. En cet endroit et aux basses eaux, les berges de la Gambie ne sont pas trop escarpées, mais la vase qui les couvre les rend très-glissantes. Son cours y est coupé dans chaque tiers environ, par un îlot formé de sables et de roches qui y ont été roulées par les eaux. Elle forme donc, pour ainsi dire, deux bras : un grand, le principal, du côté de Badon, qui peut avoir environ deux cent cinquante mètres ; un petit du côté de Niocolo, dont la largeur ne dépasse pas cent mètres. La largeur de l'îlot est de vingt-cinq mètres à peu près. Ce qui nous donne, pour le gué entier, une largeur totale de 375 mètres au plus. Au mois de janvier, il n'y a pas plus de quarante à cinquante centimètres d'eau aux endroits les plus profonds, et à la fin d'avril le gué est à sec dans presque toute sa largeur, sauf sur la rive de Badon, où persiste un chenal d'environ dix mètres de large sur cinquante de profondeur. De même dans le petit bras, l'eau y coule encore pendant toute la saison sèche, mais en très-petite quantité. C'est à peine s'il y en a alors en cet endroit une profondeur de plus de quinze à vingt centimètres.

Dans ce parcours de plus de quatre-vingts kilomètres, pendant lesquels la Gambie coule dans le pays de Badon, elle ne reçoit, sur sa rive droite, qu'un fort petit nombre de marigots, et encore sont-ils de très minime importance. Nous citerons particulièrement : le *Koussini-Kô* qui lui sert de limite ou plutôt de point extrême, de la ligne fictive qui sépare le Badon du Niocolo au Sud-Est.

Le *Fatafi-Kô* qui, formé par les eaux du désert de Coulicouna, traverse le Badon du Nord au Sud et se jette dans la Gambie non loin de Tomborocoto.

Le *Koroci-Koto* qui naît également aussi dans le désert de Coulicouna et dont le cours se dirige du Nord-Est au Sud-Ouest.

Le *Bamboulo-Kô*. — Ce marigot est formé par trois branches qui drainent et apportent à la Gambie les eaux du Nord et du Nord-Est du pays de Badon. C'est entre ses deux branches principales qu'est construite la ville de Badon ; sa troisième branche, la plus occidentale, est de peu d'importance. Chacune de ces branches reçoit un grand nombre de petits

marigots qui les font communiquer entre elles et qui sont à sec pendant la belle saison. Ils n'ont pas de noms particuliers.

Du Bamboulo-Kô au Niocolo-Koba nous ne trouvons plus aucun marigot, se rendant directement à la Gambie, qui mérite d'être mentionné.

Le Niocolo-Koba prend naissance dans le désert de Coulicouna où dans la partie première de son cours, il s'étale en un vaste marais qui pourrait à la rigueur être considéré comme son origine primitive. Il se dirige d'abord du Sud-Est au Nord-Ouest pendant environ soixante-dix kilomètres, puis faisant un grand coude, son cours s'infléchit et il coule alors du Nord-Est au Sud-Ouest pendant environ soixante kilomètres. Il se jette dans la Gambie à quatre-vingts kilomètres, à peu près, en aval du Koussino-Kô. Il forme la limite entre le Badon et le Gamon.

Le Niocolo-Koba reçoit, dans le pays de Badon, un grand nombre de marigots dont nous allons citer les principaux. Nous trouvons en procédant d'amont en aval les cours d'eau suivants : le *Sitadioumou-Kô* qui reçoit lui-même deux marigots importants sur sa rive droite, le *Fabulo-Kô*, qui passe non loin de Sibikili, au Sud-Ouest, peu large, cinq mètres au plus, et où coule en toute saison une eau limpide et claire, et le *Koumouniboulou-Kô*, que l'on traverse en venant de Gamon à Sibikili. Ce dernier est pendant la saison sèche plutôt un véritable marécage qu'un marigot proprement dit ; mais, pendant la saison des pluies, l'eau y coule en abondance ; il déborde sur une notable étendue de terrains, et c'est dans cette partie inondée que les habitants de Sibikili font leurs rizières : elles sont vastes et très productives. Ce sont, du reste, les seules qu'ils possèdent.

A quinze kilomètres environ en aval du Sitadioumou-Kô, on trouve le *Séré-Kô* ou *Kéré-Kô*, marigot important, large, à berges encaissées et qui reçoit lui-même le *Dalésilamé-Kô*, qui lui apporte les eaux qu'il collecte dans l'angle formé par la Gambie et le Niocolo-Koba. Le Dalésilamé-Kô forme avec le Séré-Kô un angle de trente degrés au plus.

Nous trouvons plus loin le *Diala-Kô*, joli petit marigot fort ombragé et ainsi nommé parce que ses bords sont couverts de magnifiques caïl-cédrats. Sa vallée est sans contredit la moins aride de cette région.

Enfin, à peu de distance du Diala-Kô et au Nord-Ouest, se trouve le Sandikoto-Kô, marigot peu large, mais profondément encaissé dans des rives à pic. Son passage offre de sérieuses difficultés, surtout pour les animaux.

Le Badon est, comme on le voit, fort bien arrosé. Dans la plupart des marigots que nous venons de citer, l'eau coule en toute saison, et, d'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, il en est qui ne tariraient jamais, même dans les années les plus sèches. Cela tient, croyons-nous, à ce qu'ils communiquent entre eux presque tous par des branches secondaires et même avec la Gambie et le Niocolo-Koba dont ils suivent les variations. Leurs bords à pic et le manque de vases que l'on peut constater aisément pour la majorité d'entre eux, suffisent pour prouver qu'ils sont doués, du moins pendant la saison des pluies, d'un courant rapide.

Comment se fait-il alors qu'arrosé comme il l'est, le Badon soit si stérile. Il faut l'attribuer, je crois, à deux causes principales. La première, c'est que le terrain dont il est formé est excessivement perméable en certains endroits. Les eaux d'inondation y séjournent fort peu et n'ont pas le temps d'y déposer assez de limon pour le fertiliser. Dans d'autres endroits, au contraire, la croûte terrestre, formée d'argiles, est imperméable ; les eaux y séjournent bien longtemps, mais quand, sous l'action de la chaleur solaire, elles se sont évaporées, le terrain qu'elles découvrent se dessèche rapidement. On ne trouve plus qu'une argile durcie absolument impropre à la culture. Du reste, ce que nous disons plus loin de la constitution géologique de cette région, suffira amplement pour expliquer d'une façon plus précise le peu de fertilité de son sol.

Orographie. — Au point de vue orographique, le Badon pourrait être rattaché au système général du Niocolo, dont il n'est, pour ainsi dire, que le prolongement. Il est difficile, malgré tout, d'y trouver un système méthodique, bien défini, et qui lui soit absolument propre. Le terrain y est cependant très accidenté. Ce n'est, du Niocolo-Koba à la Gambie, qu'une suite de collines séparées par de profondes vallées. La hauteur de ces collines ne dépasse guère 50 à 60 mètres, et elles sont disposées avec un certain ordre qui nous permet de donner une idée à peu près exacte du relief du terrain. Nous avons d'abord la chaîne de hauteurs qui, sur sa rive droite,

longe la Gambie dans presque tout le cours de ce fleuve. De cette chaîne, partent des collines qui suivent les deux rives des marigots tributaires de la Gambie et qui vont mourir dans l'angle formé par cette dernière et le Niocolo-Koba. Ces collines peu élevées laissent entre elles de profondes vallées au fond desquelles coulent les marigots.

Nous pourrions répéter pour le Niocolo-Koba ce que nous venons de dire pour la Gambie. Dans tout son cours, cette rivière est longée également par deux séries de collines qui viennent se terminer dans le désert de Coulicouna et qui, à l'Est, se raccordent à la chaîne montagneuse qui sépare cette contrée des plaines du Badon-Est et du Dentilia-Ouest. De petites élévations de terrain peu importantes s'en détachent et suivent les rives des marigots tributaires du Niocolo-Koba.

Toutes ces collines sont formées de roches absolument abruptes. La terre végétale y fait absolument défaut et la végétation y est excessivement rare.

Outre ces chaînes de collines dont nous venons de parler, on rencontre fréquemment dans le Badon de ces monticules isolés dont nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de parler. Là ils sont formés par des amoncellements de roches que recouvre une mince couche de terre ou de sables formés par la désagrégation des roches sous l'influence des pluies d'hivernage. La colline sur laquelle est construit le village de Sibikili appartient aux élévations de terrain de cet ordre.

Les collines du Badon ont des flancs absolument à pic, surtout dans la partie comprise entre Sibikili et la Gambie par Badon. Aussi la terre et l'humus y font-ils absolument défaut. Ils sont entraînés par des pluies d'hivernage. Les versants sont profondément ravinés, et, de loin, on peut juger de la profondeur de ces excavations. En résumé, il n'y a pas, comme on le voit, dans le Badon, de système orographique dans le sens absolu du mot. On n'y trouve que des collines disposées d'après un certain ordre commun dans toute cette région. Malgré cela, et étant donnée surtout la nature du terrain ainsi que l'orientation des reliefs du sol, on peut rattacher l'orographie de ce pays à celle du Niocolo avec laquelle elle présente de grandes analogies.

Constitution géologique du sol. — Au point de vue géologique on peut dire, surtout en ce qui concerne son ossature, que ce pays de Badon appartient tout entier à la période secondaire. L'analogie des roches que l'on y trouve permet de supposer qu'il fait partie du même soulèvement que ce dernier. Les terrains d'alluvions y sont moins fréquents. Par contre, on y rencontre uniquement les roches qui caractérisent les terrains de cette période. Issu des soulèvements de la période secondaire, le Badon a dû être ensuite recouvert par les eaux, lorsque la croûte terrestre a été assez refroidie pour que les vapeurs contenues dans son atmosphère puissent se condenser. Il ne saurait y avoir aucun doute à ce sujet, les roches usées, limées, aux formes bizarres et déchiquetées qu'on y trouve, en sont une preuve suffisante. Cette période a dû être très longue, à en juger par les traces qu'elle a laissées et qui sont encore évidentes, malgré les milliers d'années écoulées. C'est sans doute à l'époque à laquelle ces eaux se sont retirées qu'il faut rattacher la formation de ces collines isolées, rocheuses, qui, dans cette mer immense, devaient former autant de récifs en ilots, dont l'étendue augmentait au fur et à mesure que le niveau des eaux qui les couvraient jadis baissait, tout en y apportant, chaque année, de nouveaux éléments.

Si on considère le sous-sol dont est formé le Badon, on y trouve deux sortes de terrains : le terrain ardoisier, caractérisé par des schistes de toutes variétés, schistes lamelleux, schistes ardoisiers et schistes micacés. C'est particulièrement le terrain des vallées. En second lieu nous avons un terrain que nous désignerons sous le nom de terrain secondaire et dont les roches principales sont les quartz, les grès, simples ou ferrugineux et les conglomérats de même nature formés de ces deux roches agglutinées dans une gangue silico-argileuse. Les collines en sont presque uniquement formées. Les terrains les plus anciens de la période primaire font absolument défaut. Nous n'avons jamais rencontré, en effet, ses roches caractéristiques, gneiss et granit, et ses roches métamorphiques. De même les terrains tertiaires ne s'y montrent nulle part. Malgré toutes nos recherches, nous n'en avons, en effet, jamais trouvé la moindre trace sous quelque forme que ce soit. Il y existe bien une roche qui contient une faible proportion de carbonate de chaux, mais elle n'existe nulle part en bancs importants. On la trouve à fleur de terre sous forme de petits blocs de la

grosseur du poing au maximum. Sa couleur est blanc jaunâtre et sa composition permet de la rattacher à cette catégorie de roches formées par des débris de coralliens, débris que les eaux en se retirant ont dû déposer là et qui, dans la suite, ont été agglutinés par des argiles siliceuses. Cet élément géologique se rencontre en maints endroits au Soudan, notamment dans les environs de Badumbé. On en retire par la cuisson une chaux de qualité inférieure qui, à défaut d'autre, a été utilisée pour nos constructions. Elle est loin de valoir la chaux provenant des coquilles d'huîtres qui sont si abondantes sur les bords de certaines parties du cours du Niger.

Si maintenant nous considérons, au contraire, la croûte terrestre, nous constaterons trois sortes d'éléments géologiques : dans les vallées, des argiles compactes épaisses, formées par la désagrégation aquatique des roches qui composent le terrain ardoisier, et contenant en certains endroits une notable quantité de silice ; par ci, par là sur les bords des marigots, des vases et des dépôts de formation alluvionnaire récente, mais peu étendus et peu épais. La latérite enfin y est peu abondante. On ne la trouve guère qu'aux environs de Badon et de Sibikili. Elle est due à la désagrégation des roches cristallines qui forment le sous-sol du terrain secondaire. Enfin, sur les plateaux, la roche se montre à nu, et on n'y rencontre aucune trace de terre végétale. Le peu qui s'y forme, par suite de la désagrégation des roches et du terreau qui provient des détritux végétaux, est entraîné par les eaux.

La couche d'eau souterraine se trouve à une profondeur relativement faible. Dans les villages, on ne se sert, pour ainsi dire, pour les usages domestiques, que de l'eau de puits. Elle est très bonne. Cela se comprend aisément, si on réfléchit que ce n'est qu'une eau d'infiltration et qu'elle traverse une épaisseur considérable de terrains ne contenant aucuns principes nuisibles. Pendant la saison des pluies, l'eau est très abondante dans ces puits. Elle contient alors en suspension une grande quantité de matières terreuses dont il est facile de la débarrasser en la laissant reposer. Il suffit ensuite de décanner et de filtrer. Pendant la saison sèche, au contraire, elle est peu abondante, mais très limpide. Sous une faible épaisseur, elle a une couleur légèrement opaline. Les puits se vident rapidement, et il faut attendre, pour y puiser à nouveau, une heure ou deux, que le liquide ait filtré en quantité suffisante.

Faune. — Animaux domestiques. — La faune est excessivement riche dans le Badon. On y trouve presque tous les animaux nuisibles et autres, connus au Soudan. Nous citerons particulièrement le lynx, la panthère, le guépard, le chat-tigre, l'hyène, le chacal et le lion, qui est fort commun dans les montagnes. La panthère, le chat-tigre et le guépard y sont, après le lion, les carnassiers les plus communs. Les collines qui avoisinent les villages en sont absolument infestés, et il n'est pas de nuit où, si on n'y veille pas, il ne disparaisse quelque mouton du troupeau ou quelque poule du poulailler. L'hyène et le chacal viennent rôder, pendant les ténèbres, jusque dans les cases, si on n'a pas soin de fermer les portes du tata. Aussi leurs cris qui se mêlent aux aboiements des chiens font-ils un vacarme qui m'a souvent empêché de dormir.

La Gambie et l'embouchure de la plupart des marigots sont habitées par des milliers de caïmans, qui y atteignent des proportions énormes. Les reptiles, Boa, serpent noir, serpent Corail particulièrement y sont assez communs, on ne cite cependant que de rares accidents. On y rencontre aussi cette variété de serpent que l'on désigne sous le nom de trigonocéphale, et dont la morsure est loin d'être aussi dangereuse que celle du congénère de la Martinique, par exemple. J'ai pu m'en assurer moi-même. Pendant mon séjour à Badon, un homme du village fut mordu par un de ces repoussants animaux qu'il parvint, du reste, à tuer et dont il rapporta la dépouille. Il avait éprouvé, dit-il, une violente douleur après la morsure. Je constatai, trois heures après, un gonflement prononcé de la jambe blessée, avec une anesthésie complète et un peu de parésie de tout le membre, en même temps, légère prostration. Cet état dura pendant quatre ou cinq jours, au bout desquels ces symptômes s'amendèrent, et, lorsque je partis, le malade était complètement rétabli. Les Malinkés sont très friands de la chair de ce serpent. Ils lui coupent préalablement la tête et le reste est bouilli et mangé avec du couscouss.

Parmi les animaux sauvages non nuisibles, nous citerons surtout les Antilopes. Jamais et dans aucun pays du Soudan nous n'en avons rencontré autant de variétés et en aussi grand nombre. C'est par troupeaux de dix, quinze, que nous les faisons lever sur la route. Le sanglier est aussi très commun, surtout dans la partie qui avoisine le désert de Coulicouna.

Pendant le séjour que je fis à Badon, les fils de mon hôte (diatigué) en tuèrent trois en moins de quinze jours.

Nous citerons encore le bœuf sauvage (*Ségui* en Bambara et en Malinké) il est très commun et, de l'avis des Noirs, le Badon est le pays où on le trouve en plus grand nombre. A ma connaissance, les habitants en tuèrent deux et je pus m'assurer que sa viande était absolument succulente.

La Gambie, le cours inférieur du Niocolo-Koba et des grands marigots sont peuplés d'hippopotames. Citons enfin l'éléphant qui habite surtout les vallées. Les Malinkés du Badon organisent parfois de grandes chasses, et, quand ils sont assez heureux pour en tuer un, ils en mangent la viande et en vendent les défenses à des dioulas de passage, ou bien ils vont jusqu'à Yabouteguenda les échanger contre du sel, de la poudre, des kolas et des étoffes.

On comprendra que, dans un pays aussi giboyeux, les habitants se livrent ardemment à la chasse. Comme les gens du Tenda et du pays de Gamon ils en font leur passe-temps favori. Il n'est pas de jour qu'il n'y en ait quelques-uns qui prennent la brousse dans ce but. Ils restent parfois des semaines entières dehors, et ne rentrent jamais les mains vides. On peut dire que dans le Badon, la seule viande que mangent les Malinkés provient des produits de leur chasse.

Les animaux domestiques y sont relativement nombreux. Badon possède un beau troupeau de bœufs, des chèvres, des moutons, poulets en quantité. Malgré cela, la viande de boucherie y est presque complètement inconnue. Il faut une circonstance grave, présence d'un chef ou fête quelconque pour que l'on abatte un bœuf. Par contre, on y consomme relativement beaucoup de chèvres, moutons et poulets, et à l'époque des circoncisions on en fait de véritables hécatombes pour nourrir les enfants qui ont été opérés.

Flore. — Productions du sol. — Cultures. — La Flore du pays de Badon est une des plus pauvres que nous ayons vue au Soudan. Nulle part le sol ne nous a présenté une aridité semblable. Les collines, les plateaux sont absolument dénués de toute espèce de végétation. Il n'y a que sur les bords des marigots et dans les vallées qu'elle se montre un peu plus riche.

Là, nous trouvons de superbes karités des deux variétés Shee et Mana. Les habitants en récoltent le fruit pour en extraire le beurre, mais ils n'en fabriquent que juste ce qu'il leur faut pour leurs usages domestiques, et encore.... Les caïl-cédrats et les grandes Légumineuses sont assez communs sur les rives des marigots et de la Gambie.

Les lianes Saba et Delbi y sont abondantes. La première se trouve surtout sur les bords des marigots et la seconde sur les plateaux.

On comprend que dans un pays aussi désolé, les cultures soient peu importantes, la terre végétale faisant presque partout défaut. Ce n'est qu'aux environs des villages que l'on rencontre quelques rares lougans. Là, comme partout ailleurs, on ne cultive que le mil, le maïs, les arachides, le riz, le tabac, les tomates, etc., etc. Encore la production est-elle excessivement faible et suffit-elle à peine pour les besoins des habitants, et, chaque année, pendant l'hivernage, ils en sont réduits pendant trois mois, à la portion congrue.

Populations. — Ethnographie. — Le Badon, relativement peuplé jadis, est aujourd'hui complètement désert. Il n'y a plus que deux villages, Sibikili et Badon, et encore sont-ils peu peuplés. Badon ne compte guère plus de 750 habitants et Sibikili 500. Tous les autres villages ont été détruits par les Almamys du Fouta-Diallon sans aucun motif, uniquement : « pour faire captifs », comme disent les noirs. Il y a une quinzaine d'années, il restait encore quatre villages : *Badon, Sibikili, Marougou, Ouiako*. L'almamy du Fouta-Diallon, Birahima, vint les attaquer avec une forte colonne. A son approche tout le monde s'enfuit, mais la majeure partie des habitants de Marougo et de Ouiako fut emmenée en captivité. Les villages furent détruits. Toumané, le chef actuel, après avoir mis sa famille en sûreté, alla demander du secours à Boubakar-Saada, alors almamy du Bondou. Celui-ci ne le lui refusa pas, car depuis longtemps il entretenait des relations amicales avec le Badon et ses guerriers l'avaient souvent secondé dans maintes expéditions. Il rassembla donc ses hommes et en personne vint protéger la reconstruction des tatas de Badon et de Sibikili. A son approche, l'almamy Birahima battit en retraite avec ses hommes et Boubakar ne quitta le Badon que lorsqu'il fut bien certain que ses alliés étaient bien en sûreté derrière leurs murailles. Depuis cette époque ils ne furent plus attaqués par

les Peulhs, mais marchèrent avec Boubakar contre Gamon et y furent honteusement battus. En sûreté derrière leurs tatas, ils pillaient et rançonnaient sans pitié les dioulas, jusqu'au jour où ils furent liés avec nous par un traité de protectorat. La population du Badon est uniquement formée de Malinkés venus du Bambouck à la suite de la première grande migration Mandingue qui peupla et colonisa cette partie du Soudan.

Les habitants de Sibikili sont des Malinkés de la famille des *Sadiogos*. Ils habitèrent d'abord le Niocolo dont ils furent les premiers colons Mandingues. Quelques-uns étaient venus directement du Bambouck à Sibikili. Ceux qui s'étaient fixés dans le Niocolo ne tardèrent pas à en être chassés par l'invasion des Camaras et ils vinrent demander asile à leurs parents de Sibikili. Depuis cette époque, ils ont toujours habité ce village et c'est là seulement qu'on peut rencontrer des représentants de cette ancienne famille Malinkée. Ils sont absolument ahuris et s'adonnent avec passion à l'usage immodéré des boissons alcooliques. Les Sadiogos de Sibikili furent d'abord indépendants, mais lorsque Badon fut fondé par des Keitas venus du Niocolo, ils se soumirent à eux.

Comme ceux de Sibikili, les habitants de Badon sont des Malinkés. Les uns sont musulmans et les autres non. La famille régnante est celle des Keitas. Ils sont venus du Bambouck au Niocolo d'abord, où ils soumirent à leur autorité les Dabos et les Camaras. Un parti traversa alors la Gambie, fonda le village de Badon et soumit les Sadiogos de Sibikili. Autour des Keitas vinrent dans la suite se ranger d'autres familles Malinkées musulmanes. Aujourd'hui, il ne reste plus à Badon que des Keitas et quelques rares Musulmans. Les Keitas de Badon sont absolument dégénérés, et ils sont loin d'avoir pour leur ancêtre Soun-Dyatta, le respect qu'ont les autres membres de cette famille. De même, ils n'ont pas pour l'hippopotame le culte que doit avoir tout bon Keita et ils en mangent volontiers la chair.

Badon est situé à peu de distance de la Gambie, neuf kilomètres environ, à peu près à la hauteur de cette partie de son cours où ce fleuve cesse de couler du Sud au Nord pour se diriger à l'Ouest vers la mer, embrassant ainsi le Niocolo dans la concavité du coude qu'il forme.

Non loin de Badon on montre sur un rocher deux traces de pas, celles d'un homme et d'un bœuf. D'après la légende, ce serait là que passèrent les premiers guerriers Peulhs, lorsque le peuple nomade émigra vers le Fouta-Diallon qu'il devait conquérir. Nous nous sommes fait montrer ces deux empreintes. Elles ne m'ont pas parues aussi nettes que les indigènes le prétendent. On y peut reconnaître cependant la forme d'un pied humain et celle d'un pied de bœuf.

Badon a beaucoup perdu de l'importance qu'il avait autrefois. Malgré cela, sa situation géographique exceptionnelle en fait, à notre avis, un point qu'il est utile et prudent de conserver.

Nous n'avons pas besoin de dire que les Malinkés du Badon possèdent à un haut degré les qualités remarquables qui caractérisent les représentants de cette intéressante race. Ce sont des ivrognes émérites, menteurs, sales, dégoûtants, voleurs et pillards. Notre intervention dans leurs affaires a pu seule les faire rester en paix dans leurs villages et modérer leur goût prononcé pour les vols de grand chemin et les rapines de toutes sortes auxquels tout bon Malinké doit se livrer avec ardeur pour ne pas déroger.

Situation et organisation politiques. — Au point de vue politique le Badon ne possède aucune organisation. C'est le gâchis, par excellence, comme dans tous les pays Malinkés, du reste. Le sol appartient au premier occupant, et tous ceux qui viennent dans la suite s'y fixer doivent obtenir l'autorisation du chef et reconnaître son autorité, autorité qui, d'ailleurs, ne se manifeste d'aucune façon. Le chef du pays ne possède aucun revenu. Il n'y a aucun impôt. Les ordres sont absolument méconnus, même par les captifs. Veut-on faire une expédition militaire, c'est la bagarre la plus complète, le désordre le plus parfait. Tout le monde commande et personne n'obéit. En résumé, le chef du pays n'a sur ses sujets aucune autorité effective. C'est plutôt une sorte de juge que l'on vient consulter, rarement encore, dans les différends qui s'élèvent entre les particuliers. Je n'ai pas besoin de dire que ses jugements ne sont nullement exécutés, surtout par la partie condamnée. Dans les villages, la véritable autorité est représentée par une sorte de conseil auquel prennent part les vieillards et les notables et dans lequel dominant souvent les avis d'un simple griot, forgeron ou captif

favori du chef. C'est dans ce conseil que sont discutées toutes les affaires qui peuvent intéresser le pays ou le village.

L'ordre de succession se fait par ligne collatérale, comme chez tous les peuples Noirs du Soudan. Aussi les chefs sont-ils des vieillards ahuris et abrutis qui n'ont ni l'énergie ni l'intelligence voulue pour commander aux autres et pour diriger les affaires du pays. Ils ne maintiennent leur prestige qu'en comblant de cadeaux leurs sujets. Aussi, aujourd'hui qu'ils ont perdu leur principale source de revenus, depuis qu'on a réprimé leurs brigandages, ne peuvent-ils plus faire autant de libéralités. Dès lors leur prestige s'est trouvé diminué. Ce qui n'est pas un mal.

Rapports du pays de Badon avec les pays voisins. — La population du Badon vit en bonne intelligence avec ses voisins du Tenda, du Gamon, du Dentilia et avec les Malinkés du Niocolo. Mais il n'en est pas de même avec les Malinkés du Bélédougou. Ceux-ci viennent à chaque instant piller dans les environs des villages et s'avancent jusque sous leurs murs pour y voler des bœufs et des captifs. De même, les Peulhs du Tamgué et ceux même du Niocolo font dans le pays de fréquentes incursions qui se terminent toujours par l'enlèvement de quelques femmes, enfants, bœufs et captifs.

Les gens du Badon voudraient bien en faire autant et rendre pillage pour pillage ; mais ils n'osent pas, car ils craignent d'indisposer contre eux les autorités françaises. Ces gens-là sont si bêtes qu'ils ne se défendent même pas quand ils sont attaqués. Aussi, de jour en jour, la situation devient-elle pour eux absolument insupportable. Ils sont obligés pour pouvoir faire leurs cultures en paix d'avoir toujours le fusil auprès d'eux. La nuit, des gens armés veillent à la sécurité des villages et quand ils vont en route ou à la chasse, ils sont obligés de s'armer jusqu'aux dents. Un homme voyageant seul serait exposé à être fait captif soit par les Peulhs, soit par les Malinkés du Bélédougou. Ces pillards infestent absolument les routes. Il serait grandement temps de purger cette région de ces êtres malfaisants.

Rapports du pays de Badon avec les autorités françaises. — Le pays de Badon est placé sous le protectorat de la France depuis 1887, à la suite d'un traité passé par le chef du pays, Toumané, avec le capitaine d'infanterie de

marine Oberdorf, représentant le lieutenant-colonel Galliéni, commandant supérieur du Soudan français. Ce traité a été renouvelé et modifié en 1888 par le sous-lieutenant d'infanterie de marine Levasseur, agissant au nom du colonel Galliéni.

Depuis cette époque, les gens de Badon ont scrupuleusement observé les clauses du traité. Oh ! il ne faut pas les en louer ; car, s'ils ne l'ont pas violé, c'est uniquement parce qu'ils ont peur de nous. On se tromperait si on s'imaginait le contraire.

Au point de vue administratif, judiciaire et politique, le Badon relève du commandant du cercle de Bakel.

Son importance commerciale et son éloignement du chef-lieu, ont récemment décidé le gouvernement du Soudan à y placer un officier adjoint au capitaine commandant le cercle.

Cette mesure importante ne manquera pas d'être appréciée des dioulas qui hésitaient à passer par cette route, par crainte des exigences du chef de ce village.

Le gouvernement français ne perçoit dans le Badon aucun impôt, aucun droit quel qu'il soit. Notre influence s'y fait peu sentir vu l'éloignement du pays et surtout aussi du peu de goût qu'ont les habitants du pays à avoir avec nous des relations plus étroites.

Le Badon au point de vue commercial. — Conclusions. — Il ne se fait dans le Badon aucun commerce. Cela, du reste, répugne aux Malinkés de ces contrées, qui ne sauraient faire un travail quelconque. Les habitants récoltent juste ce qu'il leur faut pour manger, et ne se livrent à aucune industrie. Ils fabriquent eux-mêmes leurs vêtements avec des étoffes confectionnées par leurs tisserands. Il ne se fait aucune transaction. Malgré cela, le Badon a une certaine importance au point de vue commercial. C'est, en effet, un lieu de transit très fréquenté, et cela tient à sa situation même. Placé au point où se réunissent les routes du Tenda, du Bondou, du Bambouck, à peu de distance de Tomborocoto dans le Niocolo et du gué de la Gambie, Badon est un lieu de passage très fréquenté par les dioulas qui viennent de ces régions et qui se rendent soit dans le Niocolo, soit au Fouta-Diallon ou qui en reviennent. Pendant le séjour que nous y avons fait, nous

avons pu juger de l'importance de ce mouvement et nous avons pu constater que chaque jour quinze ou vingt dioulas venant de toutes directions, campaient dans ce village. Aussi le chef, abusant de sa situation, avait-il établi autrefois des droits qui étaient prélevés sur chaque caravane, sans préjudice, bien entendu, du pillage auquel se livraient ses hommes. Nous avons fait cesser cet abus, et aujourd'hui les transactions commerciales se font librement. C'était une source de revenus considérable pour les gens du Badon. Aussi le chef se plaint-il sans cesse de l'avoir perdue. C'est une plainte perpétuelle à ce sujet et le plus grand plaisir qu'on pourrait faire à ce malandrin, ce serait de déchirer le traité qui le lie à nous. Il pourrait alors recommencer à rançonner et à piller sans merci les dioulas. Mais ce n'est ni notre politique ni l'intérêt du pays. De longtemps toutefois, il sera bien difficile de le leur faire comprendre.

De ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que le Badon ne sera jamais un pays de rapport. La nature même de son sol s'y oppose. Malgré cela, il serait bon de s'en occuper quand même et sérieusement, car, par sa situation, ce petit pays pourrait acquérir un jour ou l'autre une grande importance commerciale. Il serait bon de le repeupler, et la chose serait facile en faisant venir des Malinkés soit du Bambouck, soit du Ghabou, soit mieux encore du Coniagué où les vaincus du Ghabou se sont réfugiés. De plus, il est indispensable de leur faire sentir et notre protection, et, en même temps, notre autorité. Pour cela, il est urgent de purger le pays des bandes de pillards du Bélédougou et des Peulhs du Tamgué qui l'infestent. Enfin, il serait absolument indispensable que, chaque année, le fonctionnaire chargé de l'administrer, le visite et règle les affaires en litige. Voilà, à notre avis, des mesures qui lui permettraient de se développer et peut-être de prospérer un peu.

CHAPITRE XXI

Séjour à Badon. — Je suis gravement malade d'un accès de fièvre à forme bilieuse hématurique. — Générosité de Toumané pour mes hommes et pour moi. — Sa passion pour le dolo. — Arrivée à Badon d'un envoyé du commandant supérieur du Soudan se rendant au Fouta-Diallon. — Plaintes de Toumané au sujet des gens du Bélédougou. — Ma santé s'améliore un peu. — Passage de nombreux dioulas à Badon. — Plaintes de Toumané au sujet des dioulas. — Comment on tue un bœuf chez les Malinkés. — Je puis enfin partir. — Nombreuse escorte. — Faiblesse extrême. — Départ de Badon pour Tomborocoto (Niocolo). — Route suivie. — Passage de la Gambie. — Arrivée à Tomborocoto. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Les Sénés. — Le *thé de Gambie*. — Tomborocoto. — Mauvaise réputation des habitants. — Je suis bien reçu. — Départ de Tomborocoto. — Route suivie. — Les lougans et les villages de cultures. — Arrivée à Dikhoy. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Poivre. — Enormes haricots. — Dikhoy. — Belle case. — Légende Malinkée. — Un chef parent d'un oiseau. — Départ de Dikhoy. — De Dikhoy à Laminia. — Route suivie. — Médina. — Diengui. — Sillacounda. — Les Karités. — Les troupeaux. — Palabre à Sillacounda. — Passage de la Gambie. — Un bœuf pris par un caïman. — Façon de pêcher des habitants de Sillacounda et de Laminia. — Arrivée à Laminia. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — La chasse. — Le *Touloucouna*. — Laminia. — Description du village. — Sa population. — Riches troupeaux. — Belles cultures. — Arrivée d'une caravane de dioulas chargée de kolas. — Le *kola* au Soudan français. — Fanatisme musulman des Diakankés. — Une école de marabouts et de talibés. — Une séance de tatouage.

6 janvier. — Malgré la quinine que j'avais absorbée la veille, j'eus encore le lendemain un violent accès de fièvre qui dura environ trois heures. C'était le troisième en deux jours et j'aurais été bien étonné s'il n'avait pas été hématurique. Du reste, tous les symptômes par lesquels il se manifesta ne pouvaient me laisser aucun doute à ce sujet et je ne fus pas étonné quand vers minuit, ayant besoin d'aller à la garde-robe, je constatai cette couleur malaga foncé des urines qui effraie tant les nouveaux venus au Soudan. J'avais heureusement tout ce qu'il me fallait pour me soigner, aussi n'étais-je pas trop alarmé. De plus, je savais que je ne manquerais pas de soins intelligents, car mon fidèle Almoudo savait parfaitement comment se traite cette grave affection.

Après trois jours d'une médication énergique, je pus me considérer comme absolument hors de danger. Mais j'étais d'une faiblesse extrême et de plus atteint d'une bronchite qui ne me laissait de repos ni nuit, ni jour. Je

me vis arrêté à Badon pour longtemps, car je ne me faisais aucune illusion. Avec les faibles ressources dont je disposais, ne pouvant me procurer une alimentation assez substantielle pour recouvrer mes forces, je me demandais avec anxiété quand je pourrais continuer mon voyage. Sans doute, mon courage et mon énergie ne m'avaient pas abandonné, mais j'étais absolument sans force et incapable, de longtemps peut-être, de monter à cheval. Quant à continuer ma route en me faisant porter en litière, je n'y pouvais songer, c'eût été perdre absolument aux yeux des indigènes le prestige dont doit être entouré tout blanc qui voyage dans leur pays. Je ne pouvais me résoudre à me montrer en aussi piteux équipage.

Pendant toute ma maladie, Toumané ne manqua pas un seul jour de venir à plusieurs reprises prendre de mes nouvelles. Il fut toujours pour moi plein d'attention et ne laissa jamais mes hommes et mes animaux manquer de rien. Dès le lendemain de mon arrivée il fit tuer un beau bœuf à notre intention, et, afin que nous ne manquions pas de viande pendant notre séjour chez lui, il envoya aussitôt plusieurs de ses hommes à la chasse. Successivement, ils rapportèrent une belle antilope, deux bœufs sauvages et plusieurs sangliers. Aussi tout le village fit-il bombance pendant les onze jours que j'y séjournai. Mes hommes étaient absolument gavés et seraient volontiers restés plus longtemps à Badon.

Dès que mon état se fût un peu amélioré, Toumané vint causer avec moi chaque jour, matin et soir, mais souvent je fus obligé de faire tous les frais de la conversation, car il était absolument ivre. Il a, en effet, pour les boissons fermentées, et pour le « dolo » en particulier, un goût très prononcé. Quand le soir je lui demandais ce qu'il avait fait de la journée, il me répondait invariablement : « J'ai bu du dolo » et quand, le matin, je lui demandais au moment où il me quittait, ce qu'il allait faire, il ne manquait pas de me dire : « Je vais surveiller la fabrication de mon dolo ». Pour n'en pas manquer, il a même imaginé de frapper Sibikili d'un impôt bizarre. Ainsi, quand dans ce village on fait du dolo, on doit toujours en porter à Toumané, au moins une calebasse. Nous en avons vu arriver ainsi presque tous les jours à Badon, car à Sibikili, quand il y a du mil, on en fabrique plus que de couscouss et les habitants ne le cèdent en rien en ivrognerie à leur chef.

Le 9 janvier, je venais à peine de me réveiller au petit jour après une nuit des plus pénibles, lorsqu'Almoudo vint me dire que Toumané voulait absolument me parler et qu'il avait quelque chose de très grave à me dire. Pour me convaincre, mon interprète ajoutait qu'il n'était pas « saoûl » (*sic*). Je lui répondis alors de le faire entrer. Toumané pénétra dans ma case avec précautions, ferma la porte avec mystère après s'être bien assuré que personne n'était aux écoutes, s'assit en face de mon lit et me dit à voix basse que dans la nuit était arrivé à Badon un courrier du commandant supérieur qui se rendait au Fouta-Diallon à Timbo. Il était porteur d'une lettre pour l'almamy et malgré les pressantes invitations de Toumané, il n'avait pas voulu se reposer ni venir me voir. Il était trop pressé pour cela. Il n'avait fait que prendre un peu de nourriture et était immédiatement reparti à cheval avec un guide que lui avait donné Toumané. Celui-ci ajouta qu'il avait vu la lettre et le cachet du colonel. Il en était tout fier. Cette nouvelle m'intrigua pendant plusieurs jours, et en arrivant à Kayes, j'appris qu'en effet un courrier avait été expédié au Fouta-Diallon avec un pli pour l'almamy. Il y était question, me dit on, de la mission de M. l'administrateur de Beckmann, qui se trouvait alors dans ces régions. Cela, du reste, m'intéressait fort peu et j'eusse été très heureux de voir ce messager, uniquement pour lui demander des nouvelles du Soudan.

Chaque fois qu'il venait me voir, Toumané ne manquait pas de se plaindre à moi des pillages auxquels les gens du Bélédougou se livraient régulièrement sur son territoire. Le 10 janvier, par exemple, il vint me trouver en toute hâte pour me dire qu'il venait d'apprendre que des pillards avaient été vus dans la brousse. Il voulait me demander l'autorisation de rassembler ses guerriers pour les exterminer. Bien entendu, je lui répondis que cela ne me regardait nullement, qu'il était bien libre de faire ce qu'il voudrait, et que s'il était attaqué, il n'avait qu'à se défendre. Deux jours après il revint à la charge et le lendemain il m'annonçait qu'un homme du Niocolo venait d'arriver dans le village pour le prévenir de ne pas envoyer ses gens en route, car les guerriers du Niocolo tenaient la brousse. Je lui repète ce que je lui disais trois jours avant. Entre autres choses, il me raconte que, dernièrement, ils lui ont enlevé son propre fils. Je lui dis alors de s'adresser au commandant de Bakel. Pour moi je ne puis rien faire, cela ne me regarde pas. De tous ses discours il ressortait pour moi une vérité

bien évidente, c'est que Toumané ne demanderait pas mieux que de recommencer le petit métier qu'il faisait autrefois et de détrousser de nouveau les dioulas et les caravanes, sous prétexte de purger son pays des pillards du Bélédougou.

Tous les jours arrivent des caravanes de dioulas qui viennent du Bondou, du Tenda, du Bambouck et qui se rendent au Fouta-Diallon ou à Kédougou, dans le Niocolo, pour y chercher des kolas. A cette époque, il en est peu qui en reviennent, car ce n'est pas encore le moment. Beaucoup d'entre eux viennent me saluer et entre autres le chef d'une caravane dont les marchands sont originaires de Passamassi dans le Ouli ; ce chef était le frère de la femme de mon hôte à Nétéboulou et il savait que j'avais logé dans sa famille. Il me dit entre autres choses, qu'il venait d'acheter des kolas au Fouta-Diallon et qu'il se rendait à Bakel pour les y vendre un meilleur prix. Il m'en offrit une dizaine. Ce cadeau me fit grand plaisir, car j'en étais privé depuis bien longtemps.

Toumané ne manqua pas au sujet de toutes ces caravanes qui passaient par son village de me dire souvent que c'était pour lui une bien grande charge. Car, disait-il, il fallait les loger et les nourrir et beaucoup s'en allaient sans rien donner à leur « diatigué » (hôte) et surtout sans rien lui donner à lui, Toumané, chef du Badon. Malgré lui, il laissait percer le bout de l'oreille et je voyais bien où tendaient toutes ces précautions oratoires. Aussi, afin de le forcer à se déclarer formellement, ne lui répondis-je jamais que d'une façon évasive. Deux jours enfin avant de quitter Badon, comme il venait encore de me réitérer ses jérémiades, je lui demandai à brûle-pourpoint ce qu'il désirait. Il me déclara alors qu'il serait très heureux si je voulais l'autoriser à faire payer aux dioulas l'hospitalité qu'il leur donnait. C'était, sous une autre forme, le rétablissement de l'impôt qu'il regrettait tant. Je lui répondis que je n'avais aucune qualité pour lui donner cette autorisation et que cela regardait uniquement le commandant de Bakel et le commandant supérieur. Il n'insista pas.

Il y avait neuf jours que j'étais à Badon et ma santé commençait à se remettre. J'étais encore bien faible et d'une maigreur extrême, mais l'appétit était revenu, et, si je n'avais pas été toujours aussi oppressé, j'aurais pu me croire absolument remis de la dure secousse que je venais

d'éprouver. Je décidai, malgré cela, de me remettre en route. J'avertis alors Toumané que j'allais nécessairement le quitter et le priai d'expédier dans la journée un courrier à Tomborocoto pour annoncer au chef de ce village mon arrivée chez lui pour le 17. Immédiatement Toumané chargea un de ses hommes de cette mission. Nous fîmes alors nos préparatifs de départ. Toumané, afin que nous ne manquions de rien pendant la route, fit de nouveau abattre un beau bœuf qui fut distribué entre mes hommes et ceux du village. Je fis à ce sujet une remarque qui ne manque pas d'intérêt au point de vue ethnologique. Quand, dans un village musulman, on tue un bœuf, il faut toujours que ce soit un marabout qui lui coupe le cou. On ne fera, du reste, jamais manger à un musulman de la viande qui n'aurait pas été saignée. Cette coutume s'est introduite chez les peuples qui ne pratiquent pas l'islamisme, et partout les animaux destinés à être mangés sont toujours saignés. Chez les Malinkés et les Bambaras, peuples qui, pour la plupart, ne font pas le Salam, c'est un homme libre que ce soin regarde, fils, frère ou parent de chef ; mais jamais le chef lui-même. L'animal mort, c'est aux captifs qu'est confié le soin de le dépecer. Comme on le voit, les plus petites coutumes familières aux Musulmans s'acclimatent vite chez ceux qui ne le sont pas. Tout cela est un signe certain que l'islamisme fait au Soudan français des progrès journaliers.

Pendant tout mon séjour à Badon, il fit une température fort supportable. C'est que nous étions en pleine saison sèche. La journée était bien un peu chaude à cause du vent d'Est qui soufflait régulièrement de neuf heures du matin à cinq heures du soir ; mais les nuits étaient, par contre, assez fraîches et permettaient de goûter quelques heures d'un bon sommeil.

Une grande animation régna dans le village pendant toute la journée qui précéda mon départ. Toumané désignait les guerriers qui devaient m'escorter pour me défendre contre les pillards de Bélédougou, si l'envie les prenait de venir attaquer ma caravane. Je savais pertinemment que toutes ces précautions étaient inutiles, mais je laissai faire Toumané pour ne pas le froisser et lui exprimai toute ma reconnaissance de ce qu'il prenait si grand soin de ma personne. Aussi il fallait voir comme il était fier quand, le soir, il arriva dans ma case à la tête de 25 guerriers armés jusqu'aux dents et qu'il venait me présenter. Il les fit coucher dans la cour de mon hôte et au

moment où il allait me quitter je lui fis un beau cadeau d'étoffes, de verroterie et d'argent auquel il fut excessivement sensible.

17 janvier. — Cette dernière nuit que je passai à Badon fut bonne et fraîche. Ciel clair et étoilé. Brise de Nord-Est. Au réveil, température agréable, ciel sans nuages, pas de rosée, le soleil se lève brillant.

Je réveille tout mon monde à trois heures trente minutes. Les préparatifs se font rapidement et sans désordre. A mon grand étonnement, les porteurs sont réunis à l'heure dite. C'est le fils du chef lui-même qui va me servir de guide jusqu'à Dikhoy, où il va voir ses parents. Il a, pour la circonstance, revêtu son costume de brousse et est littéralement couvert de gris-gris pour se préserver sans doute des balles des Malinkés du Bélédougou, si par hasard nous en rencontrons. Toumané n'a pas voulu me laisser partir sans venir me saluer et comme disent les Noirs « me mettre dans la route ». Il m'accompagne jusqu'à la sortie du village et ne me quitte qu'au moment où je monte à cheval. Nous nous serrons la main et le remercie de nouveau de toutes ses bontés pour moi. A mon grand étonnement, je puis monter à cheval assez légèrement et, au moment du départ, je ne me sens pas trop mal, bien que j'éprouve dans les jambes une grande lassitude. Il est 4 h. 15 quand nous quittons Badon. Il fait un clair de lune splendide et une température si fraîche que je suis obligé de prendre ma pèlerine. En avant et en arrière du convoi marchent les guerriers. Avec une semblable escorte les Malinkés du Bélédougou peuvent venir, ils trouveront à qui parler. J'avoue cependant que si nous avions eu un danger quelconque à courir de leur fait, j'eusse de beaucoup préféré quatre ou cinq tirailleurs avec leurs fusils Gras.

La route se fait sans incidents et sans encombres jusqu'à Tomborocoto (Niocolo), but de l'étape. Elle suit une direction générale Sud-Est-Est, et la distance qui sépare Badon de ce village est environ de dix-huit kilomètres cinq cents mètres. A peu de distance de Badon, nous franchissons les deux branches les plus orientales du *Bamboulo-Kô*. A 5 h. 15, nous franchissons le marigot de *Koroci-Koto*. A cette époque de l'année, il est presque complètement à sec, et son lit est obstrué de grosses roches qui, cependant, ne sont pas un obstacle difficile à franchir. A partir de là et pendant plusieurs kilomètres, la route longe le flanc d'une colline rocheuse où nous n'avancions qu'avec mille précautions, car il faut éviter les roches dont elle

est couverte. Enfin, à 6 h. 10, nous sommes sur la rive droite de la Gambie, en face du gué qu'il va falloir franchir. Cette opération, malgré les difficultés qu'elle présente, se fait sans accident. Je fais d'abord passer le convoi. Les hommes s'arment de longs et solides bambous pour pouvoir résister au courant, et, grâce à cela, j'ai la satisfaction de voir tous mes bagages arriver sur la rive opposée sans avoir été mouillés. Pour moi, je passe le dernier, et je suis encore si peu solide à cheval que je suis obligé de le faire tenir en bride par son palefrenier et Almoudo. J'arrive enfin à mon tour sans aucun accident sur la rive du Niocolo, où, après avoir pris quelques minutes de repos, nous nous remettons en route. A 6 h. 45, nous laissons sur notre droite la route de Marougou et à 8 h. 45 nous mettons enfin pied à terre à Tomborocoto, devant la case qui a été préparée pour moi.

La plus grosse difficulté que l'on rencontre, de Badon à Tomborocoto, est le passage de la Gambie. Dans le reste de son parcours, la route est cependant bien loin d'être belle. Elle longe, pour ainsi dire, sans cesse, à flanc des collines formées de quartz et de conglomérats ferrugineux, et, en maints endroits, elle est obstruée par de gros rochers. Les conglomérats, en se désagrégeant, donnent de petits cailloux ronds dont sont littéralement pavés les sentiers et qui rendent la marche très pénible pour les animaux et pour les hommes. Cette étape est une des plus fatigantes que nous ayons faites.

Au point de vue géologique, nous n'avons absolument partout que du terrain formé de quartz et de conglomérats. La terre végétale est très rare, et la roche végétale se montre à nu presque partout. Nous n'avons rencontré de latérite qu'aux environs de Badon et de Tomborocoto. Mentionnons aussi quelques argiles le long des rives de la Gambie. Le pays est très accidenté. Ce n'est qu'une suite ininterrompue de collines et de vallées, disposées sans aucun ordre. Le fond des marigots est uniquement formé de roches. La vase fait absolument défaut.

Au point de vue botanique, végétation peu riche, sauf sur les rives de la Gambie. Mentionnons tout spécialement, les nombreux échantillons de lianes Saba et une quantité relativement considérable de karités des deux variétés. Du reste, d'après renseignements, le Niocolo tout entier en

renfermerait une grande quantité. Citons enfin de nombreux échantillons de Séné de toutes variétés et le végétal dont on emploie les feuilles pour faire des infusions si parfumées et que l'on désigne sous le nom de *Thé de Gambie*.

Le Séné que l'on trouve au Niocolo est donné par une espèce de *Cassia* que l'on désigne sous le nom de *Cassia obovata* Coll. C'est une Légumineuse cæsalpinée, on en trouve les trois variétés dans presque tout le Soudan, mais c'est surtout la « *platycarpa* » Bisch. qui est la plus commune. Toutefois, dans le grand Bélédougou notamment et dans le Sénégal aux environs du poste de Kaaédi, nous avons reconnu l'existence de deux autres variétés, « *genuina* » et « *obtusata* ». La variété *platycarpa* est caractérisée par des feuilles arrondies, obtuses. Ses grappes florales égalent les feuilles et ses gousses sont plus larges, plus incurvées que celles des deux autres espèces. La variété *genuina* Bisch. diffère des deux autres en ce que ses folioles sont arrondies au sommet, rarement aiguës. Les folioles extrêmes sont obovées et ses grappes florales sont plus longues que les feuilles. Quant à la variété *obtusata* Vogel, les folioles sont très obtuses au sommet. Les gousses sont en forme de faux. Ses folioles sont rarement toutes tronquées au sommet. Ce végétal, à quelque variété qu'il appartienne, n'atteint jamais de grandes dimensions. Deux mètres cinquante au maximum, il est facilement reconnaissable à ses belles grappes florales qui sont d'un beau violet et à ses fleurs qui sont celles qui caractérisent particulièrement ces Légumineuses cæsalpinées.

Les indigènes connaissent parfaitement les propriétés purgatives du Séné, ils en récoltent les folioles, les font sécher et les administrent en infusion à la dose de 10 à 15 grammes dans environ 200 à 250 grammes d'eau. Ils s'en servent surtout dans les cas de fièvres bilieuses, affection à laquelle ils sont fréquemment sujets, surtout dans le sud de nos possessions Soudaniennes. On trouve le Séné sur tous les marchés du Sénégal et du Soudan.

Le thé de Gambie^[29] se trouve particulièrement au Niocolo, dans le Tenda et le Kantora. Il croît de préférence sur les plateaux dans les terrains secs. La plante que les indigènes m'ont montrée ressemble à une Labiée, mais je ne donne ceci que sous toutes réserves. Ils récoltent ses feuilles

velues à leur face inférieure, luisantes à la face supérieure. Elles sont oblongues et, au froissement, dégagent une odeur qui n'est pas désagréable. La récolte faite, on les fait sécher et on s'en sert sous cette forme pour faire des infusions que les indigènes s'administrent contre les coliques et les migraines. Le goût rappelle de loin celui du thé de Chine, mais ce qui domine surtout, c'est une saveur amère qui est loin d'être agréable. Ces infusions sont, du reste, fort peu goûtées des Européens.

Tomborocoto, où nous campons, est un village d'environ 450 habitants. Sa population est presque uniquement formée de Malinkés de la famille des Keitas. C'est le premier village du Niocolo que l'on rencontre après avoir traversé la Gambie. Il est situé sur un petit monticule, au milieu d'une plaine qu'entourent des collines relativement élevées. La plaine au milieu de laquelle il s'élève est bien cultivée et c'est là que se trouvent presque tous les lougans du village. Il est assez bien entretenu. Son tata ne tombe pas trop en ruines et celui qui entoure les cases du chef est en très bon état. Une partie du village est construite en dehors des cases. En réalité, Tomborocoto se trouve situé non loin du sommet du grand coude que forme dans cette partie de son cours la Gambie. Il est plus rapproché de la partie Sud-Nord de ce coude que de sa partie Est-Ouest. Il n'en est séparé à l'Est que par une petite chaîne de collines peu élevées et excessivement boisées.

Les habitants de ce village ont une très mauvaise réputation. Ils passent pour être des pillards accomplis. Depuis quelque temps, les almamys du Fouta-Diallon, dont relève le Niocolo, y ont mis bon ordre et les dioulas peuvent y passer sans crainte de se voir détroussés. La situation se prête bien, en effet, à ce genre de brigandage. Tomborocoto est, en effet, situé à la tête de la seule route qui conduit des pays situés au Nord, au Fouta-Diallon, et cette route est excessivement fréquentée par les dioulas qui se rendent dans ces régions pour y faire leurs achats de kolas. Les autorités du Fouta l'ont bien compris et ils ont installé là une sorte de douane sous les fourches de laquelle tous les dioulas doivent passer. L'impôt, ainsi prélevé, est absolument exorbitant. Actuellement, c'est le fils de l'almamy lui-même qui veille à la rentrée de cet impôt. Point n'est besoin de dire qu'il ne se contente pas seulement d'écorcher les dioulas mais qu'il pressure aussi à outrance les habitants du pays.

Je suis très bien reçu à Tomborocoto et le chef du village me donna de bonne grâce tout ce dont j'eus besoin pour mes hommes et pour moi, tout en s'excusant de ne pas pouvoir faire davantage, parce que, me dit-il, ils sont trop « fatigués » (pressurés) par les gens du Fouta-Diallon, surtout depuis que le fils de l'almamy est installé dans le pays.

Dès mon arrivée à Tomborocoto, j'expédie un courrier à Dikhoy, pour prévenir le chef de ce village que j'irai camper le lendemain chez lui et afin qu'il prépare tout ce qu'il faut pour mes hommes et pour moi.

Je passai à Tomborocoto une assez bonne journée. Température agréable. Le vent d'Est un peu faibli. Je suis toujours peu vigoureux, mais je commence à mieux manger.

Dans la soirée, le chef vint me demander si je voulais les autoriser à faire un tam-tam en mon honneur. Je lui répondis que je n'y voyais aucun inconvénient. Aussi, à la nuit tombante, tout le village se réunit-il sur la place principale et, à la lueur de feux de brousses, hommes et femmes dansèrent pendant la plus grande partie de la nuit au son des tambourins. Malgré le mauvais état de ma santé, je dus y faire acte de présence, et en me retirant je ne manquai pas de faire aux griots le cadeau obligatoire en cette circonstance.

18 janvier. — Nuit chaude. Le vent d'Est n'a pas cessé de souffler. Ciel clair et étoilé. Au réveil, température chaude. Ciel un peu couvert. Brise du Nord-Est. Pas de rosée. Quelques nuages à l'horizon. Ils se dissipent vers huit heures.

A 5 h. 15 nous nous mettons en route pour Dikhoy. A mi-chemin, nous traversons les villages de cultures de Tomborocoto et de Dikhoy. Leurs lougans sont immenses et occupent toute une vallée de plus de trois kilomètres de long. Sur les petites collines qui l'enserrent sont les cases des travailleurs. Chaque ménage possède ainsi plusieurs fermes. Au moment des semailles, ils viennent les habiter et y restent tout le temps que doivent durer les cultures et jusqu'à ce que les récoltes soient faites et emmagasinées dans les greniers. Les cultivateurs rentrent alors au village principal où ils restent pendant toute la saison sèche. Ce sont généralement des colonies de captifs qui sont ainsi installées dans la brousse, et le maître

vient de temps en temps les visiter. Les lougans situés auprès des villages sont cultivés par les femmes et les enfants.

A 8 h. 30 nous arrivâmes sans encombre à Dikhoy. — La route ne présente pas de difficultés sérieuses. Il n'y a pas de marigots à traverser, et les quelques embarras que l'on y rencontre sont les versants de quelques collines à pic qu'il faut gravir au milieu des roches et des conglomérats ferrugineux. Du reste, on oublie vite la fatigue de ces pénibles ascensions, car, lorsqu'on est arrivé au sommet, on jouit d'un panorama splendide qui repose de la monotonie des plaines sans horizon.

Au point de vue géologique, ce sont toujours les mêmes terrains que nous avons à signaler. En quittant Tomborocoto, on traverse une suite de collines ferrugineuses arides qui, à cinq kilomètres environ du village, se termine par une plaine d'argiles recouvrant un sous-sol de terrain ardoisier dont les schistes, en maints endroits, apparaissent à fleur du sol. Les villages de culture sont situés au milieu d'un bel ilot de latérite auquel succède une bande d'argile. Aux environs de Dikhoy la latérite reparaît.

La flore est peu riche et peu variée dans toute cette région. Nous citerons particulièrement de nombreux spécimens de karités (*Butyrospermum*) que l'on peut remarquer tout le long de la route et une grande quantité de lianes Sabas (*Vahea*). On ne trouve que quelques caïllédrats et nétés, surtout dans la vallée ou s'élèvent les villages de culture. De plus on trouve encore en notable quantité, dans toute cette région, du gingembre, une Amomée que les indigènes appellent « poivre » ou « *Enoné* », et des haricots énormes auxquels ils donnent le nom de *Fanto*.

Le gingembre, que les Ouolofs désignent sous le nom de « *Nhydiar* », appartient à la famille des Amomées. C'est le *Zingiber officinale* Roscoë. Il croît surtout à Sierra-Leone et dans le Fouta-Diallon. On trouve son rhizôme sur tous les marchés du Sénégal et du Soudan. Il est long, grêle, légèrement aplati et ramifié. Dépouillé de son écorce jaunâtre, il est alors aussi blanc à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il est léger, tendre, et sa texture est un peu fibreuse. Sa saveur est brûlante et son odeur aromatique. Les indigènes en sont très friands. A Saint-Louis, on fabrique avec le rhizôme du gingembre une boisson gazeuse ressemblant à de la limonade et qui est loin d'être déplaisante au goût. Les Ouolofs et les Peulhs particulièrement

en font un grand usage pour assaisonner leur couscouss. Ils lui attribuent des vertus aphrodisiaques, et il n'est pas rare de voir des femmes Ouoloves ou Peulhes porter autour des reins des ceintures de rhizomes de gingembre destinées à rendre la vigueur à leurs époux quand ils sont affaiblis par l'âge.

Ce que les indigènes désignent sous le nom de « *Poivre* » et que les Ouolofs appellent « *Enoné* » et les Malinkés et Bambaras « *Niamoco* », c'est la graine d'une Amomée, l'*Amomum Melegueta* Roscoë, qui est très commune au Fouta-Diallon et que l'on rencontre aussi en grande quantité au Niocolo, et dans les montagnes du Manding. C'est une plante vivace, à rhizôme charnu et à feuilles engaînantes dont le fruit est une capsule à trois loges polyspermes et à déhiscence loculicide. Les semences sont grosses comme des grains de poivre, anguleuses, de couleur brun rougeâtre très odorantes, à saveur âcre et brûlante, rappelant celle du poivre. On ne le trouve qu'en très petites quantités sur les marchés où il est apporté par les dioulas qui viennent du Fouta-Diallon. Il est alors contenu dans les coques de ces fruits qui ressemblent à des oranges, que les Malinkés désignent sous le nom de Cantacoula et dont se servent les Toucouleurs pour enfermer la résine du Hammout. Afin qu'elles se tiennent fraîches, ces graines sont toujours mélangées de feuilles du végétal, que les dioulas ont soin de mouiller un peu, surtout pendant la saison sèche. Les indigènes ont un goût très prononcé pour ces graines. Ils les mangent sèches, entières, en les puisant une à une dans la coque qui les renferme. Les Toucouleurs surtout en sont excessivement friands et ils en ont toujours dans la poche de leur boubou. Réduites en poudre, ils s'en servent encore pour assaisonner leur couscouss. Enfin le Niamoco entre dans la composition d'un fard dont font usage, pour se parer, les Toucouleures, les Peulhes et les Mauresques. Ce fard est une poudre impalpable noirâtre qui se compose de pierre de Djenné pulvérisée et de poivre indigène finement pilé. Cette pierre de Djenné, ainsi nommée parce que c'est là que les dioulas la trouvent, est appelée *Kalé* en Bambara et *Fino* en Toucouleur. Sa coloration est d'un beau noir avec des reflets bleus. Il nous a semblé que c'était un sulfure d'antimoine. Les élégantes du Soudan le réduisent en poudre très fine qu'elles mélangent avec de la poudre de Niamoco dans la proportion de deux du premier pour un du second. Elles s'enduisent alors, de ce mélange, les sourcils et le bord

libre des paupières. Comme on le voit, il n'y a pas que chez nous des femmes habiles pour le maquillage.

On trouve encore assez communément dans le Niocolo d'énormes haricots auxquels les indigènes donnent le nom de *Fanto*. Ils sont donnés par une Légumineuse (phaséolée-papilionacée) qui atteint des dimensions énormes. Dans les villages de culture, on la sème autour des cases, et, en peu de temps, ses rameaux ont bien vite couvert celle à laquelle ils s'attachent. Elle est, d'une façon générale, peu cultivée, on lui préfère le petit haricot nain dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Elle donne une gousse longue d'environ douze centimètres, large de trois à cinq, légèrement rosée et excessivement dure et résistante. Sa couleur, quand elle est mûre, est d'un blanc légèrement jaunâtre. Cette gousse contient huit ou dix semences excessivement volumineuses, ayant à peu près la grosseur d'une grosse noisette, longues d'environ deux centimètres à deux centimètres et demi, larges d'un centimètre, et dont les deux faces sont légèrement bombées. Leur couleur est d'un blanc nacré éclatant. Les indigènes les mangent rarement. Ce n'est guère que dans les années de disette qu'ils y ont recours, car ces graines sont excessivement dures, coriaces. Il faut les faire bouillir pendant des journées entières, afin de les ramollir, pour qu'elles puissent être mangées. Leur goût est excessivement fade et loin d'être agréable. On ne peut guère les manger que mélangées avec du mil ou du maïs et surtout après les avoir fortement épicées et pimentées. De plus, les indigènes les accusent de donner une maladie qui fait tomber les dents.

Dikhoy est un village d'environ 400 habitants. La population est uniquement formée de Malinkés Kéitas. C'est la résidence du chef des Malinkés de Niocolo, triste chef, car son autorité est absolument annihilée par l'almamy du Fouta-Diallon, dont il est tributaire. Dikhoy est construit sur un petit monticule qu'entourent de toutes parts des collines peu élevées. Il est situé à deux kilomètres environ de la Gambie, dont il n'est séparé que par une petite colline boisée dont la hauteur n'est que de cinquante mètres environ au-dessus de la plaine. Son enceinte est assez bien entretenue, mais la plupart de ses cases sont inhabitées et tombent littéralement en ruines. Le tata qui entoure les cases du chef est en très bon état. Il peut mesurer environ quatre mètres de hauteur et cinquante centimètres d'épaisseur. Sa

forme est rectangulaire et il est flanqué de tours pour la défense. En général, les cases du village sont bien faites ; celles-ci sont en pisé et les chapeaux bien construits. Il est tout entier construit avec une sorte d'argile fortement colorée en rouge par de l'oxyde de fer, coloration qui contribue beaucoup à lui donner un aspect encore plus triste que ne l'ont généralement les villages Malinkés.

Le chef est un homme encore jeune, qui semble avoir quelque autorité dans son village seulement, mais il ne peut guère l'exercer sur les villages Malinkés voisins, qui se retranchent toujours derrière l'almamy du Fouta-Diallon pour lui désobéir.

Je fus reçu à Dikhoy d'une façon fort sympathique, et je n'eus qu'à me louer de mes rapports avec son chef et ses habitants.

Je fus logé dans une belle case, la plus confortable certes du village. Elle est construite à la mode Bambara et toute en terre et en bois. Elle a la forme d'un carré d'environ trois mètres cinquante de côtés. La case Bambara diffère absolument de la case Malinkée. Elle est ainsi construite, ses quatre murs sont faits de briques en argile séchées au soleil et qui ont environ vingt centimètres de long sur quinze de large et cinq d'épaisseur. Placées au-dessus les unes des autres dans le sens de la largeur du mur, elles sont unies entre elles à l'aide d'argile et recouvertes ensuite avec ce même mortier. Une couche plus ou moins épaisse d'un mortier fait d'argile, de cendre et de bouse de vache tapisse ce mur en dehors et en dedans. Quand les quatre murs de la case sont ainsi construits il faut en faire la toiture. Pour cela, on plante solidement en terre, dans l'intérieur de l'habitation, deux ou plusieurs rangées de forts piquets en bois qui se terminent par de solides fourches. Sur ces fourches et sur ces murs reposent des poutres et sur ces dernières s'élève la charpente du toit formée de pièces de bois équarries et jointives. Le tout est solidement attaché pour plus de sécurité avec de fortes cordes en fibres de baobab ou de bambous. Sur cette charpente est alors construite une argamasse, faite d'argile, de sable, de cendres et de bouse de vache. Elle a environ trente centimètres d'épaisseur et est parfaitement raccordée avec les murs. Quand elle est bien conditionnée, elle est parfaitement étanche et ne laisse pas seulement suinter une goutte d'eau. Cette terrasse est construite en pente inclinée du

côté dans lequel est ménagée la porte. Tout autour est élevé un rebord d'environ vingt centimètres de hauteur, destiné à forcer les eaux à s'accumuler du même côté. Dans ce rebord sont ménagés deux ou plusieurs trous que l'on garnit d'une dalle en bois et qui permet aux eaux de ne pas séjourner et de s'écouler sur le sol. Parfois, comme à Dikhoy, le tout est recouvert d'un fort chapeau en paille. La porte est faite dans un des côtés, elle est petite et il faut se baisser pour la franchir. Elle est formée d'un panneau en bois épais qui tourne autour d'un axe mobile dans la muraille où il est fixé. Elle se ferme à l'aide d'un loquet assez ingénieux. Dans certaines cases, de petites fenêtres sont faites dans les parois, mais, malgré cela, le grand défaut de ces habitations est d'être peu aéré. Le sol est battu, enduit d'une couche de bouse de vache, et, au centre, une légère dépression chez les Malinkés, où une petite élévation circulaire d'environ cinquante centimètres de diamètre indique la place du foyer.

Je passai à Dikhoy une excellente journée. La chaleur était très supportable et le vent d'Est avait sensiblement diminué d'intensité. Dès mon arrivée, j'expédiai à Lillacounda un courrier pour y annoncer ma visite pour le lendemain.

Dans la soirée, un chef de village des environs qui s'y trouvait de passage vint me faire visite. Notre entretien fut à un moment donné interrompu par un incident que je tiens à relater ici, car il montrera que, bien que les Malinkés subissent l'influence de l'Islamisme, ils n'ont pas abandonné toutes leurs superstitions. Mon petit domestique Gardigué Couloubaly jouait devant la porte de ma case avec un petit oiseau dont il s'était emparé le matin pendant l'étape. Il lui avait attaché un morceau de fil à une patte et il le faisait voler, non sans le brutaliser. C'était un de ces jolis petits passereaux que l'on désigne sous le nom de « petit Sénégalais ». Le chef l'ayant aperçu me demanda de donner l'ordre à Gardigué de rendre la liberté au petit animal. Cela lui ferait grand plaisir, ajouta-t-il, car il était parent de cet oiseau. Son diamou (nom de famille) était Sidibé. J'y consentis, mais à la condition qu'il me dirait comment il se trouvait parent de ce petit animal. Donc, dès que Gardigué, sur mon ordre, eût détaché le fil qui retenait l'oiseau prisonnier, et dès que notre homme se fût bien assuré que son parent s'était envolé au loin, il me raconta la légende suivante que je transcris ici fidèlement : « Un jour, mon grand-père, le premier des

Sidibés, étant allé à la chasse à l'éléphant, s'égara dans la forêt et malgré toutes ses recherches ne put retrouver sa route. Il arriva ainsi dans un désert au milieu duquel il marcha pendant trois jours sans pouvoir trouver de l'eau pour se désaltérer ; mourant de soif, il s'était couché un soir se demandant s'il serait encore vivant le lendemain. Au point du jour, il fut réveillé par un petit oiseau qui chantait sur l'arbre au pied duquel il s'était étendu. C'était un « petit Sénégalais. » A peine mon grand-père fut-il debout qu'il se mit à voltiger autour de lui et devant lui, essayant de lui faire comprendre qu'il devait le suivre. Mon grand-père ne douta pas un seul instant que l'oiseau était venu là pour le sauver. Il le suivit donc partout où il voulut le conduire et vers le milieu du jour, ils arrivèrent sur les bords d'un ruisseau où tous les deux se désaltérèrent. Puis l'oiseau reprit son vol et le conduisit jusque dans son village, où il le quitta dès qu'il l'eût vu en sûreté. C'est depuis cette époque que les Sidibés sont parents du « Petit Sénégalais, » car, sans lui, notre père serait infailliblement mort. Aussi nous est-il interdit à tous de le tuer, de manger sa chair ou de souffrir qu'on lui fasse du mal en notre présence ».

Des légendes analogues se transmettent, du reste, dans toutes les familles au Soudan et chacune est alliée à un animal quelconque. C'est ainsi que les Keitas sont parents de l'hippopotame, sans doute parce que leur ancêtre Soun-Dyatta, d'après la tradition, avait été métamorphosé en hippopotame un jour qu'il se baignait à Koulicoro, sur le Niger. Les N'Diaye sont parents du lion, et les Dialo, de la perdrix, si je ne me trompe. D'autres sont alliés au scorpion, d'autres enfin au guépard. Le colonel Galliéni, dans la remarquable relation qu'il a faite de son voyage au Soudan Français, rapporte un fait curieux à ce sujet, que je crois devoir rappeler ici, car il est typique. La mission dont il était le chef, pendant son séjour à Nango, dans le pays de Ségou, avait à la suite d'un réel danger couru par le D^r Tautain du fait d'un trigonocéphale qui lui était passé sur le corps sans le mordre heureusement, découvert dans le toit de la case qu'elle habitait, un nid de ces malfaisants animaux. On voulut remédier à ce danger permanent en incendiant le hangar et en en construisant un autre, mais on dut céder aux prières du cuisinier Yoro, qui, parent du trigonocéphale, s'était mis à implorer les membres de la mission en leur disant qu'il leur arriverait malheur s'ils détruisaient des animaux qui ne leur avaient fait encore aucun

mal. Je laisse ici la parole à l'auteur qui fut lui-même témoin du fait. « Le désespoir de notre pauvre cuisinier nous fit beaucoup rire et pensant que nous allions bientôt partir et qu'en somme la reconstruction de notre hangar allait nous priver d'abri pendant plusieurs jours, nous avons écouté ses supplications. Yoro était parent de toute la famille des reptiles ; car quelques jours auparavant, un fait à peu près semblable s'était présenté. Je le vis arriver tout ému, me demandant avec insistance à lui prêter deux mille cauris : « Et pourquoi faire ? » lui dis-je. « Donne toujours, capitaine ; à mon arrivée à Saint-Louis, tu me retiendras sur mes gages vingt francs, cinquante francs même si tu veux ». J'eus bientôt l'explication de son insistance : derrière lui venait un chasseur Peulh qui venait de s'emparer d'un boa, qu'il avait sans doute surpris pendant son sommeil et dont la tête et la queue, fortement liés, l'empêchaient de nuire. Yoro voulait racheter son parent. Je me laissai encore émouvoir et donnai les deux mille cauris. Yoro prit délicatement le boa et s'enfonça dans la campagne avec son précieux fardeau. Nous ne le vîmes reparaître que le soir, ayant rendu la liberté au serpent. Il ne voulut jamais nous donner d'explication sur sa singulière parenté ».

De Tomborocoto à Dikhoy la route suit une direction générale Sud-Sud-Est ; ces deux villages sont distants d'environ quinze kilomètres.

19 Janvier. — Nuit relativement chaude. Le vent de Nord-Est a soufflé toute la nuit. Ciel couvert ; au réveil, brise de Nord-Est. Le soleil se lève voilé. Ciel couvert et bas. La température est assez fraîche. Rosée peu abondante.

A trois heures quarante-cinq minutes du matin, je réveille mes nemrods. Les préparatifs de départ sont lentement faits et, contre mes prévisions, les porteurs sont réunis en temps voulu. Aussi pouvons nous nous mettre en route à quatre heures et demie. Le chef du village vient m'accompagner jusqu'au delà du tata et « me mettre dans la bonne route ». Je lui serre la main avant de monter à cheval, ainsi qu'au fils du chef de Badon qui me quitte là pour retourner auprès de son père. Je suis encore bien faible, mais ma santé s'améliore sensiblement.

La route se fait péniblement pour moi, et pour franchir les marigots, je suis obligé de descendre de cheval et de me faire porter par mon vieux Samba, le palefrenier, et par mon fidèle Almoudo. A cinq heures nous traversons le marigot de *Fafa-Kô* et à cinq heures quinze celui de *Fangoli*. Il est six heures dix quand nous passons au petit village de culture de *Médina* et à travers ses lougans qui sont immenses et bien cultivés. Ils appartiennent à Sillacounda et sont situés sur les versants de petites collines qui s'étendent jusqu'à la Gambie, que nous longeons pendant quelque temps. Dans cette partie de la route, on chevauche, pendant environ deux kilomètres, sur la rive gauche de la Gambie et le sentier se déroule au pied d'une colline à pic dont la hauteur est environ de 40 à 50 mètres. Il faut en faire l'ascension un peu plus loin pour arriver au village de *Diengui*.

Diengui est un village Diakanké dépendant de Sillacounda. Sa population est d'environ 150 habitants. Il est situé au sommet d'une petite colline et ne possède ni sagné ni tata. De là on a une vue splendide. Au pied de la colline, la Gambie, à l'horizon, à l'Est, les plaines immenses du Dentilia, au Sud et à l'Ouest les collines du Niocolo. C'est un des plus beaux sites que j'ai rencontré au Soudan. Les habitants de Diengui sont de paisibles agriculteurs qui sont venus se fixer là pour y cultiver la terre qui y est très fertile. Nous faisons la halte sous l'arbre à palabres du village, un superbe fromager (*Bombax*), et la température s'est tellement refroidie que nous y allumons de grands feux de brousse pour nous réchauffer. Peu après notre arrivée, le chef du village, accompagné de ses notables, vint me saluer et m'offrir une vingtaine d'œufs frais qui sont les bienvenus. En causant avec lui, il m'apprend que Sillacounda, le village où j'avais décidé de faire étape, était fort peu éloigné de Laminia. Ils n'étaient séparés que par la Gambie qui était guéable, en cette saison, un peu en amont de Sillacounda. « Il vaudrait mieux que tu passes la Gambie ce matin, en plein jour, et que tu ailles camper à Laminia, me dit-il, ce serait plus prudent que de la passer demain matin pendant la nuit. D'autant mieux que cela te permettrait de partir de très bonne heure pour te rendre à Médina-Dentilia, qui est très éloigné ». Je me rendis sans peine à ce raisonnement et dépêchais aussitôt un homme en avant avec la consigne d'aller annoncer au chef de Laminia que j'irai camper chez lui aujourd'hui. En passant à Sillacounda, il devait

informer le chef de ce changement d'itinéraire et lui dire de tout préparer pour qu'en arrivant, je puisse immédiatement passer le fleuve.

Après avoir remercié ce brave chef de son précieux renseignement et après nous être bien réchauffés, nous nous remîmes en route et arrivâmes sans encombre à Sillacounda, à huit heures dix minutes.

Sillacounda est un gros village Diakanké d'environ huit cents habitants. Il est situé sur un petit monticule qui s'élève au milieu d'une vaste plaine bien cultivée et est à peine distant de quelques centaines de mètres de la Gambie. Son tata tombe en ruines, et en maints endroits est remplacé par une simple palissade en tiges de mil. Les habitants sont des musulmans fanatiques, grands agriculteurs et éleveurs de bestiaux. Le village possède un troupeau de 150 têtes environ. Il est mal entretenu, malpropre et beaucoup de cases tombent en ruines. Par contre, il possède de nombreux pieds de papayers. Les fruits de cet arbre, à cette époque de l'année, ne sont malheureusement pas encore mûrs. Nous nous arrêtons à une centaine de mètres environ du village. Le chef et les principaux notables viennent m'y saluer ; il me faut leur expliquer pourquoi je ne reste pas camper dans leur village. Ils comprennent parfaitement mes raisons, me donnent les conseils et les indications nécessaires pour le passage de la Gambie et le chef lui-même m'accompagne jusqu'au lieu où se trouvent les pirogues. Mais ce palabre nous fait perdre une demi-heure environ et il commence à faire très chaud quand nous arrivons enfin sur les bords du fleuve. Aussi ne suis-je pas fâché de m'y mettre à l'ombre des arbres superbes qui couvrent la rive gauche.

Les porteurs et les animaux remontent un peu le cours du fleuve sous la conduite du fils du chef et vont traverser au gué qui se trouve à environ huit cents mètres en amont. Pour moi je passe en pirogue avec Almoudo, Gardigué et le cuisinier et fais porter sur l'autre rive mes objets les plus précieux par ce moyen. Ils auraient pu être mouillés si les porteurs avaient traversé le gué en les portant sur leur tête, d'autant plus, me dit le chef, qu'en cet endroit la Gambie est pavée de roches excessivement glissantes.

Mais il me faut attendre au moins vingt minutes avant de pouvoir traverser, car les pirogues sont amarrées à l'autre rive et elles appartiennent

à Laminia. Celles de Sillacounda ne sont pas là, les pêcheurs du village, partis à la pêche depuis deux jours, les ont emmenées.

Cela me permit de voir dépecer un beau bœuf, sur la berge ; à son sujet, les hommes de Sillacounda me racontèrent qu'il avait été happé le matin même par un énorme caïman. Pendant qu'il buvait tranquillement au fleuve, cet immonde animal l'avait brusquement saisi au museau et l'avait attiré dans l'eau où il l'avait noyé. Mais les bergers qui gardaient le troupeau lui avaient tiré plusieurs coups de fusil et lui avaient fait lâcher prise. Le bœuf avait alors été ramené à la rive, saigné, et on le dépeçait pour le distribuer entre les gens du village. Les accidents de ce genre sont communs à Sillacounda. Aussi faut-il avoir soin, lorsque l'on fait boire les troupeaux, de bien veiller et de tirer sur chaque caïman qui montre sa tête au large. Le bief de Sillacounda en est absolument infesté.

La traversée de la Gambie se fit sans aucun accident et nous abordâmes sur la rive opposée au milieu d'un fourré où je remarquai de nouveaux échantillons de cette liane dont les indigènes utilisent le fruit pour la pêche. La pirogue qui nous porta était creusée dans un tronc de caïl-cédrat. Les dimensions en étaient relativement très-grandes. Sa longueur atteignait quatre mètres et sa largeur quatre-vingts centimètres. Le végétal qui avait donné une semblable bille de bois devait être absolument énorme.

La liane qui donne le fruit dont les indigènes se servent pour empoisonner le poisson se trouve partout au Soudan et de préférence sur les bords des marigots. Elle nous a semblé appartenir à la famille des Cucurbitacées. Sa tige est excessivement volubile et atteint en longueur des dimensions considérables. Son plus grand diamètre ne dépasse pas deux centimètres. Elle est munie de vrilles nombreuses. La face supérieure de ses feuilles est verte, velue. La face inférieure est également velue, mais elle est blanchâtre. La tige et les rameaux sont couverts de poils durs et rugueux au toucher. Le fruit est une capsule déhiscente verte quand elle est mûre, de couleur marron quand elle est sèche. Cette capsule, arrivée à maturité, contient des fibres fines, rugueuses, qui la cloisonnent, et c'est dans ces fibres que sont noyées les graines. D'après les indigènes, ces fibres ne seraient toxiques que pour le poisson. Il les écrasent entre les mains, les jettent dans les marigots et les rivières surtout aux endroits où le courant se

fait à peine sentir. Le lendemain ils reviennent recueillir le poisson qui a été empoisonné pendant la nuit, et la pêche est toujours excessivement fructueuse. On peut voir de nombreux échantillons de ces lianes dans tous les villages du Kaméra, sur la rive gauche du Sénégal. Les clôtures en tiges de mil des cases en sont absolument tapissées.

En débarquant sur la rive droite de la Gambie, je trouve mon cheval tout sellé que mon brave Samba tenait en bride en m'attendant. Dix minutes après nous arrivions à Laminia, après avoir traversé de superbes lougans où paissaient de beaux troupeaux de bœufs et de moutons.

De Dikhoy à Laminia, la route suit une direction générale S.-S.-Est, et les deux villages sont distants l'un de l'autre d'environ 18 kilomètres et demi. Cette route est loin d'être facile. Elle présente deux gros obstacles, le passage du marigot de Fangoli et celui de la Gambie. Le marigot de Fangoli est peu large et relativement peu profond ; mais son lit est encombré de roches et ses bords à pic et formés d'argiles glissantes en rendent le passage dangereux, pour les animaux surtout. La Gambie, à l'endroit où on la passe à gué, est large d'environ deux cents mètres. Son lit est obstrué par de nombreuses roches glissantes et le courant y est assez rapide. Aussi, le passage demande-t-il de grandes précautions. On ne doit s'y engager avec des animaux chargés qu'après l'avoir soigneusement explorée.

Au point de vue géologique, rien de bien particulier à signaler. Après avoir quitté Dikhoy et jusqu'à un kilomètre environ de Fangoli, on traverse un terrain couvert de roches et conglomérats ferrugineux. A partir de Fangoli et jusqu'au village de culture de Médina, nous n'avons plus que des argiles qui recouvrent un sous-sol de terrain ardoisier. Médina et Diengui se trouvent au milieu d'une large bande de latérite qui s'étend jusqu'à la Gambie. A deux kilomètres de Diengui, elle fait de nouveau place aux argiles et réapparaît à trois kilomètres environ de Sillacounda. La plaine qui s'étend devant le village et le monticule sur lequel il est construit sont uniquement formés de ce terrain. Il en est de même pour Laminia.

Au point de vue botanique, nous signalerons tout particulièrement l'extrême abondance des karités. On trouve ce précieux végétal tout le long de la route et la plaine de Sillacounda en est absolument couverte. C'est là où j'ai rencontré les plus beaux et les plus nombreux spécimens de cette

espèce végétale. Les lianes Saba y sont également très abondantes, surtout aux bords des marigots et sur les rives de la Gambie. Citons enfin la Casse et le Touloucouna.

La Casse est une gousse siliquiforme qui est produite par le *Canéficier* (*Cassia fistula* L.), famille des Légumineuses-cæsalpinées. Le Canéficier est un arbre assez grand à feuilles composées, glabres ; fleurs en grappes pendantes à pétales jaunes. Le fruit, connu sous le nom de Casse, est une gousse siliquiforme indéhiscente. Sa longueur est environ de quinze à cinquante centimètres et épaisse de deux à trois millimètres. Elle est lisse, noire, pourvue de deux sutures longitudinales, marquées de sillons annulaires qui correspondent à autant de cloisons transversales. Les graines sont situées entre ces cloisons et noyées dans une pulpe qui est la partie active. Les indigènes ignorent les propriétés de la casse, mais se servent de l'écorce du canéficier, qui contient beaucoup de tannin, pour tanner leurs cuirs. Le canéficier est assez commun au Soudan ; mais c'est surtout dans le grand et le petit Bélédougou et dans le Niocolo que nous en avons relativement vu le plus grand nombre d'échantillons.

Le Touloucouna appartient à la famille des Méliacées. C'est le *Carapa Touloucouna* L. Il croît surtout dans les rivières du Sud et dans le Niocolo, où nous n'en avons vu du reste que deux échantillons : il est bien plus particulier à la région la plus septentrionale dans laquelle il est commun. Ses graines, bouillies dans l'eau, puis pilées et pressées, donnent une huile onctueuse et très amère. Sa couleur est d'un jaune pâle et pourrait servir à la fabrication des savons. Dans les rivières du Sud, les indigènes s'en servent pour panser certaines plaies. Ils prétendent qu'en s'en frottant les pieds on peut aussi se préserver des atteintes de la puce chique (*Pulex penetrans*). Nous ignorons si au Niocolo on connaît ses propriétés.

Laminia est un gros village d'environ six cents habitants. Sa population est uniquement composée de Diakankés. Il est situé à environ un kilomètre de Sillacounda, sur la rive droite de la Gambie. Il est situé au milieu d'une vaste plaine bien cultivée et construit sur un petit monticule qui la domine d'environ 20 ou 25 m. Il est dépourvu de tata et de sagné et est très mal entretenu. Les habitants sont de paisibles agriculteurs qui se livrent avec passion à la culture de leurs vastes lougans et à l'élevage de leurs bestiaux.

Toute la plaine, en effet, au centre de laquelle s'élève cet important village, est transformée en immense champ de mil, maïs, arachides. Ils sont très bien entretenus. Aussi les greniers regorgent ils de provisions de toutes sortes. De même ils apportent un soin tout particulier dans l'élevage de leurs bestiaux. Leurs bœufs sont magnifiques, et ils en possèdent un troupeau d'environ deux cents têtes. Les moutons et les chèvres abondent. Ils sont généralement gras et donnent une excellente viande de boucherie.

Bien que Laminia soit situé sur la rive droite du fleuve, il fait quand même partie du Niocolo. Ses habitants sont de la même famille que ceux de Sillacounda.

Laminia me fit un accueil plein de prévenances et les Diakankés auraient bien voulu me garder plusieurs jours encore, mais je me vis forcé, à regret, de décliner leurs offres et, malgré la plantureuse réception que j'y reçus, je décidai quand même de partir le lendemain matin. Les habitants de Sillacounda ne furent pas moins obligeants que ceux de Laminia. Peu après mon arrivée, le chef et les notables vinrent me faire visite et m'apporter du lait, des œufs et du mil. De plus, ils m'envoyèrent dans l'après-midi un joli petit bœuf qui fut aussitôt mis à mort et distribué entre mes hommes et ceux du village.

La journée se passa bien. Le ciel resta couvert, le soleil voilé, et malgré un fort vent de Nord-Est la température fut très supportable.

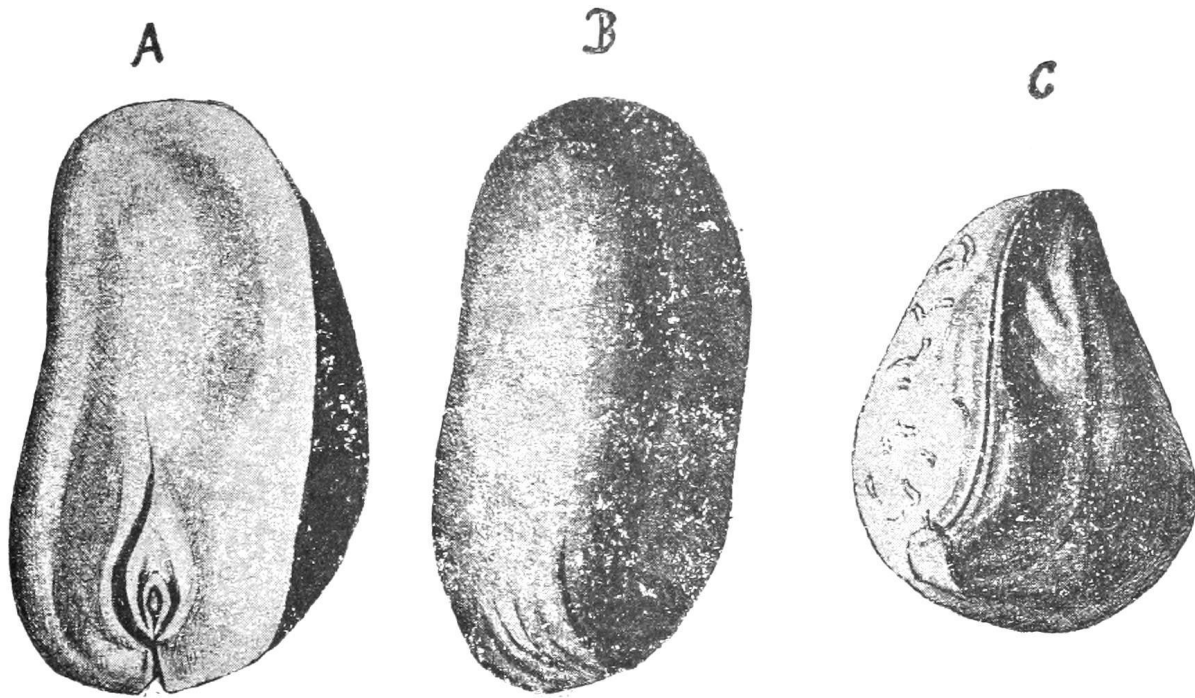
Vers deux heures de l'après-midi, j'entendis tout-à-coup éclater dans le village de nombreux coups de fusil. Je fis demander au chef, par Almoudo, ce que cela signifiait. Il me fit répondre que c'était parce que les marchands de kolas venaient d'arriver, qu'on brûlait un peu de poudre, selon la coutume, en pareille circonstance. Le kola joue, en effet, un grand rôle dans la vie des indigènes du Soudan, et il s'en fait un commerce relativement important. Nous avons pu faire à son sujet, pendant nos différentes campagnes au Sénégal et au Soudan, de curieuses observations, et recueillir des renseignements précieux sur son commerce, le rôle qu'il joue au Soudan dans la vie des indigènes et celui qu'il est appelé à jouer dans celle des Européens que les exigences du service ou de la profession forcent à résider sous ce climat meurtrier. Bien que cette question soit un peu en dehors de notre sujet, je ne crains pas de la traiter ici, car j'estime qu'un

travail sur le Soudan serait incomplet s'il n'y était pas parlé du kola à un point de vue quelconque.

Nous lisons dans la Monographie des kolas africains de M. le professeur Heckel, le passage suivant qui nous semble bien résumer ce que nous avons observé sur le kola au Soudan français, et que notre but est d'exposer plus loin d'une façon aussi détaillée que possible. « Le *kola* ou *gourou*, ou *café du Soudan* (*Cola* ou *Sterculia acuminata*, R. Brown), vit entre le 5° de latitude Sud et le 10° de latitude Nord ; il est en plein rapport à dix ans et peut donner jusqu'à 45 kilogrammes de noix chaque année. Il y a deux récoltes, l'une en juin, l'autre en novembre. Les graines de chaque noix pèsent entre 5 et 25 grammes ; les unes sont d'un blanc jaune, les autres d'un rouge un peu rosé ; de là vient la distinction entre les kolas rouges et les kolas blancs ; les graines mises dans un couffin bourré de feuilles qui les recouvrent, peuvent se conserver fraîches pendant 25 à 30 jours. Sur le littoral, les deux principaux marchés sont Gorée et les établissements de la Gambie, le prix des kolas y varie de 225 à 560 francs les 100 kilog.

Le kola est un antidysentérique et un aphrodisiaque puissant ; comme le maté et la coca, il calme la faim et permet de supporter de grandes fatigues ; les noirs en font une consommation considérable. »

Nous n'avons point l'intention de faire ici une élude absolument complète du kola. Après les savants travaux du professeur Heckel, de Marseille, nous estimons qu'il n'y a plus rien à dire sur l'histoire botanique et l'action soit physiologique, soit thérapeutique, de cette précieuse substance. Nous nous bornerons simplement à étudier les produits de ce végétal (graines), au triple point de vue du commerce, du rôle qu'il joue dans la vie des indigènes et de celui qu'il est appelé à jouer au Soudan français dans l'alimentation des Européens.



Graines de Kola : A et B, variété rouge ; C, variété blanche.

Lieux de production et culture du Kola au Soudan Français. — D'une façon générale, nous pouvons dire que notre colonie du Soudan français, proprement dite, ne possède aucun lieu de production du kola. Il n'en est pas de même dans certaines autres régions soumises à notre protectorat, surtout dans le Sud. Binger l'a trouvé dans la plus grande partie des régions qu'il a visitées dans le cours de son voyage au pays de Kong, et, d'après cet auteur, le kola n'arriverait à maturité qu'à partir du $8^{\circ} 1'$ de latitude Nord, et, à mesure qu'on s'avancerait vers le Sud, il deviendrait de plus en plus abondant. Il n'a commencé à le rencontrer qu'à partir du 11° de latitude Nord ; mais, à cette latitude, il ne produirait même plus de fruits. Nous trouvons, en effet, à ce sujet, dans la relation de cet important voyage, le passage suivant qui est concluant. L'auteur décrit le village de Kuitampo et il termine ainsi : « Quelques habitations renferment aussi de jeunes arbres à kola, arbres de luxe seulement, car ils ne produisent pas autre chose que des fleurs, et l'on ne rencontre quelques exemplaires donnant des fruits qu'à une quarantaine de kilomètres dans le Sud ». A Kuitampo, on le trouve environ à $8^{\circ} 1'$ de latitude Nord. Jusqu'à quelle latitude trouve-t-on le kola dans le Sud, nous ne saurions le dire. Toutefois, il semblerait ne plus être cultivé à partir de $6^{\circ} 30'$ de latitude Nord.



Rameau floral et fruit du kolatier.

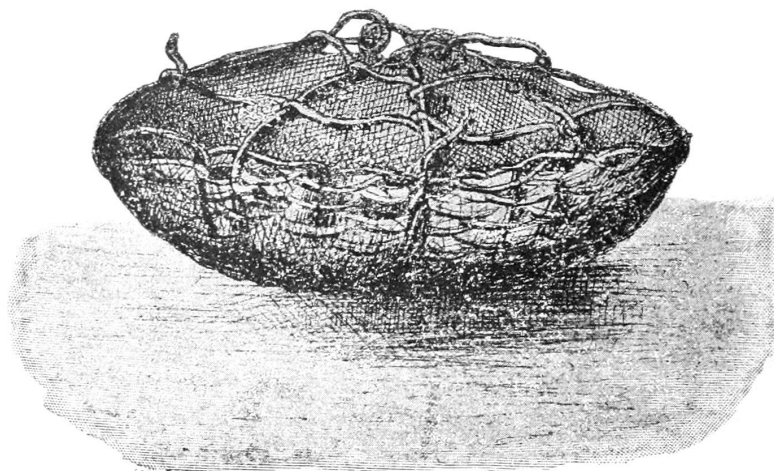
Le kola, d'après ce que nous venons de dire, ne serait donc cultivé par les indigènes que du 8° 1' au 6° 30' de latitude Nord. On le trouve cependant ailleurs que dans les plantations.

Les forêts de certaines régions en renferment en notable quantité. Les indigènes le cultivent en grand dans les régions qu'il affectionne particulièrement. Binger, le seul voyageur qui ait peut-être observé attentivement à ce sujet, le constate à chaque instant. La relation de son voyage est pleine d'attestations de ce genre. Nous n'en citerons qu'une seule, car elle est typique : « En quittant Babraso, nous traversons de

splendides plantations de kola. Ces arbres sont plantés en quinconces alternant avec des palmiers à huile ».

Le kola ne serait donc pas cultivable au Soudan français, puisque cet arbre n'apparaîtrait qu'aux environs du 11° de latitude Nord. Nous croyons cependant qu'il serait bon de s'assurer de ce fait par des essais méthodiques. Peut-être pourrait-on, par des soins entendus, arriver à un résultat satisfaisant.

Dans le cours du voyage que nous venons de faire au Soudan, nous avons trouvé dans la Gambie, la Haute-Falémé et jusque dans le Bambouck, une sterculiacée qui est bien voisine du kola par tous ses caractères. Nous voulons parler du *N'taba* (*sterculia cordifolia*). Partout où nous l'avons vu, il acquiert des proportions énormes. Il est très commun dans les cercles de Siguiri et de Bammako. Il nous souvient en avoir vu une belle plantation aux environs de ce dernier poste. Elle fut créée en 1883, par notre excellent ami, M. le vétérinaire Körper, et, grâce à ses soins et à la connaissance approfondie qu'il possède de la culture, elle s'est rapidement développée. Ne serait-il pas possible de faire de même pour le kola. Pourquoi ce végétal ne prospérerait-il pas là où pousse le N'taba ? Aucun essai n'a encore été sérieusement fait à ce sujet. Seul, mon bon ami, le commandant Quiquandon, de l'infanterie de marine, en a fait dans le Kéné Dougou, pendant son séjour à Sikasso, une plantation qui, à son départ, était en bonne voie de prospérité. Il nous l'a lui-même déclaré. Je crois qu'avec des soins on pourrait arriver à propager ce végétal dans notre colonie. Ce serait une source de profits considérables. De même, croyons-nous, il serait bon de tenter dans nos autres colonies tropicales des essais de cette nature. Déjà aux Antilles, par 14° 5' de latitude Nord, on a pu obtenir, sous ce rapport, d'après les avis et les conseils de M. le professeur Heckel, des résultats satisfaisants. Nous avons vu des photographies de ce végétal venu dans ce pays et qui ne laissent aucun doute à ce sujet. C'est là une question sérieuse à étudier et à élucider au plus tôt, car, nous le répétons, l'exploitation du kola serait des plus rémunératrices.



Panier à kola.

Le Kola au point de vue commercial. — Le commerce du Kola qui se fait au Soudan Français est des plus importants. Nous pourrions même dire que c'est le seul produit qui fasse l'objet de transactions suivies, et, à ce point de vue, nous sommes absolument tributaires des colonies anglaises de Sierra-Leone et de Sainte-Marie-de-Bathurst. Le kola pénètre dans notre colonie par plusieurs voies, mais les quantités qui nous viennent par la voie anglaise sont de beaucoup plus considérables.

Saint-Louis qui, lui-même, le reçoit de Gambie et de Sierra-Leone, n'en exporte au Soudan par Bakel et Médine que de très faibles proportions. C'est surtout par MacCarthy que se fait l'importation pour tous les pays situés au nord de la Gambie : Ouli, Kalonkadougou, Sandougou, Bondou, Bambouck.

Nous avons pu, pendant notre séjour dans cette ville, nous convaincre de l'importance de ce commerce. Nous avons été heureux de constater qu'il était là tout entier entre les mains du négoce français, que la Compagnie française de la côte occidentale d'Afrique représente si avantageusement et si dignement dans toutes ces régions. Les kolas qu'elle importe lui viennent de Sierra-Leone par Bathurst. C'est par balles de 25, 50 et 100 kilog. qu'elle les livre à ses clients de l'intérieur. Ils sont surtout échangés contre des produits en nature : arachides, cire, ivoire, caoutchouc.

La seconde voie d'importation par laquelle le kola pénètre au Soudan Français, est celle du Fouta-Diallon. La ville où se pratiquent le plus les

transactions commerciales concernant ce produit, le plus grand entrepôt est Kédougou, dans le Niocolo. De tous les points des régions situées entre le Niger et la Falémé, les dioulas affluent et vont y faire leurs achats. C'est surtout du mois de novembre au mois de juin que les transactions sont les plus actives. Elles seraient encore bien plus considérables si les almamys du Fouta-Diallon n'avaient pas frappé ce produit d'une taxe exorbitante. Ainsi, tout dioula qui exporte de Kédougou ou d'un point quelconque du Fouta-Diallon ou de ses provinces tributaires, le kola doit payer à la sortie une pièce de guinée ou sa valeur par charge d'âne, soit 50 kilog. et une demi-pièce ou sa valeur par charge d'homme, soit 25 kilog. Cet impôt est énorme, surtout si l'on songe que, dans ces régions, une pièce de guinée vaut de 18 à 25 francs. A Kédougou, tout le commerce des kolas est entre les mains des Sarracolés, et nous en avons vu qui opéraient sur de grandes quantités et réalisaient de beaux bénéfices. Les kolas leur sont apportés du sud par des dioulas, Peulhs et Malinkés surtout. Les achats se paient en étoffes, sel, verroterie, poudre et surtout en captifs.

Le kola jouit à Damentan (Haute-Gambie) et dans le pays des Coniagués (contrefort du Fouta-Diallon) de la même faveur que dans tout le reste du Soudan. Les Coniagués en sont particulièrement friands, j'ai pu le constater à l'empressement avec lequel ils acceptèrent les cadeaux que je leur faisais de cette graine. Par contre, ils trouvent difficilement à satisfaire leur gourmandise, car le kola y est très rare. Bien que Damentan et le Coniagué soient relativement peu éloignés de Kédougou, le grand marché de kolas du Niocolo, ils en reçoivent fort peu par cette voie. La plus grande partie de ce qu'ils consomment leur vient de Labé et surtout de Mac-Carthy, elle leur est apportée par les rares dioulas qui sont assez hardis pour s'aventurer dans leur pays sauvage fermé à tout étranger. Aussi, le prix en est-il très élevé, si exorbitant même, que le kola est considéré dans ces régions comme une marchandise de luxe, et qu'il y fait l'objet d'un commerce insignifiant. L'arbre à kolas est absolument inconnu dans ces deux régions, mais j'ai la conviction qu'il y viendrait bien, en raison de la nature du sol et du climat.

Une autre voie de pénétration est celle du Diallonkadougou et du Diallounkala. Je n'ai que des données très vagues sur l'importance du commerce de kola qui se fait dans ces régions, car je ne les ai pas visitées ;

mais je puis affirmer avoir souvent rencontré, dans mes voyages à travers le Bambouck, des dioulas qui s'y rendaient pour y faire leurs achats ou qui en revenaient.

La plus grande partie des kolas qui se consomment sur les bords du Niger vient du Sud et de l'Est par les marchés de Tengrela, Kankou, et par la voie du Fouta-Diallon par Timbo et Dinguiray.

On ne saurait s'imaginer l'importance de ce commerce dans les régions comprises dans la boucle du Niger et dans les régions situées au Sud. Il n'y a qu'à lire l'ouvrage de Binger pour s'en rendre un compte exact. En parlant du commerce de l'importante ville de Kong, il dit : « Les filles de l'âge de six ou sept ans vendent et colportent des kolas dans la ville » ; et plus loin : « Les femmes des petits marchands, qui sont forcés de passer au loin une partie de l'année, vivent pendant l'absence de leurs maris en vendant des kolas, etc. » Nous relevons dans le passage où il décrit l'important marché de Bobo-Dioulassou : « Les Haoussas sont très nombreux ici, ils apportent tous du sel pour emporter des kolas. » A propos du gros village de Ouakara, il nous dit que l'élément Peulh n'y est représenté que par quatre familles, et que ce village fait un « gros trafic de sel et de kolas ». Plus loin, il nous apprend que les caravanes qui se rendent du sud vers le Haoussa, « sont surtout chargées de kolas ». « Takla, dit-il plus loin, est un village fort prospère. Les habitants s'occupent activement du commerce de kola, et bon nombre de gens de Kong et de Bouabé viennent y faire provision de ce produit. » Ces quelques citations sont amplement suffisantes pour montrer toute l'importance de ce produit dans cette partie du Soudan.

Les kolas qui parviennent à Bakel et à Mac-Carthy sont emballés dans de grands paniers à l'aide de feuilles très grandes d'un autre végétal congénère ou de l'arbre producteur lui-même. Ces paniers pèsent de 25 à 100 kilog. environ. Ainsi préparée, la graine se garde longtemps intacte et peut impunément se transporter. Mais, dans l'intérieur, ce procédé n'est pas pratiqué. De semblables charges sont très lourdes et très encombrantes pour les moyens de transport dont disposent les Dioulas. Tout, en effet, est porté dans ces régions à tête d'homme ou au moyen d'ânes. Aussi l'emballage est-il bien différent. Les kolas sont toujours noyés dans une grande quantité

de larges feuilles d'une Sterculiacée quelconque, ou, à défaut, de paille de *fonio* légèrement humide. Le panier, au lieu d'être rond, a une forme elliptique.

Il est tressé à l'aide de jeunes tiges d'arbres et présente des mailles assez longues, de façon, sans doute, à être bien aéré, afin d'éviter probablement la fermentation des graines. Il est porté à tête d'homme, et deux cordes, fixées à la partie antérieure, permettent au captif de maintenir l'équilibre sans trop de fatigue. Les charges d'ânes sont, le plus souvent, emballées dans de vieilles toiles ou dans des pagnes hors de service et solidement ficelées à l'aide de cordes faites avec des fibres de bambous ou de baobab. C'est ainsi que les kolas arrivent sur les marchés de Bakel, Kayes, Médine, Bafoulabé, Kita, etc.

Le commerce de détail est des plus répandus. On peut dire que, dans tout le Soudan Français, il n'y a pas de village de quelque importance qui n'ait ses marchands de kolas. Dans les centres importants, c'est au marché que se tiennent les débitants. Dans les petits villages, c'est dans les cases même qu'ils installent leurs produits. En tout lieu, ils ont rapidement écoulé leur marchandise.

Les prix en sont excessivement variables. Ils dépendent sur tout du plus ou moins grand éloignement des centres de production et de la plus ou moins grande abondance des arrivages. Dans certains villages du Bambouck, nous les avons vu vendre dix centimes l'un ; à Bakel, à Kayes et à Médine, ils sont un peu moins chers, et à Bammako, il nous est arrivé de les payer en moyenne quinze à vingt centimes la pièce. Il faut dire aussi que, là, ils sont beaucoup plus volumineux que dans les régions situées plus à l'Ouest. En général, le kola blanc est bien plus estimé que le kola rouge. Aussi se vend-il un peu plus cher partout ; mais, en général, les deux espèces sont mélangées à peu près en parties égales dans les achats.

Nous ne saurions évaluer en argent l'importance de ce commerce, mais nous pouvons affirmer qu'il est très considérable et doit donner lieu à un chiffre important d'affaires.

Rôle que joue le kola dans la vie des indigènes au Soudan. — Le kola joue un rôle important au Soudan français dans la vie des indigènes. Il

suffit, pour s'en convaincre, de lire les relations de voyages faits dans ce pays par les différents explorateurs qui l'ont visité. Il a fallu que les indigènes lui trouvent des propriétés bien salutaires pour qu'ils l'aient en si haute estime. Dans presque toutes les circonstances de leur vie sociale on les voit utiliser cette graine. Ainsi, chez les Bambaras et les Malinkés, s'agit-il d'un serment, c'est sur le kola qu'ils jurent. Voici comment on procède à cette cérémonie. Une contestation s'élève-t-elle entre deux noirs, un homme en accuse-t-il un autre, les anciens et les notables devant lesquels est portée l'affaire font comparaître l'accusé. S'il nie ce qu'on lui reproche, on lui fait prêter serment sur le kola. Pour cela, le forgeron principal (il ne faut pas oublier que les forgerons sont les prêtres dans les pays Malinkés, Mandingues et Bambaras), prend un kola bien sain. Il fait placer devant lui celui qui va jurer. Il allume alors un petit feu de paille et y passe le kola, sans doute pour le purifier, puis le prenant de la main gauche, il le pique en maints endroits avec la pointe de son couteau en prononçant la formule du serment. Ces piqûres sont faites pour bien montrer que le kola est sain.

Voici la formule la plus ordinaire de ce serment : « Je jure que je n'ai pas fait ce dont on m'accuse ; si je mens, je veux que ce kola que je vais manger m'empoisonne dans tant de jours ». Cette formule est répétée mot par mot par l'accusé au fur et à mesure que le forgeron la prononce. Ceci fait, le kola est immédiatement mangé en entier et celui qui vient de jurer est tenu de boire unealebasse d'eau pour bien prouver qu'il ne triche pas. Ce serment est le plus terrible qu'un Malinké ou un Bambara puisse prononcer, et il est bien rare qu'il accepte de se soumettre à cette épreuve s'il se sent coupable. Sans doute, il pourrait aussi bien jurer sur le couscouss, le poulet, la viande ; mais aux yeux de tous, les serments ainsi prononcés ne valent pas ceux qui sont prêtés sur le kola.

Autre fait : Il me souvient avoir lu quelque part, et dans je ne sais trop quel récit de voyage, que lorsqu'un Malinké ou un Bambara voulait demander une jeune fille en mariage, il envoyait au père huit kolas blancs. Si celui-là acquiesçait à la demande, il renvoyait au prétendant deux kolas blancs ; dans le cas contraire, il lui faisait parvenir un kola rouge.

Dans les offrandes que les Bambaras et les Malinkés font à leur divinité, ce sont toujours les kolas qui sont en plus grand nombre. Je n'ai pas besoin

de dire que, seuls, les forgerons en profitent. De même, ils déposent des kolas sur la sépulture de leurs parents et de leurs amis les plus chers.

Si on veut honorer un chef, on lui offrira toujours des kolas et, de préférence, des kolas blancs. Tous ceux qui ont vécu au Soudan en ont reçu et donné bien des fois durant le cours de leurs voyages dans cette région. Enfin, si on mange un kola, le plus grand honneur que l'on puisse faire à un noir est de partager avec lui. Dans ce cas-là, on doit détacher les deux cotylédons qui sont unis entre eux et en offrir un à son convive. Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples et les faits de ce genre. Ceux que nous venons de citer suffisent amplement, croyons-nous, pour démontrer combien le kola jouit d'une haute estime chez les peuples du Soudan.

Il y a longtemps que les noirs ont reconnu combien cette graine précieuse avait sur leur organisme une heureuse action. Ils lui attribuent toutes sortes de vertus curatives. Ils l'emploient couramment contre les migraines, céphalalgies, diarrhées, dysenteries et surtout contre l'impuissance. Mais c'est principalement quand le noir a une longue course à faire qu'il s'en sert de préférence. Il dit que le kola fait marcher plus vite, calme la soif, empêche la fièvre, fait trouver l'eau la plus mauvaise excellente et, enfin, remplace la viande. Le kola les fait-il marcher plus vite ? Nous ne croyons pas que cette accélération de la marche soit exacte. Disons plutôt que son emploi rend la fatigue moins sensible et permet de marcher plus longtemps. Il me revient, à ce sujet, à la mémoire, un fait que je tiens à relater ici et qui me semble probant.

En 1888, lorsque j'étais commandant du cercle de Koundou, je reçus, un jour, un pli de M. le commandant supérieur du Soudan avec ordre de le faire parvenir au plus tôt à M. le commandant du cercle de Bammako. Je fis immédiatement appeler le courrier habituel du poste, Ahmady-Silla, et lui donnai la consigne de se rendre dans le plus bref délai à Bammako. Je lui demandai ce qu'il désirait comme vivres de route : *du sucre*, répondit-il, *du biscuit et des kolas*. Avec ce simple viatique, il s'engageait à être le lendemain rendu à destination. Je lui fis donner immédiatement ce qu'il demandait, et il se mit en route aussitôt. Le lendemain, à une heure de

l'après-midi, je recevais une dépêche de M. le commandant de Bammako m'accusant réception du pli.

Mon homme était parti à dix heures du matin : il avait donc mis vingt-six heures pour faire les 135 kilomètres qui séparent Koundou de Bammako. Il fit le trajet de retour en un laps de temps aussi court et quand je lui demandai s'il était fatigué : « Non pas beaucoup, mais un peu, parce qu'il y en a bien bouffé *Gourou* (Kola) » (sic). Le fait n'a pas besoin de commentaires.

Le kola calme la soif et fait trouver l'eau la plus mauvaise excellente. Comme preuve à l'appui de cette opinion des noirs, nous pourrions citer les noms de bien des officiers qui, comme nous, ont fait au Soudan un usage fréquent du kola. Nous nous contenterons d'affirmer ce fait, pensant bien qu'une expérience de près de cinq années sur laquelle repose notre assertion suffira pour convaincre les plus incrédules.

Les noirs remplacent volontiers la viande par le Kola ; chacun sait que l'usage de la viande est très restreint dans les villages du Soudan. Il faut une circonstance grave pour qu'on immole un bœuf. Aussi les noirs mangent-ils souvent beaucoup de kolas et prétendent-ils que cette graine peut remplacer la viande. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point ce fait est exact. Il me souvient qu'à Mac-Carthy, pendant le séjour que nous y fîmes en 1891, la plupart de nos hommes furent atteints par la fièvre, et de plus la viande manquait souvent. Aussi leur donnais-je fréquemment des kolas, et ils ne s'en plaignaient pas, bien au contraire.

Les noirs regardent encore le kola comme un puissant aphrodisiaque. On sait combien les peuples primitifs tiennent à conserver le plus longtemps possible leur vigueur génésique. Aussi les peuples du Soudan, dans ce but, font-ils une ample consommation de Kolas. Jeunes, les hommes en mangent pour augmenter leur virilité ; vieux, pour la voir reparaître s'ils l'ont perdue, et il n'est pas rare de voir des vieillards réduire en poudre le kola à l'aide d'une râpe qu'ils confectionnent avec de vieilles boîtes à sardines. N'ayant plus de dents, ils sont obligés de le réduire en poudre pour pouvoir l'avalier et l'absorber. Nous ne saurions dire si le kola possède réellement cette propriété si appréciée des noirs. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il jouit universellement au Soudan de cette réputation et qu'il

donne, surtout aux jeunes gens, une excitation assez durable. Je doute qu'il agisse de même sur les vieillards.

Les indigènes ne se servent pas seulement du kola dans l'alimentation comme médicament. Ils s'en servent aussi comme teinture. Le kola possède une matière colorante rouge dont ils se servent pour teindre leurs fils et même, dans certaines régions, pour se teindre la barbe.

Nous empruntons ces détails à l'excellent livre du capitaine Binger. Il dit, en effet, en parlant de Bobo Dioulasou : « On y trouve aussi des bandes de coton de Taganora, des fibres d'ananas écruës, rougies au kola ou teintes à l'indigo pour broder les vêtements. » Plus loin, à propos des femmes de Kong : « Les femmes s'occupent beaucoup d'utiliser les feuilles d'ananas, en confectionnant du fil avec leurs fibres. Mis en écheveaux, ce fil est vendu écri ou teint en rouge minium à l'aide de kola ou en bleu avec l'indigo, ou en jaune avec le souaran. » Nous ne croyons pas que, à part les régions visitées par Binger, le kola jouisse au Soudan français d'une grande faveur comme substance colorante.

Nous terminerons ce chapitre par quelques dernières citations destinées à bien montrer toute l'importance que le noir attache au kola. Dans la relation de son voyage au pays de Ségou, Mage rapporte le fait suivant : « Le 8 juillet 1865, à trois heures dix minutes, Ahmadou se mit en marche ; en même temps, il m'envoyait 100 gourous par Samba N'Diaye, qui, comme un vrai roué, au lieu de m'en dire le nombre, me dit : « Je t'apporte des gourous ». Et il m'en donna quelques poignées, puis affecta de chercher dans son guiba (poche sur le devant de la poitrine), de sorte que, croyant qu'il n'en avait plus que quelques-uns, je lui dis : « Si tu en as encore garde-les pour toi ». Il ne m'en avait donné que 32 et en avait encore 48, car les gourous se comptent comme les cauris, 80 pour 100. Le soir, je le sus et lui en réclamai quelques-uns, et bien qu'il dit les avoir tous mangés ou donnés, je lui en fis rendre 10 ou 15. C'était, en ce moment, une marchandise précieuse, *car il allait falloir se tenir éveillé*. » Plus loin, lors du siège de Sansandig, les habitants, pour narguer l'armée d'Ahmadou, lui criaient du haut des murs de la ville : « Allons donc Foutankés (hommes du Fouta), venez donc au moins nous attaquer, il ne manque rien ici, voici des

goureux ». Et pour compléter l'ironie, ils leur lançaient des poignées de kolas.

Ces deux faits suffisent pour prouver ce que nous avons avancé et n'ont pas besoin de commentaires.

Rôle que le kola est appelé à jouer dans l'alimentation des Européens au Soudan Français. — Nous connaissons aujourd'hui exactement toutes les propriétés physiologiques du kola, et nous savons que les vertus attribuées par le noir à cette graine ne sont pas imaginaires. Ce que depuis des siècles l'instinct de la bête a révélé à l'homme primitif, nous en sommes encore, nous hommes de science et de travail, à le discuter, malgré les données les plus précises. Il faut avouer que le dernier des nègres est plus heureux que nous. Son instinct ne le trompe pas, tandis que notre science nous est parfois bien inutile et bien infidèle. Pourquoi chercher à tous les faits observés des explications qui ne seront jamais qu'à la portée d'un petit nombre d'initiés ? Pourquoi ne pas admettre simplement la réalité du fait brutal et ne pas se contenter des résultats indiscutables d'une expérience plusieurs fois séculaire ? Pourquoi enfin, le kola, agissant sur l'organisme du noir, n'agirait-il pas de même sur celui du blanc ? Nous avons vu, constaté, enregistré maintes fois les bienfaits de cette substance, non seulement sur les indigènes, mais encore sur les Européens. Nous nous en sommes servi pendant toutes les campagnes que nous avons faites au Soudan et, en en usant modérément, nous nous en sommes toujours bien trouvé. Nous pourrions citer des noms de camarades qui pensent absolument comme nous après expérience.

Je ne doute pas que l'usage modéré du kola serait d'un effet salutaire sur l'organisme trop souvent affaibli et débilité des soldats qui font campagne au Soudan. Il y a là des essais sérieux à tenter, et au Soudan Français, pays du kola, rien n'a encore été fait de méthodique à ce sujet. Il n'en a pas été de même partout et dans d'autres colonies ; en France même, des expériences sérieuses ont été faites par des hommes dont la compétence en semblable matière ne saurait être mise en doute. Les résultats ont été concluants. Nous-même nous avons cru de notre devoir de nous en occuper sérieusement pendant notre dernier voyage, et, bien que notre opinion soit de peu de poids dans une si importante question, nous ne craignons pas de

l'écrire ici et de faire connaître ce à quoi nous sommes arrivé. Nous ne parlerons pas de l'emploi en nature du kola. Après ce que nous venons de dire, nous estimons, n'en déplaise à nos adversaires, que la cause est dès maintenant entendue et jugée. Le procès est gagné. Nous ne relaterons ici, sans aucun commentaire, que les résultats des essais tentés par nous sur les hommes et les animaux avec les rations de guerre au kola formulées par M. le D^r Heckel, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, dont la compétence scientifique et la haute autorité morale sont universellement reconnues.

La galette (formule du D^r Heckel) *pour hommes* que nous avons expérimentée sur nous-même nous a donné de bons résultats et nous avons pu, en nous en servant pendant la première partie de notre voyage, faire, sans trop de fatigue, de longues, de très longues étapes. Sans doute cette composition n'est pas parfaite, mais nous estimons que, telle qu'elle est, elle pourrait rendre de grands services, surtout si elle était méthodiquement administrée et si son usage en était surveillé par des hommes compétents et observateurs.

La galette pour chevaux pourrait être utilisée avec profit. Nous avons pu constater, qu'au début, les animaux originaires du Soudan ne la mangent qu'avec difficulté. Mais ils finissent par s'y habituer rapidement. Nourris simplement avec du mil, ils ne mangent que péniblement l'orge et l'avoine qui entrent dans sa composition. Mais deux ou trois jours suffisent pour les y habituer. Le fait suivant en est une preuve évidente. Lorsque je suis arrivé à Nétéboulou (Haute-Gambie), j'avais pour monture une jument indigène originaire du pays de Nioro, d'une maigreur extrême, véritable cheval de l'apocalypse, comme l'appelait un de mes amis, le matin du jour où je quittai Kayes. Elle n'avait, en raison de son origine, jamais été nourrie qu'avec du mil ; à Nétéboulou, je ne pouvais plus lui en donner ; il n'y en avait même pas pour mes hommes et les habitants du village. Je fus donc obligé de ne la nourrir que de galettes et d'herbes vertes, le fourrage manquant absolument à l'époque de l'hivernage. Il me fallut six jours pour l'y habituer. Pendant plus d'un mois, elle ne vécut que grâce à ces rations de guerre. Quand les galettes vinrent à manquer, elle mourut d'anémie pernicieuse en peu de jours.

J'avais en plus, comme animal de charge, une mule d'Algérie, habituée par conséquent à l'orge. Dès le premier jour que je lui donnai des galettes, elle les dévora de suite avec avidité. Bien qu'elle ne fût nourrie que de ces rations de guerre et de fourrage vert, elle se maintint en bonne santé et engraisa même. Je me souviens combien elle était admirée des habitants du village, et sa mort, survenue à la suite d'un accès pernicieux, stupéfia tout le monde. Détail important : quand elle mourut, il y avait plus de quinze jours que ma provision de galettes était épuisée. Elle ne se nourrissait plus que d'herbes.

La seconde monture que j'eus en remplacement de la jument était un vigoureux cheval que je devais à la complaisance de mon excellent ami le capitaine Roux, de l'infanterie de marine, commandant du cercle de Bakel, qui me l'avait envoyé selon les instructions de M. le commandant supérieur. C'était un animal qui mangeait beaucoup. Pendant les 24 jours que je fus obligé de passer à Mac-Carthy, étant à bout de forces et miné par la fièvre, je n'avais, pour l'alimenter, que le mil rouge et dur de Sierra-Leone, que je devais à la générosité de la Compagnie Française, mais que l'animal refusait obstinément. J'avais heureusement trouvé plusieurs caisses de galettes que M. le D^r Heckel m'avait expédiées par l'un des navires de la Compagnie. Pendant 24 jours, l'animal ne mangea que cela et je ne m'aperçus pas au départ qu'il eût maigri ou qu'il eût perdu quoi que ce soit de sa vigueur.

Il en fut de même, du reste, pour le cheval de Nétéboulou qui m'accompagnait. Cet animal, de plus, fut sujet, pendant les premiers jours de notre arrivée, à de fréquents accès de fièvre. Quand nous quittâmes Mac-Carthy, il était complètement remis et fit toujours son service. Je ne veux point dire que l'usage des galettes amena sa guérison ; mais je ne puis m'empêcher de croire qu'elles y aidèrent beaucoup.

Il fallut trois jours pour habituer ces bêtes aux rations à base de kola. Voilà certes des résultats probants ; quoi qu'on en ait dit et quoi qu'on en puisse dire encore, nous ne pouvons nous empêcher de conclure que le kola est appelé à jouer, un jour ou l'autre, un grand rôle au Soudan dans la vie des Européens et dans l'existence des animaux que nous y employons.

Je fus très heureux de l'arrivée à Laminia de cette caravane de marchands de kolas, car cela me permit d'en renouveler ma provision, qui commençait singulièrement à s'épuiser. Bien que nous fûmes très-près du marché de Kédougou, je les payai encore très cher. Je ne pus pas m'en procurer à moins de 7 francs le cent et encore je fus obligé, pour ne pas être plus écorché, de les faire acheter par Almoudo, en lui recommandant bien de ne pas dire qu'ils étaient pour moi. Je procédais, du reste, toujours de cette façon quand j'avais quelque chose à acheter aux dioulas. Ces honnêtes commerçants ne manquent jamais de mettre en pratique l'axiome que j'avais entendu formuler un jour à Kayes par un forgeron indigène employé au chemin de fer : « Les Blancs, disait-il, ne sont venus chez nous que pour nous donner de l'argent » ; aussi peut-on être assuré qu'ils nous feront toujours payer n'importe quoi le double ou le triple de sa valeur. Je savais qu'Almoudo était foncièrement honnête et incapable de me tromper. Je me suis toujours très-bien trouvé de l'avoir chargé de mes achats.

La case dans laquelle je fus logé à Laminia était située non loin de celle où se tenait l'école des marabouts. Les Diakankés sont tous musulmans fanatiques, pratiquant dévolement et réellement militants. Ils se sont toujours rangés sous la bannière de tous les faux prophètes qui surgissent si souvent malheureusement au Soudan. El Hadj Oumar n'eût pas de peine à les entraîner à sa suite, et dernièrement encore, ils combattirent aux côtés du marabout Mahmoud-Lamine contre nous et lui donnèrent asile dans le village de Dianna, dans le Diaka, lorsque nos colonnes l'eurent chassé du Bondou. Ils écoutent avec ferveur leurs marabouts, pratiquent avec assiduité leurs enseignements et ne manquent pas de se rendre régulièrement à l'école des jeunes Talibés (disciples). Là, sous la direction d'un marabout, ils apprennent à lire et à écrire l'arabe, et surtout à psalmodier les versets du Coran. Dans une case spécialement affectée à cet usage, ils sont réunis dix ou douze depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. On commence d'abord à leur apprendre à lire, et, pour cela, on leur fait répéter maintes fois le verset du saint livre que le marabout a écrit sur leur planchette de bois. Puis, on leur apprend à écrire. Mais on ne néglige pas pour cela leur instruction religieuse. Plusieurs heures y sont consacrées chaque jour, et rien n'est énervant pour l'Européen comme de les entendre psalmodier en chœur les versets du Coran dont on leur inculque les principes. Le papier

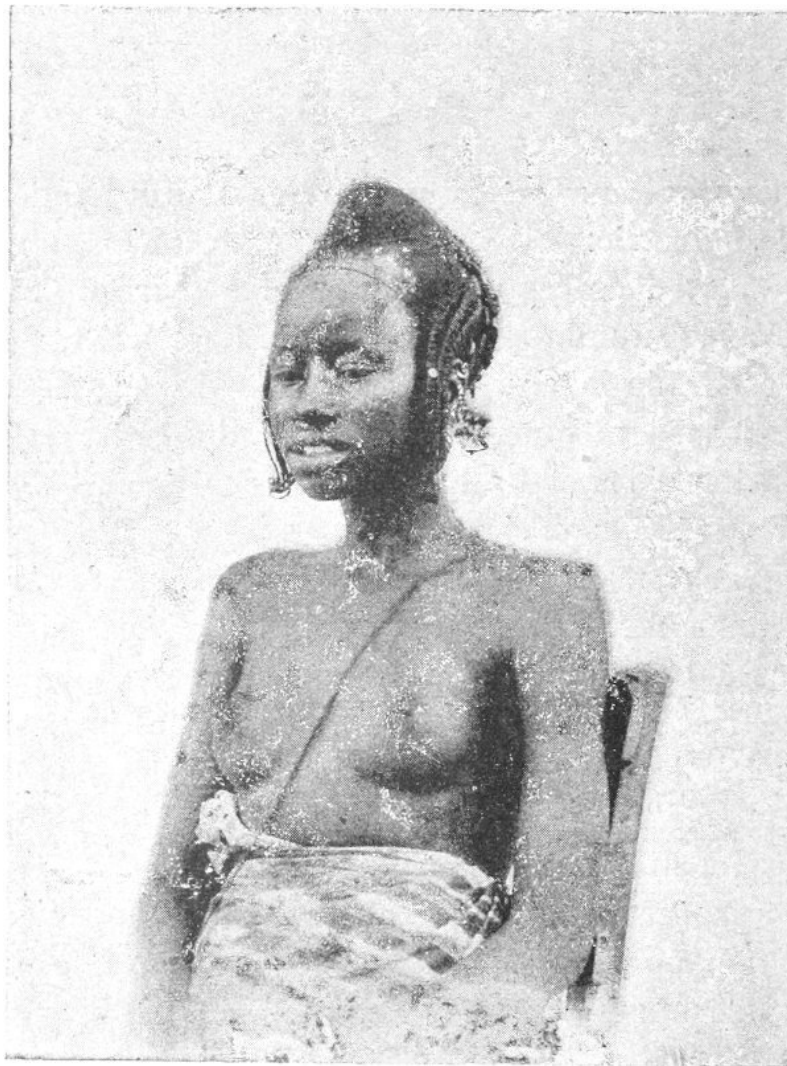
est absolument inconnu dans les écoles. Il n'y a guère que les marabouts qui en possèdent quelque peu et encore ne le prodiguent ils pas. Ils s'en servent pour copier le Coran dont tout fervent musulman doit avoir au moins un exemplaire écrit de sa main. Les élèves, pour écrire, se servent d'une petite planchette en bois bien poli. C'est sur cette planchette qu'ils transcrivent la leçon du jour, à l'aide d'un petit morceau de bambou taillé en pointe qui leur sert de plume. L'encre est fabriquée avec un peu de noir de fumée obtenu en faisant griller des arachides et dissous dans un peu d'eau. Cette encre, on le comprend, est assez pâle et peu fixe. Il suffit de passer un peu d'eau sur la planchette pour faire disparaître immédiatement les caractères qui y ont été tracés. D'après ce que nous venons de dire, on peut voir que la planchette des jeunes Talibés n'est autre chose que l'ardoise dont nous nous servons dans nos écoles primaires. — L'eau qui a servi à laver l'écriture d'un grand marabout est, paraît-il, une panacée universelle. Il suffit de la boire pour être immédiatement guéri de n'importe quelle maladie. Je n'ai pas besoin de dire, que dans chaque village, il existe encore des musulmans fameux qui exploitent ainsi la crédulité de leurs coréligionnaires. Car, là comme ailleurs, tout se paye. Un malade est-il désespéré, on va trouver le marabout. Celui-ci fait un salam, écrit sur sa tablette un ou deux versets du Coran, les lave ensuite en ayant bien soin de ne pas perdre une goutte du précieux liquide, et fait avaler cette originale potion au moribond. Coût de la présente, cinq ou six moules de mil ou une vingtaine de kolas. Cela n'empêche pas le malade de mourir. Malgré cela, la famille paye sans murmurer. On se contente simplement de dire que si le gris-gris n'a pas réussi, c'est uniquement parce que l'on ne l'avait pas payé assez cher. Ce simple raisonnement suffira pour bien faire connaître au lecteur le fanatisme de ces gens-là. Il n'est pas étonnant dès lors, que vu leurs bonnes dispositions, les marabouts abusent de la situation exceptionnelle qui leur est faite et se livrent sans pudeur à leur malhonnête industrie.

Les enfants, dans ces écoles, payent à leur professeur une petite redevance en mil, poulets, etc., etc. Ils doivent, de plus, le soir, à la sortie de la classe, aller dans le village quêter de porte en porte pour le marabout qui les instruit. Il est rare qu'ils reviennent les mains vides et ils lui portent régulièrement tout ce qui leur a été donné, sans en rien détourner.

Je crois bien, malgré toute leur assiduité, que la classe ne fut pas régulièrement faite pendant la journée que je passai à Laminia ; car l'arrivée d'un blanc dans un village noir est toujours un gros événement. Chacun veut le voir, lui parler, et les jeunes élèves ne furent pas les derniers à venir me visiter. Aussi ne fut-ce guère que dans la soirée, et encore pendant peu de temps, que je les entendis psalmodier leur leçon du jour.

Vers cinq heures du soir, quand je sortis un peu dans la cour de l'habitation pour prendre l'air au coucher du soleil, je pus assister à une séance de tatouages assez originale pour que je la raconte ici. D'une façon générale, le tatouage est peu usité chez les Noirs. Par tatouages j'entends les dessins bizarres, étranges et burlesques que l'on voit sur le corps des indigènes de certaines îles océaniques. Chez les noirs du Soudan, et particulièrement chez les peuplades de race Peulhe et Ouolove, il n'y a guère que les lèvres et les gencives qui soient l'objet de pratiques de ce genre. Cette coutume est bien plus fréquente chez la femme que chez l'homme. Elle consiste à tatouer en bleu foncé tirant sur le noir, la lèvre inférieure, et en bleu clair les gencives. L'opération est pratiquée presque uniquement par les femmes de cordonnier. Nous avons pu en suivre exactement tous les détails et ils sont assez curieux pour que nous n'en omettions aucun.

La femme qui opère s'assoit à l'extrémité d'une natte, les jambes étendues et écartées. Le ou la patiente s'étend sur le dos, la tête reposant sur le pagne de l'opérateur, entre ses jambes.



Femme Toucouleur (Sénoudébou).

L'appareil opératoire est des plus simples. Il se compose : 1° d'une poudre noire très fine contenue dans une corne de bœuf ou de chèvre, et obtenue par la calcination d'arachides pilées ensuite et réduites en poudre absolument impalpable ; 2° un ou plusieurs chiffons ; 3° de l'appareil qui sert à faire les piqûres. Cet instrument se compose d'une demi-douzaine environ de dards d'Accacia très acérés et fortement attachés ensemble.

Le patient couché, comme je l'ai dit plus haut, l'opérateur lui relève la lèvre supérieure de la main gauche, s'il s'agit de tatouer les gencives supérieures ; avec la droite et principalement à l'aide du pouce, il étend sur la gencive une petite couche de poudre d'arachides calcinées ; puis, à l'aide

de l'instrument décrit plus haut, il pratique des piqûres multiples sur toute la gencive, de façon à ce que le sang jaillisse. Ceci fait, et lorsque la victime a craché tout le sang ainsi extrait, l'opérateur essuie avec le chiffon (lequel sert à tout le monde), en appuyant fortement, puis, à l'aide du pouce de la main droite, il applique sur la gencive une couche relativement épaisse de poudre d'arachides en appuyant fortement. L'opération est faite. Mais pour qu'elle réussisse, on comprend qu'il est nécessaire que la poudre reste en contact pendant plusieurs jours avec la partie intéressée. Pour cela, le patient est obligé de parler le moins possible ou, tout au moins en parlant, de s'efforcer de ne pas remuer la gencive tatouée. Il faut boire et manger avec mille précautions ; enfin, faire en sorte de ne pas enlever la couche de poudre qui doit produire le tatouage. Deux ou trois jours suffisent pour cela, et, alors, après s'être bien lavé, on constate que la gencive a cette belle couleur violacée si appréciée des élégantes.

Beaucoup de femmes se colorent aussi les gencives supérieures et inférieures, ainsi que la lèvre inférieure, ou bien seulement les gencives. Mais il est rare, lorsque la lèvre inférieure est tatouée, que les gencives ne le soient pas.

Le tatouage de la lèvre inférieure se fait absolument comme celui des gencives. Il est bien plus douloureux. Cela se comprend aisément. De plus, la grosseur de la lèvre est de beaucoup accrue, ce qui augmente en même temps considérablement le prognathisme, qui est, comme on le sait, considéré chez les noirs comme un des principaux attributs de la beauté.

Il est très rare que la lèvre supérieure soit tatouée.

En général, les hommes ne se livrent pas à ces pratiques. Quelques-uns, cependant, se font tatouer les gencives supérieures seulement. C'est encore peu fréquent, et cela ne se voit guère que chez les jeunes gommeux.

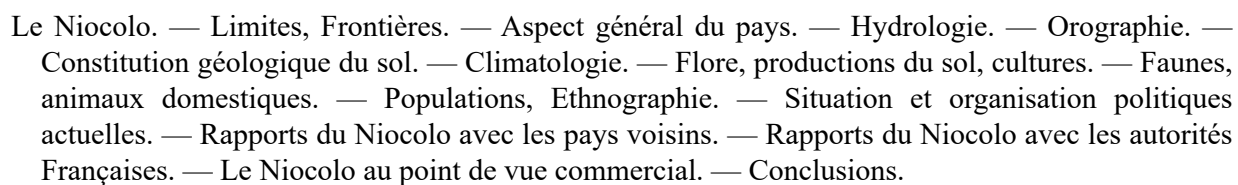
Parfois, lorsqu'à la suite d'une plaie, il est resté une cicatrice à la figure, dont le tissu est plus clair que la peau qui l'entoure, on procède, d'après la technique dont nous venons de parler plus haut, à un tatouage foncé de cette partie.

La coloration ainsi obtenue persiste pendant deux ou trois mois environ. Après quoi, il faut recommencer, car elle pâlit rapidement.



Femme Toucouleur (Bakel).

Les noirs trouvent ce tatouage, chez la femme, très beau. C'est ce qu'il y a de plus *chic*, me disait un ancien tirailleur. Aussi, n'y a-t-il guère que les femmes, filles de notables huppés ou les griotes qui se payent ce luxe. S'il n'est pas coûteux, il est du moins fort douloureux. Beaucoup d'élégantes reculent devant cette opération qui est, paraît-il, un véritable supplice, surtout lorsqu'il s'agit de tatouer la lèvre inférieure.

Niocolo

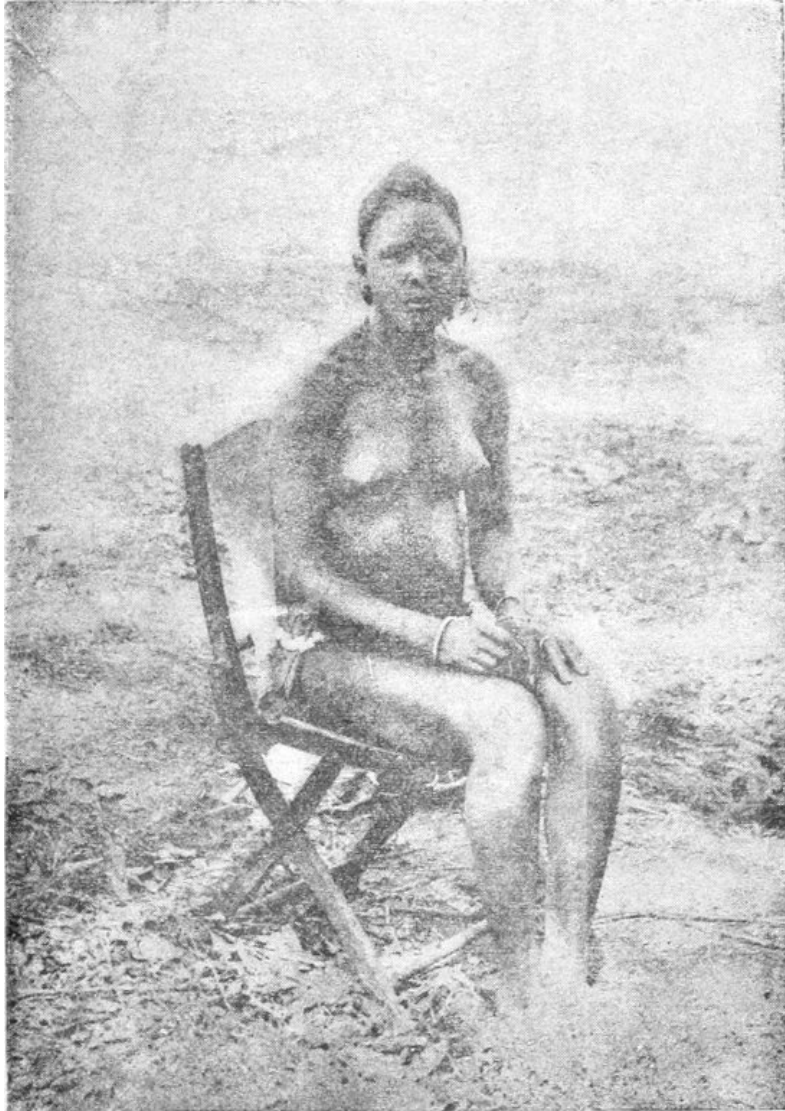
On désigne sous le nom de Niocolo tout ce vaste territoire compris dans ce grand coude que forme la Haute-Gambie entre le Tenda (embouchure du Niocolo-Koba et le massif montagneux du Sabé). Par sa constitution et son

aspect général, le Niocolo peut être considéré comme le dernier contre-fort Nord du massif du Fouta-Diallon dont il forme, du reste, une des provinces tributaires. Il a été particulièrement visité par Bayol, Noirot et Levasseur, mais il n'en a jamais été fait une description méthodique. Les quelques notes que nous avons pu recueillir à son sujet permettront de se faire une idée, bien vague certainement, de ce qu'il est et de ce qu'il pourra devenir un jour. En tout cas, il sera facile de se convaincre que, par sa situation géographique, il sera, dans l'avenir, appelé à jouer un rôle important au point de vue de notre influence dans ces régions.

Limites, frontières. — Le Niocolo, d'après ce que nous avons dit plus haut, est à peu près compris entre les 12° 58' et 12° 28' de latitude Nord et les 14° 58' et 14° 28' de longitude à l'ouest du méridien de Paris. Comme on le voit, il est relativement étendu si on le compare aux autres pays Noirs que nous avons visités dans cette partie du Soudan. Il est peuplé en conséquence.

Les frontières sont assez bien déterminées pour qu'il n'y ait pas à ce sujet de contestation avec les pays voisins. Il est borné au Nord par la Gambie, au Nord-Est, à l'Est et au Sud par une ligne fictive assez bien définie. Cette ligne qui, partant du gué de la Gambie à Tamborocoto, se dirige directement à l'est, coupe le marigot de Fatafi-Kô et de là se dirige directement au Sud-Est, jusqu'au marigot de Koumountourou. De ce marigot, elle se dirige droit au Sud, coupe les marigots de Daguiri, Kobali, Colongué et aboutit au marigot de Saguiri qui forme la frontière Sud. La frontière Ouest est formée aussi par une ligne fictive qui, partant à peu près du marigot de Nomandi, aboutirait au sud au marigot de Saguiri. Ainsi limité, le Niocolo peut avoir à peu près dans ses dimensions les plus grandes en longueur du Nord-Ouest au Sud-Est, environ 110 kilomètres, en largeur de l'Est à l'Ouest 80 kilomètres. Sa superficie est d'environ 7,500 kilomètres carrés.

Il confine au Nord et au Nord-Est au pays de Badon, à l'Est au Dentilia, au Sud au Sabé et au Coniaguïé et à l'Ouest au Coniaguïé et au pays de Damentan. Il est séparé de ces deux pays par une large bande de terrain absolument inhabitée. Ce qui est une garantie pour la paix du pays.



Jeune fille malinkée (Badon).

Quoi qu'il en soit, et bien qu'il n'ait pas de frontières naturelles bien déterminées, les frontières fictives qui ont été établies par accord avec les pays voisins sont assez bien respectées et il n'y a, pour ainsi dire, jamais de contestation de territoire. Il faut dire aussi que la force et la puissance du Fouta-Diallon sont des garanties suffisantes pour que les différends, s'il y en avait toutefois, se règlent à l'amiable.

Aspect général. — L'aspect général du Niocolo diffère absolument de celui des régions que nous avons visitées jusqu'à ce jour. Il varie de plus selon les parties que l'on examine. On peut, à ce point de vue, en effet, y

considérer deux régions bien distinctes que des caractères tout particuliers différencient l'une de l'autre d'une façon absolument indiscutable. En effet, la région Est est montagneuse et la région Ouest est, au contraire, un pays complètement plat. Une ligne partant au Nord du gué de la Gambie, près de Tamborocoto et venant aboutir perpendiculairement au Sud au marigot de Saguiri, formerait une démarcation assez exacte entre ces deux régions. Non seulement elles diffèrent d'aspect, mais encore leurs productions et leur flore sont tout autres. De plus, tandis que la région montagneuse est excessivement peuplée, la région des plaines l'est très peu. La région des montagnes qui confine à la Gambie, est excessivement arrosée ; la région des plaines l'est moins, bien qu'elle le soit elle-même beaucoup.

La région montagneuse est excessivement pittoresque et diffère absolument de tout ce que l'on est habitué à voir au Soudan. Partout, sur tous les sommets des collines, on a devant soi des horizons immenses qui reposent des plaines et des vastes étendues couvertes de brousse que l'on rencontre au Nord de la Gambie. Ici pas le moindre horizon. La vue est bornée par de minces rideaux d'arbres. C'est la monotonie la plus désespérante. Là, au contraire, l'œil du voyageur se plaît et se réjouit à contempler les vastes étendues qui s'ouvrent devant lui. On éprouve un soulagement délicieux, quand, après avoir franchi des centaines de kilomètres d'une tristesse inouïe, on arrive sur ces plateaux élevés où l'air est plus pur et du haut desquels on peut contempler un ravissant panorama. La poitrine se dilate délicieusement et l'impression que l'on éprouve fait oublier pendant quelques minutes l'aridité des terrains qui vous environnent. La région des steppes du Kalonkadougou et des pays situés au Nord du Sénégal n'a, dans le Niocolo, rien qui lui ressemble, et la région des plaines elle-même a un tout autre aspect. Elle est excessivement vallonnée et les vallées des marigots qui l'arrosent sont couvertes d'une riche végétation. Nous verrons dans le cours de cette exposition quelles sont, au point de vue de l'agriculture, les conséquences de ces différences capitales entre ces deux régions. Nous verrons également quelle action la région montagneuse peut avoir sur le climat du pays entier.

Hydrologie. — A ce point de vue, le Niocolo tout entier appartient au bassin de la Gambie. Les marigots qui l'arrosent sont tous tributaires de ce

grand fleuve. Ils lui amènent toutes les eaux qu'ils drainent dans les collines. Aussi leur cours pendant la saison des pluies est-il absolument rapide. Pendant la saison sèche, au contraire, ils sont presque complètement desséchés. Leurs berges sont à pic et leurs lits sont littéralement pavés de roches parfois volumineuses que leurs eaux entraînent au loin pendant l'hivernage. Les marigots qui arrosent la région des plaines sont connus. Ce pays, à peu près désert, n'a pas encore été, en effet, exploré et étudié. Mais, d'après les renseignements que nous avons pu nous procurer à ce sujet, tout porte à croire que les cours d'eau y sont nombreux. Au lieu d'être de véritables torrents comme ceux de la région montagneuse, ils sont, au contraire, transformés, en certaines parties de leur cours, en véritables marécages. Pendant l'hivernage ils coulent paisiblement vers la Gambie et lui apportent les eaux d'infiltration des vallées qu'ils arrosent. Pendant la saison sèche, au contraire, l'eau y croupit et leurs berges sont couvertes de vases. Ils suivent les variations et les fluctuations du cours de la Gambie. Ce sont, en un mot, de véritables marigots, apportant au fleuve, pendant un certain laps de temps, le tribut de leurs eaux et recevant ensuite son trop-plein.

Le cours de la Gambie elle-même, de l'embouchure du Niocolo-Koba au gué de Tamborocoto, est fort peu connu. Il serait fort important et intéressant à la fois qu'une étude sérieuse en fût faite par des hommes compétents. Pour nous, nous ne pouvons donner à ce sujet que des renseignements fort incomplets.

La Gambie coule environ pendant soixante-cinq kilomètres, dans le Niocolo, du gué de Tamborocoto au confluent du marigot de Saguiri, et environ pendant cinquante kilomètres du gué de Tamborocoto à la limite extrême, à l'Ouest, du Niocolo. Elle le sépare dans cette dernière partie de son cours du pays de Badon. Du gué de Tamborocoto au marigot de Saguiri, elle forme de nombreux détours. Son cours est interrompu par de nombreux rapides et le courant y est, de ce fait, excessivement violent en certains endroits. Elle y serait difficilement navigable. Elle peut être traversée à gué à Tamborocoto et à Sillacounda. Encore ces gués sont-ils peu praticables, car le courant y est très rapide et le lit du fleuve y est encombré de roches excessivement glissantes qui rendent l'opération difficile, surtout pour les animaux. Les bords du fleuve sont partout à pic et couverts d'une riche

végétation. Pendant la saison sèche, le niveau des eaux y est très bas, et, pendant la saison des pluies, il monte parfois de quatorze à quinze mètres et cela en quelques semaines à peine. Enfin le fleuve est littéralement infecté de caïmans et on ne saurait, quand on le traverse, prendre contre eux trop de précautions, surtout pour le passage des animaux. Il en est qui atteignent des proportions colossales et leur voracité est telle qu'ils viennent parfois jusque sur les rives happer des moutons et même des bœufs.

A partir du gué de Tamborocoto, et sur la rive droite en procédant du nord au Sud, la Gambie reçoit dans le Niocolo les marigots suivants dont nous allons décrire brièvement le cours :

Le *Fatafi-Kô*, qui vient du désert de Coulicouna.

Le *Bodian-Kô*, qui se jette en face de Dikhoy.

Le *Koumountourou-Kô*. Il suit à peu près une direction Nord-Est-Sud-Ouest et est formé par deux branches principales dont l'une passe non loin des ruines de Mansakouko et l'autre dans les environs du village de Badioula. Dans son cours, qui peut avoir environ cinquante kilomètres, il passe non loin des ruines de Tasiliman, à environ huit kilomètres de Médina-Dentilia, et il coupe là la route de Laminia. Il se jette dans la Gambie à quatre ou cinq kilomètres environ en aval de Sillacounda. Il reçoit au Nord un grand nombre de branches qui viennent du désert de Coulicouna. Au Sud, il reçoit de le *Samania-Kô*, dont on traverse les deux branches en allant de Laminia à Médina-Dentilia ; le *Bancoroti-Kô*, qui passe à Médina-Dentilia et qui est presque à sec pendant la saison sèche ; enfin une dernière branche, moins importante que les autres, le *Vandioulou-Kô*, passe non loin des ruines de Oualia.

Le *Dagui-Kô* se jette dans la Gambie à environ un kilomètre en aval de Laminia. On le traverse à peu de distance de ce village lorsqu'on va à Médina-Dentilia. Il passe à Dagui et non loin de Samé. Il reçoit quelques affluents de peu d'importance.

Le *Kobali-Kô* vient du Gounianta, passe à Fodé-Counda, Kobali et se jette dans la Gambie à quelques kilomètres en amont de Samécouta. La direction de son cours est comme celle du Dagui-Kô, Ouest-Nord-Ouest, Est-Sud-Est.

Le Colongué-Kô est le dernier marigot du Niocolo que la Gambie reçoive sur sa rive droite. Il est formé de plusieurs branches qui viennent du Gounianta et dont la principale passe à environ dix kilomètres des ruines de Diantoum et à Colongué qui lui a donné son nom. La direction de son cours est à peu près Est-Ouest. Dans le Niocolo, il ne reçoit aucun affluent. Il est presque à sec pendant la saison sèche et forme, pour ainsi dire, dans la première partie de son cours, un vaste marécage.

Sur la rive gauche, la Gambie reçoit un grand nombre de marigots dont le cours est, en général, assez restreint et qui, à sec pendant la belle saison, sont transformés en véritables torrents pendant l'hivernage. Cela tient à ce qu'ils coulent, pour la plupart, dans les étroites vallées qui existent entre les montagnes et que, pendant l'hivernage, ils reçoivent les eaux qui coulent sur le flanc des collines. Aussi leurs bords sont-ils à pic et leur lit est-il souvent encombré de roches ; ce qui en rend le passage très difficile. Nous allons en donner une très succincte description.

En procédant du Nord au Sud, nous trouvons à partir du gué de Tamborocoto : *Le Niami-Kô*, dont la branche principale passe non loin de Nassa.

Le Fangoli-Kô, dont le lit est encombré de roches qui en rendent le passage excessivement dangereux. Il reçoit plusieurs affluents peu importants. Un d'entre eux passe à Niantambouri et un autre à Sacoto.

Le Tian-Kô, qui passe non loin de Marougou.

Le Falagankoli-Kô, qui passe à Tacourou.

Le Sili, qui est formé par deux autres petits marigots peu importants.

Le Mallalivondia-Kô, qui passe à Ibeli.

Enfin le *Saguiiri-Kô*, qui est formé par deux branches dont l'une passe à Iméré, et dont l'autre le fait communiquer avec le Mallalivondia-Kô. Le cours de tous ces marigots a absolument la même direction générale Est-Ouest. Outre les marigots que nous venons de citer, il en existe beaucoup d'autres qui ont la même direction et qui sont si peu importants qu'on ne leur a même pas donné de noms.

Orographie. — Au point de vue orographique, le pays de Niocolo change absolument d'aspect suivant que l'on étudie la région Est ou la région Ouest.

A l'Ouest, pays de plaines, de marécages, nous ne trouvons que quelques rares collines peu élevées, le sol est faiblement vallonné et ne présente, pour ainsi dire, pas de villages dignes d'être mentionnés. Nous ne citerons que la série de petites collines qui longent, à deux kilomètres environ, la rive gauche de la Gambie.

A l'Est, au contraire, nous sommes en plein pays de montagnes. Nous trouvons d'abord sur la rive droite de la Gambie une chaîne de collines assez élevées qui longe le fleuve à quelques centaines de mètres parfois, deux kilomètres au plus. Cette chaîne n'est interrompue que pour donner passage aux marigots qui arrosent cette partie du Niocolo. Ces collines sont relativement élevées et il en est qui atteignent jusqu'à 100 et 125 mètres de hauteur. Nous pourrions dire qu'elles forment la partie Ouest d'une ceinture de hauteurs qui, passant par le Dentilia, le désert de Coulicouna et le Bélédougou, entoure un pays inhabité, véritable plateau rocheux inculte où aucune culture ne peut être tentée. Ces collines émettent de petits contreforts qui longent les marigots qui se jettent dans cette partie de la Gambie et qui arrosent les plaines argileuses du Dentilia.

A l'Ouest de la Gambie, nous avons une série de collines disposées d'après un certain ordre, qui permet d'en donner une description méthodique. C'est d'abord au Nord, un massif assez important aux environs du village de Nana, d'où partent les séries de collines que l'on trouve aux environs de Tamborocoto, Maroucoto, Baïssou, Bantaco, Potaranké, Bantata et Sacoto. Ces collines sont assez élevées, 150^m environ, et l'on peut dire qu'elles forment les derniers contreforts des montagnes du Fouta-Diallon qui viennent mourir ici sur la rive gauche de la Gambie, après avoir constitué cette sorte d'arête centrale qui traverse le Kolladé, le Tamgué et le Sabé.

Outre ce système orographique Nord, nous trouvons, en outre, dans cette partie du Niocolo, deux chaînes de collines qui, se rattachant au massif que nous venons de décrire, se dirigent l'une au Sud-Est, en longeant la rive

gauche du fleuve, et l'autre directement au Sud en formant la ligne de démarcation véritable entre la région des plaines et la région montagneuse.

La première chaîne de collines dont nous venons de parler se détache du massif Nord aux environs de Tamborocoto et vient se terminer non loin de Kédougou. Elle est interrompue par endroits pour livrer passage aux marigots qui se jettent dans la Gambie. Le long de ces marigots, se trouvent de petits contreforts qui vont rejoindre la chaîne Ouest.

Cette chaîne naît du massif Nord aux environs de Baïssou et se dirige directement au Sud jusqu'à près de Landuni, où elle s'épanouit en un nombre assez grand de rameaux secondaires que l'on trouve aux environs de Saréfitari, Tiokitian et Pataschi.

Outre ces hauteurs principales dont nous venons de parler, on rencontre encore dans le Niocolo bon nombre de collines isolées et ne se rattachant à aucun système. En les voyant on se demande comment elles ont bien pu se former. Parmi celles-ci, nous citerons particulièrement les collines qui entourent Sacoto, celles d'Itato et enfin celles que l'on trouve sur la route du Dentilia à quelques kilomètres de la rive droite de la Gambie.

En résumé, d'après ce que nous venons de dire, il est facile de conclure que le système orographique du Niocolo forme un tout bien net et qu'il appartient au grand système du Fouta-Diallon dont il peut être considéré comme le rejeton ultime.

Constitution géologique du sol. — Le Niocolo tout entier appartient, nous pouvons dire, au point de vue géologique, à la période secondaire. Sans doute dans sa partie ouest et dans les vallées de certains marigots, nous trouvons des argiles, des alluvions de formation plus récente ; mais le sous-sol lui-même sur lequel elles reposent appartient à la période primaire de même que l'ossature, le squelette du pays, si nous pouvons nous exprimer ainsi. C'est à cette époque qu'ont dû émerger et le Niocolo tout entier et les massifs du Sabé et du Tamgué. Certes, il n'est guère facile de s'y tromper si on considère combien les roches sont usées et limées. Issu des soulèvements de la période secondaire, le Niocolo tout entier a dû être ensuite recouvert complètement par les eaux lorsque la croûte terrestre a été assez refroidie pour que les vapeurs contenues dans son atmosphère

puissent se condenser à sa surface. Combien de temps dura ce déluge et combien de temps le Niocolo resta-t-il submergé, nul ne le pourrait dire. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que cette période fut très longue, à en juger par les traces qu'elle a laissées et qui sont encore évidentes, malgré les milliers d'années écoulées.

Si nous considérons le sous-sol dont est formé le Niocolo, nous y trouvons deux sortes de terrains, le terrain ardoisier caractérisé par des schistes de toutes sortes. C'est le terrain de la région Ouest et celui d'une partie de la contrée comprise entre les deux chaînes de collines parallèles dont nous avons parlé plus haut. C'est aussi le terrain d'une partie des rives et du lit de la Gambie. On le rencontre enfin aussi dans la plaine qui confine au Dentilia. En second lieu, nous avons cette sorte de terrain que nous désignons sous le nom de terrains secondaires et dont les roches principales et les plus communes sont : des quartz, des grès et des conglomérats ferrugineux. Les collines de la partie montagneuse en sont presque uniquement formées.

Si maintenant nous considérons, au contraire, la croûte terrestre, nous trouverons dans la région Ouest et dans la plaine qui confine au Dentilia des argiles compactes en couches épaisses, produites par la désagrégation par les eaux des roches du terrain ardoisier. Par ci par là à l'Ouest, quelques marécages où l'on peut trouver des vases et des dépôts alluvionnaires de récente formation.

Dans la partie Est et centrale, nous avons bien en maints endroits des argiles ; mais c'est la latérite qui domine. Elle est produite par la désagrégation des roches cristallines qui forment le sous-sol du terrain secondaire. Les versants des collines sont dépourvus absolument de terre ou sable quelconque. Tout est entraîné par les grandes pluies d'hivernage. Sur les plateaux, la roche se montre à nu partout.

La profondeur à laquelle se trouve la nappe d'eau souterraine varie considérablement. Très éloignée de la surface dans la région des montagnes, elle est à quelques mètres seulement dans la plaine orientale et dans la région Ouest. Dans toute la région montagneuse, on ne se sert que de l'eau de puits pour tous les usages domestiques. Cette eau est délicieuse, cela se

comprendra facilement si on réfléchit qu'elle a filtré à travers une épaisseur considérable de terrains ne contenant aucuns principes nuisibles.

Climatologie. — D'après ce que nous venons de dire, on comprendra aisément que le climat du Niocolo soit modifié par les dispositions orographiques et la nature du terrain que nous avons décrites plus haut. Sans doute le Niocolo appartient aux climats tropicaux, par excellence ; mais nous croyons qu'il ne doit pas être aussi insalubre. Nous sommes restés trop peu de temps dans cet intéressant pays pour donner ici une appréciation sérieuse et fondée sur des observations minutieuses. Nous ne pouvons donc émettre que de simples hypothèses qui découlent des principes généraux mêmes de climatologie.

La direction des collines de la partie Est met la portion centrale du Niocolo à l'abri des vents brûlants qui viennent de cette région, de même que les collines de la région Ouest l'abritent pendant l'hivernage contre les vents humides du Sud-Ouest. Ces simples dispositions orographiques suffisent pour tempérer singulièrement l'insalubrité du pays et le climat sous lequel il se trouve. D'autre part, l'orientation des vallées leur permet de recevoir directement la brise de Nord et de Nord-Est, ainsi que celles de Sud et de Sud-Est. Il en résulte évidemment que la température doit y être relativement moins élevée que dans les autres régions qui sont directement exposées aux vents brûlants de l'Est.

Quant à l'action de la masse d'eau souterraine sur la salubrité du pays, nous croyons que, vu son extrême profondeur, elle est de peu d'importance. Sans doute, dans les plaines argileuses et sur les bords du fleuve et des marigots, nous trouvons des marécages et des eaux croupissantes, mais nous croyons que le dessèchement se faisant très rapidement, leur action nocive est de peu de durée.

Tout autre est le climat de la région Ouest ; là nous avons le climat chaud, par excellence, et tout ce qu'il faut pour que le pays soit d'une insalubrité remarquable. L'altitude est peu élevée. Tous les vents s'y font sentir et particulièrement le vent de Sud-Ouest. Les marais y sont nombreux et le dessèchement n'y est jamais complet. Enfin la croûte terrestre, presque uniquement formée d'argiles imperméables, laisse s'amonceler et croupir à

sa surface les eaux de l'hivernage. De plus, la masse d'eau souterraine y est à une minime profondeur et il en résulte une humidité extrême. Chaleur et humidité sont, on le sait, les deux éléments climatériques qui favorisent le plus l'éclosion des miasmes palustres. En résumé, nous estimons qu'il serait bon de faire de ce pays, au point de vue climatologique, une étude complète. On pourrait s'assurer ainsi qu'il jouit peut-être d'un climat plus sain ou plutôt moins malsain que celui des autres régions de cette partie de l'Afrique. D'après ce que nous venons de dire, cette hypothèse paraît vraisemblable.

Flore. — Productions du sol. — Cultures. — La flore du Niocolo diffère peu de celle des autres parties du Soudan. Pauvre sur les collines, la végétation n'est réellement riche que sur les bords du fleuve et des marigots. Là nous trouvons les grands végétaux qui caractérisent les régions des rivières du Sud : caïl-cédrats, fromagers, baobabs, Légumineuses de toutes sortes et absolument gigantesques. Mais il existe dans le Niocolo tout entier, du moins dans les régions Est et centrales, deux végétaux qui méritent une mention particulière. Le Karité (*Butyrospermum Parkii*) y est partout excessivement commun et ses deux variétés, Shée et Mana, s'y rencontrent. La première y est cependant plus fréquente. Les habitants tirent de la noix une assez grande quantité de beurre qu'ils vont vendre à Yabouteguenda et à Mac-Carthy.

On trouve ce végétal partout, dans le Niocolo ; mais c'est surtout aux environs de Sillacounda, Diengui, Dikhoy qu'il est particulièrement abondant. Toute la plaine de Sillacounda en est littéralement couverte et nous y en avons vu des échantillons qui atteignaient des proportions fort respectables. Le karité, dans cette région du moins, ne pousse pas en forêts compactes. Les pieds sont distants les uns des autres d'environ soixante mètres. Nous croyons que, trop rapprochés, ils se développeraient moins vigoureusement. Il y aurait là matière à créer une véritable richesse agricole, forestière et commerciale pour le pays. Mais il faudrait que ceux qui s'en occuperaient fissent tout par eux-mêmes : car jamais on n'arrivera à faire cultiver par le noir aucun autre végétal que ceux qui sont susceptibles de lui donner un rendement immédiat. On n'arrivera jamais à lui faire semer une seule graine de karité.

Les lianes à caoutchouc Saba (Bambara), et Laré (Peulh), sont aussi excessivement communes dans le Niocolo. On les trouve un peu partout, mais c'est surtout sur les bords du fleuve et des marigots qu'elles sont réellement abondantes. Elles y atteignent des proportions énormes, mais je doute que jamais un noir quelconque récolte un gramme de latex de Laré, quels que soient les moyens que l'on emploie et les arguments qu'on fasse valoir pour leur conseiller ce léger travail. Ce végétal serait également très facile à multiplier dans d'énormes proportions, mais, je le répète, on n'obtiendra jamais rien de l'indigène en dehors de ce qui sort de la routine.

Les cultures sont très riches dans le Niocolo, surtout dans les pays habités par les Diakankés : Diengui, Sillacounda, Samécouta, Laminia. Sous ce rapport les Malinkés commencent à se remuer un peu. Quant aux Peulhs, ils sont loin de ressembler à leurs frères du Ouli et du Sandougou. Ils délaissent volontiers la pioche pour prendre le fusil et aller détrousser les caravanes ou voler des captifs aux alentours des villages Malinkés.

Le mil, maïs, coton, arachides, tabac, etc., etc., en un mot toutes les plantes que l'on cultive au Soudan se voient dans les lougans du Niocolo. Les habitants font de grands et beaux lougans et, pendant toute l'année, ils ne manquent jamais de mil. Leurs procédés de culture sont à peu de chose près les mêmes qu'ailleurs, mais les lougans sont plus soignés. J'ai remarqué que pour les champs de mil, ils ne se contentaient pas seulement de gratter la terre et d'y enfouir la semence à une petite profondeur. Ils font de véritables sillons. Ce qui permet aux eaux de séjourner plus longtemps autour du mil. Aussi celui-ci y atteint-il des proportions inconnues ailleurs. Autour des villages, surtout chez les Malinkés, se trouvent de petits jardinets où sont cultivés, avec grand soin, oignons, tabac, oseille, etc., etc. C'est surtout aux femmes qu'incombe cette besogne.

Faune. Animaux domestiques. — La faune est peu variée. Parmi les animaux nuisibles, citons le lion, assez rare, la panthère, le lynx, le chat-tigre, et, dans la Gambie, le caïman. L'hippopotame abonde surtout dans les marigots de la région Ouest. C'est là aussi la région qu'habite l'éléphant, qui est assez commun. Toutes les variétés d'antilopes, biches, gazelles y sont représentées en grand nombre. Le bœuf sauvage s'y rencontre aussi fréquemment. Tous les habitants du Niocolo se livrent à l'élevage des

bœufs, moutons et chèvres. Mais ceux qui, de beaucoup, possèdent les plus beaux troupeaux, sont les Diakankés. Samécouta, Sillacounda, Laminia possèdent chacun plusieurs centaines de têtes de bétail. Les bœufs y sont assez gros et leur viande est excessivement savoureuse. Le lait des vaches, très riche en principes gras, est également excellent. Les moutons et les chèvres y prospèrent à merveille, et ils ne sont pas étiés comme cela se voit dans presque tout le reste du Soudan. Citons pour mémoire les poulets, très nombreux partout. C'est toujours la même volaille décharnée que l'on rencontre partout en Afrique, et qui n'a rien à envier à ses congénères de l'Opéra-Comique. Il y a peu de chevaux dans le Niocolo. D'après les renseignements que j'ai eus à ce sujet, le climat leur serait contraire et ils n'y vivraient pas. Les ânes, petits et vigoureux, y sont très communs, et les dioulas s'en servent pour le transport de leurs marchandises.

Populations. Ethnographie. — Le Niocolo est, relativement à son étendue, très peuplé, surtout dans sa partie centrale. Il n'y a qu'un seul village sur la rive droite de la Gambie, Laminia (village Diakanké). La partie Ouest est à peu près inhabitée. On n'y trouve que deux petits villages Malinkés de très peu d'importance. La population totale du pays peut être évaluée à environ 25 à 28,000 habitants. Ce qui, vu sa superficie, nous donne à peu près trois habitants par kilomètre carré. Il est habité par des Malinkés, des Diakankés, des Peulhs et des Sarracolés. Les Malinkés et les Peulhs sont de beaucoup les plus nombreux. Ils forment un grand nombre de villages situés : les Malinkés au Nord, et les Peulhs au Sud.

1° *Malinkés.* — Les Malinkés ont été les premiers habitants du Niocolo. Si l'on en croit la légende que racontent volontiers les griots et les vieillards, les premiers habitants de race Malinkée dont on retrouve la trace au Niocolo appartenaient à la famille des *Sadiogos*, venus du Manding lors de la première grande migration, celle de Koli-Tengrela. Cette famille des Sadiogos arriva on ne sait comment jusque sur les bords de la Gambie et là les uns franchirent le fleuve et se fixèrent dans le Niocolo et les autres se fixèrent à Sibikili, où ils sont encore. Peu après, lors de la seconde grande migration Mandingue dans le Bambouck, sous la direction des Sisokos, arrivèrent les *Camaras* qui chassèrent les Sadiogos et peuplèrent en partie toute la partie Nord du Niocolo. Les Sadiogos se retirèrent à Sibikili et c'est

dans ce seul village que l'on peut encore trouver des représentants de cette ancienne famille Malinkée. Mais les Camaras ne devaient pas jouir longtemps en paix de leur victoire. Après la mort de Soun-Dyatta, un grand courant d'émigration Malinkée se fit de l'Est vers l'Ouest, et dans le Niocolo ne tardèrent pas à arriver deux des plus anciennes familles du Manding les *Dabos* et les *Keitas*. Dans le cours du voyage, un certain nombre de Dabos avait quitté la colonne et s'était fixé dans le Kouroudougou, près du Diébédougou, où sont encore leurs descendants. Les Keitas et les Dabos eurent facilement raison des Camaras et les soumirent à leur autorité. Ceux-ci préférèrent obéir que de quitter le pays. Les Keitas prirent alors le pouvoir en main et voulurent pressurer leurs alliés les Dabos comme ils le faisaient pour les Camaras. Les Dabos, irrités, quittèrent le pays et allèrent se fixer dans le Ouli. Il n'en reste plus que fort peu actuellement dans le Niocolo. Dernièrement encore plusieurs cases de Dabos allèrent rejoindre leurs frères du Ouli. Les Keitas sont encore les maîtres du Niocolo, de la partie Nord du moins. Leur chef réside à Dikhoy, chef sans aucune autorité, qui est absolument annihilé par les almanys du Fouta-Diallon.

Les Malinkés du Niocolo ne diffèrent en rien des Malinkés des autres pays. Ils sont aussi vantards, pillards, ivrognes, voleurs et menteurs. Leurs villages sont aussi sales. Ils sont là plus abrutis que partout ailleurs et la main de fer qui les opprime n'est pas capable de leur permettre de se relever tant au moral qu'à tout autre point de vue. Ils forment un grand nombre de villages ; mais Keitas et Camaras habitent à part, et depuis la conquête les unions entre ces deux familles ont été fort rares.

Villages Malinkés du Niocolo.

1^o Villages Keitas :

Tomborocoto.	Dikhoy (résidence du chef).
Marougoucoto.	Bantaco.

2^o Villages Camaras :

Bantata.	Temansou.

Pataranké.	Maniancanti.
Barabané.	Vana.
Dapouta.	Bala.
Médina.	Lacanta.
Tigancali.	Mariguilcia.
Baniou.	Nientambouré.
Baïssou.	Daria.

Les Malinkés habitent le Nord du Niocolo. Une ligne de démarcation bien nette les sépare des Peulhs du Sud. Ils n'ont jamais tenté de s'étendre lors même que le reste du pays était inhabité. Là où ils ont mis le pied pour la première fois, là ils sont restés. C'est là la preuve la plus manifeste du peu de vitalité de ce peuple, qui est appelé à disparaître un jour du Niocolo et à en être chassé par les Peulhs ou à être absorbé par eux.

2° *Diakankés*. — Les Diakankés du Niocolo sont relativement peu nombreux. Ils forment quatre villages dont la population totale peut être évaluée à environ trois mille habitants. Ces villages sont :

Diengui. — *Sillacounda*. — *Laminia*. — *Samécouta*. — Les Diakankés sont établis là de très longue date. Ils ont quitté le Diaka dès les premiers jours de la conquête de ce pays par les almamys du Bondou. Pressurés par ces derniers, ils ont préféré se soumettre aux exigences du Fouta-Diallon que de supporter les exactions auxquelles ils étaient continuellement exposés dans le Diaka. Ils ont construit alors sur les bords de la Gambie ces quatre grands villages dans des situations hors ligne et au milieu d'un pays excessivement fertile. — Les Diakankés, musulmans fanatiques, sont des gens absolument paisibles pourvu qu'on leur laisse pratiquer en paix leur religion. Ils élèvent de nombreux troupeaux et les greniers de leurs villages regorgent de provisions de toutes sortes. Ce sont de beaucoup les plus riches du Niocolo. Ils sont soumis au Fouta-Diallon auquel ils payent tribut. Chaque année, les quatre villages doivent payer douze bœufs aux almamys. Mais, en dehors de cela, ils sont obligés de répondre aux demandes de leurs maîtres qui envoient chercher mil, arachides, etc., etc. Ils sont fatigués de cela et demandent que cet état de choses cesse au plus tôt.

N'étaient les bœufs qui les empestent littéralement, leurs villages seraient bien entretenus. Les cases y sont propres et en bon état. Chaque village possède une ou plusieurs mosquées qui y sont construites, en paille, avec le plus grand soin. Leurs immenses toits en forme de chapeaux pointus viennent jusqu'au ras du sol, aussi pour entrer dans ces temples, faut-il absolument se mettre à quatre pattes. Chaque jour, les enfants sont réunis dans une case spécialement affectée à leur instruction, et un marabout en renom dans le village, très versé dans la connaissance de l'Arabe et du Coran, les initie aux mystères de la langue sacrée, leur apprend et leur explique les versets du Saint Livre. Ces sortes d'écoles sont très assidûment fréquentées. En résumé, le Diakanké est un peuple fort intéressant, dont nous devrions nous occuper plus que nous l'avons fait jusqu'à ce jour.

3° *Sarracolés*. — Il eût été fort étonnant de ne pas trouver de village Sarracolé dans le Niocolo. On les rencontre partout où il y a un peu de commerce à faire, et, dans ce pays, ils jouissent, au point de vue commercial, d'une situation fort sortable. Ils n'ont formé qu'un seul village, Kédougou, fort peuplé de gens de toute espèce de races. C'est là que les Sarracolés tiennent, pour ainsi dire, entre leurs mains, la plus grande partie du commerce de la région.

Les Sarracolés du Niocolo sont venus d'un peu partout ; mais ce sont surtout ceux du Guidioumé et du Ghabou qui y sont en plus grand nombre. Les premiers y sont venus à la suite de la conquête de leur pays par El Hadj Oumar, et les seconds, à la suite de la conquête du Ghabou par Alpha-Molo. Ils vivent là en paix, payant au Fouta-Diallon un fort impôt, et vivant en bonne intelligence avec leurs voisins, car ceux-ci ont toujours besoin d'eux.

4° *Peulhs*. — Les Peulhs du Niocolo ne ressemblent en rien aux Peulhs du Ouli ou du Sandougou. Ils sont venus du Fouta-Diallon à la suite des envahisseurs, lorsque le Niocolo fut soumis à l'autorité de l'almamy. Ils forment un grand nombre de villages situés dans la partie Sud du pays, et là, ils se livrent plutôt au brigandage qu'aux travaux des champs.

Le Peulh de Fouta-Diallon est peut être la pire des races africaines. C'est le voleur de grand chemin et le pillard par excellence. Musulman enragé, et sous prétexte de religion, il se livre à toutes les rapines possibles,

aussi bien sur ses coreligionnaires que sur les infidèles. Ils poussent leurs incursions jusque dans le Tenda, le pays de Gamon et même le Koukodougou. Il serait grandement temps de mettre fin à tout cela et de protéger enfin d'une façon plus efficace ceux que, par traités, nous avons promis de protéger.

Les Peulhs du Niocolo vivent en paix avec les autres populations du pays, mais, il n'y a pour ainsi dire aucun rapport entre eux. Chacun reste chez soi. Voici la liste de leurs villages :

Villages Peulhs du Niocolo :

Fadiga.	Landé.
Marougou.	Tiokitian.
Sakoto.	Deloum.
Lacourou.	Iméré.
Bandofassi.	Etiessé.
Itato.	Anrabol.
Pataschi.	Bokari.
Koudio.	Bandé.
Landieni.	Saréfitari.
Niompaya.	

Situation et organisation politiques actuelles. — Le Niocolo, avons-nous dit, est tributaire du Fouta-Diallon. La conquête de ce pays par les almamys s'est faite bien aisément et voici dans quelles circonstances. C'est à l'époque où il n'y avait encore dans le Niocolo que des Malinkés ; car les autres peuples sont venus bien après.

Lorsqu'après la mort de Boubou-Malick-Sy, fils de Malick-Sy, le fondateur de la dynastie Sissibé du Bondou, ce pays fut livré en proie aux Malinkés du Bambouck ; Maka-Guiba, héritier de son oncle, fit demander du secours aux almamys du Fouta-Diallon, ses cousins, pour reconquérir le royaume de Malick-Sy. On comprend que ceux-ci ne laissèrent pas échapper une si belle occasion de se livrer quelque peu au pillage. Ils réunirent donc une forte colonne et se mirent en route pour le Bondou,

pillant et ravageant tout sur leur passage. Ils arrivèrent ainsi dans le Niocolo. Les guerriers Malinkés voulurent entrer en campagne contre eux, mais les vieillards calmèrent leur ardeur en leur faisant remarquer que le Fouta-Diallon était bien près et bien plus fort qu'eux et qu'ils finiraient toujours par succomber dans une lutte aussi inégale. Il valait donc mieux ne pas s'exposer à la colère de l'almamy et se soumettre à son autorité. Chose qui fut faite, et, depuis cette époque, le Niocolo est tributaire et vassal du Fouta-Diallon. Les populations qui vinrent s'y établir dans la suite acceptèrent une situation déjà existante et payèrent également l'impôt. C'est également à cette époque que des Peulhs du Fouta-Diallon vinrent s'établir dans le Sud du Niocolo et y fondèrent les villages dont nous avons donné plus haut la liste.

La véritable autorité dans le pays est donc celle du Fouta-Diallon et elle s'exerce spécialement pour recueillir l'impôt et pressurer les populations qui lui sont soumises.

Le chef des Malinkés, qui réside à Dikhoy, ne jouit absolument d'aucun pouvoir. C'est, du reste, la coutume dans les pays Malinkés. On vient parfois lui demander son avis dans certaines contestations entre villages ou entre particuliers ; mais il est rarement suivi. En résumé, c'est un chef qui n'en a que le nom.

Les autres villages, Peulhs, Sarracolés, Diakankés s'administrent comme bon leur semble. Chez les Diakankés, le chef de Sillacounda jouit d'une autorité assez respectée des autres villages ; car les quatre villages Diakankés sont tous habités par les membres de la même famille.

En résumé, au point de vue politique, il n'y a réellement qu'une autorité dans le Niocolo, la volonté de l'almamy de Timbo. Nous avons dit plus haut comment elle s'exerçait. Sauf la question de l'impôt, rien n'est réglé. C'est l'anarchie et le désordre par excellence.

Par suite du traité passé avec le Fouta-Diallon, le Niocolo se trouve également placé sous le protectorat de la France. Les habitants du pays voudraient bien nous voir intervenir en leur faveur contre leurs tyrans, mais il serait difficile de faire quoi que ce soit pour eux sans se heurter contre l'autorité de l'almamy. Malgré tout, il est temps qu'une solution

intervienne, car nos caravanes et nos marchands sont littéralement dépouillés par les droits exorbitants que l'on exige d'eux.

Rapports du Niocolo avec les pays voisins. — Bien que le Niocolo soit tributaire du Fouta-Diallon, bien qu'il fasse partie du grand empire Peulh, ses habitants ne sont nullement protégés par les Peulhs, bien au contraire. Ils n'ont du protectorat que les charges sans en avoir les avantages, et ses villages, quand ils sont attaqués, ne sont jamais défendus. On ne vient jamais à leur secours. Aussi, leurs voisins ne se gênent ils guère avec eux et ils n'ont pas échappé aux attaques des almams du Bondou. Aussi, en décembre 1869, sous prétexte que les gens de Marougoucoto avaient pillé une caravane du Bondou, ce qui pouvait bien être vrai, Boubakar-Saada, l'almamy, vint attaquer ce village et s'en empara aisément. La moitié de la population se sauva et le reste fut emmené en captivité. Quelque temps après, Boubakar autorisa ceux qui lui avaient échappé à reconstruire Marougoucoto. Mal lui en prit, car en 1875, ce village s'étant repeuplé et son tata ayant été solidement reconstruit, les habitants recommencèrent leurs brigandages et pillèrent sans merci tous les dioulas et toutes les caravanes venant du Bondou ou du Galam et qui s'aventuraient à leur portée. L'almamy Boubakar leur envoya deux de ses meilleurs guerriers pour leur enjoindre d'avoir à cesser d'harcéler sans cesse ses sujets, et leur déclarer qu'en cas de refus il marcherait immédiatement contre eux. Le chef du village lui fit répondre que « s'il était le maître à Sénoudébou, lui il commandait à Marougoucoto, et que si les gens du Bondou voulaient passer par son village pour se rendre au Fouta-Diallon, sans payer l'impôt que toutes les autres caravanes acquittaient sans récriminer, il continuerait à le leur faire payer de force ». De plus ses émissaires ne furent même pas autorisés à se reposer dans le village. On ne leur donna même pas une calebasse d'eau pour se désaltérer et ils furent reconduits sous bonne escorte jusque sur la rive droite de la Gambie. Cette façon de procéder, si contraire à toutes les coutumes noires, équivalait à une déclaration de guerre. Boubakar, à bon droit, le comprit ainsi et se prépara à aller châtier ces insolents. Il fit alors appel à ses alliés du Gadiaga, du Kasso et du Logo, réunit une forte colonne et entra immédiatement en campagne. L'armée coalisée traversa la Gambie au gué de Tomborocoto et vint tomber sur Marougoucoto dans les premiers jours d'avril 1875. Mais les habitants

étaient prévenus et se tenaient sur leur garde. Suivant une tactique assez commune chez les Malinkés, ils n'attendirent pas l'ennemi à l'abri de leurs murs et s'avancèrent contre Boubakar pour lui barrer la route. Du gué de Tomborocoto, la route suit un défilé que dominant de chaque côté des collines relativement élevées. Elle est de plus littéralement encombrée de roches qui la rendent difficilement praticable. Embusqués derrière les rochers et dans la forêt, ils attaquèrent à l'improviste l'armée coalisée. Malgré une vigoureuse défense, Boubakar fut obligé de battre en retraite, ses troupes se débandèrent et se précipitèrent en désordre vers le gué de Dina (c'est ainsi que les Toucouleurs appellent le gué de Tomborocoto). Poursuivies à outrance par les guerriers de Marougoucoto et leurs alliés, c'est à peine si elles purent franchir la Gambie sous le feu des ennemis embusqués derrière les rochers des collines environnantes. Boubakar et Ousman Gassy, son fils, ne purent, malgré leurs efforts, arriver à rallier leurs hommes et furent obligés de s'enfuir à bride abattue pour échapper aux balles des Malinkés.

Dans cette journée, Boubakar perdit environ deux cents hommes, parmi lesquels un de ses neveux, Sidy-Amady-Salif, de la branche des Sissibés de Koussan-Almamy, et un des captifs de la couronne qu'il affectionnait le plus, Saada-Samba-Yassa.

Depuis cette époque, aucune guerre n'a désolé le Niocolo. Les Malinkés qui l'habitent vivent en paix avec leurs voisins du Badon. Ils sont, du reste, de la même famille, ce qui cependant ne serait pas une raison. Il en est de même avec le Dentilia. D'ailleurs, ils ne se sentent plus assez forts pour essayer de brigander sur les routes comme ils le faisaient jadis. Opprimés comme ils le sont par le Fouta-Diallon, ils ne peuvent plus se permettre quoi que ce soit. Autrefois ils se livraient à un pillage en règle des caravanes qui passaient par leur pays. Tomborocoto et Marougoucoto avaient à ce sujet une réputation universelle au Soudan. Mais depuis quelques années, depuis que nous nous sommes occupés, bien peu pourtant, de leurs affaires, les vols ont cessé. Les autorités du Fouta-Diallon y ont mis bon ordre. Nous avons vu quelles étaient leurs relations avec les Peulhs du Sud. Je crois bien qu'ils préféreraient les voir ailleurs que là où ils sont ; mais ils ne peuvent rien dire, ce sont les maîtres.

Les Diankankés vivent absolument à part et n'ont avec les Malinkés que les relations qu'un peuple musulman peut avoir avec un peuple qui ne l'est pas.

Quant aux Sarracolés, ces juifs de l'Afrique, ils sont bien avec tout le monde, pourvu qu'ils en tirent profit et bénéfices, si petits qu'ils soient.

Nous avons vu ce que sont les Peulhs, voleurs, pillards, brigands dans toute l'acception du mot. Il serait temps de leur couper les ailes.

Rapports du Niocolo avec les autorités françaises. — Les rapports du Niocolo avec les autorités françaises sont nuls. Cela se comprend ; nous ne pouvons avoir avec ce pays que des relations absolument indirectes. Les Malinkés, Sarracolés, Diakankés nous verraient avec plaisir intervenir d'une façon plus efficace dans les affaires de leur pays. Aussi lorsqu'ils voient un représentant quelconque de l'autorité française, le traitent-ils avec les plus grands égards.

Quant aux Peulhs, il ne faut pas l'oublier, ce sont des émigrés du Fouta-Diallon et ils reçoivent le mot d'ordre de ce pays ; le fait suivant suffira amplement pour prouver quelles sont leurs façons de penser à notre égard. Me trouvant à Gamon, le chef vint se plaindre à moi de ce que les Peulhs du Niocolo et du Tamgué venaient jusque sous les murs du village voler leurs enfants, femmes, captifs et bœufs. Je lui exprimai mon étonnement de ce fait, car, lui dis-je, ils savent parfaitement que Gamon est Français. « Ah bien oui, me répondit-il, ils s'en moquent pas mal et si on les interroge à ce sujet, ils vous répondent qu'ils ne connaissent pas ce que c'est. Il n'y a pour eux que des villages Malinkés. Aussi ne se gênent-ils pas pour venir sur notre territoire continuellement piller, voler et brigander à outrance ». Pour être convaincu de la chose, il suffit d'interroger à ce sujet les gens du Tenda, du Gamon, du Dentilia et même du Koukodougou. Tous s'en sont plaints à moi et m'ont déclaré que, depuis quelque temps surtout, la présence de ces brigands-là dans le pays leur rendait la situation absolument intolérable.

Le Niocolo au point de vue commercial. — Conclusions. — Le Niocolo, par sa situation géographique, a, au point de vue commercial, une importance énorme au Soudan. C'est, en effet, par le Niocolo que passent la

plupart des routes qui mènent du Bambouck, du Bondou, du Tenda, du Ouli, etc., etc., au Fouta-Diallon, routes qui, par conséquent, font communiquer nos comptoirs du Sénégal avec ce grand pays. De plus, c'est dans le Niocolo à Kédougou surtout que les dioulas du Nord viennent faire leurs achats de kolas. On peut dire, à ce point de vue, que Kédougou est l'entrepôt de tout le commerce du Nord avec le Fouta-Diallon. Les almamys l'ont bien compris, aussi celui qui règne actuellement vient-il d'établir à Sakoto une sorte de douane à l'usage des dioulas spécialement. Qu'ils aillent au Fouta-Diallon ou qu'ils en reviennent, il faut payer à l'entrée comme à la sortie, et les droits ne sont pas minimes. Ainsi c'est une pièce de guinée par charge d'âne et une demi-pièce par charge d'homme, soit environ 20 francs et 10 francs. C'est le fils lui-même de l'almamy qui dirige ce service de trésorerie. Je n'ai pas besoin de dire qu'il en profite pour pressurer le pays d'une façon épouvantable.

Comme on le voit, l'importance commerciale du Niocolo est capitale. On devrait s'occuper un peu plus de cette question que nous ne l'avons fait jusqu'à ce jour. Ce qu'il importe surtout pour favoriser le commerce, c'est de supprimer toutes ces douanes et de réprimer le brigandage. Pour arriver à ce résultat, il n'y a qu'un moyen, je le répète, mettre définitivement la main sur le Fouta-Diallon.

CHAPITRE XXIII

Départ de Laminia. — Souhais de bon voyage. — Pratique religieuse à ce sujet. — De Laminia à Médina. — Dentilia. — Route suivie. — Extraction du fer. — Hauts-fourneaux. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le *Diabé*. — La *Fève de Calabar*. — Arrivée à Médina. — Dentilia. — Le pavillon tricolore. — Belle réception. — Orchestre original. — Description du village. — En route pour Saraia. — Route suivie. — Bembou. — Badioula. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Les *figus*. — Le *Séno*. — Les *Strophanthus*. — Arrivée à Saraia. — Le village. — Un mariage chez les Malinkés. — Départ pour Dalafi. — Beaux lougans. — Le Caoutchouc. — Arrivée à Dalafi. — Mensonges des habitants. — Respect des Indigènes pour les bœufs blancs. — En route pour Diaka. — Médina. — Route suivie. — L'Anacarde. — Cordiale réception.

20 Janvier 1892. — La nuit que nous passâmes à Laminia fut relativement chaude. Le vent du Nord-Est n'a pas cessé de souffler. Ciel clair et étoilé. Au réveil pas le moindre nuage. Le soleil se lève brillant. Brise de Nord-Est. Température chaude. Pas de rosée. Nous avons une longue étape à faire. Aussi je réveille mon monde dès deux heures et demie du matin. Malgré l'heure matinale les préparatifs du départ se font très rapidement. Les porteurs sont réunis à l'heure dite, et, par un beau clair de lune, nous nous mettons en route à trois heures du matin.

Le chef et les principaux notables n'ont pas voulu me laisser partir sans venir me serrer la main et sans me souhaiter un bon voyage. Même ceux de Sillacounda sont restés passer la nuit à Lamina pour me saluer encore au moment où j'allais les quitter. Tous me remercièrent sincèrement du petit cadeau que je leur fis. J'aurais bien voulu leur donner davantage pour les défrayer un peu des dépenses qu'ils avaient faites pour me recevoir ; mais ma pacotille commençait singulièrement à s'épuiser et il me fallait songer aussi à la longue route qui me restait à faire avant d'arriver dans un de nos postes où je pourrais me ravitailler. Car, dans ce pays, pour être bien vu, il faut donner, toujours donner.

Ce n'est, en effet, que par la force ou par force cadeaux que l'on peut conserver son prestige dans ces régions. Un chef doit être puissant ou

généreux. Voyageant sans escorte, il me fallait donc, pour me faire respecter, puiser sans cesse dans mes modestes provisions. « Les cadeaux entretiennent l'amitié », disons-nous en France. Nulle part, plus qu'au Soudan, ce proverbe n'a été plus vrai.

Au moment où nous allions nous mettre en route, je vis un des marabouts du village s'avancer vers Almoudo et lui adresser une question en lui prenant les deux mains. Mon interprète répondit affirmativement, et ce disant présenta au marabout ses deux mains ouvertes, la paume tournée en haut et se touchant par leur bord interne. Le marabout les prit dans les siennes et marmotta quelques paroles en crachant plusieurs fois et légèrement sur la paume. Quand il eut terminé, celui-ci se les passa sur la figure à plusieurs reprises en répétant : « merci, merci. » Je lui demandai ce que signifiait cette pratique. Il me répondit alors que ce marabout était renommé dans tout le pays pour sa sainteté et qu'il venait de faire une prière pour que nous fassions un bon voyage. « Nous pouvons être assurés, ajouta-t-il, maintenant qu'il ne nous arrivera rien de fâcheux pendant la route, car, lorsqu'un grand marabout donne une prière comme cela à un homme, tous les compagnons de celui-ci en profitent, car il est alors l'ami d'Allah. C'est ce qu'il y a de plus que le meilleur. » Je ferai remarquer que mon interprète était un Bambara qui, s'il ne faisait pas Salam, observait du moins toutes les autres prescriptions du Coran. C'est encore là une preuve indiscutable de la grande vénération que, même les peuples du Soudan qui ne la pratiquent pas, ont pour la religion du prophète.

Munis de ce précieux viatique, nous nous mîmes en route pleins de sécurité sur l'issue de notre voyage. Les porteurs marchent bien. A un quart d'heure du village, nous traversons le Dagui-ri-Kô. Les uns en pirogue et les autres à gué. Ce marigot est peu large et peu profond en cette saison. Les berges sont cependant à pic et, pendant l'hivernage quand ses eaux ont été gonflées par les pluies, sa largeur peut être d'environ de 50 à 60 mètres et sa profondeur de 10 à 12 mètres. L'endroit où il coupe la route de Laminia à Médina-Dentilia est situé à environ trois cents mètres de la Gambie que l'on peut apercevoir, du reste, du haut des berges du marigot. Nous traversons, à peu de distance du Dagui-ri-Kô, deux de ses affluents. Successivement, il nous faut franchir le Diguia-Kô, le Douta-Kô, affluents de Koumountourou-Kô. Nous laissons sur la droite la route de Dioulafoundou et, à six

kilomètres de là, nous arrivons aux ruines de *Tasiliman*, où nous faisons la halte.

Tasiliman devait être un village qui, à en juger par ses ruines, devait avoir environ 450 ou 500 habitants. Il était situé sur un petit monticule qui s'élève à un kilomètre du Koumountourou-Kô. Sa population l'abandonna à la suite d'un incendie qui dévora toutes ses cases, et alla habiter à Médina-Dentilia et à Dioulafoundou. Le sol est cependant très fertile aux alentours. Les habitants des villages voisins y ont fait de beaux lougans de mil, et toute la plaine qui l'entoure est parsemée de superbes karités. Il existe encore au milieu des ruines du village plusieurs puits qui donnent une eau délicieuse et qui, pendant la saison des cultures, sont bien entretenus par les cultivateurs qui viennent s'installer là pour surveiller leurs champs. Non loin de l'ancien village existent, en effet, quelques cases et quelques greniers à mil que gardent une ou deux familles de captifs.

La traversée du Koumountourou-Kô est assez difficile, bien que ce marigot ne soit pas très large et qu'à cette époque de l'année il soit presque complètement à sec. Mais ses berges sont excessivement élevées et à pic. Aussi faut-il prendre mille précautions pour descendre dans le lit et remonter sur la berge opposée. De plus, le fond est couvert de débris végétaux et encombré de racines qu'il faut avoir soin de faire éviter aux animaux.

A quelques kilomètres du Koumountourou-Kô, nous traversons successivement le plus important de ses affluents, le Samania-Kô, et non loin de ce dernier le Bancoroti-Kô, qu'il reçoit et qui coule au pied du petit monticule sur lequel s'élève le village de Médina-Dentilia.

A peu de distance de là nous laissons sur la gauche huit ou dix fours à extraire le fer, et qui étaient éteints quand nous y sommes passés.

Le minerai de fer est excessivement commun au Soudan. On peut dire d'une façon générale qu'il n'y existe pas de roche qui n'en contienne en plus ou moins grande quantité. Mais ce sont surtout les quartz et les grès qui sont les plus riches. Le fer magnétique est assez rare. On ne le trouve guère que dans le pays de Ségou. Ce métal existe plutôt à l'état d'oxydes unis à de la silice et à de l'argile. Les quartz et les grès ferrugineux forment des

conglomérats parfois énormes qui sont agglutinés entre eux par de l'argile. Enfin on trouve encore parfois de petits cailloux roulés qui contiennent une si grande quantité de ce métal que les indigènes s'en servent parfois comme balles de fusil. Certains minerais des environs de Dioulafoundou dans le Bambouck contiennent à peu près 35 % de fer absolument pur. Malgré leurs richesses, il sera de longtemps impossible de les exploiter, vu le bas prix de ce métal en Europe. Il ne sera jamais l'objet d'un commerce d'importation et, pour l'utiliser, il faudrait l'extraire sur place et l'écouler dans le pays. Encore l'exploitation ne sera-t-elle jamais rémunératrice, vu le prix élevé de la main d'œuvre. Il sera toujours moins onéreux de faire venir d'Europe la quantité de métal dont nous pourrions avoir besoin dans nos ateliers.

Les indigènes extraient eux-mêmes le métal dont ils ont besoin pour fabriquer leurs couteaux, sabres et leurs instruments de culture. Toutefois depuis notre installation au Soudan, ils préfèrent de beaucoup s'approvisionner sur nos marchés et il faut aller assez loin dans l'intérieur pour y voir encore fonctionner leurs hauts-fourneaux. Nous avons pu en voir de nombreux échantillons dans les différents voyages que nous avons faits au Soudan dans le Bélédougou, le Niocolo, le Bambouck, le Konkodougou, etc., etc.

Les fourneaux sont généralement construits non loin de la mine d'où on extrait le minerai. Ce minerai est cassé en petits fragments d'environ quatre à cinq centimètres cubes et amoncelé en tas auprès des fours.

Ces fours sont construits en argiles compactes. Leur hauteur est environ de trois mètres et leur circonférence d'un mètre cinquante. Leur forme est à peu près cylindrique ; à fleur de terre trois ou quatre ouvertures ou événements sont ménagées avec soin et sont munies de tuyaux auxquels s'adaptent des soufflets que les ouvriers manœuvrent à la main. Une ouverture plus grande que les autres, et fermée pendant que dure la fonte, communique par un conduit en argile à une sorte de réservoir en pisé destiné à recevoir le fer quand l'opération est terminée. Pour l'obtenir on empile dans le fourneau par couches superposées le minerai et le charbon. Ce dernier est excellent et donne une chaleur suffisante. On le fabrique surtout avec le bois du caïlcédrat, du vène et du gonakié. Quand le four est chargé, on l'allume par la base et on souffle vigoureusement de façon à accélérer le plus possible la

combustion. La cheminée est, de plus, construite pour donner un vigoureux tirage. Aussi l'opération se fait-elle en peu de temps quand le feu est bien allumé. Lorsqu'on juge que la fusion est complète, on débouche l'ouverture dont nous avons parlé plus haut et le métal coule dans le réservoir ménagé à cet effet, et où on le laisse refroidir. Le fer ainsi obtenu n'est pas de la fonte et il a toutes les qualités du fer absolument pur. Les forgerons seuls pratiquent ce métier avec leur famille, et c'est à eux qu'incombe le soin de fabriquer tous les objets dont les noirs se servent pour leurs travaux agricoles. Couteaux, haches, pioches, ainsi que sabres et poignards sont fabriqués avec ce fer qu'ils travaillent au marteau et à l'enclume après l'avoir fait rougir au charbon de bois dont ils entretiennent la combustion avec des soufflets en peaux de boucs et qui sont manœuvrés par leurs aides. Chaque habitant du village qui a besoin de leurs services leur paye une certaine redevance proportionnée à l'importance des commandes.

A dix heures vingt minutes, nous arrivâmes enfin à Médina-Dentilia, par une chaleur très supportable tempérée par une bonne brise de Nord-Est.

De Laminia à Médina-Dentilia, la route suit à peu près une direction générale Est, et la distance parcourue est environ de 32 kil. 500 m. Elle ne présente, pour ainsi dire, pas de grandes difficultés. Seul, le passage du Daguiri-Kô et du Koumountourou-Kô nous a un peu retardé.

Au point de vue géologique, nous avons toujours les mêmes terrains. En quittant Laminia, nous traversons le monticule de latérite sur lequel est construit le village. Il s'étend environ jusqu'au marigot de Daguiri. A partir de là, la route traverse une vaste plaine de trois kilomètres de largeur environ et uniquement formée d'argiles compactes. Elle est bornée, à l'Est, par de petites collines que l'on franchit, et où abondent les quartz et les roches et conglomérats ferrugineux. A l'Est de ces collines, nous retrouvons les argiles, et nous les avons jusqu'aux ruines de Tasiliman où apparaît la latérite, sur une étendue d'environ trois kilomètres, puis nouvelles argiles et de nouveau la latérite jusqu'à Médina. La petite élévation de terrain sur laquelle s'élève le village est formée de ce terrain. A peu de distance de Médina, on peut remarquer, de chaque côté de la route, d'énormes blocs de beau granit gris. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet et tâcherons de

donner une explication plausible de la présence de ces roches au milieu de terrains où on n'est pas habitué à les rencontrer.

Au point de vue botanique, rien de bien particulier à signaler. Les lianes Saba ont complètement disparu. Les Karités, peu nombreux dans les plaines argileuses, sont plus abondants dans les terrains à latérite. C'est la variété Shée que l'on trouve particulièrement. Les Manas font complètement défaut. Ce végétal est très commun aux environs des ruines de Tasiliman et dans la plaine, au centre de laquelle s'élève Médina-Dentilia. Nous en avons vu dont les dimensions étaient absolument énormes. Deux autres végétaux ont surtout attiré notre attention pendant cette étape, le *Diabé* et la *Fève de Calabar*.

Le *Diabé* n'est autre chose que le Henné (*Lawsonia inermis* L.) de la famille des Lythariées. Ce végétal est assez commun au Soudan ; mais on le trouve surtout dans le Bambouck, le Dentilia et le Manding. Les indigènes en utilisent les feuilles pour teindre, en jaune très foncé, leurs cuirs ; mais elles sont surtout estimées des femmes qui s'en servent pour se colorer, en rouge acajou, les ongles et souvent aussi la paume des mains. Voici comment on procède pour obtenir cette coloration si appréciée des élégantes. On récolte les plus jeunes feuilles de Diabé. On les pile de façon à en faire une pâte bien homogène. Puis, on enduit de cette pâte chaque ongle. La main tout entière est ensuite enveloppée de feuilles et on a soin de maintenir très humide ce pansement pendant trois ou quatre jours. Puis on l'enlève, et, les mains lavées, on trouve les ongles teints en jaune rougeâtre acajou. Cette coloration persiste pendant trois ou quatre mois ; après ce temps il faut recommencer l'opération.

Cette teinture des ongles est considérée par les négresses comme un attribut essentiel de l'élégance. Filles, femmes de chefs et de notables ne manquent pas de la faire avec soin. Les griotes s'offrent parfois aussi ce luxe.

Cette pratique est surtout en honneur chez les Peulhs et chez les peuples qui appartiennent à cette race. Elle est plus rare chez les peuples de race Mandingue. Quelques jeunes gens adoptent aussi cette mode, mais ce fait est peu fréquent.

Le Henné est appelé Diabé par les peuples de la race Mandingue et Poudi par les Peulhs et leurs congénères.

La Fève de Calabar est la graine du *Physostigma venenosum* Balf. de la famille des Légumineuses papilionacées. C'est une plante vivace, ligneuse, grimpante, atteignant jusqu'à douze mètres de long. Elle croît, de préférence, sur les bords des marigots. Relativement rare au Soudan, nous ne l'avons rencontrée que dans le Diébédougou, non loin de Mouralia, et dans le Dentilia, sur les bords du Daguiri-Kô et du Koumountourou-Kô. Ses feuilles sont larges et ses fleurs disposées en grappes pendantes sont roses ou rouges pourpre. Le fruit est une gousse de couleur brun foncé, longue de 15 à 20 centimètres et contenant environ 5 à 7 semences ovales, de couleur brun-chocolat à épisperme dur, cassant, chagriné. Les cotylédons sont volumineux, durs, friables, rétractés et laissent entre eux une sorte de cavité.

Les indigènes du Soudan n'utilisent pas la Fève de Calabar. J'ai pourtant entendu dire que dans certaines de nos rivières du Sud, ils s'en servaient comme poison d'épreuve.

Notre entrée à Médina-Dentilia fit sensation. Dès que l'on aperçut de loin ma caravane, le chef, accompagné de ses principaux notables, vint à mon avance pour me souhaiter la bienvenue. Il était précédé par un orchestre des plus bizarres composé d'une douzaine d'individus armés des instruments les plus étranges. En débouchant dans la plaine au milieu de laquelle s'élève Médina-Dentilia, la première chose qui frappa mes regards fut un beau pavillon tricolore qui flottait à l'extrémité d'un haut bambou au centre du village. J'avouerai franchement, dût-on rire de ma sensibilité, que je ressentis alors une violente émotion. C'est que depuis huit mois que je vivais dans la brousse, c'était la première fois que quelque chose venait ainsi me rappeler vivement la patrie, et ce quelque chose était le pavillon national. On ne saurait s'imaginer tout le plaisir que l'on éprouve à voir flotter les trois chères couleurs, au centre de l'Afrique, à des milliers de kilomètres de la mère-patrie. Mes hommes eux-mêmes ne cachèrent pas toute la joie qu'ils ressentaient, et Almoudo, à cette vue, crut devoir traduire ses impressions par un vigoureux « ya bon » ; exclamation qui a son prix dans la bouche d'un noir. Tous ceux qui connaissent leur caractère en conviendront avec moi.

A peine avions-nous échangé avec le chef et les notables les salutations d'usage, que nous nous remîmes en route pour le village au milieu d'un vacarme assourdissant. L'orchestre qui nous précédait s'en donnait à cœur joie. Les uns frappaient à tour de bras sur d'énormes tam-tams ; les autres soufflaient à pleins poumons dans les instruments à vent les plus étranges. Des femmes enfin chantaient à tue-tête. Je crois que tous les instruments à vent connus des Malinkés étaient représentés dans cet épouvantable charivari, depuis la simple flûte jusqu'à la corne d'antilope et à la corne de bois. Nous allons, du reste, les décrire.

D'une façon générale, on peut dire que les instruments à vent sont peu nombreux au Soudan et on ne les trouve guère que chez les peuples de race Mandingue, Bambaras et Malinkés. Les Bambaras affectionnent tout particulièrement une espèce de trompe faite avec une corne d'antilope. Nous avons vu dans le Bélédougou, à Tiésamébougou et à Déorébougou notamment, des orchestres d'une quinzaine de musiciens ainsi composés. La construction de ces sortes de trompes est bien simple : A l'extrémité effilée de la corne, on perce un trou qui, bien entendu, ne la traverse pas de part en part. L'extrémité ouverte à l'air libre est recouverte d'une peau mince de jeune chevreau ou de jeune mouton, tendue de façon à vibrer mais aussi à laisser échapper l'air. Cette sorte de trompe ne donne jamais qu'un son rauque et qui impressionne fort désagréablement l'oreille un peu civilisée. Il en est cependant qui trouvent cette musique fort agréable. Il n'y a pas à s'en étonner. Tous les goûts ne sont-ils pas dans la nature ? Chaque trompe de dimension différente donne un son différent. Nous n'osons pas appeler note le bruit étrange qui en sort. Il en résulte que chaque exécutant produisant son bruit particulier l'un après l'autre, on a comme un espèce d'air. Oh ! il suffit de ne pas être trop difficile en musique, voilà tout. Cet instrument serait excellent pour chasser les oiseaux qui, à l'époque de la maturité, viennent manger le mil dans les lougans.

Les Bambaras nomment cette sorte de trompe Bourou, de même que ces Malinkés de Médina-Dentilia, auxquels elle ne m'a pas semblé trop déplaire. Cet instrument est particulièrement animé par le souffle puissant des captifs.

Sa congénère, la trompe en bois du Bambouck, du Manding, du Konkodougou, du Dentilia et autres pays Malinkés amateurs d'harmonie, est aussi appelée *Bourou*. Kayes a le bonheur d'en posséder un orchestre, qui, chaque dimanche et jours de fêtes, se fait entendre de cinq à six heures sous les fenêtres du commandant supérieur, avec accompagnement de toutes sortes de tam-tams et au son duquel les négresses exécutent leurs pas les plus gracieux.

Cet instrument, qui est bien le plus désagréable que je connaisse, a la forme d'une clarinette, mais non la même disposition ni le même son. Il se compose d'un tube long d'environ 0^m70 et taillé tout d'une pièce dans un morceau de bois, de caïl-cédrat en général. L'extrémité est libre et n'est pas, comme dans la trompe précédente, recouverte par une peau. A l'extrémité la plus effilée se trouve l'embouchure. Elle fait saillie sur le corps de l'instrument et est creusée en cupule, de façon à ce qu'elle s'adapte parfaitement à la bouche. La difficulté pour jouer de cet instrument est d'arriver à en tirer un son. On comprendra facilement, en effet, d'après la description que nous venons d'en faire, qu'il faut des poumons énergiques et un souffle puissant pour faire vibrer ces parois de bois. Eh bien ! nous sommes heureux de constater que nous avons rencontré des artistes qui s'en tiraient à merveille. Cette vigueur pulmonaire est peut-être ce qu'il y a de meilleur à l'actif de la race Malinkée.

Cet instrument est encore la propriété exclusive des captifs. Heureux captifs ! Ils ne sont pas à plaindre.

Les sons arrachés péniblement à cette trompe sont loin de payer en mélodie l'énorme travail qu'ils nécessitent. Rien de plus rauque, de plus assourdissant, de plus effrayant. De loin ils ressemblent, à s'y méprendre, aux braiments de l'âne, et il nous est arrivé de les confondre. Et dire que j'ai connu des officiers qui trouvaient quelque chose d'agréable dans ces fanfares inimaginables, que je qualifierai volontiers de terribles pour nos oreilles européennes.

Autre chose est la flûte de bambou que l'on peut entendre dans tous les pays soudaniens. Elle est des plus simples. Elle est formée d'un morceau de bambou creux d'environ quarante centimètres de longueur. Une de ses extrémités est bouchée et l'autre ouverte. Ce cylindre, d'environ trois à

quatre centimètres de diamètre, est percé : 1° d'un trou au voisinage de l'extrémité fermée. C'est que là s'adaptent les lèvres de l'artiste ; 2° de quatre ou six trous pratiqués à l'autre extrémité de l'instrument. Ces trous sont distants entre eux de deux centimètres à deux centimètres et demi et le plus rapproché de l'embouchure est situé à environ dix centimètres de celle-ci. Ce sont ces trous qui, comme dans notre flûte, servent à varier les sons, selon qu'ils sont ouverts ou fermés.

Les sons que donne cet instrument, appelé *Fléni* par les Bambaras, sont assez agréables, et, n'était le rythme monotone des airs que jouent les exécutants, l'instrument ne serait pas déplaisant. Tout le monde en joue plus ou moins au Soudan. Mais il est surtout réservé aux forgerons. C'est principalement le soir, ou bien le jour en gardant leurs lougans contre les ravages des oiseaux qu'ils en jouent. Le *Fléni* fait rarement partie des orchestres, des tam-tams. Les airs que les musiciens exécutent avec cette flûte sont, en général, très tristes et portent à la mélancolie celui qui les écoute. On trouve beaucoup de joueurs de flûte à bord des chalands de la flotille du Soudan. Le soir, au mouillage, les laptots se reposent en en jouant au grand plaisir de leurs camarades.

Je fus ainsi conduit en musique jusqu'à la case qui avait été préparée à mon intention, dans l'intérieur même du tata du chef. Je fus très bien logé et, prévenance qui me fut bien agréable, le chef avait fait installer un bon hamac dans lequel, après avoir procédé à ma toilette, je fus bien aise de me bercer un peu en attendant l'heure du déjeuner. Devant ma porte d'entrée se dressait le bambou à l'extrémité duquel flottait le pavillon tricolore. Avant de congédier le chef, je le remerciai chaleureusement de cette délicate attention et lui donnai l'assurance qu'il m'avait fait un sensible plaisir.

Médina-Dentilia est un gros village d'environ douze cents habitants. La population est formée de Malinkés uniquement dont la bonne moitié est musulmane. C'est la résidence du chef le plus influent du Dentilia. Il s'élève sur un petit monticule peu élevé au-dessus d'une immense plaine bien cultivée et qu'entourent de toutes parts des collines d'une hauteur d'environ trente ou quarante mètres et qui de loin nous ont parues exclusivement boisées. Médina-Dentilia est entouré d'un tata peu élevé et peu épais, mais très bien entretenu. Du reste, le village tout entier est

beaucoup plus propre que la plupart de ceux que nous avons visités jusqu'à ce jour. On y voit que peu de cases en ruines et les habitants apportent un soin tout particulier à refaire les chapeaux, chaque année, pendant la saison sèche. Les cases du chef, situées au centre même du village, sont entourées d'un solide tata dont la hauteur est de quatre ou cinq mètres et l'épaisseur de deux mètres à la base et quatre-vingt centimètres au sommet. C'est là la partie la plus sérieuse des fortifications du village et cet ouvrage est, à mon avis, absolument imprenable de vive force par une armée noire. Chaque année, le chef le fait réparer par ses captifs, et, de ce fait, son épaisseur en est également augmentée. Si le tata du village était relativement aussi bien entretenu, Médina-Dentilia serait, de toute la région, le village le mieux défendu. L'enceinte du village a deux kilomètres et demi de développement et celle qui entoure les cases du chef, le réduit central, pourrions-nous dire, trois cent cinquante mètres. On accède dans l'enceinte extérieure par trois portes, dont l'une regarde l'Ouest, l'autre le Nord, et la troisième le Sud-Est. Chaque nuit, elles sont fermées et solidement barricadées. Deux portes seulement permettent de pénétrer dans le tata central. L'une est au Sud et l'autre au Nord. Elles sont peu larges et ne peuvent livrer passage qu'à un seul homme à la fois. A chaque porte succède une sorte de corps de garde solidement construit en terre, et, pour pénétrer dans l'intérieur du tata, il faut franchir une seconde porte qui n'est pas plus large que la première. Chaque habitation particulière forme en plus un ouvrage de défense, comme cela existe dans la plupart des villages Malinkés. Mais ce qui distingue Médina des autres villages dont nous avons déjà parlé, c'est que toutes ces fortifications domestiques y sont en très bon état. Les rues sont excessivement étroites. Elles s'enchevêtrent d'une façon inextricable et il n'est pas difficile de s'égarer dans tout ce dédale.

Je fus reçu par la population de Médina-Dentilia aussi bien que par le chef. Mes hommes furent littéralement gavés de nourriture. Un bœuf fut mis à mort aussitôt après mon arrivée et la viande en fut distribuée entre ma caravane et le village. Des calebasses de couscous, de riz, de fonio nous furent apportées en grand nombre, et Samba, le cuisinier lui-même, qui était cependant une rude fourchette, avoua qu'il ne pouvait plus manger, « y a plein », répétait-il, en se frappant sur le ventre à chaque invitation nouvelle qu'on lui faisait de s'asseoir autour de la calabasse.

Médina est, en effet, un village très riche, qui possède un joli troupeau de bœufs d'une centaine de têtes, et un grand nombre de chèvres, moutons et poulets. De plus, ses greniers à mil sont toujours bien approvisionnés, car ses lougans sont très fertiles et les bras ne manquent pas pour les bien cultiver.

J'y passai une excellente journée et pus m'y reposer des fatigues de la longue étape de la matinée. Dans l'après-midi, j'expédiai un courrier à Saraïa pour annoncer au chef de ce village que j'irais camper chez lui le lendemain.

21 janvier 1892. — La nuit a été excessivement fraîche. La brise a soufflé du Nord toute la nuit. Ciel clair et étoilé. Au réveil, température très froide. Brise du Nord. Ciel clair et sans nuages. Le soleil se lève brillant. Je fais lever tous mes hommes à deux heures et demie. Les préparatifs du départ se font rapidement, mais nous sommes retardés par les porteurs qu'on ne peut arriver à rassembler. A 3 heures 45, seulement, nous pouvons nous mettre en route.

Malgré l'heure matinale, le chef du village et ses notables viennent m'accompagner jusqu'à la sortie du village et, après m'avoir mis dans la route, ils me demandent à rentrer dans leurs cases. Je les remercie de nouveau de leur cordiale réception et monte à cheval après leur avoir serré la main et fait un cadeau peu en rapport, je l'avoue franchement, avec l'accueil que j'avais reçu.

Il n'y avait pas un quart d'heure que nous avions quitté Médina, que je vis accourir vers moi un homme chargé d'un gros paquet de ces petites bandes d'étoffes de coton que fabriquent les tisserands Malinkés et qui, dans toutes ces régions, servent de monnaie courante. Je m'arrêtai aussitôt. Après m'avoir salué, il me dit que son maître, le chef de Dioulafoundou, ayant appris mon arrivée dans le pays, l'avait envoyé à Médina pour me saluer et pour m'offrir des étoffes comme don de bienvenue. Mais il faisait nuit noire quand il était entré dans le village, et comme on lui avait dit que je dormais, il n'avait pas voulu me réveiller, car il savait que j'étais très fatigué. Je le remerciai, le chargeai de faire tous nos compliments à son chef et le priai de lui donner l'assurance que son cadeau m'avait fait le plus

grand plaisir. Je lui remis en même temps un petit présent pour son maître et continuai ma route, après lui avoir serré la main. Avec ces bandes d'étoffes, je me fis faire, à Saraia, une couverture qui me fut précieuse pendant le reste de mon voyage, par les nuits fraîches de janvier et de février.

La route se fit rapidement et sans aucun incident. Les porteurs marchent bien. Ils veulent se réchauffer. A un kilomètre environ de Médina, nous franchissons le marigot de *Bancoroti*, dont les bords à pic offrent pour les animaux une réelle difficulté. A quatre heures quarante-cinq minutes, au jour levant, nous passons, sans nous y arrêter, devant le village de Bembou.

Bembou est un énorme village, très étendu, dont la population peu s'élever à environ mille habitants. Il n'est pas circulaire comme la plupart des autres villages Malinkés. Son tata a plutôt la forme d'un double rectangle. Il est composé de deux rectangles, un grand et un petit, accolés l'un à l'autre. C'est le premier village que je vois ainsi construit. Ce tata est peu élevé, trois mètres au plus et peu épais. Mais il est excessivement bien entretenu. Il est flanqué de tours dont les murs sont percés de trous par lesquels, en cas de siège, les défenseurs peuvent passer le canon du fusil et tirer sur l'ennemi sans s'exposer à ses balles. Quatre portes permettent de pénétrer dans l'intérieur du village. La première, située à l'angle Nord-Est, fait face à la seconde située à l'angle Nord-Ouest. La troisième est percée au milieu de la face Sud du tata et la dernière est située dans l'angle rentrant que forment en se rejoignant deux des côtés des deux rectangles. Nous faisons au clair de la lune le tour du village. Toutes les portes sont fermées. Personne ne se montre sur la muraille, seuls, quelques chiens font entendre de furieux aboiements. Ce tata a environ un développement de deux kilomètres. A l'intérieur, les cases du chef sont défendues par une enceinte qui nous a paru bien plus sérieuse que l'enceinte extérieure. Ce tata peut avoir environ quatre mètres cinquante centimètres de hauteur. Il domine de beaucoup les cases qui l'entourent et il est également flanqué de tours. De la route, au clair de la lune, il m'a apparu comme un véritable donjon féodal.

Bembou est situé au milieu d'une vaste plaine bien cultivée, sur un petit plateau qui la domine de quelques mètres à peine. Tout autour se voient à l'horizon de petites élévations de terrain. Sa population est uniquement

formée de Malinkés, dont quelques familles seulement ne pratiquent pas la religion du prophète.

En quittant Bembou, la route traverse de beaux lougans, puis un vaste plateau formé de roches et de conglomérats ferrugineux, puis de nouveau des lougans.

A 6 h. 45 nous passons, sans nous arrêter, devant le petit village de Badioula. Quelques habitants nous regardent par-dessus les murs, tout étonnés de ce que nous ne nous arrêtions pas dans leur village. Peu avant d'y arriver et à quelques centaines de mètres du village, nous laissons sur notre gauche un joli petit jardinet bien cultivé et où sont plantés de nombreux pieds de tabac que des femmes et des enfants sont occupés à arroser.

Badioula est un village malinké musulman dont la population peut s'élever à 350 habitants environ. Il est entouré d'un petit tata circulaire, flanqué de tours, et qui nous a paru en bon état, de même que le tata du chef que l'on aperçoit de la route et qui domine de beaucoup les cases du village. Les habitations de loin ne nous ont pas cependant paru être aussi bien entretenues que celles de Médina. Badioula est construit sur un petit monticule qui domine de vastes et beaux lougans.

Jusqu'à Saraia, où nous arrivons à huit heures vingt-cinq minutes, rien de bien particulier à signaler.

De Médina à Saraia, la route suit une direction générale Est et la distance qui sépare ces deux villages est d'environ vingt kilomètres cinq cents. Elle n'offre qu'une seule difficulté, encore facilement surmontable ; c'est le passage du marigot de Bancoroti-Kô. A partir de ce point, on traverse un pays absolument plat, où on ne trouve aucun marigot, et la route est très belle.

Au point de vue géologique, nous trouvons les mêmes terrains et les mêmes roches. En quittant Médina, on traverse une bande de latérite qui s'étend environ jusqu'au marigot de Bancoroti, puis on rencontre quelques argiles compactes et enfin la latérite réapparaît à deux kilomètres environ du village de Bembou et jusqu'à Saraia, elle alterne avec le terrain

ferrugineux. Saraia est construit sur un monticule de terrain uniquement formé de latérite et richement cultivé.

Au point de vue botanique, les karités sont toujours excessivement abondants. Quelques-uns sont en fleur. Voici un fait important à signaler. La floraison de ce précieux végétal a lieu en janvier et février. C'est l'espèce Shée qui domine ici. Très peu de Manas. Les lianes Sabas ont réapparu et nous en avons vu de beaux échantillons, moins beaux toutefois que ceux qui viennent sur le bord des marigots. Remarqué aussi de nombreux spécimens de cantacoula, quelques beaux baobabs, ainsi que quelques fromagers, peu de Légumineuses. Enfin nous citerons en terminant les ficus très abondants, les sénos, et de beaux pieds de strophanthus.

Les Ficus sont très communs au Soudan. On y trouve les variétés les plus nombreuses de ce beau végétal. Les plus fréquentes sont : le *Ficus sycomorus* L., le *Ficus Afzelii* L., le *Ficus rugosa* L., le *Ficus macrophylla* Desf. Ce dernier est très commun, surtout dans le Bondou. C'est, pour ainsi dire, le seul arbre de toute cette région qui donne un beau feuillage. Le *Ficus elastica* Roxb., qui donne du caoutchouc, est malheureusement assez rare au Soudan, on ne le trouve guère que dans la Haute-Gambie, la Haute-Falémé et dans le haut cours du Bakhoy et du Bafing. Nous en avons trouvé quelques rares échantillons dans le Dentilia, le Konkodougou et le Bambouck. Quant au *Banyan* (*Ficus religiosa* W.), il est très commun dans tout le bassin de la Haute-Gambie, où il atteint des proportions gigantesques. Le Niocolo, le Badon, le Dentilia et le Gounianta notamment en possèdent de superbes échantillons. A l'incision, il donne également du caoutchouc ; mais il paraîtrait qu'il est de plus mauvaise qualité que celui qui est extrait du *Ficus elastica*.

Le *Séno* (Bambara et Malinké) est un végétal sur lequel je ne saurais trop attirer l'attention de ceux qui sont appelés à voyager au Soudan français. C'est un arbuste de taille moyenne qui, par son port, son feuillage, ses fruits et ses fleurs, rappelle absolument une rosacée du genre *Prunus*. Jusqu'à ce jour je l'avais considéré comme tel, n'ayant pu constater que ses caractères macroscopiques. Mais après un examen attentif, M. Cornu, professeur au Museum d'Histoire naturelle de Paris, est arrivé à le déterminer exactement. C'est une *Olacinée* du genre *Ximenia*^[30]. Ce

végétal est assez commun au Soudan, surtout dans le Fouladougou, le pays de Kita, le Manding, le Bambouck, le Dentilia et le Kuokodougou. Il croît, de préférence, dans les terrains pauvres en humus et dans l'interstice des rochers. Très rare sur les bords des marigots, il fait également défaut dans les terrains argileux. Cet arbuste atteint au plus trois mètres de hauteur. Sa tige, rarement droite, est difforme et son diamètre ne dépasse pas dix centimètres. A sa partie supérieure, elle émet un grand nombre de rameaux qui portent, en général, quelques dards acérés d'environ trois centimètres au plus de longueur. Ce caractère n'est pas constant. Ces rameaux ne sont pas parfaitement cylindriques, ils sont plutôt polyédriques et leur écorce, au bout de peu de temps, prend une teinte grisâtre caractéristique. Les feuilles sont simples, entières, généralement stipulées. Leur face supérieure est d'un beau vert foncé et leur face inférieure est blanchâtre. Elles sont peu abondantes. La fleur est blanche, régulière, à cinq divisions, et croît à l'extrémité des jeunes rameaux. Les fruits ressemblent, à s'y méprendre, à la prune mirabelle. Ils sont moins allongés cependant et parfaitement sphériques. Ils sont presque toujours très abondants. Leur grosseur est celle d'une grosse noisette. Verts quand ils sont jeunes, ils sont d'un beau jaune doré quand ils sont arrivés à maturité. Tous ceux qui ont voyagé au Soudan les connaissent parfaitement. Ils possèdent une pulpe peu abondante, rafraîchissante, d'un goût aigrelet, légèrement aromatique et très agréable. Le noyau, très volumineux relativement à la grosseur du fruit, est d'un blanc bleuâtre ou jaunâtre. Il se laisse facilement broyer sous les dents et est complètement rempli par une amande d'un beau blanc nacré. Cette amande a un goût très agréable de laurier-cerise. Mais il faut bien se garder de la manger. Elle contient, en effet, une proportion considérable d'acide cyanhydrique. L'ingestion de sept ou huit d'entre elles suffit pour provoquer de graves accidents toxiques. J'en ai eu un jour un exemple frappant sous les yeux. Dans le courant du mois d'avril 1888, je faisais route de Koundou à Kita, avec M. le sous-lieutenant Fournier, décédé l'année suivante à Bammako ; à peu près à mi-chemin de Koundou au village de Siguiféri où nous devions faire étape, nous trouvâmes un magnifique Séno absolument chargé de fruits arrivés à maturité complète. Nous en fîmes chacun une ample provision. J'en mangeai environ une quinzaine, mais sans absorber une seule amande. Mon compagnon, au contraire, que, par mégarde, je n'avais pas songé à avertir, en croqua une dizaine à peu près. Tout se passa

bien jusqu'à Siguiféri, où nous arrivâmes deux heures après. Mais à peine étions-nous installés à notre campement qu'il se plaignit de nausées et de violentes coliques. Peu après, quatre heures environ après l'ingestion des fruits, diarrhée abondante, vomissements fréquents, pâleur du visage, sueurs profuses et froides, légère stupeur, grande fatigue générale. J'eus de suite l'explication de tous ces symptômes quand, sur ma demande, il m'eût avoué avoir mangé une dizaine d'amandes de Séno. Vers cinq heures du soir, il se sentit un peu mieux et nous pûmes nous remettre en route. Mais ce ne fut que deux jours après qu'il fut complètement rétabli. Pendant tout ce laps de temps il éprouva fréquemment de désagréables nausées et surtout une saveur persistante d'amandes amères qui l'écœurait et l'empêchait absolument de manger.

Les *Strophanthus* sont relativement communs au Soudan. Il en existe à ma connaissance trois variétés, le *Strophanthus hispidus* D. C., le *Strophanthus gratus* Franchet, et une troisième variété qui diffère sensiblement de ces deux dernières par les feuilles et le fruit surtout. Cette dernière n'est pas encore déterminée, mais elle se rencontre assez fréquemment, surtout au Sénégal et dans les Rivières du Sud. Le *Strophanthus* croît de préférence sur les bords des marigots. On le trouve en notable quantité dans les environs de Thiès, à environ deux kilomètres de la ligne du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, dans cette partie du pays sérère que l'on désigne sous le nom de « Ravin des Voleurs ». Assez commun également aux environs de Mérinaghen et sur les bords du lac de Guier, il est très rare dans le Fouta, le Ferlo et le Bondou. Nous n'en avons également trouvé que de rares échantillons dans la Haute-Gambie, le Bambouck et le Bélédougou. Mais là où il croît vigoureusement c'est dans le Manding, le long des rives du Tankisso et dans tous les pays compris dans la boucle du Niger. Il croît généralement en bouquets épais. Les individus isolés sont rares. C'est une belle Apocynée vivace dont la feuille est simple et entière. Elle est d'un vert sombre et ses deux faces, surtout l'inférieure, sont légèrement velues. La tige peu volumineuse a une couleur grisâtre quand la plante est arrivée à complet développement, verte quand elle est jeune. La grosseur est à peu près celle du pouce et elle est légèrement rugueuse. Elle porte des dards peu résistants. Ce caractère n'est pas absolument constant et j'ai vu des individus chez lesquels il faisait

absolument défaut. Le fruit tout spécial et qui ne permet pas de se tromper est un follicule sec long d'environ 20 à 30 centimètres. Il s'ouvre spontanément à maturité complète et laisse échapper une soie blanche très fine qui brûle sans laisser de résidu. C'est dans cette soie que sont noyées les graines. Ces graines, qui ont à peu près la grosseur de celles du café, sont plus comprimées et sont munies d'une longue aigrette plumeuse. Graines et aigrette renferment les principes actifs de la plante.

Les Bambaras de la boucle du Niger s'en servent pour empoisonner leurs flèches, ainsi que les Pahouins du Gabon. Le poison qu'ils confectionnent ainsi porte le nom de *Kouno* en Bambara. Les Malinkés disent également Kouno. Ils n'en font généralement pas usage, du moins dans la partie du Soudan que nous avons visitée. Voici comment, d'après Binger, se fait cette préparation : « Après la cueillette, qui a lieu en décembre et en janvier, les cosses sont ficelées par petites bottes et suspendues aux solives des cases afin d'être séchées. Pour préparer le poison, on pile les graines quand elles sont bien sèches et on les laisse macérer dans l'urine pendant plusieurs jours ; le tout est ensuite cuit avec du mil et du maïs, jusqu'à ce que la préparation ait la consistance d'une pâte ressemblant au goudron, dans laquelle on trempe ensuite les pointes des flèches, des lances et même les balles.

Quand la préparation est fraîche, les blessures occasionnées par des armes enduites de Kouno sont toutes mortelles ; mais quand il y a longtemps que celle-ci n'a pas été renouvelée, on peut en guérir en prenant une boisson qui sert d'antidote. La formule de ce contre-poison n'est connue que de peu d'individus. Ils se font payer très cher les doses qu'ils administrent aux blessés. Quelques forgerons et kénïélala (diseurs de bonne aventure) seuls en possèdent le secret ; il ne m'a pas été possible d'obtenir la moindre information à ce sujet. »

Comme Binger, je n'ai donc pu arriver à connaître la composition de ce précieux antidote. Je ne serais cependant pas éloigné de croire qu'il y entrerait dans une notable proportion de la fève de calabar et voici ce qui me le ferait supposer. Un jour, non loin de Mouralia, dans le Diébédougou, pendant une halte que nous fîmes sur les bords d'un marigot, je m'amusais à regarder les graines d'un superbe *Physostigma venenosum* qui croissait

tout près. Je demandai alors à un de nos hommes, Bambara du pays de Ségou, à quoi cela servait. Il me répondit seulement : « Y a bon pour Kouno, quand y a boire ça, y a toujours gagné guéri. » Je ne pus lui en faire dire davantage. La fève de calabar entre-t-elle réellement dans la composition de l'antidote du Kouno et sous quelle forme ? Nous ne saurions le dire.

Quoi qu'il en soit, ce poison agit sur le cœur d'une façon analogue à la digitaline. Il en paralyse les mouvements et on meurt par arrêt du cœur. Lors même que l'on n'en meurt pas, son effet se fait sentir longtemps encore après que l'on a été blessé.

Un de mes meilleurs amis, le capitaine Sansarrieu, de l'infanterie de marine^[31] qui, à l'assaut de Dienna, reçut, je ne me rappelle plus à quel doigt, une légère blessure faite avec une flèche empoisonnée, me racontait à ce sujet ce qu'il avait ressenti dans la suite. Aussitôt après la blessure il n'éprouva, pour ainsi dire, pas de douleurs ; mais dès le lendemain il fut sujet à de fréquentes syncopes. En peu de jours, il s'affaiblit sensiblement. Il lui semblait parfois que pendant quelques secondes son cœur cessait de battre et éprouvait une sorte d'angoisse. Ces symptômes durèrent pendant près d'un mois, et ce ne fut qu'au bout de quarante-cinq jours qu'il fut complètement remis et qu'il eut recouvré toutes ses forces.

Saraia est un gros village d'environ onze cents habitants. La population est uniquement composée de Malinkés. Marabouts ou non, ils sont là mélangés à peu près par moitié comme cela a lieu dans la plupart des villages du Dentilia. Saraia est construit sur un plateau assez élevé au-dessus de la plaine qui l'environne et on le voit de loin, trois kilomètres au moins en venant de Médina-Dentilia. Toute cette plaine est très bien cultivée et on y voit de nombreux échantillons de beaux ficus et de superbes karités. Elle peut avoir environ 8 kilomètres du Nord au Sud et cinq de l'Est à l'Ouest. On accède par une pente douce au plateau sur lequel est construit le village. De là on aperçoit toute la plaine environnante et à l'horizon une série de petites collines peu élevées qui l'entourent comme d'une ceinture. Le village est entouré d'un tata absolument insignifiant. Il n'a guère plus d'un mètre quatre-vingts centimètres de hauteur. En aucun endroit il ne dépasse en hauteur celle des murs des cases. Son épaisseur n'est pas de plus

de quarante centimètres. Il est presque circulaire et construit en zig-zags de façon à ce que les défenseurs puissent croiser leurs feux. Comme tous les tatas de cette région, il est complètement fait en argiles fortement colorée en rouge par des oxydes de fer. Malgré son peu d'épaisseur, et grâce à sa disposition en crémaillère et aussi aux matériaux qui entrent dans sa construction, il résiste parfaitement aux grandes pluies de l'hivernage. Il est muni de tours rondes relativement élevées pour la défense et est percé de quatre portes qui donnent accès dans l'intérieur du village. Ces portes sont du reste ce qu'il y a de plus remarquable dans tout ce système de fortification. Au lieu d'être rondes, comme elles le sont généralement, elles sont carrées. Elles font saillie d'environ trois mètres en dedans et en dehors du mur d'enceinte. Leur longueur dans le sens de la muraille a à peu près huit mètres, et leur largeur perpendiculairement au tata est de six mètres cinquante. Leur hauteur, sans y comprendre le toit, dépasse quatre mètres. Un homme à cheval peut y passer aisément. Le toit en paille, bien construit, a la forme d'une pyramide rectangulaire. En cas de siège, ce toit est enlevé, afin que les assiégeants n'y puissent pas mettre le feu. A environ quarante centimètres du bord supérieur de la tour se trouve un plancher fait avec des morceaux de bois jointifs et sur lesquels s'embusquent des tireurs en cas d'attaque. Les portes, au nombre de deux, sont en bois et très solidement construites. Une, située à l'extérieur et s'ouvrant en dedans, bien entendu, donne accès en dehors du village. L'autre, située à l'intérieur et s'ouvrant dans le même sens que la première, permet enfin de pénétrer dans le village. Pendant la nuit, ces deux portes sont solidement fermées et étayées avec de fortes pièces de bois. Ces constructions, qui ont certes dû demander beaucoup de travail, ne servent absolument à rien au point de vue de la défense de Saraia, car le tata, trop peu important, peut être facilement escaladé. Le tata qui entoure les cases du chef est beaucoup plus sérieux. Il peut avoir environ quatre mètres de hauteur sur quatre-vingts centimètres d'épaisseur. Il est également flanqué de tours pour la défense et, entre chaque tour, se trouve des contreforts, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour en augmenter la solidité. Il peut avoir environ cent cinquante mètres de diamètre et deux cent cinquante mètres de développement. Comme le tata extérieur, il est circulaire. Le développement de ce dernier est de deux mille mètres au maximum. Les cases du village sont en assez bon état ; mais il en est beaucoup qui sont inhabitées et qui ne tarderont pas à tomber en ruines.

Saraia est un village relativement riche. Il possède de grands et beaux lougans, de nombreux moutons, beaucoup de chèvres et de poulets et un troupeau d'environ cent cinquante bœufs. J'y fus très bien reçu et n'eus rien à demander. Dès mon arrivée, le chef m'envoya à profusion tout ce dont je pouvais avoir besoin : du mil pour mon cheval, du couscouss et du riz pour mes hommes, et, pour moi, du lait, des œufs, des poulets. Un bœuf fut occis à mon intention et distribué entre mes hommes et les gens du village, selon la façon de procéder que j'avais adoptée en pareille circonstance. La journée se passa sans aucun incident. J'expédiai un courrier à Dalafi pour y annoncer mon arrivée pour le lendemain. La température fut très douce et j'aurais passé une bonne nuit, si le tamtam qui fit fureur jusqu'au matin ne m'avait tenu éveillé. C'est qu'on célébrait ce jour-là un mariage. Les deux conjoints étaient fils et fille de notables influents du village. Dans la journée, le chef était venu me faire part de cette cérémonie et m'avertir qu'on ferait grand tamtam, si toutefois cela ne me dérangeait pas. En lui répondant que je n'en serais pas incommodé, je ne savais que trop à quoi m'en tenir, car je n'ignorais pas que le charivari allait durer toute la nuit. Bien que les deux mariés et leur famille ne fussent pas musulmans, tout le village indistinctement prit part à la fête. Je pus y assister également et me rendre un compte exact de ce qu'est cette cérémonie chez des Malinkés non musulmans. Qu'on me pardonne, dans le cours de la description que je vais en faire, d'entrer dans des détails qui paraîtront peut-être scabreux pour certains esprits enclins à voir le mal là où il n'y a rien que de très naturel. L'ethnologie, à mon avis, n'admet pas de réticence, ne souffre pas de sous-entendus. C'est une science absolument exacte qui ne s'appuie que sur des faits ; quels qu'ils soient, on ne saurait les passer sous silence. Honni soit qui mal y pense, comme dit notre vieux proverbe.

Lorsque tout est arrangé, c'est-à-dire lorsque fiancé et père de la jeune fille sont d'accord sur la dot à payer par le premier et que cette dot est versée en totalité ou en partie, on fixe le jour où la jeune fille sera livrée à son époux, où le mariage sera consommé. L'époux fait alors construire dans sa concession la case où devra habiter désormais sa jeune femme. S'il ne possède pas assez de captifs pour ce travail, il l'exécute lui-même avec l'aide de ses amis. Je n'ai point besoin de dire que la fiancée n'est jamais consultée sur le choix de son époux. Dans tout cela, elle n'est qu'une

marchandise et rien de plus, marchandise qui a sa plus ou moins grande valeur. La journée qui précède le mariage est occupée tout entière à lui faire, pour la dernière fois, sa coiffure de jeune fille et à la parer. Ce sont toujours les femmes de cordonniers et de forgerons qui, moyennant une modique redevance, se chargent de ce soin. Les amies de la jeune fille se rendent, dès l'aurore, dans sa case et ne la quittent plus que lorsqu'elle entrera dans la maison de son mari. Cette coiffure est, comparée à celle des femmes mariées, d'une remarquable simplicité. Les cheveux sont divisés en trois masses à peu près égales, deux pariétales et une occipitale. Ces masses sont disposées chacune en quatre ou cinq tresses à l'extrémité desquelles on attache une boule d'ambre, ou quelques grains de verroterie, ou bien encore une pièce de monnaie. Généralement il existe au sommet de la tête une tresse plus longue que les autres, au bout de laquelle est fixée également un ornement quelconque. Le tout est fortement enduit de beurre ordinaire ou de beurre de karité.

Quand la fiancée a été ainsi coiffée, le tam-tam commence alors sur la place principale. Le fiancé y doit assister et y doit danser. Il est accompagné par ses amis et ses parents. Sa future femme n'y paraît pas. Vers neuf heures du soir, tam-tam en tête, tous se dirigent vers la case de la jeune fille, qui, à l'approche du cortège, sort de sa demeure et prend place avec ses amies derrière les musiciens. La noce, si je puis parler ainsi, est alors disposée dans l'ordre suivant : En tête le tam-tam, immédiatement derrière les jeunes filles qui chantent à tue-tête en frappant des mains pendant que tam-tam fait fureur. Enfin le marié vient le dernier entouré de ses amis. On se rend ainsi à la case nuptiale dans laquelle l'épouse pénètre la première ; le lit nuptial est préparé, une natte et par-dessus un pagne blanc. Dans la case, outre les époux, se trouve une troisième personne, une vieille captive, en général, de celles devant lesquelles on n'a pas besoin de se gêner, qui, comme me le disait Almoudo « n'ont honte de rien ». Elle est là pour constater que chacun des conjoints fait bien son devoir. Dès que les deux époux sont entrés dans la case, les chants et le tam-tam se taisent complètement, chacun fait silence. Quand tout est consommé et que les traces sanglantes du sacrifice sont bien marquées sur la pagne blanc, le mari le remet à la vieille captive, et celle-ci va le montrer aussitôt aux amis et parents du marié qui attendent devant la case. Alors, les chants reprennent

immédiatement, le tam-tam retentit avec fureur et on brûle beaucoup de poudre. Tout ce vacarme continue pendant la nuit entière jusqu'au lever du soleil. Le marié et la mariée pendant ce temps restent dans leur case. Le lendemain, grand festin, on mange force calebasses de couscouss, on tue un bœuf, des moutons, on fait de véritables hécatombes de poulets. Dans les villages non musulmans on s'enivre de dolo. Le marié seul prend part à ces agapes. La mariée doit, pendant huit jours, ne pas sortir de la case nuptiale que la nuit, pour satisfaire ses besoins, et encore doit-elle être toujours accompagnée par une femme mariée. Elle peut cependant recevoir les visites de ses amies. Le marié est libre de rester dans la case ou d'aller et venir comme bon lui semble ; mais, en général, il ne se montre pas. Quand les huit jours sont écoulés, on fait alors à l'épousée sa coiffure de femme, et elle peut alors sortir. C'est encore l'occasion de réjouissances, de tam-tams, de festins et de soûleries pantagruéliques.

Cette coiffure est bien plus compliquée que la précédente et est longue à édifier. Elle varie selon les races et souvent de village à village. Mais, en ce qui concerne les Malinkés, elle se rattache à un type constant que nous allons décrire aussi exactement possible.

Les cheveux sont partagés en cinq parties, deux pariétales, deux occipitales et une supérieure. Les parties pariétales et occipitales sont tressées et les tresses sont ramenées en avant, trois pariétales de chaque côté et deux occipitales. Ces tresses sont maintenues en place par une bandelette d'étoffe que les femmes portent souvent autour du front et qui vient s'attacher à la nuque. Mais voici en quoi surtout cette coiffure se fait particulièrement remarquer. La masse supérieure des cheveux qui est la plus considérable est divisée en deux parties égales du front à la nuque, et chaque partie est tressée avec sa voisine de l'autre côté, de façon à former une sorte de cimier de casque qui a parfois jusqu'à huit centimètres de hauteur en son point le plus élevé. Afin qu'il soit bien résistant et ne s'affaisse point, chose qui ne manquerait pas de se produire avec les seuls cheveux, l'entrelacement est fait par-dessus une masse compacte de chiffons ou de crins. En arrière, ce cimier se termine par une tresse d'environ quinze centimètres de longueur, véritable queue sur laquelle on fixe toutes sortes de petits gris-gris, d'ornements en verroterie et à

l'extrémité de laquelle sont attachées des pièces de monnaie ou des boules d'ambre.

Cette coiffure est excessivement solide et dure plusieurs mois sans se déformer. On la refait cependant tous les trois mois environ. Afin que les cheveux aient la souplesse voulue pour se prêter à toutes les combinaisons artistiques, ils sont fortement enduits de beurre. De là une odeur épouvantable qui décèle de loin la présence d'une négresse. Les intervalles qui sont laissés entre les tresses et le cimier sont noircis avec de la poudre d'arachides grillées et mieux avec de la pierre de Djenné (*Kalé*), finement broyée et que l'on étend soit avec le pouce nu, soit à l'aide d'un chiffon. Pour ne pas déranger cet édifice auquel les négresses tiennent beaucoup, elles ne se lavent jamais. Aussi possède-t-il toujours une nombreuse garnison.

D'une façon générale, on peut dire que la coiffure est une des plus grandes préoccupations des négresses du Soudan, à quelque race qu'elles appartiennent. Aussi il faut voir avec quelle patience, elles se soumettent aux exigences des coiffeuses. Etendues sur une natte, la tête reposant sur les genoux de l'artiste, il lui faut prendre les postures les plus bizarres et les plus anormales pour lui faciliter sa tâche. Il faut environ deux jours pour confectionner un pareil édifice. Le premier jour est consacré à défaire l'ancienne coiffure et à démêler les cheveux. On se sert pour cela d'un simple poinçon en bois dur, généralement, et d'un peigne également en bois, et qui n'a pas plus de sept à huit dents. Il ressemble à ces peignes que certains noirs, les Bambaras particulièrement, fixent, par coquetterie, dans leur chevelure, sur les côtés de la tête. Quand les cheveux sont ainsi bien démêlés, leur volume a, pour ainsi dire, quadruplé, les négresses ont alors une tête hirsute et ébouriffée qui ressemble à ces têtes de loup dont nous nous servons en France pour enlever les toiles d'araignées de nos plafonds. Pour passer la nuit elles s'enveloppent alors la tête dans un mouchoir qui emprisonne complètement les cheveux. Il faut toute la journée du lendemain pour exécuter le chef-d'œuvre capillaire que nous venons de décrire. Il faut voir alors, quand tout est terminé, avec quelle complaisance les élégantes se regardent dans ces petits miroirs que les dioulas leur vendent à des prix exorbitants.

La façon d'une semblable coiffure se paye couramment quatre à cinq moules de mil, soit environ six à huit kilogrammes.

22 janvier. — Pendant la nuit que nous passâmes à Saraia, personne de nous ne ferma l'œil. Cela se comprend aisément. La température fut excessivement agréable. Le ciel resta clair et étoilé et il souffla une légère brise du Nord assez fraîche. Au réveil, le ciel est pur, sans nuage. Pas de rosée, le soleil se lève brillant. Comme l'étape doit être relativement courte d'après les renseignements qui m'ont été donnés, je ne réunis mon monde qu'à cinq heures du matin. Les préparatifs du départ se font assez rapidement, mais comme toujours ce sont les porteurs qui nous retardent. Il faut que tout mon monde s'en mêle et aille les cueillir littéralement dans les cases où ils ont passé la nuit. La plupart d'entre eux, du reste, a assisté au tam-tam, et y a dansé. Aussi dormaient-ils profondément quand il fallut partir. Enfin, grâce à Almoudo et à mon petit Gardigué, qui fut réellement impayable en cette circonstance et qui, à lui seul, me ramena plus de la moitié des hommes, la caravane put s'organiser et à six heures nous quittions Saraia. Une heure et demie après nous étions à Dalafi, où je comptais bien me reposer ce jour-là. J'avais compté, comme on le verra plus loin, sans la malice et les mensonges des Malinkés de ce village.

De Saraia à Dalafi, la route suit une direction générale Est-Nord-Est et ces deux villages ne sont distants l'un de l'autre que de sept kilomètres et demi. Elle ne présente aucune difficulté. Il n'y a aucun marigot important à signaler ni aucune colline. Elle traverse un pays absolument plat. De plus, elle est un peu débroussaillée et a environ deux mètres de largeur. De chaque côté se trouvent sans interruption de beaux lougans qui appartiennent les uns à Saraia et les autres à Dalafi. Par ci par là quelques cases s'élèvent au milieu des champs de mil. Elles sont destinées à servir d'abri aux travailleurs, pendant les grandes pluies de l'hivernage. Elles sont inhabitées pendant la saison sèche alors qu'on ne peut faire aucune culture.

Au point de vue géologique, nous ne trouvons absolument partout que de la latérite, sauf un petit îlot d'argiles compactes situé à peu près à mi-route.

Au point de vue botanique, beaucoup, beaucoup de karités, dont quelques-uns sont en fleur. Les lianes Sabas sont également assez abondantes. Notons encore quelques beaux ficus, quelques caïl-cédrats, de belles Légumineuses et, enfin, en arrivant à Dalafi, sur les bords d'un petit marigot à fond vaseux, quelques échantillons de Fafetone.

Le *Fafetone* n'est autre chose que le *Calotropis procera* R. Br. de la famille des Asclépiadées, qui donne par incision le caoutchouc. Fafetone est le nom ouolof de cette plante. Les Malinkés l'appellent *N'goyo*, les Bambaras *N'gei* et les Peulhs *Poré*. C'est une liane qui atteint parfois des dimensions considérables. Elle croît partout dans les rivières du Sud, au Gabon, au Fouta-Djallon, sur les bords du Tankisso et dans la majeure partie des régions situées dans la boucle du Niger. Elle aime un terrain humide ; aussi est-elle très commune dans les pays où l'hivernage se prolonge. Au Soudan, au contraire, où la saison des pluies ne dure guère plus de quatre mois au maximum, on ne la trouve que sur les bords des marigots. Elle fait absolument défaut dans le Bondou, le Ferlo, le Kaméra, le Fouladougou, le Bambouck et le Manding. Elle est, par contre, très abondante dans le bassin de la Gambie et de la Haute-Falémé. Elle sécrète un suc laiteux qui, par évaporation, donne du caoutchouc d'excellente qualité.

Les Noirs du Soudan ignorent absolument tout procédé pour recueillir le caoutchouc. Ce n'est guère qu'à partir de la Gambie qu'on commence à le récolter et la production augmente sensiblement, au fur et à mesure qu'on s'avance dans le Sud. Mac-Carthy est le point le plus septentrional où l'on commence à voir apparaître ce précieux produit. Les indigènes du Sud de la Gambie en apportent chaque année davantage aux comptoirs de la *Compagnie Française de la côte occidentale d'Afrique* et de la *Bathurst trading Compagny limited*. En 1890, il en a été acheté environ 4,500 kilog. et, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, cette quantité n'était qu'un minimum comparé aux achats faits depuis. Le caoutchouc que les indigènes apportent aux factoreries de Gambie est en boule de la grosseur du poing environ. Sa couleur est brune foncée à la surface ; mais, à l'intérieur, il est blanc grisâtre. Quand on les fend par le milieu, on constate à l'intérieur des lacunes assez grandes remplies d'un liquide parfois abondant, surtout quand la récolte a été récemment faite. Ce liquide est

absolument nauséabond. Aussi les commerçants, avant d'acheter, ont-ils l'habitude de les fendre pour le faire écouler et aussi pour s'assurer qu'il n'est pas fraudé ; car les indigènes ont l'habitude, dans certaines contrées, d'introduire des cailloux à l'intérieur des boules. A Mac-Carthy, le caoutchouc se vend à peu près un franc vingt-cinq centimes le kilogramme. Les noirs mélangent parfois à leur stock de boules, des boules de gutta. Les traitants les refusaient toujours comme du caoutchouc de mauvaise qualité ; il n'en est plus de même aujourd'hui.

Les dioulas emploient, paraît-il, l'écorce du Fafetone comme stimulant. Il lui attribuent des vertus aphrodisiaques^[32]. Les feuilles de ce végétal ont, de plus, disent les Malinkés du Ghabou et les Peulhs du Fouladougou, la propriété de clarifier l'eau. Les Pahouins du Gabon, les Soussous et les Balantes fabriquent, avec ses fibres, des fils très résistants. Enfin les graines sont entourées d'une soie courte qui sert à faire des fils qui, colorés en jaune ou en rouge, servent à coudre les boubous des élégants du Fouta-Djallon. On dit que cette soie serait dangereuse à manier et à travailler, car elle est très-cassante et les petits fragments que l'on peut absorber par la voie respiratoire détermineraient de graves affections pulmonaires.

Dalafi est un village Malinké qui peut avoir environ six cents habitants. Il est construit dans une sorte de cuvette au milieu d'une jolie petite plaine bien cultivée. Il est entouré d'un faible tata assez mal entretenu. Il en est de même, du reste, du tata qui entoure les cases du chef. D'ailleurs, d'une façon générale, le village est sale et beaucoup de cases tombent en ruines. La population est entièrement musulmane.

Quand nous arrivons à sept heures et demie, la moitié du village est encore endormie. Il faut dire que beaucoup de ses habitants étaient allés la veille à Saraia pour assister au mariage et n'étaient rentrés chez eux que fort avant dans la nuit. Ils faisaient la grasse matinée. Nous sommes installés aussitôt dans de bonnes cases, et, le chef du village prévenu de mon arrivée, vint me saluer en toute hâte. Je fus bien reçu à Dalafi et ne manquai de rien absolument. Un beau bœuf blanc fut immolé à mon intention, au grand chagrin d'Almoudo, qui aurait voulu l'acheter et l'emmener chez lui. Je lui demandai les raisons de cette préférence, il me répondit alors que, dans tous les pays noirs, tout le monde savait bien que lorsqu'on avait dans sa maison

un bœuf blanc, on était sûr de voir réussir tout ce que l'on pourrait entreprendre. C'est le génie bienfaisant de la famille, le porte-bonheur infailible. Aussi un bœuf blanc se paie-t-il toujours plus cher que les autres. Après cela, je me demandais comment alors mes hôtes avaient pu sacrifier ce précieux animal. Je fis interroger à ce sujet le fils du chef par Almoudo et il lui apprit qu'on ne s'était décidé à tuer ce bœuf que parce qu'il était vieux et qu'on venait d'en acheter un autre qui était meilleur. Ces paroles calmèrent un peu les regrets de mon superstitieux interprète.

Je n'aurais eu qu'à me louer des habitants de Dalafi, s'ils ne m'avaient pas effrontément menti, uniquement dans le seul but de ne pas m'accompagner à Faraba sur la Falémé. La longueur de l'étape les effrayait sans doute, et il leur en coûtait d'être obligés de secouer un peu leur paresse. A Médina-Dentilia et à Saraia, les hommes que j'avais interrogés sur la route à prendre pour me rendre à la Falémé, m'avaient tous déclaré que le plus court était de passer par Dalafi. En causant avec le chef, je lui déclarai, en conséquence, que je comptais partir le lendemain matin pour Faraba et lui demandai de me donner des guides et les hommes nécessaires pour soulager mes porteurs, car je savais pertinemment que l'étape était excessivement longue. Il ne répondit rien, mais son frère me dit alors qu'il n'y avait pas de route de Dalafi à la Falémé, que personne dans le village n'en connaissait et que lorsqu'ils y allaient ils étaient obligés de passer par Diaka-Médina. On juge de mon étonnement, après surtout ce que j'avais appris les jours précédents. Almoudo interrogea bon nombre d'habitants du village et tous lui dirent la même chose. Un dioula lui-même, qui se trouvait de passage à Dalafi, me confirma l'exactitude de ce que le frère du chef venait de me dire. Ce dioula était venu me trouver pour me prier de lui faire rendre une charge de kolas que les gens du village lui avaient dernièrement volée. Il n'avait donc aucun motif pour mentir comme eux, aussi ses paroles levèrent-elles tous mes doutes. Je décidai, en conséquence, de partir le soir même pour Diaka-Médina afin de ne pas perdre un jour et je fis part de ma détermination au chef qui me dit alors qu'à l'heure précise à laquelle je voudrais partir, il me donnerait autant d'hommes que je voudrais pour me conduire « dans la bonne route », jusqu'à ce village. Je le remerciai et lui fis même un petit cadeau. Malgré cela mes soupçons ne s'étaient pas complètement dissipés.

Donc, à deux heures trente minutes, nous nous mîmes en route. Les préparatifs du départ se firent rapidement. Les hommes du village qui devaient m'accompagner ne se firent pas attendre. Malgré l'heure, il faisait une chaleur fort supportable et surtout une brise de Nord qui tempérerait considérablement l'ardeur du soleil. Ciel pur et sans nuages.

La route se fit rapidement et à 4 h. 30 nous étions à Diaka-Médina. Dès notre arrivée, les hommes de Dalafi vinrent me demander l'autorisation de retourner chez eux afin d'y arriver avant la nuit. N'en ayant nullement besoin, je les congédiai en leur recommandant bien de remercier encore leur chef de ma part pour toute sa complaisance.

La route de Dalafi à Diaka-Médina ne présente absolument aucune difficulté. Elle traverse un pays absolument plat et qui n'offre aucun relief de terrain appréciable. Sa direction générale est Sud, et la distance qui sépare ces deux villages est environ de dix kilomètres. Elle traverse plusieurs petits marigots de peu d'importance, qui sont tous affluents du Sèniébouli-Kô qui, lui-même, se jette dans la Falémé. C'est d'abord à trois kilomètres de Dalafi le *Fao-Fao-Kô* où coule une eau claire et limpide, puis, à quatre kilomètres de Diaka-Médina, le *Badanbali-Kô*, et enfin, un kilomètre environ avant d'arriver au village, la branche principale du *Sèniébouli-Kô*, qui est peu important en cet endroit, et dont les bords sont couverts d'une riche végétation. Tous ces marigots sont très faciles à franchir.

Au point de vue géologique : aussitôt après avoir quitté Dalafi, nous entrons dans une vaste plaine argileuse interrompue, à mi-chemin environ, par un plateau de roches ferrugineuses de peu d'étendue. La latérite a complètement disparu. Elle ne reparaît qu'à deux kilomètres environ avant d'arriver au village de Diaka-Médina. La plaine qui entoure ce village est formée de ce terrain.

La végétation est excessivement pauvre de Dalafi à Diaka-Médina. Ce n'est que peu avant d'arriver à ce village que nous voyons réapparaître les grands végétaux. Les karités, qui ont manqué tout le long de la route, se montrent de nouveau ; la plaine au milieu de laquelle est construit le village en possède de nombreux spécimens. Peu de lianes à caoutchouc et à gutta ; quelques strophanthus sur les bords du Badanbali-Kô et, enfin, quelques

rares pieds d'anacarde aux environs du Fao-Fao-Kô. Ce végétal est, du reste, très rare dans toute cette région.

L'*anacarde* ou *acajou à pommes* (*Anacardium occidentale* L.), famille des Térébinthacées, est relativement rare au Soudan. Pendant les différentes campagnes que nous avons faites dans cette colonie, nous n'en avons guère rencontré que quelques échantillons sur les bords du Baoulé, dans le Konkodougou et dans le Niocolo. C'est un arbre de taille moyenne, qui croît généralement dans les terrains humides. Ses feuilles sont simples, ovales, obtuses au sommet. Ses fleurs sont disposées en panicules terminales ; leur corolle, plus longue que le calice, est à cinq divisions. Le fruit, qui est connu sous le nom de *Noix d'acajou*, est réniforme, à péricarpe coriace, creusé d'alvéoles remplies d'une huile visqueuse, noirâtre et caustique. Amande blanche, réniforme, huileuse, de saveur douce et agréable. La noix d'acajou est suspendue, par sa base plus renflée, à l'extrémité supérieure d'un corps charnu, piriforme, dû au développement anormal du réceptacle. Ce corps, nommé *pomme d'acajou*, est sucré, acidulé, un peu âcre.

L'écorce de l'anacarde donne à l'incision une résine jaune et dure que l'on désigne sous le nom de « *gomme d'anacarde* ». Les feuilles de ce végétal sont riches en tannin et pourraient être utilisées avec avantage pour préparer les peaux d'animaux.

Diaka-Médina est un village Diakanké d'environ 450 habitants. La population est entièrement musulmane. Il est absolument ouvert et ne possède aucun moyen de défense, ni tata, ni sagné : on voit encore les ruines d'un ancien tata qui devait être assez sérieux. Ce village m'a paru assez propre et assez bien entretenu. Il est construit au milieu d'une vaste plaine où se trouve tous les lougans. Comme tous les villages Diakankés, il est relativement riche. Les habitants possèdent de nombreux greniers de mil, riz, fonio, arachides, etc., etc., et un beau troupeau d'une cinquantaine de bœufs et d'une centaine de chèvres et moutons.

J'y reçus l'accueil le plus franc et le plus cordial, comme cela m'est arrivé dans tous les villages Diakankés où je suis passé : on me donne à profusion tout ce dont j'ai besoin, et cela, sans que j'aie la peine de demander quoique ce soit. Le chef est un homme jeune encore et qui sait se

faire obéir. Très intelligent, il est souvent consulté pour leurs affaires par les villages environnants. Dès que je fus installé dans une jolie case il vint me saluer avec les principaux habitants du village. Je ne manquai pas de lui demander si réellement il n'y avait pas de route de Dalafi à Faraba, il me répondit qu'il y en avait une fort belle, pas plus longue que celle de Diaka-Médina et que si les hommes de ce village m'avaient aussi mal renseigné c'est uniquement parce qu'ils ne voulaient pas se donner la peine de me conduire. Du reste, ils agissaient toujours ainsi et quant il y avait une caravane à héberger ou à guider c'était toujours à Diaka-Médina qu'ils l'envoyaient. Dans la circonstance présente il en était enchanté : car cela lui permettait de connaître un blanc et de causer avec un officier français. Je m'expliquai alors pourquoi les hommes de Dalafi, à peine arrivés à Diaka-Médina, s'étaient tant hâtés de retourner chez eux. Le fait est que si un seul m'était tombé sous la main, il aurait payé pour tous.

Je conversai avec le chef jusqu'à la nuit tombante ; il ne me quitta que lorsqu'il vit que j'allais dîner. Je le remerciai de sa cordiale réception et lui recommandai de faire en sorte que les hommes qu'il devait me donner pour me conduire à la Falémé, fussent prêts au premier signal ; car l'étape étant fort longue, j'avais l'intention de me mettre en route vers deux heures du matin, dès que la lune serait levée. Il me donna l'assurance que tout serait prêt à l'heure dite et qu'il viendrait lui-même me mettre dans la bonne route. Il insista longuement pour me faire rester un jour de plus dans son village. Malgré tout le désir que j'avais d'être agréable à ce brave homme, et bien que ma santé fût toujours chancelante, je ne me rendis pas à sa généreuse invitation, j'avais hâte d'arriver au plus tôt dans un centre Européen où je pourrais me soigner plus efficacement et me reposer un peu.

Diaka-Médina est le dernier village du Dentilia à l'Est. C'est un lieu de passage très fréquenté par les caravanes qui se rendent du Bambouck au Niocolo et au Fouta-Djallon ou qui en reviennent. Il ne se passe pas de jours, me disait le chef, qu'il n'en arrive deux ou trois, surtout pendant la saison sèche. Elles traversent de préférence ce village, parce que les dioulas savent très bien qu'ils seront bien reçus et qu'ils ne courront aucun risque d'être pillés. Les Diakankés sont, en effet, très hospitaliers et, contrairement aux Malinkés, ne dévalisent jamais ceux qu'ils hébergent dans leurs villages.

CHAPITRE XXIV

Le Dentilia. — Frontières, limites. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, production du sol, cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations, Ethnographie. — Situation et organisation politiques. — Rapport du Dentilia avec les pays voisins. — Rapport du Dentilia avec les autorités Françaises. — Le Dentilia au point de vue commercial. — Conclusions.

Les Malinkés désignent sous le nom de Dentilia toute cette région assez vaste, du reste, qui est située entre le Niocolo à l'Ouest et le Konkodougou-Sintédougou à l'Est. Elle comprend, pour ainsi dire, toutes ces vastes plaines qui s'étendent dans la région septentrionale de l'immense quadrilatère dont la Gambie et la Falémé forment les deux grands côtés Ouest et Est et qui comprend le Dentilia, le Gounianta, le Sangala et le Gadaoundou. Le Niocolo et le Konkodougou, en effet, ne possèdent qu'une petite bande de terrain de quelques kilomètres seulement de profondeur dans toute cette région. La partie du Konkodougou qui se trouve ainsi située à l'ouest de la Falémé est, du reste, absolument stérile et inhabitée. Le Niocolo possède, au contraire, à l'Est de la Gambie, un beau village, Laminia, et de riches terrains de culture.

Limites. Frontières. — Comme tous les pays que nous avons déjà décrits, le Dentilia n'a pas de limites naturelles et ses frontières sont mal déterminées. Toutefois nous pouvons dire, d'une façon approximative, qu'il est compris entre les 12° 29' et 12° 55' de latitude Nord et les 13° 50' et 14° 40' de longitude à l'Ouest du méridien de Paris. Mesuré dans ses plus grandes dimensions, il a environ 85 kilomètres du Sud-Est au Nord-Ouest et 60 kilomètres du Nord au Sud. Sa superficie est d'environ 4.500 kilomètres carrés. Au Nord, sa ligne frontière commence à environ cinq kilomètres de Gondoko, au point où elle coupe le marigot de Sandoundou-Kô. De là elle se dirige au Sud-Est en coupant le Sényébouli-Kô, à environ douze kilomètres de Dalafi. Du Sényébouli-Kô, elle se dirige directement au Sud-Est jusqu'à Daléma-Kô, qu'elle coupe à environ quinze kilomètres de la Falémé. Elle suit le cours de ce marigot pendant environ vingt kilomètres,

jusqu'à trois kilomètres au Nord du petit village de Candaina, qui appartient au Gounianta. De là, elle se dirige droit à l'Ouest en suivant le cours du Kobali-Kô et en passant à environ trois kilomètres au Nord de Kobali. Elle abandonne ce marigot à vingt-deux kilomètres de la Gambie pour se diriger brusquement au Nord. Elle suit cette direction jusqu'à la mare de Temodalla, dans le désert de Coulicouna. Elle oblique alors vers l'Est pour venir se terminer au marigot de Sandoundou. Ainsi délimité, le Dentilia a à peu près la forme d'une ellipse dont le grand axe serait orienté Nord-Ouest Sud-Est. Ses villages frontières sont, au Nord, Gondoko, au Nord-Ouest, Barbri-Médina, Sakoto et Bembou, à l'Ouest, Médina-Dentilia et Mansakouko, au Sud, Dagui, Samé et Nafadji, à l'Est, Dalafi et Diaka-Médina.

Le Dentilia confine au Nord au désert de Coulicouna qui le sépare de Bélédougou et du Sirimana, à l'Ouest, au pays de Badon et au Niocolo, au Sud, au Gounianta et à l'Est au pays de Satadougou, au Konkodougou-Sintédougou et au Bafé.

Bien que ce pays n'ait pas de limites naturelles et que ses frontières soient absolument conventionnelles, il ne surgit jamais aucune difficulté de territoire avec les pays voisins. Cela tient à deux causes principales. D'abord il est absolument isolé et séparé des centres habités appartenant aux Etats auxquels il confine par de vastes territoires absolument déserts. Il n'y a qu'au Sud que ses villages frontières soient situés non loin de ceux du Gounianta. Mais la communauté d'intérêts, la parenté de race et une situation analogue absolument isolée en font, pour ainsi dire, son allié naturel. La seconde raison de cette bonne intelligence qui règne dans ces contrées est en ce que les Noirs, habitués à vivre dans la brousse, ont des points de repère certains qui nous échappent à nous autres blancs. Ils savent, en pleine forêt, reconnaître aisément dans quel pays ils se trouvent, chose absolument impossible pour un voyageur qui ne fait que visiter la contrée en passant. Aussi, est-ce en connaissance de cause qu'ils s'aventurent chez leurs voisins, et il est excessivement rare qu'ils se permettent de faire des lougans ou de construire leurs cases sur un territoire étranger. Ils ne manquent jamais, dans ce cas-là, d'en solliciter l'autorisation du chef auquel il appartient, autorisation qui n'est jamais refusée. Ils font alors partie du pays où ils viennent de se fixer, et le fait d'y

avoir établi leur demeure est regardé, dans tous ces pays Noirs, comme une véritable naturalisation d'office, et ils doivent se soumettre aux coutumes et aux lois qui régissent leurs nouveaux compatriotes.

Aspect général du Dentilia. — La description géographique du Dentilia sera des plus simples, car nous sommes là dans un pays de plaines, où les reliefs du terrain sont peu nombreux et surtout peu appréciables, et où les cours d'eau sont, en général, de peu d'importance. On éprouve une impression pénible quand on parcourt les régions Est et Ouest de ce pays. Le paysage est absolument plat. Pas d'horizon. Rien qui vous repose la vue. Partout une stérilité et une monotonie désespérantes. Pas la moindre éclaircie. Toujours l'horizon est borné par cet éternel rideau d'arbres rabougris qui semble fuir devant vous au fur et à mesure que l'on en approche. Pendant des kilomètres et des kilomètres, les plaines argileuses arides, les plateaux stériles formés de roches et de conglomérats ferrugineux et absolument dénudés, les marécages au bord de certains marigots, se succèdent sans interruption. C'est la terre de la désolation, par excellence. Aussi, éprouve-t-on un véritable soulagement quand, après une longue étape dans un semblable désert, on aperçoit tout à coup, sans que rien ne vous y ait préparé pendant la route, un village situé sur un petit monticule dominant une plaine parfois assez étendue, bien cultivée et où s'étalent de beaux lougans de mil, de maïs et d'arachides. L'œil du voyageur, fatigué de n'avoir jamais vu, pendant tout le voyage, que cette couleur grisâtre qui est propre aux argiles, se plaît à contempler les tons rouges des terrains à latérite au milieu desquels sont presque toujours construits les villages. Malgré leurs sombres tatas et leur tristesse infinie, les villages prennent pendant quelques instants, à vos yeux, un air de fête et de gaieté qui ne frappe et réjouit malheureusement que de loin et qui disparaît dès que l'on a franchi la porte et que l'on est obligé de parcourir ses rues étroites. Il vous semble, qu'après un pénible voyage, vous êtes enfin arrivé au port si ardemment souhaité et où vous allez enfin pouvoir vous reposer un peu. Et pourtant, malgré tous ces désavantages, les habitants du Dentilia sont fort attachés à leur pays.

Il faut dire aussi qu'ils ont supérieurement choisi les endroits où ils ont construit leurs villages, et que tout autour la terre y est d'une fertilité

remarquable. D'une façon générale, on peut dire que tout ce qui est cultivable au Dentilia est ensemencé chaque année, et que partout où se sont installés les habitants, la terre leur donne abondamment tout ce dont ils peuvent avoir besoin. En résumé le Dentilia appartient, dans sa plus grande partie, à ces pays de steppes soudaniennes dont nous avons eu si souvent l'occasion de parler. Mais là, ces steppes sont parsemées d'îlots nombreux de terres cultivables, véritables oasis qui rendent le pays habitable et lui donnent, dans sa région centrale du moins, un aspect relativement agréable.

Hydrologie. — Le Dentilia est faiblement arrosé. On n'y trouve aucun grand cours d'eau, pas de fleuve, pas de rivière. Nulle part on ne trouve d'eau courante pendant la saison sèche. Seuls, quelques marigots forment tout son système hydrologique. A ce point de vue, on peut le diviser en deux régions bien distinctes, une région Ouest qui appartient au bassin de la Gambie et une région Est qui fait partie de celui de la Falémé. La ligne de partage des eaux qui sépare les bassins de ces deux grands cours d'eau est peu marquée dans le Dentilia. Elle est à peine indiquée par une petite série de collines peu élevées et l'on peut dire qu'en certaines régions les marigots dépendant d'un bassin empiètent sur l'autre. Je ne serais même pas éloigné de croire qu'en certains endroits de petits marigots les font communiquer l'un avec l'autre. Toutefois la ligne de démarcation pourrait être à peu près déterminée comme il suit. Elle suit une direction générale Nord-Ouest-Sud-Est et est à peu près dirigée dans le sens du grand axe de l'ellipse dont le Dentilia a la forme. Au Nord, elle commence à la mare de Temodalla et se dirige directement au Sud jusqu'aux environs de Médina-Dentilia. Elle est indiquée là par une chaîne de hauteurs assez élevées qui se prolonge au Nord dans le désert de Coulicouna ; à environ cinq kilomètres au Nord de Médina-Dentilia, elle oblique brusquement vers l'Est et suit cette orientation pendant environ douze kilomètres. Là, les collines s'affaissent sensiblement et nous ne trouvons plus que de légères ondulations du sol. Le Vandioulou-Kô, qui dépend du bassin de la Gambie, est parallèle à cette ligne pendant quarante kilomètres. De ce point, elle se dirige au Nord-Est jusqu'aux environs de Oualia. Elle oblique alors directement au Sud jusqu'à Bandiciraïla, d'où elle se dirige au Sud-Est pendant trente kilomètres pour obliquer ensuite vers le Sud et le Sud-Ouest en passant non loin de Samé entre le Daguiri-Kô, qui appartient à la Gambie, et le Samakoto-Kô, qui est

de la Falémé. Dans tout ce trajet cette ligne a environ 120 à 130 kilomètres de développement.

Dans la région Est, nous trouvons, dans sa partie Nord, un grand marigot, le *Séniébouli-Kô*. Sa direction est à peu près Sud-Nord. Il naît dans les environs de Bandiciraïla, dans le Dentilia, où, dans la partie ultime de son cours, il s'étale en un vaste marais. De là, il passe non loin de Diaka-Médina, et, après avoir traversé la région Ouest du Bafé et le Sirimana dans toute sa largeur, il se jette dans la Falémé. Il reçoit dans le Dentilia, à l'ouest, le Marigot de *Sandoundou*, qui reçoit lui-même le *Sacodofi-Kô*, lequel est formé par les eaux d'un grand nombre de marigots de peu d'importance, qui arrosent la région Nord-Ouest de ce pays. Plus au Sud nous trouvons le *Fao-Fao-Kô*, qui passe à quatre kilomètres au Sud de Dalafi. Dans la même direction et à trois kilomètres de ce dernier, se trouve le *Badanbali-Kô*. La route de Dalafi à Diaka-Médina coupe ces deux marigots. A l'est le *Séniébouli-Kô* ne reçoit dans le Dentilia qu'un seul marigot de peu d'importance, le *Sama-Kô*, que l'on trouve à un kilomètre et demi de Diaka-Médina, sur la route de Faraba.

On trouve encore dans le Dentilia un marigot important qui appartient au bassin de la Falémé ; c'est le *Daléma-Kô*. Il forme, dans une partie de son cours, la séparation entre le Dentilia et le Koukodougou-Sintédougou, et se jette dans la Falémé, un peu en aval de Faraba. Il reçoit un grand nombre de branches que l'on traverse en allant de Diaka-Médina à Faraba. Elles n'ont pas reçu de noms particuliers. Mentionnons enfin, tout-à-fait au Sud-Est, le *Samakoto-Kô*, qui passe à Samécouta, un peu au nord du Daléma-Kô, et qui se jette dans la Falémé, non loin du gué de Komba-N'-Soukou.

La région Ouest du Dentilia est beaucoup plus arrosée. Nous trouvons, en procédant du Sud au Nord, les marigots suivants :

Le *Kobali-Kô*, qui passe non loin de Kobali dans le Gounianta et qui, dans la partie moyenne de son cours, forme la limite entre le Dentilia et le Gounianta.

Le *Daguiri-Kô*, qui passe à Daguiri et naît entre Samé et Balori, où il n'est qu'un vaste marécage. Il reçoit plusieurs branches, dont la plus

importante passe à Sanela.

Enfin le *Koumountourou-Kô*, le plus important de tous. Il se forme non loin de Badioula, se dirige d'abord du Sud-Est au Nord-Ouest jusqu'aux environs des ruines de Soutouto, puis son cours s'infléchit vers l'Ouest-Sud-Ouest jusqu'à la Gambie, dans laquelle il se jette à cinq kilomètres en aval de Sillacounda. Il passe à peu de distance des ruines de Tasiliman. Dans ce trajet il reçoit, en procédant de l'Ouest à l'Est, au Sud, le *Niguia-Kô*, qui reçoit lui-même le *Douta-Kô*, et enfin le Noukou-Kô. Au Nord, nous trouvons une branche importante dont la direction est franchement Nord-Est et qui reçoit le *Faraba-Kô* et le *Vandioulou-Kô*.

Ce dernier reçoit le *Samania-Kô* et le *Bancoroti-Kô*, qui passe à quelques centaines de mètres à l'Ouest de Médina-Dentilia, qu'il contourne du Nord-Est au Nord-Ouest en passant par le Sud du village. Le Vandioulou, dans la partie la plus Est de son cours, passe à Oualia. Tous ces marigots reçoivent, en outre, un grand nombre d'autres petits cours d'eau insignifiants qui sont à sec pendant la belle saison et auxquels les habitants n'ont pas donné de noms spéciaux.

Dans tous les villages du Dentilia, on ne fait usage que de l'eau des puits. Elle est très bonne. La nappe d'eau souterraine se trouve très profondément, à 20 ou 25 mètres suivant les régions. Les eaux des puits peuvent donc être considérées comme des eaux d'infiltration, et comme les couches de terrain qu'elles traversent ne renferment aucun principe nuisible, il en résulte qu'elles sont excellentes pour tous les usages domestiques.

La plupart des marigots sont complètement desséchés pendant la belle saison. Seules, les branches principales contiennent un peu d'eau croupissante. Ils sont rares ceux dans lesquels on trouve de l'eau courante. Cela se comprend aisément, car ils sont tous fort éloignés de la source qui les alimente. Mais, pendant la saison des pluies, ils se remplissent rapidement, débordent et envahissent les plaines qu'ils arrosent. Dès que les pluies, ont cessé, ils se vident aussi vite qu'ils s'étaient remplis. Ils suivent en cela le régime des eaux du fleuve ou de la rivière dont ils sont tributaires.

Orographie. — L'orographie du Dentilia est des plus sommaires. Nous n'avons là aucun système bien défini. A peine quelques collines sillonnent-elles ces plaines arides et incultes pour la plupart, reliefs peu importants, du reste. A l'Ouest, cependant, nous trouvons la chaîne de collines qui forme la limite Est du désert de Caulicouna. Cette chaîne émet des contre-forts qui longent les marigots qui vont se jeter dans le Koumountourou-Kô. L'un de ces contre-forts passe même non loin de Médina-Dentilia, au Nord, et se termine dans la plaine qui s'étend à l'Est de ce village.

Si le Dentilia n'a pas de système orographique bien déterminé, il est un fait pourtant constant qu'il est bon de signaler. C'est le suivant, à savoir que les marigots coulent tous dans des vallées que bordent de petites collines peu élevées (huit à dix mètres, au plus) et qui sont parallèles à leur cours. Des villages sont construits sur de petits monticules et l'on rencontre dans ce pays comme partout ailleurs dans cette partie de l'Afrique de ces collines isolées au milieu des plaines, de peu d'étendue et de peu d'élévation et qui sont absolument indépendantes de tout système.

La région Ouest est de beaucoup la plus accidentée. Dans les autres régions, le pays est absolument plat ou ne présente que des reliefs de terrains sans aucune importance. Ce ne sont, pour ainsi dire, que de légères ondulations à peine sensibles.

Constitution géologique du sol. — Au point de vue géologique, on peut rattacher à la période secondaire, la formation du sol du Dentilia tout entier. Les collines que l'on y rencontre dans la région Ouest ont dû émerger au commencement de cette période. Nul doute, en effet, que toute cette région n'ait été couverte par les eaux. Car les roches que l'on y rencontre partout sont usées, limées et tout indique qu'elles ont été pendant de longues années submergées et battues par les flots. Quant aux plaines de la partie centrale ce ne doit être que longtemps, fort longtemps après qu'elles se sont découvertes. Quant aux rares alluvions que l'on y rencontre par ci par là, elles sont généralement peu épaisses et sont surtout formées par le limon que, chaque année, en se retirant, les eaux déposent sur les bords des marigots. Elles recouvrent, presque partout, un sous-sol de terrain argileux ou de terrain ardoisier. Quant à l'humus il fait absolument défaut.

Le sous-sol du Dentilia est formé des mêmes éléments que celui des pays voisins. Ici du terrain ardoisier, là du terrain ferrugineux. Les roches que l'on y rencontre sont, du reste, absolument caractéristiques. Dans les terrains ardoisiers, ce sont des schistes, ardoisiers et lamelleux surtout, dans les terrains ferrugineux ce sont des quartz, des grès soit simples, soit ferrugineux et alors fortement colorés en rouge, et enfin des conglomérats à gangue silico-argileuse. Ces collines sont généralement formées de ces deux dernières roches.

La croûte terrestre ne s'est pas non plus sensiblement modifiée. Les argiles compactes, imperméables, alternent avec la latérite, mais cette dernière est de beaucoup la moins fréquente. On ne la trouve qu'autour des villages.

Quant à la distribution des deux sortes de terrain, elle est des plus simples. Au centre du pays la latérite, c'est la partie fertile. Tout autour les argiles compactes recouvrant un sous-sol de terrain ardoisier ou bien un sous-sol formé de grès, quartz et conglomérats ferrugineux. En maints endroits, la roche émerge du sol et forme de vastes plateaux absolument arides. La couche d'argiles est beaucoup plus épaisse au Sud et à l'Est que dans les autres parties.

Le fond des marigots, vaseux dans la région Ouest, est plutôt rocheux dans la région Est. Leurs bords sont, en général, argileux ou couverts de limon, taillés à pic et difficiles à franchir.

De la surface du sol à la nappe d'eau souterraine, les couches des différents terrains sont ainsi disposées : 1° une couche d'argiles ou de latérite plus au moins épaisse ; 2° Schistes ou grès, quartz et conglomérats ferrugineux ; 3° Sable quartzeux et siliceux ; 4° Argiles ; 5° Nappe d'eau souterraine reposant en général soit sur le sable qui est rare, soit sur des argiles. Il résulte de cela que les puits dont le fond est de sable donnent, en toutes saisons, une eau limpide et claire et, au contraire, ceux dont le fond est argileux ont une eau de couleur blanchâtre fortement chargée de matières terreuses, pendant la saison des pluies principalement. Il est facile de les en débarrasser en les laissant reposer en décantant et, enfin, en filtrant, si toutefois on a ce qu'il faut à sa disposition.

Du fait que, dans certaines régions, on a trouvé, en certains endroits, quelques échantillons de roches granitiques, on a cru devoir en conclure que certaines parties du Soudan appartenaient à la période primitive. On pourrait le dire du Dentilia également, car nous avons vu plus haut que nous avons trouvé aux environs de Médina-Dentilia d'énormes blocs de beau granit gris. La présence de ces roches dans des terrains qui appartiennent à une période de formation géologique tout différente de celle à laquelle elles sont généralement rattachées peut s'expliquer aisément. Il n'y a pour cela qu'à les examiner attentivement. Elles ne forment pas, en effet, de bancs réguliers inhérents au sol environnant. Ce ne sont pas de ces couches rocheuses caractéristiques des terrains de la période primitive qui s'étendent au loin sous la croûte terrestre et forment parfois de véritables montagnes. Ce sont des blocs isolés, plus ou moins volumineux, noyés dans des argiles, comme nous l'avons remarqué à Irimalo sur la Falémé, ou bien entourés de toutes parts de grès ou de quartz ou même de terrain ardoisier, comme cela existe à Médina-Dentilia. De plus, pas la moindre arête, par la plus petite rugosité. Elles sont, au contraire, lisses et polies comme si elles sortaient des mains d'un bon ouvrier. Très glissantes, les chevaux n'y marchent qu'avec mille précautions. Tout cela nous permet de conclure qu'elles ont été déposées là par les flots alors que le pays était encore complètement couvert par les eaux. Ce sont de véritables blocs erratiques sur lesquels la mer immense qui les a recouverts pendant des milliers d'années a laissé son empreinte ineffaçable.

Climatologie. — Nous n'aurons que quelques mots à ajouter à ce que nous venons de dire sur l'hydrologie, l'orographie et la constitution géologique du sol du Dentilia, pour faire connaître quel doit être son climat. Par sa latitude et sa longitude, ce pays se place naturellement dans les climats chauds. Le régime de ses eaux, le peu de profondeur de la nappe souterraine en font un foyer de paludisme. Et si nous ajoutons que, vu la presque imperméabilité de son sol, les eaux qui tombent à sa surface n'étant pas absorbées, finissent par croupir et ne disparaissent que lentement, par évaporation due à la chaleur solaire, on sera convaincu que ce pays est peu habitable pour une race humaine autre que celle qui le possède. Le blanc ne s'y pourrait pas acclimater. Disons, en plus, que rien ne le protège contre l'action des vents. Son système orographique est presque nul, aussi est-il

exposé, sans aucune défense, aux vents brûlants d'Est et de Nord-Est pendant la saison sèche, et, pendant l'hivernage, aux vents humides et malsains du Sud et du Sud-Ouest. Son climat ne diffère, en un mot, de celui des autres parties du Soudan qu'en ce que la saison des pluies y est plus longue que dans les régions septentrionales.

Flore. — Productions du sol. — Cultures. — La Flore du Dentilia est peu riche, surtout dans les plaines argileuses de l'Ouest et de l'extrême Est. Ce n'est que dans les terrains à latérite que la végétation est un peu plus active. Les bords des marigots sont également très favorisés sous ce rapport.

Le karité, qui est très rare dans les plaines de terrain argileux, est, au contraire, très abondant dans les terrains ferrugineux et à latérite. Nous en avons vu dans la plaine de Médina-Dentilia qui atteignaient des dimensions fort respectables. Beaucoup étaient en fleurs. Il y aurait là une source énorme de richesse pour le pays ; mais il faudrait avoir affaire à d'autres gens qu'à des Noirs et surtout à des Malinkés. D'une façon générale, on peut dire que ce végétal est très abondant dans les régions qu'il habite.

Les lianes à caoutchouc (*Vahea*), qui manquent absolument dans la région Ouest, sont très abondantes dans le reste du pays et surtout le long des marigots. On les trouve également sur les plateaux rocheux et ferrugineux. Mais elles sont moins développées dans ces sortes de terrains que dans le limon qui couvre les bords des marigots.

Mentionnons encore quelques palmiers le long des cours d'eau, quelques caïl-cédrats et surtout une énorme quantité de fromagers un peu partout. Quand nous y sommes passés, au mois de janvier, ils étaient en fleurs. Les Légumineuses sont assez rares. Nous avons remarqué cependant quelques nétés et quelques mimosées. Ces dernières se rencontrent surtout dans les plaines désertes et incultes de l'Est et de l'Ouest. Le gommier y est inconnu.

On peut dire que, dans le Dentilia, tout ce qui était cultivable est cultivé. Partout où le sol a permis de faire un lougan, le noir l'a fait. Mais c'est surtout autour des villages qu'ils sont nombreux et bien entretenus. Tout ce qui entre dans l'alimentation du noir y est cultivé, mil, arachides, maïs, etc., etc. Peu de riz, le terrain n'étant pas propice à la culture de ce végétal, mais,

par contre, de beaux champs de coton et d'indigo. Autour des villages se trouvent de nombreux jardinets entretenus avec soin et où les femmes et les enfants cultivent des oignons et du tabac, dont les Malinkés sont, nous le savons, très friands.

Les lougans sont cultivés en sillons quand la quantité de terre végétale le permet ou bien en petits monticules d'environ 40 centimètres de diamètre. Toutes ces précautions sont prises pour permettre aux eaux de séjourner plus longtemps autour des semis. Ils sont parfaitement entretenus et on n'y voit aucune mauvaise herbe. Aussi les récoltes sont-elles toujours fort abondantes.

Faune. Animaux domestiques. — La Faune du Dentilia diffère peu de celle des autres pays du Soudan. Ce sont toujours les mêmes animaux. Parmi les carnassiers, le lion, la panthère, la hyène, le lynx, le chat-tigre. Les animaux non nuisibles sont représentés par les antilopes de toutes variétés, biches, gazelles, bœufs sauvages, etc., etc. Enfin, dans les régions de l'Est et de l'Ouest, on rencontre encore l'hippopotame et l'éléphant. Ce dernier commence à y devenir fort rare. Le sanglier, par contre, y est très commun. Les pintades et les perdrix grises y sont très nombreuses et leur chair est excessivement savoureuse.

Les Malinkés du Dentilia sont de grands éleveurs de bestiaux et chaque village possède un troupeau de bœufs fort nombreux. On y trouve les deux espèces, la grande et la petite ; mais la première y est plus commune que la seconde. Citons encore les moutons, chèvres et poulets, qui abondent dans tous les villages.

Populations. Ethnographie. — La population du Dentilia, sauf trois villages, est uniquement formée de Malinkés : les Diakankés y sont peu nombreux. D'après la tradition, il a été colonisé par une seule famille, les Damfakas. Venus du Manding dans le Bambouck, lors de la seconde grande migration Malinkée, avec Noïa-Moussa-Sisoko, ils se fixèrent d'abord dans le Bambougou et de là émigrèrent dans le Dentilia qu'ils peuplèrent peu à peu. La légende dit qu'étant allés un jour à la chasse aux bœufs et aux éléphants, plusieurs guerriers de cette famille avaient poursuivi à travers le Diébédougou, le Bafé et le Sirimana, un troupeau de ces gros animaux. Ils

avaient traversé la Falémé aux environs du petit village de Kolia et étaient arrivés ainsi au centre du Dentilia alors complètement inhabité. Captivés par la fertilité relative du terrain et surtout par sa situation isolée qui leur permettrait d'échapper aux envahisseurs qui continuaient à venir de l'Est, ils étaient revenus par le Konkodougou dans leur pays et avaient entraîné à leur suite toute leur famille, malgré tout ce qu'avait pu faire Moussa-Sisoko pour les retenir. On dit même que celui-ci, voulant les retenir de force, avait saisi par l'oreille le chef des Damfakas, mais que ce dernier, ne voulant plus habiter le Bambougou et désirant à toutes forces s'affranchir de toute domination, fit un mouvement si brusque pour se délivrer des mains de Moussa, que son oreille resta entre les doigts de ce dernier. Ce que voyant, tous les membres de la famille s'enfuirent avec leur chef, et, guidés par leurs chasseurs, arrivèrent dans ce Dentilia, sans encombre, où ils se fixèrent. Depuis cette époque, on chante dans presque tous les tam-tams, pour perpétuer le souvenir de ce fait, une sorte de complainte dont les premiers mots sont : « Tu ne t'en iras pas, je te tiens par l'oreille ». Je n'ai jamais pu obtenir la traduction du reste. Cette légende m'a été racontée dans le Bambouck par un vieux griot de Nanifara (Bambougou).

Du jour où ils sont venus l'habiter, les Damfakas n'ont pas quitté le Dentilia. Il leur a toujours appartenu et ils l'ont toujours dirigé. Les uns sont musulmans et les autres non. Mais il est facile de constater combien la religion du prophète y fait chaque année de rapides progrès. Aujourd'hui, buveurs de dolo et marabouts sont à peu près en nombre égal ; mais ce jour n'est pas éloigné où tous feront salam.

Peu après leur installation, on ne tarda pas à apprendre dans le Bambouck combien la nouvelle colonie était prospère et quelle sécurité y régnait. Aussi, bon nombre de familles malinkées quittèrent elles le Bambouck pour venir habiter avec les Damfakas ; c'est ainsi que nous trouvons dans le Dentilia des Cissés et des Camaras qui sont musulmans, des Dabos et même des Sisokos qui ne le sont pas. Ils n'ont pas formé de villages spéciaux, et habitent avec les Damfakas avec lesquels, par des unions fréquentes, ils finiront par se confondre.

A quelle époque l'islamisme fit-il sa première apparition dans ce pays, nous ne saurions le dire ? Tout porte à croire cependant que cette date est

encore très récente, car leur religion est encore mélangée de pratiques et de superstitions que nous retrouvons vivaces chez les Malinkés qui ne se sont pas encore convertis.

La population entière du Dentilia est d'environ neuf mille habitants. Ce pays, comme on le voit, est relativement peu habité, mais si l'on ne tient compte que de la partie où s'élèvent les villages, la population y est au contraire très dense. Relativement à sa superficie totale, il n'y aurait que deux habitants par kilomètre carré. Mais la partie habitée n'ayant, à peu près, que 1,200 kilomètres carrés de superficie, la population y aurait une densité de 7 habitants par kilomètre. Voici la liste des villages Malinkés du Dentilia :

Villages Malinkés du Dentilia.

Médina-Dentilia.	Dioulafoundou.
Badioula.	Nafadgi.
Sekoto.	Sita-counda.
Sekoto-Kokaba.	Dalafi.
Saraïa.	Diacorea.
Bandiciraïla.	Barbri-Médina.
Sanela.	Gondoko.
Barocoumbaïa.	Baïtillaë.
Binéa.	Diabérécoto.
Bembou.	Bani-Bani.
Samé.	Daloto.

Outre ces village Malinkés, il existe encore dans le Dentilia trois autres villages qui sont habités par des Diakankés venus du Bondou, chassés par les exactions des Almamys. Ce sont :

Samécouta. — Balalori. — Diaka-Médina.

Les villages Malinkés du Dentilia n'ont pas l'aspect que présentent les autres villages de cette race. Ils sont plus propres et mieux entretenus. Le mode de construction des habitations et des tatas est le même. Nous l'avons

décrit plus haut. Nous n'y reviendrons pas. Quant à l'intérieur des villages, il est toujours et dans tous d'une saleté repoussante. Les rues sont couvertes d'immondices de toute nature et, seuls, les chiens sont chargés du service de la voirie.

Le Malinké, buveur de dolo, est là ce qu'il est partout ailleurs, sale, puant, dégoûtant, suant la vermine, vantard, pillard, paresseux et ivrogne fieffé.

Tout autre est le Malinké musulman ; il est un peu plus policé. Il est plus propre et ne boit jamais, du moins en public. Il ne vaut certes pas mieux que ses congénères. Il est comme lui vantard et paresseux. Par contre, il est beaucoup plus brave. Mais il est supérieurement hypocrite et sait cacher ses défauts sous des dehors plus séduisants et moins repoussants.

Les villages Diakankés sont tous ouverts et démunis de tatas. Ils sont un peu plus propres que les villages Malinkés et les cases en ruines y sont moins communes. Leurs habitants y vivent tranquilles, cultivant leurs lougans, élevant leurs troupeaux et pratiquant en paix leur religion. Les Diakankés sont tous musulmans fanatiques. Ils sont excessivement hospitaliers, comme tous les noirs, du reste, en général. Contrairement aux Malinkés, ils se livrent rarement au pillage des dioulas et des caravanes qui viennent se reposer chez eux.

Situation et organisation politiques. — Il n'y a pas dans le Dentilia de chef du pays, de Massa, comme dans les autres Etats Malinkés dont nous avons fait l'histoire plus haut. Chaque village règle ses affaires comme bon lui semble, sans que personne ait à s'en occuper en quoi que ce soit. Le chef du village est, en principe, omnipotent, mais, en fait, il ne jouit absolument d'aucune autorité, comme cela a lieu dans tous les villages Malinkés. Les vieillards et les chefs de case forment auprès de lui une sorte de conseil, dont il peut parfaitement ne pas suivre les avis. Mais de tous les habitants du village, celui qui a le plus d'influence auprès du chef est son griot. Le forgeron jouit bien de quelques prérogatives aussi, mais moins que le griot. Celui-ci donne son avis dans toutes les affaires publiques et souvent même dans les affaires privées du chef, et il est rare qu'il ne soit pas suivi. Il peut tout dire et tout faire, certain d'avance d'être pardonné.

Malgré ce désordre apparent, il n'y a guère de contestations de village à village. Cela tient à ce que les chefs sont tous de la même famille, et que tout se règle à l'amiable. Lorsqu'il s'agit de faire une expédition de guerre quelconque, ce qui est excessivement rare, je me hâte de le reconnaître, chaque village fournit son contingent qui est commandé par son chef ou par un guerrier que celui-ci a désigné. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est la confusion à son plus haut degré.

Lorsqu'en 1888, nous avons signé avec le Dentilia le traité qui place ce pays sous le protectorat de la France, c'est avec le chef de Médina-Dentilia, agissant en son nom et au nom des autres chefs, que les signatures ont été échangées. Par analogie sans doute avec les autres pays, nous avons voulu en faire le chef de tout le Dentilia. L'article I^{er} du traité est, en effet, ainsi conçu : « La France reconnaît pour chef du pays de Dentilia Ansoumané, fils de Sokona-Ahmadi ». C'est le nom du chef de Médina. Or, veut-on savoir quel a été le résultat de cette reconnaissance. Lorsque je suis passé à Médina-Dentilia, je fus très bien reçu par Ansoumané lui-même. En causant, je lui demandai quel était le chef du pays ; il me répondit qu'il n'y en avait pas, et c'est lui-même qui nous a donné les renseignements politiques que nous venons de relater.

Cependant, au point de vue de la justice, il est d'usage d'en appeler au chef de village le plus âgé du pays. Ses jugements sont presque toujours exécutés. Actuellement, c'est le chef de Dioulafoundou qui jouit de cette prérogative.

En résumé, il y a dans le Dentilia comme un embryon d'organisation politique, malgré le désordre apparent. C'est une sorte de république fédérale.

Les Diakankés vivent absolument à part et leurs affaires sont réglées par leurs chefs et leurs marabouts. Vis-à-vis des Malinkés, ils ne sont que les locataires de la terre qu'ils habitent, le sol appartenant aux Damfakas, qui sont les premiers occupants.

Les habitants du Dentilia ne payent aucun impôt comme redevance de quelque nature que ce soit, à qui que ce soit.

Rapports du Dentilia avec les pays voisins. — Malgré le voisinage du Niocolo et du Gounianta, qui sont tributaires de Fouta-Djallon, le Dentilia n'a jamais eu affaire aux colonnes de guerre de ce puissant empire Peulh. Il s'est rarement mêlé des affaires des Etats qui l'avoisinent. Depuis quarante ans il n'a pris part qu'à deux expéditions. En 1861, il prêta main-forte aux gens de Marougou (Sirimana), que Boubakar-Saada, almamy du Bondou, était venu attaquer. Marougou se défendit vigoureusement et l'arrivée du contingent du Dentilia décida de la victoire. Boubakar-Saada fut complètement battu et obligé de battre en retraite. Il laissa bon nombre des siens sur le carreau et fut obligé d'abandonner ses blessés et, parmi eux, un de ses cousins, Ahmady-Sôma, qui n'échappa aux bandes du Dentilia que grâce aux ténèbres. En 1868, il s'unit de nouveau à Marougou pour tomber sur Mamakono, dont les guerriers s'étaient joints aux troupes de Boubakar-Saada dans la précédente campagne. Cette fois-ci, l'almamy du Bondou remporta une victoire complète sur ses alliés, mais le Dentilia eut le bon esprit de se retirer à temps de la lutte et de s'entendre avec le vainqueur. Aussi ne fut-il pas inquiété. Depuis cette époque, aucune guerre n'est venue troubler ce pays. Aujourd'hui il vit en bonne intelligence avec la Badon, le Niocolo, le Gounianta et le Konkodougou. Il n'a jamais de contestations avec eux. Mais il n'en est pas de même avec le Bélédougou et le Sirimana, au Nord. Les habitants de ces deux pays, pillards et voleurs fieffés, mettent souvent à contribution les villages du Dentilia. Ils vont jusqu'à enlever sous les murs mêmes des tatas des femmes, des enfants, des captifs et des bœufs. De plus, ils infestent les routes pendant toute l'année, à tel point qu'un homme qui s'aventurerait seul dans la brousse, courrait grand risque d'être fait captif. La situation est telle que les gens du Dentilia ne peuvent cultiver leurs lougans que le fusil auprès d'eux.

Les Peulhs du Tamgué font aussi de fréquentes apparitions dans le pays et s'y livrent aux mêmes rapines que les Malinkés du Bélédougou et du Sirimana.

Rapports du Dentilia avec les autorités Françaises. — Le Dentilia tout entier est placé sous le protectorat de la France depuis le 10 janvier 1888, à la suite d'un traité conclu entre M. le sous-lieutenant d'infanterie de marine, Levasseur, représentant le lieutenant-colonel d'infanterie de marine

Galliéni, commandant supérieur du Soudan Français, et Ansoumané, chef de Médina-Dentilia, agissant au nom de tous les chefs du pays. Les clauses principales en sont fidèlement observées. Mais le Dentilia est trop éloigné pour que notre protectorat s'y fasse sentir d'une façon efficace. De plus, il est rare que les habitants viennent soumettre leurs affaires aux autorités françaises dont relève leur pays. Au point de vue politique, administratif et judiciaire, il relève actuellement du commandant du cercle de Kayes. Vu son éloignement, il échappe au contrôle de cet officier. Quoi qu'il en soit, ce que nous pouvons affirmer, pour en avoir fait l'expérience, c'est que tous les officiers français y sont bien reçus.

Le Dentilia au point de vue commercial. Conclusions. — Le Dentilia avait autrefois une triste réputation, c'était un véritable coupe-gorge et les dioulas ne pouvaient s'y aventurer sans être pillés jusqu'au dernier kola et étaient, de plus, souvent même roués de coups. Depuis le traité, la situation a changé, et le commerce s'y fait plus sûrement. Il y a bien encore quelques vols, mais plus de pillage en règle. Par sa situation, ce pays a une réelle importance au point de vue commercial. C'est par là que passent tous les dioulas qui se rendent du Bambouck, en Gambie, au Niocolo et au Fouta-Djallon. Pour en augmenter la prospérité, il serait bon de mettre un terme aux pillages des Malinkés du Bélédougou et du Sirimana, et d'en chasser les Peulhs du Tamgué. Sans doute, on n'en fera jamais une colonie de rapport, mais il pourra, à la longue, s'y créer un commerce d'échange assez important.

CHAPITRE XXV

Départ de Diaka-Médina. — Marche de nuit. — Fuite d'un porteur. — Rencontre d'une nombreuse caravane. — Le commerce du sel au Soudan. — Passage de la Falémé. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Kaki. — Arrivée à Faraba. — Nous sommes en pays de connaissance. — Le village, le chef. — Recherche de l'or. — Départ de Faraba. — A travers le Sintédougou et le Bambouck. — Sansando. — Dioulafoundoundi. — Soukoutola. — Notes sur le Sintédougou. — La vallée de Batama. — Mouralia. — Les mines d'or. — Sékonomata. — Batama. — Ascension de la chaîne du Tambaoura. — Yatéra. — Malaoulé. — Koudoréah. — Difficultés de la route. — Guibourya. — Le Diébédougou. — Kéniéti. — Guénobanta. — Le Diabeli. — Yérala. — Dialafara. — Le Tambaoura. — Les circoncis et la circoncision au Soudan. — Orokoto. — Panique des habitants. — Nouvelle ascension du Tambaoura. — Téba. — Malembou. — Le Natiaga. — Arrivée à Faidherbe-sur-Galougo. — Le chemin de fer. — Mauvaises nouvelles. — Arrivée à Boufoulabé. — Cordiale réception.

23 janvier. — Nuit relativement chaude. Ciel clair et étoilé. Brise de Nord-Est. Au point du jour, ciel un peu couvert dans l'Est. Le soleil est un peu voilé à son lever. Température chaude. Brise de Nord-Est assez forte. Vers huit heures, le ciel est complètement dégagé. Je réveille mes hommes à une heure quarante-cinq minutes du matin, car nous allons avoir une grande étape à faire. Malgré l'heure matinale, les préparatifs du départ se font rapidement et les porteurs sont réunis à l'heure dite. Le chef vient me serrer une dernière fois la main et m'accompagne pendant environ un kilomètre. Il me quitte quand il voit que je suis dans la bonne route. Il était deux heures trente minutes quand nous quittâmes Diaka-Médina. La lune se levait et la température était excessivement fraîche. Aussi marchons-nous d'une bonne allure pour nous réchauffer. A 2 h. 50, nous traversons, à environ deux kilomètres du village, le marigot de Sama-Kô, affluent du Sényébouli-Kô, et quand nous faisons la première halte, il fait encore une nuit profonde. Un porteur en profite pour se sauver. Malgré nos recherches, nous ne pouvons le retrouver. J'aurais été fort embarrassé si je n'en avais pas eu deux haut le pied. Je puis donc le remplacer sans difficulté et me remettre en route sans retard. A sept heures, nous traversons le marigot de Daléma-Kô, qui forme la frontière entre le Dentilia et le Koukodougou-Sintédougou. Le passage de cet important cours d'eau est assez délicat, non pas parce qu'il est profond,

mais parce que son lit est encombré de roches excessivement glissantes. De plus, ses berges sont absolument défoncées par les nombreux passages d'hippopotames qui sont très nombreux dans cette région, d'après le dire des hommes de Diaka-Médina qui m'accompagnent. Nous faisons halte sur les bords de ce marigot et je puis m'assurer en explorant ses rives pendant un kilomètre environ en aval du point où nous nous trouvions que, dans cette région, ses berges sont escarpées et qu'il coule entre deux rangées d'énormes rochers. Après avoir pris un quart d'heure de repos nous nous remettons en route, et à onze heures nous sommes sur les bords de la Falémé, en face de Faraba, où j'ai décidé que nous allions passer la journée. Un peu avant d'y arriver nous avons laissé sur notre gauche la route de Dalafi. Le chef de Diaka-Médina ne m'avait donc pas trompé.

A mi-route environ, j'avais rencontré une caravane de 93 hommes et femmes dont 79 étaient chargés de pains de beurre de karité. Ils venaient du Koukodougou et allaient vendre leur karité et leur or à Mac-Carthy. Les griots marchaient en tête, frappant sur leurs tam-tams, pinçant de la guitare. Les femmes chantaient à tue-tête et tout ce monde faisait un vacarme étourdissant. Je remarquai qu'ils avaient eu la précaution de se munir de leurs marmites pour pouvoir faire leur cuisine en route. A mon aspect, la caravane entière s'arrêta et le chef vint me saluer. Entre autres choses, je lui demandai pourquoi ils n'allaient pas, de préférence, vendre leurs produits à Bakel, Khayes ou Médine, qui étaient bien plus rapprochés que Mac-Carthy, il me répondit tout simplement parce que : « à Mac-Carthy, on nous donne un meilleur prix de nos marchandises et que les dioulas français essaient toujours de nous tromper » (*sic*). Ceci n'a pas besoin de commentaires.

En parlant ainsi, mon interlocuteur faisait sans doute allusion à la déplorable habitude qu'ont ces dioulas du Sénégal et du Soudan de mélanger le sel avec du sable. Cette fraude est pratiquée sur une si grande échelle depuis Podor jusqu'au Niger que le sel qui est ainsi vendu aux indigènes contient parfois 75 % de sable. Ces procédés sont absolument inconnus en Gambie. A Mac-Carthy notamment, la Compagnie Française et la Bathurst trading Company, ainsi que leurs agents de l'intérieur, ne livrent aux indigènes que du sel de première qualité. Nous pouvons en parler en connaissance de cause ; car nous nous en sommes servis, pendant la plus

grande partie de notre voyage, aussi bien pour notre cuisine que pour nos échanges. Nous avons cru devoir insister, un peu longuement peut-être, sur cette question du sel. Elle est, en effet, capitale au Soudan qui, sous ce rapport, est fort deshérité. C'est peut-être la matière d'échange qui, avec les étoffes, donne lieu aux transactions les plus importantes. Nous estimons qu'il serait bon d'enrayer ces manœuvres frauduleuses, tout au moins dans nos centres commerciaux, si nous ne voulons pas voir réduit à néant notre commerce du sel, et cela à brève échéance. Ce sera le seul moyen de ramener à nos escales les caravanes de l'intérieur qui s'en écartent de jour en jour davantage.

Le passage de la Falémé se fit sans aucun accident. Je la traversai en pirogue, et les porteurs et les animaux la passèrent à gué un peu plus bas.

La route de Diaka-Médina à Faraba présente deux grosses difficultés ; le passage du Daléma-Kô et celui de la Falémé. Le Daléma-Kô, au point où on le traverse, est à sec à cette époque de l'année ; mais son passage n'en est pas moins rendu difficile par les roches glissantes qui obstruent son lit. Il peut avoir environ vingt mètres de largeur. Le passage de la Falémé au gué est assez facile, mais ce gué n'existe que pendant la saison sèche, de janvier à juin. Le passage en pirogue offre plus de difficultés, surtout pour embarquer ; car les bords sont absolument à pic, et je n'ai pas besoin de dire que les noirs ne font rien pour améliorer l'embarcadère. Aussi faut-il se livrer à une véritable gymnastique, peu facile pour ceux qui n'y sont pas habitués.

La nature du terrain de Diaka-Médina à Faraba est peu variée. A quelques centaines de mètres du premier village, la latérite cesse brusquement, et, à partir de ce point jusqu'à environ trois kilomètres de la Falémé, nous ne trouvons plus que des argiles compactes qui recouvrent un sous-sol de quartz, grès et conglomérats ferrugineux. A trois kilomètres de la Falémé, la latérite réapparaît et se continue jusqu'à la rivière. La rive droite est, au contraire, formée de terrain ardoisier que recouvre une épaisse couche de sables et d'argiles qui s'avance fort peu dans les terres. Les sables des rives de la Falémé à Faraba, et particulièrement ceux de la rive droite, contiennent une assez forte proportion d'or en paillettes, qui fait l'objet d'une exploitation dont nous parlerons plus loin.

La végétation est, dans toute cette région, d'une pauvreté rare, sauf sur les bords de la Falémé. Jamais je n'ai trouvé pays plus deshérité sous ce rapport. C'est la brousse des steppes Soudaniennes dans toute l'acception du mot. Les Karités disparaissent à peu de distance de Diaka-Médina. Nous ne les retrouvons plus et encore très rares qu'à environ 6 kilom. de la Falémé. Les lianes à caoutchouc ont également disparu, et dans tout ce trajet je n'ai rencontré d'intéressant à mentionner que quelques rares échantillons de ce végétal que les indigènes désignent sous le nom de *Kaki*.

Le Kaki (Diospyros mespiliformis Hochst), de la famille des Ebénacées, est un arbre de taille moyenne à feuilles alternes, fleurs axillaires, fruits charnus comestibles. Il croît de préférence sur le sommet des collines et est assez rare dans tout le Soudan. C'est ce végétal que nous désignons généralement sous le nom de « *faux ébénier* ». Son bois est compact, excessivement serré. Lorsqu'il est poli, il est impossible d'y découvrir traces de fibres. Le cœur est noir, le plus souvent marqué de lignes fauves. C'est ce qui lui a fait donner le nom d'Ébène. Mais il est rare de rencontrer des échantillons sans défaut, et fréquemment, il est veiné de blanc. Très cassant, surtout quand il est sec, les indigènes ne s'en servent guère qu'aux environs de nos postes. Ils en fabriquent des cannes qu'ils vendent aux Européens. En certains cas, il pourrait remplacer l'ébène dont il est loin toutefois d'avoir le brillant.

J'arrivai à Faraba vers onze heures et demie, quand je me fus bien assuré que tout mon personnel avait franchi sans accident la Falémé. Nous étions là en plein pays de connaissance, j'avais déjà visité ce village en 1889, et bien des habitants dès notre arrivée nous reconnurent Almoudo et moi et vinrent me saluer. Je n'ai pas besoin de dire que je fus excessivement bien reçu. Dès que je fus installé dans une case bien propre, le chef vint me faire visite avec ses principaux notables. C'était le même qu'en 1889. Il me souhaite la bienvenue, me dit que dans son village je suis chez moi et que je puis rester me reposer chez lui tant je voudrai, qu'il ne nous laissera manquer de rien, ni mes hommes ni moi. Immédiatement après qu'il m'eût quitté, ce vieux brave homme m'envoya du lait, des œufs, du couscous, en un mot, tout ce dont je pouvais avoir besoin. De plus, il fit abattre un beau bœuf dont il m'envoya la viande pour « mon déjeuner ». Je la fis distribuer entre mes hommes et les gens du village au grand étonnement des habitants,

qui n'étaient pas habitués à pareille aubaine. Naturellement je fis porter au chef ce qui lui revenait, un quartier de devant.

La journée se passa sans incidents. Tout le monde se reposa des fatigues de la longue étape du matin. Dans la soirée, j'envoyai un courrier à Sansando, où réside le chef du Sintédougou, pour lui annoncer ma visite pour le lendemain. Au moment où, la nuit tombante, j'allais me mettre au lit, un homme du village vint me saluer et me demanda à me servir de guide le lendemain pour me rendre à Sansando. Je ne refusai pas son offre, surtout quand il m'eut dit que c'était lui qui nous avait servi de guide deux ans avant pour aller de Faraba à Irimalo, et que nous lui avions donné un boubou blanc. Je compris son empressement et tout le désir qu'il avait de m'être utile. Le contraire m'eût étonné, car je savais depuis longtemps qu'au Soudan, on ne fait rien pour rien, surtout quand c'est pour nous. Je lui promis, en conséquence, que je ne serais pas moins généreux que ne l'avait été, dans la circonstance qu'il venait si adroitement de me rappeler, mon ami le capitaine Quiquandon, chef de notre mission.

Faraba est un village Malinké dont la population peut s'élever à environ 650 habitants. Lorsque nous l'avons visité en 1889, il était complètement en ruines et n'avait pas plus d'une centaine d'habitants. Il a réellement prospéré depuis cette époque. Les cases ainsi que le tata du chef ont été reconstruits. De même du reste que l'enceinte extérieure qui, de loin, nous a parue bien entretenue. Intérieurement, c'est le village Malinké, par excellence, sale, dégoûtant, puant. Sa population est presque uniquement formée de Sisokos. Il est situé à environ deux cents mètres en amont du gué de la Falémé qui porte son nom, et sur la rive droite de cette rivière. Son chef nous est absolument dévoué. Ses habitants cultivent pendant l'hivernage leurs lougans, et, pendant la saison sèche, se livrent à la récolte de l'or en lavant les sables de la Falémé, qui en contiennent en quantité relativement considérable. C'est peut-être, après Mouralia, dans le Diébédougou, le point où l'on en extrait le plus. Faraba est, en outre, un lieu de passage très fréquenté par les dioulas qui viennent du Koukodougou, du Bambouck et se rendent dans le Dentilia, le Niocolo et le Fouta-Diallon. Il y en avait plusieurs dans le village qui sont venus me saluer dès qu'ils eurent appris mon arrivée. Dans cette saison ils y séjournent toujours pendant

plusieurs semaines, afin de pouvoir acheter sur place l'or qui se récolte et vont ensuite le revendre à Khayes, Bakel et Médine.

21 janvier. — En 1889, nous étions passés, pour nous rendre à Faraba, par Kéniéba et Sanougou ; connaissant donc cette route, je me résolus cette fois à prendre celle de Sansando, Dioulafoundoundi et Soukoutola. J'aurais ainsi visité tout le Sintédougou. Donc, à 4 h. 15 du matin, nous nous mîmes en route pour Sansando. Mon guide d'hier soir n'a eu garde d'être en retard. Je crois même qu'il a couché non loin de la case où je suis logé pour ne pas manquer l'heure du départ. Il est debout le premier et organise lui-même le convoi. A environ un kilomètre et demi de Faraba nous traversons le marigot de Senkouli-Kô, sur les bords duquel se terminent les lougans du village. A six heures, nous franchissons celui de Bokkolongo-Kô. A sept heures cinquante minutes celui de Kelengo-Kô, à huit heures vingt-cinq celui de Doudé-Kô et enfin à huit heures cinquante nous sommes à Sansando, but de l'étape. La route s'est faite rapidement et les porteurs ont très bien marché.

L'aspect du pays que nous traversons a complètement changé, nous sommes en plein pays de montagnes, et de temps en temps nous voyons enfin de larges horizons qui nous changent des mornes plaines du Dentilia.

La route de Faraba à Sansando est loin d'être belle. Elle présente de réels obstacles. C'est tout d'abord le Senkouli-Kô que l'on a à traverser à un kilomètre et demi du village environ. L'endroit où on le passe est absolument impraticable pour les animaux et il nous faut aller plus loin pour trouver un meilleur gué. A partir de ce point, la route traverse une plaine qui ne présente aucun obstacle ; mais peu après, il faut franchir des collines relativement élevées, par de véritables sentiers de chèvres encombrés de roches qui rendent la route pénible pour les hommes et les animaux. Le passage du marigot de Bokkolongo-Kô ne présente pas de difficultés sérieuses. Il n'en est pas de même de celui de Kelengo-Kô, dont le lit est profondément vaseux et les bords à pic, couverts de roches ferrugineuses qui y forment de véritables escaliers. Enfin, malgré ses bords glissants, le Doudé-Kô se franchit assez facilement. En résumé, route plutôt mauvaise que bonne. Au point de vue géologique, toujours les mêmes terrains. La latérite cesse brusquement au marigot de Senkouli-Kô, et à

partir de là nous n'avons que des argiles dans les plaines et des conglomérats ferrugineux sur les collines. La latérite reparaît à environ un kilomètre du village de Sansando et le monticule sur lequel il est construit n'est formé que de ce terrain. — Au point de vue botanique, végétation d'une pauvreté rare. Quelques karités rachitiques par ci par là, quelques fromagers et de rares échantillons de lianes à gutta le long des marigots, partout ailleurs la brousse dans tout ce qu'elle a de triste et de désespérant.

Sansando, où nous faisons étape, est un petit village de 250 habitants environ. Sa population est uniquement formée de Malinkés de la famille des Sisokos. C'est la résidence de *Diourouba-Sisoko*, le chef du Sintédougou. Il habitait autrefois Dioulafoundoundi, mais il quitta dernièrement ce village pour se fixer à Sansando, où le sol est plus fertile.

Sansando est un village de peu d'importance. Il est presque uniquement formé par les cases de la famille du chef et par celles de ses captifs. Il est situé sur un petit monticule qui domine une plaine de peu d'étendue, qui s'étend au pied d'un des contreforts de la chaîne du Tambaoura qui traverse le Bambouck du Nord au Sud, et que l'on aperçoit à l'horizon. Ce village est complètement ouvert. Seules, les cases du chef sont entourées d'un tata élevé et bien entretenu. Sansando est assez propre.

Le chef, Diourouba-Sisoko, est un vieillard d'environ 70 ans. Il me reçut à merveille et me logea très bien dans une belle case située au centre du village. Je m'y trouvai si bien que je décidai de rester un jour de plus à Sansando ; car, après les fatigues que nous avons éprouvées depuis Badon, nous avons tous besoin de repos.

De Faraba à Sansando la route suit une direction Est-Nord-Est, et la distance qui sépare ces deux villages est d'environ dix-neuf kilomètres.

Notes sur le Sintédougou. — C'est à tort que l'on regarde le Sintédougou comme faisant partie, absolument intégrante, du Koukodougou. Certes, ces deux pays ont bien des points communs, mais ils sont absolument indépendants l'un de l'autre au point de vue politique. Il s'étend sur les deux rives de la Falémé ; mais la partie située à l'Est de cette rivière est seule habitée. Il a environ, dans ses plus grandes dimensions, cinquante kilomètres de l'Est à l'Ouest et trente du Nord au Sud. Sa

superficie atteint douze cents kilomètres carrés, et sa population ne dépasse pas 2,500 habitants. Ce qui nous donne à peu près 2,3 habitants par kilomètre carré. Dans sa région Ouest, c'est un pays de steppes, et dans sa région Est, un pays de montagnes. Il confine, à l'Ouest, au Dentilia ; au Nord, au Diébédougou et au Bafé ; à l'Est, au Koukodougou ; au Sud, au pays de Satadougou et au Koukodougou. Il est supérieurement arrosé par la *Falémé* qui coule sur son territoire pendant vingt-cinq kilomètres et par les marigots qui s'y jettent. Sur sa rive gauche, nous ne trouvons que le *Daléma-Kô*, et sur sa rive droite nous avons, du Sud au Nord, le *Senkouli-Kô*, le *Kelougo-Kô* qui reçoit le *Bokkolengo-Kô* ; le *Dandé-Kô*, qui reçoit le *Koukokolendi-Kô*, et enfin le *Diombokho-Kô*, qui borne sa frontière Nord. Ce dernier marigot reçoit deux affluents importants : le *Soroukoloukilé-Kô*, qui passe à peu de distance de Dioulafoundoundi, et le *Yaranbouré-Kô*, qui passe à un kilomètre et demi environ de Soukoutola au Nord de ce village et dans les environs de Galassi. Tous ces marigots sont alimentés, surtout pendant l'hivernage, par les eaux qui coulent le long des versants des nombreuses montagnes que l'on trouve dans cette région. Au point de vue orographique, le Sintédougou fait partie du système général du Koukodougou, que l'on peut considérer comme un véritable épanouissement de la chaîne du Tambaoura.

La constitution géologique de son sol est la même que celle des autres parties du Soudan. Le terrain ardoisier et le terrain ferrugineux sont les seuls que l'on y rencontre. Ils sont recouverts soit par des argiles, soit par une mince couche de latérite. Les roches que l'on y trouve sont caractéristiques de ces terrains. Dans le premier ce sont des schistes, dans le second des grès, des quartz simples, ferrugineux ou aurifères. La flore est horriblement pauvre. Seuls les terrains à latérite sont cultivés. La faune, par contre, est riche. On y trouve tous les animaux nuisibles ou non que l'on rencontre au Soudan et les animaux domestiques y sont représentés surtout par les bœufs, les chèvres et les moutons. Pas de chevaux, mais beaucoup de poulets.

La population du Sintédougou est uniquement formée de Malinkés de la famille des Sisokos. Venus du Manding, dit la légende, sous la conduite de Kilia-Moussa-Sisoko, frère de Noïa-Moussa-Sisoko, le grand colonisateur du Bambouck, ils se fixèrent d'abord dans le Konkodougou, d'où ils

chassèrent les Dabos. Mais, chassés à leur tour par les Tarawarés et les Couloubalys venus également du Manding sous la conduite de Sambou-Senouman-Couloubaly, ils se réfugièrent sur les bords de la Falémé où ils formèrent le Sintédougou. La majorité d'entre eux gagna le Bambougou et se fixa auprès des descendants de Noïa-Moussa-Sisoko à Kama, Kourba et dans le Diébédougou. Les Sisokos forment dans le Sintédougou douze villages qui sont :

Soukoutola.	Dialafara.	Naréna.
Dioulafoundoundi.	Mokaiafara.	Sanangau.
Sansando.	Fombiné.	Linguékoto.
Kéniéba.	Goléa.	Faraba.

Le chef du pays est un peu mieux obéi que dans les autres Etats Malinkés ; cela tient à ce que les chefs de villages appartiennent tous à sa famille et lui touchent de près.

Les Sisokos du Sintédougou vivent en bonne intelligence avec le Dentilia et le Diébédougou. Ils n'ont que peu de relations avec les Malinkés du Sintédougou. Les Peulhs du Tangué viennent, d'après ce qu'ils m'ont dit, souvent les piller. Ils s'avancent jusque là après avoir traversé le Gounianta et le Dentilia. Peu nombreux, en général, car ils sont excessivement redoutés, ils parcourent le pays par groupes de huit ou dix au plus, volent les bœufs dans la brousse, les captifs, les enfants et les femmes dans les lougans et jusque sous les murs des villages. Nous n'avons pas besoin de dire qu'ils peuvent, sans courir aucun danger, se livrer à leurs incursions, car la frayeur qu'ils inspirent aux Malinkés est telle que dix Peulhs suffiraient pour faire fuir deux cents des leurs, alors même qu'ils seraient sans armes et les autres armés.

Le Sintédougou est placé depuis 1887 sous le protectorat de la France. Il dépend du cercle de Bafoulabé. La situation y est excellente et il est absolument inféodé à notre cause. Il paye, sans récrimination aucune, le faible impôt que nous lui demandons.

La récolte de l'or est, pendant la saison sèche, la principale occupation de ses habitants. C'est à Kéniéba, Saougou et Mokaiafana que se trouvent les principaux gisements. Là, le rendement est relativement faible, car l'eau

vient souvent à manquer et l'on ne peut plus alors laver les sables. A Faraba, au contraire, on en récolte des quantités relativement considérables. Lorsque la Falémé, en se retirant, à la fin de l'hivernage, a laissé à découvert une assez grande étendue de terrains, les habitants creusent des puits sur les bords et en lavent la vase et les sables. Ces puits ont tout au plus deux mètres de profondeur. Un homme travaillant toute la journée gagne environ deux francs par jour, tandis que, dans les mines de l'intérieur, il ne gagnerait pas plus de soixante centimes. C'est la principale, pour ne pas dire l'unique ressource du pays.

26 janvier. — Je passai deux bonnes journées à Sansando et quittai cet hospitalier village le 26 janvier, à quatre heures et demie du matin, par une température des plus agréables. La route se fit rapidement. A un kilomètre et demi du village nous traversons le marigot de Koukokolendi-Kô : un peu plus loin, celui de Soroncolenkilé et, enfin, à cinq heures quarante-cinq, nous traversons, sans nous y arrêter, le village de Dioulafoundoundi. Le jour commence à poindre. Le soleil se lève brillant derrière la cîme du Tambaoura.

Dioulafoundoundi est un village qui n'a pas plus aujourd'hui de trois cents habitants. Son nom veut dire : « le petit Dioulafoundou », sans doute pour ne pas le confondre avec le village de Dioulafoundou, qui est situé dans le Konkodougou. Il fut construit par les premiers Sisokos qui quittèrent le Konkodougou après la conquête de ce pays par les Couloubalys et les Tarawarés. Ancienne résidence du chef, ce pays, depuis le départ de ce dernier, a vu sa population diminuer considérablement, et la plus grande partie de ses cases tomber littéralement en ruines. Il n'existe plus que quelques vestiges de l'ancien tata, qui devait être assez fort. Le chef actuel est le propre frère de Diourouba-Sisoko, le chef du Sintédougou. Il était déjà venu me saluer à Sansando.

A environ un kilomètre et demi du village, nous traversons le marigot de Diombokho et, à six heures trente, nous faisons halte dans le petit village de Soukoutola.

Soukoutola est un village d'environ deux cent cinquante habitants. C'est le dernier village du Sintédougou au Nord. Jamais je n'ai rien vu de plus

sale, de plus mal entretenu, de plus Malinké, en un mot, que ce village, dont les cases et le tata tombent littéralement en ruines. Les habitants ne se donnent même pas la peine de reconstruire les toits en paille qui recouvrent leurs habitations. Ils sont d'une malpropreté repoussante et complètement abrutis, dans le sens exact du mot.

Pendant que je me reposais sous un magnifique fromager, l'arbre à palabres du village, un marabout vint me saluer et me rappela les circonstances dans lesquelles il m'avait connu. Je l'avais rencontré, en 1889, à Guénou-Goré, où il assistait de ses conseils le chef de ce village Foali qui nous avait rendu de réels services et nous était très dévoué. Je ne manquai pas de lui demander des nouvelles de son ami et il me répondit qu'il avait été bien éprouvé cette année. Il avait perdu trois de ses femmes, et la moitié de son village était morte d'une maladie qu'aucun médicament ne pouvait guérir. Lorsqu'en arrivant à Bafoulabé, j'appris combien nos troupes avaient été décimées, dès le début de la campagne, par une épidémie terrible dont la nature n'est pas encore établie d'une façon définitive, j'ai bien regretté de ne pas l'avoir su plus tôt, car je n'aurais pas manqué de me rendre à Guénou-Goré afin de constater s'il n'y avait pas quelque lien de parenté entre ces deux épidémies.

A 6 h. 45 nous nous remîmes en route ; dix minutes après, à un kilomètre du village, nous traversons le marigot de Yaranbouré qui, en cette région, forme la limite entre le Sintédougou et le Diébé Dougou. Peu après, nous franchissons une petite colline du haut de laquelle nous voyons se dérouler devant nous le plus splendide des panoramas. C'est la vallée de Batama. Le coup d'œil est féérique : à notre droite, toute la chaîne du Tambaoura ; à gauche, la plaine immense qui s'étend jusqu'à la rive droite de la Falémé ; en face, enfin, barrant la vallée dans le nord, le contrefort de la chaîne centrale qu'il nous faudra gravir pour arriver à Yatéra. Par une pente douce nous arrivons dans l'immense plaine. La route longe, à un kilomètre à peine, le Tambaoura, et, à huit heures dix minutes, nous arrivons enfin à Mouralia, où nous allons passer la journée.

De Sansando à Mouralia, la route suit une direction générale Nord et la longueur de l'étape est d'environ dix-sept kilomètres. On rencontre pour la parcourir de réelles difficultés. Citons d'abord les marigots dont la traversée

demande de grandes précautions. Celui de Yaranbouré avec ses bords à pic et son lit de vase n'est pas d'un accès facile et demande une grande prudence. Ailleurs, la route est profondément ravinée et peu praticable pour les animaux.

Au point de vue géologique, toujours les mêmes terrains. De Sansando à Dioulafoundoundi, les argiles et la latérite alternent ; mais c'est cette dernière qui domine. A partir de Dioulafoundoundi et jusqu'à Soukoutola, nous rencontrons des argiles et du terrain ferrugineux. En quittant Soukoutola, et, après avoir traversé un vaste marécage, on arrive sur un plateau de latérite de plusieurs kilomètres de longueur où se trouvent de beaux lougans. De ce point à Mouralia, quand on est descendu dans la vallée du Batama, nous n'avons plus que de l'argile dans la plaine et des roches ferrugineuses au pied du Tambaoura. Enfin, autour de Mouralia, nous retrouvons la latérite et les sables aurifères apparaissent ; mais c'est surtout à l'Ouest du village que se trouvent les mines les plus importantes. — La végétation est peu riche et peu variée. Toute cette contrée est excessivement riche en karités de la variété Shée surtout. Citons encore quelques rares fromagers et quelques lianes à caoutchouc sur les bords des marigots. Les lougans sont, en général, maigres et mal entretenus.

Mouralia est un village Malinké de 450 habitants environ. La population sédentaire est uniquement formée de Sisokos. Quant à la population flottante ou y trouve des représentants de toutes les races qui habitent les contrées voisines. Ce sont surtout des dioulas qui s'y rendent en grand nombre pendant la saison sèche pour y acheter de l'or. Je l'avais déjà visité en 1889. Il a peu changé d'aspect depuis cette époque. J'ai constaté toutefois avec plaisir que le chef avait fait reconstruire ses cases et son tata. Quelques habitants semblent vouloir en faire autant pour leurs demeures particulières. Du tata qui entourait autrefois le village il ne reste plus que quelques vestiges. Le village est toujours aussi sale et ses habitants sont toujours aussi malpropres. Mouralia fait partie du Diébé Dougou. C'est, dans cette région, le village le plus septentrional.

Aux environs de Mouralia et surtout au Sud et à l'Ouest du village, se trouvent les fameuses mines d'or du Bambouck. A cette époque de l'année, on commence à peine à y travailler. Ce n'est guère qu'en février que

l'exploitation bat son plein. Elle dure jusqu'au mois de Juin, époque à laquelle l'eau vient à manquer : car là encore on ne connaît pour découvrir le métal précieux que le lavage des sables. Pendant l'hivernage, on ne se livre pas à ce travail, et cela pour deux raisons : la première est que les Noirs sont alors occupés aux travaux des champs, la seconde, qui est capitale, c'est que pendant la saison des pluies l'or que l'on trouve est en très petite quantité. Les indigènes prétendent, pour expliquer ce fait, que, pendant la saison des pluies, l'or se promène et qu'on ne peut l'attraper. Cette explication fantaisiste du manque d'or dans les puits, pendant l'hivernage, a cependant sa raison d'être. Voici quelles en sont les causes, à notre avis. Tout l'or que l'on trouve dans les marigots et les sables du Diébédougou provient des montagnes environnantes. Les quartz aurifères qui sont si abondants dans le Tambaoura, se désagrègent par les grandes pluies, et les paillettes de métal sont entraînées. A la baisse des eaux, elles se déposent dans le fond des marigots et sur les sables des vallées où on les récolte. Ce qui pourrait justifier ce que nous venons d'avancer, c'est ce fait, à savoir que là où l'on en trouve le plus, c'est précisément dans les racines, le chevelu des bambous où il est plus facilement arrêté.

L'or que l'on récolte à Mouralia se présente en paillettes. Les forgerons en confectionnent de gros anneaux de 12 à 15 grammes, et c'est ainsi qu'il se trouve dans le commerce. Les pépites sont excessivement rares, et la quantité qu'en contiennent certaines roches, comme les quartz, par exemple, est absolument infime.

Quand les récoltes sont terminées et que l'on estime que l'or « ne se promène plus », de tous les coins du Diébédougou on accourt à Mouralia. Le nombre des chercheurs peut être évalué à environ un millier, et en peu de temps, sur le terrain même que l'on exploite, s'élève un village en paille beaucoup plus considérable que Mouralia lui-même. Point n'est besoin de dire que ce sont les femmes et les enfants que ce travail regarde. Du reste, dans cet étrange pays, les hommes faits sont créés et mis au monde pour ne rien faire. Le procédé d'extraction employé est des plus primitifs : on se contente, comme je le disais plus haut, de laver les sables dans desalebasses. On comprend aisément combien doit être grand le déchet. A l'Ouest de Mouralia surtout, le sol est absolument bouleversé, creusé d'un grand nombre de puits d'où l'on extrait le sable aurifère, et fouillé dans

toutes les directions. Le rendement est très peu lucratif, et un bon travailleur ne gagne pas plus, en moyenne, de 1 fr. à 1 fr. 30 par jour. Ils auraient plus de bénéfice à cultiver leurs lougans avec plus de soin et à en augmenter la superficie.

La chaîne de collines du Tambaoura qui traverse tout le Bambouck du Nord-Ouest au Sud-Est, peut être comparée, dans son ensemble, à une véritable arête de poisson dont le corps serait formé par la partie centrale, la queue par la partie Nord, et la tête par le massif du Koukodougou. Dans sa partie centrale, en effet, le Tambaoura émet, à l'Ouest et à l'Est, de nombreux contreforts qui forment les systèmes orographiques du Bambougou, du Kouroudougou, du Diébédougou et du Kamana. Elle traverse le Tambaoura, le Diabeli et le Diébédougou. Au Sud, elle s'épanouit en un massif, un nœud que l'on peut regarder comme une véritable dilatation du Tambaoura. Cette partie du système orographique du Bambouck porte le nom de Kouroudougou. De ce massif se dirige, vers le Sud, une série de collines, d'arêtes qui viennent mourir dans le Diallougala. Ce sont ces collines, ces arêtes qui forment le système orographique du Koukodougou. La direction de ces collines est en éventail, de l'Est à l'Ouest et tournée vers le Sud. En certains points, elles se rejoignent, se confondent pour former de véritables massifs secondaires, dont les principaux seraient ceux de Dumbia à l'Est, de Tombé au Sud-Est, et de Kéniéba au Sud-Ouest. Ces massifs secondaires sont réunis entre eux par une chaîne ininterrompue de collines relativement élevées et absolument à pic.

Véritable falaise de 150 à 200 mètres de hauteur, elle forme de Tombé à Kéniéba une muraille d'où naissent, au Sud, les vallées que laissent entre elles les collines émanées du Kouroudougou. Deux trouées seulement permettent, au Sud, de franchir cette gigantesque barrière. Ce sont les trouées de Tombé et de Linguékoto. La route y est très mauvaise pour les piétons, comme pour les animaux. Au Nord, nous trouvons également deux passages : l'un à l'Ouest, par la vallée de Batama et le col de Dioulafoundou, l'autre à l'Est par Kobato et Dioulafoundou. Cette dernière route est exécration et présente de grandes difficultés.

Dans sa partie Nord, la chaîne centrale du Tambaoura se divise en deux branches principales dont l'une, dirigée à l'Est, traverse le Niambia et le Natiaga et vient se rejoindre aux collines qui longent la rive gauche du Sénégal. La seconde, la plus importante, continue la chaîne origine et vient se terminer après avoir traversé le Niagala au plateau du Félou non loin de Médine. Elle émet de nombreux contre-forts à l'Est et à l'Ouest dans le Niambia, le Natiaga, le Kamana et le Niagala ; un de ces contre-forts se termine non loin de Khayes par la montagne de Paparaha. Le plateau sur lequel est construit Médine fait aussi partie de ce système orographique auquel se rattachent, du reste, les collines de toute cette partie du Soudan.

Le Tambaoura a dans toute sa longueur l'aspect d'une véritable falaise à pic, absolument abrupte, stérile et inhabitée. Son plateau est absolument dénudé, et ses flancs profondément ravinés. Les grandes pluies d'hivernage entraînent, en effet, dans les plaines, le peu de terre végétale qui pourrait s'y former. En certains endroits, les roches qui le forment sont disposées en assises régulières, en d'autres, au contraire, c'est un chaos absolument indescriptible. Les éléments géologiques que l'on y trouve sont des plus variés ; mais ce sont les grès, les quartz et les schistes qui y dominent. Les conglomérats ferrugineux se rencontrent de préférence au pied de cette immense falaise. Toutes ces roches contiennent plus ou moins de fer. Le granit y est peu abondant. On ne l'y trouve jamais en bancs prolongés, mais simplement sous forme de blocs erratiques, isolés au milieu des grès ou des quartz. La plupart des roches du Tambaoura sont usées, limées par les eaux et souvent affectent les formes les plus étranges et les plus fantastiques.

Je fus très bien reçu à Mouralia, et le chef, qui m'avait de suite reconnu, me fit mille prévenances et ne nous laissa manquer de rien. Je passai dans son village une excellente journée. Tous les dioulas qui s'y trouvaient vinrent me saluer et parmi eux il s'en trouvait quelques-uns que je connaissais depuis longtemps déjà pour les avoir rencontrés à Khayes, Bakel ou Médine. Dans la soirée, j'envoyai un courrier à Yatéra pour y annoncer mon arrivée pour le lendemain.

27 janvier. — Nuit très chaude. Brise de Nord-Est. Ciel bas et couvert. Chaleur lourde. Au lever du soleil, ciel couvert. Quelques gouttes de pluie. Chaleur étouffante. C'est le petit hivernage qui commence. Ma santé est

toujours aussi précaire et j'ai presque tous les jours des accès de fièvre que la quinine n'arrive même plus à combattre. Il est temps que j'arrive dans un centre européen. Je n'en puis plus.

Nous quittons Mouralia à quatre heures vingt du matin, par une nuit noire. La route se fait rapidement. A cinq heures dix nous traversons le village de Sekonomata.

Sekonomata est un village Malinké d'environ six cents habitants. Depuis 1889, époque à laquelle je l'avais déjà visité, il s'est beaucoup accru et, actuellement, on y construit de nouveau. Cela tient à ce que l'on a recommencé à chercher de l'or dans ses environs. Le tata du chef et celui du village nous ont parus en assez bon état. Nous le traversons sans nous y arrêter. Il y avait, il y a environ vingt ans, à Sokonomata, une mine d'or qui, d'après les renseignements que j'ai pu me procurer, était beaucoup plus riche que celles de Mouralia. Mais l'or y disparut en peu d'années. Aussi fut-elle abandonnée pendant douze ou quinze ans. Quand nous y sommes passés en 1889, elle n'était pas exploitée. Il paraîtrait que le métal précieux y a reparu en grande abondance et, depuis deux années, on y travaille même pendant l'hivernage.

Aucun incident à noter pendant le trajet de Sekonomata à Batama, où nous arrivons à six heures trente, après avoir traversé un peu avant le village le marigot de *Sagouia-Kô*.

Batama est un village Malinké de quatre cent cinquante habitants environ. Nous l'avions déjà visité en 1889 et il est loin d'avoir prospéré depuis cette époque. La plupart de ses cases tombent en ruines et les habitants ne font rien pour réparer ces désastres du temps. Il est d'une saleté repoussante, de même que ses habitants, du reste. Son tata est en ruines dans sa plus grande partie et le tata du chef n'est même pas en bon état. Nous faisons la halte sous l'arbre où nous avons campé, il y a trois ans. Les notables et le fils du chef viennent me saluer. Après un repos d'un quart d'heure, nous nous remettons en route. A un kilomètre et demi du village nous traversons le *Diat-Kô*, sur les bords duquel nous constatons la présence d'une dizaine de fours servant à extraire le fer. A 7 heures 30 nous arrivons au pied d'un contrefort du Tambaoura, qu'il va falloir gravir. Les porteurs l'enlèvent pour ainsi dire au pas de course ; quant à moi, ne

pouvant l'escalader à cheval, il me faut une demi-heure pour arriver au sommet. Mais aussi quand on est sur le plateau qui couronne ce mamelon, quel spectacle enchanteur se déroule aux yeux. On se trouve là sur un des points les plus élevés du Tambaoura. Devant nous s'étale toute la vallée de Batama et nous pouvons même découvrir au Sud les premières collines de Konkodougou. C'est un des plus beaux points de vue que j'aie jamais admirés.

La route se fait sans encombre jusqu'à Yatéra, but de l'étape, où nous arrivons, exténués, vers neuf heures. — De Mouralia à Yatéra on suit à peu près une direction générale Nord et l'étape n'a pas moins de vingt kilomètres. Elle présente deux grosses difficultés. D'abord le passage du Sagouia-Kô, un peu avant d'arriver à Batama, et, en second lieu, l'ascension du Tambaoura. Le passage du Sagouia-Kô est rendu difficile par la vase qui obstrue son lit et par l'argile qui rend ses bords excessivement glissants. L'ascension du Tambaoura présente des difficultés bien plus grandes. C'est par un sentier de chèvres, à pic et transformé par les roches en véritables escaliers, dans sa partie supérieure, que l'on arrive au sommet. Dans cette moitié, le sentier longe le flanc de la montagne. Au-dessous de nous, la falaise est à pic, ce qui rend l'ascension fort dangereuse, pour les animaux surtout. Sur le plateau, on a environ un kilomètre à faire au milieu des roches ; ce qui demande de grandes précautions. Partout ailleurs, la route est excellente.

La nature du terrain de Mouralia au Tambaoura est absolument argileuse partout, sauf en deux ou trois endroits où l'on trouve la latérite. Aux environs de Sekonomata et de Batama se trouvent encore des bancs de sables aurifères. Le sous-sol du Tambaoura au point où on le traverse est formé de schistes, de quartz et de rares conglomérats ferrugineux. Le pente est si raide qu'il n'y a pas trace de terre végétale. Le sol est profondément raviné et la roche se montre à nu partout. Mentionnons, à son sommet, un vaste îlot de latérite auquel succèdent des argiles qui nous conduisent jusqu'aux environs de Yatéra, où reparaît la latérite.

La végétation est peu riche partout. Signalons toutefois dans la vallée de nombreux karités et quelques palmiers sur les bords des marigots. Sur le plateau de Yatéra, les karités abondent ainsi que les palmiers et les lianes à

caoutchouc, le long du Faracoumba-Kô, qui passe à quelques centaines de mètres au Sud-Est du village. Mentionnons encore de splendides caïllédrats.

Yatéra est un village malinké dont la population, entièrement formée de Sisokos, peut s'élever à environ 600 habitants. Comme Batama, il est loin d'avoir prospéré. Il tombe littéralement en ruines et sa population a considérablement diminué. *Yatéra* est entouré de toutes parts par la chaîne principale et les contre-forts du Tambaoura, et est construit, au milieu de cette gorge, sur un petit monticule qui domine de fort peu la plaine enserrée par les montagnes. Au pied du village se trouve un petit marigot, à sec pendant la belle saison, le Faracoumba-Kô. Dans son lit se trouve actuellement bon nombre de petits jardinets plantés avec soin de tabac et d'oignons. Il n'existe plus que des vestiges sans importance de l'ancien tata du village. Le tata du chef lui-même commence à tomber en ruines.

Cané-Mady-Sisoko, le chef actuel de *Yatéra*, avait fait construire, il y a une vingtaine d'années, une véritable maison européenne à à un étage, surmonté d'une terrasse. D'après ce qu'il me disait, cela lui avait coûté plus de 3,500 gros d'or, soit environ trente mille francs. Cet édifice, élevé sans chaux et maçonné uniquement avec de l'argile, ne devait pas durer longtemps. Déjà, en 1889, quand nous l'avions visité, il menaçait ruine. Il s'est écroulé complètement pendant l'hivernage de 1891. Il n'en reste plus aujourd'hui que les décombres.

Je suis à *Yatéra* en pays de connaissance, car en 1889 nous y avons passé quelques jours, et beaucoup de guerriers du village, sous la conduite du frère du chef, Cané-Moussa-Sisoko, avaient fait campagne avec nous dans le Konkodougou et avaient pris part au combat de Dumbia. Aussi y suis-je très-bien reçu. Il me faut subir des visites, pendant toute la journée, auxquelles je ne puis me soustraire, malgré la lassitude extrême qui m'accable. Dans la soirée, j'expédie un courrier à Guibourya pour y annoncer mon arrivée pour le lendemain.

28 janvier. — La nuit a été très fraîche, il a fait une forte brise d'ouest. Légère pluie vers quatre heures du matin. Au lever du jour, ciel couvert et bas. Soleil voilé pendant deux heures environ, il tombe de temps en temps

quelques gouttes de pluie. Température assez bonne, buée épaisse à l'horizon. Les préparatifs du départ sont lestement faits et, à six heures précises, nous nous mettons en route, il fait à peine jour, tant le ciel est couvert. Nous marchons rapidement ; à 6 h. 30, nous franchissons un premier contre-fort du Tambaoura et, à 6 h. 50, nous traversons le marigot de *Sansan-Kô*, dont le lit est formé de quartz et de sables aurifères. La même roche se trouve sur ses rives, et quand nous y passâmes, il commençait à s'y élever quelques huttes de chercheurs. Ce placer est surtout exploité par les habitants de Yatéra. Dix minutes plus loin et nous sommes au petit village de Malaoulé.

Malaoulé est un village d'environ 150 habitants. Il est uniquement habité par les captifs de Cané-Mady, chef de Yatéra : ils cultivent là ses lougans pendant la saison des pluies et extraient l'or du Sansan-Kô pendant la saison sèche. Il est situé dans une petite vallée, comprise entre deux contreforts du Tambaoura.

A 7 h. 30 nous franchissons le contrefort qui limite au Nord cette petite vallée, et à 8 h. nous sommes à Koudoréah, où nous faisons une halte d'un quart d'heure.

Koudoréah est un village Malinké de 350 habitants. Inutile de dire que c'est la quintessence de la malpropreté. Il ne possède pas de tata extérieur. Les cases du chef sont entourées d'un petit tata fort mal entretenu, comme tout le village du reste. Koudoréah est situé sur un plateau rocheux où l'on rencontre par ci par là quelques ilots de terre végétale. A quelques centaines de mètres du village, nous arrivons sur la crête du versant Nord de ce plateau qu'il va falloir descendre. Ce passage nous prend environ trois quarts d'heure, pendant lesquels nous n'avons marché qu'à travers les rochers les plus escarpés. Enfin tout se passe sans incidents et à 9 h. 15 nous sommes à Guibourya.

La route de Yatéra à Guibourya suit une direction Nord et la distance qui sépare ces deux villages est environ de 13 kilom. 500. Elle est littéralement hérissée d'obstacles et de difficultés. Je n'en ai jamais rencontré de plus mauvaise. Le passage du marigot de Sansan-Kô est très facile. Il n'en est pas de même des contreforts du Tambaoura que l'on a à franchir. A 2 kilom. 1/2 de Yatéra, il faut descendre dans un profond ravin,

par un sentier abrupt, absolument transformé en escaliers. Ce passage a environ 800 mètres de longueur. A trois kilomètres de Malaoulé, nous trouvons un second passage aussi difficile. Il mesure à peu près un kilomètre de longueur. Mais celui qui, de tous, offre le plus de dangers, surtout pour les animaux, c'est celui de Koudoréah. Ce n'est qu'une succession de véritables falaises qu'il faut escalader, des sentiers hérissés de roches glissantes où on n'avance qu'à grand peine et en prenant mille précautions. Tout cela est absolument à pic.

Au point de vue géologique, nous avons fort peu d'argiles ; dans les vallées, presque partout la latérite alterne avec le terrain ferrugineux. Les collines sont surtout formées de quartz, de roches et de conglomérats. Mentionnons également quelques grès. Les schistes font absolument défaut. Pas de trace de terrain ardoisier.

La flore y est d'une pauvreté remarquable, surtout sur les plateaux et les montagnes. Elle est un peu plus riche dans les vallées, mais pas plus variée. Mentionnons particulièrement de nombreux karités, des lianes à caoutchouc, fromagers, nétés et quelques caïls cédrats. Les flancs des collines sont, en général, couverts de bambous.

Guibourya, où nous faisons étape, est un village Malinké de 500 habitants environ. C'est le dernier village du Diébédougou, dans le Nord. Il est construit au milieu d'une vaste plaine que limite au Nord la chaîne principale du Tambaoura et au Sud le versant du plateau de Koudoréah. Il est un peu moins sale que la plupart des villages Malinkés, mais toute sa partie moyenne est en ruines. De telle sorte qu'il est divisé en deux parties égales. Il ne reste plus que des vestiges de l'ancien tata qui l'entourait. Le tata du chef est assez bien entretenu, il en est de même de deux autres petits tatas particuliers. Il fait une journée assez agréable comme température, mais triste. Le ciel est couvert, le soleil voilé. Forte brise d'Ouest. Nous sommes en plein petit hivernage. Nous ne tarderons pas à avoir quelques pluies.

Notes sur le Diébédougou. — Le Diébédougou, que nous venons de traverser, est l'Etat Malinké le plus important du Bambouck. Il se compose de deux provinces, le Diébédougou à proprement parler et le Kouroudougou. Sa superficie est environ de 2500 kilomètres carrés et il est relativement très peuplé. Il ne comprend pas moins de 51 villages dont la population forme un total d'environ 18,000 habitants. La densité est à peu près de 7,2 habitants par kilomètre carré. Dans sa partie Est, qui est traversée par le Tambaoura, c'est un pays de montagnes, et sa partie ouest, qui touche à la Falémé, est un pays de plaines. Il est médiocrement arrosé par des marigots qui sont pour la plupart tributaires de la Falémé ou du Bafing. Le Tambaoura en cette région forme la ligne de partage des eaux entre les bassins de ces deux rivières. Voici la liste de ses villages :

Kassama (résidence du chef du pays.).	Dangoutakolé.	Oundouman.
Salingui.	Yateria.	Betea.
Kolobo.	Malaoulé.	Batama.
Kéniéko.	Bambadigua.	Sitakili.
Lagola.	Anguira.	Koulaya.
Linguékoto.	Diakouba.	Bokobokoto.
Kobokoto.	Kama.	Gounganko.
Koudoréah.	Faracounda.	Mali.
Guibourya.	Kouffara.	Diomfare.
Diantissa.	Dialadiou.	Diodan.
Bourama.	Sékoto n° 1.	Kegnoto.
Kembélé.	Sékoto n° 2.	Médina.
Fabakaya.	Sékoto n° 3.	Dembala.
Dialakegui.	Sansanko.	Sagala.
Guénobanta.	Sébédougou.	Dabara.
Kénédiguato.	Goudofara.	Balou.
Yatia.	Mouralia.	Sekonomata.

La population de ces différents villages est uniquement formée de Malinkés appartenant à la famille des Sisokos. Il est bien entendu que nous ne nous occupons là que de la famille à laquelle appartient le pays. Nous ne parlons nullement des captifs. Les chefs de village appartiennent tous à cette ancienne famille. Les Sisokos du Diébédougou descendent, par les femmes, de Noïa-Moussa-Sisoko, le grand colonisateur du Bambouck. Ils ont donc usurpé un nom qui ne leur revenait pas de droit. La légende nous apprend, en effet, que la seule fille qu'eut Moussa se maria avec un Couté, qui en eut cinq fils qui s'établirent dans le Diébédougou. C'étaient : *Sountou-Bouri, Sountou-Ali, Kandio, Sila-Maka et Famalé*. Famalé fut le chef de cette nouvelle colonie et, depuis cette époque, tous les chefs du Diébédougou prirent le nom de Famalé.

Le Diébédougou est placé sous le protectorat de la France et dépend du cercle de Bafoulabé. L'autorité du chef est vigoureusement contrebalancée

par celle du chef de Yatéra, Cané-Mady-Sisoko, qui réunit autour de lui la plus grande partie des villages du Diébédougou. Ils vivaient presque en état d'hostilité ouverte lorsqu'en 1889 le capitaine Quiquandon, agissant conformément aux ordres de M. le commandant supérieur du Soudan Français, les réconcilia et fit jurer obéissance à Famalé par tous les chefs des villages dissidents. Il n'y eut que le village de Kénioto qui s'y refusa, malgré tout ce que nous fîmes pour le ramener à de meilleurs sentiments. Il fallut le bombarder et le brûler. Les habitants s'enfuirent, mais peu après vinrent à Guénou-Goré dans le Konkodougou faire leur soumission. Ordre leur fut donné d'aller habiter à Kassama ; mais l'année suivante ils furent autorisés à reconstruire leur village. Depuis cette époque, les affaires se sont de nouveau brouillées et, actuellement, Gané-Mady est regardé, même par l'autorité française, comme le chef, sinon de droit, mais de fait d'une partie du Diébédougou. Ainsi c'est lui qui est chargé de faire rentrer l'impôt des villages qui lui obéissaient jadis et qui ont recommencé à méconnaître l'autorité de Famalé. Pour le bien du pays, il serait bon que cet état de choses fût promptement modifié et que le vrai chef du pays soit rétabli dans tous ses droits et prérogatives. Je me hâte de dire que Mané-Mady ne fait rien de contraire au serment qu'il a prêté et qu'il est le plus humble des sujets de Famalé. Kassama est la résidence de ce dernier. C'est un gros village où le docteur Collin, un des premiers explorateurs du Bambouck, s'était établi en 1887, lorsqu'il est allé prospecter ce pays au point de vue commercial. Les officiers français y sont très bien vus et Famalé serait très heureux si nous y établissions un poste militaire. Pendant le séjour que nous y avons fait en 1889, il a souvent, devant nous, manifesté ce désir au capitaine Quiquandon, le chef de notre mission.

29 Janvier. — Je quittai Guibourya à 5 h. 45 du matin par une température très douce. Il a plu une partie de la nuit. A un kilomètre et demi du village environ, nous traversons le marigot de Gara-Kô et à 7 h. 45 nous faisons halte au petit village de Kéniéti, où j'avais promis de m'arrêter.

Kéniéti est un petit village de Malinkés de la famille des Fofanas. Il n'a pas plus de 150 habitants et fait partie du petit État de *Diabéli*. Il est construit au pied du Tambaoura, comme, du reste, tous les villages de cette région, et est démuné de tata. Seules les cases du chef sont construites dans

une petite enceinte qui est en assez bon état. Le reste du village est assez mal entretenu. Hier, le chef m'avait envoyé son frère à Guibourya pour me saluer et m'inviter à aller passer la journée dans leur village. Je le remerciai et lui promis que, ne pouvant pas y rester aussi longtemps, je m'y arrêterais en passant. A peine étions-nous arrivés que ce brave homme vint me saluer et fit apporter du couscouss pour les hommes. Je les laisse manger et n'absorbe que deux verres d'un excellent lait. A huit heures nous nous remettons en marche, après avoir chaudement remercié le chef de sa bonne réception et lui avoir fait un petit cadeau.

En quittant Kéniéti, nous traversons, à environ un kilomètre du village, un second village en construction. Ce sont les habitants du premier qui, se trouvant à l'étroit, s'agrandissent de ce côté. Une heure après, nous sommes à Guénobanta, où nous ferons étape aujourd'hui. Un peu avant d'y arriver, on traverse un petit marigot, le *Yagoudoura-Kô*, sur les bords duquel se trouvent de belles plantations de tabac.

De Guibourya à Guénobanta, la route ne présente absolument aucune difficulté. Elle longe tout le temps le flanc Ouest du Tambaoura et traverse une vallée absolument plane qui s'étend de la montagne à la Falémé. La direction est Nord et la distance qui sépare ces deux villages est de 15 kilomètres environ.

Au point de vue géologique, nous n'avons presque partout que de la latérite. Les argiles ne se montrent qu'aux environs des marigots, mais en petites bandes fort étroites. Pas de schistes. Par contre rien que des quartz fortement colorés en rouge par de l'oxyde de fer. Les roches et conglomérats ferrugineux sont peu abondants. Le Tambaoura est là uniquement formé de quartz qui sont aurifères en certains endroits.

La flore est peu variée. Toujours beaucoup, beaucoup de karités (variété Shée). Les lianes à caoutchouc sont rares. A signaler encore quelques beaux caïl-cédrats, nétés, baobabs et fromagers. Les mimosées ont fait leur apparition et en maints endroits sont fort communes.

Guénobanta est un village de Malinkés Sisokos dont la population est tout au plus de trois cents habitants. Il est situé au pied du Tambaoura, sur un petit monticule peu élevé. Il ne possède pas de mur d'enceinte. Seules,

les cases du chef sont entourées par un petit tata en assez bon état. Il est fort mal entretenu et cela tient à ce que les habitants sont des Malinkés d'abord, et, en second lieu, à ce qu'ils passent tout leur temps à chercher l'or dans les environs. C'est la résidence du chef du Diabéli.

Le Diabéli est un petit Etat Malinké situé aux pieds du Tambaoura. Il appartient à la famille des Sisokos, qui y forment quatre villages.

Guénobanta — Yérala — Niafato — Foutouba

Outre ces quatre villages Sisokos, il y a encore un village Fobana, *Kéniéti*, et un village Daniogo, *Linguékotendi*.

La population totale du Diabéli peut être estimée à environ 1,500 habitants. Le chef actuel est un vieillard qui ne jouit d'aucune autorité sur ses sujets. Il se nomme Tantombo-Famori-Sisoko. Le Diabéli a été colonisé par deux fils de Moussa-Sisoko, Sambou et Coubacka. Les Fofanas et les Daniogos ne vinrent s'y établir que bien après eux. Les premiers sont originaires du Bafing de Sandénia et les seconds du Soubou de Dioulaguénou. Ce petit État est également placé sous le protectorat de la France.

30 janvier. — Je quittai Guénobanta à 5 h. 20 du matin par un ciel excessivement couvert. Il fait un vent épouvantable. Peu après notre départ la pluie se met à tomber en abondance. C'est une véritable pluie d'hivernage.

A quelques centaines de mètres du village, nous traversons le marigot de Toulicoto-Kô et, à 6 h. 50, nous arrivons, absolument trempés, à Yérala.

Yérala est un village Malinké de 250 habitants environ. C'est le dernier village du Diabéli au Nord. Il est construit au pied du Tambaoura, et, à l'encontre des autres villages de cette région, entouré de beaux lougans. Il ne possède pas de tata extérieur et les cases du chef sont entourées d'une enceinte en fort mauvais état. Le village est lui-même fort mal entretenu. La pluie et le vent font rage quand nous y arrivons. Heureusement que nous trouvons de bonnes cases pour nous abriter et de bous feux pour nous sécher. Je suis littéralement trempé et je grelotte la fièvre à outrance. A

peine sommes-nous arrivés que le chef du village vient me saluer et fait apporter une douzaine de Calebasses de Couscous pour mes hommes. Tous se repaissent, je prends deux verres d'excellent lait, et, la pluie ayant cessé, nous nous remettons en route à 7 h. 40.

Nous arrivons sans encombre à Dialafara à 9 h. 15, après avoir traversé le *Nété-Kô*, qui forme la limite entre le Diabéli, et le Tambaoura, et, un peu avant d'arriver à Dialafara, le Dagoussa-Kô, qui coule au pied du monticule sur lequel s'élève le village. A mi-chemin nous avons rencontré le fils du chef, que son père avait envoyé à notre avance. Il fait toujours un vent atroce.

De Guénobanta à Dialafara, la direction générale est Nord et l'étape n'a pas plus de 17 kilomètres. La route ne présente absolument aucune difficulté. Elle longe à environ huit cents mètres le pied du Tambaoura, dans une plaine absolument unie qui ne présente pas de reliefs de terrain appréciables. Au point de vue géologique, toujours les mêmes terrains. En quittant Guénobanta, et après avoir traversé le Toulicoto-Kô, on traverse une vaste plaine argileuse qui s'étend jusqu'aux environs de Yérala, où la latérite apparaît. En thèse générale, dans cette région, c'est au pied du Tambaoura que se trouve la latérite, les plaines qui s'étendent à l'Ouest sont uniquement formées d'argiles. Peu après Yérala, nous avons de nouveau les argiles. Nous trouvons un petit banc de latérite aux environs du Nété-Kô, puis de nouveau l'argile jusqu'à Dialafara, où reparaît la latérite.

La flore n'a pas changé. Beaucoup de karités, dont quelques-uns sont énormes. Les caïl-cédrats, fromagers, nétés sont aussi fort communs. Dans les terrains argileux, beaucoup de mimosées. Peu de lianes à caoutchouc.

Dialafara, où nous faisons étape, est un village Malinké d'environ 500 habitants. Il tombe littéralement en ruines. C'est la résidence du chef du petit État de Tambaoura. Il est démuné de tata extérieur. A l'intérieur, quelques petits tatas appartenant à des particuliers. Celui qui entoure les cases du chef est fort mal entretenu. Les lougans qui entourent le village sont relativement peu étendus, parce que la population ne s'occupe guère qu'à rechercher l'or dans les environs. C'est, du reste, la caractéristique de tous les villages dans le voisinage desquels se trouvent des placers. Ils sont beaucoup plus pauvres que les autres et la famine y est plus fréquente.

Je suis assez bien logé, malgré tout, sur la place principale du village, en face l'arbre à palabres qui disparaît littéralement sous une gigantesque liane Saba.

Le village est construit sur un petit monticule qui s'élève au pied du Tambaoura et qui domine une plaine où se trouvent de superbes karités.

Le Tambaoura, dont Dialafara est la capitale, est un petit État Malinké qui doit son nom à la chaîne de montagnes aux pieds de laquelle il s'étend. C'est un des pays les plus riches en or du Bambouck. Il a pour chefs des Sisokos. Mais on y trouve aussi d'autres familles Malinkées. D'après la légende il fut d'abord peuplé par des Keitas, des Guétas, des Dabos et des Tarawarés. Ces quatre familles Malinkées vinrent s'y établir à peu près à l'époque de la grande migration de Koli-Tengrela. Les Sisokos ne vinrent que plus tard et soumirent les premiers à leur autorité. Ils furent conduits à la conquête de ce pays par *Bandé-Maka*, un des nombreux fils de Moussa-Sisoko. Depuis cette époque, ils y ont toujours régné en maîtres. Le Tambaoura a été placé sous le protectorat de la France par le gouverneur Faidherbe, en 1858. Il fait partie actuellement du cercle de Khayes et acquitte assez régulièrement l'impôt qui lui est demandé. Il est peu peuplé et n'a que dix villages qui ne comptent pas plus de 2,500 habitants. En voici les noms par famille :

1° Villages Sisokos : Dialafara, Bouroudela, Kama, Diokéba, Galadio.

2° Village Keita : Salingui.

3° Village Guéta : Samafaradala.

4° Village Dabo : Dangara.

5° Villages Tarawarés : Boubou, Sokoto.

La densité de la population, dans le Tambaoura, n'est pas plus de 1,5 habitant par kilomètre carré.

A peine suis-je installé dans ma case, que les frissons que j'avais éprouvés tout le long de la route ne font qu'augmenter. Je suis obligé de me coucher aussitôt. Toute la journée, j'ai eu une forte fièvre, et ce n'est que le soir que, me sentant un peu mieux, je pus rédiger mes notes. Je suis arrivé à

Dialafara un bien mauvais jour pour un malade. C'est, en effet, aujourd'hui que rentrent dans leurs familles les jeunes filles qui ont été circoncises. Aussi, jusqu'à la nuit, ce n'a été dans le village que chants, cris, beuglements, tam-tams, coups de fusil. Le soir, j'en avais la tête absolument brisée. De plus, il fait un véritable temps d'hivernage. Chaleur lourde et orageuse, et pluie abondante dans la soirée. Elle est venue à temps pour mettre en fuite le tam-tam et me permettre un peu de reposer pendant la nuit.

La circoncision est, de toutes les mutilations ethniques qui se pratiquent sur les organes génitaux, la seule qui soit en usage au Soudan. Elle se pratique presque dans toutes les peuplades sur les hommes. Toutefois, il nous a été dit qu'elle était inconnue chez les Bobos, qui habitent dans la boucle du Niger. Nous tenons ce détail de notre excellent et malheureux ami, le D^r Crozat, qui, après Binger, visita cette curieuse peuplade. Dans tout le Soudan, la femme y est également soumise, sauf cependant chez les Ouolofs. Nous allons décrire la façon dont se pratique cette opération chez les deux sexes, en exposant en même temps les fêtes, pratiques religieuses, coutumes, etc., etc., qui l'accompagnent chez les différents peuples du Soudan.

1^o Circoncision chez l'homme. — Chez tous les Soudanais, à quelques détails insignifiants près, c'est le même mode de procéder. L'opération se fait vers l'âge de 14 à 17 ans.

Le matin du jour où les patients doivent être opérés, on les conduit au bain. Dans une grandealebasse remplie d'eau, on plonge des gris-gris réservés pour cette circonstance et qui ont, paraît-il, des vertus spéciales, comme, par exemple, de donner force et vigueur aux enfants et de leur donner, dans la suite, une nombreuse lignée. Chacun des enfants vient alors procéder à ses ablutions intimes avec cette eau. Puis, sous la garde d'un surveillant nommé à cet effet, ils sont conduits au lieu où doit être pratiquée l'opération ; pendant le temps que met la cicatrisation à se faire, trois ou quatre hommes sont désignés par les anciens du village pour surveiller les opérés et pour se bien assurer qu'ils se livrent bien aux coutumes et pratiques en usage en cette circonstance. Ces surveillants doivent, bien entendu, être des circoncis.

L'appareil opératoire est des plus simples. Un couteau bien effilé, de la ficelle, de l'eau dans unealebasse, des chiffons et du sable. Au Soudan, ce sont généralement les forgerons qui procèdent à l'opération aussi bien chez les peuples musulmans que chez ceux qui ne le sont pas. Chez les Ouolofs et les Maures, ce sont plutôt les marabouts qui opèrent. Voici comment on procède. Le patient se place, assis à cheval sur un mortier à couscouss de façon à avoir le périnée reposant sur le corps même du mortier. Chez les Bambaras et les Malinkés, au lieu du mortier, on se sert d'une simple bille de bois. Le résultat est le même. Le mortier est surtout employé chez les peuples d'origine Peulhe. La verge reposant bien sur le mortier ou le morceau de bois, le prépuce est attiré fortement en avant. Tout ce qui dépasse le gland est solidement ligoté à plusieurs tours. C'est un des temps les plus douloureux de l'opération ; un aide en est chargé. Puis ceci fait, la verge est maintenue solidement appuyée sur le mortier ou le morceau de bois et l'opérateur d'un coup sec sectionne le tout, ficelle et prépuce. Ce temps de l'opération est absolument indolore. La plaie opératoire est ensuite lavée à grande eau. Très douloureuse cette aspersion. La quantité de sang qui s'écoule est absolument insignifiante. On procède alors au pansement. Oh ! il n'est pas long : du sable fin, quelques chiffons et tout est dit. Le pansement est refait chaque jour.

Cette opération, bien que douloureuse, se fait sans que l'on entende un cri de la part des patients. Il y aurait déshonneur à se plaindre. De plus, ils sont persuadés que s'ils criaient, ils mourraient dans le courant de l'année, aussi sont-ils tous d'une impassibilité remarquable et ne bronchent-ils pas en présence de l'instrument du supplice.

Que deviennent les lambeaux de chair ainsi excisés ? En aucune circonstance, ils ne sont jetés aux ordures. Les uns les enterrent, les autres les mangent. D'autres enfin, et ce sont les plus nombreux, les conservent précieusement, les font sécher et s'en font des gris-gris qui jouissent de propriétés miraculeuses.

Dès que tous ont été opérés, ils sont revêtus d'un long boubou bleu muni dans le dos d'une grande poche, et coiffés d'un bonnet pointu haut d'environ 35 à 40 centimètres. Cela leur donne l'air le plus bizarre qu'on puisse voir. Ils ressemblent au médecin malgré lui. Le boubou ample et très

étoffe est destiné à éviter les frottements que ne manquerait pas d'occasionner le pantalon. La grande poche qu'il présente, est destinée à recevoir le produit de leurs quêtes ou de leurs rapines ; car les circoncis, pendant tout le temps que met la cicatrisation à se faire, ont le droit de prendre tout ce qui, en fait de victuailles, leur tombe sous la main.

Aussitôt après l'opération et dès qu'ils ont revêtu leur costume, ils sont promenés dans tout le village, sous la conduite de leurs surveillants, avec accompagnement de tam-tams et de chants. Qu'ils le peuvent ou non, il faut marcher, ou sans cela, gare le fouet. Ils sont ensuite réunis dans une grande case, construite à leur intention et située, en général, un peu en dehors du village. C'est là qu'ils doivent habiter et manger jusqu'à ce que tous soient parfaitement guéris. Là aussi on les gave littéralement. Il faut manger et toujours manger, quand l'heure est venue, qu'on ait faim ou non. Autrement, en avant le fouet. Mon interprète me racontait à ce sujet que lorsqu'il fut circoncis, un jour que, repu, le surveillant le forçait à manger encore, il avait rendu dans sa calebasse l'excédent de nourriture qu'on lui avait fait avaler malgré lui. Le surveillant le força à l'avaler de nouveau.

La cicatrisation se fait assez vite soit en moyenne de 15 à 20 jours. Elle est d'autant plus rapide que le sujet est plus jeune. Mais il faut au minimum 40 à 45 jours pour que le tissu cicatriciel ait pris la couleur noire des tissus environnants. C'est à ce moment-là seulement, et quand tous sont absolument guéris, qu'on leur donne liberté de manœuvre. Ils endossent alors le pantalon. Le jour où ils sortent de leur case est jour de fête dans le village.

La nuit, ils dorment sous l'œil d'un surveillant, et ils doivent, pendant toute la durée de leur séjour dans la case, dormir sur le dos. Si, par hasard, ils se mettent sur le côté, un coup de fouet les a bientôt remis en place.

Pendant toute la durée de leur traitement, ils sont soumis à la discipline la plus sévère. Ils ne peuvent et ne doivent rien faire en dehors de leurs camarades. Ainsi, si l'un d'eux se permet de chanter, seul, par exemple, immédiatement le surveillant lui inflige une correction ou simplement le force à chanter pendant trois ou quatre heures sans interruption. Ils doivent tout faire ensemble, manger, chanter, jouer, aller à la promenade, etc., etc.

Celui qui est opéré le premier est appelé le chef des circoncis de l'année, celui qui l'est le dernier doit servir de domestique aux autres pendant toute la durée de leur claustration. Ainsi, c'est lui qui leur porte leur calebasse de couscouss, qui va chercher l'eau nécessaire aux pansements, etc., etc. Il n'y a pour cela aucune considération de caste ou de famille. Tous sont égaux pendant ce laps de temps.

A proprement parler, il n'y a pas un âge fixe auquel se pratique la circoncision. Tout d'abord cela serait assez difficile ; car le noir ignore son âge, celui de sa femme et celui de ses enfants. Il est des garçons qui ne se laissent opérer que peu de temps avant leur mariage, c'est-à-dire de 20 à 25 ans, il en est d'autres, au contraire, qui le sont plus jeunes. Mais d'une façon générale, on peut dire que c'est de 14 à 17 ans que se pratique généralement sur les hommes cette opération ethnique.

2° *Circoncision chez la femme.* — Toutes les peuplades de la Sénégambie et du Soudan, à l'exception toutefois des Ouolofs, pratiquent aux femmes, quand elles atteignent l'âge de puberté, une opération analogue à la circoncision chez les garçons. On y procède habituellement, après l'apparition des premières règles, jamais avant. Il existe même certaines familles Malinkées et Ouassouloukées chez lesquelles les femmes ne sont soumises à cette opération que lorsqu'elles ont eu leur premier enfant.

Chacun sait que les négresses ont les petites lèvres fort développées. Tout le monde a entendu parler plus ou moins du « tablier des hottentotes ». L'opération première et son véritable but étaient de sectionner cette partie de leurs organes génitaux. Mais l'opération étant toujours mal faite on en est venu à couper également tout ou partie du clitoris. Telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, elle consiste donc à supprimer toute la partie des petites lèvres qui dépasse les grandes et à faire l'ablation complète ou partielle du clitoris. Voici comment cela se pratique.

La patiente est étendue sur le dos, les jambes fléchies sur les cuisses et les cuisses relevées et perpendiculaires à l'axe du corps. Un billot, généralement un pilon à couscouss, est placé sous le sacrum pour faire fortement saillir le pubis. Ces préparatifs achevés, l'opérateur, qui est

toujours une femme de forgeron, procède à l'opération à l'aide d'un petit couteau à lame très mince, très étroite et bien aiguisée. L'opération est faite avec si peu de soins que le clitoris est toujours sectionné en partie ou en totalité. Chez les Bambaras, c'est une condition *sine quâ non* de bonne opération. Ils sont imbus de cette idée que si elle n'était pas ainsi pratiquée ils mourraient inévitablement. Aussi ne verra-t-on jamais un Bambara épouser une Ouolove parce que, disent-ils « la Ouolove a un dard qui, s'il les piquait au ventre, les ferait infailliblement mourir. »

Les filles ou femmes qui viennent d'être opérées sont soumises aux mêmes pratiques que les garçons jusqu'à ce qu'elles soient guéries. Par exemple, elles ne sortent que deux fois par jour, le matin et le soir, pour se baigner. Elles sont surveillées par les matrones et doivent dormir étendues sur le dos, les jambes légèrement écartées.

La circoncision, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, se pratique généralement un mois et demi ou deux mois avant l'hivernage. Mais il n'y a rien d'absolument fixe à ce sujet. C'est l'occasion de grandes fêtes, tam-tams, coups de fusil, danses, etc., etc., et d'agapes monstres. Chez les Bambaras et les Malinkés, qui font usage de boissons fermentées, c'est une des plus grandes soûleries de l'année. On fabrique, pour la circonstance, d'énormes calebasses de dolo (bière de mil), et l'on ne cesse de boire que lorsqu'il n'y a plus rien à absorber ou que tout le monde est ivre-mort.

Chez les musulmans, qui ne font point usage de boissons alcooliques, on se contente d'engloutir force calebasses de couscouss et de dévorer moutons, bœufs, poulets et chèvres. Dans certains villages toutes les provisions y passent.

J'avais l'intention de ne rester qu'un jour à Dialafara, mais je fus obligé d'y passer encore la journée du 31 janvier ; car l'accès de fièvre que j'avais eu la veille m'avait tellement affaibli que j'aurais été absolument incapable de faire l'étape.

1^{er} février. — La nuit ayant été assez bonne, je puis quitter Dialafara à 5 h. 45 du matin, par une douce température. La route se fait bien et assez rapidement. A deux kilomètres de Dialafara, il nous faut franchir le

Tambaoura par de véritables sentiers de chèvres. Je suis si faible que je suis obligé de me faire porter. Je ne m'étais jamais vu dans un pareil état. Et pourtant nous n'avons plus que trois étapes à faire pour atteindre, au Galougo, la ligne de chemin de fer de Kayes à Bafoulabé. Y arriverai-je jamais ? Enfin, malgré des souffrances inouïes et de fréquents vomissements bilieux, je puis faire cette étape. A 9 h. 30, nous traversons de beaux lougans, et laissons sur notre gauche quelques petites cases dont l'ensemble forme un village de culture, appartenant à Orokoto, où nous mettons pied à terre, à 10 h. 45. De Dialafara à Orokoto, l'orientation de la route est N.-N.-E., et la distance qui sépare ces deux villages n'a pas plus de 21 kilomètres. Cette étape est une des plus mauvaises que nous ayons faite depuis le commencement de notre voyage. Je n'en ai pas rencontré qui présentent plus de difficultés. Le passage du Tambaoura est excessivement pénible. Le sentier ne fait que traverser des amoncellements de roches énormes. A partir de là, la route traverse des plateaux rocheux, où l'on n'avance qu'avec mille précautions. Ce n'est que cinq kilomètres environ avant d'arriver à Orokoto que la route devient meilleure. Elle est très difficilement praticable pour les animaux. Au point de vue géologique, rien de bien particulier à signaler. De Dialafara au Tambaoura, s'étend une vaste plaine de latérite.

Dans toute cette partie du Tambaoura, de même, du reste, que tout le long de la route, on ne trouve absolument que des quartz et des grès. Les conglomérats ferrugineux et les schistes sont fort rares. Très peu d'argiles. La latérite reparaît aux environs d'Orokoto. La végétation est, on le comprend aisément, des plus maigres. Les karités sont excessivement rares et finissent par disparaître complètement aux abords du village. Plus de caïl-cédrats, plus de nétés. Quelques rares fromagers et bambous rachitiques, quelques maigres lianes à caoutchouc également.

Orokoto, où nous faisons étape, est un village Malinké de quatre cents habitants environ. Sa population est uniquement formée de Sisokos. C'est la résidence du chef du Niambia. Il est construit sur un petit monticule que dominant des collines peu élevées. Son tata extérieur tombe en ruines. Celui du chef est en assez bon état, ainsi que deux ou trois autres petits tatas particuliers. Quant au village lui-même, il est fort mal entretenu, sale et dégoûtant.

Le *Niambia*, dont Orokoto est la capitale, est un petit Etat Malinké situé à l'Ouest de la chaîne principale du Tambaoura, dans l'angle qu'elle forme avec son contrefort Nord-Est. Au Nord et au Nord-Ouest il confine au Natiaga et au Niagala, à l'Ouest au Tambaoura, au Sud au Bambougou et à l'Est au Barnita. Sa superficie est d'environ 1,800 kilomètres. Il est peuplé de Malinkés et ce sont les Sisokos qui sont les maîtres du pays et les propriétaires du sol. Il fut colonisé par eux peu après leur arrivée dans le Bambouck et sous la conduite de deux fils de Moussa-Sisoko qui se nommaient : Haoussa N'Digui et Mansa-Gadio. Ils y sont restés depuis cette époque. Le Niambia n'a que onze villages et sa population est au plus de trois mille habitants. Elle est peu nombreuse, relativement à l'étendue du pays, et sa densité n'est que 1,6 habitant par kilomètre carré. Voici les noms de ces villages :

Orokoto (résidence du chef), Boundéri, Banguilima, Daraleo, Faragoukoto, Téba, Sédiankoto, Koungou, Gadiani, Dialakoto, Malembou.

Son aspect général est plutôt celui d'un pays de montagnes que celui d'un pays de plaines. Il est placé sous le protectorat de la France et relève du commandant du cercle de Kayes. Très pauvre, il arrive difficilement à s'acquitter chaque année du faible impôt auquel il a été taxé. C'était autrefois un véritable repaire de bandits et de détresseurs de grands chemins. Aujourd'hui encore, malgré sa proximité des centres de Bafoulabé, Médine et Kayes, les dioulas n'osent guère s'y aventurer, tant est mauvaise sa réputation, et de temps en temps même actuellement, il n'est pas rare d'entendre dire qu'un marchand y a été dévalisé. Les réclamations de ce genre sont fréquentes à Bafoulabé et à Kayes.

Il existe entre Orokoto et Dialafara depuis quelques années une vieille haine dont le motif est assez curieux pour être rapporté ici. A Orokoto existe un individu, véritable chef du pays, bandit remarquable, qui a nom Siliman-Koy ou Siliman le blanc, pour le distinguer de son frère Siliman fi ou Siliman le noir, parce que ce dernier est plus foncé que le premier. Tous les deux sont excessivement redoutés dans le pays et ils annihilent complètement l'autorité du véritable chef du pays. Ce sont de plus des adversaires déclarés de l'influence française dans la région. Siliman-fi a même déclaré qu'il ne voulait jamais voir un blanc. Aussi dès qu'un officier

est signalé ou annoncé dans les environs, quitte-t-il le village et se réfugie-t-il dans les environs où il possède un petit village de culture. Cet homme possède absolument le génie du vol. Le fait suivant en est la preuve. Il avait pu se procurer, je ne sais comment, un uniforme complet de tirailleur. Ainsi habillé, il partit un jour à la tête de ses hommes et se rendit à Linguékoto, dans le Kamana. Il exhiba là au chef du village un papier revêtu de la signature du commandant de Bafoulabé et portant le timbre du cercle, et lui annonça qu'il était chargé par ce fonctionnaire de lui réclamer le paiement immédiat de 10 gros d'or, soit environ 100 fr. Le chef s'exécuta sur le champ et paya. Je doute que Siliman-fi lui ait jamais donné bonne et valable quittance. Ces deux individus ont ainsi beaucoup de faits de ce genre à leur actif. Mais revenons à notre sujet. Il y a quelques années, Siliman-Koy s'éprit d'une jeune fille du village d'Orokoto, et il fut convenu avec le père que leur mariage serait célébré dès qu'elle serait nubile. Siliman-Koy devait payer en dot une vache, huit gros d'or et une pièce de guinée. La vache et la pièce de guinée furent immédiatement payées. Il n'en fut pas de même des huit gros d'or. Mais, entre temps, le cœur de la jeune enfant parla et un beau jour elle déclara à son père qu'elle ne voulait à aucun prix de Siliman-Koy et qu'elle voulait épouser un des fils du chef de Dialafara. Celui-ci paya au père la dot entière qu'il réclamait et offrit à Siliman de lui rendre ce qu'il avait déjà versé. Ce dernier refusa absolument. Mais pendant tous ces pourparlers, le mariage fut conclu avec le fils du chef de Dialafara et la femme eût même des enfants de lui, Inde iræ. Siliman-Koy alla réclamer à Médine et sut si bien exposer sa plainte au commandant de ce poste et l'entortiller que celui-ci ne trouva rien de mieux que de faire enlever par des tirailleurs à Dialafara la femme et le mari. Ce dernier fut ramené à Médine sous bonne escorte, et sévèrement puni. Je me demande pourquoi. La femme et ses enfants furent donnés à Siliman-Koy. Mais, un an après, elle s'enfuit de la maison de son nouveau mari et retourna avec l'ancien. Siliman-Koy vint la chercher à la tête de ses hommes et s'empara même d'une partie du troupeau de Dialafara.

En 1890, lorsque le capitaine Quiquandon, envoyé en mission spéciale dans le Bambouck, passa par là, les habitants de Dialafara lui firent part de leurs griefs contre Orokoto. Il leur fit rendre les bœufs qui leur avaient été volés, mais il ne fut nullement question de la femme. Depuis cette époque,

chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, les gens d'Orokoto commettent, sur le territoire de Dialafara, toutes sortes de rapines. Les réclamations affluent à Kayes et à Bafoulabé, et, lorsque j'y suis passé, cette grave affaire n'était pas encore réglée. Mais à la suite d'une conférence qui eut lieu entre les commandants de ces deux cercles et à laquelle nous prîmes part comme témoins, tout paraissait être sur le point de s'arranger. Cette petite histoire montre, d'une façon évidente, que le sentiment de l'amour n'est pas inconnu des Noirs et qu'ils sont susceptibles d'attachement.

Tous ces faits qui, en somme, étaient de fraîche date, contribuèrent à me faire recevoir avec méfiance à Orokoto. Aussi, ne fus-je pas étonné, en arrivant, de constater qu'il n'y avait plus dans le village que les hommes. Les femmes et le troupeau avaient été envoyés dans la brousse. Je fis au chef de vifs reproches sur la façon dont se conduisait son village en cette circonstance. Quelques heures après mon arrivée, tout le monde était revenu. On s'était imaginé que je venais pour brûler le village et m'emparer du troupeau. La journée se passa mieux qu'elle n'avait commencé, et je n'eus qu'à me louer de la conduite de tous à mon égard.

2 février. — Nous quittâmes Orokoto à cinq heures du matin. La nuit a été relativement chaude. Petite brise de Sud-Est. Ciel clair et étoilé. Au lever du jour, le ciel se couvre un peu. Forte brise de Sud-Est. Le soleil ne paraît pas. Le ciel est resté couvert toute la journée. Il est tombé quelques gouttes de pluie vers onze heures, et, à midi, il fait une chaleur lourde et orageuse et un fort vent de Sud-Est. C'est la fin du petit hivernage. Cette petite saison pluvieuse ne dure jamais plus de huit à dix jours au maximum. Elle s'établit généralement vers la fin de la lune de janvier et cesse dans les premiers jours de la lune suivante. Pendant ce laps de temps, les vents passent par les quatre points cardinaux et il tombe quelques averses quand ils sont à l'Ouest et au Sud-Est. Dès qu'ils remontent vers l'Est, les pluies cessent, la chaleur devient lourde et orageuse, et lorsqu'ils sont redevenus franchement Est et Nord-Est, elle est sèche et se maintient ainsi jusqu'à la fin de la belle saison, au retour de l'hivernage, vers la mi-juin.

Ma santé s'est un peu améliorée ; mais je suis toujours excessivement faible et de plus j'ai les pieds tellement enflés que je ne puis plus mettre mes bottes. Je suis anémié au plus haut degré. Je n'ai plus aucune illusion à

me faire à ce sujet. Heureusement que dans deux jours je vais enfin pouvoir me soigner un peu.

La route d'Orokoto à Malembou se fit rapidement. A l'heure dite, les porteurs sont réunis, les préparatifs du départ lestement faits et une demi-heure après ce réveil, nous pouvons nous mettre en route. A six heures, nous faisons la halte au petit village de Téba.

Téba est un petit village Malinké de 150 habitants. Sa population est uniquement formée de forgerons. Il s'élève au pied d'une falaise à pic et est entouré de toutes parts de hautes collines. Il est absolument ouvert et ne possède aucun tata ni intérieur ni extérieur. J'y suis très bien reçu, le chef vint me saluer dès mon arrivée et m'offre du lait en abondance pour mes hommes et pour moi. Inutile de dire que le village est sale comme tout bon village Malinké doit l'être. Après nous être reposé pendant une demi-heure nous nous remettons en route. A peu de distance du village il nous faut gravir un passage escarpé d'environ un kilomètre de longueur. Ce ne sont que des escaliers rocheux auxquels succèdent de vastes plateaux formés de grès absolument lisses et polis. On voit que pendant des siècles, il a dû couler là un fleuve immense et que des masses d'eau considérables ont dû passer par-dessus ces énormes rochers. Il devait y avoir en cet endroit une chute majestueuse. Du reste, tout semble indiquer que la plus grande partie de la route de Malembou à Orokoto suit le cours d'un ancien cours d'eau. Elle est épouvantable. Ce ne sont partout que des roches gigantesques et c'est au milieu d'un véritable chaos que l'on chevauche. Partout l'eau a laissé sa trace ineffaçable. Les quelques marigots que l'on rencontre et notamment le Tamba-Kô, le seul important de la région, sont à fond de roches et très difficiles à traverser. Il n'y a qu'à environ six kilomètres de Malembou qu'elle devient réellement praticable. Au point de vue géologique, des quartz, des grès, des schistes et des conglomérats ; toutes roches absolument ferrugineuses. Mentionnons tout spécialement les énormes blocs de schistes lamelleux que l'on trouve entre Orokoto et Téba. Par ci par là quelques ilots d'argiles. Enfin à 5 kilomètres environ de Malembou, la latérite apparaît et forme un vaste plateau qui s'étend jusqu'au village. Nous y arrivons à 10 h. 50. Végétation très pauvre : quelques caïls-cédrats, fromagers, lianes à caoutchouc. Au bord des marigots, de superbes palmiers. Les karités, rares au début de la route,

deviennent plus communs à la fin et sont très abondants aux environs de Malembou.

Malembou est un petit village Malinké dont la population s'élève à 100 habitants tout au plus. C'est le dernier village du Niambia dans cette direction. Il est situé à 25 kilomètres au Nord-Est d'Orokoto. Fort mal entretenu, il ne possède aucun moyen de défense. Il est construit comme tous les villages Malinkés sur un petit monticule au centre d'une plaine que dominant au Nord et au Sud de petites collines. J'y suis très bien reçu et les habitants me donnent, moyennant une petite redevance, tout ce qu'il me faut pour mon personnel et pour moi. La journée se passe sans incident et je m'endors tout heureux en songeant que l'étape prochaine sera la dernière. Demain nous serons au Galougo. Demain ce sera la fin de la brousse, le chemin de fer, Kayes, le repos.

3 février. — Je n'ai pas de peine à réveiller mon monde. Personne n'a dormi, tant on a hâte d'arriver. Aussi les préparatifs du départ sont-ils lestement faits et à cinq heures nous nous mettons en route. Le jour commence à poindre. Nous arrivons enfin sans encombre à Faidherbe-sur-Galougo, à 10 h. 45, tout heureux de voir enfin cette ligne de chemin de fer tant désirée.

La route de Malembou à Faidherbe-sur-Galougo ne présente aucune difficulté dans sa première partie. Elle se déroule au milieu d'une plaine absolument unie que ne traverse aucun marigot. Il n'en est pas de même dans sa seconde partie. On ne chevauche alors que dans des sentiers obstrués par des roches énormes et la route est difficilement praticable pour les animaux. Le passage du Tamba-Kô que l'on franchit deux fois est des plus difficiles. Son fond formé de roches énormes et glissantes rend l'opération très délicate. Au point de vue géologique, rien de particulier. En quittant Malembou et après avoir traversé une petite bande de latérite d'environ un kilomètre de largeur, on marche pendant environ 15 kilomètres au milieu d'une vaste plaine d'argile. A partir de ce point, nous ne trouvons plus que des quartz, grès, conglomérats ferrugineux et schistes. Ces derniers sont assez rares. La latérite apparaît aux environs du petit village de Faidherbe-sur-Galougo. Végétation très maigre, quelques rares karités dans la première partie de la route. Ils sont plus abondants dans la

seconde et finissent par disparaître trois kilomètres environ avant d'arriver au Galougo. Les lianes à caoutchouc sont peu abondantes, et les fromagers, caïl-cédrats, Légumineuses ont presque tous complètement disparu.

Faidherbe-sur-Galougo est un petit village Malinké que les indigènes désignent sous le nom de *Gossi*. Sa population n'est pas de plus de 130 habitants. Fondé en 1887, par le lieutenant-colonel Galliéni, alors commandant supérieur du Soudan Français, il fut détruit en 1890 par les cavaliers Toucouleurs d'Ahmadou et reconstruit depuis. Appelé Faidherbe-sur-Galougou par le commandant de Monségur, alors commandant des cercles à Kayes, il n'est connu d'aucun noir sous ce nom. Il est mal construit, mal entretenu et fort sale. Ceci est classique, chacun le sait, pour les villages Malinkés. Nous le traversons sans nous y arrêter et allons tout droit au campement du chemin de fer, situé à environ 150 mètres du village. Bien entendu, le train pour Kayes est passé depuis une heure et demie à peine et il n'y en aura plus que dimanche prochain. Mais dans l'après-midi il y en aura un pour Bafoulabé. Je décide alors de me rendre à ce poste pour y attendre le départ pour Kayes. Mes animaux s'y rendront par étapes. Je comptais trouver un officier au Galougo et un magasin pour pouvoir m'y ravitailler. Il n'y a plus maintenant que deux canonniers qui y sont chargés de l'entretien de la voie. Ils m'offrent du pain et un peu de vin. Je n'ai garde de refuser. Il y a si longtemps que je n'en ai goûté. Je suis obligé de leur faire préparer, moyennant rétribution bien entendu, du couscouss par les habitants du village. Enfin, vers deux heures, arrive le train. J'ai la bonne chance d'y trouver nos amis Huvenoit, capitaine d'artillerie de marine, directeur du chemin de fer, Cruchet, aide-commissaire, le docteur Collomb, mon excellent collègue, et d'autres officiers que leur service appelle soit sur la ligne, soit à Bafoulabé. Tous me font la plus cordiale des réceptions.

Nous arrivons à Bafoulabé à six heures du soir. A la gare de Talahari nous avons laissé Huvenoit et la plupart des officiers qui voyageaient avec nous. Seuls, Collomb, Cruchet et moi continuons jusqu'à Bafoulabé. Chemin faisant, Collomb me raconte que la colonie vient d'être cruellement éprouvée par une épidémie analogue à la fièvre jaune qui a sévi dans la plupart de nos postes, et qui y a fait de nombreuses victimes. Quatorze officiers entre autres ont succombé et parmi eux deux de nos collègues. Au débarcadère à Bafoulabé, nous fûmes reçus par le commandant du cercle, le

capitaine Conrard, un vieux Soudanais et un de mes meilleurs amis, et par mon collègue, le D^r Gallas, médecin-major du poste. Je fus obligé de m'appuyer sur leurs bras pour pouvoir arriver jusqu'à leur logement. J'étais bien épuisé, mais la joie du retour, la perspective de coucher dans un bon lit et surtout les soins si attentionnés et si affectueux dont m'entourèrent ces bons amis me firent oublier ma fatigue. Que tous reçoivent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance. Je ne saurais oublier les marques de sympathie qu'ils m'ont manifestées pendant que je suis resté leur hôte. Je ne manquai pas dès mon arrivée d'annoncer mon retour à M. le délégué du commandant supérieur du Soudan Français.

La réponse ne se fit pas attendre. M. le chef d'escadron d'artillerie de marine de Labouret, qui remplissait alors ces fonctions à Kayes pendant l'absence de M. le lieutenant-colonel Humbert qui, à cette époque, dirigeait les opérations contre Samory, m'adressa aussitôt le télégramme suivant que je transcris ici fidèlement.

« Délégué commandant supérieur à docteur Rançon. Bafoulabé, n° 347. Vous adresse amitiés et dépêche colonel n° 748 de Bissandougou. « 19 novembre 1892, commandant supérieur à docteur Rançon, Kayes ; en communication, délégué commandant supérieur Kayes. Reçu votre lettre du 11 décembre. Suis très content vous savoir en bonne santé. Je prie mon délégué à Kayes de faire payer votre palefrenier Moussa-Sacko de sa solde et de lui faire un cadeau pour le récompenser de ses bons services avec vous. Serais très heureux causer avec vous à mon retour de votre mission qui, je l'espère, sera très utile pour le commerce futur du Soudan. Souhaits de bonne santé et de bonne réussite ».

Ce témoignage particulier de sympathie et d'estime, émané de l'autorité supérieure, tout l'intérêt et toute l'affection que me manifestaient mes amis à Bafoulabé, à Kayes et en France, me récompensèrent grandement de mes travaux et ne tardèrent pas à me faire oublier les déceptions et les fatigues que j'avais éprouvées pendant mon voyage.

NOTES :

- [1] Cette disparition, aujourd'hui à peu près réalisée, tient aux procédés barbares employés par les Malais des îles de la Sonde, qui, pour obtenir un plus grand rendement immédiat de l'*Isonandra* ou *Palachium Gutta*, n'hésitent pas à couper l'arbre au lieu de le saigner discrètement, et sans atteindre par cette exploitation ses œuvres vives, comme la prévoyance la plus élémentaire le commanderait.
- [2] On trouvera dans le II^e volume des *Annales du Musée colonial de Marseille* un mémoire posthume de Geoffroy sur un produit intéressant de la Guyane. La valeur de ce travail laisse présager ce qu'aurait été le rapport de mission de ce savant et scrupuleux observateur.
- [3] Marchand ambulant, colporteur.
- [4] *Parkia biglobosa* Benth.
- [5] Champs cultivés.
- [6] *Borassus flabelliformis* L., palmier à vin.
- [7] Voir pour plus amples détails le travail de MM. Heckel et Schlagdenhauffen sur cette graine comestible. (Journ. de pharm. et chimie du 15 juin 1887 et Bull. de la Soc. de Géog. de Marseille). C'est le *Oull* des Woloffs.
- [8] Voir pour plus amples détails sur ce poison d'épreuve le mémoire de MM. Heckel et Schlagdenhauffen dans le journal *Les Nouveaux Remèdes*, 1886.
- [9] *Cola cordifolia* de Rob. Brown : on ignore si la graine de ce végétal renferme de la caféine comme celle du *Cola acuminata* R. Brown. (Voir la monographie des Kolas africains par E. Heckel dans le 1^{er} vol. des *Annales de l'Institut colonial*, 1893). Ce végétal est encore nommé *N'Dimb* dans certains dialectes.
- [10] *Khaya senegalensis* A. de Jussieu ; c'est le *Quinquina du Sénégal*, bon fébrifuge par son écorce.
- [11] *Sorgho vulgare* Pers.
- [12] *Arachis hypogæa* L.
- [13] *Hibiscus esculentus* L.
- [14] *Carica Papaya* L.
- [15] Voir au sujet de ce végétal, le travail de MM. Heckel et Schlagdenhauffen dans le journal *Les nouveaux Remèdes*. — 1888.
- [16] *Zea Maïs* L.
- [17] Cet intéressant animal a été l'objet de récentes observations sur ses mœurs, son anatomie et sa physiologie, dans le journal *La Nature*, de Tissandier (1891), de la part de MM. les professeurs Heckel, de Marseille, et Vaillant, du Muséum de Paris. Plus tard M. Dubois, de la Faculté des Sciences de Lyon, a communiqué à l'Association scientifique de France (1892) des observations physiologiques sur sa respiration.

- [18] C'est une opinion, du reste aujourd'hui reconnue erronée, qui a été soutenue, avec beaucoup d'autres du même genre, par Ch. Martins.
- [19] Voir, au sujet de ce végétal précieux et de son utilisation, un travail du professeur Édouard Heckel intitulé « *Un arbre à beurre et une nouvelle source de Gutta* » dans le journal *La Nature*, de G. Tissandier, 1885.
- [20] Voir sur cette curieuse plante le mémoire de M. le professeur Edouard Heckel qui l'a fait connaître le premier dans les Annales de la Faculté des sciences de Marseille, 1891, 1^{er} fascicule.
- [21] Cette plante médicinale très intéressante est en ce moment en même temps que sa congénère le Sangol (*Cocculus Leæba* D. C.), l'objet d'une étude détaillée de la part de MM. les professeurs Heckel et Schlagdenhauffen. Ce travail sera inséré dans le III^e volume (1895) des Annales de l'Institut colonial de Marseille.
- [22] *Ceratanthera Beaumetzi* Heckel, rhizôme purgatif et tœnifuge.
- [23] Le *Nando* est le *Sarcocephalus esculentus* Afz. trouvé sous ce nom par Corre près de Joal et connu comme remède employé par les indigènes contre les maux de ventre. Voir à ce sujet le mémoire de MM. E. Heckel et Schlagdenhauffen (Archives de Médecine navale, Décembre 1885 et Janvier 1886. (Note de M. Heckel).
- [24] Le *Fouff* serait, d'après Lecart, un nom Woloff donné à un *Polygala* usité au Sénégal et au Soudan contre la morsure des serpents (Note de M. Heckel).
- [25] Cette odeur est vraisemblablement due à l'éther méthylsalicilique dont la présence a été constatée récemment par M. Bourquelot dans plusieurs espèces du genre *Polygala* (Note de M. Heckel).
- [26] C'est probablement l'*Asclepias Curassavica* L.
- [27] Le *Cantacoula* dont je n'ai vu que les coques renfermant le hammout, est certainement une Rutacée-Aurantiacée, qui se rapproche beaucoup des *Feronia* de l'Inde. Ces derniers ont aussi une pulpe acidule agréable dans laquelle sont noyées les graines (E. Heckel).
- [28] Ce végétal appartient évidemment au genre *Balsamodendron* et doit être voisin de l'espèce *B. africanum* Arnott, qui fournit le Bdellium d'Afrique (Heckel).
- [29] Il est formé par les feuilles d'une Verbénacée du genre *Verbena* (E. Heckel).
- [30] Espèce très rapprochée du *Ximenia americana* et que je nomme *X. Seno* D. C. (E. Heckel).
- [31] Tué depuis aux côtés du colonel Bonnier, à l'affaire de Goundam.
- [32] L'écorce de la racine de cette plante est connue depuis longtemps en matière médicale sous le nom d'écorce de Mudar ; elle est réputée tonique et diaphorétique (E. Heckel).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

7

CHAPITRE I

11

Comment je fus amené à visiter la Haute-Gambie. — Aperçu rapide de l'itinéraire que j'ai suivi pour m'y rendre. — Composition de ma caravane. — Mon interprète Almoudo Samba N' Diaye. — De Kayes à Nétéboulou (Ouli). — Séjour à Nétéboulou. — Maladie. — Manque de vivres. — Comment je fus ravitaillé par la Compagnie Française de la côte occidentale d'Afrique. — Extrême complaisance de M. le capitaine Roux, de l'infanterie de marine, commandant du cercle de Bakel. — Je puis quitter Nétéboulou. — Préparatifs de départ. — Projet d'itinéraire. — Nétéboulou. — Son histoire. — Sa population. — Son chef Sandia-Diamé. — Importance de sa situation au point de vue commercial. — Son avenir.

CHAPITRE II

23

Départ de Nétéboulou. — Témoignages de sympathie de la population. — En route pour Sini. — Ordre de marche de la caravane. — La plaine de Genoto. — Arrivée à Makadian-Counda. — De Makadian-Counda à Sini. — Arrivée à Sini. — Belle réception. — Le tam-tam. — Le Balafon. — Sérénade. — Le chef du Ouli, Massa-Ouli. — Sa famille. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Nété. — Le Téli. — Le N'taba. — Sini. — Sa population. — Belles cultures. — Départ de Sini. — Canapé. — Lait et beurre en abondance. — Soutoko. — La mosquée. — Villages Peulhs. — Fatigue de la route. — Arrivée à Barocounda. — Départ de Barocounda. — Arrivée à Toubacouta. — Épisode de la guerre du marabout Mahmoud-Lamine-Dramé. — Réception peu cordiale à Toubacouta. — Belle case. — Traces du passage de la mission de délimitation des possessions Françaises et Anglaises en Gambie. — Toubacouta. — L'ancien et le nouveau village. — L'envoyé de Guimmé-Mahmady, le chef du Sandougou. — Beaux lougans. — Belles rizières. — Le marigot de Maka-Doua, frontière du Ouli et du Sandougou. — Description de la route de Sini à Toubacouta. — Géologie. — Botanique. — Le dougoura.

CHAPITRE III

53

Le Ouli. — Situation. — Limites. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Populations. — Ethnologie. — Rapports du chef du pays avec les différents villages. — Rapports du Ouli avec les autorités françaises. — Conclusions.

CHAPITRE IV

72

Départ de Toubacouta. — Beaux lougans de mil. — Le *Cail-cédrat*. — Arrivée à Dalésilamé. — Village Sarracolé et village Malinké Musulman. — Rencontre d'un dioula. — De

l'hospitalité chez les indigènes. — Souma-Counda. — De Souma-Counda à Missira. — Cordiale réception. — Guimmé-Mahmady, chef du Sandougou. — Séjour à Missira. — Visite des chefs des villages du Sandougou. — Beurre, lait, kolas en abondance. — Violente tornade. — Départ de Missira. — Vastes champs d'arachides. — Pioche spéciale pour les arracher. — Le Diabéré. — Diakaba. — Nombreux papayers. — Sidigui-Counda. — Saré-fodé. — Saré-Demba-Ouali. — Son chef Demba. — Visite du frère de Maka-Cissé, chef du Sandougou occidental. — Cordiale réception des Peulhs. — Pucés et punaises. — Départ de Saré-Demba-Ouali. — Le village Ouolof de Tabandi. — Arrivée au village Toucouleur Torodo de Oualia. — Ousman-Celli, son chef. — Belle réception. — Belle case. — Excursion au Sandougou. — Saré-Demboubé. — Le Sandougou frontière du Niani et du Sandougou. — Le gué de Oualia. — Description de la route de Toubacouta au Sandougou. — Le Baobab. — Le *Kinkélibah*. — Violent accès de fièvre.

CHAPITRE V

98

Le Sandougou. — Description géographique. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Populations. — Ethnologie. — Situation et organisation politiques. — Rapports avec les autorités françaises. — Conclusions.

CHAPITRE VI

113

Départ de Oualia. — Passage du Sandougou. — Cissé-Counda-Teguenda. — Countiao. — Cissé-Counda. — Arrivée à Koussalan. — Grande fatigue éprouvée pendant la route. — Description de la route du Sandougou à Koussalan. — Koussalan, sa population, son chef. — Beaux lougans. — Le mil. — Le maïs. — Le tamarinier. — Départ de Koussalan. — Carantaba. — Beaux jardins d'oignons. — Calen-Foulbé. — Calen-Ouolof. — Description de la route de Koussalan à Calen-Ouolof. — Le Laré ou Saba, liane à caoutchouc. — Je reçois une lettre de M. l'Agent de la Compagnie française à Mac-Carthy. — Nuit sans sommeil. — Les moustiques. — Départ de Calen-Ouolof. — Rosée abondante. — Yola. — Couiaou. — Lamine-Sandi-Counda. — Medina-Canti-Countou. — Arrivée à Lamine-Coto. — J'y trouve M. Joannon, agent de la Compagnie française à Mac-Carthy. — Réception amicale. — Arrivée à Mac-Carthy. — Description de la route de Calen-Ouolof à Mac-Carthy. — Le riz et les rizières. — Le rônier. — Installation et séjour à Mac-Carthy. — Réception sympathique. — Arrivée de MM. Frey et Trouint, agents de la Compagnie. — Nombreux achats en prévision de mon voyage au Kantora, à Damentan et aux pays des Coniagués. — Nous sommes tous malades. — Départ retardé.

CHAPITRE VII

145

Mac-Carthy. — Situation géographique. — Notice historique. — Description géographique. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Climatologie. — Flore. — Productions du sol ; cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Le Protopterus ou Mudfisch des Anglais, ou Schlammfisch des Allemands, ou poisson de vase. — Ethnographie ; populations. — Organisation politique et administration. — Conclusions.

CHAPITRE VIII

158

Départ de Mac-Carthy. — En route pour le Kalonkadougou. — Diamali. — La vigne du Soudan. — Canouma. — Le *Fonio*. — Le *Fromager*. — Counté-Counda. — Arrivée à Demba-Counda. — Fatigue extrême. — Bonne réception. — Le village. — Son chef. — Je suis forcé d'y rester deux jours. — Description de la route de Mac-Carthy à Demba-Counda. — Géologie. — Botanique. — Bizarre superstition. — Départ de Demba-Counda. — Arrivée à Kountata, premier village du Kalonkadougou. — De Kountata à Diambour. — Beaux lougans. — Les puits de Diambour. — Belle réception. — Le village. — Massa-Diambour. — Séjour à Diambour. — Départ pour Goundiourou. — Arrivée à Goundiourou. — Village en ruines. — Oseille et tomates indigènes. — Description de la route de Diambour à Goundiourou. — De Goundiourou à Daouadi. — Guiriméo. — Mansa-Bakari-Counda. — Saré-Dadi. — Daouadi. — Aspect du village. — Un courrier rapide. — Lettre de M. Frey. — Description de la route de Goundiourou à Daouadi. — La *gomme* et les *gommiers*. — La *gomme* de *Kellé*. — De Daouadi à Coutia. — Boulou. — Coutia. — Massa-Coutia. — Aspect du village. — Les tisserands. — Description de la route de Daouadi à Coutia. — Le coton. — Les Niébès-Ghertés ou Tigalo-N'galo. — Patates douces.

CHAPITRE IX

186

Le Kalonkadougou. — Limites-frontières. — Description géographique. — Aspect général. — Constitution géologique du sol. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Faune. — Animaux domestiques. — Populations. — Ethnographie. — Situation et organisation politiques actuelles. — Rapports avec les autorités françaises. — Conclusions.

CHAPITRE X

196

Départ de Coutia. — Kalibiron. — Diabaké. — Paquira. — Arrivée à Koussanar. — Description de la route de Coutia à Koussanar. — Géologie. — Botanique. — Cultures. — Koussanar. — Aspect du village. — Nombreuses variétés d'acacias. — Beaux jardins de tabac. — De Koussanar à Goundiourou. — Coumbidian. — Ahmady-Faali-Counda. — Description de la route suivie. — Goundiourou. — Remarquable propreté du village. — Nombreuses visites. — Belles plantations de haricots. — De Goundiourou à Sini. — Siouoro. — Massara vient à mon avance. — Arrivée à Sini. — Cordiale réception. — Description de la route de Goundiourou à Sini. — Géologie. — Botanique. — Départ de Sini. — Arrivée à Nétéboulou. — Séjour à Nétéboulou. — Grands préparatifs. — Organisation d'un convoi pour Kayes. — Pas de courrier. — Un voyage extraordinaire. — Étrange superstition. — Le génie du foyer. — Départ de Nétéboulou. — Arrivée à Passamassi. — Belle réception. — Belle case. — Description de la route de Nétéboulou à Passamassi. — Belles plantations d'indigo. — De Passamassi à Son-Counda. — Yabouteguenda. — Le traitant Niamé-Lamine. — Passage de la Gambie. — Les caïmans. — Arrivée à Son-Counda. — Description de la route de Passamassi à Son-Counda. — Nous sommes dans le Kantora. — Le vieux chef du pays. — Aspect du village. — Courges. — Calebasses. — Gombos. — Je me dispose à partir pour Damentan.

CHAPITRE XI

223

Le Kantora. — Limites, frontières. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, productions du sol, cultures. — Faune, animaux

domestiques. — Populations. — Ethnographie. — Rapports du chef avec ses administrés. — Situation politique actuelle. — Rapports avec les autorités françaises. — Émigration.

CHAPITRE XII

233

Départ de Son-Counda. — Marche de nuit. — Frayeur des Malinkés. — Héméralopie. — Itinéraire de Son-Counda au marigot de Tabali. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le Dion-Moussou-Dion-Soulo. — Campement en plein air. — Un gourbi en paille. — De Tabali à la rivière Grey. — Itinéraire. — Passage de la rivière Grey. — Ingénieuse embarcation. — De la rivière Grey au marigot de Konkou-Oulou-Boulo. — Itinéraire. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Les lianes *Delbi* et *Bonghi*. — Le Barambara. — Du marigot de Konkou-Oulou-Boulou à Damentan. — Itinéraire. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le Karité. — Arrivée à Damentan. — Belle réception. — Le chef Alpha-Niabali. — Séjour à Damentan. — Palabres. — Influence du chef dans la région. — Fanatisme musulman. — Arrivée d'un Coniaguié. — Je l'envoie annoncer ma visite à son chef. — Environs de Damentan. — Belles cultures. — Le Ricin. — Préparatifs de départ pour le Coniaguié.

CHAPITRE XIII

258

Le pays de Damentan. — Limites. — Frontières. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, productions du sol, cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations, ethnographie. — Rapports de Damentan avec les pays voisins. — Rapports de Damentan avec les autorités françaises.

CHAPITRE XIV

270

Départ de Damentan. — Le guide Fodé. — De Damentan au marigot de Bamboulo. — Itinéraire. — Description de la route. — Le Belancounfo. — Le *Raphia* vinifera. — Du marigot de Bamboulo au marigot de Oudari. — Itinéraire. — Description de la route. — Rencontre de quatre chasseurs Coniaguiés. — Traces laissées par une troupe d'éléphants. — Le campement de Oudari. — Départ de Oudari. — Passage du marigot. — Les termitières. — Le marigot de Oupéré. — Le marigot de Mitchi. — Belle végétation. — Un pont dans les branches. — Le palmier oléifère (*Elæis Guineensis*). — Le marigot de Bankounkou. — Nous apercevons le plateau du Coniaguié. — Les lougans. — Frayeur des enfants et des femmes Coniaguiés à mon aspect. — Curiosité des hommes. — Le Bakis. — Iguigni, le premier village Coniaguié. — Karakaté. — Ouraké. — Halte sous un fromager. — Le chef du village, grand-prêtre et gardien du territoire. — Étrange superstition. — En route pour Yffané, la capitale. — Nombreux sentiers, nombreux détours. — Une curieuse escorte. — Arrivée à Yffané. — Halte sous un beau tamarinier. — Le chef Touankané. — Je suis autorisé à me reposer dans le village Malinké. — Défense à mes hommes et à moi d'entrer dans le village Coniaguié. — Curiosité indiscrete des indigènes. — Description de la route du marigot de Oudari à Yffané. — Géologie. — Botanique.

CHAPITRE XV

292

Séjour à Yffané. — Deuxième journée. — Tam-tam. — Chiens. — Chacals. — Cris bizarres dans le village. — Étrange coutume. — Nombreux visiteurs. — Visite de Touankané. — Grand palabre. — Pas de vivres. — Cordiale et généreuse hospitalité des Malinkés. —

Toukané me demande en cachette une bouteille de gin. — Abondance du gibier dans les environs d'Yffané. — Troisième journée. — Nombreuses visites de dioulas Malinkés établis dans le pays. — Les pintades. — Toukané me fait cadeau d'un bœuf. — Je puis enfin me procurer un peu de mil et de fonio. — Refus de Toukané de me donner des porteurs pour retourner à Damentan. — Dans la soirée il me promet de m'en donner le lendemain matin. — Il enverra deux délégués à Nétéboulou pour s'aboucher avec le commandant de Bakel. — Heureux résultat de mon voyage. — Départ d'Yffané. — Toukané me donne deux guides, mais pas de porteurs. — D'Yffané au marigot de Oudari. — Campement à Oudari. — Inquiétudes de Sandia. — Arrivée de quatre Coniagués qui font route avec nous. — Du marigot de Oudari à Damentan. — Les antilopes. — Les sangliers. — Arrivée à Damentan. — Joie d'Alpha-Niabali de me revoir. — Récit de Sandia et d'Almoudo. — Ils m'apprennent les dangers que nous avons courus au Coniagué.

CHAPITRE XVI

309

Le pays de Coniagué et le pays de Bassaré. — Limites. — Frontières. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Faune. — Animaux domestiques. — Les bœufs. — Les poulets. — Les pintades. — Flore. — Productions du sol. — Cultures. — Populations. — Ethnographie. — Ethnologie. — Sociologie. — Opinions diverses sur l'origine des Coniagués et des Bassarés. — Les villages. — Les habitations. — La nourriture. — La coiffure. — Le vêtement. — Organisation de la société. — La famille. — Rôle de la femme dans les affaires publiques. — Religion. — La guerre. — Les armes. — Fabrication de la poudre. — Langage. — Situation politique actuelle. — Rapports des Coniagués avec leurs voisins. — Notes diverses sur les Bassarés.

CHAPITRE XVII

344

Repos à Damentan. — Départ de Damentan. — De Damentan à la Gambie. — Le *Manioc*. — La *Pourghère*. — Traces du passage d'une hyène. — Arrivée sur la rive droite de la Gambie. — Une forêt de rôniers. — Le gué de Voumbouteguenda entre Damentan et Bady. — Le fils du chef de Damentan vient me rejoindre. — Passage de la Gambie. — Entre la Gambie et Bady. — Immense incendie. — Une superstition bizarre. — Description de la route entre Damentan et Bady. — Géologie. — Botanique. — *Datura*. — *Sendiègne*. — M'Bolon-M'Bolon. — Arrivée à Bady. — Le village. — Le chef. — Nous sommes bien reçus. — La population. — Grand nombre de goîtreux. — Maladies de la peau. — Palabres. — Sandia me quitte pour retourner à Nétéboulou. — Départ de Bady. — Sansanto. — Niongané. — Beaux lougans d'arachides. — Arrivée à Iéninialla. — Belle réception. — Description de la route de Bady à Iéninialla. — Géologie. — Botanique. — Le Vène. — Départ de Iéninialla. — Le pont sur le Barsancounti. — Passage de la rivière Balé. — Rencontre d'une députation des notables de Gamon venus au devant de moi. — Arrivée à Gamon. — Belle réception. — Belle case. — Description de la route de Iéninialla à Gamon. — Géologie. — Botanique. — Le Nando. — Le Fouff. — Les dattiers. — Les piments. — Description du village. — Le chef. — Palabres. — Plaintes des habitants.

CHAPITRE XVIII

364

Le Tenda et le pays de Gamon. — Frontières, Limites. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, productions du sol,

cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations. — Ethnographie. — Organisation politique. — Rapports avec les pays voisins. — Rapports avec les autorités françaises.

CHAPITRE XIX

386

Départ de Gamon. — Difficultés au moment de se mettre en route. — Toujours les porteurs sont en retard. — De Gamon au marigot de Firali-Kô. — Route suivie. — Tumulus. — Respect des Noirs pour les morts. — Campement sur les bords du marigot. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Fogan ou Tirba. — Le Cantacoula. — Nouvelle lune. — Pratique religieuse des Noirs à cette occasion. — Départ du Firali-Kô. — Route suivie du Firali-Kô au marigot de Sandikoto-Kô. — Rencontre d'un lion. — Le Niocolo-Koba. — Campement sur les bords du Sandikoto-Kô. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Hammout. — Du Sandikoto-Kô à Sibikili. — Route suivie. — Chasse au bœuf sauvage. — Récit de Mahmady au sujet d'un éléphant. — Arrivée à Sibikili. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Bambou. — Une maladie particulière sur ce végétal. — Réception à Sibikili. — Tout le village est ivre. — Description du village. — Fortifications Malinkées. — En route pour Badon. — Route suivie. — Rencontre d'une députation que le chef envoie au devant de moi. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le Calama. — Arrivée à Badon. — Belle réception. — Le village. — Le chef. — La population. — Je tombe sérieusement malade.

CHAPITRE XX

412

Le pays de Badon. — Limites, frontières. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Faune, animaux domestiques. — Flore, productions du sol, cultures. — Populations, ethnographie. — Situation et organisation politiques. — Rapports du pays de Badon avec les pays voisins. — Rapport du pays de Badon avec les autorités françaises. — Le Badon au point de vue commercial. — Conclusions. — Traités passés par le pays de Badon avec la France.

CHAPITRE XXI

429

Séjour à Badon. — Je suis gravement malade d'un accès de fièvre à forme bilieuse hématurique. — Générosité de Toumané pour mes hommes et pour moi. — Sa passion pour le dolo. — Arrivée à Badon d'un envoyé du commandant supérieur du Soudan se rendant au Fouta-Diallon. — Plaintes de Toumané au sujet des gens du Bélédougou. — Ma santé s'améliore un peu. — Passage de nombreux dioulas à Badon. — Plaintes de Toumané au sujet des dioulas. — Comment on tue un bœuf chez les Malinkés. — Je puis enfin partir. — Nombreuse escorte. — Faiblesse extrême. — Départ de Badon pour Tomborocoto (Niocolo). — Route suivie. — Passage de la Gambie. — Arrivée à Tomborocoto. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Les Sénés. — *Le thé de Gambie*. — Tomborocoto. — Mauvaise réputation des habitants. — Je suis bien reçu. — Départ de Tomborocoto. — Route suivie. — Les lougans et les villages de cultures. — Arrivée à Dikhoy. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Poivre. — Enormes haricots. — Dikhoy. — Belle case. — Légende Malinkée. — Un chef parent d'un oiseau. — Départ de Dikhoy. — De Dikhoy à Laminia. — Route suivie. — Médina. — Dienguï. — Sillacounda. — Les Karités. — Les troupeaux. — Palabre à Sillacounda. — Passage de la

Gambie. — Un bœuf pris par un caïman. — Façon de pêcher des habitants de Sillacounda et de Laminia. — Arrivée à Laminia. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — La chasse. — Le *Touloucouna*. — Laminia. — Description du village. — Sa population. — Riches troupeaux. — Belles cultures. — Arrivée d'une caravane de dioulas chargée de kolas. — Le *kola* au Soudan français. — Fanatisme musulman des Diakankés. — Une école de marabouts et de talibés. — Une séance de tatouage.

CHAPITRE XXII

473

Le Niocolo. — Limites, frontières. — Aspect général du pays. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Climatologie. — Flore, productions du sol, cultures. — Faunes, animaux domestiques. — Populations, Ethnographie. — Situation et organisation politiques actuelles. — Rapports du Niocolo avec les pays voisins. — Rapports du Niocolo avec les autorités Françaises. — Le Niocolo au point de vue commercial. — Conclusions.

CHAPITRE XXIII

496

Départ de Laminia. — Souhaits de bon voyage. — Pratique religieuse à ce sujet. — De Laminia à Médina. — Dentilia. — Route suivie. — Extraction du fer. — Hauts-fourneaux. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Le *Diabé*. — La *Fève de Calabar*. — Arrivée à Médina. — Dentilia. — Le pavillon tricolore. — Belle réception. — Orchestre original. — Description du village. — En route pour Saraia. — Route suivie. — Bambou. — Badioula. — Description de la route. — Géologie. — Botanique. — Les *figes*. — Le *Seno*. — Les *Strophanthus*. — Arrivée à Saraia. — Le village. — Un mariage chez les Malinkés. — Départ pour Dalafi. — Beaux lougans. — Le Caoutchouc. — Arrivée à Dalafi. — Mensonges des habitants. — Respect des indigènes pour les bœufs blancs. — En route pour Diaka. — Médina. — Route suivie. — L'Anacarde. — Cordiale réception.

CHAPITRE XXIV

528

Le Dentilia. — Frontières, limites. — Aspect général. — Hydrologie. — Orographie. — Constitution géologique du sol. — Flore, production du sol, cultures. — Faune, animaux domestiques. — Populations, Ethnographie. — Situation et organisation politiques. — Rapport du Dentilia avec les pays voisins. — Rapport du Dentilia avec les autorités Françaises. — Le Dentilia au point de vue commercial. — Conclusions.

CHAPITRE XXV

545

Départ de Diaka-Médina. — Marche de nuit. — Fuite d'un porteur. — Rencontre d'une nombreuse caravane. — Le commerce du sel au Soudan. — Passage de la Falémé. — Description de la route suivie. — Géologie. — Botanique. — Le Kaki. — Arrivée à Faraba. — Nous sommes en pays de connaissance. — Le village, le chef. — Recherche de l'or. — Départ de Faraba. — A travers le Sintédougou et le Bambouk. — Sansando. — Dioulafoundoundi. — Soukoutola. — Notes sur le Sintédougou. — La vallée de Batama. — Mouralia. — Les mines d'or. — Sékonomata. — Batama. — Ascension de la chaîne du Tambaoura. — Yatéra. — Malaoulé. — Koudoréah. — Difficultés de la route. — Guibourya. — Le Diébédougou. — Kéniéti. — Guénobanta. — Le Diabeli. — Yérala. — Dialafara. — Le Tambaoura. — Les circoncis et la circoncision au Soudan. — Orokoto. —

Panique des habitants. — Nouvelle ascension du Tambaoura. — Téba. — Malembou. — Le Natiaga. — Arrivée à Faidherbe-sur-Galougo. — Le chemin de fer. — Mauvaises nouvelles. — Arrivée à Boufoulabé. — Cordiale réception.

Lille. — Typ. & Lith. Le Bigot frères, Rue Nationale, 68.

ILLUSTRATIONS

Chaland pour le transport du personnel européen dans le Haut-Sénégal.	face à	10
Sénoudébou (Bondou), Femmes Toucouleurs.	face à	12
Une rue à Sénoudébou (village Toucouleur du Bondou).	face à	14
Plan d'une habitation Malinkée		19
Vue prise de la Falémé.	face à	22
[Balafon, 6 figs.]		27, 28, 29
Ruisseau de Koromadj, frontière commune du Ouli et du Ferlo-Bondou (route de Naoudé à Tamba-Counda)	face à	52
Bords de la Gambie (entre Dialacoto et Nétéboulou).	face à	54
[Pioche spéciale pour la récolte des arachides]		82
[Diaberé]		84
<i>Arum Heckeli</i> Rançon.	face à	84
Kinkélibah (<i>Combretum Raimbaulti</i> Heckel : rameau floral).		94
Balanger. — Factorerie de la Compagnie française de l'Afrique occidentale.	face à	156
Tomate et oseille du Soudan	face à	174
Tabac (<i>Nicotiana Tabacum</i> L.).	face à	200
La Gambie à Yaboutéguenda.	face à	214
Saba (liane à caoutchouc).	face à	241
Karité ou Shee (<i>Butyrospermum Parkii</i>)		246
N'taba (<i>Sterculia cordifolia</i>).	face à	256
<i>Ceratanthera Beaumetzi</i> Heckel (Belancoumfo) tœnifuge et purgatif.		273
Groupe de Coniaguiés.	face à	316
Rônier (<i>Borassus flabelliformis</i>).		348
Gué de Voumboutouguenda (Gambie), route de Damantan à Bady.	face à	348
Graines de Kola		453
Rameau floral et fruit du kolatier.		454
Panier à kola.		456
Femme Toucouleur (Sénoudébou).		470
Femme Toucouleur (Bakel).		472

Jeune fille malinkée (Badon).	face à	474
CARTES		
<i>Carte de Ouli.</i>		11
<i>Sandougou</i>		98
MAC-CARTHY		144
<i>Kalonkadougou</i>		158
<i>Kantora</i>		222
SON-COUNDA		232
<i>Damentan, Tenda et Gamon</i>		258
<i>Coniaguié</i>		309
<i>Damentan, Tenda et Gamon</i>		364
<i>Badon</i>		411
<i>Niocolo</i>		473
<i>Dentilia</i>		495

INDEX DES NOMS DE PLANTES

Anacarde ou acajou à pommes	<i>Anacardium occidentale</i>
Arachide	
Bakis	<i>Tinospora Bakis</i>
Bambou	<i>Bambusa arundinacea</i>
Baobab	<i>Adansonia digitata</i>
Barambara	
Belancoumfo	<i>Ceratanthera Beaumetzi</i>
Bonghi	<i>Vahea florida</i>
Caïl-cédrat	<i>Khaya Senegalensis</i>
Calama	<i>Combretum glutinosum</i>
Calebassier	<i>Crescentia Cujete</i>
Cantacoula	
Casse	<i>Cassia fistula</i>
Coton	<i>Gossypium punctatum</i>
Courges	<i>Lagenaria vulgaris</i>
Dattiers	
Datura	<i>Datura Stramonium</i>
Delbi	<i>Vahea Heudelotii</i>
Diabé	<i>Lawsonia inermis</i>
Diabéré	<i>Arum Heckeli</i>
Dion-Moussou-Dion-Soulo	
Fafetone	<i>Calotropis procera</i>
Fanto	<i>Légumineuse</i>
Fève de Calabar	<i>Physostigma venenosum</i>
Ficus	<i>Ficus spp.</i>
Fogan	
Fonio	
Fouff	
Fromager	<i>Bombax ceiba</i>
Gingembre	
Gombo	<i>Hibiscus esculentus</i>
Gomme de Kellé	
Gomme et Gommiers	<i>Acacia spp.</i>
Hammout	<i>Commiphora</i>
Haricots	

Indigo	
Kaki	<i>Diospyros mespiliformis</i>
Karité	<i>Butyrospermum Parkii</i>
Kinkélibah	<i>Combretum Raimbaulti</i>
Kola ou gourou, ou café du Soudan	<i>Cola/Sterculia acuminata</i>
Laré ou Saba	<i>Vahea Senegalensis</i>
Maïs	
Manioc	<i>Manihot dulcis</i>
M'Bolon-M'Bolon	
Mil	
Nando	
Nété	<i>Parkia biglobosa</i>
N'taba	<i>Sterculia cordifolia</i>
Oignon	
Oseilles	<i>Rumex sp./Hibiscus sabdariffa</i>
Palmier oléifère	<i>Elæis Guineensis</i>
Patates douces	<i>Ipomœa Batatas</i>
Piment/Poivre de cayenne	
Poivre ou Enoné ou Niamoco	<i>Amomum Melegueta</i>
Pourghère	<i>Jatropha curcas</i>
	<i>Raphia vinifera</i>
Ricin	<i>Ricinus communis</i>
Riz	
Rônier	<i>Borassus flabelliformis</i>
Sendiègne	
Séné	<i>Cassia obovata</i>
Séno	<i>Ximenia</i>
Strophanthus	<i>Strophanthus spp.</i>
Tabac	
Tamarinier	
Téli	<i>Erythrophlæum Guineense</i>
Thé de Gambie	
Tigalo N'galo ou Niébé gherié	
Tirba	
Tomates	
Touloucouna	<i>Carapa Touloucouna</i>
Vène	<i>Pterocarpus erinaceus</i>
Vigne du Soudan	<i>Vitis spp.</i>

Note du transcripneur :

- Page 23, " de la popula n. " a été remplacé par " population "
- Page 23, " plaine e Genoto. " a été remplacé par " de Genoto "
- Page 34, " est évidemement bien " a été remplacé par " évidemment "
- Page 38, " 6 heures 15 qnand " a été remplacé par " quand "
- Page 51, " Le sarcocape est " a été remplacé par " sarcocarpe "
- Page 52, " dont il il n'a pas été " a été remplacé par " dont il n'a pas été "
- Page 54, " appartient à à cette " a été remplacé par " appartient à cette "
- Page 55, " d'une façon gènesale " a été remplacé par " générale "
- Page 80, " L'arachide (arachis hypogoea) " a été remplacé par " hypogæa "
- Page 80, " légumineuse cœsalpinée " a été remplacé par " cæsalpinée "
- Page 83, " si on peut arrriver " a été remplacé par " arriver "
- Page 92, " celle de l'Althœa " a été remplacé par " l'Althæa "
- Page 95, " les Rivières du Sud " a été remplacé par " Rivières "
- Page 96, " On prend un verre " a été remplacé par " verre "
- Page 99, " du pays cbange " a été remplacé par " change "
- Page 99, " région Nord du Sandaugou " a été remplacé par " Sandougou "
- Page 102, " sables du et Nordles argiles " a été remplacé par " sables du Nord et les argiles "
- Page 120, " l'extrémilé de la tige " a été remplacé par " l'extrémité "
- Page 126, " les feuillles desséchées " a été remplacé par " feuilles "
- Page 128, " Koussalan teoù nous arrivons " a été remplacé par " et où "
- Page 145, " Situation géographique " a été remplacé par " géographique "
- Page 149, " particulièrement es chiens " a été remplacé par " les chiens "
- Page 152, " réussir à les conservver " a été remplacé par " conserver "
- Page 164, " Mungo-Park lorsqu'il passa " a été remplacé par " lorsqu'il "
- Page 165, " An pied de l'arbre " a été remplacé par " Au pied "
- Page 170, " plus que que des décombres " a été remplacé par " plus que des décombres "
- Page 196, " à cinq neures " a été remplacé par " heures "
- Page 208, " ces beaux longans " a été remplacé par " lougans "
- Page 209, " arrivée à Baboulabé " a été remplacé par " Bafoulabé "
- Page 220, " expulser le tœnia " a été remplacé par " tænia "
- Page 251, " Tenda, Coniagué, Ouli " a été remplacé par " Coniaguié "
- Page 259, " 15° 53' et et 15° 14' " a été remplacé par " 15° 53' et 15° 14' "
- Page 268, " la richessse de son sol " a été remplacé par " richesse "
- Page 285, " que l'on arrive sur " a été remplacé par " arrive "
- Page 299, " celui qui paraissait " a été remplacé par " paraissait "
- Page 311, " Le pays des Goniaguiés " a été remplacé par " Coniaguiés "
- Page 325, " fixent sur sur le sommet " a été remplacé par " fixent sur le sommet "
- Page 335, " pêche est abolument inconnue " a été remplacé par " absolument "
- Page 339, " les colonies du Fouta-Djallon " a été remplacé par " colonnes "
- Page 363, " je pou ais lui répondre " a été remplacé par " pouvais "
- Page 381, " rentrer à Beutenani " ; " janvier 1883, à Beutenani " ; " hiverna à Beutenani " ont été remplacés par " Bentenani "
- Page 363, " Jusqu'au Coudouko-Boulo " a été remplacé par " Condouko-Boulo "
- Page 370, " Balé et Nicolo-Koba " a été remplacé par " Niocolo-Koba "
- Page 403, " quartz de {et}c onglomérats " a été remplacé par " quartz et de conglomérats "
- ({et} à l'envers)

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK DANS LA HAUTE-
GAMBIE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES

EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a)

distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact

links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

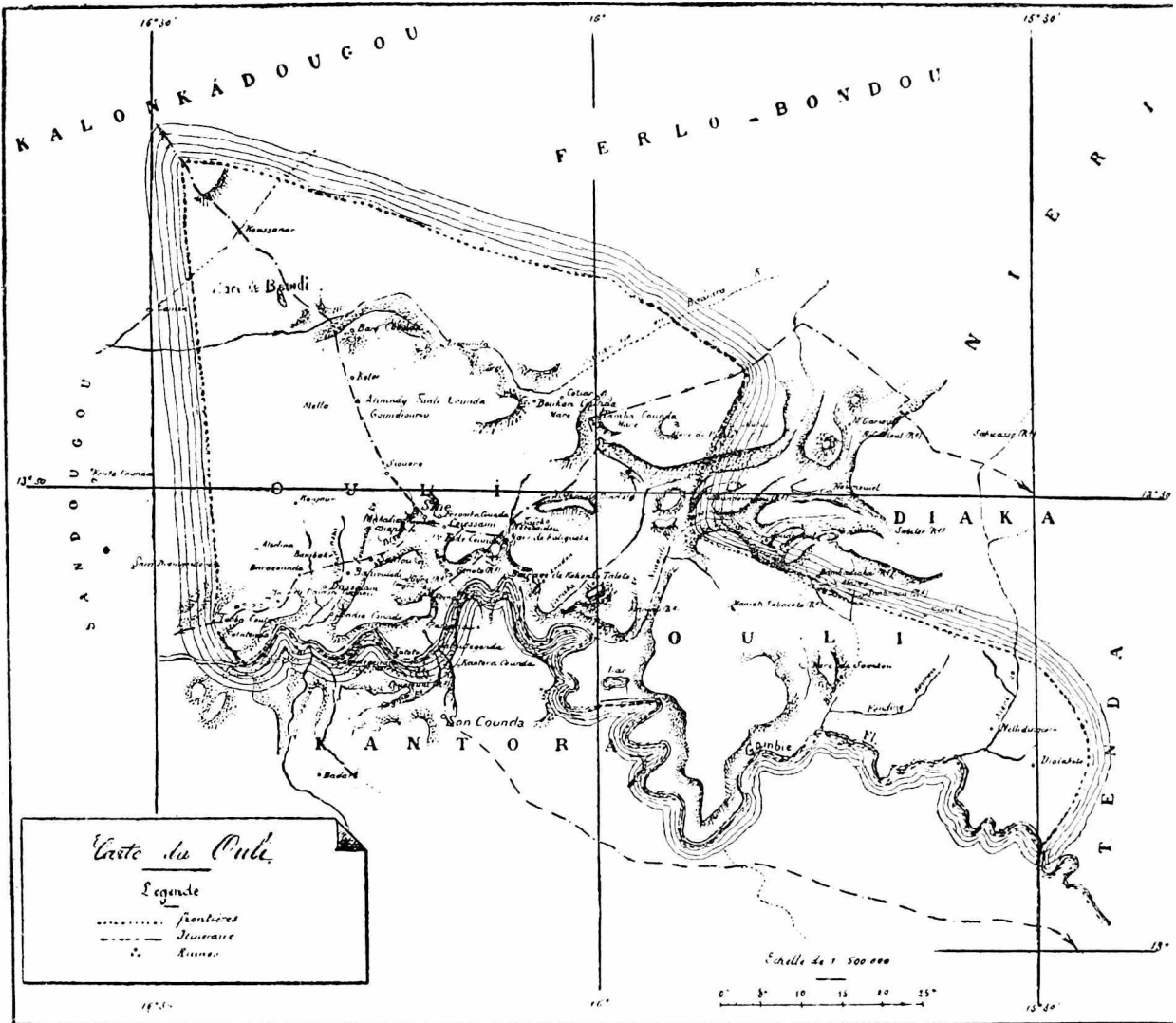
Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

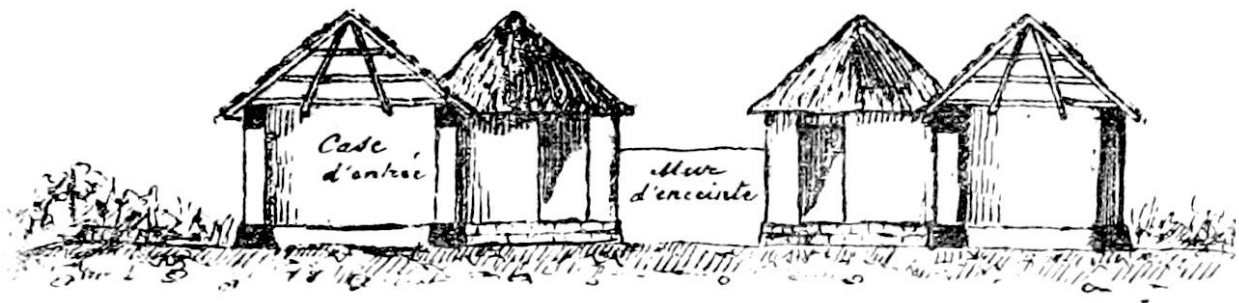
Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.

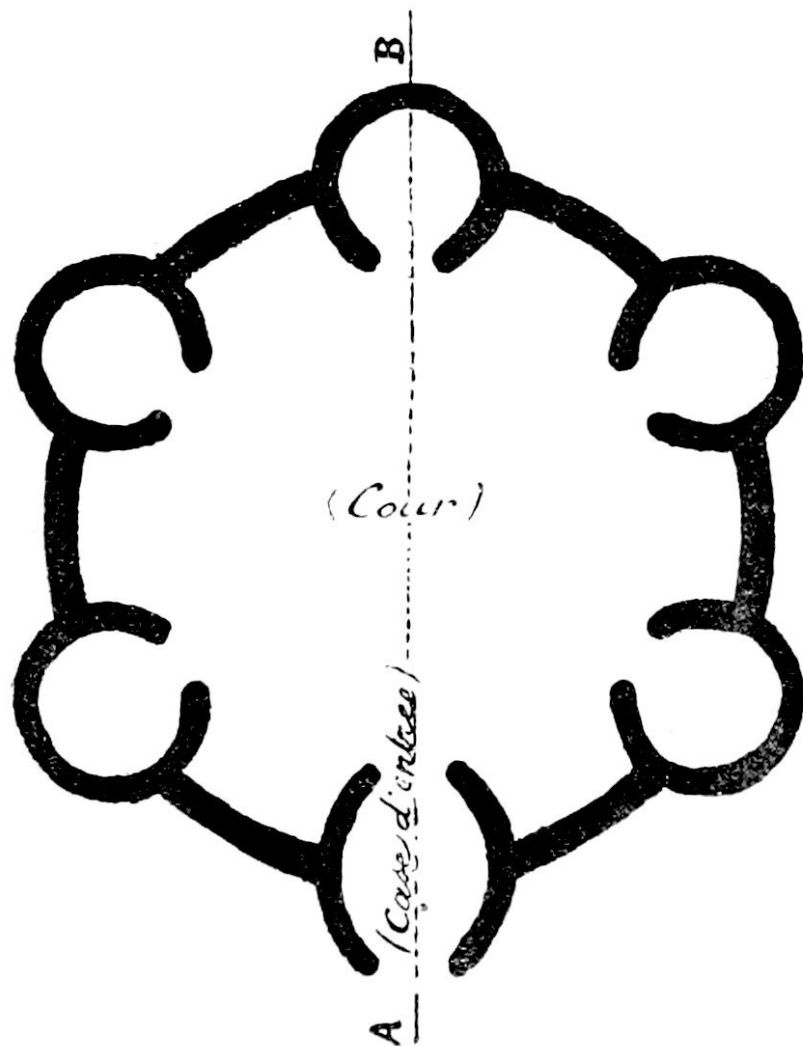


[back](#)

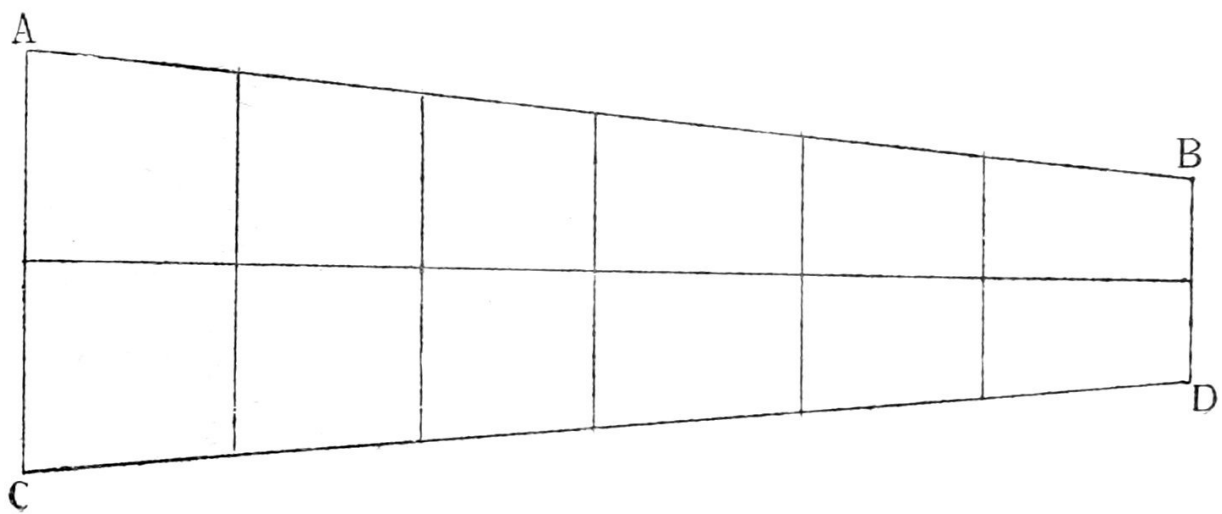
Coupe suivant AB.



Plan d'ensemble



[back](#)



[back](#)



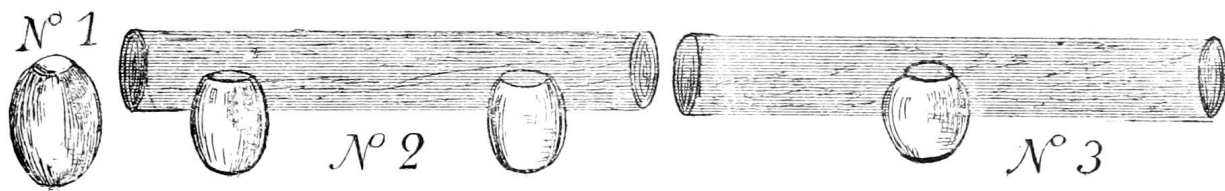
[back](#)



[back](#)



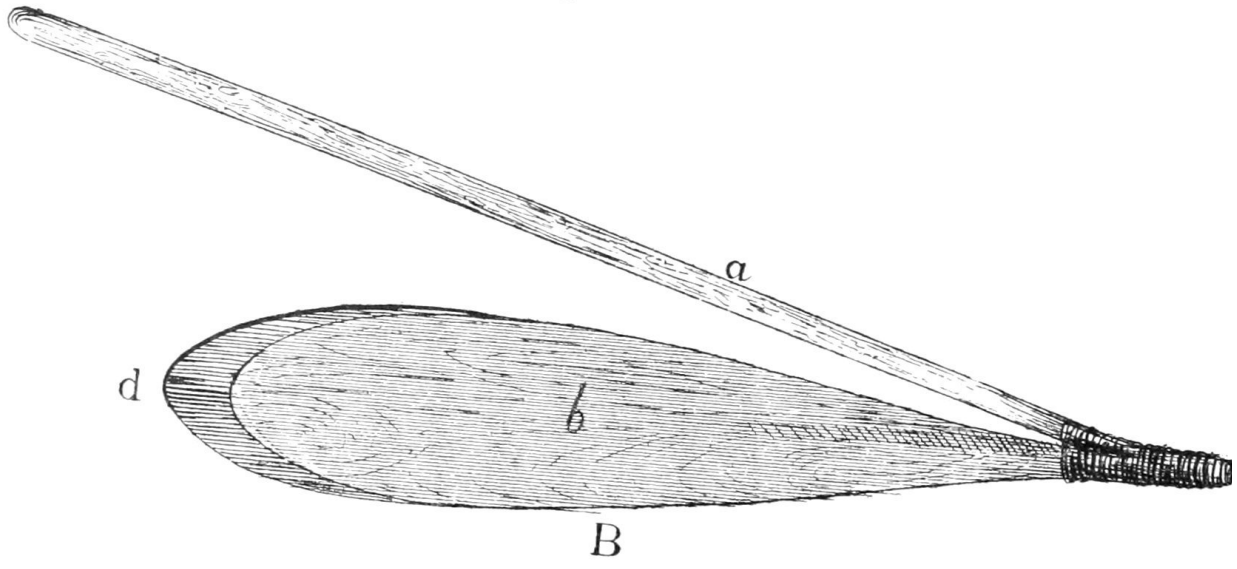
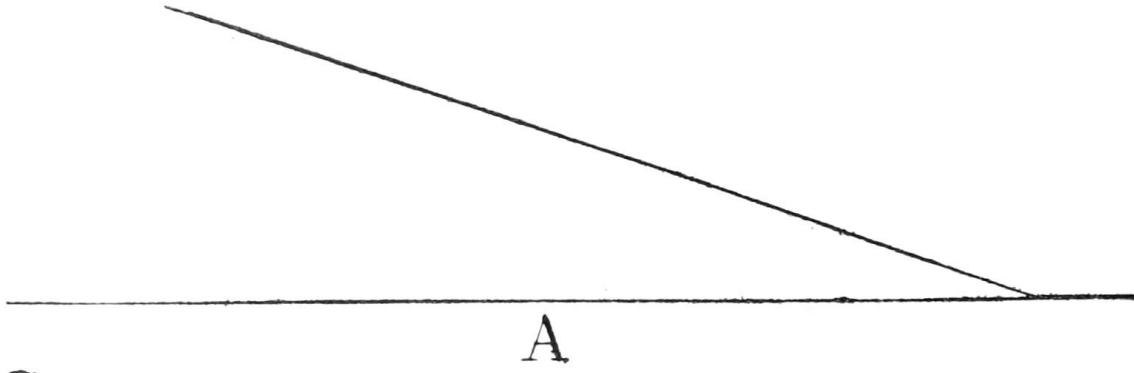
[back](#)



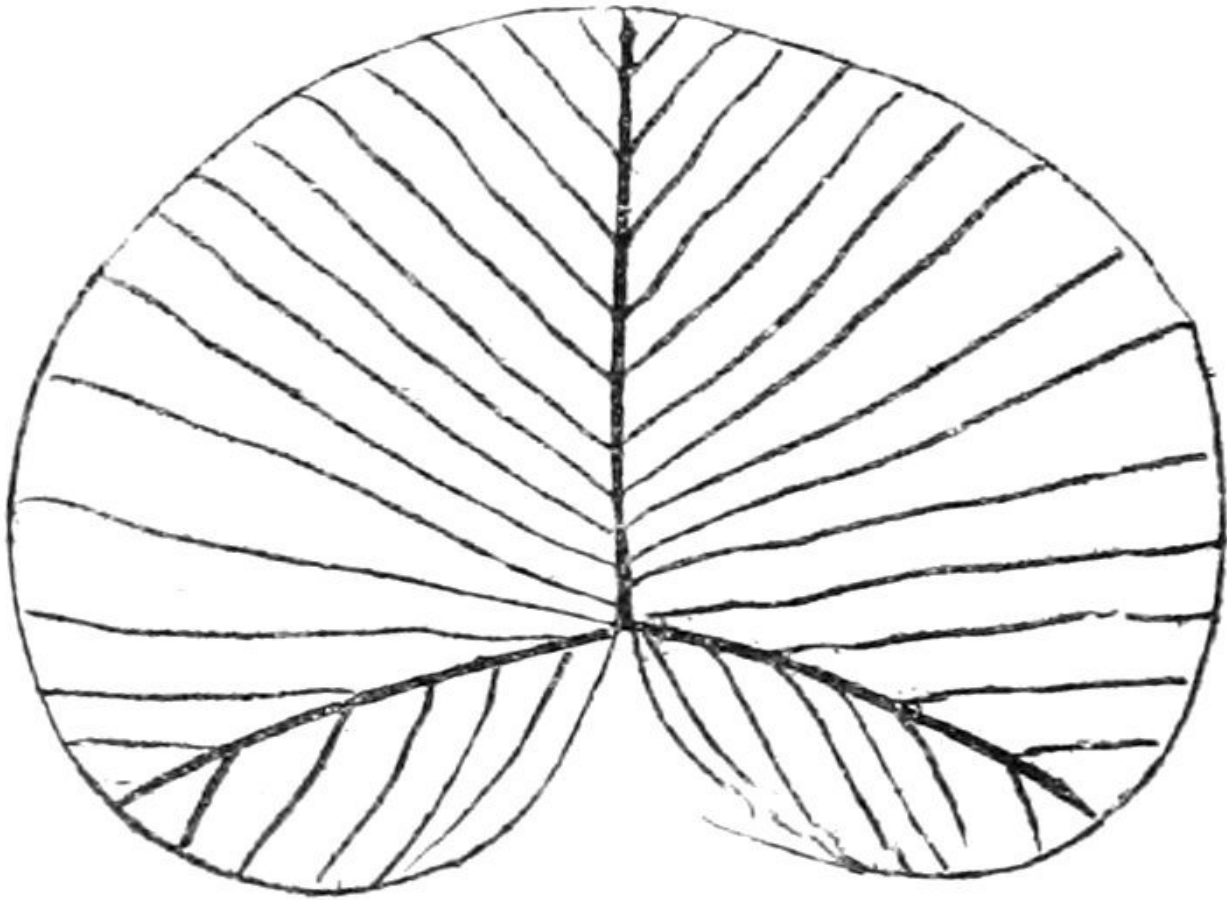
[back](#)



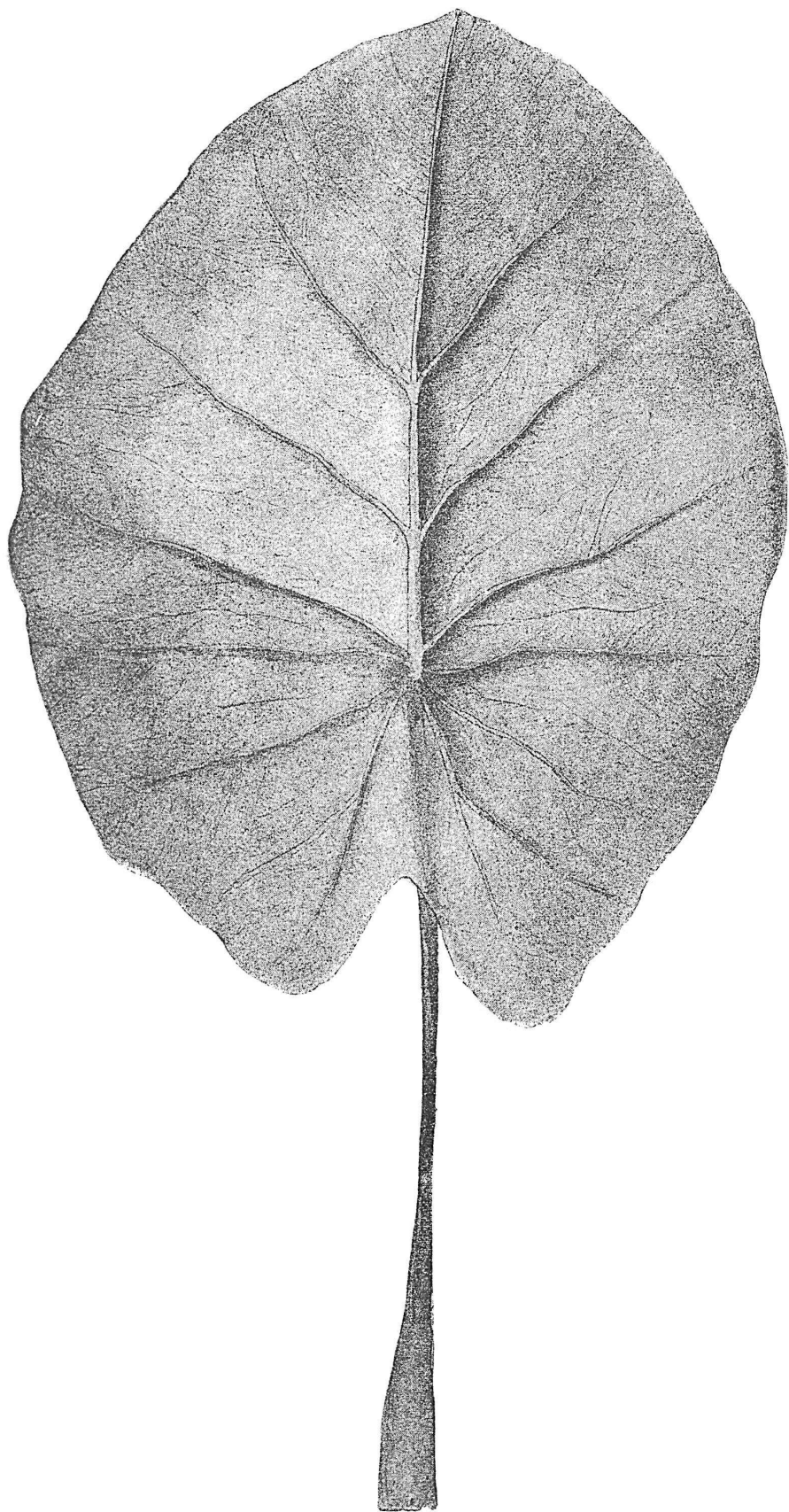
[back](#)



[back](#)



[back](#)

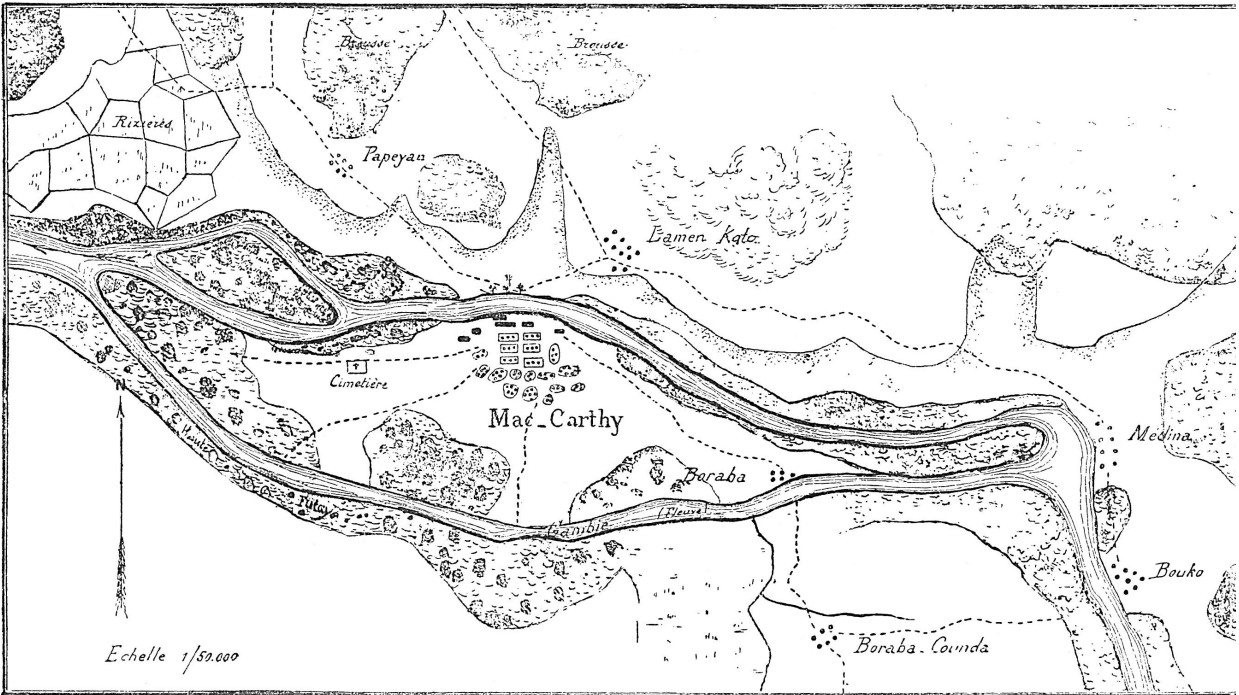


[back](#)



[back](#)





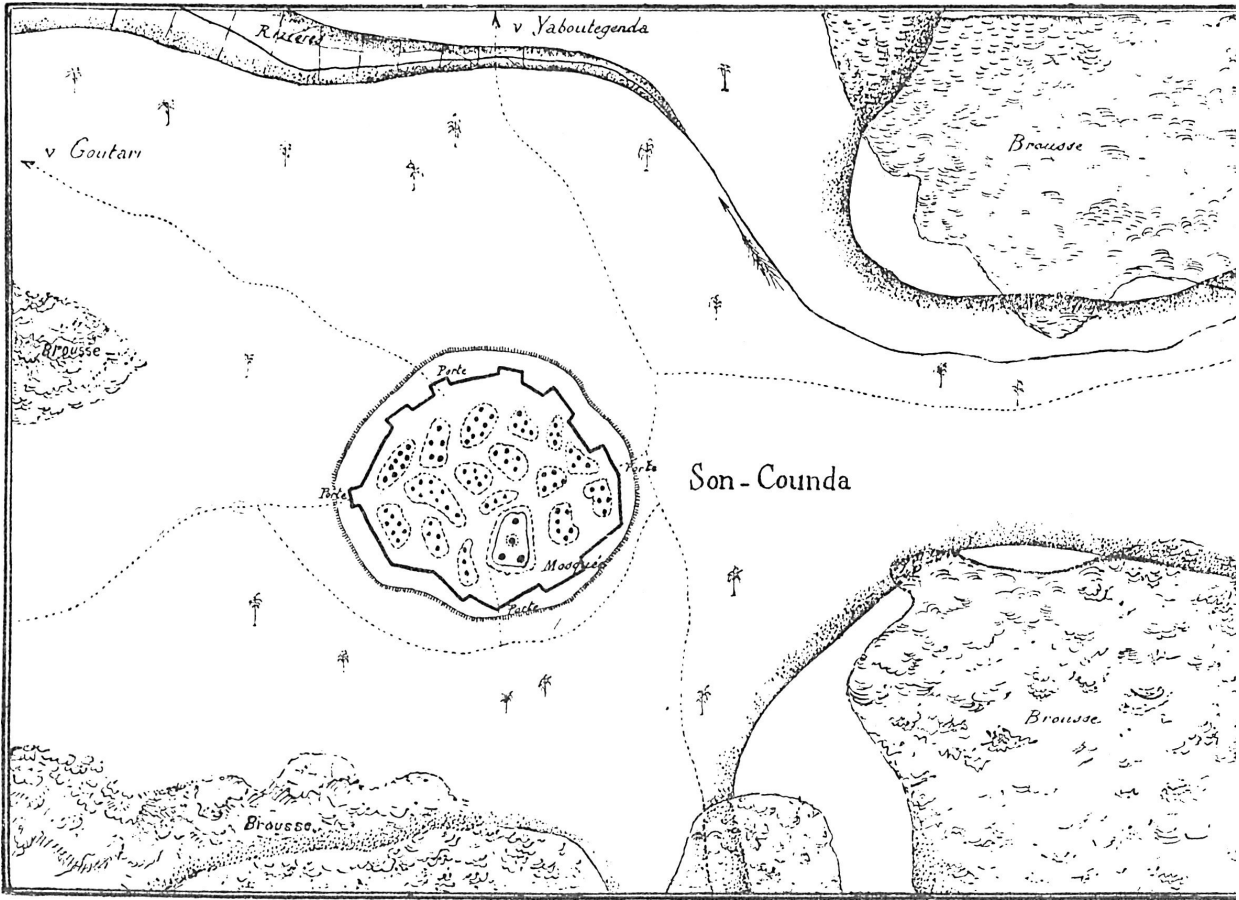
[back](#)



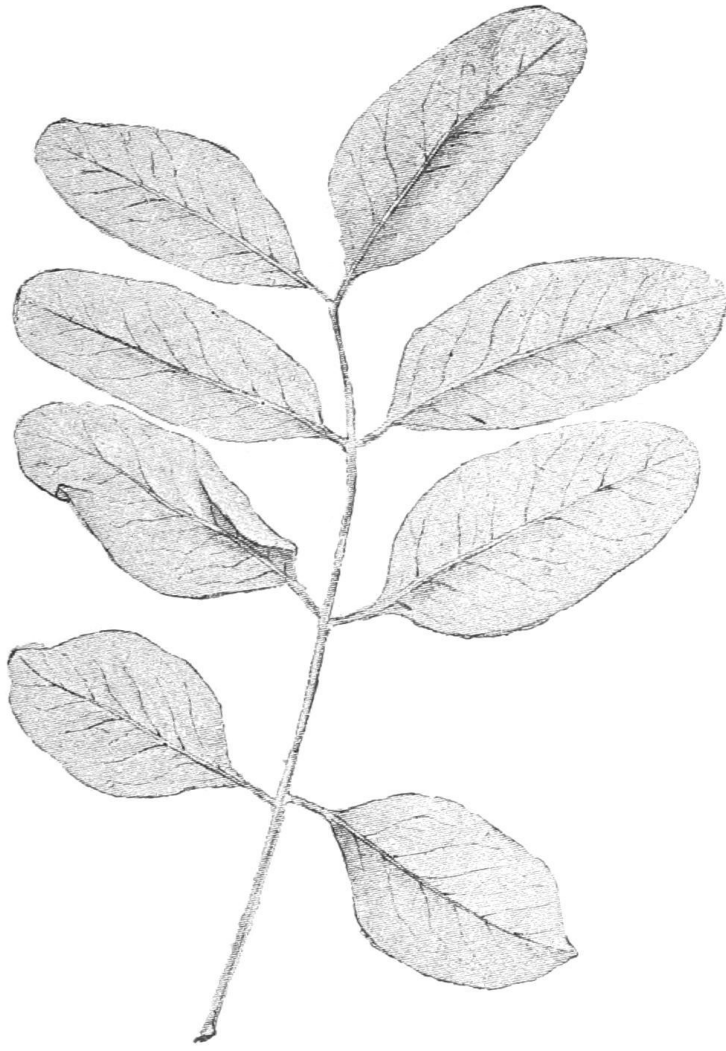
[back](#)



[back](#)



[back](#)

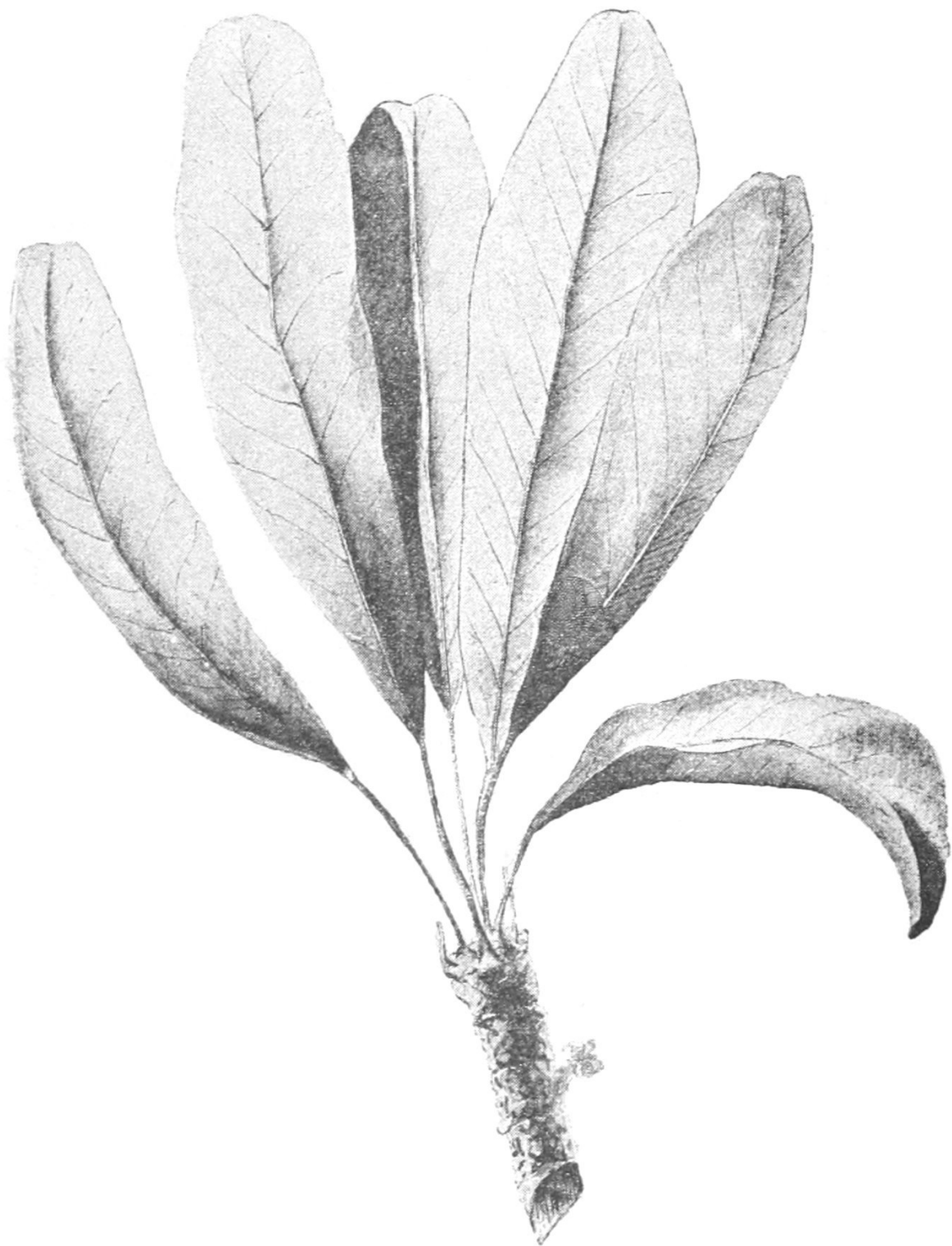


A

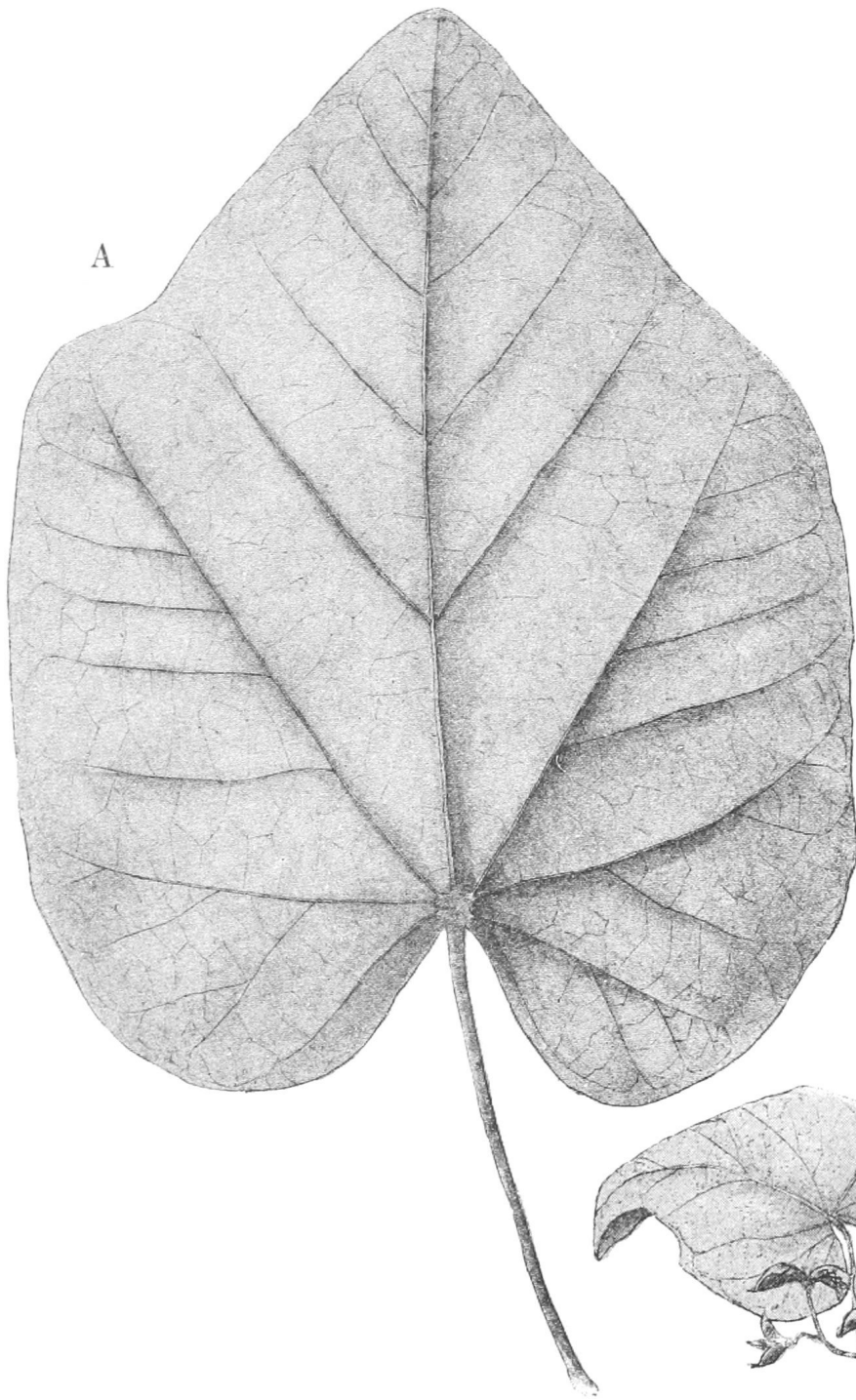


B

[back](#)

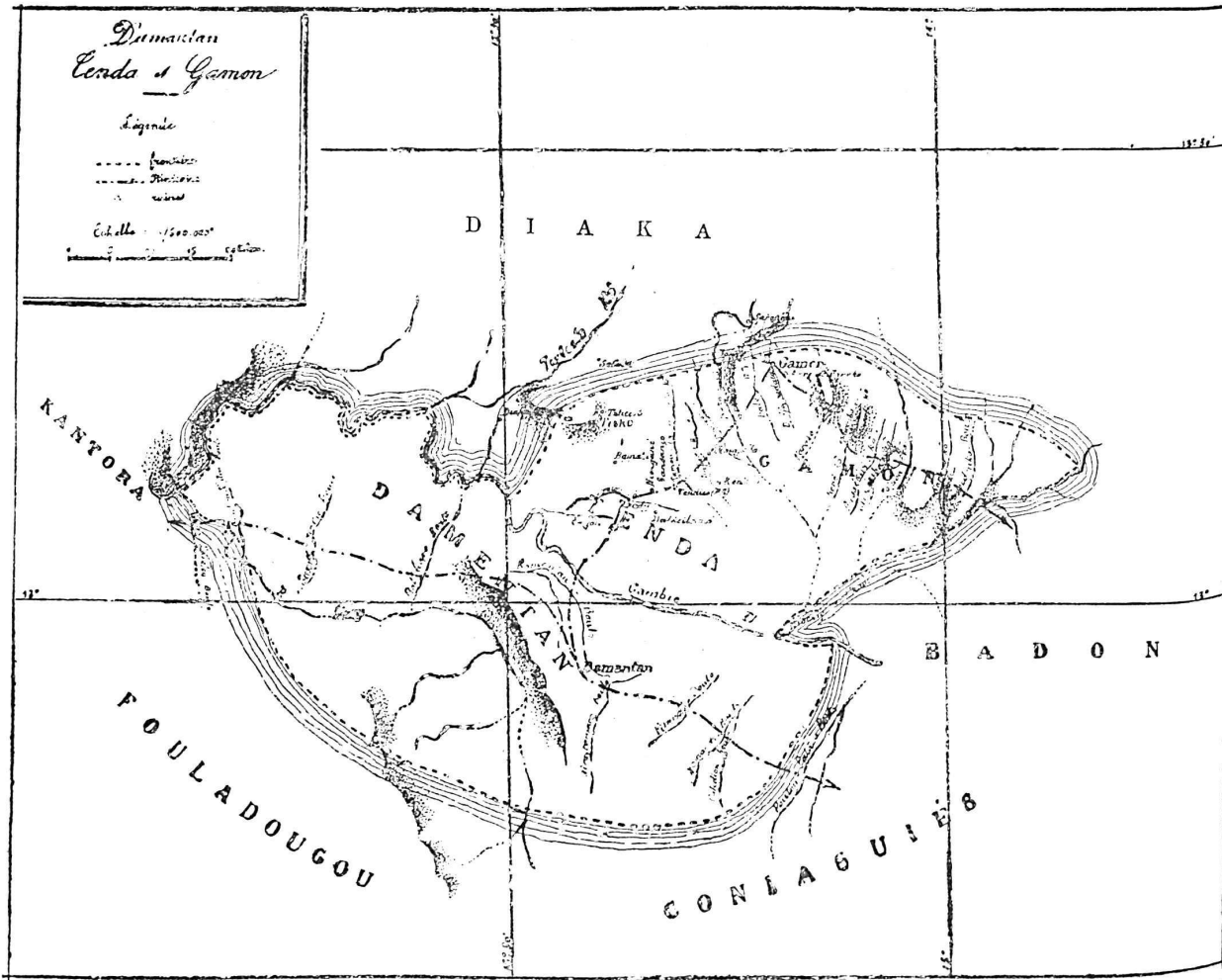


[back](#)



B

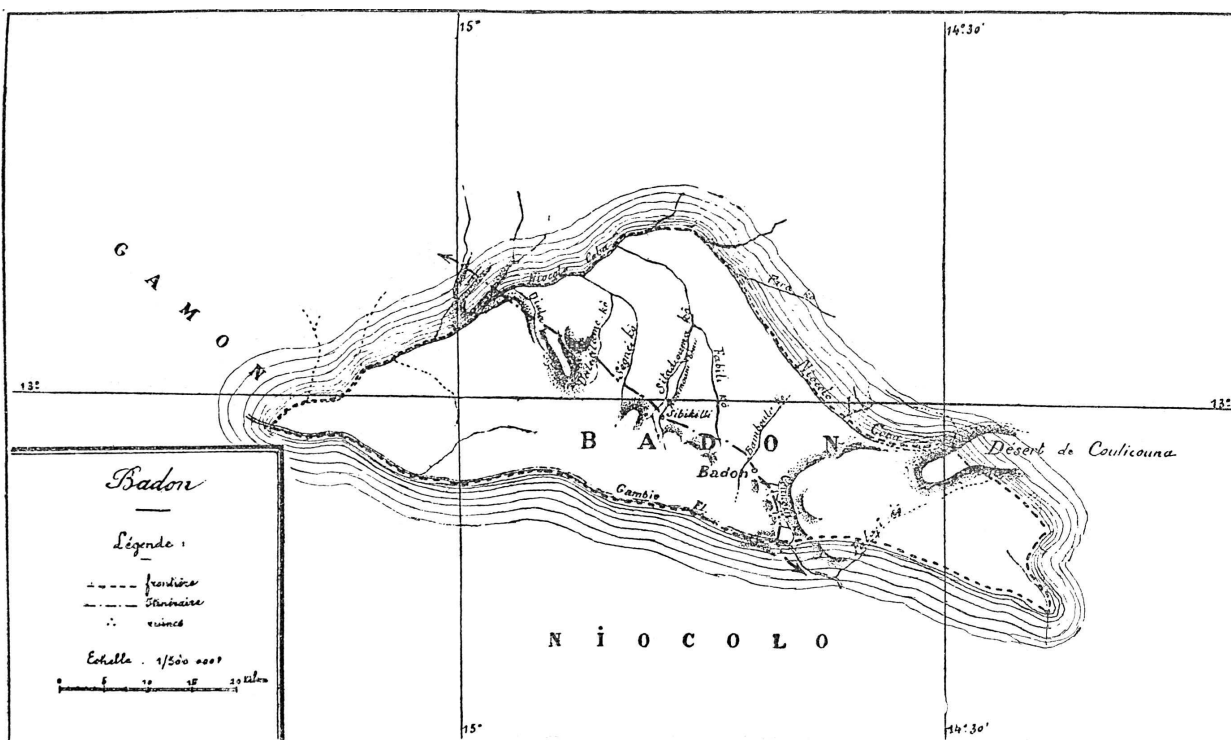
[back](#)



[back](#)

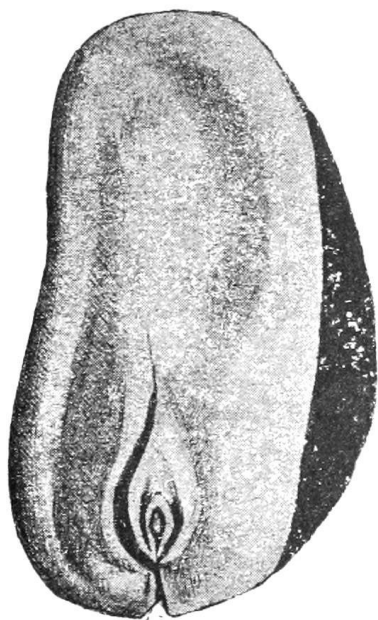


[back](#)

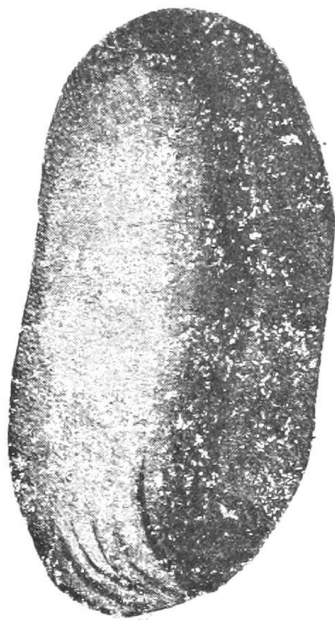


[back](#)

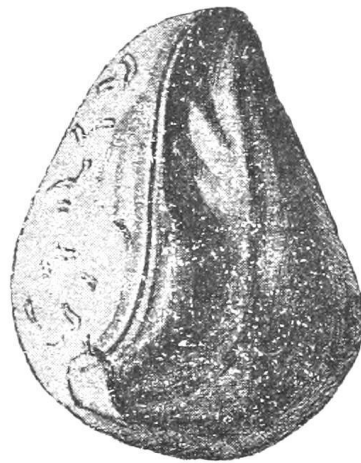
A



B



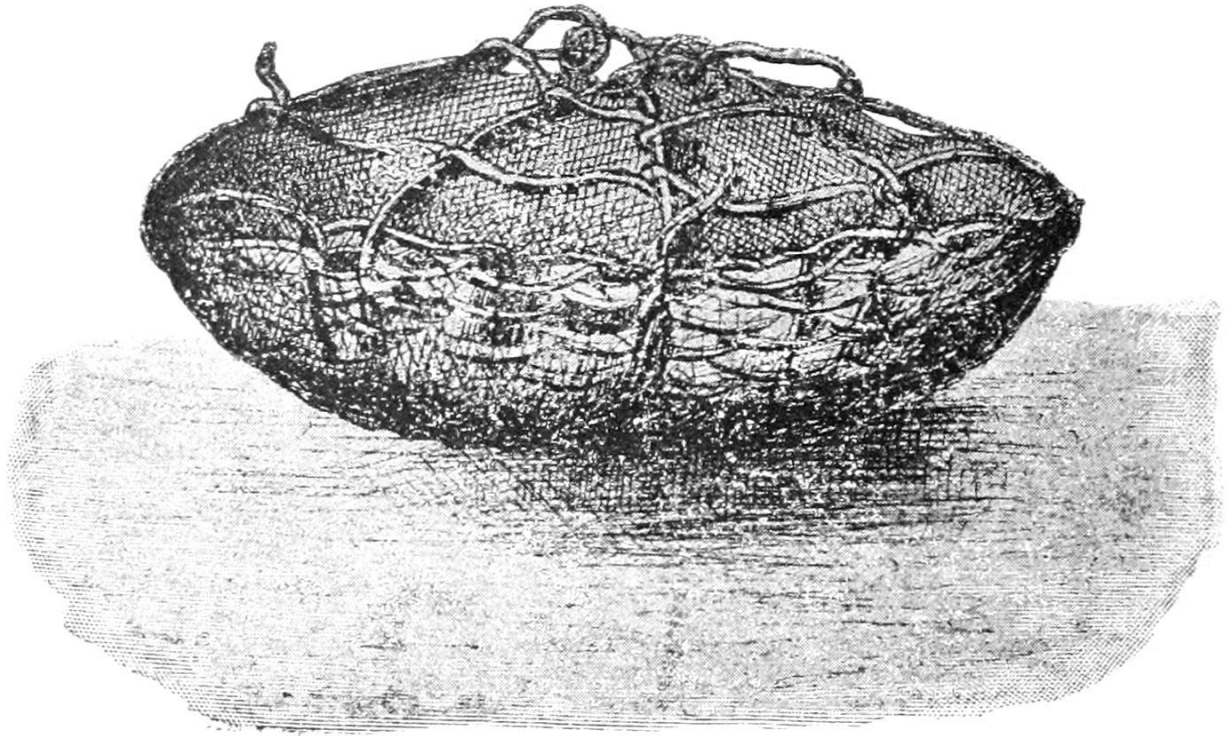
C



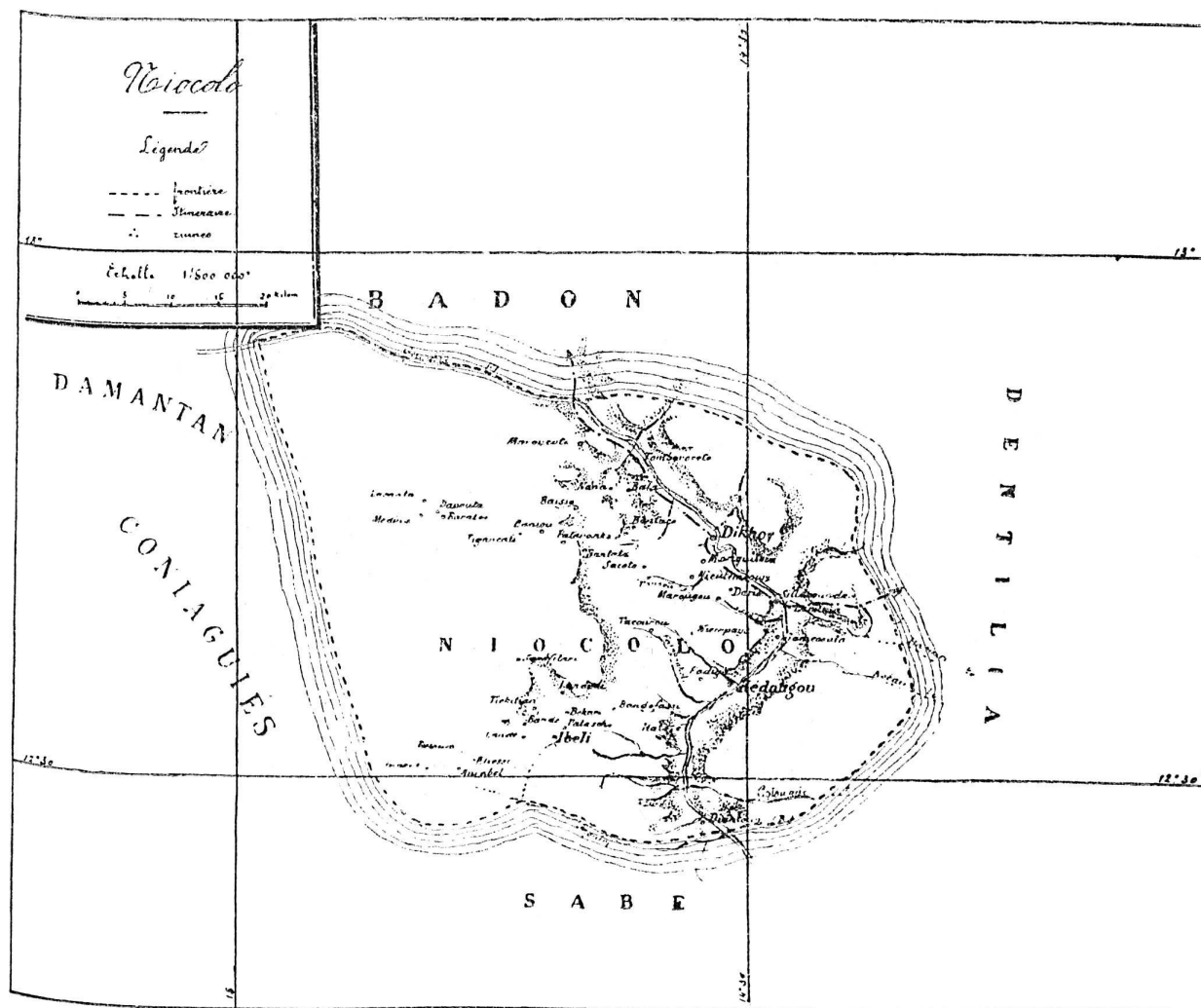
[back](#)



[back](#)



[back](#)



[back](#)

